This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

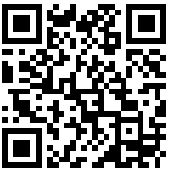

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

X · 6 ·

1038

Per. 23835 d. 17
3.4

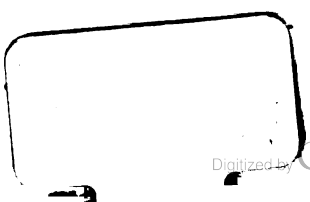

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

NATIONALE

DE BELGIQUE.

Digitized by Google

Imprimerie de Delevingne et Callewaert.

Digitized by Google

REVUE

NATIONALE

DE

BELGIQUE.

Tome Quatrième.

BRUXELLES.
LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE,
RUE DE LA MADELAINE, N° 9.
1840

Digitized by Google

Digitized by Google

DE QUELQUES CAUSES

QUI ONT INFLUÉ SUR LA SOLUTION DE LA QUESTION

TURCO-ÉGYPTIENNE.

Nous disions naguère que plusieurs années s'écouleraient probablement avant qu'on pût connaître toutes les causes du traité du 15 juillet, et en mesurer toutes les conséquences. Depuis lors, les événements et les discussions parlementaires ont jeté quelques lumières nouvelles sur cette importante négociation. Tout cependant n'est pas encore éclairci. Bien des incertitudes enveloppent encore les suites directes et indirectes du traité ; plus d'une influence qui a agi sur les cabinets n'a point encore été mise en lumière. Aussi, quoiqu'elle ait depuis quelques mois tant occupé la presse et la tribune, la question turco-égyptienne est loin d'être épuisée.

Notre intention est de nous attacher exclusivement aujourd'hui à quelques causes qui ont exercé leur action sur la politique de plusieurs cabinets, et qui ne nous paraissent pas avoir été suffisamment appréciées.

Digitized by Google

Nous voulons parler d'abord de l'influence qu'ont eue sur les rapports de l'Angleterre et de la Russie les événements qui s'étaient accomplis depuis quelque temps en Asie.

Ce n'est pas seulement au sud-est de l'Europe que les intérêts anglais luttent contre ceux de la Russie; le conflit est plus actif et plus ardent encore en Asie, où l'Angleterre défend contre l'extension de l'influence russe les abords de ses possessions de l'Inde. Au point où les choses en sont venues, désormais la clef de la politique qui dirigera les deux cabinets dans leurs rapports mutuels, sera peut-être plus souvent en Asie qu'en Europe.

On sait que Napoléon avait conçu le projet de briser la puissance de la Grande-Bretagne en l'attaquant dans ses possessions asiatiques. Il paraît même qu'en 1801 le premier consul était parvenu à amener à cette gigantesque idée l'empereur Paul Ier. Le plan de campagne dont ils convinrent portait, dit-on, qu'une armée française de 35,000 hommes d'infanterie, avec tout le matériel de son artillerie légère, se porterait à Ulm, où elle s'embarquerait sur le Danube, du consentement de l'Autriche. Arrivée à la mer Noire, elle devait être transportée par une flotte russe jusqu'à Tangarog, d'où elle se serait rendue à Tzaritzin sur le Volga, pour descendre le fleuve jusqu'à Astrakan. La 35,000 Russes devaient s'y joindre, savoir : 15,000 hommes d'infanterie, 10,000 de cavalerie et 10,000 cosaques, avec de grands trains d'artillerie et les chevaux nécessaires à l'artillerie et aux transports de l'armée française. D'Astrakan l'armée combinée se serait rendue, par la mer Caspienne, à Astrabad, en Perse, où elle aurait établi ses dépôts de munitions, et de là, traversant la Perse et le royaume de Caboul, elle devait se porter en cinquante jours de marche sur la rive droite de l'Indus, et y arriver quatre mois et demi après le départ de France. On assure que l'empereur Paul avait demandé que le commandement de l'armée fût confié à Masséna. Quoi qu'il en soit, le projet de cette entreprise romanesque ne survécut pas à la catastrophe tragique qui, à cette même époque, vint mettre fin aux jours du monarque russe. Napoléon, même après la paix de Tilsitt, ne parvint pas à le faire agréer par

Digitized by Google

Alexandre. Toutefois, l'idée elle-même ne tomba pas dans l'oubli. Ce que la Russie n'avait pas voulu faire au profit de la France, elle se sentit disposée à le faire pour elle-même. L'invasion de l'Inde anglaise, traitée d'abord de chimère, puis rejetée bien loin comme offrant des difficultés insurmontables, est devenue peu à peu le thème favori de la diplomatie russe. Il n'y a pas bien longtemps que la *Gazette de Moscou* déclarait *qu'il fallait traiter avec l'Angleterre à Calcutta.*

Le cabinet de Saint-Pétersbourg ne s'est pas borné à de vaines paroles. Il s'avance en Asie d'un pas lent mais uniforme, et pèse de tout son poids sur l'empire persan, auquel il a déjà arraché plusieurs de ses plus belles provinces. Encore quelques années, et l'Angleterre pourrait être attaquée à l'improviste au centre de ses domaines. L'imprudence de quelques agents russes a changé la face des affaires.

L'empire actuel de la Grande-Bretagne dans les Indes orientales est peu connu sur le continent européen. On en parle généralement avec des notions puisées dans des livres surannés. On ignore surtout que, depuis quelques années, se prépare en silence la plus grande révolution commerciale dont l'Orient ait jamais été témoin.

A la suite des guerres de la compagnie des Indes contre Tippo-Saeb, contre les Maratles, les Pindarys et l'empereur des Birmans, son territoire acquit une immense étendue, mais dont les limites sont encore mal établies. En jetant un regard sur la carte de l'Inde, on reconnaît au premier coup d'œil que les possessions anglaises, pour former un ensemble compacte, devraient être bornées, à l'Est, par l'Irrawaddy; à l'Ouest, par l'Indus; au Nord, par la grande chaîne de l'Himalaya. Il y a vingt ans, ce système de frontières eût été trop étendu; mais l'invention des bateaux à vapeur, en donnant le moyen de remonter les fleuves les plus rapides, a complétement changé la question. Déjà maîtresse du Gange, du Brahmapoutre et de tous leurs affluents, si l'Angleterre parvient encore à s'assurer de l'Indus et de l'Irrawaddy, elle pourra transporter ses armées avec célérité vers chacune des parties de son empire.

Digitized by Google

Considérée sous le point de vue de la défense militaire, une nouvelle extension de territoire lui serait donc très-utile. Sous le rapport commercial, cette extension est bien autrement importante.

De temps immémorial, le commerce de la haute Asie et de l'Asie centrale a lieu par caravanes. Les marchandises sont transportées à grands frais par terre, malgré le voisinage des rivières. Cette espèce de coutre-sens résulte d'un fait unique peut-être dans l'histoire du monde. Depuis la plus haute antiquité la navigation des fleuves qui descendent du plateau de la Tartarie vers la mer des Indes, est défendue au commerce. Le Gange et le Brahmapoutre furent ouverts en partie, quand l'Indostan appartenait aux empereurs de la race de Baber. Mais l'Indus, ce roi des fleuves de l'Asie, est fermé depuis le temps d'Alexandre ; et bien avant cette époque, les rois chaldéens de Babylone avaient barré le Tigre après y avoir déversé l'Euphrate. Quant à l'Irrawaddy, son histoire ancienne est inconnue, on sait seulement que les souverains d'Ava et de Pégu n'ont jamais permis aux étrangers de le remonter. L'Angleterre a conçu le projet de rouvrir cette navigation. La mission de Burnes, en 1830, fut le prélude de ses opérations. Par les traités successifs du 20 avril 1832, 25 décembre 1834 et 20 avril 1838, pour le Sindus ; du 26 décembre 1832 et 24 janvier 1835, avec Runjet-Sing ; du 22 février 1833 et 5 février 1835, avec le nawab de Bahawulpou, elle a déjà fait ouvrir à son commerce l'Indus, le Sutledge et une partie de l'Hyphasis. Pour obtenir la navigation de l'Irrawaddy, il faudra une nouvelle guerre avec les Birmans ; on peut prévoir qu'elle ne tardera pas à avoir lieu et se terminera par l'occupation de Rangoun et de la rive occidentale du fleuve. Alors le système de défense sera complet ; alors aussi l'Angleterre, maîtresse du cours des rivières et de leur embouchure, tiendra dans ses mains le débouché naturel de tous les produits de l'Asie centrale. Dès lors, le commerce prendra une direction nouvelle. Les denrées du Thibet, de Boklara et de la Tartarie indépendante, qui se transportent maintenant par caravanes, descendront désormais les rivières. Astrakan et Ispahan, centres actuels du commerce de l'Asie, seront ruinés et la

navigation de la mer Caspienne sera considérablement réduite.

Ce vaste plan qui tend à concentrer dans les mains de la Grande-Bretagne toutes les richesses de l'Orient, serait cependant encore incomplet sans la navigation du Tigre. Aussi, voit-on que sous prétexte de découvertes archéologiques, des nuées de voyageurs anglais ont parcouru la Mésopotamie depuis quatre ou cinq ans. On y a même expédié un bateau à vapeur en fer, afin de mieux explorer le cours du fleuve. Si le gouvernement anglais parvient à rouvrir l'ancienne communication entre le golfe Persique et l'Euphrate, il aura une ligne de navigation continue depuis les frontières de la Tartarie chinoise jusqu'aux portes d'Alep.

Les deux cabinets de Londres et de Saint-Pétersbourg agissaient ainsi chacun de son côté; la Russie s'avançait pour attaquer l'Angleterre; celle-ci s'avançait pour lui résister. Dans les dernières années, la marche de l'Angleterre fut la plus rapide. Sa rivale étonnée et inquiète se départit de sa prudence ordinaire. Elle eut recours à des moyens dangereux qui lui ont coûté cher. Le comte Simonich, ministre de Russie à Téhéran, sut persuader au shah de Perse qu'il convenait à la dignité de sa couronne de revendiquer les droits de sa famille sur une partie du Caboul. Il était difficile de toucher l'Angleterre sur un point plus irritable.

En effet, la Grande-Bretagne considérait la Perse comme barrière avancée de ses possessions dans l'Inde; puis venait le grand désert, puis le Caboul, dernière défense de l'Indus. La prépondérance russe sur le cabinet de Téhéran était déjà supportée avec impatience par les Anglais. Mais quand ils virent la Perse, leur ancienne alliée, obéissant aveuglément aux conseils de la Russie, porter une armée au delà du désert pour attaquer Hérat, le boulevard du Caboul; quand ils apprirent que le ministre de Russie dirigeait les opérations du siége; qu'un grand nombre d'officiers russes faisaient partie de l'armée; que des agents russes parcouraient le Caboul, le Rayapoutnam, le pays des Marattes, celui des Ghourkas, cherchant à soulever les populations contre la domination anglaise; quand ces agents furent surpris en flagrant délit et leurs corres-

pondances envoyées à Londres ; alors l'Angleterre montra ce qu'elle pouvait oser. Depuis l'époque la plus brillante de l'empire français, quand sa diplomatie se bornait à ces trois paroles : *l'empereur Napoléon le veut*, aucun cabinet n'a pris un tel ton de hauteur et de menace, aucune puissance ne s'est humiliée comme l'a fait la Russie (*Correspondence relating to Persia and Afghanistan*, n° 109 et s.). L'armée persane leva le siége d'Hérat ; mais l'attention de l'Angleterre était éveillée. Elle avait compris que le Caboul devait être désormais un grand fief, au lieu d'un royaume indépendant. De là le traité du 26 juin 1838, entre le gouvernement britannique, Runjet-Sing et le souverain détrôné du Caboul ; de là cette guerre du Caboul si rapidement terminée par l'expulsion de Dost-Mohammed-khan et la restauration de l'ancien roi.

Après la conquête du Caboul l'Angleterre voulut profiter de cette occasion pour paralyser l'influence russe dans l'Asie centrale. Une brochure, composée à Londres, exposa la conduite du cabinet de Saint-Pétersbourg, qui poussait le peuple à la révolte par des agents secrets, que le gouvernement russe s'empressait ensuite de désavouer quand leurs trames étaient dévoilées. Comme pièces à l'appui, on y joignit la correspondance entre lord Palmerston et le comte de Nesselrode. Cette brochure fut traduite en plusieurs langues, imprimée à un grand nombre d'exemplaires et distribuée en Asie avec profusion. C'était un rude coup porté à la Russie, qui chercha sur-le-champ par quel moyen elle pourrait rétablir son crédit et l'opinion de sa puissance. L'expédition de Khiva fut résolue.

Au nord-est du grand désert qui sépare la Perse du Caboul, et qu'on appelle ordinairement le *désert salé*, commence le désert de sable, qui s'étend jusqu'au pays des Kirghises et sépare la mer Caspienne de celle d'Aral. Cette barrière avait protégé jusqu'à présent la Tartarie indépendante contre les desseins envahissants de la Russie, mais le cabinet de Saint-Pétersbourg essaya de la franchir.

C'était, il faut en convenir, une belle entreprise. Si elle avait réussi, les possessions anglaises dans l'Inde étaient menacées sur leur point le plus vulnérable.

Digitized by Google

En effet, admettons que la Russie parvienne à s'emparer de Khiva, et, par conséquent, de la mer d'Aral. Il est évident que, dès lors maîtresse absolue des embouchures de l'Oxus (le *Djihoun*), il lui sera facile de remonter ce fleuve, dont les sources sont contiguës à celles du Kansham ou Kahme, qui se jette dans l'Indus, après avoir traversé une partie du Caboul.

Or, la principale défense de l'Inde britannique consiste dans son éloignement de l'Europe. Si les populations belliqueuses du Népaul, des Ghourkas, des Rajapouts, étaient guidées et soutenues par des troupes européennes, dont le transport sur les lieux fut plus facile ou plus rapide que celui des soldats anglais, il est évident que la possession de l'Inde deviendrait très-précaire. Il est même probable que l'établissement des Russes sur l'Oxus aurait forcé l'Angleterre à transférer le siége du gouvernement général des bords du Gange sur ceux de l'Indus.

La marche des Russes vers Khiva était donc une opération de la plus haute importance; elle devait démontrer jusqu'à quel point il serait possible à une armée de traverser le désert de sable, pendant l'hiver, pour se porter sur l'Oxus.

L'issue désastreuse de cette expédition, qui rappela, sur une moindre échelle, la retraite de Moscou, prouva les difficultés presque insurmontables d'une attaque par le Nord. L'Angleterre fut rassurée, la Russie renonça provisoirement à son dessein et accueillit avec empressement les ouvertures de paix faites par le khan de Khiva, ouvertures auxquelles on peut être sûr que l'Angleterre n'a pas peu contribué.

Dès lors, les positions respectives furent assez nettement dessinées : la Perse sous l'influence de la Russie, le Caboul sous celle de la Grande-Bretagne, le désert entre les deux. Il ne faut cependant point perdre de vue que les îles Karrak n'ont pas été évacuées, ce qui prouve combien l'Angleterre tient à la navigation du golfe Persique et présage peut-être quelque mesure inattendue de sa part. Il ne faudrait pas être surpris de voir la Porte lui confier la garde de Bassora, si le shah de Perse recommençait à menacer le pachalik de Bagdad.

Digitized by Google

Débarrassé de l'inquiétude que lui avait causée l'expédition de Khiva, le cabinet de Londres put s'occuper activement de la question turco-égyptienne. Comparées au péril d'un contact avec la Russie, les difficultés que pouvait présenter encore l'état des affaires en Chine, dans le Punjanb et dans le Beloutchistan, étaient en effet tout à fait secondaires.

L'affaire de la Chine se terminera probablement par l'établissement d'un consul anglais à Canton, la cession d'une des îles situées sur la côte sud-est de la Chine, et peut-être l'établissement des Anglais à Macao sur le même pied que les Portugais. Il n'a pu exister de doute sur l'issue de cette guerre. La partie est trop inégale. Ce n'est pas la première fois que pareil fait arrive. En 1622, les Hollandais envoyèrent une escadre sur les côtes de la Chine pour forcer les Chinois à entrer avec eux en relations de commerce. Pendant plusieurs années, cette escadre commit les plus grands ravages, détruisant les jonques, brûlant les villages, bloquant les rivières. Enfin, les Chinois se soumirent à la nécessité et admirent les Hollandais dans leurs ports. Ce fait, presque oublié aujourd'hui, est rapporté tout au long dans la relation de Bontekoe, publiée par Thevenot. Bontekoe commandait un des vaisseaux de l'escadre.

Quant au Punjanb, tout semble s'y arranger pour faciliter les desseins de l'Angleterre. Le Punjanb voit s'avancer de jour en jour la dissolution du royaume fondé par Runjet-Sing. Depuis sa mort les guerres civiles ont déjà presque détruit les ressorts du gouvernement. Bientôt la Compagnie des Indes pourra disposer à sa guise et sans coup férir de l'héritage du chef le plus puissant que l'Inde ait vu depuis Tippo-Saeb. Il ne lui sera pas difficile d'enlever aux sheiks la suprématie que Runjet-Sing leur donna, de diviser le Punjanb entre les différentes tribus qui l'habitent, et d'ajouter aux possessions anglaises le versant méridional de l'Himalaya, depuis les limites actuelles jusqu'à l'Indus, en y comprenant le royaume de Cashmyr. De cette manière on obtient des frontières naturelles, on s'assure le commerce de la meilleure partie de l'Asie centrale, et l'on neutralise les races du Punjanb en les opposant l'une à l'autre.

Digitized by Google

La guerre des Beloutchys semble peu importante. L'expérience de tous les âges nous apprend qu'une tribu guerrière établie dans un pays conquis et qu'elle tient sous le joug, est facilement expulsée par de nouveaux conquérants, surtout lorsque ceux-ci sont pourvus de puissants moyens d'attaque et de transport. Or, il n'est aucun moyen d'attaque ni de transport comparable aux bateaux à vapeur avec un fleuve comme l'Indus.

On voit donc que le grand intérêt anglais en Asie était la lutte contre l'extension de l'influence russe dans le pays de Caboul et à Khiva. Doublement victorieux dans cette lutte, le gouvernement britannique a dû se sentir délivré d'un grand poids. La question turco-égyptienne a pu l'occuper plus exclusivement. Il a pu y porter l'énergie que donne le succès. L'état des affaires de l'Asie ne portait plus obstacle à un rapprochement vers la Russie. Le cabinet de St-James dut désirer au contraire de maintenir celui de St-Pétersbourg dans les dispositions qui ont dicté la paix faite avec le khan de Khiva. Sur ce pied l'Angleterre a tout à gagner au *statu quo*, et par conséquent à une politique pacifique de la part de la Russie.

Les mobiles qui ont dirigé la politique russe dans la question turque ne sont pas les plus faciles à déterminer. La politique russe est souvent plus impénétrable que celle des autres cabinets, par la raison qu'il n'en est pas de plus soumise à l'influence personnelle du monarque, et que le sentiment, la passion, l'influence d'impressions momentanées, y jouent souvent un grand rôle. Convaincue que ses desseins se sont trop tôt dévoilés en Asie, a-t-elle voulu rassurer l'Angleterre? a-t-elle voulu brouiller l'Angleterre avec la France? l'a-t-elle voulu pour se rapprocher de la France? Ce serait un revirement bien subit. L'empereur Nicolas n'a pas fait un mystère depuis dix ans de ses sentiments d'aversion pour le gouvernement français. L'humiliation des échecs reçus en Asie aurait-elle opéré cette brusque conversion? la Russie a-t-elle craint l'accroissement de la puissance de Méhémet-Ali appuyé sur la France? ou bien encore, aussi mal informée que la France de la situation réelle du pacha, a-t-elle vu dans le traité du 15 juillet une occasion presque certaine de faire

Digitized by Google

entrer une armée russe à Constantinople? Il faut du temps encore pour éclaircir tous ces doutes : un fait qui semble prouver que l'issue de cette affaire ne répond pas aux prévisions du czar, et qu'il y a eu du mécompte pour lui, c'est que déjà le cabinet de St-Pétersbourg avait envoyé un agent à Constantinople (le baron Lieven) pour y préparer les quartiers des troupes russes.

Passons maintenant à quelques faits qui ont influé sur la politique du gouvernement anglais en l'aigrissant contre le pacha.

Et puisque nous venons de parler de l'Inde, qu'on nous permette d'abord de signaler l'analogie qui exista si longtemps entre la carrière de Méhémet-Ali et celle de Runjet-Sing. Sortis tous deux des grades inférieurs, ils s'élevèrent au plus haut rang par les mêmes moyens, le courage, l'audace et la duplicité; tous deux exterminèrent les chefs qui les avaient précédés; tous deux se servirent d'une race à moitié étrangère, à moitié indigène, pour assurer leur pouvoir; Runjet-Sing employa les sheiks, Méhémet-Ali les Arabes; tous deux ont gouverné des pays célèbres depuis l'antiquité la plus reculée, car si Méhémet-Ali règne encore sur la vieille Égypte, Runjet-Sing fut souverain du royaume de Porus; tous deux appelèrent des officiers français pour organiser leurs armées; tous deux furent soutenus par la France et menacés par l'Angleterre; mais Runjet-Sing comprit les exigences de sa position, il sut céder à propos et mourut manaraja du Punjanb. Ici s'arrête le parallèle, car la fin de Méhémet-Ali est bien incertaine.

Il y a déjà plus de vingt-cinq ans que l'Angleterre poursuit en silence ses desseins sur l'Arabie. Elle veut tenir dans sa main le commerce de la presqu'île. Pour y parvenir, elle a commencé par détruire les pirates qui occupaient la côte du golfe Persique depuis le détroit d'Ormus jusqu'à l'embouchure du Tigre, et n'oublions pas que les pirates infectaient ces parages depuis le temps d'Alexandre le Grand. Après avoir nettoyé le golfe, elle s'est empressée d'intervenir dans les démêlés des tribus arabes de l'Oman. L'heureuse issue de l'expédition de sir Lionel Smith en 1821, établit la renommée des troupes anglaises dans l'Arabie orientale et fit comprendre

à l'imam de Mascate l'importance d'un pareil allié. Depuis ce temps, des vaisseaux anglais n'ont cessé de parcourir les côtes de l'Arabie, d'en lever les plans, de faire des sondages. Les îles de la mer Rouge, et cette mer elle-même, y compris le golfe d'Acaba, sont aujourd'hui mieux connues que les côtes de la Norwège. Ces voyages continuels, ces reconnaissances multipliées devaient alarmer Méhémet-Ali, qui convoitait le monopole des produits de l'Arabie et qui n'avait nullement envie de perdre le fruit de ses campagnes contre les Wahabites. Il comprit que la communication avec l'Inde par Suez finirait par lui devenir fatale; que l'Arabie lui échapperait tôt ou tard, si les bateaux à vapeur anglais en faisaient régulièrement le tour; que les ports de Masciah, de Suakem, de Cosseïr et de Suez devenaient autant de brèches pour entrer en Égypte par sa partie la plus faible. Il commença donc par entraver sourdement les opérations des Anglais, leur suscitant des ennemis chez les Bédouins et les Abyssiniens. Il refusa le passage à travers l'isthme aux troupes britanniques; en un mot, il en fit assez pour s'en faire des ennemis, et trop peu pour dessiner clairement sa politique. Ces tergiversations ne lui servirent guère. La prise de possession d'Aden vint lui prouver que l'Angleterre ne renonce pas facilement à ses vues.

Afin d'établir une ligne de bateaux à vapeur entre Bombay et Suez, il est nécessaire d'avoir un point de relâche et un magasin de houille aux environs du détroit de Bab-el-Mandel. En 1835, la Compagnie des Indes se décida pour l'île de Socotra, dont la situation offre effectivement de grands avantages. Mais on trouva bientôt que le manque de bons ports rendait la côte de Socotra fort dangereuse pendant les moussons, tandis qu'Aden réunit tous les avantages. C'est une presqu'île tenant à la terre ferme par une langue de sable, basse, étroite, dont une partie est inondée à marée haute. Comme position militaire, Aden ressemble à Gibraltar, excepté que le rocher est encore plus élevé et l'accès plus difficile. L'ancrage y est bon et la rade à l'abri des vents; des sources sortant de la montagne y fournissent de l'eau en abondance.

L'occupation est un fait accompli, et quoi qu'il en soit de la légi-

timité de cette conquête, sur laquelle nous n'avons rien trouvé de bien concluant dans tout ce qui a été officiellement publié, il est certainement préférable de voir cette forteresse naturelle entre les mains d'une nation policée, capable d'en tirer parti, plutôt qu'entre celles de barbares qui l'employaient comme un refuge de pirates.

Méhémet-Ali n'a pas partagé cette opinion. Il a vu le commerce de l'Yemen lui échapper, et il a excité les sheiks bédouins à se ligner pour chasser l'usurpateur étranger. Si l'on avait pu douter un instant de ces menées, toute incertitude devrait cesser aujourd'hui que l'on a vu les sheiks entrer en accommodement aussitôt que les troupes égyptiennes évacuèrent l'Arabie.

Mais ces griefs ne sont encore rien en comparaison de la détention de la flotte turque. La trahison du capitan-pacha a porté le coup le plus fatal à Méhémet-Ali dans l'esprit du cabinet anglais, par le développement qu'elle donne à sa puissance maritime. Depuis cet événement, il a eu à sa disposition vingt vaisseaux de ligne, avec un nombre de frégates plus que proportionné. Si l'on avait eu la certitude que des forces aussi importantes n'eussent jamais été dirigées ni commandées que par des Turcs ou des Égyptiens, le mal n'eût pas été grand. Mais il n'en était pas ainsi. Les liaisons de Méhémet-Ali avec la France sont connues et les dernières événements ont prouvé leur intimité. Armée, marine, administration intérieure, manufactures, tout était organisé en Égypte par des Français, tout y était dirigé par eux. Protégé par les journalistes, prôné par les voyageurs à la mode, Méhémet-Ali était considéré par l'Angleterre plutôt comme un vice-roi français que comme un pacha turc.

Cette alliance tacite menaçait l'Angleterre dans un de ses plus chers intérêts, la suprématie maritime de la Méditerranée. Car si on désire en France que la Méditerranée devienne un lac français, les prétentions de l'Angleterre ne sont pas moindres. Elle possède dans la Méditerranée Gibraltar, Malte et les îles ioniennes. Gibraltar est un vaste camp retranché, servant aussi de dépôt pour ses marchandises. Malte est une forteresse imprenable, le meilleur arsenal militaire du monde entier. Les îles ioniennes, tombées dans la misère et la

Digitized by Google

barbarie sous l'administration vénitienne, commencent aujourd'hui à développer leurs moyens et seront bientôt une source de richesse pour la métropole. Appuyée sur de telles positions, l'Angleterre se regarde comme la maîtresse de la Méditerranée.

Supposons un moment que Méhémet-Ali se fût jeté dans les bras de la France et que le ministère du 1er mars eût voulu franchement le soutenir; que M. Thiers, au lieu d'envoyer des troupes vers la frontière du Nord et de fortifier Paris, eût dirigé rapidement et en secret vers Toulon, les équipages de Brest, de Rochefort, et autant de bons matelots qu'on aurait pu en rassembler dans les autres ports; qu'il eût employé les bateaux à vapeur de guerre et de commerce qui se trouvent à Toulon et à Marseille pour expédier, sans perte de temps, ces hommes sur Alexandrie, où on les eût incorporés dans les équipages égyptiens, en donnant aux vaisseaux des officiers de la marine française pour les commander; que l'amiral français, instruit de ces mouvements, fût venu avec sa flotte à Alexandrie prendre le commandement des forces combinées et faire voile ensuite pour la Syrie à la tête de 40 vaisseaux de ligne; bien certainement on n'eût pas songé à attaquer Beyrout, ni St-Jean d'Acre. Une guerre maritime pouvait s'ensuivre, mais le rôle de Méhémet y eût été tout autre qu'aujourd'hui. On conçoit donc que le fait de la trahison du capitan-pacha ait dû exercer une grande influence sur la politique du gouvernement anglais.

Un autre fait important est venu jeter son poids dans la balance. L'empereur Alexandre disait, en parlant de Constantinople et des Dardanelles: « Puis-je permettre à un autre d'avoir dans sa poche la clef de ma maison? » La clef de la maison du czar ferme aussi une des portes de la maison de son voisin. Le Danube est pour l'Autriche ce que l'Escaut est pour la Belgique. Permettre à la Russie de se rendre maîtresse de la mer Noire, en s'emparant du Bosphore, serait pour l'Autriche se condamner elle-même à une réclusion perpétuelle. L'Autriche a eu de longues hésitations avant de se décider. Elle a longtemps cherché à exercer une influence d'arbitre, elle voulait attirer la solution de la question sous l'influence plus

Digitized by Google

directe de M. de Metternich, au moyen d'un congrès qui se réunirait à Vienne. N'ayant pas pu faire réussir ce terme moyen, vaincue par son intérêt, et probablement par les vives insistances de l'Angleterre, elle s'est enfin résolue à prendre une part active et directe dans la solution de la question égyptienne. Ce changement avait une haute portée pour l'Angleterre. Désormais un nouvel élément entrait dans les affaires de la Turquie et de la Méditerranée, et cet élément avait une affinité évidente avec les intérêts de la Grande-Bretagne. Plus tard on a vu le pavillon autrichien flotter dans la Méditerranée, et un jeune archiduc a combattu en Syrie pour le sultan. Une nouvelle puissance maritime qui s'élève, et la Turquie qui obtient enfin le secours de son protecteur le plus naturel, ce sont là deux grands événements dont le temps ne tardera pas à développer les conséquences. Ce concours, qui lui valait en même temps l'assentiment de la Prusse et l'appui de la diète germanique, a dû singulièrement affermir l'Angleterre dans sa marche. Il faut dire que rarement un cabinet s'est élevé sans troubler la paix de l'Europe à une position aussi brillante. Déjà, avant les derniers événements, l'Angleterre agissait haut la main dans l'affaire turque. Tandis que la Russie s'effaçait, que l'Autriche hésitait, que la France avait une politique sans suite et sans décision, ne sachant pas se prononcer entre l'intérêt anti-russe et l'intérêt anti-anglais, l'Angleterre justifiait par les circonstances un déplacement considérable de forces navales dans la Méditerranée, qui en temps ordinaire eût équivalu à une déclaration de guerre. Sa flotte tenait en échec à la fois Méhémet-Ali, qui n'eût osé sortir d'Alexandrie, et le gouvernement russe, forcé de rester dans l'inaction, tandis que l'Angleterre achevait la conquête du Caboul et se préparait à recueillir un jour sa part dans la succession de Runjet-Sing. Car, il ne faut pas l'oublier, la mer Noire est réellement le point le plus vulnérable de la Russie. Au premier ordre du cabinet anglais, la flotte pouvait remonter le détroit des Dardanelles et le Bosphore, et entrer dans la mer Noire en se faisant remorquer par des bateaux à vapeur. Le sultan n'eût osé faire mine de s'y opposer, car la frégate anglaise

Digitized by Google

stationnée à Thérapia aurait pu, en deux heures, aller incendier Constantinople. Une fois dans la mer Noire, la flotte menaçait à la fois Odessa, Sebastopol, Asof, Tangarog, Nicolaieff, dans leurs chantiers et leurs arsenaux; elle pouvait ruiner l'ouvrage d'un siècle et refouler la Russie par delà l'isthme de Pérécop. Tout, depuis lors, est venu relever encore cette position que l'Angleterre avait prise. Victorieuse en Asie dans sa lutte contre l'influence du cabinet de Saint-Pétersbourg, elle parvient à le rattacher à l'exécution de ses projets dans la Méditerranée, elle triomphe des hésitations de l'Autriche, l'entraîne dans un cercle d'intérêts où son concours actif peut lui devenir si utile, et obtient en même temps l'appui de l'Allemagne. Faut-il s'étonner qu'au milieu de tels succès l'orgueil du cabinet anglais se soit irrité devant les obstacles que la politique décousue du gouvernement français était seule à lui opposer, et qu'appuyé sur le reste de l'Europe, il les ait franchis avec quelque hauteur? Dans l'exécution du traité, le succès a continué de couronner ses plans et de réaliser toutes ses prévisions. M. Thiers est tombé, les chambres françaises ont condamné sa politique, le triomphe des armes anglaises en Syrie a été aussi complet que facile, le prestige de la puissance de Méhémet-Ali s'est écroulé comme un château de cartes; la Russie, qui espérait trouver dans le traité une occasion d'intervenir à main armée à Constantinople, a été cruellement déçue dans son attente; l'influence anglaise s'est rendue pour longtemps prédominante en Turquie; l'Angleterre s'est vengée de Méhémet-Ali, et a par son exemple et par celui de la Turquie appris à l'Orient tout entier ce qu'ont à craindre les ennemis de la puissance britannique, ce que ses amis peuvent espérer.

Ces succès sont grands, plus grands encore peut-être par l'influence qu'ils exerceront en Orient que par celle qu'ils auront sur la politique de l'Europe. Nous ne cherchons pas ici à pénétrer leurs conséquences dans l'avenir; toutefois il est difficile de croire que le rapprochement de l'Angleterre et de la Russie soit durable, et qu'humiliée en Asie, réduite en Turquie à un rôle secondaire et équivoque dans une question qui la touchait de si près, la Russie subisse avec résigna-

Digitized by Google

tion la prépondérance que l'Angleterre a acquise. Il ne paraît pas même impossible qu'un désaccord se manifeste avant que l'affaire d'Égypte fût complétement terminée. Car tout n'est peut-être pas fini dans cette affaire. Un peu plus tôt ou plus tard s'élèvera probablement la question de savoir sur quel pied il sera permis à Méhémet-Ali de gouverner. Sera-t-il un vassal comme le prince de Servie, ou un simple pacha? Pourra-t-il avoir des forces de terre et de mer? Lui sera-t-il permis à l'avenir de s'ériger en puissance maritime et de renouveler le danger auquel l'Angleterre vient d'être exposée? Voilà des questions épineuses sur lesquelles les puissances auront peine à s'entendre, les intérêts de l'Angleterre et de l'Autriche étant opposés à ceux de la Russie. Car la Russie n'est certainement pas d'intention de rendre beaucoup de force à la Turquie, et aujourd'hui elle a reconnu combien peu elle a à craindre de voir la puissance de Méhémet-Ali s'étendre sur Constantinople. Quand il s'agira de régulariser les pouvoirs du pacha d'Égypte, la France et la Russie, étant intéressées toutes deux à contenir l'Égypte comme un point d'opposition, l'une contre l'Angleterre, l'autre contre la Turquie, tendront d'autant plus à se rapprocher que la liaison entre l'Angleterre et l'Autriche deviendra plus intime.

Pour quiconque a suivi avec attention la marche des affaires, les intentions de lord Palmerston à l'égard de Méhémet-Ali paraissent peu douteuses. Il désire le réduire à l'état de pacha ou gouverneur de province, héréditaire si l'on veut, mais soumis entièrement à la Porte, comme les autres pachas, et n'ayant ni flotte ni armée à lui. Cela résulte assez clairement des documents officiels déjà connus.

Le sultan destitue Méhémet-Ali du pachalik d'Égypte. Personne ne doute que cette mesure ne soit prise à l'instigation de lord Ponsonby. La France se récrie, et M. Thiers publie sa note du 8 octobre. Lord Palmerston ne répond pas immédiatement, mais il autorise lord Ponsonby à engager le sultan à *révoquer cette destitution*, pourvu que Méhémet-Ali se soumette immédiatement, et que les trois autres puissances concourent à cette démarche. Rien de tout cela n'arrive encore, et Méhémet-Ali reste provisoirement destitué.

Digitized by Google

Enfin parut la note du 2 novembre, dans laquelle lord Palmerston explique aussi clairement que possible. Le personnage que M. Thiers désignait sous le nom de *vice-roi*, de *prince vassal*, est réduit à de plus simples proportions. Il n'est ni vice-roi, ni prince, ni vassal : il est « un sujet désobéissant (*a disobedient subject*) qui détourne de leur emploi naturel les ressources *militaires et navales* et financières d'une partie de l'empire. Il est un pacha rebelle soumis à toutes sortes d'influences étrangères, etc. »

Cette note du 2 novembre ne dissimule pas les désirs de l'Angleterre. Elle veut en finir une bonne fois et soustraire l'Égypte à l'influence française, ou du moins s'arranger de manière que cette influence ne puisse être dangereuse et que la France ne puisse avoir une seconde fois sous sa main l'Égypte et la Syrie. L'Angleterre parviendra-t-elle à réaliser tous ses vœux ? franchira-t-elle avec le même bonheur les obstacles qui peuvent s'opposer encore à l'accomplissement de ses desseins ? C'est ce que l'avenir peut seul nous apprendre. Dans la soumission du pacha, comme dans la puissance héréditaire qui peut lui être concédée, tout paraît bien vague. Si des conditions doivent s'élever sur les limites de son pouvoir, les occasions n'y feront pas faute.

Ce qui précède était écrit quand nous avons reçu le dernier numéro de la *revue d'Édimbourg*, n° 146, qui contient un article assez développé sur les affaires d'Orient. On sait que cette célèbre revue est écrite aujourd'hui par les amis politiques du ministère anglais, elle a même avec lui des rapports très-intimes puisque le ministre de la guerre, M. Mac-Aulay, est un de ses rédacteurs les plus assidus et les plus distingués. L'importance que les articles politiques de ce recueil empruntent à la position et aux relations de ses rédacteurs nous engage à peser ici ce travail.

L'auteur passe successivement en revue la politique de l'Angleterre, de la France et de la Russie.

Digitized by Google

« L'empire turc, dit-il, s'étend encore sur une partie de l'Europe et sur une partie considérable de l'Asie; son territoire comprend le cours de puissantes rivières et les plus importantes positions maritimes. Il domine la Méditerranée et le golfe Persique, et possède le Tigre et l'Euphrate. Un changement dans sa constitution peut affecter nos intérêts les plus chers. Aussi, nos plus constants efforts se sont-ils dirigés vers sa conservation et son indépendance. Rien n'est plus fatal à un État affaibli, rien ne le conduit à une chute plus certaine, que d'être forcé, au lieu de résister à son ennemi naturel, de se mettre sous la protection et de recevoir les conseils de celui dont il a le plus à craindre. »

Or, c'est la puissance rivale et menaçante de Méhémet qui a jeté la Turquie dans les bras de la Russie. Si aucune puissance n'était intervenue après la bataille de Koniah, Ibrahim serait parvenu jusqu'à Constantinople. Le sultan avait réclamé le secours de l'Angleterre, la Russie avait déclaré qu'elle préférerait notre secours au sien propre, mais que le sultan avait besoin d'être secouru. L'Angleterre avait ses forces engagées ailleurs dans ce moment (au blocus de la Hollande), ou bien ses craintes n'étaient pas assez éveillées. Après la bataille de Koniah, le sultan se tourna vers la Russie. L'Angleterre et la France intervinrent pour éloigner les Russes de Constantinople, et l'arrangement de Kutajeh fut conclu. C'était plutôt une trêve qu'une paix. Au témoignage de M. Guizot, dans un de ses discours, pendant six ans qu'on a vécu sous l'empire de cette convention, la paix fut plus d'une fois menacée par les deux parties, toutes deux désirant de la rompre. Les Russes en se retirant de Constantinople emportèrent le traité d'Unkiar-Skelessi, par lequel les deux cours se promirent assistance mutuelle. L'État qu'on regarde généralement comme le plus grand ennemi de la Turquie, devint son souverain protecteur. Le passage du Bosphore, que la politique de la Porte avait tenu si longtemps fermé aux flottes du Nord, leur était ouvert, par une conséquence très naturelle de la position dans laquelle les circonstances avaient placé le sultan. Le seul moyen de prévenir les suites fatales de cet état de choses, était de maintenir une grande flotte près des Dardanelles. C'est ce que firent la France et l'Angleterre. Ainsi, on voyait d'un côté à Sébastopol et sur la côte de la mer Noire, 20,000 hommes, toujours prêts à être embarqués; dans le golfe de Volo, huit ou dix vaisseaux de guerre toujours prêts à entrer dans le détroit; des deux côtés du Taurus, un armement considérable dans la prévision d'un conflit. Telle était la paix obtenue par l'arrangement de Kutajeh!

Digitized by Google

Ce n'est pas tout. Après avoir forcé la Porte de s'appuyer sur la Russie, Méhémet fut lui-même obligé, pour leur faire face, de chercher appui chez une puissance étrangère, qui fut naturellement la France. D'anciennes idées se réveillèrent en France, et le gouvernement de ce pays commença à concevoir celle d'une puissance maritime dont l'alliance lui serait utile dans la Méditerranée, si elle parvenait à se rendre indépendante, ou dont le territoire pourrait lui revenir un jour, si le possesseur actuel était emporté dans quelque grand bouleversement. En un mot, ce que la Russie était à Constantinople, la France aspirait à le devenir à Alexandrie. Ainsi cette longue côte de la Méditerranée qui s'étend depuis Alexandrie jusqu'à Constantinople, y compris Chypre et Candie qui la dominent, tombait graduellement sous le pouvoir de deux nations européennes, entre lesquelles fut projetée à Erfurt, sur cette base même, une alliance qui a été depuis lors le rêve favori de leurs hommes d'État ambitieux. Ainsi s'élevait une nouvelle puissance mahométane et maritime, une puissance liguée avec un État rival, maîtresse de la route de nos possessions de l'Inde, et pouvant exercer sur une partie des populations que nous y gouvernons, l'influence que lui donneraient ses rapports de religion avec elles.

Il ne faut pas omettre une autre considération importante. Deux maux rongent à l'intérieur l'empire turc. Le premier est le dépérissement de la race belliqueuse campée dans ses contrées, et sur laquelle le caractère particulier de cet empire repose. Le second, c'est l'épuisement des ressources financières. Ces deux maux ont la même cause, de longues et malheureuses guerres qui ont décimé les hommes de race turque, seuls admis dans les armées, et ont amené tous les genres d'abus financiers qui pouvaient remplir momentanément les coffres du gouvernement aux dépens des richesses permanentes du pays. A ces deux maux, il n'y a qu'un remède, la paix, le repos. Or, dans l'arrangement de la question égyptienne cette tranquillité, ce repos était impossible.

Un arrangement immédiat et durable entre les deux parties était donc indispensable à la situation intérieure de la Turquie. Pour délivrer la Turquie des craintes qui l'avaient poussée dans les bras de la Russie, ou pour ôter à l'ambition de la France ses dangers qui consistaient dans la puissance de son protégé, non telle qu'elle se trouvait encore, mais telle qu'elle pouvait devenir un jour, il ne restait d'autre moyen que de réduire considérablement l'influence du pacha, et par conséquent le territoire sur lequel elle se fondait. Ce moyen d'ailleurs

Digitized by Google

était naturellement indiqué par la position même du pacha. Il possédait un grand territoire avec un titre défectueux. Améliorer le titre et diminuer l'étendue de la possession, était un compromis fort naturel. Quel gouverneur turc, même parmi ceux qui ont eu le plus de courage et de bonheur dans la rébellion, a jamais obtenu de tels avantages? En Europe on peut affecter de mépriser la différence qu'il y a entre un pouvoir obtenu à la pointe de l'épée, et un pouvoir héréditaire garanti par le représentant du Prophète. En Orient cette différence est immense; c'est dans les idées de ces pays une prodigieuse élévation, qu'on peut dire qu'au fond du cœur, Méhémet, encore aujourd'hui, s'estime heureux de l'avoir obtenue.

La politique de la France avait un intérêt complexe dans la question: si d'une part la fondation d'une puissance maritime à Alexandrie lui sourisait, il n'en était pas de même du protectorat de la Russie à Constantinople. Elle avait d'ailleurs un grand intérêt à maintenir l'alliance anglaise. Dans cette position, elle avait le choix entre deux politiques: l'une facile, brillante, mais qui nécessitait un sacrifice; l'autre, tortueuse et difficile, mais apprenait à remporter des avantages sur tous les points à la fois, c'est-à-dire, à obtenir en même temps sa part du protectorat de la Turquie, un protectorat exclusif en Égypte, et le maintien de l'alliance anglaise. Le défaut des hommes d'État français est l'inexpérience des affaires. La conséquence de ce défaut est d'ordinaire une confiance inconsidérée dans notre propre force et dans notre habileté. Le cabinet français choisit la voie où il y avait le plus à gagner, mais où assurément aussi il devait risquer davantage.

La France annonça à la Russie sa résolution de passer le détroit des Dardanelles, si les Russes y entraient d'une manière quelconque. Elle écarta le projet d'attaquer Ibrahim, en obtenant de lui qu'il s'arrêtât après sa victoire. Elle s'opposa à la reprise de la flotte, et ajourna la question du démembrement. Le moyen dont elle se servit était de dire à l'Angleterre que la question était Constantinople non à Alexandrie; que toute mesure contre Méhémet serait fatale à la Turquie; la reprise de la flotte amènerait une nouvelle catastrophe de Navarin; réduire Méhémet à l'Égypte, ce serait puissamment aider le Sultan à passer le Taurus, et les troupes russes de Sébastopol à s'embarquer pour Constantinople.

La France voulait donc qu'avant tout on s'entendît sur les mesures propres à protéger en commun Constantinople; elle ne disputait pas d'abord. Elle savait que la Russie s'y refusait à une action commune, que de la naissait que le protectorat ne pressentait pas la catastrophe finale, se terminerait par

des querelles que l'Autriche s'efforcerait de calmer, et que le seul moyen d'éviter une rupture serait de laisser Méhémet en possession de ce qu'il demandait. Mais les projets des hommes rusés sont souvent exposés à des dangers que la ruse a la vue trop courte pour apercevoir.

La Russie, pénétrant sans doute les desseins de la France, résolut d'essayer de s'entendre avec l'Angleterre, et le baron Brunow fut envoyé à Londres. Ici l'écrivain essaie de déterminer la position politique de la Russie à l'égard de l'Angleterre; cette partie de l'article est faible et embarrassée, il est facile de voir qu'on n'y dit pas tout ce qu'on pense. Depuis quelques années, dit l'auteur, il y a eu de la froideur dans les rapports de la Russie et de l'Angleterre. Le refus de recevoir M. Stratford-Canning a commencé cette situation, l'occupation de la Pologne, le traité d'Unkiar-Skelessi, la prise du Vaïen, les intrigues plus récentes d'Hérat et du Caboul, l'ont continuée. La position des deux États est telle en effet qu'il y a toujours entre eux possibilité de voir surgir l'une ou l'autre cause de guerre; mais on ne peut dire qu'aucune cause directe et nécessaire existe réellement. Les Russes cherchent naturellement à faire le commerce de l'Asie centrale; le but est légitime et pacifique; les moyens employés pour y atteindre peuvent, en nuisant à nos possessions de l'Inde et en provoquant une opposition de notre part, conduire à des hostilités. Mais c'est là une pure éventualité; en aucun sens ce n'est un événement certain, ni même probable. Le commerce de la mer Noire est la respiration vitale d'une grande partie des possessions du czar. Les défilés du Bosphore peuvent être appelés les poumons de la Russie méridionale. Pour les empêcher de tomber au pouvoir d'un État hostile ou d'un État puissant, qui ayant les moyens de les fermer en aurait bientôt la volonté, la Russie se déciderait sans aucun doute à la lutte la plus extrême. Il est certain aussi que lorsque ses hommes d'État revent à l'avenir de ce puissant empire, ils peuvent dans un lointain obscur entrevoir pour lui, comme une immense destinée, la possibilité de posséder un jour les clefs de deux mers, le Sund et les Dardanelles. Mais aucun homme sensé ne pense que la réalisation de ces projets fasse partie de la politique actuelle de M. de Nesselrode, ni qu'elle entre jamais dans la politique pratique de ses successeurs, si ce n'est en ce sens que la reine de la Baltique essaierait de régner sur la Méditerranée au moyen du protectorat exclusif de Constantinople, ce qui ne peut plus désormais avoir lieu sans un concours extraordinaire de circonstances impossibles à prévoir. Un tel protectorat, alors même que le protecteur ne presserait pas la catastrophe finale, se terminerait par

la conquête de Constantinople, nous n'en faisons aucun doute. C'est pour cela qu'il est de notre devoir de résister et de protéger de toutes nos forces et de toute notre résolution. Mais si c'est là une des bases de la politique russe, ce n'est pas le but souverain, ni le but absolu qu'elle doive atteindre à tout prix, aussi longtemps du moins que la communication avec la Méditerranée lui sera ouverte. Elle peut au contraire en faire sincèrement et franchement le sacrifice à l'amitié d'un peuple qui, par les relations commerciales qu'il entretient avec elle, a intérêt à sa prospérité intérieure et ne peut s'opposer qu'à son ambition agressive.

Nous espérions de la France qu'elle abandonnerait un intérêt particulier en vue des avantages généraux de notre alliance. Nous ne voyons rien d'extraordinaire à ce que le même sacrifice nous soit offert par le cabinet de St-Pétersbourg. C'est ce qui eut lieu. M. de Brunow promit que le traité d'Unkiar-Skelessi ne serait pas renouvelé, si l'Angleterre et la Russie se mettaient d'accord sur la protection et la défense de la Turquie, et ajouta qu'à l'égard de Méhémet-Ali la Russie adopterait tout arrangement territorial que l'Angleterre jugerait conforme à l'intérêt général, et consentirait à se joindre à nous pour forcer le vice-roi à l'accepter. Cette mission jeta la consternation dans le cabinet de Paris, surtout parce qu'aucune mission semblable n'y était annoncée. Les circonstances devenaient urgentes. Si l'Angleterre et la Russie se mettaient d'accord pour la défense de Constantinople contre Méhémet, la France perdait le terrain sur lequel elle s'était établie jusqu'alors. Le général Sébastiani, qui s'est toujours fait remarquer par son habileté à se tirer avec bonheur des circonstances critiques, comprit cette situation, et de son propre chef il proposa de partager la Syrie entre le sultan et le pacha, suivant une ligne qui passerait entre les environs de Beyrouth et de Damas. L'ambassadeur français avait fait, de son propre mouvement, une proposition qu'il espérait pouvoir être admise; le cabinet français se hâta de la remplacer par une autre qu'il savait devoir être rejetée : celle de conserver héréditairement à Méhémet-Ali l'Égypte et la Syrie, viagèrement Candie, et de ne restituer au sultan que le district d'Adana.

Pendant que les journaux français portaient aux nues cette proposition, la France affectait dans son langage envers les autres puissances la plus grande indifférence pour la cause du pacha; l'investiture héréditaire lui paraissait sans aucune importance, le pouvoir du pacha étant un accident temporel qui n'avait pas de chances de se perpétuer; le seul motif qu'elle alléguait en faveur de sa proposition, c'est que Méhémet-Ali n'en accepterait

l'alliance.

Les autres cabinets résolurent de continuer la négociation.

passivement les résultats de son système de temporisation. Le cabinet anglais donna une grande importance au projet d'une conférence à Constantinople entre le sultan et le pacha. Plusieurs circonstances, disait-il, y étaient favorables. Il y avait à Constantinople un parti considérable fanatique, conduit par la mère du sultan, qui était contraire à toute intervention des infidèles dans les affaires de la Turquie; l'or de Méhémet ne fit pas faute de l'accroître. Redschid Pacha, qui avait favorisé l'alliance européenne et dont l'esprit est éclairé et les vues larges, n'était pas sûr dans ce moment de conserver le pouvoir. Le vieux Kosrew, dans sa longue et cupide administration, s'était fait beaucoup d'ennemis. Les interminables délais des quatre puissances, qui depuis neuf mois ne semblaient pas avoir fait un pas, l'agitation où cet état de choses maintenait les esprits dans la capitale, toutes ces circonstances étaient favorables au succès d'un tel projet. Bientôt en effet on fit des progrès dans cette voie. Kosrew, l'ennemi du pacha, perdit le pouvoir; le parti de la sultane mère accrut son influence, et Méhémet envoya un négociateur à Constantinople pour offrir la restitution de la flotte et conclure le reste de l'arrangement aux meilleurs termes qu'il pourrait obtenir.

M. Thiers s'est cru obligé de nier toute participation de sa part à cette affaire. Et cependant que dit la correspondance dont il a été fait lecture à la chambre des députés? Les instructions de l'agent qu'il envoya immédiatement en Égypte portent : « Puisqu'on a commencé l'arrangement, qu'on le finisse tout de suite. » Il écrit à M. Guizot : « La nouvelle (de cette négociation) sera bientôt connue, même avant huit jours. Dans l'intervalle les Anglais ne pourront rien faire, et nous sommes sûrs qu'ils arriveront trop tard, s'ils veulent écrire à Constantinople. Il importe surtout de ne pas faire connaître cette nouvelle à Londres. » M. Guizot lui écrit de son côté : « La crise est vive ici, mais je crois que nous gagnerons encore du temps. Finissez à Constantinople où l'affaire est pour le moment. »

Sur ces entrefaites, que faisait-on à Londres? Pendant que la France cherchait à temporiser, les autres puissances désiraient amener les affaires à une prompte conclusion. Elles sentaient qu'après s'être interposées entre les parties belligérantes, après s'être chargées de la manière la plus solennelle de l'arrangement et du succès de cette affaire, l'abandonner et la laisser terminer sans elles, serait constater leur impuissance et leur humiliation aux yeux de leurs propres sujets en Europe, et aux yeux des peuples et des gouvernements de l'Orient. Le gouvernement de la Grande-Bretagne peut naturellement et

Digitized by Google

ouvertement se montrer plus susceptible sous ce rapport que les autres puissances, puisqu'à l'intérieur il est responsable de ses actes et qu'en Asie sa puissance dépend en grande partie de la force morale qu'il y a acquise. L'Angleterre, dont l'intérêt était de réduire Méhémet à l'Égypte, fit encore une concession : par la médiation de l'Autriche qui, si la proposition était rejetée, consentait à prendre part à son exécution par la force, elle offrit les termes mêmes du traité du 16 juillet, le pachalic d'Acre, avec la forteresse, pour la vie. Toutes les autres puissances avaient fait des concessions. L'Autriche s'était départie de son premier système de ne prendre aucune part aux mesures de coërcition. L'Angleterre cédait sur le pachalic d'Acre et sur la forteresse considérée comme la clef de la Syrie ; la Russie abandonnait le traité d'Unkiar-Shelessi, le protectorat exclusif de Constantinople. On faisait ces sacrifices à l'intérêt général et à la commune union. La France seule persista à vouloir imposer la loi de sa propre volonté et à ne céder sur rien. Le désir de conserver l'union fit sonder l'ambassadeur français par les ministres d'Autriche et de Russie sur de nouvelles et plus grandes concessions, il s'agissait d'assurer à Méhémet pour sa vie la Syrie tout entière. L'ambassadeur ne pouvait rien répondre, la négociation directe était commencée. On le voit donc, ainsi que M. Thiers nous l'a révélé à la tribune, la cause du traité, c'est que l'intérêt de la France dans cette question n'était pas un intérêt européen, mais un intérêt qui lui était propre à elle seule ; par sa persistance à le défendre, elle se mit en opposition avec l'Europe entière, et força l'Europe à se décider contre elle.

Peut-on blâmer le gouvernement anglais d'avoir signé ce traité ? Tous les essais pour amener la France à la conciliation avaient été inutiles ; jusqu'au dernier moment, elle intriguait contre la cause qu'elle prétendait soutenir. La Grande-Bretagne pouvait-elle dire au négociateur que le sultan venait de lui envoyer : Nous abandonnons votre maître à la Russie, nous rejetons les importantes concessions faites, le sacrifice que fait la Russie, et qui détruit une des causes de guerre qui ont longtemps menacé la paix du monde ; nous renonçons à profiter du bon vouloir et de l'assistance de tous ; nous rompons avec tous ; nous renonçons au grand acte européen qui placerait Constantinople sous la protection de l'Europe, et délivrerait le sultan de ses craintes et de son asservissement ; nous renonçons à tous ces intérêts, plutôt que de contrarier la France dans son désir de fonder un royaume égyptien, royaume hostile à nos intérêts, et dont le projet en France est précisément fondé sur cette hostilité ? nos intérêts, notre honneur nous permettait-il ce langage ?

Digitized by Google

L'auteur examine ensuite si le traité, avant d'être signé, n'eût pas dû être communiqué à la France. Nous l'avouons, dit-il, nous avons cru d'abord qu'ici une faute avait été commise. Mais mieux informé, nous sommes enclin aujourd'hui à juger le fait d'une autre manière. Dans tout le cours de cette négociation, et il nous peine de devoir insister si souvent sur ce point, nous avons vu que le rôle de la France manquait de sincérité. Ce n'est pas d'un seul fait qu'elle s'efforçait de dérober la connaissance à ceux avec qui elle s'était engagée; toute sa conduite était entachée de subterfuge et de réticence. La note du 27 juillet à la main et décorée du titre d'amie du sultan, sa conduite envers lui fut constamment celle d'un ennemi. M. Thiers l'a reconnu : « le pacha, a-t-il dit, savait que nous étions ses protecteurs très ardents. » On s'opposait sous un prétexte à ce qu'on lui fît restituer la flotte; sous d'autres, à ce qu'aucune partie considérable de son territoire lui fût enlevée. Tandis qu'en apparence on négociait avec les puissances, on écrivait que *la négociation réelle était à Constantinople*. Au moment où on voulait être admis à leurs conseils les plus intimes, on recommandait *par dessus tout le secret à l'égard de l'Angleterre*. On rejetait toutes nos propositions. On intriguait ailleurs avec un but tout différent, et on nous cachait ce qui pouvait le contrarier. Dans cette position, le devoir des puissances pouvait certainement être déterminé de la manière suivante : communiquer leurs intentions à la France, pourvu que la France n'acquît point par là les moyens de les traverser; les tenir secrètes pour elle, si on les lui communiquait, ou en compromettait le succès. Le gouvernement anglais pouvait-il ne tenir aucun compte de ce que lui mandaient ses agents, des informations positives qu'il possédait? Supposons le cabinet anglais assemblé, ayant devant lui la lettre dans laquelle M. Guizot disait : « Finissez à Constantinople, où l'affaire est pour le moment, » celle où M. Thiers disait : « Surtout ne faites pas connaître cette affaire à Londres. » Quel est le ministre qui, voyant la France intriguer pour le pacha dont elle ne s'avouait pas l'alliée, et nous cachant ce qui pouvait contrarier les intérêts du pacha, eût pu dire que nous, agissant pour le sultan, avouant son alliance, nous étions tenus de faire à la France des communications qui pouvaient nuire aux intérêts du sultan? Qu'on se le rappelle, c'est dans ce moment qu'on apprit l'insurrection de Syrie, qui, si elle recevait un prompt appui, pouvait être décisive. Il était même possible, si l'insurrection se soutenait, de tout terminer d'un seul coup par l'enlèvement de la flotte. Notre faute à cet égard a été de ne garder le secret ni assez bien ni assez longtemps. Ce qu'on pouvait craindre eut lieu. M. Thiers s'est depuis lors félicité de ce que

Digitized by Google

« par une heureuse circonstance, le télégraphe français avait sauvé la flotte égyptienne. »

Cet article, dont nous ne pouvons offrir ici qu'une analyse fort abrégée, se termine par des paroles de conciliation adressées à la France. Le temps, dit l'auteur, apaise les passions et éclaire le jugement. Nous ne pouvons nous empêcher de croire que les faits qui viennent de s'accomplir ne tarderont pas à être appréciés en France avec plus d'impartialité et de réflexion. Nos voisins verront alors, que bien que l'honneur leur eût permis à eux-mêmes d'agir autrement, nous ne le pouvions point. Ils reconnaîtront que, quoique nous eussions le droit de nous croire offensés en les voyant poursuivre en secret, et pendant l'alliance, un but contraire à nos intérêts, il ne peut y avoir d'offense pour eux dans notre adhésion à un but qui intéresse si puissamment la paix européenne, et que du commencement jusqu'à la fin nous avons ouvertement avoué. Nous ne conservons à leur égard aucune inimitié, quoiqu'ils aient voulu nous nuire, qu'ils ne nous en gardent aucune, parce qu'ils n'y ont pas réussi. Nous accueillerons avec joie leur retour à des sentiments d'amitié, et nous montrerons par notre conduite que nous avons oublié tout ce qui nous a causé des mécomptes et du désagrément. En un mot, nous ferons tout ce que la saine politique, la justice et la bonne foi peuvent exiger de nous, pour maintenir les relations antérieures, convaincus que nous sommes que la paix et l'échange de bons offices entre les deux pays importent au bien-être de l'un et de l'autre, et à celui du monde civilisé tout entier.

LE NOUVEAU ROI DE PRUSSE

LA DIÈTE DE KOENIGSBERG.

On s'est tant préoccupé depuis quelques mois de la question turco-égyptienne et des événements qui s'y rattachent, que d'autres faits importants ont été presque entièrement perdus de vue. L'avénement de Frédéric-Guillaume IV, fait si grave, vu la nature du gouvernement prussien et l'influence qu'y exerce le caractère personnel du monarque, n'a excité qu'un médiocre intérêt. Parmi les circonstances qui ont accompagné le début de son règne, il en est qui ont vivement ému l'Allemagne, et qui sont restées presque ignorées de ce côté du Rhin. De ce nombre sont celles de sa joyeuse entrée à Kœnigsberg et la manière dont la vieille Prusse a salué son avénement.

La monarchie des successeurs du grand Frédéric, telle que la reconstituée, il y a vingt-cinq ans, le congrès de Vienne, comprend dix grandes divisions ou provinces : la Prusse orientale, la Prusse occidentale, la Poméranie, le Brandebourg, le grand-duché de Posen, la Silésie, la Saxe, la Westphalie, le bas Rhin et les trois seigneuries réunies de Clèves, Berg et Juliers. L'accroissement ter-

Digitized by Google

ritorial, obtenu depuis un siècle environ, s'élève au moins à la moitié. Kœnigsberg, à l'extrémité de cette monarchie qui forme un long ruban étendu à travers l'Allemagne, devait s'attendre à ce qu'on lui préférât une localité centrale; aussi, la vieille capitale a été dépouillée au profit de Berlin, et n'a conservé, de son importance passée, que le privilége d'avoir une inauguration particulière. Le gouvernement n'a fait que se conformer à la coutume, en y appelant, pour la prestation de foi et hommage, les représentants des deux Prusses et du grand-duché de Posen.

Les députés de ces provinces, réunis au commencement de septembre dernier, ont eu d'abord à fixer la quotité du *don d'honneur,* souvenir des temps féodaux et des institutions de l'antique Germanie. Deux autres points étaient encore soumis à leur décision : la diète choisirait-elle, comme elle en avait le droit, dans l'état noble, la députation chargée de la représenter à l'inauguration? Demanderait-elle la confirmation de certains priviléges, *l'acte d'assécuration* ordinairement réclamé en semblable occurrence?

La délibération prit un caractère de désintéressement qui rappelle quelques-unes des scènes les plus connues de l'assemblée constituante en France. La noblesse commença par déclarer, d'une voix unanime, qu'elle entendait ne pas se détacher des autres ordres; que la prérogative de représenter seule la nation n'étant plus en harmonie avec les idées actuelles, elle y renonçait. Le tiers-état ne voulut pas rester en arrière de générosité, et ce fut sur la proposition d'un de ses membres, bourgeois de Kœnigsberg, que la diète se décida à ne pas demander le renouvellement de priviléges particuliers, afin de ne pas séparer la cause du pays entier de celle de quelques localités favorisées : elle arrêta qu'une pétition, réclamant l'accomplissement des promesses contenues dans l'ordre de cabinet du 22 mai 1815, serait en son nom présentée au roi.

On sait aussi qu'après les glorieux résultats de la guerre de l'indépendance, l'Allemagne appelait de ses vœux l'établissement d'un système représentatif sagement ordonné, qui, sous plusieurs rapports, n'eût été pour elle qu'un retour à l'ancienne constitution nationale. Déférer à ses désirs, c'était reconnaître les sacrifices qu'elle

Digitized by Google

avait si généreusement faits à la cause commune. Les souverains allemands en appréciaient la convenance, et leurs plénipotentiaires à Vienne furent chargés de décider cette importante question ; ils s'en occupèrent quand vint le moment de discuter l'acte constitutif de la confédération germanique[1].

Parmi les puissances réunies au congrès, la Prusse et le Hanovre se montrèrent les plus chauds partisans du système constitutionnel, qui rencontra des adversaires très-prononcés dans le Wurtemberg et la Bavière. La lutte s'engagea avec assez de vivacité à propos de la rédaction de l'article 13 de l'acte que nous venons de rappeler. La Prusse présentait un projet qui eût rendu obligatoire l'établissement de constitutions représentatives dans tous les États de la confédération ; elle demandait aussi que l'on déterminât certains principes destinés à leur servir de base : participation des chambres à la confection des lois, leur consentement aux impôts, etc. ; elle voulait même que l'existence des constitutions fût garantie par la diète. Le Hanovre et l'Autriche appuyaient ces propositions.

L'opposition du Wurtemberg et surtout celle de la Bavière entraînèrent l'échange de projets et de contre-projets, tellement qu'après plusieurs mois on n'était pas encore convenu d'une rédaction définitive. Dans l'intervalle, Napoléon quitta l'île d'Elbe, et son retour aux Tuileries accéléra la solution : préoccupé de la lutte qui allait se rouvrir, le congrès de Vienne eut hâte de constituer l'Allemagne, et l'article 13 fut adopté comme le désiraient les deux puissances opposantes ; on se contenta de déclarer, d'une manière générale, et en faisant disparaître les expressions impératives du projet prussien, *qu'il y aurait des assemblées d'États dans tous les pays de la confédération*. Il ne fut fait nulle mention des garanties réclamées par les cours de Berlin et de Hanovre[2].

L'ordre de cabinet que Frédéric-Guillaume III publia peu de jours auparavant[3] fut l'expression d'un juste sentiment de reconnais-

[1] La cour de Berlin était représentée à Vienne par deux hommes d'un grand mérite : le prince de Hardenberg et le baron de Humboldt.

[2] L'acte de la constitution fédérative de l'Allemagne est de dix jours antérieur à la bataille de Waterloo ; il porte la date du 8 juin 1815.

[3] Le 22 mai 1815.

sinée pour les populations dévouées qui, aux jours de l'adversité, n'avaient pas séparé leur cause de la sienne; ce fut aussi une protestation tacite contre l'influence qui allait prévaloir dans le congrès. Voici l'analyse de cette disposition souveraine, dont l'exécution est aujourd'hui réclamée : il y aura une représentation nationale; elle sera prise dans le sein des états provinciaux; ces états seront institués dans les parties de la monarchie qui n'en ont pas encore joui; ils seront réorganisés conformément aux besoins de l'époque là où déjà ils existent; les représentants du pays s'assembleront à Berlin; ils participeront au pouvoir législatif en ce qui concerne les impôts ainsi que les droits personnels et la propriété des citoyens; une commission se réunira incessamment pour s'occuper de la rédaction d'une constitution.

De la part du monarque, cette promesse d'introduire le régime constitutionnel dans ses États, n'était pas nouvelle; elle se trouvait déjà dans le rescrit adressé¹ aux habitants du grand-duché de Posen: *Vous participerez, y disait-il, à la constitution que j'ai l'intention d'accorder à mes fidèles sujets. Vos droits personnels et vos propriétés rentreront sous la protection des lois à la délibération desquelles vous serez à l'avenir appelés.*

Tandis que la Prusse n'obtenait qu'une promesse, le système s'établissait dans divers États de l'Allemagne : ici comme charte octroyée, là comme pacte après acceptation de la part des députés du peuple.

Les faits postérieurs sont connus : les souverains, d'abord si favorablement disposés, montrèrent bientôt une vive répugnance pour des institutions dont ils avaient reconnu l'utilité, pour des vœux dont ils avaient encouragé la manifestation. La réaction fut motivée autant par la situation intérieure du pays, que par les événements survenus au dehors. Les imprudentes manifestations d'une jeunesse enthousiaste dont les esprits s'étaient exaltés dans la guerre contre l'étranger, le caractère sérieux que revêtait la lutte ouverte entre les partisans du progrès et ceux du repos, entre le libéralisme et le servilisme, comme disent nos voisins du Nord, firent naître la crainte qu'un développement subit donné aux idées d'émancipation

¹ Le 15 mai 1815.

nalement une perturbation sociale. Les révolutions d'Espagne et d'Italie, au sein de populations pour lesquelles le système représentatif semble être une plante exotique, fournirent un nouvel aliment à la méfiance, et compromirent entièrement les dispositions primitives des cabinets. L'exemple de ce qui se passait dans certains États constitutionnels ne fournit que trop de prétextes à un refus.

Après plusieurs années d'attente, la Prusse en particulier n'était pas plus avancée qu'au lendemain du jour où Frédéric-Guillaume III avait publié son ordre de cabinet. Seulement elle obtint, en 1823, un statut organique des états provinciaux, mais qui limitait leurs attributions de façon à ne plus leur laisser la faculté de contrarier l'exercice du pouvoir souverain.

L'attitude sage et calme de la population prussienne pendant ce dernier quart de siècle, montre bien ce qu'il y a de prudence modérée au fond du caractère allemand; il faut tenir compte aussi de l'affection sincère et respectueuse qu'elle portait au roi défunt, sentiment dont l'influence est souvent si faible dans les monarchies constitutionnelles, mais qui peut inspirer de grands et nobles dévouements. La mort de ce monarque, que les souvenirs des malheurs communs et de la commune délivrance avaient rendu si cher au pays, un nouveau règne, des incertitudes qui accompagnent toujours un tel événement, amenèrent un changement important dans les dispositions des esprits, et expliquent la recrudescence qui se manifesta dans l'opinion libérale.

Ces considérations suffisent pour faire apprécier la haute portée de la décision prise par la diète de Kœnigsberg. L'opinion publique avait jusqu'alors toujours mal accueilli les propositions faites de temps à autre à ce sujet dans les états provinciaux réclamer des garanties contre le pouvoir, semblait un acte d'inconvenante méfiance envers un monarque vénéré. L'attitude de la noblesse et de plusieurs hauts fonctionnaires dut cette fois encourager les partisans de la proposition. On ne pouvait supposer que ce fut chose concertée avec le monarque pour lui fournir une occasion de s'expliquer sur une question qui devait être agitée tôt ou tard. Qu'avait-on à craindre

Digitized by Google

dre, quand on ne faisait que suivre l'impulsion donnée par ceux qu'atteindrait le premier le mécontentement du souverain? Leurs encouragements ne venaient-ils pas confirmer les espérances d'un accueil favorable? Il y avait de quoi entraîner les plus timorés, et on ne s'étonnera pas que la proposition du bourgeois de Kœnigsberg ait été votée à une majorité considérable : quatre-vingt-treize députés contre cinq déclarèrent renoncer, en faveur de *l'intérêt général, à la représentation de quelques états privilégiés, représentation qui se meut difficilement dans ses formes surannées, pour en recevoir une autre qui embrassât le pays entier*; ils suppliaient le roi d'ordonner l'exécution des promesses de 1815.

Le 7 septembre, la diète s'ajourna après avoir pris cette résolution; le 9, elle se réunit de nouveau pour recevoir, dans sa séance de clôture, communication de la réponse à sa demande.

Pendant ces quarante-huit heures, l'anxiété fut grande. Malgré les assurances données par les promoteurs de la démarche, on n'était pas sans inquiétude : on disait que le roi avait mal accueilli la pétition, et que le message de clôture en contiendrait la preuve. Il était notoire aussi que le ministre de l'intérieur, M. Von Rochow, manifestait hautement sa désapprobation; la conduite de la diète ne s'accordait nullement avec ses idées sur les droits des sujets, et il voyait un empiétement coupable, une espèce de manifestation révolutionnaire, dans sa délibération sur un objet qui ne lui était pas soumis par le gouvernement. D'autres personnages élevés en dignité avaient, il est vrai, pris la défense de l'assemblée et de ses intentions.

La minorité, dans laquelle figuraient deux ou trois individus connus par leur adhésion à la fameuse adresse de loyauté au roi de Hanovre, s'enhardit, et fit circuler une contre-pétition qui provoquait le maintien de l'état de choses existant. Cette pièce obtint en dernier résultat 21 signatures; on y lisait les noms de quelques personnes qui avaient voté en faveur de la demande contre laquelle ils venaient réclamer.

Cependant l'assemblée s'était réunie à l'heure indiquée. L'attente, déjà vive, augmenta quand le président de la province, M. Von Schön, qui devait, en qualité de commissaire du gouvernement,

vers la diète, fit annoncer qu'il était en conférence avec le roi. Ce retard devenait un sujet de pénibles réflexions pour ceux qui n'avaient accédé à la proposition qu'avec répugnance et presque malgré eux. L'incertitude dura plus de deux heures encore. Onze heures avaient sonné quand le président parut enfin et donna lecture du message royal, qui fut écouté avec une vive émotion.

La réponse était loin de donner pleine satisfaction à la diète : Frédéric-Guillaume IV expliquait les motifs qui avaient engagé son père à revenir sur les promesses de 1815, et il déclarait sa volonté de continuer le même système ; il croyait, comme le monarque défunt, qu'une représentation par province était d'une utilité plus réelle pour le peuple qu'une représentation générale, ce système, qui avait une base historique dans le sol allemand lui-même, était susceptible d'améliorations, et la diète pouvait mettre une entière confiance dans les intentions du roi.

Chose singulière ! la lecture de ce message fut accueillie par une triple salve d'applaudissements. A la vérité, la forme en était pleine de bienveillance, et donnait, sous ce rapport, un démenti à des bruits répandus peut-être à dessein ; il promettait d'ailleurs une augmentation dans la somme des libertés provinciales, et mettait fin pour tout le monde à une incertitude pénible. L'effet du refus fut encore atténué par les circonstances de la réception faite à la députation qui vint présenter les remercîments de la diète. Loin de désapprouver la demande, le roi s'était étonné que la décision n'eût pas été unanime. A cette occasion, il exposa le caractère des améliorations qu'il projetait, insista sur le peu d'avantages réels que présentaient certaines institutions modernes, entra dans des détails étendus sur la constitution anglaise, et en signala le côté faible, tout en lui reconnaissant le mérite de se rapprocher le plus de l'idéal d'une forme de gouvernement monarchico-populaire. Sur ces questions et sur d'autres qui touchaient aux grands intérêts du pays, le monarque s'exprima avec franchise et cordialité.

L'inauguration se célébra le 10 septembre. Frédéric-Guillaume IV reçut le serment de foi et hommage des représentants des trois provinces, et dans son discours il insista, comme il le fit encore plus tard, lors de son inauguration à Berlin, sur les avantages d'une confiance réciproque. Plus d'un cabinet étranger a dû voir une al-

Digitized by Google

fusion peu flatteuse dans cette phrase : *chez nous, il y a accord entre la tête et les membres, entre le prince et le peuple; il y a partout accord parfait dans les efforts de toutes les classes vers un but élevé, vers le bien-être général dans la fidélité sincère et le vrai libre honneur.*

Les circonstances de l'inauguration de Koenigsberg ont été, pour l'Allemagne entière, un sujet de vive préoccupation. Les esprits marchent vite quand ils sont sur la voie de leurs désirs. L'événement était salué par les uns comme le principe d'une ère nouvelle, et on voulait, en dépit des termes bien précis du rescrit, découvrir une parfaite concordance entre les intentions présumées du roi et les vœux manifestés par la diète; d'autres voyaient, au contraire, dans le message royal, une réprimande justement infligée. Une polémique était engagée, et on pénétra si avant dans le champ des suppositions et des espérances, que le gouvernement crut devoir se prononcer de nouveau : un rescrit adressé de Sans-Souci le 5 octobre dernier, au ministre de l'intérieur, a ordonné la publication des pièces relatives à cette affaire, pour que l'on ait, y est-il dit, à ne pas se tromper sur les intentions du souverain, à ne pas lui supposer la volonté d'exécuter l'ordre de cabinet du 22 mai 1815 dans sa disposition qui promettait à la Prusse une représentation générale. Depuis lors la question n'a éprouvé d'autre modification que la convocation récente des états provinciaux. On croit assez généralement que la session qui va s'ouvrir verra quelque importante communication.

Ce qui s'est passé à la diète de Koenigsberg a fait reconnaître les tendances libérales de la noblesse de l'ancienne Prusse. Dans la portion orientale de la monarchie prussienne, la noblesse est peu fortunée : ses possessions sont en grande partie grevées ou échues à d'autres propriétaires, bourgeois pour la plupart. La aussi l'aristocratie de naissance s'amoindrit chaque jour. Il ne lui reste plus guère que des privilèges honorifiques, peu productifs au fond, et dont le sacrifice devient pour elle un élément de popularité. Sa situation s'améliorerait d'une manière notable, si le système représentatif venait à s'établir, car ses lumières et son influence lui garantissent une large part dans les choix du peuple, et d'ailleurs l'établissement d'une chambre haute lui fournirait le moyen de re-

Digitized by Google

saisir en partie son ancienne position. Il semble en effet hors de doute que Frédéric-Guillaume IV, dans ce cas, organiserait une aristocratie forte et puissante, pour servir de contrepoids à l'élément démocratique; on en a pour garants certaines dispositions récentes et la haute opinion qu'il s'est formée, avec plusieurs de ses conseillers, de la constitution anglaise.

Du reste, on ne doit pas se le dissimuler, il existe en Prusse une forte opposition à l'établissement du régime représentatif. La jeunesse, éprise de la liberté que les chambres constitutionnelles apportent dans la discussion des intérêts nationaux, appelle de ses vœux, il est vrai, l'introduction d'un système semblable. Mais les hommes d'expérience, ceux qui, habitués au maniement des affaires, s'attachent principalement au côté pratique des institutions, y sont très-opposés. La prospérité actuelle de leur pays, l'état florissant des principales branches du revenu public, le rang élevé que la Prusse occupe dans la marche de la civilisation, les inconvénients que le gouvernement représentatif entraîne ailleurs, servent de base à leurs répugnances. Ils croient que la situation intellectuelle du peuple réagit nécessairement sur ses institutions pour corriger ce qu'elles ont de défectueux. Ils font une grande différence entre les monarchies absolues du Midi et celle de la Prusse. Nulle part ils ne voient plus de véritable civilisation que chez eux. Nul gouvernement ne fait plus pour l'instruction du peuple, et surtout du peuple des campagnes. Si l'arme terrible de la presse n'y est pas abandonnée au premier venu, elle est au moins devenue une mesure rémunératoire et d'émulation, c'est-à-dire, que les corps savants, les hommes dont la position sociale offre une garantie suffisante de sagesse et de lumières, peuvent, sans se soumettre à une censure préalable, publier leurs idées, étendre même, en certains cas, leur immunité à d'autres. En général, les antécédents du nouveau monarque, ses promesses solennelles, ses premiers actes, inspirent une grande confiance au pays. La Prusse semble convaincue qu'en exigeant le sacrifice de certaines espérances son gouvernement continuera à marcher avec intelligence et zèle dans la voie du progrès social.

Digitized by Google

LETTRES MÉDICALES SUR L'ITALIE,

PAR J. GUISLAIN,

Professeur à l'université de Gand,
Médecin en chef des établissements d'aliénés de la même ville.

[illegible] physique et moral de l'Italie. — Conditions hygiéniques de [illegible] — [illegible] répandue à cet égard dans le nord. — Direction de la médecine italienne. — État de l'enseignement médical en Belgique. — Jury d'examen. — État des hôpitaux belges. — Améliorations à y introduire. — Situation des aliénés.

L'auteur de cet ouvrage n'a pas pour seul mérite d'être du petit nombre de médecins belges qui écrivent sur leur art. Ses écrits occupent un rang très-distingué dans la science. Ils jouissent d'une haute estime en France et en Allemagne. Son *Traité des phrénopathies*, publié en 1835, a déjà été traduit deux fois en allemand; à Stuttgard[1], avec les notes de Zeller, et à Nurnberg, avec celles de Constatt. Particulièrement livré à l'étude des maladies cérébrales, M. Guislain prend toujours les aliénés pour objet principal de ses travaux. Il ne se contente pas de faire avancer la science de leurs maladies et de leur guérison, il la met en application dans les établissements qu'il dirige à Gand; il s'efforce de réveiller en faveur de ces êtres infortunés toutes les sympathies qui peuvent influer sur l'amélioration de leur sort; il entreprend successivement des voyages en Angleterre, en Allemagne, en Italie, pour s'assurer de l'état de

[1] 1 vol. in-8° avec 32 planches.

la science et de la pratique en ce qui les concerne. A tous ces mérites M. Guislain en ajoute un qui nous touche particulièrement. Ses écrits, qui portent toujours l'empreinte d'un esprit distingué, ont un cachet belge qu'il est impossible de méconnaître. Quand il rend compte de ses voyages, on sent toujours que c'est un Belge qui écrit, c'est l'état de la science et des institutions médicales de la Belgique qui le préoccupe avant tout dans ses recherches; tout en étudiant les autres pays, il conserve à leur égard un remarquable caractère d'indépendance.

La littérature scientifique est une des branches de civilisation dans laquelle nous pensons que la Belgique est appelée à faire le plus de progrès. Mais comme aux autres, il faut à celle-ci une atmosphère favorable à ses développements. L'isolement, l'indifférence du public glacé les travaux de l'intelligence. Quelques natures rares et privilégiées peuvent seules surmonter ces obstacles qui arrêtent et découragent les autres. Il y a en Belgique plusieurs savants qui se livrent à de beaux travaux, mais le pays les ignore. Aucune faveur quelque peu générale n'entoure leurs noms, qui franchissent à peine les limites étroites d'une localité, ou le cercle plus restreint encore des adeptes de la science. Une *revue* comme la nôtre, qui ne s'adresse pas à une classe spéciale de lecteurs, mais à tous ceux qu'intéresse le progrès intellectuel de la Belgique, peut aider à sortir la science de cet isolement si regrettable. Servir en quelque sorte d'intermédiaire entre la science et le pays, élargir à nos savants le cercle de leur public, faire comprendre la valeur générale de leurs travaux même par ceux qui ne peuvent les apprécier dans tous leurs détails, appeler sur leurs efforts cette considération, cette faveur publique qui, en relevant leur carrière, y sèmerait la vie et l'émulation, tels sont les services que la *Revue nationale* voudrait qu'il lui fût donné de rendre en cette matière à la civilisation belge.

La tâche serait facile si tous les livres scientifiques ressemblaient à celui qui nous a inspiré ces réflexions. Car les *Lettres médicales* de M. Guislain tiennent elles-mêmes une espèce de milieu entre la science et la littérature. La partie technique en est spécialement consacrée à une description des hôpitaux et des hospices d'aliénés en Italie. Mais l'auteur la fait précéder de considérations plus générales sur les conditions sanitaires de l'Italie, sur le caractère physique

Digitized by Google

et moral de ses habitants, sur la direction de la médecine italienne; il jette un coup d'œil plein d'intérêt sur l'état de la science médicale en Belgique, sur ses progrès, ses besoins et ceux des institutions qui s'y rapportent. C'est à ces deux dernières parties de l'ouvrage que nous allons faire quelques emprunts. Comme on le verra vers la fin de ces citations, l'auteur pense que la Belgique a trop négligé jusqu'ici de tirer parti de sa position géographique, dans l'intérêt des progrès de la science médicale, et qu'à cet égard elle s'est mise trop exclusivement sous l'influence d'une des civilisations qui l'avoisinent. Ainsi tous les esprits réfléchis que préoccupe l'avenir de notre civilisation nationale arrivent aujourd'hui à la même conclusion, quels que soient leur point de départ et la partie de cette civilisation qu'ils aient spécialement en vue. Cette coïncidence est très-remarquable, et doit mettre sur la voie d'importantes conséquences pratiques pour la direction du mouvement intellectuel.

L'Italie, dit M. Guislain, est un confluent de caractères physiques et moraux divers qui viennent y opérer une fusion réelle. Elle est par sa température un pays méridional; par ses costumes, par ses mœurs, elle présente une nuance levantine fort prononcée; par ses produits végétaux et par ses hommes, elle appartient plus exclusivement à l'Europe. Évidemment, l'Italie est une terre de transition, un lien unissant l'Europe à l'Afrique, à l'Asie, lien rompu, il est vrai, par la mer, mais que cinquante lieues de terrain compléteraient dans le détroit que forme la Sicile avec le sol de l'ancienne Carthage.

La végétation prend en Italie un aspect nouveau : l'élément colorant acquiert plus d'éclat et l'arôme plus de force. Un grand nombre de plantes croissant dans nos jardins sont originaires d'Italie : le maïs employé pour le confectionnement du pain, le mûrier donnant un produit considérable, la vigne par sa qualité et son mode de culture, sont en Italie, à proprement parler, des espèces de transition. Les cotonniers, les grenadiers, les amandiers, les châtaigniers, s'éloignent davantage de la végétation du nord. Ce sont les oliviers, les citronniers, les cédrats, les figuiers, les orangers, le frêne fournissant la manne, qui annoncent un pays méridional. Le médecin y rencontre la plupart des plantes dont il est souvent parlé chez les anciens, et il les y trouve dans toute la force de leur développement. L'euphorbium *antiquarum*, plante égyptienne, y est fort grand. Le romarin, le thym, la sauge, le cyprès, le myrthe, le genévrier, y remplissent l'air de leurs odeurs pénétrantes. Mais ce sont les cactus, croissant presque partout dans les ruines, les aloès avec leurs tiges élancées, couvertes de fleurs et de fruits, les admirables

pins ombellifères, originaires d'Asie, qui donnent à ce pays une face tout expressive et contrastant avec notre végétation du nord. Toutefois, au milieu des terrains jaunes, des montagnes blanches qui donnent à l'Italie un aspect si africain, si asiatique, la rareté des palmiers annonce encore une terre européenne : ces arbres, propres au sol asiatique et africain, ne commencent à se montrer abondants que dans quelques îles de la Méditerranée, voisines du littoral d'Afrique. Au milieu de cette végétation, on rencontre quelques espèces animales qui ne sont propres qu'aux climats chauds; beaucoup d'insectes, la célèbre tarentule, fréquente surtout dans la Calabre, le scorpion d'Europe, qu'on trouve déjà à Rome, une grande quantité de lézards, quelques espèce de serpents; la plupart des poissons et des mollusques de la Méditerranée, et quelques poissons propres à la mer d'Italie.

Au milieu de la population hybride dont les souches ont été fournies par les peuples septentrionaux, on trouve actuellement encore un type d'hommes tenant originairement à l'Italie; tout concourt même à prouver que, en différents points on rencontre encore les descendants de l'ancienne tige pélasgique qui a primitivement habité le littoral napolitain et sicilien, l'Étrurie et le pays des Volsques.

En voyant ces hommes d'antique race, leur front large, leur nez et les proportions sont remarquables, on n'éprouve plus de doute sur leur origine. Le nez n'a pas de creux à sa racine, il est toujours long, droit, presque vertical; sa pointe surbaissée projette sur la lèvre supérieure une ombre forte : ce prolongement de la pointe du nez donne aux narines une direction descendante. La distance du nez au menton est plus courte que chez aucun peuple. Le menton n'est pas large, il offre une légère saillie, tandis que la bouche, ayant de belles proportions, est relevée au milieu et admirablement ouverte. Les yeux sont noirs, grands, ouverts, scintillants, les joues plates, creuses quelquefois, pleines. La tête est osseuse, la poitrine est large, les épaules sont fortes, ainsi que les bras et les jambes. Le ventre est rarement saillant. Dans les villes, ce beau type se perd généralement; les traits sont moins expressifs et les formes moins svelles. La ligne du nez fait en arrière, l'espace sous-nasal s'allonge; là sont des expressions celtiques, germaniques. La tête de Napoléon, si belle, si italienne, n'est, toutefois qu'un type de progression, qu'une variété d'un type plus antique qui se voit encore, avec ses formes classiques et ses souvenirs mythologiques, sur quelques points du sol romain et dans les environs de l'ancienne Parthénope (Naples). A Rome, parmi les transtévérins, il constitue un caractère vraiment frappant. Les traits, les formes imposantes, le maintien romain de ces hommes, en font encore réellement un peuple particulier; et rien n'est frappant comme leur analogie avec les statues antiques et

Digitized by Google

les peintures qui recouvrent actuellement encore les murs de Pompéia. Chose non moins remarquable, c'est que ce même type s'est conservé en Suisse, dans le canton de Bâle surtout, dans le pays de Vaud, même jusque dans l'Alsace : je le trouvai très-prononcé à Mulhouse. Toutefois, dans ces derniers endroits, la peau est moins rembrunie et les cheveux ont perdu la couleur d'ébène des Italiens; la différence porte sur le nez et la forme du menton, et ces caractères sont surtout remarquables chez les hommes, tandis qu'en Italie ils m'ont semblé généralement plus prononcés chez les femmes. — En Sicile, en Sardaigne, ce type pélagique cède à un type plus méridional, à une physionomie plus africaine, plus grossière, plus sauvage. Or, c'est en Toscane et dans les provinces avoisinant les Alpes que l'on retrouve surtout le facies des peuples germaniques. — Au milieu de la population italienne, on rencontre sur différents points le type arabique représenté par les juifs; à Turin, à Livourne, à Rome, à Ancône, à Ferrare, on les trouve en grand nombre. Ils occupent des quartiers séparés et offrent partout la physionomie de leur grande famille; le nez sans creux, sortant directement du front, mais formant une voussure; les sourcils surbaissés, le menton saillant et rétréci, les lèvres fines. Cependant, au fond de leurs traits on retrouve le facies italique : ce sont les juifs, mais il est facile de voir qu'ils n'appartiennent point au nord de l'Europe. J'ai pu faire la même observation en Angleterre, à Londres surtout, où les juifs habitent un quartier spécial. Ils présentent le tempérament de l'Anglais, son aspect général; mais ils offrent aussi l'expression hébraïque, le nez de leur race. Tel est aussi le cas des juifs hollandais.

Parmi les richesses qui rappellent l'époque brillante de la renaissance, ce qui frappe en Italie, ce berceau des sciences et des arts, c'est je ne sais quel aspect étrange, annonçant presque une absence de faste moderne et d'éclat plébéien. C'est même sur plusieurs points un air de dénuement au milieu des pompeux édifices qui couvrent la surface de ce pays, où tout rappelle le plus souvent la fortune passée de quelques castes.

Les villages, les villettes plus populeuses, mais plus rares et moins rustiques que les nôtres, annoncent généralement moins d'ordre, moins de propreté et moins d'aisance. Presque partout le long des routes, on cherche en vain nos chaumières, nos petites fermes, nos maisons de campagne. Dans les provinces mêmes où la terre est le mieux cultivée, on ne rencontre guère nos petits jardins et nos mille précautions pour garantir nos plantes et nos arbres de l'inclémence des saisons (ce qui fait que les fruits sont, en Italie, moins bons qu'on ne serait porté à le croire). — Dans les villes, dans celles même qui sont les plus grandes, les regards ne sont pas attirés par l'expression d'une aisance populaire : généralement les maisons n'y ont pas cet air de propreté

qu'elles ont chez nous; elles sont mal badigeonnées, les portes, les fenêtres y sont mal peintes et desséchées par une chaleur continuelle; rarement on trouve dans les boutiques de vastes étalages; on n'y voit presque jamais de ces vitrines encombrées de marchandises, de massifs d'or, d'argent et de pierres précieuses, indiquant les valeurs considérables, les superbes travaux des boutiques de Londres et de Paris[1]. On n'y retrouve pas nos restaurants élégants, nos somptueux cafés[2], nos enseignes formidables, nos immenses glaces et nos grotesques affiches, expressions charlatanesques de nos mœurs modernes; généralement on y dîne à midi, à une heure, on soupe le soir après l'angelus. Les rues sont mal éclairées, les soirées ne sont pas animées, elles sont tristes à un haut point; on y cherche en vain cette vie vespérale qui agite nos cabarets, nos estaminets. L'intérieur des maisons est pourtant en général bien clos, bien éclairé le soir par des lampes à huile projetant une lumière indécise qui inspire la mélancolie. Il règne partout une grande simplicité dans l'ameublement, on y trouve moins souvent les riches tentures de nos jeux de goût; chez les familles opulentes mêmes, on rencontre peu de meubles choisis et travaillés avec soin. L'uniformité dans les habillements, annonçant chez nous l'empire des modes, ne semble même pas avoir pris de fortes racines en Italie, du moins dans les provinces méridionales. Tout porte dans ce pays, et dans des proportions croissantes à mesure qu'on s'éloigne du nord, comme en Suisse, en Hollande, en Écosse, un air de clôture qui s'annonce dans le geste, le costume, les habitudes et les coutumes; tout y rappelle des temps passés, et nos pères seuls n'y chercheraient peut-être pas ce que nous voudrions y trouver aujourd'hui, le faciès des nouvelles générations du siècle présent. Les expressions des choses, fort énergiques dans le cœur de l'Italie, permettent à l'étranger de saisir presque au premier instant les caractères du peuple; la conversation la plus intime, les renseignements les plus nombreux, la lecture de bien des livres, ne parleraient pas à l'attention comme ce langage objectif.

Ce qu'on ne trouve pas généralement en Italie, c'est la physionomie expressive de notre industrie moderne, avec son luxe, ses exigences et ses prodigalités, le bruit de ses machines, de ses roues, de sa fumée, le tumulte de ses ouvriers. Dans les ports de mer, il règne une certaine activité commerciale, à laquelle toutefois l'intérieur du pays ne profite qu'en de très-faibles propor-

[1] Livourne fait exception : on y trouve un superbe magasin de marchandises chinoises et un magnifique dépôt d'albâtre. Florence, Milan, Turin, ont quelques belles boutiques.

[2] On peut excepter le café Pedrocci à Padoue, le café de la place St-Charles à Turin. Le café Ruspoli, à Rome, est passable.

Digitized by Google

tions. Sur quelques points, on trouve des fabriques de soie, d'objets en fer, des manufactures de drap, etc.[1] Mais elles ne se présentent que comme des exceptions. Ce n'est plus aujourd'hui comme aux jours prospères des républiques, où le marchand occupait en Italie des palais somptueux.

Il y a dans la tournure et les habitudes du peuple italien un ensemble qui frappe et que l'étranger sent, mais qu'il éprouve de la peine à définir au premier aperçu. Ce caractère local qui ne s'annonce pas d'abord dans la haute Italie, devient de plus en plus saillant à mesure qu'on s'éloigne de ses limites septentrionales. Les masses y gagnent des allures au milieu desquelles préludent les mœurs du Levant.

Ainsi, il est facile de voir, dès qu'on arrive dans les provinces méridionales de l'Italie, que le caractère sérieux des nations germaniques n'y a point établi son empire. Rien ne ressemble en Italie à l'amour-propre intelligent des Français, rien n'y ressemble non plus à l'énergique mais cruelle ambition de l'Espagnol, comme rien n'y ressemble aux allures, à l'indépendance et à la fierté extatique de l'Anglais. — Rien n'annonce sur la plupart des points en Italie une nationalité réactionnaire; l'Italien est fortement comprimé dans ses tendances politiques; il ne vante point ses institutions gouvernementales (excepté en Toscane, où le peuple paraît sincèrement attaché au souverain, du moins en ce moment); il ne parle avec orgueil que de ses ancêtres, de ses ruines et de ses monuments. On aime à voir la joie expansive qu'il éprouve à réciter les grandeurs passées de sa nation; il met dans la balance des importances nationales, ses statues, ses tableaux, son histoire. Excepté cette classe brave et généreuse qui médite la régénération d'une Italie libre et policée, le peuple vit presque au-dehors des mœurs et des idées dominantes de ses voisins. Vraiment, c'est une chose frappante que le peu de sympathie que montre la nation italienne pour les Français ainsi que les Allemands, ses plus proches voisins. Dans les écoles, dans les colléges, il y a négligence pour tout ce qui tient à la culture de la langue française, qui cependant a fourni la moitié des éléments de l'idiome italien. Dans les universités, il n'y a nulle part de chaire pour la littérature française (et l'on s'explique d'autant moins cet éloignement, que la littérature italienne est fort goûtée en France). Dans les spectacles, ni vaudeville, ni comédie, ni opéra,

[1] Les tendances industrielles se rapportent en Italie à la fabrication des soieries, des damas, des velours, des tapis, des draps; à des travaux en marbre, pierre, bois, cire, coraux, mosaïques et lave des terrains volcaniques; à la fabrication des porcelaines, des fleurs artificielles, des chapeaux de paille, des cordes de boyaux, des instruments de musique, des drogues pharmaceutiques, et des bijouteries, etc.

Digitized by Google

français, et partout dans les masses répulsion forte, mais cachée, pour tout ce qui sent l'influence allemande. S'il était possible de trouver les sympathies du peuple italien, je crois qu'il faudrait tenter la comparaison avec les Anglais, mais par cela seul qu'ils jettent leur or au milieu des populations pauvres de l'Italie. Il est toutefois juste de dire que les hommes éclairés de toutes les classes (et ils sont en Italie au moins aussi nombreux qu'ailleurs), ont su dans ce pays vaincre les préjugés et se mettre au-dessus de ces répugnances; mais entre le peuple proprement dit, et les classes supérieures de la société, il y a une distance énorme. Ce qui distingue surtout ces dernières, c'est leur haute philanthropie, cette charité touchante qui a créé en Italie ces immenses établissements de bienfaisance que l'on ne retrouve plus dans aucun pays du monde. La classe des commerçants et le clergé ont toujours été les plus fermes appuis de ces institutions. Des villes se distinguent par leur attachement aux nations policées et savantes; les sciences et les arts sont partout cultivés avec un rare succès : Bologne doit surtout être citée. A Turin, ville grave et savante, des langues étrangères sont en usage. A Milan, on trouve les mœurs françaises; les savants parlent français, quelques-uns sont familiers avec la langue anglaise, d'autres sont plus ou moins au courant de la littérature allemande. — Mais pourquoi exiger du peuple italien qu'il se familiarise avec les vocalisations dures de nos langues du nord, lui qui parle la langue la plus mélodieuse du monde!

Les dernières classes du peuple, en général, sont partout pauvres et dans l'ignorance. Partout la première éducation sociale, intellectuelle et morale manque dans toutes les forces de l'expression; elle est nulle, absolument nulle, sur plusieurs points; c'est un fait dont tous ceux qui ont visité l'Italie ont pu se convaincre et qui est confirmé par les hommes instruits, même par ceux qui l'habitent. Il est vrai, les divers gouvernements de ce pays ont organisé sur plusieurs points des établissements considérables, où les pauvres et surtout les orphelins reçoivent une bonne instruction et une éducation artistique: ce sont des institutions qui honorent infiniment l'Italie. C'est en Toscane surtout que l'instruction publique a fait des progrès en se répandant jusque dans les classes les plus pauvres. — Aux yeux de l'étranger, l'homme du peuple, malgré sa belle langue, ses chants harmonieux, ses improvisations spirituelles et ses danses champêtres, offre quelque chose d'inculte dans le caractère, d'épais dans l'expression, de sauvage dans le regard et les allures, qui rappelle des temps déjà bien loin de nous. Toutefois sa finesse d'instinct, sa candide prudence, sa timidité même, sont passées en proverbe; et malgré cette absence d'instruction, malgré une nonchalance, une inertie, une insouciance à laquelle conduit un climat continuellement chaud, et une monotonie, une uniformité

Digitized by Google

dans les masses. L'Italien est doué d'une intelligence, d'une vivacité, d'une mobilité d'esprit qui frappe tout le monde : c'est là le dernier débris moral qui lui reste de sa grandeur passée. La pénétration de l'homme du peuple et du campagnard même est remarquable, leur physionomie, leurs traits mobiles et prononcés, expriment toujours une attention forte et un intérêt profond, surtout lorsqu'ils écoutent. Partout l'imagination s'associe avec des facultés étonnantes ; elle dispose essentiellement les habitants de ce pays aux exagérations poétiques de toute nature, surtout dans ce qui a trait aux beautés de leur pays, et cette faculté mentale s'est toujours exhalée par les arts et les sciences. C'est elle qui a élevé ces grands palais, ces superbes églises qui tapissent le sol italique ; c'est elle qui inspire, aujourd'hui encore, ces belles idées musicales goûtées dans toutes les parties du monde. C'est l'amour du beau qui a formé en Italie ces magnifiques collections admirées de tous ceux qui les visitent. Non, aucune nation, comparativement aux masses et aux circonstances, n'a produit tant de grandeurs que ce peuple enthousiaste.

Croirait-on qu'avec une telle prédominance intellectuelle, le peuple italien soit moins sujet à une genre de maladie qui prend, en ce moment actuel, une si forte extension parmi les nations placées sous l'influence de la civilisation moderne ? c'est ce que du moins l'observation constate. Or, l'aliénation mentale est une maladie plus rare en Italie qu'en Allemagne, en France, en Belgique, en Hollande et en Angleterre.

M. Bricheau de Boismont a, le premier, fait respecter la disproportion entre le nombre des aliénés observés en Italie, et celui des pays connus pour leurs tendances sociales. Toute l'Italie réunie, à l'exception des îles, d'après un calcul fait par lui, donne une population de 16,789,000 habitants, sur laquelle on compte 3,441 aliénés, renfermés dans des établissements publics ou privés : ce qui fait un aliéné sur 4,879 habitants. D'après un calcul de M. Esquirol, fait en 1834, il y aurait en Italie 1 aliéné sur 5,785 habitants, tandis qu'en Angleterre, en Belgique, en France, en Allemagne, on en compterait 1 sur 1,000 habitants, et, selon les calculs récents de Friedorich, 1 sur 900. En Belgique, sur 4,000,000 d'habitants, on compte près de 2,000 aliénés ; la province de la Flandre Occidentale présente même 3 aliénés sur 1,000 habitants, tandis qu'il n'y a dans le royaume de Naples, non compris les îles, que 800 aliénés sur une population de 6,729,000 habitants.

L'auteur fait des observations très intéressantes sur les conditions hygiéniques de l'Italie. Il fait surtout ressortir les funestes effets des changements de température si brusques et si fréquents sur toute la surface de l'Italie, et l'influence générale de l'atmosphère sur divers organes et sur les systèmes nerveux et biliaire.

Digitized by Google

« De ce que nous venons de dire, ajoute-t-il, nous pouvons conclure, sans en vouloir exagérer les conséquences logiques, que l'Italie n'offre point les qualités hygiéniques qu'une croyance vulgaire lui accorde cependant partout. Je m'y suis trouvé souvent en rapport avec des malades étrangers à ce pays. Dans les voitures, sur les bateaux, dans les hôtels, partout j'ai rencontré des voyageurs types, des personnes maigres, pâles, toussant beaucoup, ne mangeant presque pas, ne buvant que de l'eau ou du thé. Ces personnes venaient chercher en Italie un remède à leurs maux. J'en ai vu d'autres qui se hâtaient de quitter ce pays, parce qu'elles y avaient perdu une santé robuste, et je puis assurer que parmi les impressions que j'y ai reçues, celle que j'éprouvai à la vue de ces êtres malades ne fut pas la moins profonde. Parmi les artistes surtout qui sont forcés de parcourir les lieux malsains, j'ai trouvé beaucoup de constitutions délabrées. »

Ce n'est pas la première fois qu'on attire l'attention sur cette habitude d'envoyer les malades et surtout les poitrinaires au-delà des Alpes. Le docteur Morgan, dans sa notice sur l'Italie, ne craint pas de dire qu'il y a peu de climats moins convenables pour une personne malade. C'est avec de justes motifs que M. Requin dit, dans une notice sur Naples, insérée dans la *Gazette médicale* : « Que l'atmosphère de cette ville peut paraître plus funeste que les brouillards de la Seine et de la Tamise, aux individus tuberculeux qui forment, dit-il, la grande majorité du cortége envoyé en Italie par ordre de la faculté. » Et il est dit dans le *Bulletin général de thérapeutique*, que M. Journé a prouvé, par des données statistiques, faites dans les hôpitaux de différentes villes, telles que Florence, Rome et Naples, que la phthisie y exerce au moins d'aussi grands ravages qu'en d'autres climats. On en peut facilement concevoir, et nous en avons fait la remarque, combien doit être pernicieuse l'action d'un air vif et chaud sur des poumons déjà enflammés; les variations atmosphériques qu'on éprouve dans ce pays exigent d'ailleurs des précautions continuelles. Il est donc évident qu'on s'est trompé sur le compte de ce pays, qu'on a confondu ses dispositions hygiéniques avec l'éclat de son ciel, la beauté de ses sites et l'aspect de son sol. Malgré le sentiment exprimé par des médecins que nous venons de citer, peu de personnes connaissent l'Italie sous le rapport hygiénique. Mon but, dans les considérations qui précèdent, a été de contribuer pour ma part à éclairer sur un tel sujet l'opinion des hommes de l'art, et ceux du nord de l'Europe principalement.

« Passant à l'influence que les conditions hygiéniques du pays ont dû exercer sur les doctrines médicales créées en Italie, de prime abord, dit M. Guislain, on voit comment Rasori a dû arriver à l'idée de ses contro-stimulants et de sa théorie sur l'inflammation. Rasori a fait en partie ses études en Angle-

Digitized by Google

terre, il a dû mieux que tout autre apprécier le système de Brown dans ses applications aux différents climats; il a dû voir combien l'emploi presque continuel des remèdes toniques et stimulants doit conduire à des conséquences funestes dans un pays comme l'Italie, où les organismes réagissent si promptement et si violemment. — On sait avec quel enthousiasme la *dottrina nuova* fut accueillie et quels furent les efforts de Tommasini pour la perfectionner et la propager. Professeur de clinique d'abord à Pavie, ensuite à Bologne (actuellement à Parme), il se créa de nombreux partisans parmi ses élèves, en même temps que par ses relations et ses volumineux ouvrages il contribua à faire connaître la doctrine à l'étranger. En parcourant l'Italie, j'ai vu en quelques occasions l'application de ce système à des cas pratiques; il m'est arrivé d'entendre recommander le café, le thé, la digitale, l'acide prussique, dans des maladies inflammatoires. C'est que « les vertus des médicaments diffèrent suivant les doses auxquelles on les prescrit, ce qui fait qu'à telle dose ils peuvent être stimulants, à telle autre sédatifs. » Cependant, à en juger par ce que j'ai vu, j'ai pu m'assurer qu'en pratique la doctrine des contro-stimulants ne dévie pas tant de la route ordinaire qu'on serait porté à le croire au premier aperçu; au point que plus d'une fois j'ai été tenté de ne voir dans le système, du moins dans ce qu'il a de radical, qu'une métamorphose de mots. C'est ainsi que le thé, le café, considérés comme contro-stimulants, parce qu'ils neutralisent l'action stimulante de l'opium, ne peuvent avoir, donnés dans les maladies inflammatoires, rien de bien réellement malfaisant, quand on les fait précéder par deux ou trois copieuses saignées et un régime sévère : et c'est ce qui se pratique le plus souvent. Je garderai toutefois de comprendre dans ces observations critiques ce que l'expérience prouve sur l'emploi des antimoniaux, dont l'efficacité dans les inflammations pectorales et musculaires peut être enregistrée comme une vérité pratique d'une immense portée. — Celui qui croirait la doctrine en question généralement répandue en Italie se tromperait fortement; j'ai pu m'assurer que même les partisans exclusifs en sont généralement rares; d'ailleurs, les médecins italiens ont vivement attaqué la doctrine. Cependant cette terre classique du génie et de l'enthousiasme a des adeptes pour tous les systèmes du jour. J'ai entendu plaider la cause de Broussais avec cette chaleur, cette conviction, cette exclusivité qui caractérise les apôtres de sa croyance; j'ai trouvé aux deux confins du pays des adhérents non moins passionnés de la doctrine de Hahnemann, qui a été attaquée toutefois par le Dr Pavini de Naples. C'est dans le rayon de Bologne et en Lombardie que les termes et les formules de la doctrine des diathèses et des contro-stimulants ont le plus souvent retenti à mes oreilles; mais, en général, les hommes d'un certain âge

Digitized by Google

et formés à la pratique ne se prononcent guère sur la valeur de ce système. Valentin a fait une remarque semblable : « Aujourd'hui, dit-il, le système des contro-stimulants s'y est introduit et a envahi la tête de la plupart des jeunes adeptes et des journalistes. Les anciens praticiens observent et restent dans un sage éclectisme. » Ce médecin voyageur a presque partout rencontré dans les endroits qu'il a visités en Italie, une médecine d'observation, à une époque où la France était sous le vertige des idées les plus exclusives (1820-1824). J'aime à le dire, nulle part, abstraction faite des petites répulsions scientifiques et personnelles, je n'ai rencontré moins d'hommes à préjugés qu'en Italie, et nulle part peut-être la médecine d'observation ne trouve de défenseurs plus zélés et plus nombreux. Plus d'une fois le langage de l'ancienne et bonne école a réveillé mes sympathies. On peut le dire, l'Italie, pleine de vénération pour les grandeurs antiques, a su conserver intact son respect pour le dépôt sacré que nous a légué une expérience de vingt-deux siècles. Il m'a été facile de m'assurer que Baglivi, ce clairvoyant médecin, a laissé de fortes traces en Italie; ce que ce sage observateur dit des crises, me fut répété en certain endroit, où l'on m'assura que ces efforts conservateurs de l'organisme s'observent plus souvent dans les climats chauds où l'air est pur, que dans les pays où l'atmosphère est froide et brumeuse; l'on conçoit ainsi pourquoi Hippocrate aurait eu souvent occasion d'observer les efforts critiques en Grèce et en Orient, tandis que ces phénomènes seraient rares dans le nord.

J'ai trouvé la pratique médicale très-variée dans les prescriptions. Il est évident que là toute l'attention du médecin ne s'absorbe point dans la considération des lésions organiques : c'est le résultat des moyens employés, un sage empirisme, qui perce dans tous les ouvrages réellement pratiques publiés en Italie. Sous le rapport des moyens employés, la pratique médicale des médecins italiens a de l'analogie avec celle des Allemands, mais la marche de voir des Italiens est moins minutieuse. On voit avec satisfaction l'attention continuelle qu'ils prêtent aux variations thermométriques et barométriques, aux influences météoriques et épidémiques, et sous ce rapport ils sont excellents nosographes. C'est ainsi qu'on les voit presque partout entrer dans de grands détails sur l'état de l'atmosphère : leurs ouvrages d'ailleurs en font foi; et, n'étudiant que cet objet, je forme plutôt mon opinion sur ce que j'en ai lu, que sur ce que j'en ai appris sur les lieux; il y aurait d'ailleurs une présomptueuse légèreté à vouloir juger les tendances scientifiques d'un peuple, par des conversations ou quelques informations particulières.

La marche des esprits médicaux tend en Italie vers la médecine d'observation. Les médecins de ce pays sont généralement vitalistes, généralement ils connaissent bien les différentes modifications de l'organisme vivant; aussi ils

Digitized by Google

tout moment mettent-ils la *vitalité* en avant dans l'explication des phénomènes morbides. C'est dans le traitement des maladies nées sous des influences locales, surtout dans celui des fièvres intermittentes compliquées d'inflammations viscérales, qu'on peut apprécier leur sagacité et leur réserve dans l'emploi des saignées, comme dans celui du fébrifuge, que commandent souvent de violentes inflammations pectorales, compliquées de fièvres intermittentes devenues continues en peu de temps.

Je ne puis non plus passer sous silence la tendance des esprits en Italie, pour peu que j'ai pu la saisir, dans l'appréciation des fièvres dites typhoïdes et putrides, tendance peu conforme généralement à ce qu'on voit en France et dans les provinces méridionales de la Belgique. Les fièvre typhoïdes y ont conservé leur nom; elles ne sont guère envisagées, chez la plupart des médecins de ce pays, comme des irritations intestinales, des affections glandulaires des voies gastriques : on trouve dans ces affections une diathèse, une condition morbide générale, inconnue le plus souvent dans sa nature, mais exigeant un traitement spécial.

C'est en rentrant en Belgique que l'auteur, après avoir étudié la science médicale et les institutions charitables de l'Italie, jette un coup d'œil sur l'état de cette science et de ces établissements en Belgique.

Je rentrai en Belgique par Liége.

Ce fut avec émotion que je revis nos champs fertiles, nos voies de communication et nos fermes, que nulle part, excepté en Angleterre, je n'ai trouvées aussi nombreuses et aussi variées.

Nos populations villageoises, franches et fortes, me semblaient plus compactes que jamais; nulle part je n'avais trouvé tant de villages, de villettes, de grandes villes, accumulés sur une surface territoriale aussi rétrécie que la nôtre. Cette fois-ci les allures de nos populations m'apparaissaient caractéristiques. En effet, elles présentent une expression physionomique, une préoccupation mentale qui est à elles, un enjouement qui les rapproche tant soit peu du caractère français, mais qui les isole entièrement de l'Anglais, quoiqu'elles aient ses tendances industrielles et son tempérament physique. Notre peuple présente de plus une originalité, une étourderie, une brusquerie normande que l'on ne retrouve guère en dehors de la Belgique, et principalement des Flandres; caractère parfois burlesque, que deux grands peintres de mœurs, Teniers sur ses toiles, et Victor Hugo dans sa Notre-Dame, ont reproduit avec une vérité frappante.

Digitized by Google

Dans les lieux que je venais de visiter, j'avais trouvé sur bien des points mon pays noblement représenté par des artistes d'un haut mérite. Bien des fois mon amour national s'était enflammé à l'aspect des nombreux tableaux appartenant à cette école flamande dont les produits sont recherchés et admirés chez tous les peuples civilisés. Cette sève divine du génie de l'artiste, cet éclat du coloris, ce sentiment des convenances naturelles, se trouvent chez tous les peintres belges. C'est une chose bien extraordinaire que ces travaux artistiques chez un peuple où la lumière du jour est si peu favorable à l'effet des images: cette aptitude ne saurait dépendre d'un tempérament particulier et d'une disposition spéciale du climat; car l'Anglais, qui, sous le rapport de l'organisation corporelle et des influences atmosphériques, se trouve placé dans une position identique au Belge, offre cependant beaucoup moins de dispositions heureuses pour tout ce qui tient à la culture des beaux-arts. — J'appris avec joie, à mon retour dans le pays, la résolution prise par les villes d'Anvers et de Liége d'ériger des monuments considérables, l'une à la mémoire de Rubens, l'autre à celle de Grétry, en attendant que Van Eyck, inventeur de la peinture à l'huile, que Van Dyck, que Teniers, que Crayer, que Juste-Lipse, que Simon De Stevin, créateur du calcul décimal, reçoivent pareil hommage à côté de nos grands capitaines, de nos grands hommes d'état. Cette expression de la reconnaissance publique pour les hommes qui ont illustré le pays, est une chose qui manque généralement en Belgique : longtemps traitée comme peuple conquis, elle apprit insensiblement à plier les genoux devant des maîtres étrangers et à oublier l'hommage qu'elle devait au souvenir de ses pères. Après avoir parcouru l'Italie, où la mémoire des hommes distingués est entourée d'un respect inouï, il devait m'être pénible de voir que le grand VÉSALE, le *père des anatomistes*, n'avait point de monument dans sa ville natale. En vain cherche-t-on une statue, un buste érigé en l'honneur de VAN HELMONT, le fondateur du *vitalisme*, tandis que la ville de Gand s'est acquittée d'une noble dette en consacrant un beau cénotaphe à PALFYN, l'inventeur du forceps. Il est temps que la Belgique témoigne de sa gratitude envers JEAN DE SAINT-AMAND, VAN LOM et WIER, placés au rang des médecins les plus remarquables de leur époque; envers DODOENS, naturaliste célèbre et grand médecin; envers VERHEYEN, anatomiste distingué, et VAN DEN SPIEGHEL qui, comme Vésale, appartient en même temps à la Belgique et à l'Italie.

Depuis la suppression de l'université de Louvain, effectuée lors de l'invasion des Français dans notre pays, les études médicales avaient reçu un échec considérable, réparé sous le régime hollandais par la création de trois universités. Depuis les derniers événements politiques, le haut enseignement a subi des

Digitized by Google

réformes heureuses, qui répondent aux exigences de l'époque, et parmi lesquelles la plus importante est, sans contredit, l'installation d'un jury d'examen, qui exerce sur les études une influence puissante en leur donnant une extension qu'elles n'avaient pas auparavant, tout en forçant la jeunesse au travail. Cette institution, insurmontable barrière contre l'ignorance, ne manquera pas de peupler le pays d'hommes instruits : toutefois son organisation laisse beaucoup à désirer et subira sans doute d'importants changements; car aussi longtemps que des corps savants ne seront pas appelés à présenter les membres dont le jury se compose, on devra s'attendre à des résultats défectueux. L'esprit de rivalité, la camaraderie politique, auront toujours une pénible influence sur le sort des récipiendaires, aussi longtemps qu'on laissera aux chambres le soin de nommer les membres du jury; car l'expérience a déjà prouvé que des éléments discordants ont réellement nui à la marche des études et jeté l'alarme parmi nos populations studieuses. Aussi voyons-nous rarement dans ce jury les hommes occuper la place à laquelle les appellent leurs spécialités et leurs tendances scientifiques.

Les études médicales ont fait de grands progrès dans le pays, et l'attention se porte plus que jamais sur les influences locales et les modifications qu'elles apportent dans le traitement des maladies. Les différentes sociétés médicales qui se sont formées depuis peu, leurs écrits empreints d'un caractère local, ont le plus efficacement contribué à établir ces excellentes dispositions. Il n'y a guère longtemps encore que les médecins belges montraient une insurmontable indifférence pour les publications médicales; mais depuis la création de ces sociétés, et surtout depuis la publication de leurs travaux, une effervescence littéraire s'est emparée des esprits, et depuis quelque temps, des écrits remarquables ont été mis au jour par ces associations. Cette heureuse tendance entretient un louable zèle parmi les hommes de l'art du pays et les met, ce qui plus est, en relations scientifiques avec les nations étrangères ; et sous ce rapport, la Belgique a obtenu des résultats on ne peut plus satisfaisants. Le gouvernement, en provoquant la publication des pièces émanées des commissions médicales, seconde puissamment les vues des hommes de science; car il est facile de prévoir combien cette mesure est de nature à stimuler le zèle des membres de ces commissions, qui par le fait de ces publications se trouvent en quelque sorte changées en corps scientifiques. Il est consolant de voir l'ardeur qui anime en ce moment les hommes de bonne volonté; les médecins faits à la pratique, les Nestors du corps médical, comme les jeunes praticiens, se présentent confondus dans l'arène de la science : et quelle occasion pour eux de se montrer! Aussi, bien des talents se sont déjà fait une réputation par des écrits, couronnés et autres, tendant au plus haut point à améliorer leur

Digitized by Google

position sociale et à les conduire à des postes honorables. Les médecins militaires montrent en cette circonstance un noble dévouement. Le corps des officiers de santé de l'armée formera désormais une pépinière de médecins et chirurgiens distingués, destinés à rendre plus d'un service à la science et à la patrie. Déjà dans la question des influences locales, dans celle des maladies épidémiques, ils se sont fait connaître par des travaux d'un haut mérite; et la question de l'ophthalmie, si grave pour nous, a été traitée par eux dans toute son extension, et avec un talent pratique qui ne laisse guère à désirer.

Depuis quelque temps, nos cabinets scientifiques ont pris un développement : le cabinet anatomique de l'université de Gand, grâce au travail et aux soins intelligents de M. le professeur Burggrave, contient des objets remarquables. La belle collection d'instruments formée par M. le professeur Lauters est peut-être la plus complète qui soit en Europe; du moins nous n'avons rencontré nulle part rien qui lui soit comparable. — Les collections de l'Université de Liége brillent surtout par les préparations de Fohmann; M. le professeur Raikem les a enrichies d'une série de pièces pathologiques qui promettent un développement ultérieur. — Bruxelles se distingue par son musée zoologique, surtout par sa collection de mammifères, et les musées de Louvain renferment des pièces qui ne sont pas dépourvues d'intérêt.

Mais malgré ces bonnes dispositions, de grands vides se font encore sentir partout chez nous : l'anatomie comparée, si l'on en excepte les squelettes des collections de Gand, exige de grands encouragements; car sous ce rapport nos cabinets ne présentent pas même les objets de première nécessité. Nulle part nous ne trouvons dans nos hôpitaux de musées pathologiques, si multipliés en Italie et ailleurs, et nous n'avons rien chez nous qui ressemble aux collections d'Édimbourg, et encore moins à celles du collége des chirurgiens à Londres; nous ne pouvons pas soutenir la concurrence avec les collections de la Hollande, avec les musées anatomiques de Bonn, Heidelberg, Strasbourg, Bologne; et sous aucun point de vue il n'y a de comparaison possible avec Florence. Sous le rapport des sciences accessoires, de la zoologie surtout, nos cabinets, loin d'égaler celui de Leyde (au moins aussi riche, de l'aveu de tous les connaisseurs, que celui du Jardin des Plantes à Paris), ne rivalisent pas avec le Musée britannique de Londres. Florence l'emporte sur nous par ses fossiles, mais nous sommes au niveau de Bonn, Strasbourg, Bologne, Édimbourg. J'ai rencontré dans différents cabinets de vastes collections de graines; ce serait un perfectionnement à introduire chez nous. — J'ai été dans le cas de visiter plusieurs jardins botaniques, et celui que nous possédons à Gand m'a toujours paru l'emporter sur bien d'autres. Il est à regretter que l'habitude que l'on avait autrefois de tenir dans les cours de nos cantons et dans des

Digitized by Google

ménageries d'animaux vivants, ne soit plus conservé et ne puisse tourner au profit des sciences enseignées dans nos universités.

La Belgique, placée au centre de la civilisation européenne, est dans la position la plus heureuse pour tout ce qui a trait au développement intellectuel; mais il est juste de dire qu'elle a été trop exclusive dans le choix de ses relations, et qu'elle n'a point, dans ses vues scientifiques, tourné suffisamment ses regards vers l'Allemagne: elle a perdu l'esprit de ses anciens rapports de voisinage. Ce qu'elle a à faire dans son existence scientifique actuelle, c'est de perfectionner son caractère primitif, essentiellement consistant pour vivre en des relations intellectuelles avec ses voisins, parmi lesquels il lui importe de ne pas négliger surtout les nations du nord. On ne conçoit guère comment la Belgique n'a pas su mieux profiter de sa position géographique pour la variété de ses connaissances scientifiques, placée qu'elle est au milieu des nations les plus instruites de l'Europe; elle a du côté de l'intelligence du langage des facilités qu'on ne rencontre dans aucun pays: la langue flamande, sur des langues anglaise et allemande, rend ses relations avec l'Angleterre et l'Allemagne on ne peut plus faciles, d'ailleurs la langue anglaise est fortement répandue chez nous, la langue allemande y est facilement comprise, et on ne comprend réellement pas comment nous ayons pu jusqu'ici, dans nos relations scientifiques, montrer tant d'exclusivité pour la France.

J'ai acquis la conviction que notre petite patrie peut puiser des enseignements utiles à l'étranger; que plusieurs de ses institutions, quelque plus anciennes, plus nombreuses qu'aucune de celles de ses voisins, n'ont pas reçu les développements et les améliorations que réclament les nouveaux besoins et les nouvelles exigences du siècle.

Du côté des localités, plusieurs de nos établissements les plus importants sont susceptibles de grandes améliorations. Ce sont sur bien des points des bâtiments vermoulus de vétusté, flanqués de tourelles, ayant d'énormes salles, dépourvues le plus souvent de cheminées, dont les voûtes, les arceaux, parfois vastes et en bois, reposent sur des piliers dont les chapiteaux barbares rappellent le siècle auquel ils appartiennent. Presque généralement ces bâtiments pèchent sous le rapport de l'hygiène et par une population trop fortement agglomérée, car à l'exception de certains établissements passables et de deux ou trois belles institutions, tous se trouvent dans un état de dégradation telle, qu'on ne rencontre rien de semblable nulle part.

Le gouvernement a pris une mesure qui depuis long-temps entrait dans les vœux de bien des amis de l'humanité, en établissant des dépôts, des espèces d'hôpitaux d'aveugles, où dorénavant les ophthalmiques incurables seront reçus. — Nous avons quelques beaux hôpitaux militaires, quelques-uns même

sont remarquables sous le rapport de leur situation et de la vaste extension des localités; mais partout il y a un trop grand développement donné aux salles, et ces établissements sont presque toujours défectueux quant au service des infirmiers.

Généralement le mobilier de nos hospices laisse à désirer; les lits en fer ont rarement des rideaux, et si l'on en trouve, nulle part ils n'ont cette commode disposition qu'ils présentent dans les établissements du nord de l'Italie. Nous cherchons en vain chez nous ces belles couvertures de lit, ces élégants vêtements nosocomiaux que l'on trouve dans différents hospices charitables indiqués dans ce Mémoire, tels que pantoufles, bas, robes de chambre, bonnets. Nos magasins, nos cuisines, sont loin d'offrir l'abondance et le confort des établissements anglais; nos salles de bain, nos baignoires, nos douches, s'il s'en trouve, ne peuvent non plus entrer en ligne de comparaison avec ce que nous observons en Italie et en France; et ce dernier pays, quoique inférieur au nôtre pour le nombre des établissements de charité, pourrait nous donner cependant d'excellentes leçons dans tout ce qui concerne l'administration intérieure, généralement routinière et négligée chez nous.

L'administration médicale de nos établissements, et surtout le mode de nomination du personnel des hommes de l'art, serait susceptible d'amélioration. Généralement les médecins de nos hôpitaux et de nos établissements de bienfaisance sont nommés par les autorités locales, sur la présentation des commissions administratives des hospices civils; cette mesure est essentiellement contraire aux intérêts de la science, et nous voudrions que la présentation des médecins et chirurgiens de ces établissements fût faite par quelque corps savant capable de peser le mérite des candidats, soit par une faculté de médecine, soit par une société, une académie, une commission médicale. A cette occasion, nous ne saurions assez recommander à l'attention de nos administrations le mode de nomination suivi en d'autres pays. A Lyon, par exemple, c'est le concours public qui désigne les chirurgiens en chef. Des médecins de tous les points de la France viennent y prendre part; les candidats sont interrogés sur l'anatomie et la physiologie, donnent une leçon orale sur la médecine opératoire, subissent une épreuve clinique, sont tenus de fournir deux mémoires écrits, l'un sur la chirurgie, et l'autre sur la médecine et les accouchements. Les médecins, de même, sont nommés au concours; mais la solennité est moindre, les épreuves sont moins nombreuses. — Les chirurgiens internes sont élus également par le même mode. — Tous ces fonctionnaires ainsi nommés font quelques *années de suppléance*, et deviennent ensuite *titulaires* suivant leur rang d'ancienneté : la durée des fonctions titulaires est de *six ans*. — Le *chirurgien en chef* fait *six ans d'aide-major* comme chirurgien en chef, *dix*

Digitized by Google

gat, et six ans de major comme chirurgien en chef titulaire, et il est alors chargé spécialement de la grande chirurgie opératoire. Le service chirurgical à Lyon se compose comme suit : un chirurgien en chef, un chirurgien en chef désigné, qui a un service actif et permanent, un aide-major qui après six ans d'aide majorat passe au majorat, et dix-huit chirurgiens internes, chargés de faire les pansements.

Espérons que nos administrations locales suivront l'exemple de la ville de Lyon et qu'elles abandonneront une vicille routine essentiellement en opposition avec tous les principes d'équité et surtout avec les progrès de la science. La situation du jeune médecin instruit est bien des fois désespérante, au milieu des obstacles qui s'accumulent autour de lui et qui empêchent le développement de ses heureuses dispositions. Voyez donc quelle pépinière de bons sujets, quelles espérances, quelle garantie pour l'avenir dans ce concours! Et comparez cette excellente institution à nos nominations de faveur, où le nombre d'amis, les supplications toujours pénibles et humiliantes, les intrigues et les bassesses, l'emportent bien souvent sur le mérite réel et modeste. Le bien de ces sortes de mesures réside dans leurs tendances préparatoires, dans cette école de jeunes talents qui se forment à la pratique et deviennent tous des sujets distingués. Qu'on ne nous oppose point des difficultés insurmontables; elles ne peuvent venir que des hommes rétrogrades, car l'expérience en a déjà décidé, puisque ces épreuves ont lieu depuis plus de cinquante ans dans la ville que nous venons de citer, et ailleurs. Il est vrai, nous avons sous ce rapport fait un pas, puisque les chefs de clinique de nos hôpitaux universitaires de Paris sont nommés au concours.

Il est une autre disposition dans nos grands hôpitaux qui semble devoir subir des modifications, c'est celle qui en concerne le service médical et chirurgical permanent, négligé entièrement ou confié exclusivement chez nous à des élèves internes ou à des infirmiers. Dans plusieurs établissements des pays visités par nous, nous avons trouvé des praticiens gradués, établis dans les hôpitaux et agissant sous les ordres d'un chef. Nous voudrions laisser aux élèves internes le soin des pansements, uniquement dans l'intérêt de leurs études; mais au médecin résidant reviendrait la responsabilité des malades placés sous sa sphère de surveillance. C'est dans les hospices des aliénés que la présence de ce fonctionnaire est hautement nécessaire, car plus qu'ailleurs, les cas accidentels y exigent des soins intelligents et prompts. La tenue des registres, l'observation des malades, les rapports avec les familles, y réclament un soin et une attention continuels, l'emploi des moyens coercitifs, des appareils en cas de suicide, l'introduction de la sonde œsophagienne, et cent autres circonstances exigent les lumières d'un homme d'expérience, et non les secours

Digitized by Google

d'un élève ou d'un infirmier. Rien de tout cela que se rencontre en Belgique, hormis des exceptions rares, nulle part des médecins ne sont exclusivement attachés au service permanent de ces établissements, et rarement ils sont appelés efficace que réclame leur position. Sous ce rapport, l'administration médicale de quelques-unes de nos prisons peut être citée comme modèle exceptionnel, de même que nos hospices de maternité, où l'on trouve des personnes gradées, établies en permanence et chargées du service médical intérieur. Nos hôpitaux militaires présentent encore quelques bonnes dispositions à cet égard; mais rien de tel dans nos hôpitaux d'aliénés, dans nos hôpitaux civils en général, dans nos hospices d'incurables, dans nos hospices de la vieillesse, etc.

Il est chez nous une disposition heureuse que souvent l'on cherche vainement chez d'autres nations, et qui compense largement les défauts que peuvent offrir nos établissements : ce sont les soins qui y sont prodigués aux malades pauvres, la sollicitude paternelle qui les y entoure, le génie domestique qui y règne, la propreté excessive, l'ordre dans la distribution des travaux, et qui tous émanent du bon vouloir des individus qui se vouent au service des pauvres. Ce bon vouloir est un des caractères les plus saillants chez les personnes auxquelles est confié le service de nos hospices, et son accomplissement résultat se traduit par l'affection et le respect que portent généralement les malades, les infirmes, les vieillards, les enfants à ceux qui les soignent. C'est à nos corporations religieuses hospitalières, dont presque tous les membres ont fait vœu d'obéissance, de pauvreté, de chasteté, et se sont engagés à servir les malades pauvres, que nous sommes redevables d'un bienfait que bien des nations doivent nous envier. Il en est toutefois de ces institutions comme de toute création humaine : elles exigent des perfectionnements continuels; le bon vouloir qui enfante des merveilles et atteint le sublime par le saint dévouement qui l'inspire, est fantasque parfois, exigeant, créant des embarras d'initiative, et cela par une indépendance mal entendue, plus encore peut-être par un peu de routine et un manque d'unité dans la surveillance. Il est vrai, ce que nous disons à cet égard, n'est applicable qu'aux exceptions, et nous, plus que tout autre, nous en avons reconnu la rareté. On remédierait à ce mal par une instruction, un enseignement préalable sur tout ce qui concerne l'hygiène et le régime diététique des établissements confiés aux soins de ces personnes, surtout par un règlement raisonné et approuvé par les autorités compétentes et dont l'observance serait strictement obligatoire. Or, c'est précisément l'absence de cette discipline réglementaire, dans son exécution incomplète ou elle existe, que réside la défectuosité capitale d'un grand nombre de nos établissements. Nous ne sommes point les premiers qui dans notre pays faisons

Digitized by Google

l'attention sur un objet si important : déjà M. Wauters père a fait connaître les avantages qui se rattacheraient à un enseignement destiné aux personnes qui se vouent au service des malades.

Pendant mes voyages, j'ai rencontré des corporations monastiques instruites dans tout ce qui est relatif aux soins hygiéniques des malades, et on ne saurait croire combien ces qualités scientifiques rehaussent l'éclat de leurs vertus religieuses, tout en rendant faciles et agréables les rapports de ces personnes avec les hommes de l'art. Nous avons imprimé au service des établissements confiés à nos soins cette tendance médicale, et nous avons hautement à nous louer d'une telle mesure, dont le but est de consolider l'harmonie qui doit régner entre le médecin et les personnes appelées au service des malades.

Indépendamment de ce qu'un grand nombre de nos établissements peuvent offrir dans le service intérieur, l'état financier, de même que l'administration de surveillance de ces institutions laisse beaucoup à désirer sur plusieurs points. Nos observations faites ailleurs nous font préférer à d'autres modes d'administration des commissions spéciales de surveillance et des fonds particuliers. — En Italie, on respire un air de richesse et de profusion dans l'intérieur des établissements de bienfaisance, au milieu des misères, la plupart du temps fort grandes, qu'on rencontre dans les rues. En Belgique, au contraire, où il y a beaucoup plus d'aisance générale, nos hospices présentent je ne sais quel aspect sinon d'indigence du moins de détresse : c'est de la vaisselle en terre cuite, c'est un manque d'uniformité dans les lits, dans les couleurs et les étoffes des couvertures, le plus souvent grossières et usées ; ce sont de vrais habits d'arlequin, rapiécés sur tous les points, des uniformes lourds et mal faits ; ce sont des murs noirs, des fenêtres, des portes mal peintes, des toits qui laissent suinter la pluie, c'est même la neige qui tombe jusque sur les lits occupés par les malades ; ce sont des caveaux humides dans lesquels des aliénés croupissent dans leurs ordures ; ce sont des portes qui ne se ferment point, des serrures usées, des vitres cassées, bouchées par du papier. On aura beau me vanter nos administrations actuelles, entièrement en désaccord avec toutes nos institutions politiques toutes spécialisées, nous n'y trouverons que de l'infériorité, surtout sous le rapport de la tendance administrative, sur la plupart des points essentiellement égoïste, bureaucratique, financière, et qui porte à vouloir créer dans tout des économies, même dans les premiers besoins des malades, ayant plus fréquemment recours à la plus mauvaise mesure de toutes, celle d'affermer par entreprise les soins à donner aux malheureux et de négliger tout contrôle et toute surveillance directe. C'est ce déplorable système qui envoie sur plusieurs points les enfants trouvés, les orphelins, les aveugles,

les vieillards, les aliénés chez des paysans pauvres ou avares, c'est ce système qui peuple nos campagnes, de même que nos établissements, d'individus pâles, scorbutiques, scrofuleux; c'est ce même système qui cause une mortalité effrayante parmi ces indigents, parce que la faible nourriture qu'ils reçoivent ne suffit point à l'entretien de leurs forces, parce que les mauvais vêtements qui les couvrent ne les préservent point de l'intempérie de l'air.

Je sais que les hommes qui s'imaginent que tout va le mieux possible pourront trouver nos assertions trop générales, et en effet il se peut que pour le bien de l'humanité nous donnions trop d'extension à notre examen critique. Mais, quant au fond de la question, les objections ne sauraient venir que des esprits légers et indifférents qui n'ont point observé. Que ceux que la routine aveugle visitent des pays étrangers, qu'ils comparent l'état des choses trouvé ailleurs avec ce qu'ils rencontrent chez nous, et ils verront s'il faut ou non aspirer à des améliorations. D'ailleurs, on peut dans la ville que nous habitons vérifier en tous points nos assertions. Qu'on jette les regards sur la grande prison de Gand, administrée par une commission spéciale; qu'on compare les murs de cette prison toujours bien blanchis, les portes et fenêtres partout peintes avec soin, les réfectoires d'une propreté extrême, les lits de l'infirmerie tous pourvus de beaux rideaux; qu'on compare cet établissement, habité par des voleurs et des assassins, avec nos hospices qui logent des malades, et la différence sautera aux yeux de ceux mêmes qui voudraient les fermer à l'évidence. Il est vrai, des exceptions heureuses se présentent à cet égard, mais elles ne s'observent que là où il y a du dévouement spontané. — Ce qui manque à nos établissements de charité, nous ne saurions assez le dire, c'est une surveillance immédiate; car ce qui fait connaître les besoins de ces sortes d'institutions, ce sont les visites faites dans le but d'y découvrir les abus; ce qui exalte le sentiment de la bienfaisance, c'est la vue immédiate des souffrances. Or, c'est cette attraction entre le bienfaiteur et l'homme dont la situation exige du secours, que nous voudrions voir s'établir. Le public ne sait rien des misères qu'on rencontre au sein même des établissements de bienfaisance, et les masses se reposent en paix sur la sollicitude de ceux qui par la nature de leurs fonctions sont obligés d'avoir soin des malheureux, tandis que les riches ont l'attention détournée par mille causes et restent étrangers aux misères de l'homme pauvre dont le tableau ne se présente guère à leurs regards.

Aucune classe n'exige de plus grandes et de plus promptes améliorations que celle des aliénés; c'est à l'égard de ces pauvres malades que tous les abus s'accumulent, et l'abandon dont ils sont l'objet n'existe qu'à la honte du pays

Digitized by Google

et de ceux en particulier qui, par devoir, devraient y remédier et sur lesquels retombe de tout son poids accablant le blâme qui en résulte.

Il est vraiment temps que les esprits se réveillent et sortent enfin de l'état de stupeur dans lequel ils semblent plongés; il est temps que les hommes de cœur et de bonne volonté unissent leurs voix en faveur d'une classe de malheureux qui sont dans l'impossibilité d'articuler leurs plaintes.

Que les médecins, ces protecteurs obligés des pauvres, se mettent à la tête de ce mouvement généreux, qu'ils exposent nos plaies à nu, car un respect mal entendu pour les hommes et les choses a nui à la cause de l'humanité; qu'ils annoncent au pays comment on livre au rabais de jeunes créatures (enfants trouvés et orphelins); qu'ils indiquent ces nombreux aliénés qui vaguent dans nos campagnes, livrés à l'abandon le plus pitoyable; qu'ils montrent les lieux où ces malheureux sont obligés d'invoquer la générosité des particuliers, délaissés qu'ils sont par les administrations locales; qu'ils signalent les accidents, les malheurs de toute nature qui déjà ont été le résultat de cet état de liberté dans lequel on laisse sur plusieurs points des êtres nuisibles à la société; qu'ils fassent connaître les hommes qui trafiquent ainsi de la chair humaine dans le but de faire quelques économies administratives; — que les médecins pénètrent dans les hospices d'aliénés et dans bien d'autres établissements, et qu'ils annoncent au grand jour tout ce que ces institutions offrent de défectueux et d'essentiellement contraire à la science et de nuisible à l'humanité.

Que nos annales littéraires, que nos journaux recueillent avec soin tous les rapports concernant la situation désespérante des infortunés qui font l'objet de nos réclamations constantes.

Que nos ministres du culte fassent valoir leur intervention; qu'ils s'adressent aux hommes de bien, aux âmes généreuses; que la chaire de vérité retentisse de l'exposé des nombreuses souffrances qui affligent les classes les plus intéressantes de la société. — D'une telle réunion d'efforts résulterait un bien incalculable; elle conduirait peut-être à des plans d'association, la seule voie de salut qui nous reste au milieu des tergiversations, des lenteurs, des obstacles bureaucratiques qui s'accumulent de plus en plus autour de nos populations infirmes.

Digitized by Google

L'EMPLOI DES TROUPES

Nous avons déjà dit l'importance que, dans l'intérêt de l'armée même, nous attachions à la solution du problème de l'emploi des troupes aux travaux publics[1]. Cette question a été examinée dans plusieurs pays et à plusieurs époques par des publicistes, des hommes d'État et des militaires distingués. Si dans ces derniers temps quelques militaires, qui paraissent être les hommes les plus compétents et les mieux placés pour juger le débat, sont arrivés à une conclusion favorable, d'autres se sont formellement prononcés en sens opposé.

Un examen attentif et impartial des raisonnements de ces derniers nous a fait reconnaître qu'ils peuvent se réduire à trois grandes objections.

Digitized by Google

On craint d'abord que cette nouvelle destination des armées ne leur fasse perdre en considération, à leurs propres yeux et aux yeux de leur pays. En second lieu, on pense que le mélange des fonctions industrielles et militaires nuira à la discipline, à l'instruction de l'armée, à l'esprit et aux mœurs militaires. Enfin, on objecte qu'il n'y aura aucune économie pour l'État, que les travaux se feront plus lentement et coûteront plus cher que s'ils étaient exécutés par les moyens ordinaires.

Les deux dernières objections nous paraissent les plus sérieuses. Mais qu'on le remarque bien, tout peut dépendre, sous ce rapport, de la manière dont on organisera le travail des troupes. Il reste à savoir, et c'est ce que nous rechercherons plus bas, s'il n'est pas possible d'adopter un mode d'exécution qui, d'une part, rende l'économie certaine pour le trésor, et qui, de l'autre, loin de nuire, vienne au contraire puissamment en aide à l'instruction, à la discipline et à l'esprit des armées.

Quant à la première objection, son défaut est de méconnaître les idées les plus générales, les tendances les plus vives de l'époque et le danger le plus réel qui, de nos jours, menace l'état militaire, qui le menace plus qu'ailleurs dans un pays privé de traditions militaires, sans expérience des périls nationaux, sans grands souvenirs récents de leur gloire, et soumis à plusieurs influences qui tendent à y rendre très-puissantes les considérations d'économie.

C'est précisément la haute importance des institutions militaires, l'indispensable nécessité de les maintenir, de les améliorer, de tenir en haute estime les membres de la famille militaire, de les environner de considération, d'éclat, qui nous font vivement désirer que les esprits puissent rattacher à l'armée des idées d'utilité industrielle.

Aucun militaire ne peut se dissimuler qu'en temps de paix, surtout dans les gouvernements représentatifs et démocratiques, la profession des armes est incertaine, sans perspective satisfaisante, et condamnée à un véritable état d'infériorité, par suite des tendances économiques et pacifiques qui dominent les esprits. Aux yeux des uns, l'armée est un capital mort, improductif; aux yeux

Digitized by Google

comme de nos jours; cependant, les armées anciennes n'ont pas joui de moins de considération que les nôtres. Sans remonter à l'antiquité, ne savons-nous pas que l'Angleterre, après les guerres civiles suscitées par la révolution de 1688, employa son armée à construire en Écosse des routes militaires dont l'entretien est encore aujourd'hui à la charge de l'État?

En France, dans ce pays où l'état militaire a été le plus honoré, sous Henri IV et Louis XIV, dont la mémoire est chère aux armées, les soldats furent employés aux travaux les plus gigantesques. L'armée fut chargée de la construction ou réparation de trois cent cinquante places de guerre, du creusement de plusieurs canaux, et de travaux de tous genres. Les armées de Henri IV et de Louis XIV y perdirent-elles leur lustre et leur considération?

Digitized by Google

Sully fit entreprendre, en 1605, le canal de Briare par six mille soldats, qui y travaillèrent pendant cinq ans.

Louis XIV porta plusieurs ordonnances pour régler l'usage général de l'emploi des troupes aux travaux publics, et finit par rendre ce travail obligatoire et par en faire une des destinations de son armée, comme le constatent ses nombreuses ordonnances de 1666 à 1680.

En 1670, il établit à Dunkerque un camp de trente mille hommes, qui fournissait chaque jour dix mille travailleurs pour les canaux de Dunkerque et de Saint-Omer; il fit ensuite creuser, par les soldats, les canaux du Languedoc, d'Orléans, de la Lys, de Bourgogne, etc., etc.; fit commencer, en 1684, par un camp de 30,000 hommes, l'aqueduc de Maintenon, merveille qu'il ne put achever, et fut obligé d'abandonner, à cause de la guerre et de l'insalubrité du lieu¹.

Par ses ordres, l'armée fut encore employée aux constructions de Versailles, au dessèchement de la Charente, aux chemins de la butte de Picardie et de la porte Maillot. C'est ainsi que par l'emploi des troupes que Louis XIV put exécuter ces immenses et somptueux monuments qui jetèrent tant d'éclat sur son règne, et font encore aujourd'hui l'admiration du monde.

¹ On se formera une idée de la grandeur et de l'importance des travaux confiés à cette époque aux armées, en examinant le projet de Vauban et Lahire pour l'érection de l'aqueduc de Maintenon. Il s'agissait de conduire les eaux de l'Eure, prises à Pont-Gouin, jusqu'à la cour de marbre du château de Versailles. Il [illegible] [illegible] Petit-Parc [illegible]

1° Par un canal de 48,000 mètres de développement;

2° Une levée en terre de 7,800 mètres de long sur 20 mètres de hauteur en quelques endroits;

3° De Maintenon un aqueduc en maçonnerie, à trois rangs d'arcades, de 220 pieds d'élévation totale, sur 4,600 mètres de longueur, qui traverse la vallée. Le premier [illegible] milieu du parc.

L'Eure, l'Épenon, le Gallardon et la Dronette furent rendus navigables, comme travaux préparatoires de cette vaste entreprise, qui nécessita également le creusement de plusieurs canaux de dérivation.

Les ordonnances du 17 avril 1744 et du 1er mars 1768 attestent également que l'usage d'employer les troupes aux mêmes travaux fut continué en France au XVIIIe siècle. Seize cents soldats furent envoyés, en 1765, au canal de la Lys et de l'Aa. Ils étaient baraqués sur le terrain des travaux et relevés toutes les trois semaines. L'armée fut également employée aux améliorations considérables exécutées aux fortifications et au port de Gravelines.

Une ordonnance de 1776 démontre qu'à cette époque on songea même à créer des corps militaires spéciaux pour être employés en temps de paix aux travaux publics.

« S. M. jugeant utile au bien du service d'établir des compagnies « de pionniers qui, exercées et soumises à une discipline militaire, « puissent être utilisées pendant la paix dans les travaux publics et « servir dans la guerre à la suite de l'état-major de ses armées, « ordonne :

« 1° Qu'il sera successivement établi, sous la dénomination de « pionniers, tel nombre de corps de troupes que S. M. jugera néces- « saire, pour être employés en temps de paix aux travaux publics ;

« 2° Ces corps seront armés de fusils avec bayonnettes, et porte- « ront l'outil ;

« 3° En temps de paix on les payera sur les fonds des travaux « qu'ils exécuteront ; en temps de guerre, sur des fonds particu- « liers ;

« 4° Chacun d'eux sera composé de deux bataillons à sept com- « pagnies. »

En 1783, l'armée fut encore employée pendant trois ans au canal du Centre.

Si, pendant l'exécution de ces différents travaux, des séditions militaires promptement réprimées et sans importance grave d'ailleurs, si des actes d'indiscipline éclatèrent sur quelques points, comme l'objectent les adversaires du système, ne peut-on pas les attribuer en grande partie à la discipline si défectueuse de cette époque, aux vices de l'organisation militaire qui fermait toute espérance d'avenir aux sous-officiers et soldats, à l'opposition et aux

Digitized by Google

préjugés des officiers nobles, qui auraient cru déroger en surveillant leurs soldats pendant l'exécution de ces travaux auxquels des gentilshommes prétendaient ne pouvoir être assujettis même indirectement, et au sujet desquels ils adressèrent maintes fois des réclamations. Les soldats étaient, par conséquent, livrés aux exigences cupides des entrepreneurs, privés de leurs officiers et, en quelque sorte, abandonnés à eux-mêmes. Si une chose a lieu de nous surprendre, c'est que, sous le régime d'un système aussi vicieux, il n'y ait pas eu plus de désordres et qu'on ait obtenu des résultats aussi importants.

Sous la république, le consulat et l'empire, dans les intervalles de guerre, les troupes françaises furent, en plus d'une circonstance, mises en réquisition pour le même service. Les constructions exécutées tout récemment par l'armée suédoise, les succès que le général Wade a obtenus en établissant, à travers des montagnes et des marais presque impraticables, des routes qui, dit-on, surpassent les ouvrages des soldats romains, la construction des routes que le colonel Ch. Napier a fait exécuter par ses soldats à Céphalonie, les heureux résultats obtenus au Canada, enfin, les essais même incomplets, mal entendus, faits en Vendée par l'armée française, démontrent qu'en principe les troupes ont pu, dans tous les temps et dans tous les pays, être employées aux travaux d'utilité publique, sans que l'état militaire y ait perdu de sa considération. A plus forte raison ne courraient-elles pas ce danger dans un temps et dans un pays où les idées d'utilité matérielle exercent tant de prépondérance.

Tout le problème de l'emploi des armées aux travaux publics réside pour nous dans le mode d'organisation de ce travail, de là dépend la question de savoir s'il sera onéreux ou économique, favorable ou nuisible à l'esprit et à la discipline militaire. Sans doute il y a telle manière d'organiser le travail des troupes qui disloquerait l'armée et déshabituerait de la vie militaire. Sans doute lorsque, il y a quelques années, on est parti en France du principe que l'État doit payer aux troupes qui travaillent, outre leur solde ordinaire, tout autant et même plus qu'à d'autres ouvriers, il était impossible

Digitized by Google

d'arriver à des travaux économiques. Mais nous pensons qu'il y a aussi un mode d'exécution qui permettrait de tirer de ces travaux les plus grands avantages pour le progrès de la discipline, de l'esprit militaire et de l'instruction de l'armée. Nous pensons qu'on peut y trouver non-seulement une voie heureuse de popularité pour l'armée, mais un moyen économique de lui donner plus de consistance et de substituer la vie active, instructive, militaire du camp, à la vie amollissante, énervante et oiseuse des garnisons. Comme nous ne voulons pas laisser cette question dans les généralités de la théorie, c'est sous la forme pratique d'une esquisse de règlement d'exécution que nous allons exposer nos vues, en prévenant toutefois que nous les donnons uniquement comme exemple de ce qui peut se faire, sans prétendre que ce travail ne présente point de lacune à combler, ni qu'il ne puisse subir de modification utile. On ne perdra pas de vue qu'il s'agirait aujourd'hui non d'une organisation définitive, mais de l'introduction d'une mesure nouvelle, et qu'il faut prévoir des obstacles temporaires auxquels on pourrait ne plus avoir égard, une fois que le succès serait garanti par le temps et par les faits.

I. Les troupes employées aux travaux publics ne pourront, dans aucun cas, être mises directement ou indirectement à la disposition d'entrepreneurs particuliers, et ne pourront être employées que sous les ordres de leurs chefs directs.

II. On ne pourra employer les troupes qu'aux travaux d'utilité publique, et jamais au profit de particuliers.

III. Les troupes ne pourront être détachées aux travaux que par régiment ou au moins par bataillon, avec le personnel complet d'officiers [1].

[1] Les premiers travaux s'exécuteront sur une échelle assez large pour pouvoir y employer au moins une brigade, afin d'exciter l'émulation des travailleurs des différents corps et relever la dignité de leur œuvre par son importance même et par le concours d'officiers d'un rang élevé.

Digitized by Google

IV. Il sera établi un devis exact de ce que contiennent les travaux confiés à la troupe, s'ils étaient donnés à une entreprise ordinaire; le montant de la dépense qu'ils nécessiteraient, sera mis à la disposition des troupes chargées de leur exécution.

V. Il sera prélevé sur cette somme :

1° Celle qui sera nécessaire pour subvenir à l'entretien et au renouvellement des outils et ustensiles de travail, qui seront fournis par l'État, ainsi qu'il est réglé à l'art. IX.

2° La somme nécessaire pour payer les matériaux employés dans l'exécution de l'entreprise, etc., etc.

3° Le montant de la dépense occasionnée par le pied de guerre, sur lequel la troupe sera placée, ainsi qu'il est réglé à l'art. XV.

4° Le tiers de la somme allouée, déduction faite des dépenses précitées, restera au profit de l'État.

VI. Le surplus sera partagé au marc le franc, en raison des appointements entre les officiers, sous-officiers et soldats, à la fin des travaux.

VII. Le temps nécessaire pour l'exécution de l'entreprise, calculé en raison du nombre d'hommes employé, ayant été fixé, la troupe perdra une somme à déterminer, pour chaque semaine de retard.

VIII. Si le travail est achevé avant l'époque déterminée, la troupe rentrera plus tôt en garnison, recevra plus tôt le prix de son entreprise, et des primes ou récompenses honorifiques pourront lui être accordées.

IX. Les outils seront fournis par l'État, à charge par la troupe de les entretenir et de les renouveler sur le prix des travaux. Un procès-verbal d'inventaire sera dressé à cet égard, et lors de la cessation des travaux, l'administration tiendra compte de la plus ou moins value de ces outils. Les travailleurs seront responsables de

[1] On peut proportionner autrement le partage entre les soldats d'une part, les officiers et sous-officiers de l'autre. Toutefois il ne faut pas perdre de vue, que s'il se présente des répugnances à vaincre, ce ne sera pas dans les rangs inférieurs de l'armée. Il importe donc, surtout au début, que les officiers y trouvent des compensations d'un avantage évident.

Digitized by Google

leurs outils, et la retenue de tous ceux cassés ou perdus par leur faute sera faite sur le gain.

X. Les ingénieurs civils chargés de la direction des travaux, ayant en Belgique des grades assimilés aux grades militaires (dans le cas où leur traitement ne serait pas supérieur à celui des officiers de leur grade), recevront sur la somme allouée pour l'exécution des travaux, une part égale à celle des officiers du grade auquel il leur correspond.

XI. Les travaux, après leur achèvement ou après la dissolution des ateliers, seront reçus par une commission du gouvernement, en présence du chef militaire et de l'ingénieur principal, qui signeront le procès-verbal de réception.

XII. Le payement s'effectuera immédiatement après la réception du travail et conformément à la répartition qui en aura été faite par les membres des conseils d'administration des corps employés aux travaux, réunis en conseil général. Un des ingénieurs fera partie de ce conseil, qui sera présidé par le commandant en chef des troupes.

XIII. Les officiers et les ingénieurs recevront intégralement la somme qui leur reviendra. Les sous-officiers et soldats ne recevront qu'un à-compte en argent, qui ne pourra dépasser trente francs pour les premiers et quinze francs pour les seconds. Le restant leur sera remis en un livret de la caisse d'épargne, avec l'administration de laquelle le gouvernement s'entendra pour que les soldats ne puissent retirer ces sommes que sur l'exhibition de leur congé définitif, ou du consentement écrit de leur colonel. En cas de guerre cette autorisation sera toujours accordée, afin que le soldat puisse disposer de son argent au profit de sa famille, ou se procurer quelques douceurs souvent nécessaires en campagne, etc., etc.

XIV. Il sera déduit des sommes revenant aux sous-officiers et soldats, le montant de la dette qu'ils pourront avoir à leur masse d'habillement. Cette dette sera apurée avant tout au moyen d'un versement.

XV. Les troupes employées aux travaux seront mises sur le pied de guerre et recevront les prestations de cette position.

Digitized by Google

XVI. Elles seront régies par le règlement sur les troupes en campagne.

XVII. Elles seront placées sous la tente, baraquées, campées ou cantonnées, selon les localités, à proximité des travaux et conformément aux prescriptions du règlement précité.

XVIII. L'effectif des compagnies employées aux travaux sera porté au moins à cent hommes.

XIX. Le nombre des travailleurs ne pourra jamais dépasser la moitié de l'effectif des hommes présents sous les armes par compagnie.

XX. Les travailleurs seront renouvelés chaque jour, de manière qu'un soldat ne soit pas employé deux jours consécutifs aux travaux.*

XXI. Les soldats iront aux travaux en veste à manches, pantalon de toile, etc., etc.

XXII. Les soldats seront conduits en ordre par les officiers et sous-officiers de service aux travaux. Ils seront ramenés de même au camp ou cantonnement.

XXIII. Le nombre des officiers et sous-officiers qui devront commander les travailleurs sera réglé par le commandant en chef des troupes, en conséquence du nombre de ces travailleurs. Ces officiers resteront de service toute la journée et ne quitteront les travaux qu'avec leurs soldats. Ils seront renouvelés chaque jour et à tour de rôle, de manière que tous les officiers dans chaque grade roulent entre eux pour ce service.

XXIV. Les officiers et sous-officiers commandant les détachements de travailleurs veilleront au bon ordre, ainsi qu'au bon emploi du temps pendant les heures de travail.

XXV. Un officier supérieur de jour, aidé d'un adjudant-major, aura la haute surveillance sur tous les officiers, sous-officiers et soldats de service aux travaux; il sera responsable envers le commandant en chef du bon ordre et de l'exécution du travail prescrit.

* Si l'intérêt des travaux l'exigeait, on pourrait introduire un autre mode d'alterner le service.

XXVI. Les ingénieurs seront exclusivement chargés de la direction des travaux sous le rapport de la partie d'art; ils ne pourront s'immiscer dans aucune autre partie du service. Les officiers de troupe seront seuls chargés du maintien de la discipline et d'assurer l'exécution des dispositions prescrites par les ingénieurs, et auxquelles ils ne pourront rien changer.

XXVII. L'officier supérieur de jour apaisera à l'instant toute contestation qui pourrait s'élever entre les ingénieurs et les militaires, et sa décision fera loi.

XXVIII. L'ingénieur fera connaître à l'avance au commandant supérieur des troupes les dispositions à prendre pour les travaux de chaque jour, afin que celui-ci donne les ordres en conséquence aux troupes de service.

XXIX. Les heures de travail et de repos seront fixées par un règlement particulier, établi d'après les localités et les saisons par le commandant supérieur des troupes.

XXX. La moitié des troupes pouvant seule être employée aux travaux, conformément aux prescriptions de l'art. XIX, la moitié disponible exécutera chaque jour les exercices et manœuvres militaires qui se pratiquent dans les camps d'instruction; elle fournira

[1] « Dans le réglement de 1658, pour les troupes employées aux travaux, Vauban « prescrit de commencer le travail à 5 heures et de le poursuivre jusqu'à 8 heures; de « le quitter depuis 8 jusqu'à 9, et de le reprendre depuis 9 jusqu'à 12; de le discontinuer jusqu'à 2 heures, et de le reprendre ensuite pour le continuer jusqu'à 7 heures « du soir. Ce qui fait dix heures de travail, et trois heures de repos par jour. On « pourra, poursuit-il, continuer le travail sur ce pied pendant huit mois de l'année, « savoir : mars, avril, mai, juin, juillet, août, septembre et octobre; pour les quatre « autres mois, qui sont d'hiver, on retranchera les déjeuners et les goûters, et on ré« duira le temps du travail à sept heures, pendant lesquelles je suis persuadé que les « ouvriers ne feront guère plus que demi-journée, à cause du froid et du mauvais « temps; je tiens qu'il ne faut pas imposer davantage au soldat qui a sa tâche, parce « qu'il est certain que dix heures de travail, d'un homme qui a pour chasse-vent son « intérêt, en valent au moins quinze d'un autre qui a sa journée réglée; de les pousser « plus loin, c'est outrepasser les termes raisonnables, exposer le soldat à devenir ma« lade et à ne pouvoir pas tenir longtemps. »

en outre les hommes de corvée pour aller aux vivres, les cuisiniers, les hommes de garde et ceux nécessaires pour porter le manger aux travailleurs, qui feront leurs repas sur les travaux pour ne pas perdre de temps et ne pas se fatiguer en courses inutiles.

XXXI. Pendant le repas du milieu du jour les musiques militaires iront jouer sur les travaux.

XXXII. La vente des boissons alcooliques sera défendue sur les travaux.

XXXIII. Le samedi à midi, les travaux seront suspendus jusqu'au lundi matin. Tous les dimanches, après l'heure des offices religieux, le commandant supérieur passera ou fera passer par les chefs de corps une inspection générale de toutes les troupes.

XXXIV. Le commandant des troupes recevra tous les matins de l'officier supérieur de jour descendant de service, un rapport détaillé de tout ce qui aura été fait la veille, des punitions infligées qu'il pourra infirmer ou augmenter, des réclamations survenues, etc., etc.

XXXV. Outre les punitions disciplinaires prescrites par les règlements militaires, les noms des hommes qui se seront rendus coupables d'inconduite, d'ivresse, paresse, mauvaise exécution de travail, seront inscrits sur un registre à ce destiné, et sur la décision du commandant supérieur seul; ils perdront pour chaque inscription une partie de la somme à laquelle ils auront droit à la fin des travaux, de manière à être exclu de tout partages après trois inscriptions.

XXXVI. Le montant des retenues faites en vertu de l'article précité, auquel on ajoutera 1 pour cent du produit général de l'entreprise, sera réservé pour servir aux gratifications extraordinaires à accorder aux officiers, sous-officiers et soldats qui se seront distingués par leur assiduité, leur zèle, leur intelligence. Ces gratifications seront accordées sur la proposition du commandant des troupes.

XXXVII. Ce fonds servira également à accorder des secours aux blessés, dont les blessures reçues aux travaux seront considérées,

Digitized by Google

pour la fixation de la pension de retraite, comme reçues en service ou devant l'ennemi.

XXXVIII. Des récompenses particulières pourront être accordées aux régiments, bataillons, compagnies ou individus de tout grade qui se seront distingués d'une manière spéciale dans l'exécution des travaux.

XXXIX. La désignation des grands travaux d'utilité publique exécutés par un régiment, sera inscrite sur son drapeau.

XL. Le temps passé à l'exécution des travaux sera compté comme en campagne, etc., etc.

Nous le répétons, le mode d'exécution que nous venons de formuler peut être complété dans ses détails, il peut être changé dans plusieurs de ses parties. Nous ne le donnons ni comme parfait, ni comme moyen unique d'arriver au but que nous avons en vue, mais comme un exemple d'application, comme une preuve de la possibilité de lever les objections prises dans l'intérêt de la discipline et de l'esprit militaire, ou puisées dans des raisons d'économie.

D'après ce mode, les soldats n'ont de contact qu'avec leurs chefs; ils restent sans cesse sous leur surveillance, leur autorité et leur direction; la moitié du temps se passe pour eux dans des occupations beaucoup plus militaires que celles d'aujourd'hui. La discipline, l'instruction du soldat, l'instruction pratique de l'officier, se perfectionneront par cette vie de camp, d'activité, par ces exercices, ces manœuvres continuelles, qui remplaceront, pendant la période des travaux, la vie de garnison, les détails du service des casernes si oiseux, si insipides aux officiers et aux soldats. La partie des troupes conduite chaque matin au travail pendant que l'autre partie ira manœuvrer, fera certainement un service plus instructif que le service de garnison qui consiste, pour le soldat, à monter la garde, faire faction devant une porte, être de planton dans un vestibule, pour l'officier, à passer les nuits au corps de garde, visiter des postes d'un caporal et quatre hommes, surveiller la cuisine des soldats, inspecter

Digitized by Google

des chambres, des lits, des souliers, etc., assister à des appels et contre-appels, etc., etc. Les exigences de ce service de garnison sont telles aujourd'hui, dans la plupart de nos villes, par suite de la réduction de l'armée, qu'elles absorbent la totalité des troupes, et qu'il ne reste pas assez de soldats disponibles pour faire des exercices et manœuvrer. Il en résulte que l'instruction des officiers se perd, que celle des soldats est nulle, que le dégoût s'empare des uns et des autres, et qu'au lieu d'une armée nous pourrions finir par n'avoir sous les armes qu'une agglomération d'hommes qui n'auraient du soldat que l'habit et le nom.

La réunion des troupes dans un camp ou cantonnement, l'augmentation de l'effectif des compagnies, la vie militaire à laquelle chacun serait astreint, les exercices et manœuvres alternés avec des travaux en plein air, obvieraient à tous ces inconvénients, en perfectionnant l'éducation militaire, en fortifiant la santé, en accoutumant les troupes aux intempéries des saisons. Rompues aux exercices, endurcies aux travaux, elles deviendraient rudes à la fatigue et merveilleusement propres à entrer en campagne. Nous lisons dans le rapport que M. le colonel Dupuydt a publié sur les travaux exécutés par les troupes dans la Vendée : « La santé des soldats est on « ne peut plus satisfaisante, et le nombre des malades est non-seule- « ment moindre qu'en garnison, mais sur certains points on n'a « pas eu durant les quatre mois écoulés, un *seul* homme à l'hôpital; « cependant dans les longs jours de l'été, le travail s'est quelquefois « prolongé au-delà des heures habituelles des ouvriers. »

Éloignés des séductions des villes, nos jeunes soldats, toujours occupés, sans cesse sous les yeux de leurs chefs, ne seraient pas exposés aux entraînements auxquels ils succombent si souvent aux dépens de leur avenir; ils contracteraient, au contraire, des habitudes laborieuses qui tourneraient plus tard à leur profit et au profit du pays.

Le mode de paiement pour les sous-officiers et soldats obvie au danger souvent signalé, de laisser à leur disposition des sommes qu'ils pourraient employer à satisfaire leurs passions, au lieu de les

Digitized by Google

consacrer à augmenter leur bien-être matériel, qu'de les destiner à former un pécule pour l'avenir. Tout homme qui a passé quelques années au milieu des troupes, sait que le soldat est une sorte d'enfant qu'il faut conduire et diriger en toute circonstance, qu'on habitue à n'écouter d'autres inspirations que celles qu'on lui communique, qu'on n'abandonne jamais à ses propres instincts, auquel on ne laisse pas même le soin de songer à se vêtir, se nourrir, se loger; tous ses mouvements sont réglés, tous ses besoins physiques sont prévus; pourquoi ne pas prévoir aussi les besoins de son avenir? C'est dans cette intention que la plus grande partie du prix de son travail lui serait payée d'une manière qui l'empêchât d'en faire un mauvais emploi, et qui lui offrit une ressource par la suite; elle lui serait fournie sous forme d'un livret de la caisse d'épargne, dont il ne pourrait faire usage qu'à sa sortie de l'armée, en cas de guerre, ou avec l'autorisation de son colonel.

Notre système garantit l'État de toute dépense onéreuse et détruit les calculs de ceux qui prétendent que les travaux exécutés par les militaires coûtent plus cher que par les moyens ordinaires, puisque l'évaluation du travail confié à la troupe étant établi, nous en déduisons tous les frais qu'entraîne la mise sur pied de guerre des travailleurs, le prix des matériaux nécessaires à l'exécution de l'entreprise, de l'usé des outils, etc., etc., et qu'enfin le trésor retient pour lui un tiers de la somme qui reste disponible pour la main-d'œuvre, ce n'est qu'après ces prélèvements et lorsqu'ils auront mené à bonne fin leur entreprise, que les travailleurs recevront une rémunération qui deviendrait même éventuelle pour eux si les travaux traînaient en longueur. Les officiers et les soldats ont par là intérêt à ce que le travail se fasse avec ardeur, pour ne pas faire durer la dépense du pied de guerre et être mis plus promptement en possession de leur gain. Il est ainsi évident que les travaux de l'armée coûteront moins que ceux exécutés par d'autres, que l'État n'aura plus aucun risque de dépense à courir, et qu'il recueillera de la mesure l'immense avantage d'augmenter la consistance de l'organisation militaire.

Si l'on objecte que nous occasionnons une dépense à l'État en portant l'effectif des compagnies à 100 hommes, nous répondrons que notre projet serait précisément un moyen d'arriver économiquement à ce résultat si avantageux à l'armée. Si d'ailleurs on croyait à toute force devoir éviter cette dépense, on pourrait diminuer d'autant l'effectif des corps qui ne travailleraient pas. Répartie sur tous, la différence serait peu sensible.

Des adversaires de notre opinion ont dit que le soldat usant beaucoup plus ses vêtements pendant l'exécution des travaux qu'en temps ordinaire, l'État serait entraîné dans une dépense de ce chef. Cet argument est de peu de valeur en Belgique, parce que le soldat est propriétaire de son habillement, qu'il le paie par des retenues sur sa solde déterminées par les règlements, qu'il ne peut être libéré du service que lorsqu'il a acquitté les avances que l'État a pu lui faire pour cet objet. Si le soldat use un peu plus ses effets pendant les travaux, il reçoit en compensation un supplément de solde; c'est dans la prévision de cette détérioration et pour le mettre à l'abri de l'inconvénient qui pourrait résulter pour lui bien plus que pour l'État, de l'augmentation des dettes à la masse d'habillement, que les comptes des hommes seraient apurés avant de leur remettre leur quote-part de la rémunération des travaux. D'ailleurs, cette détérioration sera peu sensible chez le soldat belge, plus soigneux de ses effets que le soldat français; il a un intérêt plus direct que ce dernier à les entretenir, puisqu'ils sont sa propriété, et cette détérioration sera presque nulle, si les chefs ont soin de tenir la main à ce que les soldats n'aillent aux travaux qu'avec leurs vieux effets, et s'ils sont autorisés à ajouter à l'équipement militaire une blouse en toile grise ou bleue. En arrivant sur le terrain des travaux, on ferait mettre bas la veste, relever le pantalon et endosser la blouse, etc.

La différence du mode d'exécution que nous venons d'esquisser avec ceux qu'on a proposés ou essayés, consiste principalement à rendre, en quelque sorte, l'armée *entrepreneur* elle-même au bénéfice de l'État et au sien.

Les avantages sont, en résumé, de fortifier l'organisation, la dis-

Digitized by Google

cipline, les mœurs de l'armée, d'ajouter à sa belle mission en temps de paix, de maintenir l'ordre et la tranquillité publique, celle de coopérer à la prospérité du pays et à son illustration, de lui fournir l'occasion, tout en rendant des services pacifiques et en améliorant sa position matérielle, de perfectionner son instruction militaire, de se préparer aux travaux de la guerre, de resserrer son homogénéité, de rendre plus intime l'association d'intérêts, de travaux, de gloire, de plaisirs et de peines qui doit exister entre les membres de la grande famille militaire.

Tout incomplète que soit cette indication sommaire de nos vues, elle suffit, nous croyons, pour faire voir qu'elles ne seraient pas difficiles à réaliser.

A mesure qu'on entrerait dans la voie d'exécution, il est à croire qu'on verrait les moyens pratiques se perfectionner, et les travaux s'étendre. Nous pensons que l'emploi des armées aux travaux publics, après un essai intelligent et consciencieux, prendrait une extension rapide et de plus en plus importante. Un jour viendrait peut-être où la plupart des grands travaux d'utilité nationale, édifices publics, monuments, routes, canaux, etc., etc., s'exécuteraient par les armées.

Peut-être les villes, les communes, les provinces, finiraient-elles par s'adresser au gouvernement pour obtenir des régiments, des bataillons de travailleurs et les charges de l'exécution de leurs travaux publics.

Il serait glorieux pour la Belgique de résoudre définitivement un problème de cette importance, dont on s'est préoccupé depuis des siècles.

Il fut une époque où la Belgique marchait en avant des nations ses voisines, où la plupart de ses institutions, et notamment son organisation militaire, servaient de modèle à toute l'Europe. Les célèbres ordonnances de Charles le Téméraire, relatives à la discipline et aux manœuvres des troupes, ont été la base de celles qui régissent les armées modernes. Elles furent adoptées en France, en 1481, par Louis XI, qui forma sur les bords de la Seine, près de Paris, un camp d'instruction de vingt mille hommes, le premier

Digitized by Google

qu'on eut encore vue, pour en faire l'application à son armée *. Elles se répandirent ensuite en Europe et furent adoptées en tous pays, comme l'organisation la plus parfaite.

La création récente de nos chemins de fer a prouvé que nous étions capables de nous placer encore à la tête des progrès du continent européen. Ce ne serait pas un futile honneur pour notre jeune État d'avoir, par un exemple décisif, doté l'Europe d'une nouvelle régénération des armées, si féconde en beaux résultats. Que faut-il cependant pour atteindre un but si honorable? Une seule chose, suivant toute apparence, le vouloir. Un essai, auquel personne ne risquerait rien, dirigé avec intelligence et dévouement, non par ceux dont il froisserait les goûts ou les préjugés, mais par des hommes qui en désireraient sincèrement le succès, serait probablement décisif. La construction des 20,000 mètres de chemin de fer de Bruxelles à Malines, a suffi pour condamner à l'oubli tant d'objections que le projet de nos rail-ways avait soulevées, et pour convaincre la plupart de leurs adversaires.

* « Louis XI, pour bien savoir ce que coûterait son armée, quelle discipline on y pouvait établir, et afin d'aviser en grande connaissance de cause à tout ce qui semblerait nécessaire, avait ordonné que vingt mille hommes de pied, parmi lesquels étaient plus de six mille Suisses, deux mille cinq cents pionniers, et quinze cents hommes d'armes d'ordonnance prêts à combattre, soit à pied, soit à cheval, seraient réunis en un camp avec l'artillerie et le bagage en proportion suffisante. C'était près de la rivière de Seine, entre le pont de l'Arche et le pont de St-Pierre, que ce camp avait été établi, environné de fossés et fortifié comme il aurait pu l'être en face de l'ennemi. Les hommes étaient logés sous la tente, ou dans des baraques de bois rangées en bel ordre. Monsieur d'Esquerdes commandait cette armée, et maître Guillaume Picard, bailli de Rouen, était chargé de tout ce qui concernait les vivres et les provisions. Quand tout fut prêt, le roi bien que malade s'en vint voir le camp; il y arriva le 15 juillet 1481. Il fut content de cette belle armée qui avait été réglée en grande partie d'après les célèbres ordonnances que le feu duc Charles de Bourgogne (le Téméraire) avait faites dans son temps. On reconnut que l'entretien d'une telle armée coûterait quinze cent mille francs par an, etc., etc. » — (*Histoire des ducs de Bourgogne*, par M. de Barante, tome 10, pag. 100 et 101.)

Digitized by Google

Le creusement de quelques lieues de canal dans la Campine ou dans le nord de la Flandre, pourrait décider à la gloire de la Belgique, et surtout au grand avantage de son établissement militaire, la question de l'emploi des troupes aux travaux d'utilité publique.

QUELQUES MOTS

A NOS CONTRADICTEURS

PASSIONNÉS ET MONDAINS.

Nous avons peu de goût à la polémique quotidienne des partis. Autre chose est d'exposer une opinion sur les faits contemporains, et d'en abandonner le mérite à l'appréciation du lecteur. Autre chose est de défendre cette opinion contre tous les adversaires et toutes les critiques que des motifs divers peuvent susciter contre elle. Notre *Revue* est donc résignée depuis sa fondation à rencontrer des contradicteurs qu'elle n'éprouve nul besoin de contredire. Elle sait bien que l'esprit d'un écrit périodique ne peut être travesti longtemps et qu'il lui suffit de durer, sinon pour que ses opinions triomphent, au moins pour que le véritable sens en soit reconnu par les hommes dont le jugement a quelque valeur. Cependant ce qui nous arrive depuis quelque temps de la part de nos adversaires est assez extraordinaire pour que nous nous y arrêtions quelques instants, quand ce ne serait que comme étude des passions politiques, de leur coupable indulgence dans le choix des moyens, de la facilité avec laquelle, alors même qu'elles parlent au nom de

Digitized by Google

attachés à nos opinions et à nous-mêmes, sont venus nous témoigner leurs regrets de ce que nous eussions publié telle ou telle énormité. Nous leur avons demandé s'ils se rappelaient avoir lu pareille chose dans notre recueil. Ils nous ont répondu que leur mémoire ne pouvait les tromper, puisque tout le monde leur disait la même chose. Nous leur avons mis le recueil entre les mains, et tous ceux qui ont eu la patience de relire les onze articles de politique intérieure qui y ont été insérés depuis son origine, ont reconnu que nos opinions avaient été indignement défigurées.

Le grief qu'on nous reproche par-dessus tous les autres, c'est

Digitized by Google

d'avoir dit, prétend-on, que les catholiques en Belgique étaient destinés à être asservis, exclus des places, privés de toute influence, traités en parias ou en ilotes par les libéraux. Cette accusation a été tant de fois répétée par nos adversaires, qu'entre eux c'est devenu un lieu commun, un de ces faits sur lesquels le doute ne semble même plus permis.

Qui pourrait croire après des assertions si souvent et si unanimement renouvelées par tous les journaux d'une même couleur, que la *Revue nationale* n'a rien dit de semblable, que ce grief formulé avec tant de précision, répété avec tant d'assurance, est de l'invention de nos adversaires; qu'on parcourrait vainement notre recueil tout entier sans y trouver une page, une phrase, une ligne dans laquelle nous ayons dit ce qu'on nous fait dire?

Jamais nous n'avons eu l'ineptie de penser que les catholiques dussent être opprimés, qu'ils dussent être vus avec défaveur par le gouvernement, qu'ils dussent être exclus des emplois publics, qu'ils dussent même être exclus du ministère. Nous avons reconnu au contraire, dès la formation du nouveau ministère, qu'un cabinet réellement et sincèrement mixte eût été désirable, pourvu qu'il fût capable d'opérer une conciliation réelle, et qu'il fût composé d'hommes avoués par la majorité des deux opinions qu'ils seraient chargés de représenter. Mais nous avons fait voir qu'il y avait à cette combinaison, dans ce moment, des obstacles absolus résidant dans les personnes en fort petit nombre qui eussent été en position de la réaliser. Ainsi, loin d'ériger en principe l'exclusion des catholiques, nous avons reconnu que la composition actuelle était une nécessité de fait à laquelle on n'avait pu se soustraire. Voici nos paroles:

« Nous disions, il y a quelques mois, qu'un ministère qui par une composition mixte amènerait une conciliation franche et réelle, était bien le cabinet indiqué par la situation, mais que nous voyions à sa formation des obstacles à peu près infranchissables. Depuis lors, ces obstacles n'ont fait que s'accroître. Le plus grand, c'est que pour former aujourd'hui une telle administration, la présence de M. de Theux, en dehors du département de l'intérieur, y était indispensable, et que le chef de l'ancien cabinet s'est rendu impossible dans ce moment. Plusieurs des amis de M. de Theux qui avaient refusé de faire partie du ministère avec lui n'y seraient à plus forte raison pas entrés en son absence; d'autres ont la même répugnance à entrer dans un ministère quel-

conque; d'autres enfin en y entrant n'auraient pu notablement pas subi à leur parti, peut-être y auraient-ils perdu quelque chose de leur considération personnelle; il aurait paru y avoir usurpation de quelques hommes, et le cabinet aurait manqué dans sa marche de cette franchise qui est respectable aux yeux de tous les partis, et de cette homogénéité dont une conciliation des personnes et de partis bien réelle, et généralement acceptée, aurait pu seule tenir lieu. (V. t. II, p. 288.)

Nous avons ajouté que la composition du cabinet actuel suffisait par sa modération aux intérêts de l'opinion catholique, que même ses intérêts les plus réels et les plus graves pouvaient faire préférer le cabinet nouveau au cabinet précédent. Qu'y a-t-il donc là d'alarmant ou de monstrueux? où est cette intolérance, cette exagération, ce décret d'exclusion et d'ilotisme lancé contre une partie de la nation? Que les plus grands intérêts de l'opinion catholique aient plus à gagner sous un ministère tel que celui qui est aux affaires que sous le cabinet précédent, c'est une opinion qui ne nous appartient pas en propre, qui, à toutes les époques, depuis la révolution, a été celle de catholiques très-fervents, et d'une position très-élevée.

Voici littéralement le passage de notre *Revue* sur lequel toute cette accusation repose :

« Au temps où nous vivons il y a au fond des esprits une tendance réelle de réaction vers les sentiments religieux. Mais, avant tout, elle veut être libre et spontanée; toute apparence de contrainte ou de domination imposée l'effarouche, l'irrite et maintient au mouvement en sens opposé. Pénétrez au fond de l'opinion libérale en Belgique, à part quelques individualités exceptionnelles, vous n'y trouverez d'hostilité véritable ni contre des croyances dont beaucoup de libéraux vont jusqu'à déplorer l'affaiblissement, ni contre des libertés religieuses qu'ils acceptent, et dont un grand nombre d'entre eux prendraient ardemment la défense si elles étaient attaquées; mais presque partout vous rencontrerez les appréhensions vives, la répugnance extrême qu'excite l'idée d'une domination religieuse. C'est là ce qui fait aujourd'hui le fond du libéralisme en Belgique, ce qui, bien plus que les croyances, le sépare de ce qu'on appelle l'opinion catholique; car parmi les libéraux il en est un grand nombre qui, loin d'avoir renoncé à la foi de leurs pères, en pratiquent tous les devoirs et en maintiennent la rigoureuse observation dans leurs familles.

Digitized by Google

« C'est par cette raison aussi qu'une conciliation raisonnable est possible au nom de la modération, et que les libéraux modérés peuvent être plus propres à l'accomplissement de cette tâche que les hommes les plus justement considérés d'une autre opinion.

« Quels sont en Belgique les grands intérêts catholiques? ce sont d'abord des intérêts de religion, puis des intérêts de libertés religieuses et de nationalité; les autres sont secondaires. Or, aucun de ces intérêts n'a à gagner à ce que le pouvoir soit exercé par l'opinion catholique elle-même; tous ont à y perdre : la religion, parce que c'est précisément l'idée d'une domination imposée au nom des opinions religieuses qui peut de nos jours lui être le plus fatale; les libertés religieuses, parce qu'elles sont définitivement acceptées par toutes des opinions modérées qui sont la force de l'avenir, que la seule chose qui puisse leur nuire serait de perdre leur caractère de liberté pour prendre en réalité ou en apparence celui de domination, parce que les plus grands dangers qu'elles puissent courir encore seraient ceux d'une lutte envenimée dans laquelle les passions reprendraient l'empire que la vivacité de la lutte peut seule leur donner. Il en est de même de l'intérêt de la nationalité; ce qu'il faut à la nationalité, ce sont des hommes politiques capables, actifs et courageux, des esprits assez élevés et assez fermes pour comprendre ce grand but politique, pour y sacrifier des considérations de moindre valeur, et surtout pour y rallier toutes les opinions fortes : mission que M. de Theux s'est montré si impuissant à accomplir. Le pouvoir entre les mains de l'opinion catholique, s'il peut servir ses moindres intérêts, nuit évidemment aux plus élevés, aux plus durables, aux plus réels. » (V. t. II, p. 284.)

Nous ajoutions sur le même sujet dans la livraison suivante :

« Non, nous n'interdisons pas l'accès du pouvoir aux catholiques. Mais nous croyons que l'expérience prouve qu'il est de leur *intérêt* de ne pas exercer dans un ministère aujourd'hui une prépondérance semblable à celle qui appartenait à M. de Theux dans le cabinet précédent. Et c'est là un jugement que nous émettons sur l'*intérêt* de leur opinion, non sur ses *droits*. Aucune opinion n'est exclue du pouvoir, tous les Belges ont à cet égard les mêmes droits, qui peut songer à le contester? Si nous disions que telle province qui ne compte aucun de ses représentants dans le ministère, est plus intéressée à sa conservation qu'à celle de tel autre cabinet où elle serait représentée par plusieurs ministres, en conclurait-on que nous voulons exclure ses habitants de toute participation au pouvoir?

« Non, il ne nous est jamais tombé dans l'esprit que les catholiques dussent être exclus de telles places que ce fût. Nous pensons même qu'à cet égard toute

distinction doit tendre à disparaître; et qu'un des bienfaits de l'administration actuelle sera sinon d'effacer entièrement, d'affaiblir beaucoup au moins, à l'aide d'un peu de temps, cette démarcation qui se dessinait de plus en plus. Mais si personne ne doit être exclu d'une place parce qu'il appartient à l'opinion catholique ou libérale, il ne doit pas l'obtenir non plus par cela seul qu'il appartient à l'une ou l'autre de ces deux opinions, ni, s'il l'a obtenue, devenir inviolable et indépendant de ses supérieurs, par cela seul qu'il se couvre du manteau d'un parti. Nous avons vu plus d'une fois M. de Theux appeler à des fonctions administratives des hommes à qui manquaient les qualités morales ou intellectuelles nécessaires pour les remplir dignement, et dont le seul mérite consistait dans la couleur du drapeau sous lequel ils s'étaient rangés. Cette partialité, nous la blâmons, loin de vouloir qu'elle se reproduise dans un autre sens. » (V. t. II, p. 371.)

Est-il, nous le demandons, des paroles d'une modération plus réelle, des opinions moins hostiles, plus foncièrement conciliantes? Dans quel esprit peut-il rester à cet égard le moindre doute, si on se donne la peine de nous lire après avoir lu nos adversaires? Sur cet énorme grief délayé chaque jour dans une dixaine de colonnes de journal, nous n'avons rien de plus à ajouter. Nous venons de mettre en regard des paroles qu'on nous prête, celles que nous avons écrites. Que les hommes de bonne foi prononcent.

On nous fait un autre reproche, c'est d'avoir parlé de l'avènement futur de notre opinion, non pas à propos de la formation du ministère actuel, mais sous le ministère précédent, et comme d'un fait que l'avenir réaliserait probablement. Qu'on nous le dise, existe-t-il dans le monde politique un seul homme d'une opinion sincère, qui ne désire pas que son opinion exerce de l'influence sur les affaires de son pays? Non-seulement il le désire, mais s'il a la moindre confiance dans ses convictions, il l'espère. En exprimant ce désir, cette espérance, qu'avons-nous dit de plus que ce que pense tout homme politique, quel que soit son parti, quelle que soit la nuance de ses idées? Mais avons-nous jamais désiré pour notre opinion un triomphe absolu, exclusif, brutal, oppresseur? Avons-nous voulu qu'elle imposât un joug, une humiliation, une contrainte, une injustice, une exclusion à aucune autre? Voici en quels termes nous nous en sommes expliqués, en exposant ouvertement nos vues politiques dès les premières pages de notre recueil :

Digitized by Google

constants que nous avons faits pour placer la politique belge sur une base nationale, pour relever le sentiment national dans le moment même où il semblait s'affaisser sous la triste atteinte que venaient de lui porter les événements accomplis quelques mois avant la fondation de notre recueil. Et cependant il s'est trouvé un journal aspirant au caractère de publication sérieuse, un journal fondé récemment dans la capitale comme pour servir de guide et de direction à la presse catholique, dont la bonne foi n'a pas reculé devant l'insertion des lignes suivantes :

« Toutes nos feuilles libérales ont pris parti pour M. Thiers, c'est-à-dire, pour le ministre qui ferait couler au besoin le sang de dix générations pour abattre les frontières dans lesquelles les traités de 1815 ont fait rentrer la France. L'écrivain de la *Revue* lui-même n'est pas à l'abri de ces sympathies anti-nationales. Dans l'article dont nous nous occupons [1], il proclame M. Thiers le plus grand homme d'État français, « le seul qui paraisse se réserver d'assigner un jour à son pays un but bien décidé ; » et ce but, selon lui, « c'est la gloire militaire, c'est la conquête. » (*Journal de Bruxelles* du 11 février 1841.)

Nous l'avouerons, à la lecture de ces lignes, nous n'avons pu croire qu'une erreur aussi évidente fût l'œuvre de la mauvaise foi. Nous n'y avions vu qu'une bévue qui nous a fait sourire et que nous attribuions à l'inexpérience de quelque rédacteur de ce journal nouveau qui écrivait contre la *Revue nationale* sans la connaître ou l'avoir lue. Des circonstances parvenues à notre connaissance depuis peu nous porteraient à y voir tout autre chose.

On se rappelle qu'il y a quelque temps, il parut dans *l'Univers*, journal catholique de Paris, une correspondance de Bruxelles, où le ministère actuel était traité de ministère germanique et représenté sous les couleurs les plus odieuses à la France. Plusieurs amis que nous avons dans diverses parties de l'Allemagne nous mandent que depuis peu de temps, et à l'occasion de la dernière livraison de la *Revue nationale*, qui, à cette époque, n'était pas encore parvenue en Allemagne par la voie de la librairie, les journaux de

[1] Il s'agit de l'article de notre dernière livraison intitulé *le Ministère, ses actes et ses adversaires*. (V. t. III, pag. 422).

Digitized by Google

ce pays publient des correspondances de Bruxelles qui représentent le ministère actuel et la *Revue nationale* comme dévoués aux intérêts français et ennemis de la nationalité belge. Dans leur candeur allemande, nos amis, qui ne soupçonnent pas ce que peut l'esprit de parti, ne comprennent rien à cet abandon que nous aurions fait de tous nos principes antérieurs, ils nous demandent avec instance de presser l'envoi de notre dernière livraison, et de leur dire s'il est possible que nous ayons pu répudier en un jour tous nos antécédents. Un des plus répandus de ces journaux, la *Gazette d'Augsbourg*, nous est parvenu, et contient en effet une correspondance qui donne peut-être la clé des quelques lignes du *Journal de Bruxelles*, dont nous n'avions pas pénétré le but. Voici un extrait de cet article de la *Gazette d'Augsbourg*, daté de Bruxelles, 14 février :

Après avoir dit que M. Devaux et ses amis du ministère ont abandonné leur modération et tous leurs principes antérieurs à l'égard des catholiques, l'écrivain s'attache aux conséquences qu'entraînerait la prolongation de l'existence du cabinet.

« Certainement, dit-il, le paisible développement national du pays et la confiance de l'étranger à son égard, loin d'y gagner, y perdront beaucoup. C'est ce que les journaux catholiques représentent à M. Devaux. Ils lui rappellent surtout, sous le rapport de la question extérieure, qu'il a été lui-même forcé de reconnaître que le catholicisme belge avait élevé une séparation entre ce pays et la France. Ils citent la conduite récente des journaux libéraux, qui ont d'abord soutenu que la Belgique devait se déclarer pour la France, et qui plus tard, lorsqu'ils eurent changé de langage à cet égard, prirent cependant parti pendant les débats des Chambres françaises, pour M. Thiers et le côté gauche ; ils lui reprochent à lui-même sa prédilection pour M. Thiers, que dans sa dernière livraison il appelle « le plus grand homme d'État français actuel, » parce qu'il assigne pour but à son pays « la gloire militaire et les conquêtes ; » ils demandent si, dans de telles circonstances, l'étranger, et particulièrement l'Allemagne, pourrait accorder une grande confiance à l'État belge, en le voyant tomber définitivement sous la domination du libéralisme. Nous avons cru devoir rapporter ceci avec cette étendue pour prouver qu'il s'agit d'une question d'une grave portée, non-seulement pour la Belgique, mais aussi pour ses voisins. » (Supplément de la *Gazette d'Augsbourg* du 24 février 1841.)

Ainsi, il ne suffit pas à l'esprit de parti de nous calomnier et de calomnier le ministère, il faut encore qu'on s'efforce de calomnier la

Digitized by Google

Belgique et de la rendre odieuse à l'Europe entière: odieuse à la France, en la représentant comme soumise à des influences allemandes; odieuse aux autres États, en la représentant comme dominée par l'esprit français. On sait que le discours du trône avait produit par toute l'Europe l'effet le plus favorable pour la Belgique et sa nationalité, qu'elle s'était élevée dans l'estime de tous. Cet effet, on veut le détruire parce que c'est l'œuvre d'un cabinet que l'on combat; on veut rabaisser la Belgique dans l'opinion de l'Europe, dans le seul dessein de susciter des haines contre ceux qui l'ont si bien servie. Nous avions publié, sur la neutralité belge, quelques pages qui avaient été reproduites avec faveur par les journaux d'Allemagne, d'Angleterre, de Suisse, de France, etc., comme preuve des sentiments loyaux et nationaux qui animent le pays. On ne veut pas que la Belgique profite de cette impression, et on se hâte, par haine pour notre opinion, de la détruire. Faut-il faire remarquer la gradation que suivent les falsifications de nos pensées et de nos paroles? Dans le *Journal de Bruxelles*, on dit que notre recueil *proclame M. Thiers le plus grand homme d'État français*, mais cette phrase inventée n'est pas guillemettée, les guillemets ne commencent qu'après. On se réserve de pouvoir dire que si ce n'est la reproduction de nos paroles, c'en est l'interprétation; dans l'article de la *Gazette d'Augsbourg*, qui ne fait que reproduire le *Journal de Bruxelles*, la phrase entre dans les guillemets, elle est donnée comme littéralement extraite de la *Revue nationale*.

Or, voici maintenant les deux seuls passages de cet article de notre *Revue* où il s'agisse de M. Thiers: que le lecteur juge de nos *sympathies anti-nationales*. Ce sera assurément la première fois qu'on aura exprimé ses sympathies pour un homme d'État en l'accusant d'être en opposition avec l'esprit de son temps et d'avoir accumulé les fautes sous son administration :

« En France, par exemple, quoi de plus frappant depuis dix ans dans cette triste succession d'administrations sans avenir, que l'impuissance où elles se trouvent de créer une pensée nationale quelque peu durable, de donner un but permanent à la politique du pays? Une fois la tranquillité ramenée au-dedans et au-dehors, elles ne savent plus que faire du pouvoir. Leur stérilité les tue bien plus que les partis, car c'est elle qui nourrit les partis. Les misères

Digitized by Google

de la France ne consistent pas tant dans la diversité des opinions qui s'y livrent une lutte perpétuelle, que dans l'absence d'une pensée supérieure qui les domine et les enveloppe toutes dans un même lien. Un seul des hommes d'État français paraît se réserver d'assigner un jour à son pays un but bien décidé, c'est M. Thiers. Malheureusement pour la France, M. Thiers est un anachronisme. Cet homme d'État est né cinquante ans trop tard. Son but, que nous avions pressenti bien avant les derniers événements [1], s'est depuis éclairci de jour en jour, c'est la gloire militaire, c'est-à-dire la conquête. La France peut encore céder à des entraînements, mais dans la situation actuelle des esprits et des intérêts, il n'est plus possible de la réunir longtemps dans cette voie qui contrarie les tendances les plus naturelles et les plus générales de notre temps; devant les conséquences d'une guerre un peu prolongée, les opinions se diviseraient bientôt. Et si la conquête lui réussissait sans d'aussi longs efforts, elle se retrouverait dans la même situation qu'aujourd'hui, avec des difficultés nouvelles au-dedans et au-dehors. Ce qui tourmente la France, ce n'est ni le défaut de population ni le manque de territoire. Ce qu'elle pourrait faire de raisonnable et de durable après la conquête, elle le peut aujourd'hui. »

Plus bas, pour montrer le danger qu'il y a à repousser avec passion et sans attendre leurs actes des hommes d'une position considérable dont les opinions modérées ont intérêt à s'assurer le concours, nous disions :

« Une partie des 221 a commis une faute qui a failli coûter cher à la France, et dont les conséquences ne sont peut-être pas épuisées; lorsque M. Thiers est entré aux affaires, sans attendre ses actes, elle lui a refusé son appui, parce que le côté gauche lui était favorable; il en est résulté que M. Thiers, forcé de s'appuyer sur la gauche seule, s'est laissé entraîner plus aisément à une politique extrême, et qu'une fusion désirable au point où on en était, et qu'il pouvait peut-être amener plus facilement que tout autre, a été sacrifiée à des défiances et à des animosités personnelles. Nous craignons bien que la chute de M. Thiers et *toutes les fautes qu'il a faites au pouvoir* ne suffisent pas pour détruire dans l'avenir les suites de cette erreur de ses adversaires. »

Avons-nous à rappeler que nous avons été bien plus explicites encore dans notre opinion sur M. Thiers? Dès notre première livraison, au mois d'août 1839, dans un moment où M. Thiers n'avait guère encore attiré l'attention en Europe que par la part active qu'il avait prise aux luttes de la politique intérieure de la France,

[1] En août 1839. *V.* t. Ier, *De la dernière situation en France.*

Digitized by Google

nous avons les premiers, en le suivant dans toute sa carrière politique et historique depuis la restauration, mis en lumière ce fait en quelque sorte inaperçu jusqu'alors, que la pensée dominante de sa politique était une pensée de politique extérieure, que son mobile était l'ambition de l'éclat extérieur de la France. Nous avons prévu, sans nous douter, il est vrai, que les faits viendraient si tôt et si exactement réaliser nos prévisions, la position dans laquelle M. Thiers placerait un jour la politique extérieure de la France et jusqu'à sa récente lutte avec M. Guizot dans la question de la paix et de la guerre. Certes, ce n'était pas une profonde sympathie qui éclatait dans notre jugement des opinions de cet homme d'État, dont, disions-nous, *le repos de l'Europe, dont l'indépendance de la Belgique peut avoir tant à redouter un jour*. Qu'il nous soit permis de le dire, puisque nous sommes ici sur la défensive, ce que nous avons écrit sur M. Thiers à cette époque a fait quelque impression et en France et dans plusieurs autres parties de l'Europe sur des hommes haut placés dans la politique. Et ce qui nous a été transmis de leur opinion ne prouve pas qu'ils aient vu dans nos paroles de grandes marques de sympathie pour la politique de M. Thiers, ni des tendances nuisibles à la nationalité du pays, ou odieuses à ses voisins.[1]

Nous savons bien au reste que dans toute cette guerre, la *Revue nationale* n'est qu'un prétexte, qu'à défaut d'elle, il y en aurait eu

[1] Le même journal allemand auquel nous venons d'emprunter une de ses correspondances, la *Gazette d'Augsbourg*, a publié antérieurement sur la *Revue nationale*, un article de six colonnes qui, cette fois, n'était pas une correspondance de Bruxelles. La *Revue nationale* y est appréciée avec une grande faveur, on y témoigne la plus vive sympathie pour nos principes de politique extérieure, on y fait remarquer que cette politique se met surtout en garde contre les dangers de la conquête. « M. Thiers, ajoute la *Gazette d'Augsbourg*, est l'homme qu'on y craint le plus, parce que son idée dominante est l'extension de la gloire de la nation française au moyen des conquêtes. » L'article se termine de la manière suivante : « Si ce que nous venons de dire de la *Revue nationale* est fondé, on peut certainement attendre de cet écrit, que c'est dans son genre une publication importante, qu'il atteste beaucoup d'intelligence et d'honorables sentiments, et qu'il faut le regarder comme un heureux présage pour la Belgique, si c'est là l'esprit qui anime l'administration nouvelle. Nous ne craignons pas de dire qu'en Allemagne on accordait à peu de Belges le mérite qu'atteste la production d'un tel ouvrage périodique. Il était d'autant plus nécessaire et plus utile que nous le fissions connaître. » (*Gazette d'Augsbourg*, n° 211, 1840.)

Digitized by Google

d'autres. Depuis plusieurs mois des indiscrets avaient annoncé que c'était au commencement de mars, et à l'occasion du budget des travaux publics, qu'aurait lieu une levée de boucliers contre le ministère, il fallait bien qu'elle fût préparée par la presse quelques jours d'avance. Là est le secret de cet orage qui a éclaté dans les journaux à la suite de notre dernier article. Au fond, cet article y est pour très peu de chose; un journal catholique, qui en a parlé des premiers et qui n'était probablement pas dans le secret du plan de bataille [1], n'y a même vu d'abord qu'un appel trop tardif à l'union et à la conciliation. Aussi n'éprouvons-nous aucun besoin de défendre les opinions que nous y avons émises. Nous avons blâmé les torts parlementaires de M. de Theux dans des circonstances récentes, et il ne nous semble pas que personne les ait sérieusement contestés; la plupart même de nos adversaires ont paru passer condamnation sur ce point avec une facilité qui nous a surpris. Nous avons dit quels étaient, à nos yeux, les devoirs les plus élevés du gouvernement en Belgique, et par quels actes le cabinet nous paraissait montrer jusqu'aujourd'hui que ces devoirs il les comprenait comme nous. Nous trouvons tout simple que nos adversaires, dans la position qu'ils ont prise, jugent ces actes autrement que nous, qu'ils cherchent à en diminuer la valeur, que pour les blâmer, ils se mettent en contradiction avec eux-mêmes, et les uns avec les autres; nous les laisserons dire à chaque acte du ministère dont ils désespèrent de déprécier le mérite, que ce qu'un ministre fait aujourd'hui son prédécesseur l'avait pensé, et, tout en continuant de préférer pour notre part les ministres qui agissent à ceux qui pensent, nous ne leur contesterons pas que si tel de leurs hommes d'État a pensé tout ce qu'il n'a pas fait, il peut être considéré comme un très-grand penseur. Au lieu de nous défendre sur ce point, nous aimons mieux de notre propre mouvement confesser le véritable, le seul grief que nos adversaires aient à nous reprocher, mais qu'ils n'avouent pas. Au début du ministère, comptant que la différence des temps n'aurait pas effacé d'anciennes animosités, et que le cabinet se serait trouvé en présence d'exigences passionnées de la part de ceux qui semblaient d'abord lui prêter leur appui,

[1] La *Gazette de Liége* du 3 février.

Digitized by Google

ses adversaires se figurèrent que la position du cabinet à la Chambre serait faible, embarrassée, que, demandant humblement grâce à la double majorité, il n'aurait d'appui réel d'aucun côté et trouverait des ennemis dans les diverses opinions. On l'aurait toléré pendant quelques mois, et après avoir constaté que personne n'y tenait beaucoup, on l'aurait un beau jour non pas précisément renversé, mais laissé tomber à petit bruit, faisant de sa chute un accident sans importance, et tout au plus une affaire personnelle aux ministres eux-mêmes. Le cabinet n'a pas vu les choses du même œil, et n'a pas voulu du rôle que ses adversaires lui destinaient. La *Revue nationale* a cru que le ministère avait raison de le repousser. Elle l'a, par ses paroles, encouragé autant qu'il lui était possible à prendre et à conserver une autre position. Nous avons cru, nous, que le ministère n'ayant rien à cacher de sa politique pouvait marcher, non la tête basse, mais le front haut; nous avons cru qu'avec de la franchise et en se tenant dans la ligne de la modération, il pouvait compter sur des appuis nombreux sans avoir à subir des exigences déraisonnables. Nous avons cru que des ennemis ouverts et déclarés valaient mieux pour lui que des ennemis secrets et cachés, et que le meilleur moyen de constater et d'affermir sa supériorité de sa force morale sur celle de ses adversaires, était de leur arracher la ressource des ruses détournées et des menées souterraines, en obligeant ceux qui voulaient le combattre à des positions nettes et à une lutte franche et à jet couvert. Voilà quel doit être le véritable grief des ennemis du ministère contre la *Revue nationale*. Celui-là, nous le confessons et nous l'acceptons.

Laissons maintenant les adversaires passionnés dont nous venons de nous occuper. Nous avons, nous l'avouerons, très peu d'espoir de les faire changer de tactique et de langage. Ils continueront d'autant plus à chercher à dénaturer nos intentions et à défigurer nos paroles, qu'ils savent bien que parmi des hommes de bonne foi qui lisent et ne nous lisent pas, bien peu les soupçonneront capables d'avoir recours à des armes si honteuses et si déloyales.

Il nous reste à parler d'un reproche qui nous touche davantage, parce qu'il nous a été fait avec plus de sang-froid et de sincérité. Ce reproche nous n'hésitons pas à le formuler d'une manière plus explicite qu'on ne l'a fait jusqu'au jour d'hui. On nous a dit que notre

Digitized by Google

recueil avait eu le tort de faire ressortir la division du pays en catholiques et en libéraux, qu'en constatant cette division nous l'avions augmentée, et qu'ainsi nous avions ajouté au mal; qu'à tout prendre cette division en catholiques et libéraux n'était pas réelle; que parmi ceux qu'on appelle catholiques, il en est même dont la foi est peu fervente, tandis qu'il est des libéraux au contraire sincèrement religieux et attachés à leurs croyances.

Comme nous n'avons rien à dissimuler de nos vues, nous mettrons d'autant de franchise dans la réponse que nous venons d'en mettre à exposer l'objection; nous ajouterons même, pour pousser la sincérité jusqu'au bout, que nous connaissons un certain nombre de personnes de notre opinion sur qui cette observation a fait impression.

Pour nous disculper sur ce point, nous demandons seulement qu'on se mette d'accord avec nous sur notre point de départ. Cette seule prémisse accordée, nous croyons que notre justification sera facile. Pense-t-on qu'en Belgique l'écrivain politique qui s'occupe avec gravité, avec dévouement, avec modération des intérêts et de l'art de son pays ne puisse être d'aucune utilité? Le pays n'a-t-il rien à gagner à ce qu'on le fasse raisonner sur sa situation et ses propres affaires? Toute publication politique est-elle un mal ou une dangereuse superfétation? Si on le croit, nous sommes condamnés, *a priori*, et toute discussion est superflue. Si on n'adopte pas cette opinion, et nous croyons que personne n'a en effet l'intention d'aller jusque-là, nous pouvons espérer de nous faire comprendre.

En prenant la plume comme écrivains politiques, en nous dévouant non pas pour un jour, mais pour longtemps à une carrière souvent difficile à concilier avec d'autres positions, dans laquelle nous pouvions prévoir bien des désagréments, mais qui ne nous offrait pas le plus mince avantage personnel de quelque nature que ce pût être, et où nous ne demandions pas mieux même que de dérober nos noms à une importune publicité, nous avons entendu faire chose sérieuse, nous avons espéré faire chose utile, faire même la chose la plus utile dont, dans aucune position, nous pussions être personnellement capables. Cette utilité, nous savions bien qu'il faudrait des efforts d'une certaine durée pour l'atteindre, aussi avons-nous entrepris œuvre de longue haleine. Une chose nous a frappés, c'est que dans la politique de nos jours les esprits se laissent généralement

Digitized by Google

absorber par des circonstances et des intérêts du moment. Ainsi les uns ne songent qu'à renverser, d'autres qu'à conserver un ministère. Très-peu songent sérieusement à ce qui arrivera après ce ministère, dont dans tous les cas la vie ne peut être éternelle; presque personne ne pense à ce qui arrivera après la chute du ministère, qui succédera au ministère existant, et qui lui aussi sera nécessairement temporaire. Qu'est-ce cependant que trois ou quatre années pour une opinion, pour un pays? Qu'est-ce surtout pour la Belgique, où tout commence, où tout se débrouille encore, où tant de choses sont indécises dans l'avenir? C'est cet avenir qui nous préoccupe surtout; nous avons cru qu'il y avait là une bonne grave à remplir, et dans la mesure de nos forces, nous avons tourné nos efforts de ce côté.

Sous un gouvernement comme le nôtre les affaires et le sort du pays, en tant qu'il dépend de lui-même, sont soumis à quelques grandes influences; c'est d'un côté le gouvernement proprement dit, de l'autre les chambres, les élections, puis la presse. Mais en définitive le caractère du gouvernement dérive principalement de celui des chambres, les chambres sortent des élections, les élections et la presse sortent de l'opinion, ou plutôt des opinions. Les opinions, voilà donc la base du gouvernement et de l'avenir du pays. Il n'y a pas de politique un peu prévoyante qui ne doive avant tout se préoccuper de cette base, et en connaître la force et la nature. On peut bien pendant quelque temps fermer les yeux sur l'état des opinions, mais alors on vit au jour le jour, on risque de faire fausse route, de s'éloigner de la voie où il faudra forcément revenir, de commettre beaucoup de fautes qui pourront être difficiles à réparer quand on aura reconnu son erreur.

Lorsque nous sommes entrés dans la presse, il nous a semblé que beaucoup de personnes, même parmi les plus influentes, commettaient cette erreur qui pouvait engendrer des fautes et des dangers graves. Nous avons reconnu et nous avons dit que la situation des forces relatives des deux opinions principales qui divisent le pays n'était pas ce qu'on la croyait, qu'on se trompait sur l'importance de l'opinion libérale et dans les chambres et dans le pays. Nous avons prévu que si on méconnaissait trop longtemps ce fait, il en résulterait des fautes, que déjà on en avait commis par cette

cause, que des hommes qui ont de l'avenir devant eux pouvaient se perdre dans cette route, qu'on serait obligé de tenir plus de compte dans la politique du pays d'une opinion dont on méconnaissait l'influence, que cette influence allait croissant, qu'en la dédaignant trop cette opinion il en naîtrait des maux réels, et peut-être le danger de voir naître et grossir dans le pays un parti dangereux pour sa nationalité.

Que nous ayons eu raison dans cette appréciation des faits, c'est, pensons-nous, ce que des hommes impartiaux ne peuvent plus contester, tant les événements sont venus la confirmer. La Chambre qu'on croyait inféodée à un homme à raison de son opinion, et soumise à toutes les exigences qu'on voudrait lui faire subir au nom de cette opinion, a renversé cet homme et a montré dans sa majorité qu'il était des exigences qu'elle ne subissait pas. Les espérances que l'idée d'une dissolution inspire aux uns, les craintes qu'elle donne aux autres, font voir ce qu'en réalité chacun pense aujourd'hui de la situation et de la force réelle des opinions dans le pays.

Mais cette vérité, aujourd'hui incontestable, avons-nous eu tort de la dire? fallait-il la dissimuler? Qu'on nous permette d'abord de répondre à ceux qui semblent croire que c'est nous qui, par une cinquantaine de pages lancées dans le public, avons créé la division des catholiques et des libéraux. Nous ne reconnaissons à aucun écrivain, fût-il doué de toute la puissance de talent qui nous manque, le pouvoir de créer par quelques lignes de sa main dans un pays

¹ Sur la question des forces relatives de chacune des deux opinions, le *Journal historique* de M. Kersten a reconnu (numéro de juin 1840) que nous n'exagérions pas la force de l'opinion libérale; après avoir reproduit nos paroles, il ajoute :

« Ce petit tableau, qu'on peut admettre comme vrai au fond, contient une leçon aux catholiques : bien loin que s'ils ont l'avantage du nombre, ils n'ont pas celui de l'autorité et du pouvoir. Au milieu d'eux s'est formée insensiblement une aristocratie bourgeoise qui les menace aujourd'hui presque ouvertement. » Et plus bas : « Persuadez-vous bien que dès à présent les libéraux vous surpassent en influence politique, à peu près comme vous les surpassez en masse; qu'ils ont une majorité [illegible] » [illegible] les conseils suivants, que depuis il a singulièrement oubliés lui-même : « Nous ne disons pas : Courez aux armes, poussez des cris, faites la guerre au ministère libéral et à ses adhérents. Non, il n'est pas nécessaire jusqu'à présent de faire de l'opposition et de combattre. Que votre position soit une simple position de défiance, une position de vigilance et d'observation sévère, et puis attendez les actes. »

Digitized by Google

calme et sensé, des partis qui n'y existent pas. Les plus grands publicistes du monde écrivaient aujourd'hui des volumes en Belgique sur les républicains et les monarchistes sans parvenir à y donner la moindre importance à la lutte de ces deux opinions.

Il y a des personnes, nous le savons, qui, dans des intentions de tranquillité et de concorde, voudraient se persuader que la division des catholiques et des libéraux est une illusion, attendu que sur la limite où les deux opinions se rapprochent, il y a des libéraux attachés aux croyances catholiques, tout aussi sincèrement, peut-être plus sincèrement que d'autres personnes qu'on range dans le parti catholique. Le fait peut être réel, mais il ne prouve rien contre l'existence des deux partis politiques. On fait ici une confusion de mots, on confond des croyances avec des opinions politiques, et le fait qu'on cite peut fort bien être vrai sous le rapport religieux : et ne rien prouver sous le rapport politique, il montrerait seulement que la limite des deux opinions n'est pas exactement la même en politique qu'en religion, et que la dénomination de catholiques et de libéraux a quelque chose qui trompe, en ce qu'elle ne distingue pas l'une de ces limites de l'autre. Mais on n'en peut induire en aucune manière que les deux partis politiques, bien ou mal nommés, n'existent pas. Ce n'est, au reste, pas un fait nouveau que les dénominations vagues ou fausses que prennent ou subissent les grands partis politiques. Les Guelfes et les Gibelins se sont combattus pendant des siècles en Italie, les whigs et les tories luttent encore en Angleterre sous des dénominations de parti fort vagues, fort obscures, et qui précisent très-peu la différence de leurs vues politiques. Partout aussi les grands partis se touchent par des nuances entre lesquelles la ligne de séparation est souvent très-difficile à tracer avec netteté. Il y a en Angleterre tel whig modéré dont il est fort malaisé de dire en quoi il diffère d'un tory. En France, de tout temps, les opinions de tel membre du centre droit ont ressemblé à s'y méprendre à celles de tel autre du centre gauche. Cela n'empêche pas ces partis d'exister, et ce serait une politique singulièrement aveugle et dangereuse que celle d'hommes d'Etat qui, en Angleterre, partiraient du principe que la division des whigs et torys n'existe pas, ou qui, en France, regarderaient le côté gauche et le côté droit comme n'ayant jamais formé qu'une seule opinion. Que le parti libéral et le

Digitized by Google

parti catholique existent donc en Belgique, c'est, pensons-nous, ce qu'il n'est plus possible de méconnaître, après, surtout, qu'une question de cabinet a précisément été posée sur l'unique point de savoir si le cabinet était ou n'était pas trop libéral et trop peu catholique. Mais cette division n'est pas née d'aujourd'hui, elle existe dans le pays depuis bien longtemps. Elle a précédé même l'invasion française. Elle s'est très-nettement dessinée dans la révolution brabançonne, où l'opinion libérale était désignée sous le nom de Vonkiste. Et disons ici en passant que si la révolution brabançonne a si misérablement fini, c'est qu'à cette époque le parti contraire se croyant plus fort qu'il n'était réellement, et mesurant probablement l'importance de l'opinion Vonkiste sur la seule force numérique de ses adhérents, traita avec mépris les vœux de cette opinion, qui devint indifférente, se croisa les bras, et laissa ses adversaires seuls et impuissants devant l'ennemi commun; c'est de la fraction la plus exaltée de l'opinion libérale ainsi repoussée et désespérée qu'est né plus tard un parti français. Sous le régime français, il ne put bientôt plus être question de partis belges. Mais aussitôt que la domination de la France eut cessé, les deux partis reparurent. De 1820 à 1825, sauf la question des impôts, qu'on lise les journaux du temps dans leur politique si faible, il ne se remarque pas autre chose. L'*union* vint au-dessus de cette démarcation de partis, en établir une autre, l'opposition au gouvernement de cette époque. Mais dans l'*union* même, la différence des deux opinions ne s'effaça pas, aucune des deux ne s'y soumit à l'autre, toutes deux y entrèrent avec leur bannière propre. Le gouvernement des Pays-Bas ayant été renversé, l'ancienne division reparut dès les premiers jours du congrès. Seulement on put remarquer que l'*union* avait eu pour effet de renforcer dans les deux camps le parti des hommes modérés qui crurent à la possibilité d'une franche conciliation. Un autre classement des partis était d'ailleurs beaucoup plus naturel dans ce moment. Il s'agissait de décider de l'organisation politique de la Belgique. Il fallait résoudre nos difficultés extérieures, il fallait, dans les lois organiques et dans la pratique du gouvernement, déterminer quels seraient l'action du pouvoir, le jeu et le caractère des institutions. De là de nouvelles distinctions de parti, qui devaient effacer ou affaiblir les autres. Mais à mesure que ces difficultés furent tranchées, que la

Digitized by Google

situation extérieure s'éclaircit, que les questions d'organisation et de pouvoir furent résolues par la loi et par l'expérience, qui rapprochait les partis en les éclairant, l'ancienne distinction des catholiques et des libéraux devint reparaître, précisément parce qu'il n'y en avait plus d'autre assez forte pour s'élever au-dessus de celle-là. Pour croire que c'est nous qui avons d'un coup de baguette créé cette division, il faut oublier non-seulement un demi-siècle de notre histoire, mais tout ce qui s'est passé depuis quatre ou cinq ans, pendant lesquels on a vu les deux partis se dessiner chaque jour davantage. Pour en être convaincu, il n'y a qu'à relire les appels nominaux de la Chambre des Représentants sur tant de questions importantes, il n'y a qu'à se rappeler les élections locales de toutes les communes de quelque importance, les pétitions de toutes ces régences communales en faveur de la réforme communale, qui n'étaient qu'une manifestation de parti, la nomination annuelle du jury d'examen, la création des deux universités libres, etc., etc.

La question du traité de paix vint pour un moment mêler les deux partis. Mais bientôt les élections de 1859 les mirent en relief plus encore que ne l'avaient fait tous les événements précédents ; dans les élections communales et provinciales, cette distinction des opinions devint de plus en plus manifeste. L'opposition que rencontrait le ministère prenait de plus en plus cette couleur, de telle sorte qu'on peut dire que c'était là ce qui faisait le fond de la politique au moment où a paru notre recueil, qui s'est borné à constater ce qu'aucun homme quelque peu clairvoyant ne pouvait plus longtemps méconnaître. Comme il devait arriver, ce qui était au fond des choses est devenu depuis chaque jour plus apparent. Il faut bien peu connaître l'histoire de la lutte et du développement des partis pour croire que dans tout cela quelques pages écrites par nous, fussent-elles tout autre chose que ce qu'elles sont, aient pu faire naître ce qui ne se serait pas produit sans elles. Si nous avons pu exercer quelque influence dans cette lutte, ce ne peut être qu'une influence de modération au sein de l'opinion libérale ; influence que, d'ailleurs, nous n'exagérons aucunement, et qui eût été bien plus restreinte encore, si cette modération n'avait été dans les tendances spontanées des esprits et un résultat naturel de leur expérience politique. Qu'on le croie bien, les grands faits politiques ne s'engendrent pas par de si

Digitized by Google

petites causes. Nous aurions pu écrire des volumes pour prouver qu'il n'existait en Belgique ni catholiques ni libéraux, sans parvenir à rien changer à la situation actuelle.

Nous ne contestons pas que pour des hommes qui aiment la modération et la conciliation, il ne puisse y avoir quelque chose de séduisant à nier ou à dissimuler la division des partis, et là ils peuvent penser qu'ils vont l'affaiblir. Mais, pour nous, que l'intérêt et les difficultés du moment n'absorbent pas tout entiers, nous qui pouvons désirer vivement le maintien d'un cabinet, mais qui, sachant que jusqu'ici quatre années ne se sont pas écoulées en Belgique sans amener une modification ministérielle, nous inquiétons de savoir ce qui se passera après, et même longtemps après le cabinet existant; nous, en un mot, qui désirons voir la politique de la Belgique assise sur des bases durables, nous ne voyons de durée dans aucune influence, dans aucune position, dans aucune modération ou conciliation, qu'à l'aide d'une grande franchise, d'une grande vérité, et surtout d'une appréciation réelle des faits qui sont le point de départ de toute politique sensée. N'ayant jamais considéré le catholicisme et le libéralisme comme deux ennemis forcés de s'entre-détruire ou de s'opprimer l'un l'autre, croyant que la grande majorité des deux opinions peut en venir à des termes de conciliation acceptables pour l'une comme pour l'autre, nous ne voyons que profit pour l'avenir à des explications franches et ouvertes entre les deux opinions. La condition préalable d'une conciliation qui ait quelque solidité, nous paraît être que chacun des deux partis sache et voie clairement ce que l'un et l'autre sont, ce que l'un et l'autre veulent, ce que l'un et l'autre peuvent. Il y a, selon nous, grande utilité à porter avec bonne foi le plus de lumière possible dans ces questions. Et si nous éprouvons quelque regret à cet égard, ce n'est pas d'avoir trop fait, c'est, au contraire, d'être arrivés un peu tard et d'avoir pu reconnaître que ces questions n'avaient pas encore été assez éclaircies. Si on s'était complétement expliqué plus tôt, si on avait plus tôt avoué la situation et l'avenir des partis, plus d'une grande faute aurait été évitée. M. de Theux, dans les remaniements successifs des cabinets dont il a fait partie, aurait eu plus d'égard à l'influence croissante de l'opinion libérale, il aurait recherché les moyens d'une conciliation véritable; et l'opi-

Digitized by Google

nion catholique préparée de plus loin à des événements inévitables, n'aurait pas été tout ahurie de ce qui arrive aujourd'hui; des espérances ne se seraient pas exaltées outre mesure, et des hommes modérés ne se laisseraient pas aller aujourd'hui aux dangereuses fautes dans lesquelles l'impression subite de faits qu'ils avaient trop peu prévus, menace de les entraîner.

Disons en finissant, que ce que nous regrettons aussi, c'est qu'aucun des organes de l'opinion catholique n'ait pris dans son parti un rôle analogue au nôtre; qu'aucun d'eux, se soustrayant à l'influence des impressions du moment, laissant là les armes et les moyens des luttes vulgaires des partis, n'ait regardé les faits en face, ne se soit établi sur le terrain d'une sincérité complète, ne se soit sérieusement préoccupé de l'avenir possible de la politique du pays et des moyens d'arriver, non à un semblant de conciliation de quelques mois ou de quelques jours, mais à cette conciliation réelle et durable qui est dans le vœu de tous les hommes raisonnables. Nous avions pensé que le rédacteur du *Journal historique* entrerait dans cette voie. Il avait loyalement reconnu la vérité des faits que nous avions constatés, et en avait tiré la conclusion de la nécessité de la modération pour son parti. Mais depuis lors cet écrivain, sans qu'aucun fait important soit venu modifier la position, s'est abandonné aux entraînements de parti, et paraît vouloir racheter ses premières idées de modération par une exaltation qui dépasse celle de ses confrères.

Il y a dans ce moment un grand malheur pour l'opinion catholique, c'est que dans ses rangs aucun homme de caractère ou d'influence ne lève d'une main ferme la bannière de la modération, et ne se mette en travers du torrent d'imprévoyantes passions. Cette opinion vient d'organiser une presse à elle, mais en croyant se donner des organes, il semble qu'elle se soit donné des maîtres; s'exaltant et s'entraînant l'un l'autre, ses journaux l'entraînent elle-même à leur remorque. Dans la Chambre des Représentants elle est conduite par quelques hommes dont le jugement est obscurci par la mauvaise humeur que leur inspire leur position personnelle, et par deux ou trois autres qui n'ont jamais compté parmi les hommes modérés, qui ont combattu toutes les administrations quelle que fût leur couleur, et qui sont si peu hommes politiques qu'ils se tiennent

Digitized by Google

toujours à l'écart des véritables discussions politiques. C'est là une situation fort dangereuse pour une opinion plus intéressée que toute autre à conserver sa force morale, plus exposée que toute autre dans les luttes violentes, devant plus que toute autre s'assurer dans l'avenir l'appui des hommes sages. Pour elle, le mal du vote récent dans la question de cabinet est moins encore d'avoir été en minorité que d'avoir eu dans la discussion toute l'infériorité de la force morale et de la sagesse politique. Il lui eût été plus nuisible encore de réussir que d'échouer dans le vote : le succès n'aurait servi qu'à faire mieux ressortir cette infériorité et à donner des forces nouvelles à l'opinion contraire. On reconnaîtra un jour que des résolutions parlementaires, des ministères, des élections même, sont des faits temporaires, des influences qui finissent toutes par être dominées par une influence plus haute, plus durable, plus décisive, celle des opinions qui règnent dans le pays. L'avenir réel des ministères, des chambres, des élections, réside dans ces opinions, dans leur progrès et le développement naturel de leur force morale, il n'est pas ailleurs.

Ce sont là de ces choses que les partis ne devraient jamais oublier, mais que la passion les empêche trop souvent de reconnaître. Il est évident qu'à la Chambre des Représentants, comme dans la presse, l'opinion catholique marche aujourd'hui à l'aventure, sans savoir où elle va ; les plus passionnés mènent les moins passionnés, mais personne ne se rend compte ni du but ni des conséquences de ces entraînements. On dirait que l'avenir ne regarde personne. On désire la chute du ministère, mais le renversement d'un cabinet n'est qu'un moyen ; or, que veut-on après ce ministère ? personne ne le sait. Il est facile de parler vaguement de recompositions de cabinet, comme si c'était la chose la plus simple et la plus aisée, comme si chaque parti avait à sa disposition un immense personnel de rechange pour les mutations ministérielles ; mais qu'on précise quelque peu, qu'on en vienne aux noms propres. C'est une vérité maintenant généralement reconnue dans cette opinion, que M. de Theux ne pourrait entrer dans une nouvelle combinaison sans faire plus de mal que de bien au parti catholique. Mais où sont les autres noms qu'on met en avant ? Ce n'est ni M. Dubus, ni M. Brabant, ni M. Dumortier. Il y a, avant tout, pour cela une raison décisive :

Digitized by Google

c'est que ces messieurs ne sont nullement d'intention d'entrer dans une combinaison ministérielle quelconque; ils l'ont prouvé depuis longtemps. Or, où sont les autres hommes que l'opinion catholique elle-même appellerait à la diriger? Nous n'hésitons pas à dire qu'il n'y en a pas. Tous ces efforts devraient-ils donc aboutir, en cas de succès, à substituer à ce cabinet qu'on trouve trop libéral un autre cabinet de libéraux, non pas plus modérés, mais moins francs, de libéraux plus ou moins déguisés? Serait-ce pour ce beau résultat qu'on aurait mis le feu aux passions? On retirerait sa confiance aux ministres d'aujourd'hui précisément à raison de leur franchise éprouvée, à raison de ce dévouement désintéressé à leurs devoirs politiques, à raison de cette modération ferme et sûre qui, à travers tant d'orages, les a toujours fait résister aux entraînements de partis. Ce qui constitue réellement les meilleures garanties que l'opinion catholique puisse attendre des ministres futurs, deviendrait un motif d'exclusion pour les ministres actuels; l'absence de ces garanties serait, en faveur d'autres, le seul motif de préférence. Et l'on a la simplicité de croire qu'un cabinet conçu dans de pareilles idées, suffirait à la situation telle que l'aurait faite le renversement du cabinet actuel. En vérité, la marche des partis politiques devient parfois inexplicable, lorsque dans leurs rangs le sang-froid et le calme du bon sens ont cédé le pas aux passions.

5 mars 1841.

Digitized by Google

Dans nos considérations sur la question turco-égyptienne, nous prévoyions qu'on en viendrait à vouloir régler d'une manière précise la position du pacha à l'égard du sultan, et nous exprimions notre opinion sur les vues du cabinet anglais à ce sujet. Il paraît en effet aujourd'hui que déjà les puissances viennent de s'occuper de cette question et que l'Angleterre s'attache à diminuer autant que possible l'importance du pouvoir de Méhémet-Aly. Si la Russie continue de marcher d'accord avec elle dans cette voie, il en faudra conclure que le cabinet de Saint-Pétersbourg fait de grands efforts dans ce moment pour tenir celui des Tuileries dans l'isolement et empêcher tout rapprochement entre la France et l'Angleterre.

Digitized by Google

Digitized by Google

LE LAC ONTARIO,

PAR FENIMORE COOPER.—1840.

Le romancier Cooper.

Au moment où les littératures modernes, épuisées par près de deux siècles d'une splendide existence, semblaient arrivées à ce point extrême de perfection d'où l'on ne peut plus que descendre, lorsqu'après avoir labouré dans tous les sens le vaste champ de l'imagination défriché par l'antiquité, elles allaient être réduites à ne plus repasser désormais que sur des sillons épuisés, lorsqu'elles voyaient les chemins où elles avaient marché si longtemps dans leur isolement, aboutir, grâce à la communion intellectuelle des peuples, à une route unique où elles ne pourraient se confondre qu'aux dépens de leur individualité, lorsqu'enfin l'Angleterre et l'Allemagne, en saluant leur Voltaire, Byron et Goethe, se préparaient à réagir stérilement sur les idées françaises dont elles avaient jusque-là subi la despotique influence, il arriva par bonheur qu'un poète écossais qui s'ignorait lui-même, et qui s'était engagé dans une fausse voie où il poursuivait de médiocres triomphes, découvrit tout à coup un nouveau genre littéraire aux applaudissements de l'Europe étonnée. Ce poète se nommait Walter Scott; ce genre dont l'invention lui

Digitized by Google

eût fait à jamais honneur, quand même il n'y eût point répandu à flots les trésors de son génie, c'est le roman historique. C'est quelque chose de considérable assurément qu'un événement pareil, et le dix-neuvième siècle peut s'enorgueillir d'une invention qui lui appartient tout entière. En créant un genre littéraire essentiellement neuf, puisqu'on n'en saurait trouver le modèle à aucune des plus brillantes époques des civilisations antérieures, il a fourni aux défenseurs de l'avenir cette preuve consolante, que l'esprit humain saura toujours franchir les barrières de l'inconnu, si reculées qu'elles soient, et qu'il ne faut jamais désespérer de son courage. Le roman historique, tel que l'a conçu l'auteur de *Waverley*, en même temps qu'il est un genre nouveau, est le résumé, la fusion complète de tous les genres où s'étaient exercés jusqu'alors les plus brillants génies. Il parcourt toutes les gammes de l'imagination, descendant jusqu'à la comédie familière, pouvant s'élever jusqu'au sublime épique. Nous ne sachions point d'expression de l'art qui lui soit étrangère; la fiction et la réalité sont en lui; l'espace et le temps lui appartiennent; il est son peintre et son théâtre; comédie, drame et roman tour à tour, il remplit l'immense lacune qu'il y avait entre l'histoire et l'épopée, en se plaçant au point où la poésie de l'une touche la vérité de l'autre. Ses héros ne sont plus ni l'homme ni un homme, c'est un peuple, c'est un siècle, c'est un pays. En remontant au fond des littératures modernes, nous ne voyons qu'un seul poète qui eût été capable de trouver ce genre que les anciens n'ont pas même soupçonné; ce poète c'est Shakspeare, auquel il n'a manqué sans doute, pour en être le Colomb, que de naître à une époque de goût et de critique. Pour peu qu'on soit familier avec les ouvrages de ce grand écrivain, on aura remarqué combien il est entraîné sans cesse par les tendances de son esprit généralisateur, à personnifier les temps et les pays, à faire mouvoir les passions des masses en même temps que celles des individus, à décrire poétiquement, avec amour la scène dans laquelle il encadre ses fables, à peindre une société dans tous ses aspects, n'oubliant jamais de placer l'homme du peuple à côté du

Digitized by Google

héros, montrant toujours la vie complète d'un siècle comme il la conçoit, embrassant le plus d'étendue qu'il peut en toute chose, ce que ne font point les autres génies dramatiques plus contenus, plus exclusifs, et plus soucieux des harmonies de l'unité. Tout cela, c'est l'aurore d'un genre nouveau ; souvent, il ne fait plus du drame : il est tout près de trouver le roman historique. Nous pourrions, à l'appui de cette opinion, citer des scènes tout entières du grand tragique anglais, qu'on croirait inspirées par la lecture du romancier écossais, et qui gagneraient, assurément, à remonter sur le théâtre idéal où la vive imagination de Shakspeare les vit passer sans doute. A nos yeux, William Shakspeare est donc le précurseur de Walter Scott; l'un a pressenti le roman historique ; l'autre l'a découvert.

Le roman historique devait trouver bientôt de passionnés admirateurs et se naturaliser dans toutes les littératures. C'était une mine vierge, et qui promettait d'être inépuisable. Mais la désespérante perfection, la prodigieuse fécondité de Walter Scott, ont arrêté l'essor des meilleurs écrivains en leur faisant sentir combien il était malaisé d'éviter, tout en lui prenant sa forme, l'imitation d'un aussi beau modèle. Aussi la littérature française contemporaine ne compte-t-elle que deux romans historiques d'un mérite divers, qui soient assurés de survivre aux innombrables essais qu'on vit naître pendant la ferveur du romantisme, sous l'inspiration trop directe de Walter Scott. Le lecteur a nommé déjà sans doute *Cinq-Mars* et *Notre-Dame de Paris*. La littérature américaine a été plus heureuse ; elle est fière de compter, parmi les artisans de sa jeune gloire, Fenimore Cooper qui, s'il ne peut être placé au même rang que Walter Scott, est, de tous ses imitateurs, celui qui a marché le plus près sur ses traces, sans compromettre son originalité. Cette exception tient, selon nous, à des causes dont le développement n'est peut-être pas sans intérêt dans un pays animé comme la Belgique du désir de se créer une littérature, et qui l'a cherchée infructueusement jusqu'à ce jour dans la glorification, sous toutes les formes, de sa féconde et pittoresque histoire.

Le roman historique a un écueil dangereux à éviter ; c'est d'usur-

Digitized by Google

par le rôle de l'histoire, de les prendre seulement les qualités qui la distinguent, et de suivre son orientation, en pénétrant dans l'époque où l'événement qu'il se propose de décrire, par son côté le plus connu et le mieux exposé. Le roman historique est l'histoire de ceux qui n'en ont pas; dans un tel genre, l'histoire n'est à proprement parler, que la donnée connue qui permet d'arriver jusqu'à l'inconnu. L'histoire, c'est le théâtre; le roman historique, les coulisses où s'achève ce que le spectateur ne voit pas. Walter Scott, dès son premier roman, s'est placé au seul point de vue qui convienne à ces sortes d'ouvrages. Il a remarqué que si, dans la vie des peuples, les événements et les multitudes semblent graviter autour de quelques hommes qui occupent le théâtre de leur siècle, chaque membre de la grande famille humaine, si obscur qu'il soit, peut voir ces acteurs agir et parler devant lui, influer même quelquefois sur leur destinée, entrer dans la vie et l'intéresser vivement à ce titre, comme si, dans le grand drame auquel il assiste dont il n'est souvent que la comparse, il était en réalité le seul spectateur, et que toutes les passions qui s'agitent sur la scène du monde ne fussent mises en jeu que pour l'émouvoir. Et il se serait dit: Imaginons un homme comme vous, comme moi, comme tout le monde, qui ait vécu dans un temps fécond en événements et en héros, et décrivons ces événements et ces héros dans le panorama de cet homme, ne prenant juste que ce qu'il faut d'histoire pour trouver sa destinée. C'est ainsi que dans les drames de Shakespeare où nous voyons la première lueur du roman historique, dans ses chroniques dramatisées surtout, nous suivons avec une vive curiosité les existences parallèles d'un grand homme et d'une grande œuvre de son imagination, de Falstaff et de Henri V. Nous nous demandons avec curiosité si le glorieux lutteur des Plantagenet triomphera des rebelles dans les plaines de Shrewsbury; mais nous voudrions bien savoir aussi comment son gros et joyeux compagnon de table, qui est si lâche et si fanfaron, s'en tirera d'affaire dans cette chaude journée. Faites un effort de plus, et vous verrez reculer au second plan les hommes que vous avez coutume d'admirer au premier.

pour faire place à ceux qui leur ne veut, dans un genre plus sérieux, de muet et fidèle cortége. Faire la biographie d'un inconnu qui ait vécu dans des temps historiques, voilà l'idée constante qui semble avoir présidé à toutes les créations de Walter Scott. Aussi est-ce là peut-être la raison qui fait que son héros, comme nous l'avons dit dans un autre endroit de ce recueil, est presque toujours le plus pâle et le plus nul de tous ses personnages; il n'a d'importance que par les hommes et les choses qui l'encadrent. Il en résulte que l'auteur n'est forcé de présenter les véritables héros de l'histoire comme l'harmonie l'exige, de profil, en silhouette même, si bon lui semble, quand ce serait la figure la plus imposante du siècle. On ne pourrait guère citer que Louis XI qu'il ait peint à peu près de face dans le roman de *Quentin Durward*. Olivier Cromwell, qui semblait devoir obtenir au moins les mêmes honneurs de la part d'un écrivain de la Grande-Bretagne, est moins complet cependant. Pourquoi? c'est que Walter Scott voulait plutôt, dans *Woodstock*, ressusciter, sous une forme dramatique, la nation anglaise tout entière au temps de Cromwell, que Cromwell lui-même qui, lui, appartient si complètement à l'histoire sérieuse. Cette donnée une fois admise, on voit que c'est une bonne fortune pour un romancier, d'exploiter une époque et des hommes qu'ait dédaignés une muse plus sévère. Là, tout est laissé à l'invention de l'écrivain; l'inconnu, ce n'est pas seulement le héros, ce sont les faits, les lieux mêmes et les mœurs. Walter Scott a eu le bonheur de découvrir au fond de son pays une peuplade pour ainsi dire ignorée, séparée de la civilisation, presque entièrement effacée ou détruite aujourd'hui, les clans des Highlands, et il a réchauffé leur gloire qui serait morte avec les derniers bardes de ces races éteintes de guerriers. Une découverte semblable devait faire la réputation de Fenimore Cooper, en ouvrant une carrière toute nouvelle à son imagination. Né sur l'autre rive de l'Océan, citoyen d'un peuple qui n'est entré que vers la fin du dernier siècle dans la famille des nations, et d'un monde dont, il y a trois cent quarante-neuf ans, la vieille Europe ignorait encore l'existence, il a, dès son enfance, assisté à une lutte que de-

puis longtemps nous ne pouvons plus voir, celle de la civilisation avec la nature. Tout rapides qu'aient été des envahissements de la société nouvelle, quoique tous les jours, depuis celui de son indépendance, ce peuple si aventureux que la Providence semble avoir jeté sur ces immenses continents de l'Amérique du Nord pour en remplir bientôt les solitudes, ait forcé le désert à reculer devant ses cités et leur merveilleuse industrie, quoique tous les jours encore il rase les forêts, défriche les plaines et fasse fructifier les fleurs libres sous les rayons brûlants de la vapeur, le grand spectacle de l'homme et de la terre primitive n'était pas si loin des centres de colonisation, surtout à l'époque où Cooper a commencé d'écrire, qu'il n'ait pu vivement frapper une imagination poétique. M. de Châteaubriand est le premier Européen, le premier homme de génie assurément, dont les nobles solitudes de l'Amérique aient éveillé la muse. Mais l'auteur d'*Attala* et des *Natchez*, pouvait-il en être autrement d'un jeune homme tout pénétré des grandes idées philosophiques du dix-huitième siècle, auxquelles il allait imprimer une direction nouvelle? vit surtout au fond de ce magnifique tableau, l'homme moral sous ses deux aspects contraires : ici le sauvage avec les instincts de la nature ; là, l'élève de la civilisation extrême, perdu et dénaturé par la science. C'est de cette source féconde que sont sortis Attala et René. M. de Châteaubriand avait une âme inquiète, ardente, prompte à l'enthousiasme; il sentit ce monde contemporain de la Création avec les sens d'un poète. Si nous avions à juger ici les fruits de cette puissante impression, nous n'aurions pas de peine à montrer combien son génie a su y répandre de richesse et de vigueur. Mais les mêmes hommes et la même nature revêtent une forme nouvelle et se colorent de mille teintes variées, en passant par le prisme d'un esprit différent. Plus froid et plus réfléchi comme le sont presque tous ses concitoyens, accoutumé dès son enfance à des scènes qu'il ne lui a point fallu aller chercher au delà de l'Océan, Cooper a vu la nature et l'homme antérieurs à l'invasion européenne, avec les yeux d'un observateur modérément passionné, et la lutte qui résulte de leur rencontre avec les colons

Digitized by Google

et les guerriers venus de l'Orient, il l'a envisagée sous des faces plus saillantes et plus dramatiques. Où M. de Châteaubriand avait trouvé une époque même, Cooper a découvert un théâtre, et c'est sur cette scène étrange et mystérieuse comme toute chose méconnue, qu'enfin l'intelligence du romancier écossais, il a représenté des actions quelquefois sublimes, quelquefois cruelles, toujours émouvantes, dont le bruit s'était perdu, depuis longtemps déjà, dans le silence des forêts et des mers. Pour bien faire comprendre l'intérêt qui s'est attaché à ses productions, qu'il nous soit permis de jeter un coup d'œil rapide sur la courte histoire du continent où nous voyons une république nouvelle occupée à fonder le futur empire transatlantique.

On sait que ce fut le hasard qui mit tout-à-coup l'Espagne en possession d'un monde jusque-là ignoré du reste des hommes. Christophe Colomb, aventurier Génois, courant de pays en pays avec son problème dont la solution dépendait de la générosité d'un grand prince, frappant à la porte de tous les rois, dédaigné par les uns, mal compris par tous, obtint enfin de la lassitude des souverains de Castille et d'Aragon, et nous aimons mieux le croire, de la grande âme d'Isabelle la Catholique, la misérable escadrille qui partit du port de Palos, vers la fin du XVe siècle, à la recherche de l'univers occidental. Cependant, comme nous hésitons toujours à donner une si belle part dans les affaires humaines à cet agent aveugle qu'on nomme le hasard, nous aimons mieux penser que l'Amérique, même découverte au profit d'un autre monarque, devait appartenir par droit d'influence à l'empire qui allait, sous Charles-Quint, tenter d'établir la monarchie universelle. Les Espagnols, avides de gloire et de richesses, coururent tout d'abord aux pays que la nature semblait avoir pris plaisir à combler de ses plus rares bienfaits. Une fois qu'ils furent sur la voie de ces métaux qui ont toujours été en possession d'allumer l'avarice des hommes, et qui sont cependant si peu la richesse des nations qu'on prévoit déjà le temps où ils ne la représenteront plus, ils ne songèrent, comme des aventuriers qui ne voient point dans l'avenir, qu'à posséder la

source de ces prodigieux amas d'argent et d'or, dont la vue leur donnait une ivresse furieuse. Toute l'histoire de la colonisation espagnole est dans le mot qu'ils inventèrent pour désigner une région magnifique, plus riche encore que les mines du Potose, dans ce fabuleux *Eldorado*, dont l'auteur de *Candide* a imaginé la plaisante et philosophique description. Ils rencontrèrent sur leur chemin deux vastes empires constitués d'après les principes d'une civilisation que nous aurions tort de trouver barbare, et sous un prétexte religieux, ils en consommèrent l'anéantissement au moyen d'horribles cruautés que la religion désavoua trop tard par l'organe du vertueux Las Casas. Le Mexique et le Pérou étaient sur le chemin de l'Eldorado : ils passèrent dessus comme un torrent destructeur. Tout périt, peuple, histoire, civilisation, et en moins d'un demi-siècle, le voyageur se demandait, sur cette terre désolée, ce qu'étaient devenus le puissant empire de Montézuma et le fortuné royaume de Guatimozin. Rien n'en était resté à leur place, vivaient des troupeaux d'esclaves qui déchiraient les entrailles du sol sous le fouet d'impitoyables maîtres. Mais pourquoi raviver ces douloureux souvenirs? Les mânes des anciens possesseurs du Nouveau-Monde sont vengées : la malédiction du ciel est descendue sur les malheureux descendants des Pizarre et des Cortez : l'Espagne déchue se dévore les entrailles, et d'impossibles républiques mêlent leur sang nouveau au déluge de sang que leur sol a bu, rouille horrible des métaux du Nouveau-Monde, qui ne s'effacera jamais.

Ces deux empires du Mexique et du Pérou comprenaient les seules nations constituées qui fussent sur l'immense surface du double continent qu'on a nommé l'Amérique. Ils offraient l'image d'une civilisation, à demi barbare sans doute, si on la compare à la nôtre, mais qui était une civilisation, si l'on en juge par ses monuments dont quelques-uns subsistent encore. Toute société qui se civilise, se met à bâtir. L'architecture est le signe visible qui sépare l'homme social de l'homme encore sauvage : les Péruviens et les Mexicains avaient la leur, d'un caractère si original et si imposant, que nous ne pouvons nous empêcher encore de l'admirer. Le reste

Digitized by Google

le continent méridional était habité par des peuplades tout à fait sauvages qui se rapprochaient, à des degrés divers, de l'état de nature, la plus grande partie comprenait de riches solitudes embellies par la végétation colossale des tropiques, et n'était pas habitée du tout. Les Espagnols se jetèrent sur les pays favorisés par le soleil; ils dédaignèrent le reste, et quand les sauvages des îles et du continent eurent été exterminés à leur tour, ils peuplèrent comme ils purent le désert qu'ils s'étaient fait. De leur côté, les Portugais découvrirent le Brésil et s'en emparèrent. Les Espagnols avaient soif de métaux; eux, ils eurent soif de diamants, et là encore se forma une colonie organisée pour le travail des mines. Ainsi tout le continent méridional appartint aux paresseux et avides habitants de la Péninsule ibérique; ce n'est point là que la civilisation devait renaître.

Toute une partie du continent américain restait encore à explorer. Là il n'y avait point d'or ni de diamants à fouiller dans les entrailles de la terre, mais là devait s'élever un jour cette nouvelle Europe qui s'appelle avec un juste orgueil le jeune et nouveau monde. Les Espagnols dédaignèrent d'y pénétrer, mais trois nations de l'Occident commençaient à parcourir l'Océan, où elles s'efforçaient de ruiner la puissance maritime de Philippe II. C'étaient la Hollande, l'Angleterre et la France. Toutes trois abordèrent presque en même temps dans l'Amérique du Nord et songèrent à s'y établir, les Hollandais à New-York, les Anglais dans la Virginie, les Français beaucoup plus haut sur les rives du St-Laurent. Bientôt les Hollandais, qui n'étaient que marchands et qui ne savaient guère fonder que des factoreries, se retirèrent devant les Anglais, et ces vastes solitudes tombèrent au pouvoir des deux peuples, toujours rivaux, trop souvent ennemis, qui devaient bientôt posséder en Europe l'empire de la civilisation. L'un appela son domaine transatlantique la Nouvelle France, l'autre, la Nouvelle Angleterre, comme pour annoncer leur intention de prolonger la patrie au-delà des mers, et le XVII siècle se passa, sans trop de querelles, à étendre le système des établissements nouveaux, à les fortifier contre les attaques

Digitized by Google

lointaines, selon le génie des deux peuples et la diversité des lieux occupés par eux, le caractère de cette double colonisation. Les Anglais, devenus aussitôt agriculteurs, prirent rapidement racine sur le sol ; les Français, plus occupés de chasse, de pêche et de lointaines entreprises, ne parvinrent à former qu'un noyau fixe d'habitations autour de Québec, de Montréal et des Trois-Rivières, trop faible et trop lentement accru pour promettre un nouveau peuple à l'avenir. Ainsi, dans le même temps que l'Angleterre voyait s'élever véritablement une Angleterre nouvelle, les possessions transatlantiques de la France n'acquéraient plus de chaque jour qu'un peu plus de cette importance nationale et militaire qu'elle cherche partout, à défaut d'établissements solides, presque toujours dans des agrandissements que le sort de la guerre anéantit tout d'un coup.

L'esprit de conquête où la France était emportée par le Grand Roi, toute puissante sous un règne, le plus fécond en triomphes et en désastres, si l'histoire d'hier ne les avait dépassés, il n'est pas étonnant que la politique d'envahissement ait guidé les fondateurs de la puissance française dans ces lointains parages. Des hommes de résolution et de cœur, dont la patrie ingrate ignore presque les noms, pénétraient dans les forêts immenses, traversaient les lacs et s'enfonçaient dans le cœur du continent, marchant à la découverte des fleuves, sans autre dessein que de soumettre des peuplades sauvages et d'élever des forts où flotterait leur ambitieux drapeau. Cela dura jusqu'à la fin du XVIIe siècle. Tant qu'une seule frontière au nord sépara les deux colonies disséminées sur une terre où il y aurait eu largement place pour toute la population de l'Europe, elles purent vivre en paix et souffrir leurs envahissements réciproques, auxquels le désert occidental n'opposait point de bornes. Mais dès que les Français eurent découvert le Mississipi et ses innombrables affluents, quand ils l'eurent descendu jusqu'à son embouchure si vivement cherchée dans le golfe du Mexique, et que les Anglais virent à tous les confins de leurs colonies flotter le pavillon aux fleurs de lis, il n'y eut plus de paix possible entre eux. Car ceux-ci comprirent qu'ils étaient tournés et qu'un temps viendrait

ou, resserrés entre la mer à l'est, et le Pérou des Incas à l'ouest, derrière les monts Alléghanys, ils seraient bornés de toutes parts et réduits à un territoire étroit, à un coin étouffé dans les domaines sans limites du peuple qui posséderait les deux vastes bassins de l'Amérique du Nord, et les deux embouchures par où s'écoulent presque toutes ses eaux.

Ce prélude historique nous semble nécessaire pour l'intelligence des romans de Cooper. On ignore assez généralement en Europe la cause réellement vitale de la guerre acharnée que se firent l'Angleterre et la France, sur un continent où il y avait assurément place pour leur ambition. Les esprits superficiels s'imaginaient que les deux peuples ne pouvaient demeurer en paix, qu'ils saisissaient les prétextes les plus frivoles pour se déclarer la guerre, et qu'en pareil cas, il est d'usage entre nations chrétiennes de se faire le plus de mal possible sur toute la surface du globe. Enfin, sur la foi de Voltaire, qui prélude à l'histoire les caprices de son esprit, ils se sont persuadés qu'on se battit pour *quelques arpents de neige* dans le Canada. Fort peu, si ce n'est les Anglais peut-être, sentent l'importance d'une lutte dont le théâtre était si loin de la métropole. M. Michel Chevalier, qui a vu les lieux, en a jugé tout autrement, comme le prouve un passage de ses *Lettres sur l'Amérique du Nord*. Mais la seule inspection d'une carte de ce continent suffit pour placer dans tout son jour cette querelle trop vite oubliée, à laquelle le talent de l'illustre Cooper a prêté un intérêt tout nouveau. Suivez la ligne qui, partie de l'embouchure du Saint-Laurent, dessine le contour des lacs et se prolonge vers la naissance des monts Alléghanys, à l'Ohio, le plus grand affluent du Mississipi, par le fort Duquesne, maintenant Pittsbourg, puis descend le grand fleuve à Saint-Louis, et descendez le jusqu'à son embouchure par Arkansas, les Natchez et la Nouvelle-Orléans, souvenez-vous ou apprenez, si vous l'ignorez encore, que les Français, *en 1754*, occupaient cette ligne immense, et vous comprendrez que quand les Anglais, pressés entre cette ligne et la mer, faisaient, pour la rompre, des efforts souvent infructueux, plus d'une fois suivis de désastres, mais toujours enfin

par la sanglante victoire de Québec, les deux peuples, comme veut bien le dire Voltaire, ne se battaient pas pour quelques *arpents de neige*. Eussent-ils été réconciliés au fond du cœur tous les deux, alliés même en Europe, ils se seraient brouillés sur cette question d'Amérique. Les Anglais, dont les colonies étaient en pleine voie d'agrandissement et de prospérité, ne pouvaient souffrir l'exécution d'un plan audacieux qui, dans un avenir prochain, limiterait leurs progrès. On sait que la lutte se termina par la défaite de Montcalm dans les plaines d'Abraham, et par la honteuse paix de 1763. La France renonça tout à fait à ses colonies du continent américain; et pour s'en débarrasser plus vite, elle céda la Louisiane à l'Espagne. C'est là une des taches du règne déshonorant de Louis XV; mais oserons-nous dire que ce ne fut pas une faute si grande qu'on l'a prétendu? Le seul tort de l'héritier dégénéré de Louis XIV fut de n'avoir tenu aucun compte, en cette circonstance, des exigences de l'honneur national. Il fallait conserver la Louisiane, dût-elle être une possession onéreuse et stérile. Cependant nous voyons que Bonaparte ne se fit pas scrupule, plus tard, de vendre aux États-Unis ce qu'il avait bien su se faire rétrocéder par le gouvernement espagnol.

Si ce grand homme ne reprit pas les projets de Louis XIV, s'il ne craignit pas de froisser une seconde fois l'amour-propre national, qu'il savait si bien satisfaire d'ailleurs, c'est qu'il comprit que l'occupation du Mississipi sans ses affluents serait inutile et dangereuse, que l'on ne pouvait espérer de conserver une partie de cet immense bassin si on ne l'avait tout entier, et qu'entre un peuple chez lui, comme l'était la république américaine, et de petites armées envoyées à grand'peine de la mère-patrie, la partie ne serait jamais égale.

Le beau plan de la France avait été brisé par ses défaites, comme tous les projets maritimes qu'elle fait, comme son expédition d'Égypte, comme sa seconde édition d'un *lac français* dans les dernières affaires d'Orient, il était hors de tout rapport avec ses moyens d'exécution. Elle avait trop embrassé, elle étreignit mal. Pour que ce plan réussît, il aurait fallu que le Canada eût été plus promptement peuplé, que la Louisiane fût devenue dès le principe une colonie sé-

Digitized by Google

nature de la civilisation lui fournissent des scènes toujours attachantes et pittoresques, et la grandeur future du peuple américain dont il devance l'avenir apparaît au fond de ses tableaux et leur prête un charme qu'on ne saurait exprimer. Cooper nous montre deux agents impitoyables, l'un stérilement destructeur, l'autre qui crée en même temps qu'il détruit, conspirant à changer en moins de cinquante années la face de l'ancien monde : la guerre qui décime les races, le travail qui les chasse devant lui et bouleverse le sol. Cooper, né dans un pays où, à la place de belles villes, de champs cultivés, de canaux, de routes et de chemins de fer, et de toutes ces merveilles de la civilisation la plus avancée, s'étendaient, il y a un siècle, d'impénétrables forêts peuplées de bêtes fauves et de sauvages, a dû être vivement frappé du contraste que présente un pareil spectacle ; et c'est ce contraste qu'il a décrit sous toutes les formes dans ses œuvres, qui en assura le succès et les fit accueillir, dès leur apparition en Europe, par une faveur qu'ont vainement cherchée les autres imitateurs du grand Walter Scott.

Les Américains du Nord sont persuadés que le siége de la civilisation se déplacera dans l'avenir, que notre Europe est trop corrompue, trop usée, qu'elle a porté trop de grands peuples pour en enfanter encore, en un mot qu'elle a trop vécu, et que son sceptre impérial est dévolu au Nouveau Monde, qui s'est élevé comme par magie du sein des eaux. Et comment ne le croiraient-ils pas ? Lorsque Walter Raleigh, lorsque, plus tard, William Penn, débarquèrent sur le continent septentrional de l'Amérique pour y établir des colonies, ils ne trouvèrent point, comme les Cortez et les Pizarre, de vastes empires à détruire, mais une immense solitude d'épaisses forêts qui semblaient opposer une barrière éternelle aux habitations des hommes. Quelques rares peuplades de sauvages en parcouraient l'intérieur. Ils voyaient, pour ainsi dire, la terre telle qu'elle devait être le lendemain de la Création. Tout était à faire, tout était à fonder : les cultures et les villes ; il fallait tout apporter d'Europe pour en propager la précieuse semence, les animaux domestiques, pour en introduire les races, les hommes, pour peupler ces déserts

ce dernier empire antédiluvien du vieux Kentucky. Eh bien, en moins d'un siècle et demi, un peuple de trois millions de colons s'était élevé sur cette terre dépouillée de ses arbres séculaires; cinquante ans après, le même peuple, affranchi et libre désormais, comptait quatre fois ce nombre de citoyens, et avait étendu sa puissance jusqu'à l'extrémité au delà des Montagnes Rocheuses. C'est un prodige que la civilisation moderne pouvait seule opérer; l'antiquité ne nous offre aucun exemple semblable de la puissance de l'industrie humaine; partout ailleurs les sociétés ont des enfances de plusieurs siècles et il leur en faut autant pour parvenir à la virilité. Cooper, qui admire sans doute autant que tout autre ce mouvement magnifique, a compris pendant qu'il parlait plutôt à l'esprit qu'à l'imagination, et que la véritable source d'intérêt que peut présenter l'histoire romanesque de son pays n'était point là. Comme le cœur humain sent bien plus vivement le regret que la jouissance, comme c'est là le secret de toute poésie, il s'est attaché à personnifier dans ses romans le souvenir des peuplades disparues sous le flot de la civilisation, et le regret des changements apportés tout à coup sur la surface de cette terre primitive. C'est à cette double pensée que nous devons le meilleur type qui soit dans les ouvrages du romancier américain, type tout à fait original et saturé de couleur locale, qu'il a reproduit plusieurs fois et qu'il n'a jamais épuisé, tant il était bien choisi, tant il est bien placé dans le cadre de ses intéressantes fictions. Ce type, c'est l'homme qu'il nomme la Longue-Carabine dans le *Dernier des Mohicans*, Bas-de-Cuir dans les *Pionniers*, Trappeur dans la *Prairie*, et tout récemment Patte-Finedans le *Lac Ontario*. C'est toujours le même personnage, mais dans des circonstances et à des époques différentes du travail de la civilisation américaine. Dans sa jeunesse, il est guide, chasseur, batteur d'estrade; les Anglais et les Français se livrent des combats acharnés; il prend part à leurs querelles; il vit avec les sauvages au fond des bois. Plus tard, les temps sont venus: la jeune Amérique s'émancipe, tout un peuple a grandi derrière lui sans qu'il s'en soit aperçu; ce peuple a laissé le mousquet pour la

Digitized by Google

coignée, il a vu ses retraites chéries envahies et reculer sans cesse les limites des habitations. Le pionnier européen, devenu presque sauvage, il ne comprend rien à ces envahissements inévitables ; il en gémit ; là où se balançaient des arbres cinq fois séculaires, où le daim bondissait en liberté, s'élèvent des villes superbes qu'entourent de riches campagnes ; lui n'est point sensible à ces nobles conquêtes ; il fuit leur aspect ; il s'enfonce de plus en plus dans les solitudes ; mais il a beau courir, il a beau fuir les hommes, toujours les enfants perdus de la civilisation sont sur ses pas ; et un jour enfin, lorsque, traqué dans ses forêts déracinées, il s'est mis de désespoir à parcourir les prairies, véritables steppes de verdure, où il compte retrouver un peu d'air, de solitude et de liberté, les défricheurs le rejoignent encore, et il meurt accablé de vieillesse et de regrets, déplorant la folie des hommes qui ont gâté en si peu de temps l'œuvre primitive de la Création. Ce type est admirablement trouvé et non moins admirablement suivi ; on peut dire qu'il offrait cela de particulier, que Cooper a pu le répéter plusieurs fois sans cesser d'être neuf, parce que cet homme simple et grossier, cet enfant de la civilisation redevenu enfant de la nature, a été, dans sa longue existence, témoin de changements tels qu'aucune vie humaine n'en embrassera jamais de semblables. Dans sa jeunesse, il se souvenait encore du temps où de la solitude des forêts on pouvait voir les navires entrer à l'horizon sur l'Océan, et c'est bien au delà du Mississipi qu'il meurt chassé par le torrent fatal des colons et des émigrants. Telle est la puissance du talent, que Cooper nous fait partager ses regrets. Nous aimons ce pauvre Européen qui voudrait qu'on respectât tout un continent pour qu'il pût y chasser dans son ambitieuse liberté, qui préfère les Indiens à ses semblables, et déplore plus qu'eux-mêmes la violation du droit des premiers occupants, la dispersion de leurs races et l'anéantissement de leurs plus courageuses tribus, et nous aimons ce qu'il aime, et nous regrettons ce qu'il regrette, comme si l'usurpation de l'homme social sur l'homme sauvage était en effet un crime. Une bizarrerie tout à fait humaine complète la pein-

ture de ce personnage où Cooper a su jeter tant d'individualité, quoique placé, par ses habitudes vagabondes, au dernier rang de ses concitoyens, quoique rejeté hors de la société par son horreur pour elle et son amour pour le désert, cet homme ignorant, compagnon et frère d'armes des sauvages qu'il aime, a cependant conservé l'orgueil de son origine; il se rappelle toujours qu'il est du sang des blancs et tient bien à ce qu'on ne le confonde pas avec les Peaux-Rouges. Il s'est fait une vie, des mœurs, une religion à lui; il est redevenu l'homme de Dieu et de la nature, et cependant il n'a pu dépouiller les préjugés de sa race. Nous n'avons pas besoin de démontrer combien cela est vrai et bien trouvé. Ce n'est pas le sentiment de l'égalité, comme le croyaient les philosophes du dix-huitième siècle, c'est au contraire le sentiment de l'inégalité qui est au fond du cœur de tous les hommes; le blanc se croit supérieur au noir et au rouge; c'est une noblesse de sang comme une autre, quand on ne peut réclamer que celle-là.

Le premier roman de Cooper en est jusqu'à présent le meilleur, quoique tous aient le privilége de nous attacher vivement. C'est que dans cette première œuvre, le *Dernier des Mohicans*, l'auteur a mis en présence de l'Européen devenu sauvage, un sauvage véritable, le dernier de sa tribu, et qui sera bientôt le dernier de sa race. Il y a tant de mélancolie dans le spectacle des grandeurs déchues, que nous nous prenons, sous le charme de l'auteur, d'un vif regret pour la destruction de cette puissante peuplade des Delawares, qui s'étendait autrefois jusqu'aux rives de l'Océan. C'est qu'aussi l'ami des Delawares nous fait partager ses sympathies et ses haines: philosophe pratique, il nous apprend à distinguer la nature d'une Peau-Rouge de celle d'une Peau-Blanche, et nous finissons par trouver tout simple avec lui, que ses héros scalpent leurs ennemis ou leur brisent en trahison le crâne à coups de tomahawk. Il déteste les Iroquois, les Mingos, les Hurons, qui font exactement de même, et nous les détestons avec lui. On ne peut s'empêcher d'admirer la fécondité d'imagination dont l'auteur Cooper a fait preuve dans le *Dernier des Mohicans*, et l'habileté

avec laquelle il a fait entrer dans son cadre si nouveau la relation d'événements historiques qui auraient été oubliés sans lui. C'est un ouvrage qu'on relit toujours sans se lasser ; et ce plaisir qui ne doit rien à cette vive curiosité qu'une première lecture assouvit, tient à l'art extrême avec lequel l'auteur a su y amener les situations et a développé les phases diverses d'une intrigue dramatique, toujours mystérieuse, toujours vraie et jamais languissante.

Notre intention n'est pas ici de passer en revue tous les ouvrages dus à la plume féconde de Cooper. Il a composé dans un autre ordre d'idées des romans maritimes, tels que le *Corsaire rouge* et *l'Espion*, qui ont mis le sceau à sa réputation. Nous ne le comparerons pas non plus à Walter Scott, qui est incomparable, comme tout esprit de premier jet. Fenimore Cooper est loin d'avoir la puissance de création que possédait à un si haut degré cet admirable écrivain, frère, par le caractère de son génie, de Shakspeare et de Molière. Le romancier américain ne sait pas donner du relief et de l'individualité à tous ses personnages. Ses femmes, surtout, sont pâles et sans expression. C'est à trouver des types comiques que son imagination excelle, et ce qu'il peint à merveille, ce sont les figures prises dans les rangs inférieurs de la société. Sans rappeler ici son personnage constant que nous avons essayé de définir plus haut, et qui est son chef-d'œuvre, nous pourrions citer à l'appui de cette opinion, David, le chanteur de psaumes, dans le *Dernier des Mohicans*, Tom-le-Long, le matelot type de ses romans maritimes, et sans aller plus loin, son marin du *Lac Ontario*, qui est une création fort réjouissante. Nous nous arrêterons à celle-ci, qui est moins connue, parce que c'est la dernière qui soit sortie de sa plume. L'intention de Cooper en composant le *Lac Ontario* (il l'annonce lui-même dans la préface de ce roman), a été de montrer dans un même cadre, deux sortes de personnages qui ne s'étaient pas rencontrés jusqu'alors dans ses ouvrages antérieurs, le sauvage et le marin. Il aurait pu ajouter le marin d'eau douce. Pour arriver à ce triple rapprochement, il place la scène sur un de ces lacs qui, dans un temps rapproché, deviendront, selon lui, le siége d'un empire ; ce qui, soit

bords de cette mare d'eau qu'il méprise tant, [illegible]

Digitized by Google

rapide analyse suffira pour prouver que Cooper, dans ce dernier ouvrage, n'est pas resté au-dessous de sa réputation, et ce n'est pas un médiocre étonnement pour ceux qui l'ont lu, de voir le talent qu'il a fallu qu'il déployât pour être toujours intéressant en restant dans le même cercle d'idées.

Les Anglais n'attachent pas autant d'intérêt aux œuvres de Cooper que nous autres critiques du continent. Comme c'est dans leur langue qu'il a écrit, et qu'ils sont par cela même en état de découvrir chez lui des défauts qui peuvent nous échapper, ce jugement pourrait nous faire hésiter dans les éloges que nous semble mériter ce romancier américain, si nous ne savions qu'il faut bien se garder de croire *John Bull* à la lettre, chaque fois qu'il juge son frère *Jonathan*. Car si les Américains, malgré leur mépris apparent pour la vieille Europe, sont très-fiers de leur origine anglaise, les Anglais, eux, ne leur ont pas encore pardonné ce qu'ils regardent comme une ingratitude envers la mère-patrie, leur insurrection et leurs victoires. Il y a toujours de la rancune au fond de tous les jugements qu'ils portent sur les mœurs, les institutions et les hommes remarquables de cet empire transatlantique, dont ils ne voient pas, sans un secret effroi, les incroyables progrès. Puis il ne faut pas oublier que l'Angleterre a eu Walter Scott, et qu'un peu de sévérité envers les imitateurs de cet grand écrivain, est bien pardonnable de la part d'une nation fière à juste titre de posséder à la fois dans sa littérature, le créateur et le modèle d'un genre arrivé en naissant au plus haut degré de la perfection.

Pour nous, ce que nous avons vu dans les romans de Fenimore Cooper, en même temps que leurs beautés littéraires, c'est de vrais tableaux animés, vivants et individualisés, pour ainsi dire, des progrès de la colonisation européenne dans l'un des continents retrouvés par un sublime aventurier. Il n'y a pas plus de trois siècles et demi! Tandis que l'Espagne, au mépris des lois éternelles de la Providence, a détruit dans l'autre continent une société antique qu'elle pouvait

rapidement convertir et absorber par l'influence toute puissante du christianisme, le nouveau monde septentrional, voué depuis la Création à une solitude que rendait plus vaste encore l'état misérable de ses possesseurs aborigènes, a vu, dès les premiers temps de sa découverte, deux peuples s'y montrer animés de l'ambition féconde d'y élever de nouveaux empires. Dans cette première phase de son histoire, il y a d'abord une lutte cruelle, acharnée, d'où l'Angleterre sort victorieuse et maîtresse d'y fonder une seconde et plus belle patrie. Mais bientôt, il se trouve que cette colonie est un peuple; une autre guerre s'allume, bien plus terrible et bien plus importante, où la nation dépossédée vient prendre sa revanche en qualité d'auxiliaire; c'est la seconde phase de la civilisation américaine. Enfin, ce peuple est vainqueur, il force l'Europe à reconnaître ses droits, et pour prouver qu'il mérite de vivre, en moins de cinquante années, il a rempli la moitié de l'espace promis à sa grandeur. Telle est la troisième phase où nous sommes encore. Maintenant, si nous jetons nos regards dans les mystères de l'avenir, n'est-il pas permis de croire qu'avant qu'un autre siècle ait apparu dans la succession des temps, ce peuple, qui sent et remplit si bien sa mission de colonisateur, aura planté sa tente sur l'autre rive lointaine et déserte de l'Océan pacifique? Certes, il ne s'arrêtera pas que la terre ne lui manque. Un tel spectacle, de si grandes promesses, ont droit de nous remplir d'admiration et de nous inspirer un juste orgueil pour cette civilisation que nous sommes trop portés à calomnier dans notre vieille Europe, où les nations et les sociétés se coudoient faute d'espace. En quel temps le genre humain, si ce n'est dans les premiers âges du monde, a-t-il plus magnifiquement obéi aux ordres du Créateur qui a fait le globe pour être l'habitation des hommes, et qui leur a dit: Croissez et multipliez? Quelles grandes et paisibles révolutions ne peut-on pas prévoir encore? La civilisation est sortie de l'Orient, et depuis que nous pouvons suivre sa marche dans l'histoire, elle s'est toujours avancée d'un pas lent, mais irrésistible et sûr, vers l'Occident. Qui sait si elle ne partira pas encore de l'Orient, mais cette fois après avoir tourné le monde, revenant à son berceau même

Digitized by Google

par le chemin si longtemps inconnu et infranchissable du second Océan, et destinée à ne s'arrêter, si elle s'arrête jamais, qu'après une succession incalculable d'années, lorsqu'elle aura retrouvé l'Asie, son point de départ; semblable à ce serpent symbolique enroulé sur lui-même, dans lequel les théogonies primitives nous ont montré l'image de la continuité!

QUELQUES MOIS A BUENOS-AYRES.

FRAGMENTS.

Le Rio de la Plata. — La ville de Buenos-Ayres. — Le carnaval. — Un bal du grand monde. — Un événement tragique. — Les partis. — Rosas. — Séance parlementaire. — Inauguration de la dictature. — Les femmes. — Les gauchos.

Nous partîmes de Monte-Video pour Buenos-Ayres à bord d'un paquebot sur lequel nous trouvâmes, entre autres compagnons de voyage, don Gervasio Rosas, frère du fameux général de ce nom. C'est lui-même un personnage important; il arriva suivi, comme un ancien patricien romain, d'une vingtaine de clients qui l'accablèrent de prévenances de tout genre. Au moment de lever l'ancre, on se sépara. Don Gervasio embrassa quelques-uns de ses suivants, en serra d'autres dans ses bras, poitrine contre poitrine, en leur donnant, à la mode du pays, de petits coups sur le dos; les plus modestes enfin, se tenant à l'écart, saluèrent respectueusement.

Le fleuve de la Plata sépare Monte-Video de Buenos-Ayres. La traversée ordinaire est de 24 heures; cette fois nous restâmes 56 heures à bord.

Le Rio de la Plata, que nous remontions, ressemble plus à une mer qu'à un fleuve. A Monte-Video, c'est-à-dire, à trente lieues de son embouchure, il est large de vingt lieues; à 100 lieues de son embouchure, il conserve encore 10 lieues de largeur. Tout l'ancien royaume des Pays-Bas, avec ses fleuves et ses Ardennes, entrerait à l'aise dans l'espace de ces 100 lieues; malheureusement le fleuve perd en profondeur ce qu'il gagne en largeur. Monte-Video a une espèce de port dans lequel les bâtiments de commerce et même de guerre peuvent venir mouiller à un mille de la ville, mais Buenos-Ayres n'a pas même cet avantage. Les bâtiments d'un fort tonnage, parmi les navires de commerce, et les navires de guerre, qu'ils soient vaisseaux de ligne, frégates ou bricks doivent mouiller dans la grande rade, à au moins trois lieues de la ville. Les bâtiments d'un tonnage inférieur et les paquebots viennent jusque dans la petite rade, à une lieue de la côte. Des chaloupes transportent de ce point, jusqu'à 200 pas du rivage, les marchandises et les voyageurs qui parviennent ensuite, non pas sur le quai, car il n'y en a pas plus que de débarcadère, mais sur des buttes de terre attenant au rivage, au moyen de charrettes attelées de deux chevaux et montées sur des roues fort élevées. Cette manière de débarquer a son côté pittoresque, mais elle n'est pas sans inconvénient, sans compter même le risque de prendre un bain d'eau sale; car les eaux de la Plata sont constamment troubles par suite des inondations du Parana, son affluent principal; les habitants ne peuvent la boire qu'après l'avoir laissée reposer pendant quinze jours dans de grandes jarres, où elle se sépare du limon dont elle est chargée.

Buenos-Ayres, vue à trois milles de distance, produit l'effet d'une grande ville, et l'est réellement. Elle est située sur un plateau élevé d'environ 55 pieds au-dessus du niveau du fleuve et assez ondulé dans certaines parties; comme à Monte-Video, toutes les rues se coupent à angles droits; c'est un véritable damier, mais dont beaucoup de cases sont encore à remplir. Chaque carré ou pâté de maisons a 150 mètres en tous sens, en y comprenant la moitié de la rue tout autour. Buenos-Ayres ayant 28 carrés du nord au sud, et 16 de l'est à l'ouest, il en résulte que sa longueur totale est de 5,700 mètres et sa largeur de 2,900. La ville est partagée en deux grands quartiers, celui du Nord et celui du Sud, séparés par la rue

Digitized by Google

de la Plata, perpendiculaire au fleuve. Les rues sont fort longues, mais leur largeur n'est que de 27 pieds. Toutes, à peu d'exceptions près, ont des trottoirs, mais peu sont pavées ou ne le sont que très irrégulièrement et souvent dans la moitié de leur longueur. Certaines rues non pavées ont été si fortement endommagées par les charrettes, qu'elles offrent des trous de 4 et 5 pieds de profondeur au-dessous du niveau des trottoirs. Un obélisque a été élevé au milieu d'une place, dite de la *Victoire*, ainsi nommée en l'honneur de la victoire remportée en 1806 par les habitants de Buenos-Ayres sur les Anglais, commandés par le général Whitelock. La place de la Victoire est séparée d'une autre place, dite du 25 *Mai* (date de la déclaration d'indépendance) par une rangée double de portiques garnis de boutiques, d'un assez bel effet. Entre la place du 25 Mai et le fleuve, on trouve la forteresse (Cabildo). C'est le siége du gouvernement. On montre une petite porte donnant sur la rivière par laquelle plusieurs gouverneurs, condamnés à une retraite prudente, en sont sortis sans bruit pour s'embarquer. Tout à côté, à droite, on voit quelques arbres sur le bord de la Plata; c'est l'*Alameda* ou promenade publique, de 60 pieds environ de largeur; elle est arrosée tous les jours, et garnie de bancs dans toute sa longueur. C'est là que le beau monde se promène le soir des jours de fête.

Les maisons, à peu d'exceptions près, n'ont qu'un rez-de-chaussée couvert par une terrasse. Au premier coup d'œil cette disposition donne à Buenos-Ayres l'aspect d'une ville non achevée, ou dont un coup de vent a emporté les toits. Il n'y a pas un édifice à citer; ce que la ville offre de curieux, c'est l'aspect de l'ensemble. Les églises ne sont point remarquables; la cathédrale, qui est la plus grande, a une façade commencée dans un style fort différent du reste de l'édifice, elle a douze colonnes surmontées d'un fronton, qui figurent assez bien sur la place de la Victoire.

A notre arrivée, Buenos-Ayres était en plein carnaval. Pendant ces jours de folie, il y règne un usage fort bizarre et qui consiste à se jeter les uns aux autres des œufs de poule, et parfois d'autruche, remplis d'eau. Tous les ans il y a des accidents, et les défenses de la police ne peuvent rien contre un usage profondément enraciné. Le premier jour nous sortîmes sans mésaventure; mais le lendemain,

Digitized by Google

passait devant une maison où se trouvait une sûreté de quartier-général, nous fûmes littéralement bombardés; au lieu de cette grêle de projectiles, chacun de nous fut plusieurs fois atteint, mais heureusement nos figures ne le furent pas; il y avait de quoi nous charger.

Le même jour nous assistâmes à un fort joli bal chez l'un des consuls européens. Il y vint des quadrilles de masques qui exécutèrent des danses nationales d'une manière fort originale. Chose singulière, le grave et solennel menuet est resté à Buenos-Ayres. De ces danses, la plus remarquable est appelée la *zonzo-nera*. Le commencement est des plus graves, c'est le vrai menuet, puis vient un mouvement de valse. Les danseurs figurent l'un vis-à-vis de l'autre, de la manière la plus animée et en jouant des castagnettes, et finissent par rentrer dans leur sérieux en reprenant le menuet.

Un événement tragique vint tout à coup suspendre les joies du carnaval. Un courrier apporta soudain la nouvelle que le général Quiroga, son aide-de-camp, son secrétaire et huit soldats d'escorte venaient d'être massacrés sur la route de Cordova à Buenos-Ayres, à 10 lieues de cette première ville; le courrier avait vu de ses yeux les cadavres.

Le général Quiroga, qui n'a rien de commun avec le général espagnol du même nom, est un des hommes les plus énergiques qui aient figuré dans les guerres qui désolent depuis vingt ans l'Amérique du Sud. Ses ennemis l'appellent le tigre de la Rioja, lieu de sa naissance. Il a raconté qu'à l'âge de dix-huit ans, croyant avoir à se plaindre de son père et de sa mère, il barricada la porte de la maison, et alla mettre le feu aux quatre coins. Personne ne périt, mais la maison fut brûlée. A force de bravoure, il avait obtenu le grade de général. Il ne manquait pas d'une certaine intelligence militaire, et était surtout remarquable par sa constance dans les revers. On prétend qu'ayant un jour perdu presque tout son monde, il envoya son aide-de-camp en avant avec ordre de reprendre le bruit de sa mort, c'était précisément à la Rioche. A cette nouvelle, plusieurs habitants se réunirent pour aviser aux mesures à prendre, par suite de cet événement. Quiroga arrive sur ces entrefaites, fait envelopper ces habitants, qui sont à l'instant

Digitized by Google

même fusillés. Une autre fois, dit-on, à la suite d'une [illegible] qu'il avait remportée, il fit prisonniers une vingtaine d'officiers. Le plus élevé en grade fut appelé devant lui. Quiroga le complimenta sur son courage et sur la belle conduite des troupes dans lesquelles il exerçait un commandement, et le pria de lui donner la liste de tous les officiers en indiquant leurs grades. L'officier s'empressa de satisfaire. Quand Quiroga eut reçu la liste, il la parcourut très-légèrement, et donna l'ordre de fusiller tous ceux qui y étaient inscrits, en commençant par celui qui avait dressé le tableau.

Quiroga appartenait aux fédéralistes, l'un des deux partis de la république; il avait puissamment contribué dans les provinces de l'intérieur au triomphe de son parti, aussi le gouvernement l'y laissait-il agir en maître absolu. Enrichi [illegible] il se démit de son commandement, et nouveau Sylla, il vécut tranquillement au milieu de ceux qui avaient été soumis à toutes les rigueurs de son pouvoir.

A cette époque il alla passer quelque temps à Buenos-Ayres, la vie de citadin finit par l'ennuyer, il retourna dans ses plaines, et le gouvernement le chargea d'aller réconcilier les provinces de Tucuman et de Salta, au loin vers Bolivia, qui s'étaient prises de querelle; il revenait de cette expédition lorsqu'il tomba dans le guet-apens où il périt. Les assassins, qui ont été découverts et exécutés depuis notre départ, étaient des hommes marquants du pays. Quoique à peu près personne ne regrettât bien vivement Quiroga, on n'en interrompit pas moins les plaisirs du carnaval, et tous les Buenos-Ayriens furent invités à prendre le deuil [illegible] officiellement [illegible] du grand citoyen, du ferme soutien de la patrie, etc., etc. Pendant quinze jours, les colonnes de tous les journaux furent remplies de ses éloges funèbres.

Buenos-Ayres contient une population de 80,000 âmes; la république Argentine entière n'en compte guère plus de 600,000. Les habitants de la ville n'ont pas cette énergie [illegible]; ce qu'ils aiment, c'est le repos, la tranquillité, [illegible] pas [illegible] à prendre part aux mouvements politiques. La véritable énergie, c'est chez les Gauchos qu'on la trouve; avec leur ignorance profonde, ils seront longtemps pour l'ambitieux qui saura les capter un instrument puissant, à l'aide duquel il

Aux termes de la constitution, le gouverneur n'est élu que pour trois ans, et il ne peut être réélu qu'après un intervalle de trois ans, à l'expiration de ses pouvoirs. Rosas s'était fait nommer commandant de la campagne, et en cette qualité il conserva toute l'influence dont il avait joui comme gouverneur. Cette influence qui reposait principalement sur le dévouement des Gauchos, était telle que tous les gouverneurs ses successeurs qui lui ont déplu ont dû donner leur démission, quelques-uns même, obligés de fuir, se sont échappés clandestinement par la petite porte du palais du gouvernement dont nous avons parlé. Au nombre des gouverneurs qui ont dû se retirer par suite de l'opposition de Rosas, à la déposition duquel il était mis tous les revenus de l'État, on cite Balcarce, ancien ami du général San-Martin, et le général Viamonte, qui n'ont pu gouverner que peu d'années. Les choses arrivèrent à ce point que personne ne voulut plus être élu depuis sept ou huit gouverneurs successivement nommés refusèrent d'accepter.

La constitution veut encore qu'en cas de vacance, le président de la chambre remplisse les fonctions de gouverneur. Au moment de notre arrivée le président de la chambre, don Vincente de Massa, était gouverneur par intérim. A la nouvelle de l'assassinat de Quiroga, don Vincente de Massa envoya sa démission qui fut bientôt suivie de celle du commandant de la campagne, Rosas lui-même.

Aussitôt que les lettres contenant ces démissions furent parvenues à la chambre, un député nommé Garrigosa fit la motion de nommer Rosas gouverneur, avec les pouvoirs les plus étendus, sauf trois restrictions :

1° Qu'il protégerait la religion catholique ;

2° Qu'il maintiendrait la fédération ;

3° Qu'il ne permettrait pas la réunion en un congrès des députés de toutes les provinces.

Beaucoup de discours, tous taillés sur le même patron, furent prononcés en faveur de la motion du député Garrigosa, qui peignait le désordre et l'anarchie qui désolait la province de Buenos-Ayres, et comme tous les remèdes avaient été vainement essayés, chacun voyait la nécessité de recourir au grand citoyen, au général Rosas, seul capable de former l'homme dans lequel le pays allait se précipiter. Toute la discussion fut une longue variation de ce thème

unique. Un membre proposa enfin à l'assemblée de se déclarer en permanence jusqu'à décision définitive. Cette proposition fut adoptée à l'unanimité. Une commission spéciale fut aussitôt nommée pour faire un rapport, et la séance fut suspendue pendant une heure pour donner à la commission le temps de préparer son travail, et aux membres de l'assemblée celui de dîner.

La séance reprise, la commission soumit à la chambre un projet de décret qui renchérissait encore sur la proposition primitive. Garrigosa avait demandé que les pouvoirs illimités fussent continués, jusqu'à ce que la chambre jugeât convenable de les retirer. La commission proposait de simplifier les choses. Son projet de décret portait que Rosas était nommé gouverneur de la province de Buenos-Ayres pour cinq ans, avec les pouvoirs les plus illimités. Des trois restrictions indiquées, elle ne maintenait que les deux premières, la troisième impliquant contradiction avec la précédente.

La discussion reprit, mais tout le monde était évidemment d'accord; quand on eut suffisamment parlé d'anarchie, quand on eut quadruplé la dose de louanges à l'adresse du futur gouverneur, le décret passa sans aucune opposition, et une députation de quatre membres fut choisie pour aller le porter à Rosas, qui depuis quelque temps habitait un *estancia* à dix lieues de Buenos-Ayres. Rosas, dans une autre circonstance, et alors qu'il s'agissait comme cette fois de lui porter un décret qui le nommait gouverneur de la province, s'était donné le petit plaisir de faire voyager la députation d'*estancia* en *estancia*, sans permettre qu'on le rencontrât nulle part; de telle sorte que les députés, après avoir galopé dans toutes les directions, avaient dû revenir avec leur décret en poche. Pour éviter un pareil désappointement, le président de la chambre écrivit au général pour l'informer du désir de l'assemblée et lui demander s'il voulait recevoir la députation chez lui, ou à *San Juan de Flores*, propriété à deux lieues de Buenos-Ayres, appartenant à l'un de ses amis chez lequel il allait fort souvent: Rosas répondit qu'il recevrait la députation à *San Juan de Flores*. Les députés s'y rendirent, et apportèrent pour réponse que Rosas demandait douze jours de réflexion.

Les douze jours expirés, Rosas écrivit au président de la chambre

Digitized by Google

une lettre longue et fort peu claire, dans laquelle, tout en déplorant comme l'assemblée les malheurs qui affligeaient le pays, il émettait l'opinion, qu'en supposant que des mesures extraordinaires pussent remédier au mal, il était douteux pour lui que la chambre eût constitutionnellement le droit de lui conférer les pouvoirs mentionnés dans le décret. Il demandait en conséquence que le décret fût mis de nouveau en discussion, que chaque membre fît connaître son opinion par écrit, et qu'en cas d'adoption la loi fût soumise au vote de tous les citoyens âgés de plus de 20 ans et domiciliés à Buenos-Ayres depuis plus d'un an. Rosas avait la franchise de ne pas demander les suffrages des habitants des campagnes, dont le dévoûment à sa personne n'était pas douteux. La chambre revit pour la forme et adopta de nouveau le décret. Le scrutin pour le vote universel eut lieu dans toutes les paroisses, et quoique l'affluence n'eût pas paru très considérable, on constata 9,336 votes affirmatifs et 4 seulement négatifs. Les étrangers domiciliés depuis plus d'un an à Buenos-Ayres avaient été appelés à voter, ce qui avait fort embarrassé plusieurs négociants. Le général Espinosa et un pharmacien nommé Bosche étaient au nombre de ceux qui avaient voté négativement. Bosche voulait bien que Rosas fût nommé gouverneur, mais sans pouvoirs extraordinaires. Peu de temps après la prise de possession par Rosas il fut mis en prison et y est resté plusieurs années. Le général Espinosa et les deux autres opposants, prévoyant le sort qui leur était réservé, avaient demandé des passeports, qui d'abord leur furent délivrés; mais on ne tarda pas à les reprendre, et pour se mettre à l'abri de tout danger, ils jugèrent convenable de partir en toute hâte, en se passant de cette formalité. L'événement a prouvé qu'ils avaient agi prudemment, car deux jours après les journaux annoncèrent la découverte d'une conspiration contre la vie de Rosas, et plusieurs personnes immédiatement arrêtées eurent à subir les tortures d'un long secret.

Le vœu unanime de la chambre et des populations s'étant ainsi manifesté, le président de la chambre, Pinto, écrivit à Rosas pour le lui annoncer et lui *ordonner* de se rendre le 6 du mois dans le sein de l'assemblée, pour y prêter serment et entrer en fonctions. Le mot *ordonner* avait paru fort singulier, Rosas n'aime pas qu'on lui *ordonne* et il n'accorde pas surtout une pareille licence à la

Digitized by Google

chambre qu'il a l'habitude de traiter assez cavalièrement. On s'attendait généralement à ce qu'il répondit le 7 qu'il ne lui était pas possible de se présenter le 8.

Rosas ne se rendit pas, en effet, à l'injonction, mais il eut la politesse de répondre le 5 au soir, que malgré le délabrement de sa santé il était résolu de faire un nouveau sacrifice à son pays, qu'en conséquence il acceptait les fonctions de gouverneur, mais qu'il désirait ne prendre possession que le 15. Il annonçait au surplus l'intention de vivre à la campagne et de déléguer à un autre la conduite des affaires courantes; en terminant il invitait la chambre à continuer ses travaux.

A Buenos-Ayres on fait des plaisanteries politiques. La demeure de Rosas est située précisément vis-à-vis du local où siége la chambre des députés. Sur la porte de ce local on placarda quelques jours après la promulgation du décret nommant le gouverneur : *Maison à louer, s'adresser en face pour les conditions.* En espagnol : *En frente se dara razon;* littéralement : *En face on donnera les motifs.*

Avant même son installation, Rosas annonçait dans sa correspondance l'intention d'agir rigoureusement contre ceux qu'il nommait les anarchistes et les fauteurs de désordres, catégorie qu'il étendit assez loin.

Enfin l'entrée si longtemps attendue de Rosas eut lieu au jour indiqué. Il se rendit à la chambre des représentants et fut reçu par une députation de quatre membres, au son de la musique militaire, exécutant le *Tanti palpiti* du *Tancrède* de Rossini. A Buenos-Ayres c'est Rossini qui fait invariablement les frais de toutes les fêtes publiques; et il est souvent fort heureux pour l'illustre *maestro* de ne pas recevoir en personne l'hommage que l'Amérique du Sud lui rend en toutes circonstances, car il est difficile d'écorcher la musique avec une plus remarquable intrépidité.

Le secrétaire de la chambre lut les diverses pièces qui établissaient les attributions et les pouvoirs du nouveau dictateur. Rosas avait été s'asseoir à la droite du président; la lecture des pièces terminée, il se leva et prononça d'une voix assurée et sans aucune hésitation, un discours dans lequel rappelant encore une fois le sacrifice qu'il faisait à son pays en acceptant un pouvoir terrible, il invoquait le

Digitized by Google

secours de la divine Providence. Deux ou trois fois pendant ce discours il parut si fort ému, qu'on s'attendait presque à le voir sangloter. Mais son émotion ne gagna pas l'assemblée, qui paraissait s'y être attendue et l'accepta comme une forme oratoire à l'usage de la circonstance.

Le président répondit en peu de mots d'une manière très convenable, et trouva moyen de rappeler adroitement au nouveau gouverneur que les pouvoirs illimités qui allaient lui être conférés n'étaient que temporaires. Vint ensuite la prestation de serment sur l'Evangile, et le dictateur quitta l'assemblée salué par d'immenses applaudissements et de nombreux *vivats*.

Sa voiture l'attendait à la porte, les chevaux en furent dételés par le peuple, et il fut traîné jusqu'au fort. Depuis deux jours de grands préparatifs avaient été faits sur les places de la Victoire et du 25 Mai : des arcs avaient été décorés de guirlandes et de trophées. Un tableau, représentant le général Rosas, à cheval, était suspendu à l'endroit le plus apparent. L'artiste n'avait pas eu à dépenser beaucoup d'imagination, il avait tout simplement copié le tableau de David représentant le passage du Saint-Bernard par le général Bonaparte. Dans le tableau de David, Bonaparte montre à ses soldats les cimes glacées qu'ils ont à franchir, le peintre buenos-ayrien fait montrer par Rosas, dans la main duquel il a placé une branche d'olivier, les Indiens poursuivis et taillés en pièces par son armée.

Aussitôt après son arrivée au siége du gouvernement, Rosas reçut le corps diplomatique, composé alors du ministre d'Angleterre et du chargé d'affaires du Brésil, puis les consuls, l'évêque de Buenos-Ayres et les autorités civiles et militaires.

Le soir il y eut illumination générale, et le portrait de Rosas, placé sur un char élevé, fut promené autour de la ville, par la société de la Mazorca, corporation riche et puissante, composée en grande partie de bouchers. La distinction de cette société est un gilet rouge que portent tous ses membres ; ce jour-là ils avaient, en outre, un bonnet rouge, ce qui ne fit pas naître des idées bien rassurantes. On remarqua que Rosas portait lui-même le gilet rouge et qu'au ruban bleu, couleur de la république, qu'avaient porté jusque-là les gouverneurs, il avait substitué le ruban rouge en sautoir. Ses partisans portaient aussi un ruban rouge à la boutonnière, avec la de-

Digitized by Google

rise brodée en noir : *Fédération ou la mort!* Ainsi la couleur nationale, la couleur de l'indépendance est devenue, en quelque sorte, séditieuse et a été remplacée par celle du dictateur.

Le fait caractéristique de la journée, ce fut la proclamation de Rosas, qui vint porter la consternation dans un grand nombre de familles. Dans cette pièce singulière, le dictateur, à la suite du tableau obligé des maux qui désolent la patrie, après une invocation au ciel et des allocutions séparées, aux habitants de la ville, à ceux des campagnes et à l'armée, disait :

« Habitants de la ville et de la campagne ! La divine Providence « nous a placés dans une terrible situation pour éprouver notre vertu « et notre constance, soyons résolus à combattre avec courage les « misérables qui ont porté le désordre dans notre patrie. Frappons « de mort l'impie, le sacrilége, le voleur, l'homicide, et surtout le « perfide et le traître qui aura l'audace de se jouer de notre bonne « foi. Qu'il ne reste plus de vestige de cette race de monstres, que « leur châtiment soit assez énergique pour frapper de terreur et « d'épouvante tous ceux qui seraient tentés de les imiter ! Que rien « ne nous arrête, ni le péril, ni la crainte de nous tromper dans les « moyens que nous allons employer. La cause que nous avons à sou- « tenir, est celle de la religion, de la justice, de l'humanité et de « l'ordre public. Cette cause est sanctionnée par le Tout-Puissant : « il dirigera nos pas ; avec sa protection spéciale notre triomphe est « assuré. »

Le lendemain on chanta un *Te Deum* auquel assista le dictateur avec son état-major et les fonctionnaires publics.

Tel est Rosas; certes, on ne saurait lui refuser quelques-unes des qualités propres aux hommes destinés au commandement, mais ce qu'il faut reconnaître en lui surtout, c'est l'habileté avec laquelle il sait arriver à ses fins. Ne pouvant être réélu après ses trois premières années de gouvernement, il place, par son influence sur les campagnes, tous les gouverneurs qui lui succèdent sous sa dépendance; l'action gouvernementale et administrative est entravée par lui quand on ne lui permet pas de la dominer; les revenus de l'État sont mis à sa disposition, et il s'en sert pour conserver et accroître son autorité; on finit par n'apercevoir d'autre remède que de lui donner ouvertement le pouvoir qu'il exerce déjà d'une manière occulte.

Digitized by Google

Mais ce pouvoir, Rosas entend qu'il ne lui soit pas marchandé. A sept ou huit reprises différentes le poste de gouverneur lui fut offert, et il le refusa parce qu'on ne parlait pas de lui conférer des pouvoirs extraordinaires. La catastrophe de Quiroga lui fournit l'occasion d'augmenter les embarras, il donna sa démission de commandant de la campagne, et le gouverneur intérimaire, probablement d'accord avec lui, suivit son exemple. Aussitôt la chambre pousse des cris de détresse, appelle Rosas à son aide et lui jette à la tête tous les pouvoirs qu'il désire. Ce succès ne fait que l'enhardir; l'assentiment de la chambre ne lui suffit plus; il veut que chaque citoyen sanctionne par son vote le suicide de la république. Il pouvait exiger plus encore et il l'aurait obtenu, et en cela il n'eût trompé personne, car il dit sans la moindre ambiguité tout ce qu'il prétend faire. On le prend tel qu'il s'offre, et bien certainement on ne lui reprochera pas de manquer à son programme.

A peine au pouvoir, le dictateur rend un décret par lequel il est posé en principe que les fédéraux *rouges* sont seuls aptes à posséder des emplois publics. Par un autre décret 70 à 80 officiers sont purement et simplement rayés des contrôles de l'armée. Un troisième décret enfin renvoie tous les officiers d'artillerie, sauf trois ou quatre.

Passons maintenant à quelques détails de mœurs, au beau sexe de Buenos-Ayres et aux Gauchos.

DE

L'AVENIR LITTÉRAIRE

DE LA BELGIQUE.

On a souvent parlé en Belgique de littérature nationale ; mais il règne encore parmi nous une singulière indifférence sur un sujet si important. On dirait que par cela même que tout le monde croit pouvoir le juger, peu de gens se donnent la peine de l'approfondir, et l'opinion publique semble être encore indécise sur l'utilité ou même sur la possibilité de cette littérature belge, dont l'idée paraît chimérique au plus grand nombre, que d'autres regardent comme un luxe superflu, tandis que les esprits graves y voient un des grands besoins du pays.

Il n'y a guère de mot dont le sens soit moins déterminé que celui de littérature. Les littérateurs eux-mêmes ont trouvé difficile d'en fixer la signification, comme le montrent le silence prudent de

Digitized by Google

l'Académie française [1] et les efforts infructueux de quelques lexicographes [2]. C'est que les arts et les connaissances ordinaires ont chacun leur objet spécial et leur domaine exclusif; mais la littérature n'est pas l'expression d'un ordre particulier d'idées; c'est la représentation de toutes celles qui agissent sur l'intelligence, l'imagination ou les sentiments des peuples. Tout livre qui, sans avoir un but technique, parle à l'esprit ou au cœur de l'homme, est une œuvre littéraire. Les écrits qui exposent sous un point de vue général et pour ainsi dire humanitaire les questions de religion, de philosophie, de politique et de science, appartiennent aussi bien à la littérature d'une nation que les ouvrages de poésie et d'agrément. C'est une erreur grossière de n'assigner au littérateur que la tâche de manier la parole sans intelligence de la pensée; il y a là un préjugé stupide et que l'ignorance du temps a seule propagé. Écrire, c'est rendre des idées; et la clarté, la couleur, la vie qu'on leur donne, dépendent surtout de la manière dont on les conçoit. Les grands écrivains sont les grands penseurs, et ce sont eux qui enseignent aux masses l'art de la pensée.

C'est de ce point de vue qu'il faut juger le rôle de la littérature dans la société. Instrument de progrès, parce qu'elle éclaire et agrandit l'intelligence, elle est aussi un organe de vie intellectuelle et morale, parce qu'elle conserve et augmente la force des idées, des souvenirs, des sentiments et des habitudes qui constituent la nationalité. La puissance vitale des peuples réside avant tout dans

[1] Littérature : l'ensemble des productions *littéraires* d'une nation, d'un pays, d'une époque. Littéraire, qui appartient aux *Belles-lettres*. Belles-lettres, *la grammaire, l'éloquence* et *la poésie*. Grammaire, l'art de parler et d'écrire correctement. Éloquence, l'art, le talent de bien dire, d'émouvoir, de persuader. Poésie, l'art de faire des ouvrages en vers. — Le lecteur jugera si cette série de définitions donne une idée quelconque de la littérature.

[2] Raymond désigne comme littéraires *les ouvrages qui sont plus du ressort de l'imagination, de la mémoire et du goût que du raisonnement fondé sur les abstractions et les analyses*. Quelque effort qu'on fasse pour entendre cette définition, elle est encore bien loin d'expliquer le mot.

leurs opinions, et leurs opinions ne sont que l'écho des paroles qui ont agi sur eux. Dans l'enfance des nations, les chants des poètes sont pour elles le code de l'honneur et du patriotisme. Aux époques de maturité, les ouvrages des grands écrivains forment la raison publique. De nos jours même, si l'on voulait remonter à la source de chacune des idées qui règnent parmi nous, il ne serait pas très-difficile d'indiquer souvent l'écrivain qui les a introduites ou celui qui les a fait triompher.

Sans doute cette puissance de la littérature n'est pas toujours consacrée au bien. Les mauvaises idées ont quelquefois leurs propagateurs, et il arrive que de grands talents sont employés à un usage funeste. Cependant, si l'on examine ce qui reste des productions littéraires d'une époque après un certain intervalle, on est surpris de voir combien le temps a fait justice de ce qui était dangereux et nuisible. L'écrivain qui a manqué de sagesse et de loyauté encourt l'aversion de la postérité comme un esprit méchant, ou son mépris comme un esprit faux. Au contraire, celui qui s'est montré juste et honnête, qui a éprouvé l'amour du beau et du noble, qui a enseigné aux peuples l'estime d'eux-mêmes et le respect pour les lois de l'humanité, semble grandir de siècle en siècle. Ainsi l'influence de la littérature devient une des grandes forces morales qui dirigent l'esprit humain; l'utilité générale et durable de son action n'est pas détruite par les exceptions que chaque époque peut offrir. La civilisation est liée au mouvement littéraire, comme la vie d'un peuple au développement de ses idées sociales.

Mais une nation a-t-elle besoin d'avoir sa littérature propre, ou peut-il lui suffire d'emprunter celle des autres? C'est une question qui peut être examinée sous plusieurs points de vue.

Certaines nuances de caractère, certaines diversités d'opinions et de sentiments distinguent entre eux les hommes de contrée et de civilisation différentes, et il en résulte que le type du vrai, du beau et du grand n'est pas toujours compris de même par chaque nation. Quand Homère blâme un héros d'avoir échangé ses armes contre celles d'un autre sans prendre garde à la perte matérielle qui en ré-

Digitized by Google

suffisait pour lui, il exprime une idée qui nous paraît basse : quand il loue Ulysse de toujours mentir, même sans nécessité, l'éloge nous étonne et nous blesse. Nos notions morales ne sont donc pas tout à fait les mêmes que celles qui régnaient chez les nations anciennes, et la différence est bien plus grande encore quant aux idées politiques et religieuses, aux mœurs, aux coutumes et aux institutions. Dès lors leur littérature ne répond plus complétement à notre manière de penser et de sentir. Il y a sans doute moins de contraste entre les grands peuples contemporains dont la civilisation s'est fondée sur la même religion et sur des institutions homogènes ; et cependant chacun d'eux a son caractère et ses traits distinctifs. Or qu'arriverait-il à celui qui adopterait exclusivement la littérature d'un autre ? Il abjurerait ses propres idées et sa nature intime pour revêtir une nature et emprunter des idées étrangères. L'expérience de tous les temps fait voir que l'homme cherche à se conformer aux modèles qu'il a sous les yeux. Nous prenons pour règle ce qui nous est donné comme le type du bien et du convenable. Les mœurs des livres et du théâtre transforment celles de la société et passent de l'imagination dans la vie réelle. C'est que la parole qui retentit seule autour de nous finit par régner sur notre intelligence, et que l'on peut aussi bien être asservi par les opinions que par les armes.

Mais quel mal y aurait-il pour une nation à devenir semblable à une autre ? Ne serait-ce pas même un bien ? car la plus avancée serait probablement celle dont on adopterait la civilisation. Pour répondre à cette objection, il faut remarquer que le peuple qui cesserait d'être lui-même pour devenir imitateur contraindrait par là sa propre nature, et se dépouillerait de ses avantages sans acquérir ceux d'un autre. En effet, les nuances qui distinguent les diverses populations ne sont point un jeu du hasard ; elles ont leur source dans les origines de chaque race, dans sa vie passée, dans ses qualités innées, dans l'influence des lieux et du climat, et dans l'empire de l'organisation. En faisant même abstraction de la diversité des sentiments et des idées, les aptitudes de l'esprit et les manifestations de la sensibilité ne sont point les mêmes chez les hommes

Digitized by Google

qui habitent sous des cieux différents. La nature méridionale est expansive; celle du Nord, concentrée. Voyagez au sud des Alpes, vous trouverez partout la parole bruyante et le geste animé; remontez vers les pays plus froids, vous ne rencontrerez que calme et réserve. Là on vit en dehors, ici en dedans; et ce contraste doit réagir sur l'intelligence comme sur le caractère.

Un peuple se développerait donc mal et se condamnerait lui-même à l'infériorité s'il recevait d'un autre toutes ses impulsions morales et intellectuelles. Voilà pourquoi chacun a besoin d'avoir sa littérature propre, qu'aucune autre ne peut remplacer.

Ce principe une fois posé, il reste à voir s'il peut s'appliquer à la Belgique sans difficulté spéciale, ou si nous nous trouvons à cet égard dans une position exceptionnelle.

Un petit peuple doit-il espérer de se créer une littérature qui ne soit pas trop incomplète, et entièrement inférieure à celle des grandes nations? Telle est la question que l'on entend répéter le plus. On peut la considérer premièrement sous un point de vue, pour ainsi dire matériel, et se demander si le nombre de lecteurs que renferme la Belgique suffit pour que l'on puisse y composer des livres destinés à elle seule. En effet, les travaux littéraires seraient presque impossibles là où il n'existerait ni un public pour s'y intéresser, ni une circulation assez étendue pour couvrir au moins les frais inséparables de toute publication. A cet égard notre situation, sans être très-favorable, n'a rien qui doive décourager quand on la regarde comme celle d'un peuple naissant. Les ouvrages faits pour la Belgique et qui obtiennent un succès local, rapportent déjà un certain bénéfice, et ils attirent assez l'attention publique pour assurer à leurs auteurs la considération qu'ils pouvaient ambitionner. Ce n'est pas que l'on doive espérer parmi nous de vivre du fruit de pareils travaux; mais il est juste de remarquer que les écrivains qui ont besoin d'être indemnisés de leurs efforts par un résultat lucratif, ont pu éprouver, pour la plupart, que leurs succès littéraires devenaient une recommandation aux yeux du pays et du gouvernement. S'il y a donc là quelques difficultés aujourd'hui, elles

Digitized by Google

ne constituent pas d'obstacles absolus au développement littéraire, et il est évident que les facilités qui s'offrent déjà s'accroîtront encore de jour en jour, car le nombre des lecteurs va et doit aller en augmentant. Des pays moins grands que la Belgique, comme la Hollande et le Danemarck, possèdent une littérature justement estimée; à mesure que nous apprendrons à nous intéresser aux progrès de la nôtre, elle offrira à nos lecteurs des chances plus certaines. Ce n'est pas que nous prévoyions pour eux ces produits considérables qu'ont réalisés ailleurs des écrivains goûtés du public; mais nous ne saurions regarder comme un mal l'absence de ces grands bénéfices pécuniaires qui font dégénérer en spéculation la composition d'un livre. L'estime publique et les avantages honorables qu'elle peut assurer doivent toujours rester la récompense la plus précieuse de l'homme de lettres; car les succès d'argent sont précisément la grande plaie des littératures modernes. Il est des écrivains d'un caractère dangereux, qui s'attachent à caresser les passions par des peintures enivrantes, et qui offrent à une société, déjà corrompue, de nouvelles amorces. Ce sont là de notre temps les productions lucratives; on le sait, et beaucoup d'âmes faibles et d'esprits légers s'engagent dans cette voie déshonnête! De là surtout vient l'immoralité qui se répand dans un si grand nombre d'ouvrages. Il en serait bien autrement si les littérateurs, au lieu de trouver l'indépendance dans la prostitution de leur plume, avaient besoin d'être estimés de leurs compatriotes pour atteindre à une position honorable. La société qui paie un mauvais livre ne consentirait pas à en récompenser l'auteur. Au contraire, dans un pays gouverné par des institutions aussi libérales que les nôtres, l'écrivain qui s'est rendu recommandable par des travaux sérieux doit se trouver appelé à parcourir avec avantage toutes les carrières publiques: que ce grand mobile remplace pour notre jeune littérature l'appât de l'argent, et il la préservera de cette dégradation trop générale, dont nous remarquons autour de nous les tristes effets.

La Belgique est donc assez grande pour *faire les frais* de sa littérature. Mais possède-t-elle assez d'hommes de talent? Nous

sommes huit fois moins nombreux que les Français, et d'après la proportion arithmétique nous devrions produire huit fois moins de génies. Mais dans les choses d'art et d'intelligence, les chances de succès sont soumises à d'autres influences. Notre pays, que l'on trouve trop peu vaste pour avoir des littérateurs, n'a-t-il pas déjà fourni une brillante et glorieuse école de peintres? N'avons-nous pas toujours été riches en musiciens auxquels peut-être il n'a manqué, pour égaler la gloire des peintres, que l'occasion de produire de grandes choses sans quitter leur pays et de s'y grouper autour d'un foyer commun? Ne s'est-il pas trouvé des architectes sublimes pour élever nos vieux monuments, et des artistes du plus grand mérite pour les décorer? Lorsqu'on remonte jusqu'au temps où nos provinces florissaient sous leurs souverains indigènes, l'on est surpris de l'ancienne richesse de leur littérature. Nous savons que dans un ouvrage dont la publication est prochaine, un habile écrivain né en France, et qui s'est livré à l'étude des poëtes du moyen âge avec autant de persévérance que de sagacité, reconnaît qu'au XIIIe et au XIVe siècle la littérature de la France tirait son principal éclat des auteurs belges. Les anciens ouvrages flamands sont loin d'être dénués d'intérêt. On y remarque des compositions étendues, qui ne sont dépourvues ni de hardiesse ni de grâce. L'imagination de nos poëtes a même mêlé quelquefois de brillantes fictions à nos premières annales. L'histoire des forestiers de Flandre est un poëme national; celle de Godefroid au berceau, duc de Brabant, mérite le nom d'épopée. L'Ardenne est encore toute remplie des traditions relatives aux quatre fils d'Aymon, ces héros du cycle de Charlemagne, chantés d'abord en Belgique. Nos chroniques en vers flamands sur les guerres du XIIIe et du XIVe siècle, paraissent des poëmes admirables, quand on les compare aux récits maigres et décolorés des versificateurs français de la même époque. Nous avons eu, sans contredit, un temps de supériorité littéraire, non que nous puissions en

Il y avait aussi un ancien drame sur la mort de Charles le Bon (1122) qui avait fait par acquérir l'attention de l'histoire.

tirer vanité pour nous élever au-dessus de nos voisins, puisque ensuite nous leur sommes devenus inférieurs sous de rapport; mais nous avons le droit d'en conclure que notre inégalité actuelle ne tient ni à la nature du pays, ni au caractère des habitants, et que l'histoire du passé, loin de décourager nos espérances, nous permet de beaucoup attendre de l'avenir.

Il nous reste à examiner, sous un troisième point de vue, le reproche que l'on fait à notre pays de ne pas être assez grand. Quand un peuple a longtemps été condamné par sa faiblesse à ne faire que de petites choses, il lui manque, pour ainsi dire, le sentiment de la vie. Son caractère national, lorsqu'il en possède un, doit se ressentir de l'absence de souvenirs nobles, d'exemples forts, d'actions brillantes, de vertus héroïques : il n'y a rien dans le passé ni dans l'avenir qui puisse enflammer l'imagination, animer le cœur, élever l'esprit; et l'on comprend que ce serait une littérature pâle et insignifiante que celle d'un pareil peuple, s'il voulait s'isoler des autres. Il faut à une nation des impulsions puissantes et des élans généreux; une certaine grandeur dans ses actions est nécessaire à la grandeur de ses idées, et elle n'a que des affections froides après une existence toute passive. Mais quoique le territoire de la Belgique soit peu étendu, elle est loin de manquer de souvenirs splendides. Malgré l'inertie où l'a jetée pendant quelques siècles un funeste concours de circonstances malheureuses, ses annales et ses monuments lui rappellent des époques de véritable gloire, et il y a très-peu de pays où l'histoire locale ait laissé des traces aussi profondes dans la mémoire du peuple. Chacune de nos provinces a eu ses grands hommes et ses beaux exemples dont elle est encore fière. Un lien commun est la seule chose qui manque à notre passé, et cette lacune, le présent et l'avenir sont chargés de la combler. Pour juger de la puissance qu'exerce encore sur nous l'idée de la patrie, il suffit de se rappeler avec quel enthousiasme l'opinion publique a constamment accueilli chaque manifestation d'indépendance politique. L'attachement des Belges à leurs mœurs, à leurs coutumes, au sol même de leur pays, a toujours été vif et profond. Ce sont là des éléments de

Digitized by Google

force et de succès pour une littérature nationale. Elle aura de nobles sujets à traiter, et elle réveillera des sentiments passionnés dans tous les cœurs. L'esprit de localité que l'on remarque dans nos villes, et dont, sous d'autres rapports, quelques-uns s'alarment comme d'une cause de désunion, peut plutôt favoriser qu'entraver ses efforts patriotiques. Le culte des Grecs pour leur gloire commune commença par l'adoration des héros de chaque tribu. On nous trouverait peut-être mauvaise grâce à vouloir pousser le rapprochement plus loin et comparer la Belgique à la Grèce, quand nos richesses littéraires n'existent encore qu'en espérance; cependant, puisque l'on tire des objections de notre situation territoriale et politique, pourquoi ne rappellerions-nous pas que l'étendue des deux pays et la division des deux peuples offrent une certaine similitude? Si ce n'est point là, et nous en convenons volontiers, un gage de succès, l'on devra aussi avouer que c'est une preuve de la faiblesse des motifs qu'on allègue pour nous réduire au découragement.

Après les objections tirées de la faiblesse numérique de la population, viennent celles que fait naître l'usage de la langue française. Si nous avions une langue particulière, dit-on, notre littérature pourrait se former sans avoir à soutenir la comparaison avec celle d'un autre peuple chez lequel les lettres ont fleuri depuis longtemps. Mais pour écrire en français, nos jeunes auteurs devront lutter avec un désavantage inévitable contre ces grands talents que possède la France et dont elle a le droit de s'enorgueillir. Nos ouvrages, inférieurs en nombre, et probablement aussi en mérite, ne sauraient occuper qu'une place secondaire à côté de ceux de nos heureux voisins. Il faut donc renoncer à toute ambition nationale de ce côté; car il y aurait de l'aveuglement à vouloir se poser en face de rivaux par lesquels on aurait la certitude d'être vaincu et complétement éclipsé, peut-être même avec une sorte d'humiliation pour le pays.

Cette réflexion est grave et les difficultés qu'elle indique ont quelque chose de réel. Il est très-vrai que nous nous trouvons tardivement appelés à commencer notre littérature à côté d'un peuple qui l'a déjà portée au plus haut degré de splendeur. La seule

langue dans laquelle nous puissions écrire pour être entendus par la totalité de la classe éclairée, est celle que la France a cultivée avec tant de soin et d'éclat, tandis que l'étude en était trop négligée en Belgique. La science de la parole, l'intelligence des formes littéraires, en un mot l'art tout entier est encore au berceau parmi nous, et sous ce rapport les ouvrages écrits en France auront pendant longtemps une grande supériorité sur les nôtres. C'est là une des conséquences du passé, et il faut nous résigner à la subir. Mais ne nous exagérons pas les effets de ce désavantage. Si nos premiers auteurs ne peuvent espérer de se placer sur la même ligne que leurs rivaux pour le talent d'écrire, pour l'aisance du style et la variété des formes, pour la grâce et la netteté de l'expression, cela ne veut pas dire cependant que les productions belges n'offriront pas quelquefois un intérêt spécial assez vif pour partager justement l'attention publique avec les livres dont nous inonde la littérature française, et pour jouir de quelque succès à côté d'eux. Dans les ouvrages mêmes d'imagination, ce n'est pas seulement la forme et le vernis qui plaisent; l'attrait des choses, le charme des pensées, la vérité des peintures et la profondeur des impressions peuvent suppléer jusqu'à un certain point à l'éclat ou à la grâce de la parole. Quelle que soit notre infériorité sous plusieurs rapports, elle n'est pas telle que nous ayons à rougir des applaudissements accordés aujourd'hui parmi nous à des débuts heureux, et si ces demi-succès ont été obtenus dès les premiers essais, avant que l'opinion publique y fût préparée, et lorsque l'empire d'une littérature étrangère sur notre intelligence et sur nos habitudes est encore dans toute sa force, pourquoi croire que l'avenir ne réserve pas des résultats plus décisifs à des efforts plus soutenus?

Mais il ne faut pas borner la littérature à la poésie et aux ouvrages de simple agrément: une chance bien autrement favorable paraît s'offrir aux compositions de genres plus graves, aux livres d'histoire, de science politique, de philosophie et d'instruction générale. Là en effet la valeur du fond l'emporte sur celle de la forme, et l'infériorité dans l'art de la parole peut se trouver plus aisément

Digitized by Google

balancée par d'autres aptitudes. Or, il n'y a peut-être aucun peuple qui semble fait pour entreprendre avec plus d'avantage que nous des travaux sérieux.

L'Europe entière a toujours regardé le bon sens comme un des traits caractéristiques de notre nation; et le bon sens n'est pas autre chose que l'assemblage des qualités solides de l'esprit. Il se développe quand on l'applique à de grandes œuvres; chez l'homme de science et de réflexion, il devient sagesse, force et profondeur. A la rectitude de l'intelligence, la plupart des Belges joignent une heureuse disposition à s'attacher tout entiers et de cœur à la tâche même la plus modeste, dès qu'elle leur est échue en partage. Parmi nous, le travailleur aime son travail, et s'y consacre avec une application désintéressée de calcul et de vanité. De là cette tendance à faire bien, si remarquable dans les classes laborieuses, et qui s'ennoblira encore chez ceux qui se consacreront au culte de la pensée. Il n'y a pas jusqu'à ces habitudes de persévérance, auxquelles nous devons le progrès de notre richesse matérielle, qui ne soient aussi des gages de succès dans la lice ouverte à l'intelligence, à l'étude et à la réflexion. La sagacité patiente dont notre agriculture et notre industrie nous offrent l'éclatant témoignage, promet les mêmes conquêtes à la science, dès que nos efforts auront achevé de la naturaliser parmi nous. Il faut ajouter que les prétentions d'un faux savoir et le charlatanisme des œuvres superficielles sont des fléaux dont notre caractère national semble devoir nous préserver.

Il y a pour notre littérature des espérances toutes nouvelles dans les avantages qu'elle peut retirer de notre position géographique et qui ont été si incomplétement mis à profit jusqu'aujourd'hui. Nous touchons à l'Allemagne, à l'Angleterre et à la France, c'est-à-dire aux trois pays où se font les plus grandes choses, et où le mouvement de l'intelligence est le plus prononcé. Nous pouvons jouir des richesses littéraires des trois peuples, leurs œuvres de science sont à notre portée, non-seulement par la circulation de leurs livres et de leurs journaux, mais encore par notre contact perpétuel avec eux. En effet le voisinage nous conduit à chaque instant jusque

Digitized by Google

dans leurs capitales, tandis que nous voyons leurs hommes les plus distingués passer incessamment au milieu de nous, soit qu'ils viennent nous visiter, soit qu'ils se rendent de l'une à l'autre des grandes contrées entre lesquelles la Belgique est placée. Nos mœurs hospitalières, et quelquefois aussi la confiance du gouvernement, ont même fixé parmi nous un nombre d'étrangers assez considérable pour exercer déjà une influence bien visible sur le développement des idées et l'extension des connaissances. Les savantes théories de l'Allemagne ont déjà pénétré dans notre enseignement public : les améliorations progressives que l'Angleterre réalise chaque jour, soit dans ses institutions, soit dans les arts qui l'enrichissent, sont devenues familières à nos publicistes et à nos industriels; quant aux travaux qui s'accomplissent en France, nous en suivons la marche avec le même intérêt et la même facilité que s'ils appartenaient à la Belgique. Ainsi nous nous trouvons associés à toutes les conquêtes de la science et de la civilisation dans les trois pays, et ce résultat déjà si remarquable doit se compléter encore, dès que le grand réseau de chemins de fer dont nous avons les premiers accompli notre part, se sera étendu jusqu'aux capitales des États voisins. Situés au point central de l'Europe civilisée, ce n'est pas seulement aux produits matériels des contrées d'alentour que nous offrirons un lieu d'échange; mais encore aux idées et aux doctrines. Si la capitale de la Belgique remplit ses destinées naturelles, elle deviendra un jour comme un foyer commun où convergeront les rayons des diverses civilisations qui nous entourent.

Une ville presque isolée, et dont les ressources ne peuvent se comparer à celles de notre pays, nous offre à cet égard un exemple bien digne d'attention. Genève, qui est située comme la Belgique entre l'Allemagne et la France, et qui fait usage du français sans l'écrire mieux que nous, possède déjà un grand nombre d'auteurs justement estimés. L'autorité de l'école genévoise dans les sciences politiques, morales et naturelles ne le cède à aucune autre, et les ouvrages qu'elle a publiés ont étendu leur influence sur les nations voisines. C'est que Genève, ville de commerce et de passage, s'est

Digitized by Google

mise en communication avec toutes les grandes contrées européennes. Française par le langage, italienne par le contact, elle a été de plus allemande et anglaise par ses études. C'est par un journal publié au fond des Alpes, que la France a souvent appris à connaître les écrivains et les savants de l'Angleterre. Les philosophes et les historiens de l'Allemagne ont trouvé là un écho qui a fait retentir leurs voix dans l'ouest de l'Europe. Mais une seule ville médiocrement peuplée, et où la carrière littéraire n'offre qu'un avenir étroit, n'a pu exécuter qu'une bien faible partie de l'œuvre à laquelle la Belgique semble appelée. L'éloignement même où Genève se trouve des principaux centres de civilisation, surtout depuis que l'Italie a cédé le pas aux nations du Nord, met entrave à son rôle de cité intermédiaire. Ainsi les succès honorables de la littérature genevoise et les services qu'elle a rendus à la cause de la civilisation, sont encore bien loin de marquer le dernier terme auquel nous pouvons espérer d'atteindre. Ils nous indiquent le sens dans lequel notre marche sera sûre et facile, mais ils ne nous montrent aucune borne qu'il nous soit interdit de dépasser.

En voilà sans doute assez pour répondre aux objections que l'on élève contre la possibilité d'une littérature nationale en Belgique. Non-seulement il n'existe aucun motif pour que cette littérature soit toujours moins forte et moins florissante que celle des autres peuples, mais encore elle réunira assez d'éléments de vigueur et de prospérité pour que son succès ne soit pas douteux.

Il nous resterait à examiner les moyens de hâter le progrès littéraire et d'augmenter l'importance des productions nationales. Cette question est vaste : elle touche à toutes celles du progrès de l'enseignement, à celles des influences scientifiques, et de l'avenir tout entier de notre civilisation, sur lesquelles nous aurons souvent à revenir. Notre intention n'est pas de l'embrasser tout entière aujourd'hui.

D'une part, l'art d'écrire, l'art de manier la langue et d'exposer ses idées est peu avancé, peu répandu en Belgique. Nous avons bon nombre d'esprits éclairés, d'observateurs instruits, d'érudits

Digitized by Google

patients, mais le talent littéraire est plus rare, et cela est vrai pour les provinces wallonnes comme pour les provinces flamandes. Nos vieillards ont été élevés dans un temps où personne, pour ainsi dire, ne savait écrire dans aucune langue, à l'exception du latin. On peut s'en assurer en lisant les pièces rédigées sous le gouvernement autrichien et pendant la révolution brabançonne ; elles sont en général d'une incorrection et d'une trivialité désespérantes. Sous l'administration française l'enseignement littéraire s'améliora dans les collèges du gouvernement et plusieurs hommes d'un talent distingué appartiennent à cette époque. Cependant les écoles inférieures et cette foule de pensionnats obscurs où se réfugiaient beaucoup d'enfants de la bourgeoisie ne firent presque aucun progrès. D'ailleurs, dans les lycées mêmes, l'enseignement en ce qui concerne la langue et la littérature françaises était très accessoire, très insuffisant, peut-être par cela même que le système d'instruction nous venait de Paris, où les esprits cultivés se portent si naturellement vers ce genre de talent et de connaissances, qu'à peine a-t-on besoin de les leur inculquer au collége. Plus tard, le gouvernement des Pays-Bas, dans son désir de propager la langue hollandaise, à laquelle seule il attachait du prix, remplissait ses établissements d'hommes qui savaient le latin, le grec, le hollandais ou l'allemand, mais qui ignoraient ou affectaient souvent de mépriser le français. Tout le monde sait combien furent infructueuses les tentatives du monarque pour naturaliser parmi nous la littérature et l'idiome de son pays ; il contraria, de plus, l'avancement de notre instruction littéraire dans une autre langue. Malgré cet obstacle, il s'est incontestablement accompli un assez grand progrès pendant la période du royaume des Pays-Bas, par cela seul que la civilisation avançant, on a étudié, on a lu davantage. Pour le talent littéraire, les journaux, les brochures, les discours parlementaires des premières années du royaume des Pays-Bas, ne peuvent soutenir la comparaison avec ceux de 1830. La lecture quotidienne des journaux, quoiqu'ils ne paraissent pas en général bien propres à propager une instruction littéraire fort élevée, a cependant dans

Digitized by Google

cette époque de transition, exerce, sous ce rapport, une utile influence. Toutefois il reste de grands progrès à faire. Et aujourd'hui encore on attache trop peu d'importance à ce que la jeunesse belge puisse s'exprimer avec facilité et élégance dans la langue dont elle doit faire usage. Plusieurs colléges depuis quelques années ont apporté des changements à leur enseignement ; on y a compris que l'art d'écrire et de parler la langue française doit avoir dans notre enseignement une importance plus grande qu'en France même, où la facilité d'exprimer ses idées avec netteté et élégance est un don naturel du génie national. Le concours des colléges institué par le gouvernement, en accordant aux compositions françaises le même rang qu'aux compositions latines et grecques, aidera beaucoup à combler cette lacune. Mais le premier résultat de ce concours, dans lequel les compositions françaises ont été jugées les plus faibles, atteste lui-même combien il reste à faire dans cette direction. Nous ne croyons donc pas nous tromper, en indiquant comme un des moyens qui peuvent le plus utilement contribuer au progrès littéraire en Belgique, un enseignement plus complet de la langue et du style, qui en sont les premiers instruments.

Si, sous le rapport de la connaissance de la langue et du style proprement dits, il est à désirer de voir étendre l'étude de la littérature en Belgique, à d'autres égards il importe au contraire de ne pas lui laisser une action trop absolue sur les esprits. L'imitation servile, ou l'influence exclusive de la littérature française, ravirait à la nôtre tout caractère d'originalité, toute grande espérance d'avenir et d'élévation. Il n'y a pas d'avenir pour une littérature qui ne reflète pas l'esprit du pays. Or, l'esprit français n'est pas l'esprit belge ; cela est vrai pour les Wallons comme pour les Flamands. Pour le caractère de l'esprit, le Namurois ressemble incontestablement beaucoup plus au Gantois qu'au Parisien. La Belgique se compose des deux sœurs des races gauloise et germanique. Mais aucune des deux n'est ni purement gauloise, ni purement germanique. Dans l'une comme dans l'autre, les deux races sont profondément croisées. Chez les Wallons, l'élément gaulois est fortement imprégné

Digitized by Google

de l'élément germanique, comme chez les Flamands l'élément germanique est tout pénétré de l'élément gaulois. C'est ce croisement qui fait le lien moral et intellectuel des deux parties du pays et qui le sépare des nations voisines. Le Wallon n'est pas plus Français que le Flamand n'est Allemand. On peut croire que pour s'implanter chez nous, la littérature parisienne rencontrerait quelques obstacles de moins dans les provinces wallonnes que dans les autres; cependant là même il lui resterait de si graves difficultés à franchir, que la différence est bien près de pouvoir être regardée comme nulle. Nous n'en voulons pour preuve que le peu de progrès que, malgré la communauté de la langue, cette littérature a faits dans les provinces wallonnes depuis des siècles; et la simultanéité de ceux que font aujourd'hui les deux divisions du pays. Dans toutes les branches de notre presse littéraire, le contingent des provinces flamandes vaut aujourd'hui celui des provinces wallonnes. Il est donc vrai de dire pour le pays tout entier que notre littérature ne peut revêtir un caractère national, qu'à la condition de se tracer une voie en dehors de la littérature purement française; ce n'est qu'à ce prix qu'il y aura en Belgique une véritable littérature et, ce qui importe tout autant, un véritable public littéraire. Comment y parvenir? comment, tout en cherchant à perfectionner chez nous l'art d'écrire le français, nous détacher du joug exclusif de la littérature française? Les moyens sont de divers genres. Le temps est peut-être le plus sûr; notre nationalisation littéraire sera, à la longue, un des effets infaillibles de notre indépendance politique. Mais ce moyen est lent; abandonné à lui-même, le mouvement littéraire peut commencer par faire fausse route et être condamné ensuite à revenir sur lui-même et à perdre beaucoup de temps en nouveaux tâtonnements; notre intérêt politique lui-même voudrait un résultat moins éloigné. Des accidents heureux peuvent inopinément venir nous prêter une assistance imprévue. Un de ces esprits à action puissante, qui apparaissent à de longs intervalles dans le cours des siècles, mais qui presque toujours naissent si à propos, peut poindre tout à coup sur notre horizon littéraire. Donnez à la Belgique un

Digitized by Google

de ces génies heureux, résumant en lui avec énergie le caractère du pays, un Rubens littéraire, un Walter Scott belge, à l'instant le sillon se trace, et le public est formé ; quelques années feront l'œuvre d'un siècle. Mais pouvons-nous compter sur de tels hasards ? après tant de bonnes fortunes qui sont venues en aide à ses intérêts politiques, la nationalité belge peut-elle encore espérer celle-là ? Serait-il raisonnable de se reposer sur des éventualités aussi incertaines? En dehors de l'influence du temps et de celle du hasard, il est d'autres moyens qu'il ne faut pas négliger.

Qu'on porte d'abord une attention toute spéciale sur les premiers germes d'activité intellectuelle qui se développent en dehors de l'imitation française et qui attestent une production spontanée. Nous citerons ici un fait qui n'est pas sans importance pour l'avenir, c'est la naissance d'un grand nombre de petites sociétés littéraires ou scientifiques dans les diverses parties du pays. Ce sont des essais qu'il ne faut pas juger d'après leurs premiers résultats, mais qui révèlent le commencement d'un mouvement littéraire. Leur direction aussi mérite d'être remarquée comme symptôme de la tendance naturelle des travaux de l'esprit en Belgique, lorsqu'ils sont abandonnés à eux-mêmes. Il est remarquable que la plupart de ces petites associations prennent plutôt pour but l'histoire et les sciences que la littérature d'imagination. Bientôt, peut-être, il y aura quelque parti utile à tirer de ces éléments qui sont, pour ainsi dire, encore à l'état embryonnaire. Ces premières tentatives des esprits studieux pour sortir de l'isolement, ces premiers efforts de concentration de l'activité intellectuelle peuvent être étendus et relevés. Il y a là des germes dont il ne faut pas désespérer de développer la fécondité.

Les grandes influences impulsives manquent au mouvement littéraire en Belgique. Aucune institution n'exerce dans cette sphère une action quelque peu puissante. L'Académie reste bien au dessous du rôle élevé qu'elle aurait à prendre dans la régénération de la civilisation littéraire du pays ; en dehors des sciences proprement dites, ses travaux sont sans portée aucune. Les universités sont

Digitized by Google

d'autres foyers intellectuels dont la chaleur bienfaisante devrait rayonner dans le pays entier. Leur ambition jusqu'ici paraît se renfermer dans des limites plus modestes, et leur influence ne tend guère à dépasser le seuil de leurs classes si mal peuplées. La Belgique n'a pas encore de capitale intellectuelle. A Bruxelles, les hommes d'étude ne se voient pas entre eux, ils n'ont pas même un lieu de réunion où ils puissent se rencontrer. Il y existe de nombreuses sociétés où les joueurs et les fumeurs lisent les journaux, mais pas une peut-être qui possède seulement la revue d'Édimbourg. Il y a peu de villes où les hommes de lettres et de sciences vivent plus isolés.

M. Rogier a fait de nobles efforts pour sortir la Belgique et sa capitale de cet état de langueur littéraire. Sous son premier ministère, il avait mis sous les yeux des Chambres le plan d'une réorganisation de l'Académie sur des bases toutes nouvelles et destinées à donner à cette institution la vie et l'influence qui lui manquent. L'année suivante, il a soutenu avec chaleur à la Chambre la nécessité de fonder une université centrale. Il est indubitable que par la fondation d'une université de l'État fortement organisée à côté d'une Académie active et influente, on dotait la Belgique d'un véritable foyer littéraire et scientifique, et on posait en même temps dans la capitale les bases d'un public appréciateur sympathique des travaux de l'esprit. L'idée qu'a eue récemment ce ministre de réunir chez lui dans une même soirée tous les hommes qui sur les divers points du pays ont donné au public quelques preuves d'activité intellectuelle, prouve son désir de les arracher à l'isolement qui pèse sur eux. C'est peut-être la semence de bien d'autres idées utiles. Nous ne doutons pas que, si M. Rogier passe quelques années aux affaires, la littérature et la science belges auront à la fois leur public et leurs grandes influences d'impulsion. Malheureusement, il faut bien le dire, c'est la création du chemin de fer, c'est le concours des collèges, ce sont ses efforts en faveur du progrès intellectuel du pays, c'est-à-dire, tout ce qui devrait honorer le plus un homme d'État en Belgique, qui ont valu à M. Rogier ses ennemis les plus redoutables.

Digitized by Google

bles. Il est des hommes qui pensent qu'on fonde une nation comme on administre une paroisse de campagne, et à qui porte ombrage tout ministre qui élève sa mission quelque peu au dessus de celle d'un bourgmestre de village.

Au reste, nous le répétons, tout en se préoccupant des moyens d'impulsion du mouvement littéraire, il faut chercher à le guider dans la direction qui peut lui être la plus favorable. Pour trouver en elle la force d'être indépendante et nationale, la littérature belge doit, non pas négliger l'étude de la littérature française, mais lui opposer le contre-poids des civilisations anglaise et allemande. Ce n'est que dans cette position que la Belgique littéraire et scientifique pourra être elle-même, avoir un caractère et un avenir à elle. Qu'on le remarque, chaque fois que la Belgique fait quelque progrès, quelque chose de fort ou de durable, c'est presque toujours, et dans toutes les voies, en secouant le joug trop exclusif de l'influence des idées françaises. Ainsi nos arts ont repris du lustre en retournant de l'école française à l'école flamande. L'industrie a emprunté ses progrès à l'Angleterre pour devancer la France. Si nos travaux publics excitent l'admiration de l'Europe, c'est que pour les fonder et les administrer l'exemple et les principes de la France ne nous ont point arrêtés. L'*union*, ce parti puissant qui a amené l'indépendance de la Belgique, a été fondée entièrement en dehors des idées françaises de cette époque; c'est encore en dehors de ces idées que le Congrès a fondé les larges principes de tolérance qui sont une des plus belles parties de notre constitution. Quelques doctrines hostiles au pouvoir et à la monarchie nous étaient venues directement de France en 1830; elles n'ont pas eu de durée, et aujourd'hui ce qui donne peut-être le plus de valeur aux progrès de l'opinion libérale, c'est que ce mouvement est le produit spontané du pays lui-même, et qu'il se prononce précisément au moment où c'est plutôt une tendance contraire qui se manifeste de l'autre côté de la frontière.

Ce n'est pas la première fois que nous émettons cette idée, que pour se faire une civilisation et une littérature à elle, la Belgique

Digitized by Google

doit se créer une position intellectuelle intermédiaire entre la France, l'Allemagne et l'Angleterre. Tandis que nous lui citons Genève en exemple, à Genève même on cite nos paroles pour confirmer cette analogie de la situation politique et littéraire des deux pays. Le recueil suisse le plus répandu, la *bibliothèque universelle de Genève* reproduit et recommande à ses compatriotes les conseils que, sous ce rapport, nous avons donnés à notre jeune littérature.

L'étude de la civilisation scientifique et littéraire de l'Angleterre et de l'Allemagne est donc une des premières nécessités de nos progrès intellectuels. Nous voudrions voir cette nécessité généralement comprise. L'étude de la langue et de la littérature de ces deux pays devrait faire partie de l'enseignement de tous nos colléges, de tous nos grands établissements d'instruction publique, de l'école militaire, des universités, des écoles spéciales, etc. Elle devrait être obligatoire pour tous ceux qui ont des examens à subir. Le gouvernement devrait rechercher les moyens de la propager dans les rangs élevés de l'administration et de l'armée. Encore une fois, nous ne voulons pas dire qu'il faille chercher à isoler la Belgique de la France, comme le gouvernement des Pays-Bas eût voulu le faire. Loin de là, les progrès de notre civilisation favoriseront encore, nous n'en faisons pas de doute, son contact avec celle de nos voisins méridionaux. Mais sans craindre de multiplier ces relations de bon voisinage, il faut, pour leur ôter une action trop absolue et trop prépondérante, en créer d'autres à l'Est et à l'Ouest, et se mettre ainsi dans la position la plus favorable pour imprimer à notre civilisation un caractère propre.

La Belgique doit surtout s'attacher à conserver à ses travaux intellectuels ce cachet de bon sens et de sagesse si fortement empreint dans son caractère national. C'est de nos jours la meilleure base d'une civilisation forte et progressive. C'est le fondement le plus sûr de la confiance qu'on peut avoir dans l'avenir intellectuel du pays. Notre époque est avant tout celle du bon sens. La cause qui a tant affaibli le midi de l'Europe et tant relevé le nord n'est peut-être autre que la prépondérance croissante des peuples de bon sens sur

Digitized by Google

les peuples à imagination. Les seules institutions politiques qui tendent aujourd'hui à se répandre dans le monde, et qui ont eu leur point de départ dans le Nord, réclament comme première condition de succès le bon sens national; là où cette condition manque, chez les peuples dont une imagination mobile ou passionnée égare avec trop de facilité le jugement, elles languissent et ont peine à s'acclimater. L'industrie, cette reine de notre âge, ne parvient à asseoir son trône que sur la même base. La littérature doit elle-même subir cette loi. Walter Scott, le plus grand écrivain contemporain, pourrait s'appeler le poète du bon sens, né sur la terre classique du bon sens. Combien depuis plus d'un siècle, en France, les ouvrages d'imagination ont pâli! Combien au contraire a grandi depuis le milieu du XVIIIe siècle la part de la littérature de raisonnement et de science! Depuis la paix de 1815, en France comme dans le reste de l'Europe, la plus belle partie de la littérature se compose de livres d'histoire et de science. Qui sait si cette prédominance qu'acquièrent de plus en plus sur la civilisation générale les qualités d'esprit qui forment précisément le fond de l'esprit belge, ne prépare pas à notre développement intellectuel un rôle bien supérieur à toutes nos prévisions et à toutes nos espérances? Aidés du temps, avec de l'activité et une direction appropriée à notre caractère, nous avons tout au moins devant nous une belle et encourageante perspective de progrès.

Digitized by Google

VOYAGE
A CONSTANTINOPLE,

DANS L'ASIE MINEURE, EN MÉSOPOTAMIE,
A PALMYRE, EN SYRIE, EN PALESTINE ET EN ÉGYPTE,

PAR BAPTISTIN POUJOULAT.

Bruxelles, 1841.

M. B. Poujoulat est frère de l'un des deux auteurs de l'ouvrage français qui a eu un grand succès il y a peu d'années, sous le titre de *Correspondance d'Orient*. Son but est de le compléter, en ce qui concerne particulièrement l'Asie mineure, la Mésopotamie et la Syrie. Une partie très-intéressante du premier volume concerne les Kurdes et autres peuplades qui habitent sur la lisière orientale de la Turquie d'Asie; en la reproduisant, nous la ferons précéder de quelques détails sur Constantinople, sur les mœurs et les idées des Turcs de nos jours.

Constantinople, juillet 1837.

J'ai connu ici un Grec, homme d'instruction et d'esprit, qui me disait hier encore :

« Oh! monsieur, si les Moscovites venaient vers les rives du Bosphore, ils trouveraient en nous des auxiliaires qui les serviraient de grand cœur! Une

[1] 2 vol. in-8°. Le premier a seul paru à Bruxelles.

Digitized by Google

même religion nous unit avec les Russes, et c'est là une grande chose pour établir sympathie entre nous.

« Vous parlez comme tous les opprimés ; vous voudriez secouer un joug qui vous écrase, et vous portez de flatteuses espérances vers d'autres maîtres qui peut-être ne vous rendraient pas plus heureux.

« Mais sous quelle domination pourrions-nous être aussi malheureux que sous la domination barbare d'un peuple qui n'a ni la même religion, ni les mêmes mœurs, ni les mêmes usages que nous? De quels genres d'oppressions nos stupides tyrans ne nous accablent-ils pas? Il a bien fallu d'ailleurs tout ce qu'ils ont tiré de nous pour qu'ils aient pu se soutenir jusqu'à ce jour ; car ne savons-nous pas que c'est notre industrie qui fait leur fortune? C'est nous qui avons cultivé la terre pour eux, créé leur marine, fourni le salaire à une armée destinée à nous tenir dans l'esclavage. Sans notre travail, qui les pourrit depuis cinq cents ans, les Osmanlis seraient depuis longtemps rayés de la liste des nations, parce que leur vie ne se passe qu'à dormir et à fumer. On voudrait maintenant les civiliser, quelle folie! Vouloir faire adopter aux Turcs les lois de l'Europe chrétienne, c'est vouloir, comme dit un vieux proverbe grec, *filer du sable pour en faire des cordes!* »

Les Arméniens ne se mêlent nullement de politique; les mœurs de cette nation se rapprochent de plus en plus des mœurs turques ; les Arméniens ne souhaitent aucune révolution ; tout ce qu'ils demandent, c'est qu'on les laisse en paix dans leur immense commerce. Les juifs de Constantinople ne comptent pour rien ; ils sont vils, rampants, ils ne songent qu'à gagner des piastres, n'importe par quels moyens ; ils n'ont ni amour ni attachement pour personne, parce que tout le monde les repousse ; si l'empire d'Osman venait à s'écrouler, on verrait les juifs trafiquer au milieu des décombres et brocanter avec les dépouilles de tous les partis.

Après avoir visité les mosquées, j'allai avec quelques personnes au bazar des esclaves. Je n'ai pas besoin de vous dire quel serrement de cœur on éprouve à la vue de ces pauvres êtres étalés sur des nattes comme une marchandise et de ces hommes accroupis sur des estrades, occupés à compter l'argent qu'ils ont retiré de la vente de créatures faites à l'image de Dieu. Je fus témoin dans ce marché d'une scène d'atroce cruauté. Il y avait là une jeune Abyssinienne qui paraissait souffrir d'un gros bouton qu'elle avait au bras droit ; le maître, croyant que ce bouton était le bubon de la peste, fit couler du plomb fondu sur la partie malade. Cette pauvre jeune fille jetait des cris déchirants ; elle prononçait des paroles mêlées de sanglots, qui sans doute suppliaient cet homme d'avoir pitié d'elle ; mais ce monstre fut sans compassion. Je lui fis demander par mon drogman si le plomb fondu lui paraissait efficace contre la peste.

Digitized by Google

« Ce remède tue ou guérit tout de suite, me répondit-il, et c'est celui qui me convient. » J'adressai à ce marchand de chair humaine d'autres questions auxquelles il refusa de répondre; il nous obligea même à sortir de son bazar. Je n'ai vu dans ce marché que des nègres, des négresses et quelques Abyssiniennes. Les blanches de Circassie et de Géorgie deviennent de plus en plus rares à Stamboul, depuis que la Russie a formellement interdit le commerce des esclaves sur la mer Noire. On ne trouve plus aujourd'hui des lieux publics destinés à la vente des blanches. On m'a assuré pourtant que des marchands allaient encore quelquefois en aventure sur les côtes du Pont-Euxin, mais ce n'est là qu'une piraterie cachée, un commerce de contrebande; lorsqu'on rapporte quelque capture, on en fait un mystère. Les blanches, à cause de cette rareté, sont en ce moment à un très-haut prix. Une Géorgienne est payée jusqu'à trente mille piastres (environ sept mille cinq cents francs de notre monnaie).

Ceux qui s'intéressent à la dignité humaine doivent savoir gré au gouvernement moscovite d'avoir adopté des mesures sérieuses pour mettre un terme dans les pays de Circassie et de Géorgie à ce commerce barbare. Il est vrai qu'en Turquie on n'attache pas la même idée que nous à l'esclavage, car on a vu souvent et on voit encore des ministres de la sublime Porte qui ont été achetés au bazar; mais la pensée ne se révolte pas moins en voyant les musulmans n'éprouver aucune répugnance pour cet horrible trafic. Les Osmanlis, qui ont une si haute idée de Dieu, ont fort peu de considération pour l'homme; l'islamisme a fait disparaître la grandeur humaine devant la grandeur divine, et c'est ici surtout que le christianisme est admirable. Dans quelle religion, l'homme n'est grand comme dans la religion chrétienne; la raison en est simple. Par le dogme sublime de l'incarnation, le Créateur est descendu jusqu'à revêtir lui-même les formes misérables de la créature, et c'est ainsi que l'humble fils d'Adam s'est trouvé divinement anobli. Le commerce des esclaves n'aurait jamais pu prendre naissance dans une nation chrétienne.

En revenant du bazar des esclaves à notre hôtel, nous vîmes des ouvriers turcs occupés à démolir une maison située sur les hauteurs du Petit Champ des Morts, d'où la vue s'étend sur la Corne d'or et sur Stamboul. Une femme grecque d'une quarantaine d'années et une belle jeune fille pleuraient et suppliaient les Turcs de ne point détruire cette habitation; mais les Osmanlis n'écoutaient rien. Un négociant français, établi depuis douze ans à Constantinople, et qui était présent à cette scène, m'expliqua ce que cela voulait dire.

« Cette femme que vous voyez là, me répondit-il, est veuve, et cette jeune personne est sa fille. La pauvre mère a refusé ce matin de vendre sa maison à un Turc qui voulait l'acheter, et, sur ce refus, le musulman est venu avec

Digitized by Google

ces huit maçons pour détruire la maison, comme cela se pratique ordinairement ici. Ces jours derniers, un médecin anglais, attaché au sérail, a fait démolir aussi une charmante habitation qu'un Arménien n'avait pas voulu lui vendre. Ne me demandez pas si la justice turque laisse de tels faits impunis; un Turc ou un Franc que le divan protége peut s'emparer de la propriété d'un raya, lui démolir sa demeure, sans qu'il ait le moindre secours à attendre contre cet acte de violence. S'il plaît à un Turc de tuer un raya, la loi, qui du reste le condamne, n'est jamais exécutée; mais le moindre coup porté par un chrétien à un musulman est puni du dernier supplice. »

Il suffit de citer des traits pareils pour donner une idée de l'injustice musulmane vis-à-vis des pauvres rayas.

Mahmoud entra dans Stamboul le 6 juin; il fut salué par quatre cents coups de canon partis de dix vaisseaux pavoisés et rangés en ligne dans le détroit. Dans la soirée du 6 juin, le Bosphore, la Corne d'or, la ville des sultans, brillaient de mille et mille clartés : une illumination à Constantinople est quelque chose de merveilleusement beau. Ces hauts minarets, tout couverts de lampions étoilés qui semblent toucher au ciel et se mêler aux astres; ces palais du Bosphore, ornés de guirlandes et de croissants lumineux; ce kiosque du capitan-pacha qui figurait des ancres éblouissantes sur ses quatre faces; les eaux de la mer répétant toutes ces lumières; tout cela formait un spectacle fantastique qui enchantait la vue. Je parcourus Stamboul ce soir-là; je voulais savoir ce que c'était qu'une fête publique chez les Turcs; je ne trouvai partout que calme et tranquillité. Point de joie dans les rues; je rencontrais quelquefois un homme marchant à pas comptés avec une lanterne sourde à la main. Quelques musulmans étaient assis sur le quai; ils fumaient sans mot dire; ils levaient parfois les yeux vers les minarets illuminés, et répétaient le nom d'Allah et celui de son prophète d'une voix forte et traînante. Toutes ces lueurs qui vacillaient sous la brise de la nuit, et qui éclairaient l'immense capitale plongée dans un morne et profond silence, me paraissaient comme des flambeaux funéraires assistant à la muette agonie d'un peuple.

Nous avons fait ces jours derniers une visite à Akmed-Fevzi-pacha, chef de la marine ottomane. Avant de vous parler de cette visite, je vous donnerai en quelques lignes l'histoire du capitan-pacha. Akmed-Fevzi-pacha est âgé de trente-huit ans; sa figure est douce et belle. Toutes les personnes qui l'entourent s'accordent à dire qu'il a un excellent cœur; ses manières sont d'un homme poli; il comprend et parle un peu le français. Il y a quinze ans qu'Akmed-Fevzi était cafetier dans le vallon des Eaux-douces d'Europe. Il avait amassé assez de piastres pour faire l'acquisition d'un caïque, et, en 1824,

Digitized by Google

il n'avait d'autres revenus que les piastres qu'il recevait des personnes qu'il transportait d'un bord à l'autre de la Corne d'or. Un favori du sultan, se promenant un jour dans le Bosphore, fut frappé de la jolie figure d'Akmed-Fevzi, le prit avec lui et lui donna la place de *Schibouckdi* (porteur de pipes) au sérail. Il devint ensuite inspecteur du linge, puis haseki ou serviteur familier de Mahmoud pour les expéditions secrètes que nous appelons chez nous hautes œuvres. Plus tard il entra dans le mahcin, ou personnel du palais du Grand Seigneur. Dans la mémorable journée de la chute de l'Odjak, Akmed-Fevzi donna des preuves d'une grande bravoure, et quand on forma des troupes régulières, le grade de capitaine de cavalerie de la garde impériale récompensa son courage. Akmed ne resta pas longtemps dans ce grade; il avança successivement en dignité dans l'armée, et parvint jusqu'au grade de mouschir ou général en chef de la garde. L'ex-cafetier des Eaux douces d'Europe fut envoyé en ambassade extraordinaire auprès de l'empereur de Russie, après le fameux traité d'Unkiar-Skelessi, auquel il avait fortement contribué. C'est dans cette ambassade qu'Akmed-Fevzi-pacha fit la cession de l'important district d'Akhaltziekh, de 160 lieues carrées, situé à la jonction des deux branches du Caucase, et qui découvre complétement la frontière turque de ce côté, entre l'Incrétie et la Géorgie. On reproche à Akmed-Fevzi-pacha d'avoir favorisé l'influence russe dans les principautés. A son retour de Saint-Pétersbourg, Akmed fut nommé grand amiral [1]. La manière dont l'ancien batelier du Bosphore a fait son chemin est l'histoire de la plupart des hauts personnages de l'empire ottoman.

Akmed-Fevzi-pacha nous reçut dans son palais, situé sur la rive droite de la Corne d'or, avec une grâce parfaite. Le salon de réception est d'une belle simplicité. Nous nous assîmes, non point sur des divans, mais dans des fauteuils à l'européenne; la pipe, le café, le sorbet, ont jusqu'ici tenu bon dans la capitale de la réforme; cette partie des usages orientaux n'a point manqué. Après une conversation sur des choses générales, nous témoignâmes au capitan-pacha le désir de visiter l'arsenal.

— Je vous montrerai tout avec grand plaisir, nous répondit-il, mais je vous prierai d'être indulgents et de ne pas oublier que depuis six mois seulement je m'occupe d'améliorer l'arsenal.

Au sortir de la caserne, nous allâmes visiter un colonel de la garde impériale, appelé Faslé-Bey; c'est le frère d'Izat-Effendi, auteur d'un livre sur la destruction des janissaires, traduit en français par M. Caussin de Perseval. Le

[1] C'est ce même Akmet-Fevzi-pacha qui, dans le mois de juillet 1839, trahit son souverain en mettant la flotte turque au pouvoir de Méhémet-Ali.

Digitized by Google

colonel nous accueillit de la manière la plus aimable. Nous le mîmes sur le chapitre de la réforme, question fort délicate à faire à un Turc; mais notre curiosité ne le choqua nullement, et, bien au contraire, il nous répondit avec beaucoup de plaisir et de laisser aller. Je vous rapporterai quelques-unes de ses pensées. Nous lui disions que la réforme de Mahmoud paraissait faire des progrès.

Les Osmanlis, répondit le colonel, restent enfoncés dans leurs vieux préjugés; ils sont comme des fous à qui on montrerait la bonne route et qui prendraient le chemin de traverse.

Mais nous voyons beaucoup de musulmans vêtus à l'européenne, et cela prouve déjà qu'ils ont envie de se civiliser.

Ces musulmans, a répliqué Faslé-Bey, sont semblables à des hommes qu'on habillerait en musiciens et qui n'auraient aucune notion de la musique. La Turquie, continua le colonel, est en ce moment dans une situation bien misérable; elle est comme une citerne dans laquelle on puiserait toujours sans jamais y remettre de l'eau. L'empire ottoman pourrait aussi être comparé à une plante qui croîtrait sur un terrain entouré de murs et fermé au ciel; cette plante, privée d'un soleil vivifiant, finirait bien vite par se dessécher et mourir. Ainsi l'empire ottoman mourra parce qu'une grande nation, que je ne veux pas nommer, défend aux lumières de pénétrer jusqu'à nous.

Vous ne croyez donc pas que l'armée ottomane pût tenir tête à une armée ennemie?

Nous avons une trop mauvaise cavalerie; les chevaux de nos troupes peuvent à peine porter leurs cavaliers dans les rues de Stamboul; ces chevaux ne seraient bons que pour porter des choux au bazar.

Vos idées sur la Turquie sont bien tristes, ai-je dit au colonel; à vous entendre on croirait que l'empire d'Osman est au penchant de sa ruine.

Faslé-Bey a répondu à ces dernières paroles par un verset du Coran :

Aucun peuple ne peut avancer ni reculer sa chute; chaque nation a son terme fixé, elle ne saurait le hâter ni le retarder d'un instant. Dieu seul est éternel.

Dieu seul est éternel en vérité, mais c'est toujours par la faute des hommes que les empires tombent avant leur terme prescrit par la Providence. Un poëte de l'antique Grèce a dit : « Il est aisé d'ébranler un État; les moindres citoyens le peuvent; mais le remettre dans son assiette est une entreprise difficile, et les rois eux-mêmes ont besoin pour l'accomplir que Dieu même y préside. »

Digitized by Google

Malataca (Turquie d'Asie), 22 août 1857.

Le lendemain de notre arrivée à Ichi-Mallatia, nous eûmes la visite d'un Italien nommé Andrea Magdaleno; cet Italien est le médecin de Hafiz-pacha, gouverneur de la cité, et général en chef de l'armée de Taurus. Andrea a été compromis dans les dernières révolutions d'Italie, et c'est en Orient qu'il est venu chercher un refuge. Sa femme est de Florence; ils habitent ce pays depuis deux ans. La signora Magdaleno est jeune encore; elle ne manque ni d'esprit ni d'instruction. Sa vie dans ces lointaines contrées est pleine d'ennui et de tristesse. Tout ce qui l'environne ici est si loin de ses goûts, de ses habitudes! Dans sa fuite précipitée avec son mari, elle n'a pu, dit-elle, emporter aucun instrument de musique, aucun livre; ses seules distractions sont les heures qu'elle passe avec les femmes de Hafiz-pacha. J'ai profité d'une aussi favorable occasion pour m'instruire sur les mœurs, les coutumes des femmes du harem. Ayant écrit ces détails sous la dictée d'une femme dont la moitié de la vie s'écoule dans un harem, j'ai pensé qu'ils pourraient vous offrir quelque intérêt.

Hafiz-pacha a quatre femmes légitimes; la plus âgée n'a que vingt-deux ans. Aucune d'elles n'a encore été mère. Deux de ces femmes sont Géorgiennes, et deux Circassiennes; elles sont toutes remarquablement jolies. Une surtout, qui est Circassienne et qui se nomme Fatmé, est ravissante de beauté et de grâce. Fatmé n'a que dix-huit ans. Dans cette saison elle n'est vêtue que d'un simple caleçon de mousseline blanche, au-dessus duquel est une tunique en soie bleue qui descend jusqu'aux genoux; ses pieds sont emprisonnés dans des babouches toutes couvertes de pierres précieuses; de longs et magnifiques cheveux noirs, entremêlés de perles et de rubans de diverses couleurs, tombent autour de son cou; elle porte toujours sur la tête une petite calotte rouge ornée de trois diamants. Fatmé a coutume de venir rêver toute seule dans un charmant kiosk peint en arabesques, situé dans un coin du jardin de Hafiz-pacha. Dans le kiosk est un bassin entouré d'un divan écarlate à franges d'or; la jeune Circassienne s'étend négligemment sur ce riche divan, prend un instrument de musique semblable à une petite mandoline, et met son bonheur à chanter des chansons d'amour, en s'accompagnant de sa mandoline.

Voici maintenant comment s'écoule la vie des dames du harem. Pour elles toutes les journées se ressemblent: ces dames se lèvent à dix heures du matin. La première moitié de la journée est consacrée à la toilette. Des négresses s'occupent à nouer leurs cheveux en mille tresses, à leur teindre les sourcils de noir, à donner une couleur orange à leurs doigts et à la paume de leurs mains avec la poudre du hêné. L'autre moitié du jour se passe entre la pipe, le nar-

Digitized by Google

guillé et des conversations qui feraient rougir les femmes les moins prudes de l'Europe. Une de leurs plus grandes jouissances, c'est la danse; il n'est pas de la dignité des épouses légitimes de se livrer elles-mêmes à cet amusement : ce sont ordinairement les esclaves qui dansent devant leurs maîtresses. Cependant les dames du harem dansent quelquefois elles-mêmes; ces danses lascives sont accompagnées de paroles obscènes et désordonnées. Les terrestres voluptés sont les seuls rêves, les seules occupations de ces femmes : les joies intellectuelles leur sont inconnues. Il est rare, très-rare, de voir une femme turque sachant lire et écrire. Une chose plus déplorable encore, c'est l'absence presque totale de sentiment religieux chez les femmes du harem. Les principes de religion, si profondément enracinés dans l'esprit et le cœur des Turcs, sont à peine connus de leurs femmes. La loi les dispense, d'ailleurs, de pratiquer les actes religieux : ce n'est qu'aux femmes âgées qu'on permet d'aller prier dans les mosquées. « Voilà plus d'un an que je vois chaque jour les femmes de Hafiz-pacha, me disait la signora Andrea, et jamais je ne les ai trouvées en prière, jamais je ne leur ai entendu parler religion. »

Il s'est trouvé de notre temps des voyageurs européens qui se sont exaltés sur le sort des femmes des harems; ces voyageurs ont cru même devoir rectifier les erreurs qu'on s'était faites en Occident touchant la condition des femmes musulmanes. Ces champions du beau sexe turc ont mis en avant deux faits pour appuyer leur assertion. Le premier de ces faits, c'est qu'une pauvre fille achetée au bazar peut devenir, chez les Ottomans, une grande princesse, une sultane. Le second fait, c'est qu'il n'est pas d'existence plus douce, plus heureuse que celle des dames des harems de la Turquie. Comment, en effet, ne se croiraient-elles pas heureuses ces femmes qui, pour la plupart, étant nées de parents sans fortune, sans dignités, sans avenir, se voient tout à coup aimées, adorées par des princes?

Mais ces femmes, qui n'ont pour partage que les jouissances matérielles, peuvent-elles connaître le vrai bonheur? Le bonheur ne peut exister que pour celles qui donnent des enfants à leur maître, parce que celles-là sont toujours respectées, et qu'ensuite une femme trouve des consolations de toutes les heures dans l'amour qu'elle a pour ses enfants. Malheureusement il se rencontre peu de femmes dans les harems qui aspirent aux joies maternelles. Ni le besoin d'aimer des êtres qu'elles mettraient au monde, ni la certitude de se voir entourées de considération en devenant mères, n'étouffe dans leur esprit l'horrible pensée de l'infanticide. Dans aucun coin de la terre ce crime ne se rencontre comme dans les harems de Turquie. L'idée qui les pousse à ce crime, c'est que de nombreuses couches flétriraient la perle de leur fraîcheur, la perle de leur beauté. Nous aimons à remarquer ici que l'infanticide ne se

Digitized by Google

rencontre jamais chez les femmes du peuple. On vante la vertu des femmes appartenant à la classe pauvre de la nation ottomane; il faut dire aussi que, dans cette classe, il est peu d'hommes qui aient plus d'une épouse, car en Turquie le nombre de femmes dans une seule maison est en raison de la richesse du mari. Chez les musulmans, les femmes sont un objet de luxe; un Turc met de l'orgueil à avoir plusieurs femmes, comme il en met à posséder plusieurs chevaux.

Quand on arrête sa pensée sur une chose aussi sérieuse que la destinée des femmes turques, on doit plutôt, ce me semble, examiner l'influence que les femmes peuvent avoir sur la nation, que de s'occuper exclusivement des plaisirs qu'elles trouvent dans les harems. Je ne veux pas traiter à fond une pareille question, cela m'entraînerait trop loin. Je me bornerai à quelques généralités.

Au sein de la famille chrétienne, où la femme est placée dans toute sa dignité, elle exerce une grande et salutaire influence; nous tous qui avons été élevés par des mères chrétiennes, cherchons en nous-mêmes, et nous verrons que tout ce qu'il y a de vertueux, de bon dans notre âme, nous l'avons reçu de notre mère. En serait-il de même pour un peuple qui ne considère la femme que comme un instrument que Dieu laissa tomber de ses mains puissantes pour multiplier la race humaine? Quelle éducation peut-elle donner à ses enfants, cette mère qui n'en a pas reçu elle-même? Quelle instruction peut-elle donner à ses enfants, cette mère à qui l'on n'a rien voulu apprendre, pas même l'existence de Dieu? Aux yeux du philosophe, du moraliste, la situation des femmes vis-à-vis la société turque est une des grandes plaies qui ont conduit l'empire ottoman vers sa ruine.

Le Coran, on le sait, permet aux musulmans d'épouser quatre femmes et d'en prendre autant qu'ils peuvent en nourrir. Ceci touche au côté le plus sensible de la nation ottomane. La polygamie est non-seulement une grande cause de dépopulation, mais c'est là encore la source d'abominables vices répandus dans l'Orient.

Une autre cause du décroissement successif des familles en Orient, c'est, comme dit Montesquieu, cette multitude d'hommes morts dès leur naissance; ces êtres mutilés dont la vie s'écoule tristement dans la surveillance du sérail. Quelle dépopulation ne doit-il pas s'ensuivre! quelle perte pour la société! Ne sont-ce pas là, je le demande, de bien grands obstacles à la civilisation qu'on veut introduire chez les Turcs? Et ces obstacles se trouvent précisément dans le Coran, ce livre d'où découle tout ce qui constitue la vie politique et religieuse des Osmanlis. Pour arracher les musulmans à leur ignorance, il faudrait commencer d'abord par jeter au feu une bonne partie du livre de Mahomet.

Digitized by Google

Du camp de Hafiz-pacha, 26 août 1857.

Le Kurdistan, cette contrée qui s'étend au midi de l'Arménie sur une longueur de quatre-vingt-quinze lieues du nord-ouest au sud, et sur une largeur de cinquante lieues, est riche en pâturages, en céréales et en autres productions. Les Kurdes de ce pays ne demeurent pas tous sous des tentes; le plus grand nombre, au contraire, habitent de gros villages et des bourgades considérables, telles que Khérézour, peuplée de huit mille habitants; Erbeil, l'antique Arbelles, célèbre par la chute de la monarchie persane, compte aujourd'hui quatre mille âmes. La chaîne du mont Zagros, appelée par Quinte-Curce montagnes Gordiennes, est, du côté de l'orient, la limite des Kurdes; le désert des Arabes est leur frontière au sud, le pays de Karpout au nord, et l'Aladja-dagh (montagnes bigarrées) ou l'Anti-Taurus, leur sert de borne à l'occident. L'Anti-Taurus, d'où je vous écris aujourd'hui, est exclusivement occupé par les Kurdes. D'après les données les plus probables, la population kurde s'élève à trois millions d'âmes; environ cent mille sont chrétiens nestoriens : ils obéissent à deux patriarches héréditaires : l'un, toujours appelé Mark-Elman, réside à Kodjanissi, non loin de la cité de Djoumalek; l'autre demeure à Roban-Ormes. L'autorité de ces deux patriarches s'étend sur treize évêques. La dignité épiscopale est, comme celle des patriarches, héréditaire de l'oncle au neveu. Il arrive quelquefois, par suite de ce droit d'hérédité, qu'un enfant de douze ou quinze ans est ordonné évêque. Les prélats vivent dans une grande ignorance; le bas clergé sait à peine lire. Les Kurdes chrétiens ont peu figuré dans la guerre contre les Turcs.

Le reste de la population appartient à la secte d'Ali; mais le mahométisme, chez eux, est mêlé de diverses superstitions qui semblent des restes de la croyance des Mages. Ils n'ont point de mosquées, ils ne prient point aux heures indiquées par le Coran; ils se dispensent du jeûne du Ramadan (Pâque des Turcs), et ne font jamais le pèlerinage de la Mecque.

Le type kurde est remarquable par la régularité des traits et par l'empreinte de je ne sais quelle fierté sauvage qui ne manque pas de noblesse. Le Kurde a l'œil noir, vif, intelligent; sa taille est haute et ses formes ont de belles proportions. Son costume se compose d'une robe de toile grossière, d'une veste de laine rayée, serrée avec une corde; son turban se termine en pointe, sa chaussure est une sandale de cuir attachée avec des courroies au-dessus de la cheville : cette chaussure ressemble beaucoup à celle des anciens Romains. Les Kurdes sont habitués aux armes dès leur jeunesse; ils combattent à cheval avec le sabre, la massue, la lance, le fusil à mèche; ils se servent

Digitized by Google

de cette dernière arme en fuyant comme en attaquant : ils font feu en se tournant sur leurs chevaux et en courant au grand galop. Ces hommes sont capables de supporter toutes les fatigues et toutes sortes de privations ; mais ils sont cruels, sans foi ; nul mensonge ne les effraie, pourvu qu'ils y trouvent leurs intérêts. Le meurtre, le pillage, le mépris de toute domination, voilà leurs seules préoccupations, voilà leur principal caractère. Avant la guerre de 1836 et 1837, les Kurdes attaquaient les caravanes aux portes mêmes de Diabékir, de Moussoul, de Malattia et d'Orfa. Leur hospitalité, tant vantée par quelques voyageurs, disparaît devant tout ce que nous entendons dire ici sur leur compte : ils reçoivent l'étranger avec de grandes démonstrations d'amitié ; mais, sous prétexte d'admirer ses armes, ses vêtements, ses bagages, ils le volent et le maltraitent ; souvent ils ont enlevé un cheval à un cavalier en lui souhaitant ensuite un heureux voyage à pied ! Il n'appartient guère à des voyageurs européens de louer cette prétendue hospitalité des Kurdes, depuis l'assassinat commis par ces brigands sur l'infortuné Schultz, savant Allemand envoyé en Asie aux frais du gouvernement français pour faire des recherches scientifiques. Après avoir vu la Perse, Schultz se mit en route pour le Kurdistan, dans l'automne de 1829 ; il était accompagné d'un domestique et de six soldats que lui avait donnés Arsliar-Khan, alors gouverneur d'une province persane. Le voyageur allemand et son escorte furent impitoyablement massacrés par les Kurdes mêmes qui avaient fait semblant de les protéger. Des paysans arméniens, chargés, par force, d'enterrer les corps de ces malheureux, annoncèrent cette affreuse nouvelle à Arsliar-Khan. Les effets et les notes de Schultz, laissés dans le palais du prince persan, furent envoyés à l'ambassade française de Constantinople, mais les bagages que Schultz avait dans son voyage au Kurdistan restèrent entre les mains des bandits.

Les Kurdes sont d'autant plus portés à répandre le sang, qu'ils peuvent, comme les Arabes du désert, racheter le meurtre avec un cheval, un bœuf, deux moutons, trois chèvres, ou bien en donnant une de leurs filles en mariage à un des parents de celui qu'ils ont tué, sans exiger la dot qu'on est tenu d'assurer à la femme qu'on épouse.

Les femmes kurdes sont de véritables amazones; elles montent parfaitement à cheval, et sont armées comme leurs maris. Leur taille a de l'élégance, mais leur visage, brûlé par le soleil, n'a rien de gracieux; elles ne sont point voilées : leur costume consiste tout simplement en une robe de toile grise ouverte devant la poitrine, et serrée par une ceinture de cuir; leur longue chevelure noire, entremêlée de petites pièces de monnaie, flotte sur leurs épaules. Ces femmes ne portent sur la tête qu'un léger mouchoir jaune ou bleu retombant en arrière ; elles marchent nu-pieds.

Digitized by Google

Au delà de Mardin (l'ancienne Mardes), entre Nizibin (ou Nizibis) et Moussoul (l'antique Ninive), est le pays appelé Sindjar, du nom ancien de la cité de Singare, célèbre dans l'histoire par les guerres sanglantes de Sapor, roi de Perse, contre Constance, empereur de Byzance. Une montagne nommée Sindjar-dagh coupe la plaine de la Mésopotamie (aujourd'hui province de Djézireh), au sud de Mardin. Le Sindjar-dagh est connu aussi par les gens du pays sous le nom de Djinnistan ou patrie des démons. Cette contrée, riche en pâturages et en fruits de toute espèce, est habitée par les Yézidis, peuplade belliqueuse, à qui Hafiz-pacha a fait aussi la guerre. La population des Yézidis est évaluée à deux cent mille âmes.

Les Yézidis font un grand mystère de leur doctrine, et ce n'est qu'à grande peine qu'on obtient des notions claires et certaines. Cependant plusieurs pratiques religieuses des Yézidis n'ont pu échapper à la connaissance des peuples leurs voisins. J'ai recherché autant que possible l'entretien des personnes les plus instruites. Je rapporterai ce que j'ai pu apprendre sur l'origine et la religion des Yézidis.

On croit que cette nation est un reste de ces anciens Mardes qu'Arsace V, roi de Perse, fit transporter en Mésopotamie. Ce peuple donna son nom à la cité appelée aujourd'hui Mardin. Strabon, Arien, Pline, représentent les Mardes comme une race d'hommes indomptables et appartenant à une secte persane qui vouait un culte à *Arimane* ou principe du mal.

Quelques savants ont regardé Zoroastre comme le premier fondateur de cette doctrine; mais, longtemps avant ce prophète, l'Égypte connaissait *Ormuzd* et *Arimane*, sous les noms d'*Osiris* et de *Typhon*. L'origine de cette croyance se perd dans la nuit des temps.

La religion des Yézidis, dont nous allons parler, a pris évidemment sa source dans l'ancien culte des Mardes.

Le nom de Yézidis, qu'ils portent aujourd'hui, leur vient du général arabe Yézid, qui tua Hussein, petit-fils de Mahomet, et qui persécuta avec tant d'acharnement la famille d'Ali. De là une haine profonde entre les Yézidis et les musulmans. Le meurtrier de Hussein est regardé par les Yézidis comme le fondateur de leur secte.

Après avoir reconnu que la miséricorde de Dieu est infinie comme sa sagesse, les Yézidis ne se font aucun scrupule de rendre hommage à Satan, parce qu'ils croient fermement qu'il sera réintégré un jour dans les honneurs qu'il a perdus par sa désobéissance.

« Pourquoi, disent-ils, outrager le démon? Pourquoi intervenir entre un ange déchu et son souverain? Dieu a-t-il besoin que nous maudissions celui qu'il punit? Et ne peut-il pas arriver qu'il lui pardonne? Autant vaudrait tirer

Digitized by Google

l'épée contre un favori disgracié et que demain peut-être le sultan rétablira dans sa dignité. »

Les Turcs de la Mésopotamie expliquent différemment le fond de la croyance des descendants des Mardes :

« Les Yézidis, disent les Turcs, se sentant couverts de crimes par suite de leurs brigandages, craignent avec juste raison, plus que les autres hommes, les tourments du feu éternel, et ils cherchent à se faire aimer du diable, en lui rendant un culte pendant leur vie, afin d'être épargnés par lui quand ils seront précipités dans l'infernal abîme. »

« La vénération des Yézidis envers le prince des ténèbres est poussée au dernier degré; ils évitent autant qu'ils peuvent toute parole dont les autres hommes se servent contre le démon. Cette secte s'abstient non-seulement de nommer le diable, mais même de se servir de quelque expression dont la consonnance approche de ce nom. Par exemple, un fleuve se nomme, dans la langue ordinaire, *schat* : et comme ce mot a un léger rapport avec le mot *schaitan* (nom du diable), les Yézidis appellent un fleuve *avé-mazen* (grande eau). Les Osmanlis maudissent fréquemment le démon, et se servent pour cela du mot *mal*, qui veut dire malédiction; les Yézidis évitent avec grand soin les mots qui ont quelque analogie avec celui-là; ainsi, au lieu du mot *mal*, qui signifie aussi fer de cheval, ils disent *sol*, c'est-à-dire semelle de soulier de cheval, et ils substituent le mot *solker*, qui veut dire savetier, au terme du langage ordinaire, *nalbenda*, ou maréchal. Le diable n'a pas de nom dans la langue des Yézidis; ils ne se servent pour le désigner que de ces paroles : *scheik mazen*, ou grand chef. »

Malheur à qui aurait blasphémé contre le démon dans le pays des Yézidis! S'il était entendu, il serait immédiatement lapidé. Quand leurs affaires les attirent au milieu des cités turques, on ne peut leur faire un plus grand affront que de mal parler du diable en leur présence; et si celui qui a eu cette imprudence est rencontré en chemin par un Yézidis, il est perdu. Plus d'une fois des hommes de cette secte, ayant été arrêtés pour crime par la justice turque, et condamnés à mort, ont mieux aimé le trépas que de maudire Satan.

J'ai parlé plus haut de la haine invétérée qui existe entre les sectaires de Mahomet et les adorateurs du diable; cette haine est poussée par les deux peuples jusqu'au plus violent fanatisme. Ainsi, il n'y a pas pour un Yézidis un acte plus méritoire que de tuer un musulman, et celui-ci croit cueillir la palme du martyre s'il meurt de la main d'un Yézidis. Aussi, de temps immémorial,

Le P. Garzoni.

Digitized by Google

les gouverneurs de Diarbékir, de Mossoul et de Mardin, prennent parmi les Yézidis les exécuteurs des hautes œuvres, comme pour donner aux condamnés l'espoir du martyre.

Si le chef des Yézidis n'usait pas d'un pouvoir sévère, tout le peuple en masse voudrait remplir les fonctions de bourreau. Tous les six mois on choisit un nouvel exécuteur. En quittant cet emploi, regardé comme si honorable et si saint, le Yézidis rentre dans ses foyers au milieu de la vénération publique, on le fête, on l'admire, chacun veut le voir, le toucher, et si pendant son ministère quelques gouttes de sang musulman sont restées sur ses habits, on met ces habits en morceaux, et ces morceaux sont distribués au peuple comme de précieuses reliques.

Quand un Yézidis meurt de la main d'un Turc sans avoir été vengé, les funérailles, qui sont ordinairement accompagnées de réjouissances, se font en silence et sans pompe. Les plus proches parents du mort se rasent la barbe en signe de déshonneur, et ne la laissent pousser que lorsque les mânes irrités du défunt ont été apaisés par la vengeance.

Il y a parmi le peuple des faquirs errants qui ne vivent que du pain de l'aumône. Le faquir préside aux cérémonies funèbres; il place le mort debout, le frappe à la joue droite avec la paume de la main, et lui dit : *Bécheh!* (va en paradis.)

Revenons à la principale croyance des enfants des Mardes. Dans leur imagination, le roi du monde infernal est beau, majestueux, il n'a rien perdu de la sublimité de son esprit. *Mais il y a cependant sur ses traits quelque chose de profondément triste que le rend moins brillant qu'avant sa chute.* Satan apparaît, dans l'esprit du Yézidis, à peu près tel que Milton le représente au milieu de son sénat de démons.

« Ses formes ne sont point dépouillées de leur primitive splendeur; vaincu, tombé, on reconnaît l'archange. C'est une gloire un peu obscurcie, comme lorsque le soleil levant, encore privé de ses rayons, jette un regard horizontal à travers les brouillards du matin, ou que, dans une éclipse, cet astre, caché derrière la lune, répand sur les peuples un crépuscule funeste, et tourmente les rois par la frayeur des révolutions. Son visage est labouré par les cicatrices de la foudre, et les chagrins veillent sur ses joues décolorées.

C'est sous la forme de serpent que les Yézidis adorent le démon, et nous trouvons ici un vague souvenir de nos traditions bibliques.

(1) Cet usage, qui existait chez les anciens Spartiates, se retrouve encore aujourd'hui dans le Magne et chez plusieurs peuples de l'Orient.

Digitized by Google

Les Yézidis ont dans l'année une nuit consacrée à une grande fête en l'honneur de Lucifer. Cette nuit est la dixième de la lune d'août. Les Yézidis des contrées les plus lointaines se réunissent avec leurs femmes et leurs filles près d'une haute montagne, appelée Abdoul-Aris, située à trente lieues au sud-est de Mardin. Au pied de cette montagne se trouve une caverne dont nul n'a mesuré la profondeur. Cette caverne, dans leur opinion, se prolonge jusqu'aux régions de l'enfer.

Quand minuit arrive, tout ce peuple se place devant la caverne, on jette dans l'abîme des présents consistant en chèvres et en moutons vivants, en argent, en pain, en fruits, en vêtements, le tout pour en faire hommage à la redoutable royauté des ténèbres. Puis, à la lueur des torches flamboyantes, au son des fifres, des cors, des cymbales, des tambours, ils exécutent des rondes, des danses, en l'honneur du sombre empire. Après ces effroyables danses, la multitude en délire s'avance vers un vaste souterrain situé non loin de l'infernale grotte. Hommes, femmes, jeunes filles, descendent dans ce souterrain, au milieu des ténèbres, et là s'accomplissent d'horribles orgies, sur lesquelles l'imagination ose à peine s'arrêter. Ces réunions nocturnes et monstrueuses appellent les réunions de ce genre qui se tiennent dans les montagnes des Ansariens de Syrie, le premier jour de l'an, et qui sont nommées *Bek-Bek* (fête d'empoignement).

Moïse, Mahomet, et particulièrement Jésus-Christ et les saints chrétiens, sont vénérés par les Yézidis. « Dieu, disent-ils, a distingué tous ces saints personnages de la foule des hommes; il faut les respecter pour obtenir un jour leur protection. » Il y a dans les croyances des Yézidis une sorte de tolérance qui les porte à divers emprunts, à diverses imitations dans toutes les religions de la terre. Les Yézidis n'ont rien d'exclusif dans leur doctrine, ils ne repoussent rien, et, dans l'espoir d'obtenir les félicités de la vie à venir, ils se mettent, en quelque sorte, sous la protection de tous les cultes et de tous ceux qu'ils supposent puissants dans les régions des esprits.

Dans le Djézireh se trouvent quelques monastères chrétiens, et les Yézidis ne passent jamais devant un de ces monastères sans s'y arrêter avec une pieuse pensée. Si, pendant sa maladie, le Yézidis voit en songe un couvent chrétien, il va, après le rétablissement de sa santé, en pèlerinage à ce même couvent, pour remercier le saint auquel il attribue sa guérison. J'ai vu, à Malatiya, un Yézidis qui avait fait, l'an dernier, cinquante lieues de chemin à pied pour aller baiser le seuil de la porte d'un ermitage catholique. Mais ils n'ont pas autant de confiance dans le crédit des santons musulmans. En matière religieuse, les Yézidis sont presque toujours contraires à l'opinion des Turcs. Par exemple, le vin étant interdit par le Coran, les Yézidis ont pour cette liqueur une grande

Digitized by Google

vénération, ils boivent en tenant soigneusement le verre des deux mains, et, s'ils en laissent tomber quelques gouttes par terre, ils prennent religieusement la terre où les gouttes ont été répandues, et la portent dans un lieu caché où le pied de l'homme ne puisse la fouler.

Il y a chez cette nation une tribu privilégiée, celle à qui on confie la garde du tombeau du scheik Yézid, fondateur de la secte. Le chef de cette tribu est toujours pris parmi les descendants du général arabe; on le regarde comme un saint et grand personnage : heureux celui qui peut obtenir un vêtement du saint pour s'en faire un suaire! Celui-là croit avoir une place inévitablement marquée dans le paradis. Le chef de la tribu tant respectée a toujours auprès de lui un jeune homme appelé *kochek* ou disciple. Sans le conseil du kochek, le chef ne peut rien faire. Au disciple appartient seul le glorieux privilége de recevoir les révélations du démon. Le kochek est consulté dans toutes les entreprises; il se couche à plat ventre sur le cercueil en pierre du scheik Yézid; il dort ou fait semblant de dormir, et, pendant son sommeil, l'esprit infernal lui dicte la réponse qu'il doit faire à ceux qui sont venus l'interroger. Quelquefois les Yézidis achètent du kochek des places dans le paradis, et se croient très-honorés lorsqu'il veut bien se choisir des épouses parmi leurs femmes.

La lecture, l'écriture, comme la prière et le jeûne, sont regardés par les descendants des Mardés comme des choses inutiles en ce monde : « Scheik Yézid, disent les croyants, nous ouvrira les portes du paradis. »

Tels sont les renseignements que j'ai pu obtenir sur la religion des Yézidis; bien des détails, sans doute, nous sont encore cachés, peut-être ne les connaîtrons-nous jamais, parce que cette peuplade n'a aucun livre, aucun écrit, qui puisse révéler au voyageur européen l'ensemble complet de ses croyances. Après avoir soumis les Yézidis, Hafiz-pacha a fait soigneusement rechercher s'il existait parmi eux des doctrines écrites : on n'a rien découvert.

En parlant des peuplades de la Mésopotamie, je n'oublierai pas les *Sékiisbéiklous* (hommes portant huit bouquets de barbe, dont deux sur le front, deux pendent du nez, deux sortent des oreilles et deux pendent du menton). Le voyageur turc Ewlia nous a laissé quelques renseignements sur cette étrange nation.

Les Sékiisbéiklous adorent les chiens noirs, et vouent une espèce de culte à tous les insectes de la terre. Selon leur tradition, l'arche de Noé, s'avançant vers le mont Ararat, où elle devait s'arrêter, heurta contre un rocher, près de la grande montagne de Sindjar, et fit une voie d'eau. Noé désespérant de se sauver, le serpent qui était dans l'arche lui offrit son secours, à condition que le patriarche, après le déluge, le nourrirait avec du sang humain. Noé accueillit

la demande, et le serpent, avec ses longs replis, ferma les fentes du navire. En sortant de l'arche, le serpent rappela la promesse que Noé lui avait faite ; mais celui-ci, d'après le conseil de l'ange Gabriel, brûla le serpent, jeta au loin les cendres, et ces cendres produisirent toutes les légions d'insectes qui poursuivent l'homme. De là le respect des Sékiisbéiklous pour tous les insectes.

Une vieille chronique des guerres saintes fait mention d'un ancien peuple des bords du Tigre qui offre beaucoup de ressemblance avec les Sékiisbéiklous. Albert d'Aix, en racontant les malheurs de l'armée chrétienne de 1101, à travers les montagnes de la Paphlagonie, nous montre une peuplade musulmane dont la férocité avait particulièrement frappé les chrétiens de France et de Lombardie.

« Les hommes de cette nation du Khorassan, dit Albert d'Aix, sont horribles à voir : ils ont sur le devant, sur le derrière, sur la droite et sur la gauche de la tête, des tonsures en forme de collier, et à côté de ces tonsures, on voit pendre quelques mèches de cheveux qu'ils ne coupent jamais, et qui leur donnent un aspect hideux. En outre, ils ne se font jamais la barbe et la portent fort longue, de sorte qu'on ne saurait les comparer, pour leur apparence, qu'aux esprits noirs et immondes. »

Ce portrait convient parfaitement aux Sékiisbéiklous. Cette peuplade, que le voyageur rencontre aujourd'hui en Mésopotamie, est bien réellement celle qui, autrefois, sur les bords de l'Halys, causait tant d'effroi au pauvre peuple, *aux nobles dames, aux femmes très-délicates, aux illustres matrones d'Occident.*

La Mésopotamie est la contrée de l'univers où se trouvent le plus de nations professant chacune une religion différente. On voit là des juifs, des Arméniens catholiques et schismatiques, des Grecs, des nestoriens, des jacobites, des chrétiens de saint Jean. Après les diverses sectes chrétiennes viennent des musulmans sounis et chiis, des guèbres ou adorateurs du feu, des manichéens qui, selon saint Augustin, honorent le soleil parce qu'ils le considèrent comme une particule de la lumière dans laquelle Dieu réside. Puis, ce sont des hommes qui ont voué à la femme le même culte que les Ansariens du Liban. Quel étonnant mélange de croyances ! quel renversement de raison ! Et ces peuples, abrutis par une sauvage ignorance, vivent dans cette Mésopotamie, où le voyageur croit voir apparaître à chaque pas l'ombre d'une des plus belles, des plus imposantes figures des temps bibliques ! C'était dans la contrée appelée aujourd'hui Djézireh que la tribu venue d'Ur, en Chaldée, dressa ses tentes, les nombreux troupeaux du grand patriarche, fils de Tharé, passaient au milieu des riches pâturages qu'on nomme maintenant Sindjar. C'était là qu'Abraham s'entretenait avec Dieu. « Sors de ta terre, avait dit Jéhovah à Abraham, sors

de ta terre et de ta parenté, et viens en la terre que je te montrerai. Et je ferai sortir de toi une grande nation, et je te bénirai, et tu seras béni. Je bénirai ceux qui te béniront, et maudirai ceux qui te maudiront. Et en toi seront bénies toutes les familles de la terre.

Du camp de Hauz-Pacha, août 1837.

Depuis longtemps les peuplades dont je viens d'essayer de montrer la curieuse physionomie étaient la terreur de leurs voisins et l'effroi des voyageurs. Sans cesse en état de révolte contre la sublime Porte, ces peuplades parvenaient toujours, dans leurs montagnes, à se dérober victorieusement aux poursuites de la justice armée. Les différents gouverneurs qui s'étaient succédé dans les villes des bords du Tigre et de l'Euphrate avaient tour à tour tenté de les réduire à l'obéissance; mais leurs efforts, tant de fois renouvelés, allèrent se briser contre d'indomptables résistances. Les troupes de Mahmoud II ont accompli, en 1837, ce que les âges précédents n'avaient pu voir : la soumission des Kurdes et des Yézidis.

Reschid-Méhémed-pacha, ce Géorgien qui s'était rendu célèbre dans deux batailles gagnées sur les Grecs en 1825 et 1827, et qui, cinq ans plus tard, fut battu et fait prisonnier par Ibrahim-pacha, à Koniah, remplissait, en 1826, les fonctions de gouverneur de Siyas. Au mois de septembre 1826, Reschid-Méhémed-pacha reçut du sultan l'ordre de marcher, à la tête d'une nombreuse armée, vers le pays des Kurdes et des Yézidis. Ali-Bisa, pacha de Bagdad, en fit autant de son côté, ainsi que Méhémet, pacha de Moussoul. Les trois commandants turcs agirent de concert contre Révendouz-bey, chef suprême des Kurdes. L'armée ottomane, composée de quarante mille combattants, attaqua les forteresses de Djésireh, d'Urde, de Télafer, de Sindjar, qui se trouvaient au pouvoir des révoltés. Révendouz-bey, cerné par une armée si puissante, comprit qu'il lui était impossible d'échapper à une défaite : il offrit de capituler si on voulait lui faire grâce.

Révendouz se livra à Reschid-Méhémed; celui-ci l'accueillit avec distinction et le fit conduire à Constantinople. Arrivé dans la cité impériale, le prince kurde fut présenté au sultan Mahmoud. Révendouz-bey jura de lui être fidèle, et, désormais, de ne se servir de ses armes que pour défendre l'empire contre ses ennemis. Le sultan lui accorda son pardon et le renvoya en Mésopotamie. Touché de tant de bonté, Révendouz-bey dit « qu'il ne se pardonnerait jamais d'avoir offensé un aussi magnanime souverain; que sa seule excuse était de ne l'avoir pas connu; qu'il n'aurait de repos que lorsqu'il se serait rendu digne de sa clémence, en faisant tous ses efforts pour effacer la moindre trace des torts

graves qu'il avait encore lui. Cette promenade solennelle fut remplie. Rentré dans le Djézireh, Révendouz se rangea du côté des troupes turques, avec quelques Kurdes qu'il put décider à le suivre.

Après la soumission de Révendouz la guerre ne devint que plus acharnée. Les rebelles, irrités de la trahison d'un de leurs principaux chefs, se battirent en désespérés. On vit apparaître des Kurdes de tous les points, et l'armée ottomane était sérieusement inquiétée par leur opiniâtre courage. Les Kurdes traitaient impitoyablement les soldats turcs qui tombaient entre leurs mains; ils leur arrachaient les yeux, les ongles, et puis ils les hachaient mis à mort. Les pachas répondaient à ces actes de barbarie en faisant empaler les Kurdes leurs prisonniers. Ces atroces représailles durèrent trois mois. On compta jusqu'à dix mille Kurdes morts les armes à la main ou dans les tortures. On a évalué à quatre mille le nombre des soldats que l'armée ottomane perdit dans cet espace de temps; une infinité de villages kurdes furent pillés et incendiés.

Dans le mois de janvier 1837, Reschid-Mehmed-pacha mourut d'une fièvre maligne, aux environs de Djarbékir. Le sultan donna alors à Hafiz-pacha le commandement de l'armée, et la guerre ne fut point interrompue. Les expéditions de Hafiz-pacha en Mésopotamie ont eu de grands succès. Après trois hivers de combats plus de quinze mille Kurdes, obligés d'abandonner leurs Djarbékir six mille familles de cette nation, auxquelles on donna des terres à cultiver. L'ordre fut rétabli dans le Djézireh. Hafiz-pacha, avant de quitter le pays, traça lui-même le plan d'une caserne, dont la construction fut immédiatement commencée. En même temps, il réalisa, sur les habitants de Télafer et autres lieux, une levée de cinq cents hommes qu'il incorpora dans les troupes impériales. Après ces brillants résultats, le séraskier vint diriger ses troupes contre les Kurdes d'Aladja-dagh.

Je vous dirai maintenant la route que nous avons suivie depuis Malatia jusqu'au camp des Ottomans. Partis le 24 août, au coucher du soleil, nous marchâmes pendant deux heures et demie au milieu des beaux jardins de Méditène, et nous parvînmes bientôt au village d'Erket, composé de cent maisons musulmanes. Là finissent, du côté de l'ouest, les campagnes de Malatia. En quittant Erket, toute végétation cesse : ce ne sont plus que des ondulations de terrains calcaires, des collines basses et pelées. Puis, on entre dans une immense plaine sans culture et sans arbres. Ce fut ici, peut-être, qu'en 1100, le fameux Bohémond, prince d'Antioche, tomba entre les mains du satrape Danischmand.

Au bout de quatre heures de chemin, on arrive à un village kurde nommé Argah. Ce village, bâti sur un mamelon très-élevé, avec ses maisons ou plutôt ses huttes qui se touchent, ressemble, de loin, à un grand monceau de pierres.

Digitized by Google

Les habitants d'Argah se sont soumis sans résistance et on ne leur a fait aucun mal.

Comment vous peindre le spectacle que j'ai eu ce moment sous les yeux? à une centaine de pas d'Argah, au pied des rochers brûlants d'Aladja-dagh, sur une terre poudreuse et dépouillée d'ombrage, se trouvent quatre mille prisonniers kurdes de tout sexe et de tout âge. Ils n'ont pas un seul morceau d'étoffe pour se faire une espèce de tente; ils sont exposés aux rayons d'un soleil dévorant! Ne pouvant plus supporter l'ardente chaleur du jour, ils enfoncent leurs visages dans la poussière. Ces hommes, ces femmes, ces jeunes filles, ces enfants, sont, pour la plupart, entièrement nus; quelques-uns ont des lambeaux de toile autour de la ceinture. L'expression de la douleur et du désespoir se montre sur toutes les figures; il y a là des tourments, des angoisses effroyables; de profonds soupirs, semblables aux râlements d'une affreuse agonie, sortent de la poitrine des hommes; les pleurs et les gémissements des femmes, les cris des enfants à la mamelle, déchirent l'âme. Ces quatre mille Kurdes, livrés aux plus cruelles douleurs, rappelaient à mon imagination les horribles souffrances des condamnés de l'*Inferno*.

Ces malheureux sont là depuis six jours; ils n'ont, pour toute nourriture, qu'un peu de pain noir et un peu d'eau qu'on va puiser dans un ruisseau voisin. Dans l'espace de trois jours, une vingtaine d'enfants sont morts sur le sein de leurs mères qui n'avaient plus de lait à leur donner! Les mères désolées ne pouvaient plus se séparer de leurs enfants morts; elles serraient entre leurs bras leurs restes inanimés : dans leur désespoir elles disaient que leurs enfants n'étaient pas morts. Ces quatre mille Kurdes sont surveillés par six cents soldats de troupes régulières. Je me suis reposé quelques heures sous la tente d'un colonel turc; il attendait, m'a-t-il dit, un ordre du général en chef pour conduire ces malheureux à Malattia ou sur d'autres points. Les prisonniers kurdes ne sont plus condamnés à mort; Hafiz-pacha a le projet de les établir dans différents villages de son pachalik, en leur donnant des terres à cultiver.

Depuis Argah jusqu'au camp des Turcs, nous avons péniblement marché, pendant six heures, à travers des montagnes d'un aspect grandiose et d'une beauté sauvage. Ces montagnes sont découpées de la façon la plus étrange : c'est une suite non interrompue de mamelons très-élevés et couronnés par de noires broussailles. Des chaînes de montagnes vous apparaissent à l'horizon, les unes derrière les autres, comme les grandes vagues de la mer. Il n'y a point de route tracée : on marche tantôt sur la crête des monts, ayant à droite, à gauche, d'immenses précipices; puis on descend dans de profonds ravins, pour remonter encore sur le sommet des collines. Quand on a vu les monts escarpés par où l'armée commandée par Hafiz-pacha a passé pour transporter plusieurs

Digitized by Google

pièces d'artillerie au lieu où elle a établi son quartier-général, on a peine à comprendre comment un pareil travail a pu s'accomplir. Quels prodigieux efforts, quel courage opiniâtre n'a-t-il pas fallu aux soldats turcs pour traîner, à travers ces montagnes, tous ces lourds instruments de guerre! On ne saurait trop louer l'intrépidité du soldat osmanlis; il ne recule devant aucun danger, devant aucune fatigue. Ainsi que nous l'avons déjà remarqué, il ne manque aux troupes turques que des chefs habiles pour reprendre leur rang parmi les troupes les plus redoutables de l'Europe.

Dans notre trajet d'Argah au camp, j'ai compté quinze villages kurdes renversés par l'armée ottomane. La guerre n'a pas laissé aux insurgés le temps de moissonner leur orge et leur blé; j'ai vu, dans les vallons, sur le penchant des montagnes, des espaces couverts d'épis que le soleil a brûlés sur les tiges. La perte des grains de cette année, dans l'Anti-Taurus, est très-considérable.

Nous rencontrions, de distance en distance, des monceaux de pierres arrondies en tumulus, recouvrant les cadavres des Kurdes et des Turcs morts dans les combats.

Nous sommes enfin arrivés au camp des Turcs; il s'étend sur un vaste plateau environné de collines noirâtres et pelées. Ce camp a l'aspect d'une ville improvisée; il se compose de six cents tentes alignées en forme de rues. Ces tentes sont occupées par un régiment de cavalerie de 1,500 hommes, et deux régiments d'infanterie formés chacun de 1,800 hommes; ce qui fait un total de 5,100 soldats. L'armée impériale en surveillance dans l'Anti-Taurus ne se réduisait pas au nombre que je viens d'indiquer; l'armée commandée par Hafiz-pacha est de vingt mille hommes.

Les tentes du quartier-général sont faites avec des toiles de différentes couleurs; on en voit de bleues, de noires, de grises, de vertes; toutes sont surmontées d'un petit drapeau rouge ayant la forme du croissant. Ces tentes à couleurs variées, groupées sur le plateau, présentent un curieux spectacle. Il y a plus de vie, de mouvement dans ce camp, que dans toutes les cités turques que j'ai vues. Le bêlement des troupeaux de brebis et de chèvres enlevés aux Kurdes, les coups de marteau retentissant sur l'enclume des armuriers, le hennissement des chevaux qui bondissent d'impatience sous les ardeurs du soleil, les cris des vendeurs de pain et de fruits de toute espèce venant de Malattia, la détonnation des coups de fusil des Kurdes et des Turcs dans le lointain, tous ces mille bruits confus nous retracent les paisibles images de la ville, au milieu même des images de la guerre. Ce camp de Hafiz-pacha, où je retrouvais à la fois l'appareil des combats, la cité et le bazar, me donnait, jusqu'à un certain point, une idée des anciens camps des armées musulmanes, au temps des vieilles guerres entre le croissant et la croix. Mais, en comparant dans ma

Digitized by Google

pensée le camp de Hafiz-pacha aux camps de Noureddin et de Saladin, je regrettais que le costume étriqué de la réforme eût remplacé la robe flottante, la ceinture de soie, les turbans de cachemire et les riches armes des vieux guerriers de l'Orient musulman.

Notre apparition au milieu des tentes excita la curiosité; on se pressait sur notre passage; les soldats, parlant entre eux, disaient : « Voilà donc les deux ferikdjis-bachis (instructeurs en chef) moscovites! Ils sont arrivés un peu tard pour enseigner les Kurdes : les loups d'Aladja-dagh, les prisons de Malatia et celles d'Orfa pourraient dire à ces deux nouveaux venus où sont maintenant les Kurdes. »

Instruit de notre arrivée au camp, le sérashier donna ordre qu'on nous dressât une tente et qu'on nous fournit tout ce dont nous aurions besoin. Nous allâmes bientôt lui faire une visite; nous le trouvâmes sous sa tente ornée d'étoffes brillantes des Indes. Le général en chef était assis sur des coussins de velours cramoisi à franges d'or; il se leva à demi à notre approche, et nous salua avec une grâce parfaite. Il nous pria de nous asseoir à côté de lui. Des schibouks enrichis de pierres précieuses, des sorbets, d'excellent café, nous furent présentés successivement par de nombreux domestiques.

Hafiz-pacha est de moyenne taille et sans embonpoint; sa figure est longue, maigre et fortement caractérisée. Les feux du soleil d'Asie ont bruni son visage; sa barbe est noire et courte, ses yeux noirs sont pleins d'une vivacité tempérée par une grande douceur. Il a dans ses manières ce calme imposant, cette noble distinction qu'on trouve presque toujours chez les Turcs élevés en dignité. Le visir portait le costume de la réforme; une décoration de diamants brillait sur sa poitrine.

Mehemet-Hafiz-pacha est né en Circassie, en 1790. Sa famille, une des plus honorées, des plus puissantes parmi celles qui sont répandues sur le revers septentrional du Caucase, a été, dans tous les temps, l'ennemie jurée des Russes. Cette famille a toujours figuré au premier rang dans les guerres qui ont eu lieu entre les Musulmans et les Moscovites. Mehemet-Hafiz reçut dans son pays une éducation soignée. A dix-sept ans, il connaissait bien les langues turque, arabe et persane. A cet âge, il avait déjà appris le Coran en entier et le récitait par cœur d'un bout à l'autre, en présence d'une assemblée de docteurs. Ce triomphe d'étude lui valut le titre distingué de *Hafiz*, qui signifie *homme studieux de mémoire*. Le titre de Hafiz est un des plus beaux qu'un musulman puisse porter; on a vu des kalifes et des sultans l'ambitionner.

Mehemet-Hafiz n'a donc pas été esclave, comme la plupart des Circassiens haut placés aujourd'hui dans l'empire ottoman. Le désir de voir le monde et de se faire un nom conduisit le jeune Mehemet dans la capitale de l'empire,

Digitized by Google

à l'âge de dix-huit ans. Il entra au service du sultan dans le corps des bahagi (corps militaire du sérail); peu de temps après son admission dans ce corps, il en devint un des officiers supérieurs. Lors de la formation des troupes régulières, Méhémet-Hafiz demanda d'être incorporé dans un régiment de cavalerie, comme simple soldat. Il passa rapidement par plusieurs grades; il était lieutenant-colonel de cavalerie à l'époque de la dernière guerre entre la Porte Ottomane et la Russie. Après cette campagne, où il fut blessé deux fois, Méhémet-Hafiz parvint tour à tour aux grades de général de brigade et de général de division. Plus tard le jeune général circassien fut choisi pour aller mettre fin aux troubles de l'Albanie; il réussit pleinement dans cette mission. Revenu victorieux auprès de son souverain, il fut nommé successivement gouverneur de Scutari et gouverneur de Kutayeh.

Dans le mois de février 1837, ainsi que je l'ai déjà rapporté, Hafiz-pacha remplaça Reschid-Méhémed dans le poste de généralissime de l'armée de Tauzus. Dans cette carrière honorable et brillante, Hafiz-pacha n'a rien dû aux faveurs de la cour ottomane, aux complaisances du sérail; il a conquis tous ses titres par son habileté et sa bravoure.

Sous la belle tente de visir, on voyait un grand nombre de lances, de sabres recourbés, de masses, de fusils à mèches enlevés aux Kurdes.

« Voilà des trophées de vos victoires, dis-je au général en chef en lui montrant ces dépouilles; gloire à vous d'avoir rétabli l'ordre, la sécurité, dans les cantons des Kurdes!

— J'ai achevé, répondit-il, ce qu'avait commencé Reschid-Méhémed-pacha, à qui Dieu ait fait miséricorde! »

Hafiz-pacha, qui a été un peu au courant des affaires et des principaux personnages de notre Occident, a laissé là les Kurdes et leurs brigandages, pour demander des nouvelles de plusieurs diplomates de l'Europe. Sous la tente d'un pacha au milieu des montagnes de la barbarie, nous n'avons pas été peu surpris d'entendre prononcer le nom de Talleyrand. Hafiz-pacha m'a demandé si le prince de Talleyrand était encore de ce monde. Je lui ai répondu que le vieux diplomate se mourait depuis longtemps, mais que depuis mon départ de France, ne lisant plus les journaux, j'ignorais si sa dernière heure était sonnée.

« J'ai entendu parler, ajouta le général circassien, du prince de Talleyrand comme d'un homme d'un grand esprit; on m'a dit que depuis cinquante ans il avait été l'homme de tous les pouvoirs qui s'étaient succédé en France, et j'ai conclu que l'homme de ce diplomate pouvait bien n'être pas aussi grand que son esprit. »

J'ai répondu au visir qu'il n'était pas de l'avis des amis de M. de Talleyrand.

qui nous montrent l'illustre diplomate servant toujours fidèlement son pays sous les formes des divers gouvernements.

« Yavach! yavach! (doucement! doucement!) a répliqué le sérasker; il est impossible que sur les huit ou dix gouvernements qui se sont succédé depuis cinquante ans, il ne s'en soit pas rencontré un plus juste, plus moral que les autres, plus conforme aux intérêts véritables de votre pays. Pourquoi donc ne pas s'être exclusivement dévoué au gouvernement qui paraissait le mieux représenter la justice, l'honneur, les intérêts de la France? Votre prince de Talleyrand n'est donc pas de ceux dont le nom politique puisse devenir le symbole du dévouement sincère, de la droiture et de la bonne foi. »

Je n'ai rien trouvé à répondre à tant de logique, et je crois que les honnêtes gens d'Europe ne jugent pas autrement M. de Talleyrand que le pacha campé en ce moment dans les montagnes de l'Anti-Taurus.

Nous laissâmes là cet entretien. Un sublime spectacle vint absorber toute notre attention. Le soleil descendait lentement derrière les escarpements de l'Anti-Taurus; ses derniers rayons coloraient admirablement la cime des monts qui se déployaient devant nous. Chacun de nous contemplait dans un religieux silence ce tableau si varié, si merveilleux, ce tableau créé par Dieu. En ce moment solennel, le corps de musique de l'armée, dirigé par un artiste italien, se plaça en face de la tente où nous étions, et exécuta avec beaucoup de goût et d'ensemble des airs de Donizetti. Ces ravissants accords, au milieu de cette grande et sévère nature, à l'instant même où le soleil quittait les cieux, me remplissaient l'âme d'inexprimables sensations. La musique cessa quand disparut le soleil.

« Sans les victoires que vous avez remportées sur les Kurdes, dis-je à Hafiz-pacha, jamais ces horribles montagnes n'auraient entendu cette belle et suave harmonie: auparavant les échos d'Aladja-dagh n'avaient répété que le grondement du tonnerre, les hurlements des bêtes féroces, ou les coups de fusil des Kurdes. C'est là pour vous un beau témoignage de gloire. »

« Il y a aujourd'hui une chose dont je suis bien plus fier, me répondit Hafiz-pacha avec un gracieux sourire; c'est de voir dans ces horribles montagnes jusqu'ici habitées par de sauvages brigands, deux étrangers appartenant à une des nations les plus civilisées de l'univers. »

A une heure de marche au nord de la tente du généralissime, est une haute montagne couronnée par un long rocher percé d'un bout à l'autre de grottes naturelles. Cette montagne gigantesque, avec ses flancs couverts d'énormes quartiers de roc figurant des tourelles et des bastions, ressemble de loin à une citadelle construite par la main de l'homme. Les insurgés s'étaient portés en masse sur cette montagne; c'était là leur dernier retranchement;

Digitized by Google

ils croyaient, du haut de ce mont, écraser l'armée impériale si elle osait les attaquer : ils l'attendaient là de pied ferme. Le 8 août, à la pointe du jour, l'artillerie turque, habilement placée en face du grand rocher, foudroya les Kurdes pendant douze heures. Les balles des assiégés répondaient vigoureusement à la mitraille des Ottomans. Mais rien ne put résister à l'ardeur des soldats osmanlis ; ils gravirent la haute montagne et firent un horrible carnage des rebelles : morts ou blessés, quinze cents restèrent sur la place. Le plus grand nombre prit la fuite à travers les collines. L'armée commandée par Hafiz-pacha ne perdit que trois cents hommes. Le combat du 8 août est le plus important qui ait été livré aux Kurdes d'Aladja-dagh ; jusqu'à ce jour la guerre n'avait été qu'une espèce de chasse qu'on faisait à ces hordes sauvages : dès qu'on les poursuivait, elles se cachaient pour se réunir encore lorsqu'elles se voyaient sans péril ; ce n'était qu'en détail qu'on pouvait les combattre. La bataille du 8 août a été le plus grand coup porté contre les Kurdes. Ils avaient placé dans les grottes presque tout ce qu'ils avaient d'armes et de munitions ; tout cela est maintenant entre les mains de Méhémet-Hafiz-pacha.

Il s'est rencontré parmi les Kurdes des hommes d'un grand caractère. Une troupe de soldats osmanlis fit prisonnier un des chefs kurdes les plus redoutables, à peine âgé de trente ans. Sa taille était haute et bien prise ; on n'avait pas vu encore un Kurde aussi beau que lui. Il fut conduit devant Hafiz-pacha. Un visir qui serait venu dans la tente du généralissime n'aurait pas été accueilli avec plus de distinction, ni servi avec plus de soin. Hafiz-pacha et le cadi de l'armée épuisèrent auprès du jeune chef toutes les ressources du langage pour obtenir de lui des révélations sur les Kurdes. Le séraskier alla jusqu'à lui promettre de le nommer colonel d'un de ses régiments, s'il voulait répondre franchement aux questions.

« Détrompe-toi, pacha, répondit le Kurde prisonnier, si tu as cru trouver en moi un second Révendouz-bey ! après avoir été chef des Kurdes, je ne serai jamais chef d'autres hommes ; si j'étais à la tête d'un de tes régiments, ce ne serait que pour tourner mes armes contre toi, et Dieu sait que je ne suis pas un traître ! Quant aux révélations que tu attends de moi, tu ne les auras jamais ; le malheur m'a jeté entre tes mains, fais de moi tout ce que tu voudras. »

Ayant perdu l'espoir de le fléchir par la douceur, on employa les tortures. Le général commença par lui faire administrer cinq cents coups de bâton sur la plante des pieds. Pendant que, couché à plat ventre, le Kurde recevait les coups, il demanda un schibouk ; on le lui apporta. Relevant tranquillement la tête qu'il appuyait sur la main droite, il se mit à fumer comme s'il eût été insensible à la douleur ! Frappés de tant de force d'âme, les deux hommes

chargés de châtier le Kurde interrompaient parfois leurs coups. Cet horrible châtiment lui fut infligé pendant deux jours de suite. Le troisième jour, le Kurde inébranlable fut mis à nu et placé dans une grande chaudière remplie d'eau bouillante. On ne cessait de lui faire les mêmes questions sur les Kurdes, mais pas un mot ne sortait de sa bouche.

« Tu ne réponds pas, lui dit Hafiz-pacha, est-ce que tu n'entends plus mes paroles? »

Le Kurde lève la tête, promène un regard plein de haine sur ses ennemis, puis il dit d'une voix calme :

« Grâce à Allah, mes oreilles ne sont point fermées, mais ma langue reste muette à tes questions.

— Quel supplice plus cruel pourrions-nous inventer pour faire parler cet homme? » dit le cadi au général.

A ces mots le visage du patient fut animé d'une expression de fierté sublime.

« Aucun supplice, s'écria-t-il en montrant du doigt un homme qui était en face de lui, aucun supplice pour moi ne saurait être plus affreux que de voir là, devant mes yeux, un lâche Kurde qui a abandonné ses frères pour venir se livrer à nos ennemis !!! »

Le Kurde à qui ces paroles s'adressaient saisit soudain un pistolet à sa ceinture, mit le bout du canon dans sa bouche, et, dans son remords de transfuge, se fit sauter la cervelle! Le malheureux qu'on retenait dans l'eau bouillante expira un moment après.

Les temps anciens n'offrent pas d'exemple d'un plus admirable patriotisme: aucun soldat, aucun chef chez les Grecs ni chez les Romains n'a montré une plus héroïque fermeté que ce jeune barbare, dont le monde ne saura jamais le nom.

Digitized by Google

UN MOT

LA DISSOLUTION.

Aux dangers de la position dans laquelle l'imprévoyance et l'absence d'intelligence politique viennent de placer le pays, nous ne voyons qu'un remède réellement efficace, c'est la dissolution des Chambres.

Ce n'est pas qu'il nous surprenne que cette mesure n'ait pas été accueillie et exécutée avec empressement. La situation est grave et nouvelle. Depuis quelques mois la Belgique se révèle en quelque sorte à elle-même. Cette révélation, que les faits viennent compléter chaque jour, est brusque et inattendue pour ceux qui n'ont pas pu pénétrer au fond du pays et y suivre depuis quelques années la marche des opinions. Des idées qu'on s'était généralement faites sont tout à coup renversées, des vérités qu'on avait méconnues viennent à frapper les yeux par une subite évidence. Deux opinions sont en présence et en lutte. Naguère encore l'Europe entière et la

Digitized by Google

plus grande partie du pays lui-même croyaient la domination de l'une assurée pour longtemps, peut-être pour toujours. Et voici qu'en quelques semaines l'autre se relève et montre à tous ceux dont les yeux s'ouvrent pour voir, que la supériorité d'influence lui appartient. L'opinion qu'on réputait sage, prudente, modératrice, s'abandonne tout à coup à l'impétuosité, à l'étourderie, à des passions aveugles. Celle qu'on disait extravagante, anti-gouvernementale, indisciplinable, marche autour du pouvoir avec une modération, un ensemble, dont aucun parti encore n'avait donné l'exemple. Nous qui avions dit les progrès d'extension et d'expérience politique que l'une de ces opinions nous semblait avoir déjà accomplis, ceux qu'elle pouvait espérer encore, nous voyons aujourd'hui cette appréciation que tant d'adversaires taxaient d'exagération, non-seulement réalisée, mais dépassée de loin par les faits les moins contestables. Nous ne pouvons nous étonner que ceux qui ne pensaient pas comme nous, aient quelque peine à reconnaître que ce qui se passe n'est pas un rêve. La nouveauté d'une telle situation, en jetant hors de leurs habitudes des esprits qui y étaient peu préparés, doit y laisser des incertitudes et des hésitations.

Nous le croyons cependant, les hésitations, les demi-mesures de l'indécision peuvent empirer beaucoup l'état actuel des choses, elles n'y porteront pas de véritable remède.

Dans la vie du pouvoir, il est de ces moments graves et rares dans lesquels il faut savoir prendre un parti. Il est de ces heures qu'il faut atteindre, de laisser s'écouler, parce que peut-être jamais elles ne se représenteront aussi favorables. L'absence de ce coup-d'œil énergique qui saisit les avantages et les nécessités d'une position nouvelle a toujours été, dans les temps difficiles, une source de dangers pour des gouvernements. Dans les plus grandes crises que le pouvoir ait subies en Belgique depuis trois siècles, une espèce de fatalité l'a toujours empêché d'apprécier assez rapidement une situation imprévue, et l'a fait ajourner, dans les moments propices, des résolutions auxquelles il a eu recours, quand le temps de leur efficacité était passé. Il est utile de se rappeler ces leçons

Digitized by Google

de l'histoire alors même que les nuages qui couvrent l'horizon ne nous menacent pas d'aussi terribles orages. Dans les circonstances un peu fortes, les esprits réfléchis et calmes sont trop naturellement entraînés à confondre l'indécision avec la sagesse, la prudence avec l'inaction, pour qu'ils ne doivent se souvenir quelquefois qu'il est des positions où il n'y a de prudence que dans une résolution nette et décisive.

L'histoire parlementaire de la France contemporaine présente une situation qui n'est pas sans analogie avec celle de la Belgique aujourd'hui. A la fin de l'été de 1816, Louis XVIII eut à se prononcer entre une majorité parlementaire appartenant à l'opinion qui se disait l'origine et le seul appui de la restauration, et une autre opinion dans les rangs de laquelle le gouvernement avait rencontré jusque-là bien des répugnances, à laquelle cependant les esprits calmes et prévoyants pouvaient pressentir déjà qu'appartiendrait l'avenir de la France. D'anciennes sympathies, des liens que la communauté de la bonne et de la mauvaise fortune avaient rendus fort étroits, n'obscurcirent pas à cette époque la sagacité du monarque. Placé entre le parti du passé et celui de l'avenir, il comprit que la plus grande faute était de ne pas agir. L'ordonnance du 5 septembre 1816 prononça la dissolution de la chambre dite *introuvable*. C'est cet acte qui donna au trône des Bourbons de la branche aînée sa première base nationale. Quiconque a vu la France alors, peut dire combien pendant les trois ou quatre années qui suivirent, la dynastie fit de progrès dans l'esprit du pays, qui lui avait été si contraire. Tout ce qu'elle a jamais eu de racines dans la France nouvelle date de cette époque. Et si, après quelques années, des inspirations contraires n'étaient venues à prévaloir, le trône de la branche aînée, appuyé sur une opinion sage et croissante, serait encore debout et respecté. La France n'eût pas vu les passions qu'une révolution a soulevées, ébranler jusqu'aux fondements de la société. Plus calme qu'aujourd'hui à l'intérieur, plus forte au dehors, elle aurait accompli bien des progrès pendant les années qu'elle a dû sacrifier à des guerres de partis.

Digitized by Google

Nous ne voulons pas assombrir les suites de la situation actuelle, quelque issue qu'elle soit destinée à recevoir. Mais nous ne pouvons nous dissimuler non plus qu'en politique, il est des maux qui s'engendrent l'un l'autre avec une déplorable fécondité, des conséquences qui se lient par une chaîne fatale.

Ce qu'il y a à craindre de la situation présente, si on n'en tranche les difficultés d'une main assurée, c'est que la Belgique ne soit forcément jetée dans cet état de malaise politique où nous voyons d'autres nations se débattre péniblement, dans cette espèce de chaos fangeux où tout ce qui devrait être respecté se ternit, où les caractères se rapetissent, où les passions s'enveniment, où tout se divise et s'énerve, où le prestige du gouvernement se brise, où sa moralité succombe, où le sentiment national finit par perdre tout ressort et toute grande inspiration. La Belgique se voit aujourd'hui au plus haut degré de l'échelle des gouvernements représentatifs, la France n'y figure qu'au-dessous d'elle, plus bas se trouve l'Espagne et le Portugal, et aux derniers échelons les tristes gouvernements de l'Amérique méridionale. Nous ne sommes pas destinés à franchir tous les échelons à la fois, mais combien en descendrons-nous? et une fois abaissés, quelle est la main puissante qui nous relèvera?

Il faut peu de temps pour créer des habitudes et tracer une voie dont aucune force humaine ne serait plus capable de nous détourner. Un exemple effrayant dans ses conséquences a été donné aux partis. Dans l'une de nos deux chambres, on a dit au ministère qu'on le renversait parce qu'il avait contre lui dans l'autre une minorité qui lui rendait le gouvernement impossible par ses tracasseries et ses votes de mauvaise foi. En se mettant du parti de cette minorité, en l'encourageant, on a enseigné à toutes les minorités les moyens de s'imposer à la majorité. Que si aujourd'hui cette minorité reçoit encore un appui plus élevé, comment espérer que les minorités systématiques ou violentes ne s'introduiront pas dans nos mœurs? Le moyen qu'on approuve, qu'on couronne du succès dans les mains d'un parti, comment croire que le parti contraire consentira longtemps à se l'interdire?

Digitized by Google

Ce seul danger qui menace de changer toutes nos mœurs parlementaires, toutes nos mœurs politiques, suffirait pour légitimer une mesure qui, en coupant court à de tels précédents, passe subitement l'éponge sur le passé et force les partis à une attitude nouvelle.

Jusqu'aujourd'hui le gouvernement en Belgique a eu le bonheur de pouvoir emprunter une force immense à l'autorité morale des deux Chambres. Cette autorité n'avait point encore été contestée. Dans les questions les plus graves, celles qui agitaient et divisaient le plus le pays, lorsque les chambres avaient prononcé, tout était dit. Les opinions du dehors se soumettaient à leur arrêt. Aujourd'hui tout est changé; chacun a compris, chacun sait que les chambres ne représentent plus l'opinion électorale. Et qui pourrait en douter encore, lorsque ceux qui auraient le plus d'intérêt à le nier, prouvent par les craintes mêmes que la dissolution leur inspire, que tel est le fond de leur pensée? Que va donc devenir l'autorité morale des chambres, si elles ne sont renouvelées? Quelle force le gouvernement leur empruntera-t-il désormais? Jusqu'à ce que leur renouvellement intégral ait eu lieu, elles seront considérées comme des pouvoirs provisoires. On subira leurs arrêts, mais on ne les acceptera pas. On appellera d'elles aux chambres futures. Et pendant ce temps le respect des grands pouvoirs, ce puissant élément de calme pour le pays et de force pour le gouvernement, sera ébranlé; de longtemps peut-être il ne sera plus possible de l'affermir.

Les adversaires du cabinet prennent une singulière position. Ils disent à la couronne : Nous renversons votre ministère, non qu'il se montre hostile, non qu'il manque de modération, mais parce qu'il n'est pas de notre couleur. Nous ne voulons pas que les élections se fassent sous lui. Mais ne demandez pas que ceux qui l'ont renversé le remplacent. Nous ne voulons pas que le seul homme à qui nous avons jamais reconnu la mission de nous représenter au pouvoir y entre aujourd'hui. Nous avons plus peur pour les élections d'un ministère des nôtres, que du ministère actuel. Ce que nous vous demandons, c'est de choisir les successeurs du cabinet, non parmi ceux qui l'ont combattu, mais parmi ceux qui ont voté avec lui. Nous

Digitized by Google

ne nous sentons pas en position de faire nos affaires nous-mêmes sans les compromettre, nous vous demandons de charger de cette mission des hommes qui en secret seront pour nous, mais qui pour le public auront l'air de n'être pas avec nous.

N'est-on pas en droit de répondre à cette opinion : La couronne vous a trouvée majorité, il s'est formé entre elle et une partie d'entre vous des liens qu'elle respecte, qu'elle n'a jamais cherché à rompre. Tant que vous serez majorité, elle ne vous refusera aucun moyen honorable de gouvernement; si vous deveniez minorité, elle chercherait à vous protéger contre toute majorité nouvelle, qui sortirait des bornes de la modération. Mais dans le rôle que lui assigne cette constitution que vous avez faite, la couronne doit-elle plus? honorablement, sagement, prudemment, peut-elle davantage? Vous renversez le ministère, vous dites que le ministère ne représente pas la majorité, cette majorité c'est vous qui en êtes l'organe. Eh bien! voici le pouvoir, composez un cabinet, que les élections se fassent sous un ministère qui sera l'image fidèle de cette majorité à laquelle vous croyez appartenir. Mais vous vous y refusez, vous hommes de la majorité, vous déclarez que vous craignez par votre présence au pouvoir de faire peur à la majorité; et cependant vous ne pensez pas que vos adversaires dans la même position lui fassent peur, vous craignez, au contraire, qu'ils ne se la rendent favorable. Que conclure de cette bizarrerie? si ce n'est que de votre propre aveu vous n'êtes plus la majorité, que vous voulez, non pas que la couronne accepte la majorité, mais qu'elle la fasse; qu'elle donne la prépondérance à votre opinion, même lorsqu'elle est devenue minorité, qu'elle assure son triomphe à tout prix; en un mot, qu'elle se fasse chef de parti? Est-ce là ce que vous pouvez exiger d'elle? Pouvez-vous demander que la royauté se pose l'adversaire quand même d'une opinion dont l'influence s'accroît chaque jour, qui, elle, se soumet à toutes les épreuves qu'une véritable majorité ne redoute pas? Est-ce là le rôle de la royauté constitutionnelle? Et quels moyens lui proposez-vous? non pas, il est vrai, des coups d'État, qui s'ils perdent le pouvoir ne le dégradent pas. Vous voulez qu'elle prenne ses hommes

Digitized by Google

sous un drapeau pour les faire combattre en réalité sous un autre. Jusqu'où faudra-t-il descendre pour trouver de tels hommes? Votre opinion, votre pays, ne sont-ils plus une opinion, un pays de moralité? Vous avez entouré la couronne des difficultés du gouvernement représentatif le plus largement organisé qu'il y ait au monde, elle les a subies et acceptées sans arrière-pensée, lui demandez-vous aujourd'hui qu'elle vous donne en retour les intrigues et les misères des gouvernements les plus absolus?

Qu'aurait-on à répliquer à ce langage? Et quand on ne laisse à la couronne d'autre alternative que la dissolution ou des moyens que la dignité et la loyauté repoussent, quel homme sensé peut se plaindre que la dissolution soit préférée?

Chose singulière! Une opinion qui se prétendait en possession de l'immense majorité du pays, qui, il y a quelques mois, disait à son adversaire nous sommes des millions, vous êtes mille, aujourd'hui qu'elle entend prononcer le mot de dissolution, tombe dans l'extrême le plus opposé. C'est nous, si souvent accusés d'avoir évalué trop haut les forces de ses adversaires, qui devons lui dire qu'elle exagère aujourd'hui sa faiblesse. A voir les craintes que des élections générales lui inspirent, il semble qu'elle s'attende à y être écrasée, que son anéantissement doive sortir de l'urne électorale. Non, l'opinion des 39 ne périra pas dans une dissolution. Perdre une quinzaine de voix d'une part, en gagner peut-être cinq ou six de l'autre, voilà tout au plus ce qu'il y a à risquer pour elle. Or, une minorité d'une trentaine de voix, ayant à côté d'elle la majorité modérée d'une autre opinion, ayant à côté d'elle un corps composé de grands propriétaires, ayant au-dessus d'elle une royauté modératrice, quelle crainte raisonnable doit-elle concevoir, si réellement elle se résigne à la modération?

C'est dans la dissolution au contraire qu'est aujourd'hui le meilleur et peut-être le seul moyen réel de conciliation. On peut la reculer, on peut retarder de deux ans l'élection de celles de nos provinces que chacun s'attend à voir porter un poids décisif dans la balance. Mais ce qu'on ne détruira ni ne retardera, ce sont les effets

Digitized by Google

que produit dans les deux opinions l'attente de ces élections, qu'on ne peut pas repousser dans un avenir bien éloigné. Cette cause seule empêchera les partis de se rasseoir, tout leur semblera provisoire et sans stabilité. La dissolution, c'est une petite crise de quelques semaines : neuf provinces feront ce que dans tous les cas cinq vont faire ; mais ce moment passé, tout serait dit pour les partis. Le terrain devient net et stable ; de long-temps pour aucune opinion il n'y a plus à craindre ni à espérer. Si le parti nouveau l'emporte, la certitude d'un succès durable calmera son irritation. Si le parti ancien voit ses forces diminuées, il ne pourra plus s'exagérer ses pertes futures. Obligés de vivre ensemble pour longtemps, l'un et l'autre se feront à leur position, et aucun moment ne sera plus propice à une conciliation véritable.

Lorsqu'une opinion fait des progrès si rapides, si évidents, qu'on ne peut plus espérer que de la retarder de quelques mois dans sa marche, n'est-ce pas pour tout le monde, pour le pouvoir surtout, un avantage immense que la voir arriver aux affaires sous la bannière de la modération qu'elle a si unanimement adoptée aujourd'hui, avec la conscience que c'est à cette modération qu'elle doit sa force et son succès, avec des sympathies pour le pouvoir qui pourront la soutenir dans cette voie et lui permettre d'écouter ses conseils? Aux yeux de quiconque soupçonne seulement l'avenir de cette opinion, n'est-ce pas un fait de la plus haute importance de la voir dans de telles dispositions? Qui peut répondre de l'y maintenir à travers de nouvelles luttes plus envenimées peut-être que les précédentes? Et lorsque des opinions éloignées jusqu'ici du pouvoir s'en rapprochent, s'y rallient, est-ce peu de chose que l'espoir de les faire entrer à l'instant même de leur rapprochement dans des voies sages et gouvernementales? Ne déplorerait-on pas plus tard d'avoir perdu une position à laquelle on n'est parvenu qu'à travers dix années d'efforts ; d'avoir refoulé ceux qui aujourd'hui tendent la main au pouvoir, dans des habitudes et des principes d'hostilité si difficiles à détruire là où ils ont pris racine?

Ainsi donc, avec la dissolution tous les grands pouvoirs conservent

Digitized by Google

l'autorité de leur position constitutionnelle, après quelques semaines les partis se trouvent assis sur un terrain stable, l'opinion qui nourrit le plus d'espérances arrive sous la bannière de la modération et du pouvoir, les illusions étant détruites, une conciliation solide devient praticable, on continue le gouvernement constitutionnel dans sa moralité et sa franchise, le sentiment national reçoit une impulsion nouvelle, les hommes du pouvoir restent entourés des sympathies de ce qu'il y a de plus fort dans le pays et de la considération de tous.

Dans la voie contraire, l'autorité des grands pouvoirs s'énerve, toutes les situations acquièrent un caractère provisoire, les esprits restent dans l'agitation, les vaincus d'aujourd'hui s'attendent à être vainqueurs demain, la modération qu'une expérience de dix années a enseignée aux partis est compromise, on rejette loin de soi aujourd'hui des opinions calmes, pour compter avec elles demain, quand elles seront irritées; on descend de la hauteur du gouvernement constitutionnel dignement pratiqué, sur une pente au bas de laquelle se rencontre ce qu'il y a de plus déplorable dans les gouvernements absolus.

Il est une loi qui heureusement plane encore au-dessus de nos luttes politiques, à laquelle aucun parti ne peut se soustraire : c'est que la première nécessité des hommes du pouvoir dans notre pays de loyauté, sera toujours de mériter l'estime publique. Le jour où les fonctions ministérielles ne pourraient être exercées que par ceux qui, pour les accepter, auraient dû renoncer à se respecter eux-mêmes, ce jour là le pouvoir ne serait plus dans la voie du pays, la conscience de tous les partis se réunirait bientôt pour l'arrêter dans sa fatale déviation.

5 avril 1841.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

SUR LA

PREMIÈRE INVASION FRANÇAISE EN BELGIQUE,

EN 1792.

La question de la guerre divisa, on le sait, le parti révolutionnaire en France. Le schisme éclata aux Jacobins, moins sur la possibilité d'éviter une rupture, que sur l'opportunité d'une guerre immédiate.

Les défiances qu'inspirait la conduite de la cour firent croire aux Girondins que la liberté n'était pas compatible avec la forme monarchique, le système agressif était pour eux le moyen de précipiter la crise et de renverser la royauté. Une confiance extrême dans l'énergie du sentiment révolutionnaire les empêchait de douter des résultats définitifs de la lutte.

Le parti de l'émigration, livré à ses illusions, attendait de l'invasion étrangère le rétablissement du pouvoir absolu.

Les Montagnards ne niaient point que la cour de Vienne avait elle-même, comme le soutenaient les Girondins, enfreint l'alliance

Digitized by Google

qui l'unissait à celle de Versailles [1], et pris une attitude hostile; mais ils demandaient qu'on se tînt encore sur la défensive : tenter une agression avec des ministres vendus à l'étranger, avec des chefs militaires qui complotaient la trahison, c'était, disaient-ils, le comble de l'imprudence. Les partisans de la monarchie constitutionnelle, compris sous la dénomination de Feuillants [2], appuyaient par d'autres motifs l'opinion des Montagnards. Le ministre Narbonne avait, il est vrai, montré des dispositions belliqueuses; c'était, dit-on, le résultat d'une intrigue ourdie dans les salons de Mme de Staël [3]. Mais les Feuillants en général espéraient encore, à force de ménagements, éloigner une guerre qu'ils prévoyaient devoir livrer le pays aux fureurs réactionnaires ou aux passions anarchiques. Aux yeux du monarque c'était un moyen extrême à invoquer seulement quand se serait évanoui tout autre espoir, et Louis XVI, en proie à ses indécisions, ne se croyait pas irrémissiblement condamné.

Quoiqu'il flattât les inclinations d'un peuple guerrier, le système de Brissot et de ses amis aurait plus difficilement prévalu si la diplomatie étrangère avait usé de ménagements; l'appui que l'on voulait prêter au pouvoir royal en faisait un devoir. Le cabinet autrichien, surtout après la mort de Léopold, céda trop aisément aux sollicitations des émigrés et aux provocations du parti qui, en France, poussait à une rupture. Trompé par la facilité avec laquelle la restauration s'était effectuée à Bruxelles et à Liége, il crut qu'il suffirait à ses régiments de se montrer pour amener le même dénouement à Paris. Les communications du prince de Kaunitz rendirent insoutenable la position du ministère feuillant, et forcèrent Louis XVI à prendre pour conseillers des Girondins, auxquels il adjoignit Dumouriez (mars 1792). La politique de la chancellerie de

[1] Conclue en 1756.

[2] Le danger commun avait suspendu les divisions entre les partisans d'une et de deux chambres.

[3] *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'État* (le prince de Hardenberg), vol. I, p. 172. Les sympathies guerrières de Mme de Staël lui valurent de la part des Montagnards le sobriquet de *madame canon*.

Digitized by Google

Vienne avait porté de tels fruits, que les partis qui divisaient l'assemblée nationale se turent momentanément : le décret qui déclarait la guerre à l'Autriche sur la proposition du roi, fut rendu à la presqu'unanimité (20 avril 1792).

Doué d'une égale aptitude pour la guerre et pour la diplomatie, Dumouriez avait été élevé à une école que ne recommandait pas sa moralité[1]. Étranger aux partis, comme il s'en vante dans ses mémoires[2], c'est-à-dire privé d'une de ces fortes convictions qui font les martyrs, trop adroit néanmoins pour se faire illusion sur l'avenir du pouvoir monarchique, il était prêt à se donner à la fraction de l'opinion révolutionnaire qui promettait d'occuper son activité prodigieuse, et s'attacha à la Gironde, prépondérante alors. La supériorité de son intelligence en faisait le chef du nouveau cabinet; ce fut lui qui proposa et fit adopter le plan de campagne contre l'Autriche, quoique l'objet ne rentrât point dans les attributions de son département[3].

Ce plan, qui devait faire payer à la Belgique les fautes de la diplomatie autrichienne, répondait parfaitement aux vues des Girondins. Il consistait à se tenir sur la défensive partout où se présentait une barrière naturelle : la mer, les Pyrénées, une partie des Alpes et du Rhin; et à porter la guerre au dehors sur les autres points[4]. Les possessions transalpines du roi de Sardaigne[5], celles de quelques petits souverains de la confédération germanique étaient, comme les provinces belges, directement menacées; mais l'empe-

[1] *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'État*, vol. I, p. 277.

[2] *Vie privée et politique du général Dumouriez, écrite par lui-même*, vol. I, p. 165. Les mémoires de Dumouriez forment un ouvrage précieux pour l'histoire de l'invasion française en Belgique; ils se composent de six volumes en trois parties distinctes : la *Vie privée*, les *Campagnes*, les *Mémoires*. La *Vie privée* et les *Campagnes* ont été publiées à Hambourg; les *Mémoires*, à Londres en 1794.

[3] Dumouriez fut chargé du portefeuille des affaires étrangères, et n'occupa le ministère de la guerre que pendant quatre jours, après le renvoi de Roland.

[4] *Vie privée*, etc., vol. II, p. 51.

[5] La Savoie et le comté de Nice.

Digitized by Google

reur se trouvant pour le moment seul en guerre avec la France [1], il était naturel que les premiers coups portés s'adressassent à lui.

Le plan de Dumouriez présentait l'avantage d'être approprié au caractère français, d'attaquer la puissance autrichienne sur son point vulnérable, d'affaiblir et de rendre impossible peut-être la ligue formidable dont les bases avaient été posées à Pilnitz [2]. Car la coalition était loin encore d'être organisée. Au Midi, la cour de Turin, attachée aux Bourbons par des liens de famille, montrait seule une velléité guerrière; cet État voisin était plus dangereux par sa position que par ses ressources. Au Nord, l'Angleterre, qui ne combat pas pour des principes, persévérait dans une neutralité dont elle ne devait sortir qu'après la conquête de la Belgique et l'ouverture de l'Escaut; la Suède, qui avait perdu Gustave, rentrait dans son isolement; la Russie promettait d'accéder à la coalition aussitôt qu'elle aurait soumis la Pologne; la Prusse, sans s'être formellement déclarée, était décidément hostile à la France, mais ses troupes ne pouvaient entrer en ligne avant l'été.

L'Autriche donc restait seule. Son alliance récente avec la Prusse semblait aux politiques d'alors une sorte de monstruosité à laquelle les esprits ne s'habituaient que lentement; la position étant neuve, les premières relations devaient être indécises; d'accord sur le but, les deux souverains eux-mêmes n'étaient point aisément parvenus à s'entendre sur les moyens. Avec de l'activité convenablement dirigée, la France pouvait arriver au Rhin sans rencontrer d'obstacles

[1] L'électeur de Trèves s'empressa, quand il vit la guerre imminente, de dissiper les rassemblements d'émigrés, cause principale de la mésintelligence entre l'Autriche et la France.

[2] Voici le langage que Hardenberg prête à Dumouriez pour faire adopter son plan dans le conseil des ministres : « La France étant bien sûrement isolée et abandonnée à ses propres forces, ne doit s'acharner politiquement qu'à un seul ennemi, qu'à l'Autriche pour lui ravir les Pays-Bas, remplis de mécontents et à la portée de la France; conquête qui, ajoutant à ses forces morales et matérielles, formera ainsi le premier nœud de l'alliance des peuples contre les rois. » *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'État*, vol. I. p. 358.

Digitized by Google

sérieux. Longtemps Léopold avait hésité à prendre la révolution à partie; l'irrésolution le tourmentait encore, quand la mort vint le surprendre (1er mars 1792); nul préparatif n'était fait, et les 30,000 hommes environ qui gardaient la Belgique, suffisaient à peine à y maintenir la tranquillité.

Chez nous l'insurrection se montrait menaçante, grâce à une politique timide et tortueuse. Le gouvernement de Bruxelles était sans système arrêté, vivant au jour le jour, faisant parfois des concessions à l'opinion que la veille il repoussait avec dédain. Deux hautes influences se combattaient : celle de l'archiduchesse Marie-Christine, celle du comte de Metternich; l'un penchait pour une franche réconciliation avec l'opinion aristocratique, tandis que l'autre, frémissant au souvenir des injures reçues, se refusait à toute transaction. Outre l'opposition personnelle de la gouvernante, le ministre avait encore à combattre l'influence du parti Joséphiste qu'animait une égale aversion pour les états. Ce parti, représenté à Vienne par le chef même de la chancellerie, et à Bruxelles par plusieurs hauts fonctionnaires que dirigeait le comte de Mercy, montrait des dispositions à se rallier aux démocrates; son système eût probablement prévalu, si le voisinage de la France n'eût paralysé les intentions des amis de la réforme.

Depuis plusieurs mois, le gouvernement était donc embarrassé dans ses allures, tiraillé dans tous les sens; il se flattait en vain d'opposer l'une à l'autre les deux grandes fractions de l'opinion publique, et de les faire mutuellement servir de contre-poids. Les vonckistes avaient fini par s'apercevoir qu'on les jouait; leurs adversaires, qu'il n'existait chez les hommes du pouvoir aucun désir d'oublier le passé.

Au commencement de 1792 le gouvernement se voyait de nouveau délaissé et sans appui dans le peuple. Révoltés de sa duplicité, les deux partis se retiraient également de lui : les démocrates resserraient les liens qui les unissaient à l'opinion dominante en France,

Digitized by Google

et appelaient la guerre de leurs vœux [1]; plus confiants et trompés par le succès du mouvement de 1789, les aristocrates se préparaient une seconde fois à l'insurrection, ils réunissaient sur la frontière des corps d'émigrants, et poussaient le gouvernement à bout en lui refusant les subsides [2].

Un changement de système pouvait encore amener un rapprochement. Les deux partis s'y seraient prêtés. L'intervention étrangère était un moyen désespéré dont les vonckistes modérés semblent avoir instinctivement pressenti le danger [3]. Le parti conservateur répugnait bien plus encore à une rupture. La révolution française ne menaçait-elle pas tous les privilégiés? Qu'avaient à gagner à son alliance le clergé et la noblesse? Leur cause au fond n'était-elle pas celle de l'empereur, et les intérêts n'étaient-ils pas identiques en présence de ce terrible adversaire?

Quand on considère avec impartialité la position du gouvernement autrichien à cette époque, on a peine à s'expliquer comment il ne sut pas faire le sacrifice de ses ressentiments; comment il ne sentit pas l'urgente nécessité d'entrer dans la voie de franchise et de conciliation que les circonstances lui indiquaient.

Sa politique resta la même : il répondit aux demandes des démocrates par de nouvelles défaites, aux avances des aristocrates par un redoublement de rigueur dans les poursuites. Il était difficile d'atteindre les mécontents réfugiés en pays étranger; toute la colère du pouvoir retomba sur ceux qui n'avaient pas émigré. A différentes reprises, des arrestations opérées avec éclat pendant la nuit, vinrent troubler le repos des habitants de la capitale.

[1] Une lettre de Vonck à Walckiers, du 23 avril 1792, lui mande que la déclaration de guerre a produit une joie générale.

[2] Ce refus de subsides n'avait eu lieu qu'en Brabant, mais il ne faut pas oublier que les états de cette province étaient à la tête du parti aristocratique et prenaient l'initiative.

[3] Une lettre de Vonck à Van Schelle, datée du 25 mars 1792, prouve que le chef du parti démocratique ne demandait qu'à s'entendre avec le gouvernement pour introduire dans la constitution les réformes projetées.

Digitized by Google

On doit supposer que les pamphlets du temps ont exagéré le caractère odieux de ces persécutions[1]. Il reste vrai toutefois que l'autorité militaire chargée d'effectuer les arrestations, montra sa brutalité habituelle; que ces enlèvements à main armée, sans décret du juge, enfreignaient audacieusement la garantie la plus précieuse de nos institutions fondamentales; qu'au mois de mai il se trouvait dans les prisons de la porte de Hal à Bruxelles près de cent détenus politiques. Ces mesures soulevaient plus d'indignation qu'elles n'inspiraient de terreur.

C'était pis encore dans la principauté de Liége. Le conseil de l'évêque Hœnsbroeck résistait aux avertissements de la cour de Vienne. Il était peu de familles que la proscription n'eût frappées dans l'un ou l'autre de ses membres; des mesures d'odieuse réaction atteignaient même les femmes et les enfants; on semblait prendre à tâche de légitimer l'exaspération des proscrits. A Bruxelles, il avait fallu des faits nouveaux pour jeter le pouvoir hors des bornes de la modération; à Liége, le passé avait suffi, et des hommes sur qui l'histoire portera un jugement sévère, abusaient de leur influence pour empêcher le prince de décréter un oubli que lui prescrivait le caractère sacré dont il était revêtu.

Au point où les choses en étaient venues, devant un refus de subsides, le gouvernement n'osa pas révoquer les priviléges du Brabant et installer ouvertement le despotisme. L'énergie lui manquait. Il préféra recourir encore aux négociations, et de nouvelles ouvertures furent faites aux deux premiers ordres; l'imminence de la guerre avec la France pouvait conseiller certains ménagements.

[1] On peut consulter notamment les *Lettres historiques, politiques et critiques d'un observateur impartial.* Ces lettres, au nombre de sept, semblent être l'ouvrage d'un émigré français. Elles sont dirigées contre l'administration du comte de Mercy et le parti Crumpipen ou Joséphiste. Il y a quelques faits curieux noyés dans une foule de déclamations et de protestations de *sensibilité*. Ce qui tendrait à faire croire que l'auteur a parfois frappé juste, c'est qu'en février 1794 le gouvernement ordonna des poursuites pour en empêcher la distribution, et que le libraire Lecharlier, à Bruxelles, fut même de ce chef condamné à une amende de 300 florins.

Digitized by Google

Mais pour amener un rapprochement, le pouvoir eût d'abord dû donner des preuves de sa sincérité, ce qu'il ne fit pas; il eût fallu dépouiller de petites rancunes, et ce lui était un sacrifice impossible.

Le prince de Ligne se chargea du rôle de médiateur. Les deux lettres qu'il adressa aux états de Brabant, convoqués de nouveau pour déclarer s'ils persistaient dans leur détermination, sont de quelques jours postérieures à la mort de Léopold [1] : le prince s'attache à démontrer qu'il importe aux deux premiers ordres d'empêcher le triomphe des idées françaises et vonckistes; une entière réconciliation avec le gouvernement leur en fournit le moyen, et l'avènement d'un nouveau souverain l'occasion; qu'ils en profitent et lui prouvent leur désir en accordant les subsides; le refus du tiers-état n'est à craindre qu'autant qu'eux-mêmes n'y mettent pas de bonne volonté. Le clergé et la noblesse savaient qu'en réalité on ne cherchait pas à se rapprocher d'eux; néanmoins ils cédèrent en apparence aux exhortations du médiateur, et votèrent comme on le leur demandait. C'était de leur part un calcul peu honorable : ils voulaient rejeter sur d'autres la responsabilité d'un refus qu'ils espéraient, que peut-être ils sollicitaient sous main.

Le tiers-état ne démentit pas son énergie révolutionnaire. C'était à lui surtout que la cour s'attaquait; c'était lui qui pâtissait de ses ressentiments; c'était dans ses rangs qu'elle avait été choisir ses victimes, et non parmi les *révérends pères en Dieu, nobles, chers et bien amés* [2]. Aussi, quand la bourgeoisie de Bruxelles fut convoquée pour donner au vote des prélats et des nobles l'assentiment indispensable, sa réponse fut négative. La décision prise par les deux premiers ordres tombait ainsi à néant.

Par la force même des choses, le gouvernement était donc poussé à exagérer toujours davantage les mesures arbitraires. D'abord il

[1] Elles sont datées de Vienne, le 8 et le 13 mars 1792. Nous en avons trouvé une copie dans la correspondance inédite de Vonck; nous ne croyons pas qu'elles aient été publiées.

[2] Formule usitée dans les relations entre le gouvernement et les deux premiers ordres des états.

Digitized by Google

s'attacha à isoler le Brabant : l'amnistie promise par le traité de la Haye fut publiée dans les diverses capitales de nos provinces, mais point à Bruxelles ; la question des indemnités dues, soit au souverain, soit aux particuliers, fut résolue dans toutes les provinces, à l'exception du Brabant où elle restait un glaive suspendu sur la tête des plus chauds patriotes.

Puis de nouvelles arrestations survinrent, et on redoubla de sévérité dans les dispositions prises pour empêcher l'explosion du mécontentement : une proclamation du maréchal Bender (du 29 avril 1792) menaçait d'exécution militaire tous ceux qui, « méconnaissant ce qu'ils doivent à leur souverain et à la patrie, seraient assez mal conseillés à oser faire ou entamer quelques tentatives contraires à l'autorité souveraine et légitime, qui les protége et les défend par son armée; à exciter quelques troubles contre les sujets attachés au souverain, soit par devoir, soit par emploi; et généralement à échauffer les esprits, soit par des propos ou autrement, et ainsi à troubler l'ordre public. » Les citoyens arrêtés en vertu de cette proclamation dont les expressions vagues prêtaient singulièrement à l'arbitraire, perdaient le droit de réclamer leurs juges naturels, et devenaient justiciables de commissions militaires aux formes plus expéditives.

Ce ne furent point de vaines menaces, et plus d'une fois l'occasion s'offrit d'en prescrire l'application. La bastonnade était un des moyens de répression dont on usait avec le plus de facilité. Les archives communales de Louvain, la ville aristocratique par excellence, citent plusieurs cas de punition semblable [1]. A Liége, les mesures de police étaient non moins rigoureuses ; là aussi elles donnaient la mesure des haines que le pouvoir avait accumulées contre lui.

La proclamation du maréchal Bender devint, pour les états de Brabant, un sujet de critique acerbe; leur représentation (du 11

[1] Nous y avons trouvé la mention faite de deux bourgeois impliqués dans un attroupement, qui reçurent, de ce chef, chacun *quarante coups de bâton sur les fesses!*

Digitized by Google

mai 1792) en signale toute l'inconstitutionnalité : « Cette ordonnance, disaient-ils, captieuse dans ses dispositions, est injuste en ce qu'elle prête au militaire tous les moyens possibles d'assouvir impunément contre le civil des haines et des vengeances personnelles. »

Le mémoire énumère à l'appui de cette assertion plusieurs faits qu'il importe de connaître : « dès le soir même de sa publication, la loi martiale a servi de prétexte pour fomenter un malheureux esprit de parti, et cela dans un temps où toute la ville (Bruxelles) jouissait du plus grand calme, et où il n'y avait pas la moindre apparence de tumulte ni d'attroupement. Des militaires ont parcouru les estaminets le sabre à la main, ont cassé des vitres, ont maltraité et sabré de paisibles citoyens, contre lesquels il n'y avait d'autres griefs que d'avoir témoigné leur adhésion à la constitution du pays.

« Le lendemain, un citoyen qu'on accuse d'avoir dit que *les Français viendraient bientôt reprendre leurs canons* [1], a été arrêté au milieu de la rue. La ville était aussi tranquille que la veille; il n'y avait pas la moindre apparence de tumulte ni d'attroupement, cependant ce citoyen arrêté n'a pas été remis à son juge; il a dû subir entre les mains du militaire le supplice de la bastonnade.

« A Anvers, on a fait servir aussi cette loi martiale de prétexte pour exercer des vengeances personnelles; un de ceux qui ont usurpé si mal à propos le nom de royaliste, a fait arracher par des soldats un citoyen hors de sa propre maison, et les exécutions militaires ont eu lieu à Anvers comme à Bruxelles contre les bourgeois.

« A Louvain, le sang a coulé; des citoyens y ont été traités de même que dans les deux autres chefs-villes, arbitrairement par la force militaire. Ils ont dû subir aussi la peine révoltante de la bastonnade, et il y en a même un qui a été tué par une patrouille.

« Jamais on n'a gouverné avec succès, par des traitements arbitraires et des coups de bâton, une nation qui n'est pas esclave, et surtout une nation à laquelle le souverain, lors de son inauguration,

[1] Allusion à la déroute du mois d'avril, dont il va être question.

Digitized by Google

doit promettre par serment qu'il ne souffrira jamais qu'aucun de ses sujets soit traité arbitrairement; mais qu'il les fera traiter tous, en toutes choses, par droit et sentence devant leur juge compétent. »

Les états terminaient leur représentation en manifestant la crainte qu'on ne voulût, comme Joseph II l'avait fait en 1789, rendre l'autorité militaire indépendante du pouvoir civil, mesure qui avait porté le coup de mort à l'autorité impériale en Belgique.

Cependant les gouverneurs-généraux recommandaient encore la tranquillité et la concorde dans une proclamation relative à la déclaration de guerre de la France, et qui précéda d'un jour celle du maréchal Bender; c'est un véritable manifeste contre la révolution : on faisait le tableau des calamités qui pesaient sur la France, calamités dont on entendait préserver la Belgique; on les attribuait aux *factieux,* à une *secte impie de novateurs se disant philosophes,* contre les prédications desquels il convenait de se prémunir soigneusement; on énumérait les précautions prises; on faisait un appel à la réunion des partis : « Nous nous flattons, disaient les gouverneurs-généraux, qu'un même esprit animera toutes les classes de citoyens, pour les faire veiller au maintien de la tranquillité interne et à la conservation des propriétés, tandis que nous porterons sur la frontière une partie des troupes de sa majesté, couvertes de gloire et couronnées par la victoire sous les deux derniers règnes, en attendant que le concert établi entre plusieurs grandes puissances vienne apporter une digue au torrent des sinistres desseins qui menacent de bouleverser l'Europe.

« Notre devoir, ajoutaient-ils en terminant, était de prémunir le peuple sur les dangers imminents dont il est menacé : nous venons de lui exposer des vérités saillantes pour tous les esprits, elles seront reconnues par tous les bons citoyens; ils s'empresseront sans doute de faire tout ce qui est en eux, pour entretenir la paix et la tranquillité publique dans l'intérieur, et nous ne pourrons que regarder et faire traiter comme ennemis de l'État, tous ceux qui oseraient la troubler. »

Au moment où se publiait la proclamation, les Français entraient

Digitized by Google

en campagne. La situation de la Belgique avait été pour Dumouriez, dans la rédaction de son plan d'attaque, une circonstance déterminante [1].

Le début ne fut pas heureux.

Les troupes échelonnées à cette époque sur la frontière du Nord, formaient trois principaux corps : Lafayette commandait au centre, Lückner à droite, Rochambeau à gauche. Ce dernier boudait la révolution qui l'avait fait cependant maréchal de France, et Lafayette fut chargé de diriger l'invasion de la Belgique. Les renforts qu'il obtint des deux armées latérales, portèrent à 40,000 hommes environ le corps dont le commandement supérieur lui fut confié. Nous avons dit que la cour de Vienne n'en avait pas alors en Belgique plus de 30,000, commandés par le maréchal Bender; ce vieil officier, qui fut, peu de mois après, honorablement destitué [2], abandonna la défense du territoire à deux Belges, les généraux Clerfayt et Beaulieu.

Dumouriez voulait qu'un détachement de l'armée de Lückner tînt en échec Luxembourg, pendant qu'une attaque serait dirigée sur quatre points différents de la Belgique. De ces quatre attaques deux étaient fausses, deux autres réelles; Lafayette et Biron conduisaient celles-ci. L'un devait, à la tête de 10,000 hommes, se porter sur Mons qui n'avait qu'une faible garnison, et de là sur Bruxelles; l'autre devait déboucher de Givet sur Namur, où avaient été élevés à la hâte quelques retranchements en terre, et où ne se trouvait qu'*un bataillon wallon dont plus de la moitié avait conjuré de déserter à l'apparition des Français* [3]. Lafayette avait mission de se diriger ensuite, selon les circonstances, sur Liége ou sur Bruxelles pour opérer sa jonction avec Biron.

[1] « Les dispositions à l'insurrection (en Belgique) étaient apparentes, d'après divers détails dont on ne doutait pas. » Rapport fait par Dumouriez à l'assemblée nationale, le 4 mai 1792.

[2] Il fut nommé gouverneur de la ville et de la province de Luxembourg, et Clerfayt le remplaça comme commandant général des troupes.

[3] *Vie privée*, etc., vol. II, p. 59.

Digitized by Google

Les deux fausses attaques confiées à Dillon et à Carle, avaient en vue de *tâter l'esprit* des populations [1], et de s'emparer de Tournai et de Furnes, à moins qu'elles ne rencontrassent des obstacles imprévus; il était, dans ce cas, enjoint aux deux généraux de rétrograder sur l'extrême frontière.

Le mouvement commença le 28 avril (1792). Les résultats ne furent rien moins que glorieux. Biron, après s'être emparé de Quiévrain, se trouva, le 29, en présence de 3,500 Autrichiens commandés par Beaulieu, et retranchés entre les villages de Jemmapes, Quaregnon et Frameries [2]. Le lendemain matin, les Français venaient de commencer leur attaque, quand tout à coup deux de leurs régiments de dragons, sans avoir donné, tournent bride en criant à la trahison, et entraînent avec eux l'armée entière qui s'enfuit, poursuivie seulement par 500 chasseurs ennemis; elle ne s'arrête qu'à Valenciennes, où elle tente de massacrer ses chefs qui avaient fait d'inutiles efforts pour la rallier.

Un événement semblable se passait presqu'en même temps à la gauche de Biron. Dillon, sorti de Lille à la tête de 3,000 hommes, rencontre à peu de distance de la frontière sept à huit cents impériaux, à la vue desquels sa troupe aussi prend la fuite, « avant même, rapporte le commandant autrichien, que notre infanterie ait pu faire une seule décharge, et que la cavalerie ait été assez avancée pour l'atteindre [3]. » Rentré dans Lille, le malheureux Dillon est massacré avec plusieurs de ses officiers par les lâches qui venaient de fuir devant l'ennemi.

L'attaque dirigée par Carle avait seule réussi : cet officier s'était mis aisément en possession de Furnes, mais l'insurrection que l'on espérait faire éclater en Flandre n'eut pas lieu, les désastres éprouvés par les corps de Biron et de Dillon ayant été immédiatement connus.

[1] *Vie privée*, etc., vol. II, p. 61.

[2] Rapports du général Beaulieu au maréchal Bender, datés du 29 et du 30 avril.

[3] Rapport du général d'Happoncourt au maréchal Bender, daté du 29 avril.

Digitized by Google

L'armée de Lafayette, partie de Givet le 30 avril, prit position le lendemain à Bouvignes. Ce fut là que lui parvint la nouvelle des évènements survenus à sa gauche. Au lieu de continuer son mouvement sur Namur, dont probablement il se fût emparé, Lafayette crut devoir rétrograder. Cette retraite lui a été reprochée par Dumouriez [1]. La possession de Namur importait beaucoup à la France, puisqu'elle lui donnait une forte position sur la Meuse; 10,000 hommes, avec des renforts en perspective, pouvaient s'y maintenir.

Les faits qui venaient de se passer pouvaient s'expliquer, sans même qu'il fût nécessaire de supposer dans les rangs de l'armée française un petit nombre de traîtres soudoyés par le parti de l'émigration. L'armée renfermait beaucoup de recrues que n'exaltait pas encore l'idée de l'invasion du territoire national; les journaux ultra-révolutionnaires avaient fomenté l'indiscipline en transportant dans les camps les discussions des clubs, et semé la méfiance en publiant de fougueuses diatribes contre les chefs; la plupart des officiers manquaient d'expérience, car presque tous les anciens avaient émigré; enfin les généraux n'exécutaient qu'avec répugnance un plan qu'ils n'approuvaient point. Ces raisons étaient trop naturelles pour que l'esprit de parti s'en contentât.

Le parti révolutionnaire imputa la déroute à la trahison non de quelques individus obscurs, mais des généraux eux-mêmes. Assimilant les Feuillants aux émigrés, les supposant d'accord avec la cour pour donner la main à l'étranger [2], il leur attribua les faits les plus odieux : le plan de campagne avait été transmis à Bruxelles; au lieu d'être pris à l'improviste, les généraux ennemis s'étaient présentés avec des forces infiniment supérieures; sans cela des soldats français eussent-ils pris la fuite? Dans ce système les 3,300 hommes de Beaulieu étaient plus que quadruplés, et un corps de

[1] *Vie privée*, etc., vol. II, p. 64.

[2] Lafayette devait être le Monck de Louis XVI, et Danton aux Jacobins l'avait accusé de vouloir jouer en France le rôle de Schœnfeld en Belgique.

Digitized by Google

10,000 hommes remplaçait les 800 impériaux opposés à Dillon [1]. Ces récriminations partaient des rangs des Girondins comme de ceux des Montagnards; ceux-là seulement ménageaient encore Lafayette. Quant à Rochambeau, qui fut obligé de demander sa retraite [2], Carra, l'enfant perdu des *Brissotins,* le dénonça formellement dans son journal. Dumouriez lui-même, moins entraîné par la passion mais qui avait intérêt à diminuer sa responsabilité, accuse aussi l'opinion constitutionnelle, quoique d'une manière indirecte et tout en convenant qu'il était impossible de savoir positivement par qui le coup avait été monté [3].

Il y avait cependant à ces accusations un côté spécieux. Les Feuillants n'étaient pas portés pour la guerre. Pour les y entraîner, leurs adversaires mirent à profit un de ces moments d'enthousiasme dont les chambres législatives de France ont fourni tant d'exemples dans le cours de la révolution. Ce vote irréfléchi n'avait pas tardé à leur donner des regrets; mais le sort en était jeté. La rupture avec l'Autriche étant décrétée, il fallait désormais s'attacher à tout système qui ne rendît pas un rapprochement impossible. Les Feuillants réclamèrent d'abord l'emploi de mesures purement défensives; ce n'était pas ainsi que la Gironde, en majorité dans le conseil du roi, entendait conduire la guerre. Ils demandèrent ensuite qu'on s'abstînt d'une guerre de propagande; qu'au lieu d'envahir la Belgique et d'y porter l'insurrection, la France tournât ses armes contre les petits souverains de la confédération germanique qui l'avaient directement menacée. Le plan de Dumouriez, adopté contre l'avis de Rochambeau, renversait toutes ces combinaisons. Le mauvais vouloir du maréchal n'était pas douteux; Lafayette lui-

[1] On peut voir dans le n° 126 des *Annales patriotiques* de Carra un échantillon de ces exagérations dictées par la vanité nationale et l'esprit de parti.

[2] Il vint pour la dernière fois aux Jacobins, le 30 mai, et sa radiation fut prononcée après un discours où il déclara « qu'il lui était impossible de rester au milieu de lâches qui avaient fui devant les ennemis de l'État, et de scélérats qui avaient fusillé leurs officiers. »

[3] *Vie privée,* etc., vol. II, p. 66, 67 et 68.

Digitized by Google

même, tout en acceptant la direction du mouvement, n'y procéda pas avec cette confiance si nécessaire au succès.

La Montagne appuyait désormais le système agressif, que peu de mois auparavant elle combattait avec tant de passion; mais ses prévisions sinistres s'étant vérifiées, en partie grâce à ses furibondes déclamations, elle croyait que l'on n'hésiterait plus à se rendre à ses exigences, à destituer la plupart des généraux et leurs états-majors, où elle ne découvrait que des contre-révolutionnaires. « Il y a plus de six mois, écrivait Marat, que j'avais prédit que nos généraux, tous bons valets de la cour, trahiraient la nation; qu'ils livreraient les frontières. Mon espoir est que l'armée ouvrira les yeux, et qu'elle sentira que la première chose qu'elle ait à faire, c'est de massacrer ses généraux [1]. »

Les vues du parti sont nettement formulées dans le premier numéro du *Défenseur de la Constitution*, journal dont Robespierre commença la publication à cette époque.

Il y déclare que puisque la guerre est décidée, il faut la faire sérieusement *jusqu'à ce que la liberté ait triomphé, ou que le dernier des Français ait disparu de la terre*. Il examine ensuite les mesures prises et celles qu'on aurait dû prendre : « Quand les orateurs qui nous excitaient à la guerre, dit-il, nous montraient les armées autrichiennes désertant les étendards du despotisme pour voler sous le drapeau tricolore, et le Brabant tout entier s'ébranlant pour accourir au-devant de nos lois, nous pouvions nous attendre à un début plus heureux; nous devions croire qu'on avait pris les mesures nécessaires pour réaliser ces magnifiques prédictions. D'après l'idée que nous nous sommes formée des peuples Belgiques, ne semble-t-il pas au moins qu'il était facile au gouvernement français d'y exciter des mouvements heureusement combinés avec les approches de nos troupes? Les despotes ont bien su

[1] *Ami du peuple*, no du 3 mai. Marat fut de ce chef décrété d'accusation par l'assemblée nationale, en même temps que Rivarol, rédacteur du journal contre-révolutionnaire *l'Ami du roi*.

Digitized by Google

souvent préparer le succès de leurs armes par les opérations de la politique : pourquoi la cause de la liberté n'est-elle pas servie avec le même zèle que celle de l'ambition et du despotisme? Qu'a-t-on fait pour éveiller et pour seconder l'ardeur des patriotes belges et liégeois? Comment a-t-on répondu aux pressantes sollicitations de ceux que nous avons vus au milieu de nous? On n'a rien fait qui convînt, et surtout on n'a pas présenté aux Belges une garantie formelle du plan de conduite que nous nous proposions de suivre après la conquête, à l'égard des affaires politiques de cette contrée.

« Pour sentir l'importance de cette observation, il suffit de nous rappeler quelle est la situation intérieure des provinces Belgiques. On sait que sans compter la faction autrichienne qui est celle du gouvernement actuel, elles sont divisées en deux partis : celui des états, composé du clergé, de la noblesse et de la bourgeoisie aristocratique, et le parti populaire ; ce dernier est le seul que les principes et l'intérêt de notre constitution nous permettaient de protéger : il fallait lui garantir cette protection par une déclaration nette et précise, pour le fortifier et l'encourager à une insurrection favorable à la cause commune; car le parti des états est mal disposé pour la France.

« J'ai vu, continue Robespierre, des défenseurs de la liberté Belgique, désirer qu'on leur garantît que la France, maîtresse de ce pays, ne le regarderait pas comme un moyen de faire avec l'Autriche un accommodement plus conforme aux vues des cabinets de Vienne et des Tuileries qu'aux intérêts des Belges. Il fallait, dès l'origine, il faut encore aujourd'hui, déclarer solennellement que les Français n'useront de leurs forces et de leurs avantages que pour laisser à ce peuple la liberté de se donner la constitution qui lui paraîtra la plus convenable. Que cette déclaration soit remise entre les mains de nos propres soldats, afin que chacun d'eux connaisse la volonté nationale dont il doit être l'exécuteur. Ne perdez jamais de vue le grand intérêt qui nous a mis les armes à la main. Il ne suffit point de prendre des villes et de gagner des batailles :

Digitized by Google

ce qui nous importe réellement, ce sont les conséquences de cette guerre pour notre liberté politique. »

Les désastres d'avril servaient à souhait le parti de l'émigration. Royou en profita pour prêcher audacieusement les douceurs du gouvernement absolu : « L'anarchie qui nous dévore, s'écrie-t-il, peut-elle être préférée aux douceurs d'une administration paternelle? Il en est temps encore : Français, reconnaissez vos erreurs, fermez l'oreille à la voix des flatteurs qui vous égarent, qui vous enivrent de louanges perfides pour vous entraîner dans le piége, et d'espérances trompeuses pour vous en dérober la vue. Voyez tous les hommes du peuple, depuis César jusqu'à Vandernoot et Vandermersch, uniquement occupés de leur grandeur et de leur fortune, quand ils ne paraissent songer qu'à la félicité du peuple. Croyez qu'un roi dont la fortune est faite, dont la réputation, le bonheur, l'intérêt et la sécurité sont nécessairement attachés à la prospérité de ses sujets, y travaillera plus efficacement que tous ces vampires qui se gorgent de votre substance. Nous l'avons dit cent fois, et nous ne cesserons de vous le répéter, il n'y a de salut pour tous que dans le rétablissement de la monarchie. »

A l'étranger on ne manqua pas de voir, dans cette déroute, la confirmation des assurances données par les émigrés, que les troupes françaises n'étaient qu'un ramas de milices indisciplinables dont la coalition aurait bon marché. « N'achetez pas trop de chevaux, disait le ministre Bischoffswerder à plusieurs officiers prussiens, lors d'une revue qui eut lieu à Magdebourg à la fin de mai; la comédie ne durera pas longtemps. Les fumées de la liberté se dissipent déjà à Paris. L'armée des avocats sera bientôt anéantie en Belgique, et nous serons de retour dans nos foyers vers l'automne. »

« Pas tant d'embarras, leur disait le duc de Brunswick en parlant

[1] *Ami du roi,* n° du 3 mai. C'est à cause de ce numéro que Royou fut, comme nous venons de le dire, décrété d'accusation en même temps que Marat.

Digitized by Google

de la campagne qui allait s'ouvrir; pas trop de dépenses, tout ceci ne sera qu'une promenade militaire[1].

La cour de Vienne surtout, à la nouvelle du facile succès remporté par ses troupes, dut se confirmer dans la haute opinion qu'elle en avait; et cette imprudente confiance explique la faiblesse des moyens que la première coalition déploya contre la France.

Il est difficile de préciser la part que prirent à cette campagne les réfugiés belges. Nous savons qu'il s'en trouvait dans l'armée française un nombre assez considérable, et les journaux du temps signalent une bande qui fit, dans quelques villages de la principauté de Liége, un semblant d'invasion dont l'unique résultat fut d'enlever, avec les armes de l'évêque, les caisses de plusieurs comptables. Leur organisation militaire n'eut lieu que dans le mois de mai; c'est ce qui résulte d'une pièce intitulée : « Propositions du comité Belgique à Lille, relatives à l'équipement d'un corps militaire de Belges, faites au ministère français dans le mois de mai 1792, conformément auxquelles le ministère français, après les avoir agréées par une lettre du 28 dito, signée Bonnecarre, a commencé par faire remettre audit comité Belgique la somme de 60,000 livres en assignats, dont ci-dessous est jointe copie de la quittance[2]. »

Cette pièce, qui est un véritable contrat, nous apprend à quelles conditions les réfugiés, ou tout au moins la partie la plus notable, s'adjoignirent à l'invasion française; elle nous fournira une preuve nouvelle du soin que le chef de l'opinion démocratique mit toujours à stipuler l'indépendance du pays. Il ne faut pas perdre de vue que ce comité de Lille, placé sous l'influence directe de Vonck, était en dissidence avec celui de Paris qui s'intitulait : *Comité général révolutionnaire des Belges et Liégeois réunis*, et se composait d'individus dont le plus grand nombre penchaient vers les Jacobins extrêmes.

[1] *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'État*, vol. I, p. 371.

[2] Cette lettre est datée de Lille, le 24 mai 1792, et signée : *Vonck, Rosières, Vandesteene, Leunckens, Vandencruyce*.

Digitized by Google

Les dispositions de ce pacte méritent d'être connues; en voici l'analyse : On formera un corps militaire dont les Belges feront eux-mêmes l'organisation (art. 1er); ce corps sera mis à la disposition des généraux français, « pour être employé soit sur les frontières des Pays-Bas, soit dans l'intérieur de ces pays, et point ailleurs (art. 2); » l'état des sommes fournies devra toujours être à la disposition du gouvernement français (art. 3), et les avances seront remboursées « aussitôt que les progrès de la révolution belge le permettront (art. 4). »

On convenait, en outre, que le gouvernement français laisserait « à la disposition entière et absolue de la puissance populaire qui viendrait à se former dans les Pays-Bas, » ce corps, qui devait continuer à opérer, mais comme celui d'une puissance alliée. Enfin on devait promettre que « si la France faisait un traité de paix avec la maison d'Autriche, il y serait stipulé toutes les clauses propres à procurer la sûreté des personnes et des propriétés des Belges qui se seraient armés pour la cause de la liberté. »

A l'époque où cet arrangement se couvoit, Dumouriez était encore au ministère; on peut même croire que sa prédilection pour les Vonckistes contribua à le faire agréer par le gouvernement français. Un premier échec ne l'avait point abattu. Degraves, son ami, moins déterminé que lui, ayant quitté le ministère de la guerre, Servan y fut nommé.

Ce remaniement partiel du cabinet ne modifia pas d'abord la situation respective des conseillers du monarque; la Gironde continuait son appui à Dumouriez, qui fit adopter un nouveau plan d'attaque. Ce plan rappelait son premier projet, et procédait toujours de la même idée : il consistait à s'avancer une seconde fois en Belgique, à prendre possession des villes les plus rapprochées de la frontière, à provoquer l'insurrection dans le reste du pays. Quoique les circonstances ne fussent plus aussi favorables, les réfugiés assuraient que le mécontentement ferait explosion, dès que l'on aurait la certitude d'un appui sérieux de la part de la France.

Le nouveau plan ne contrariait que les Feuillants. C'était l'époque

Digitized by Google

où la royauté s'abîmait en France. Préoccupés de la crise intérieure, Lafayette et tous les amis de la monarchie constitutionnelle croyaient, qu'avant de tourner les armes contre l'étranger, il fallait rétablir l'ordre au dedans. Leurs efforts eussent eu quelques chances de succès, si Louis XVI avait sincèrement accepté leur appui; mais cédant à de funestes conseils, il s'était jeté dans les bras de la coalition. Les Montagnards avaient l'instinct du danger qui les menaçait. L'intention hautement manifestée par Lafayette d'en finir avec les factieux, leur prouvait que c'était entre eux et lui une lutte à mort. Ils étaient conséquents avec eux-mêmes, quand ils reprochaient à Brissot de faire décréter la guerre d'agression, et de se servir de généraux qui ne la voulaient pas. Les Girondins n'étaient devenus républicains que par nécessité de position; ne partageant pas l'exagération des ultra-révolutionnaires, dont ils devinrent les victimes après les avoir provoqués, ils répugnaient à accuser des hommes dont au fond ils approuvaient le généreux courage dans la guerre déclarée aux passions anarchiques. Il y eut à ce propos (le 25 mai 1792) une violente discussion aux Jacobins; elle fut provoquée par un discours dont il n'est pas sans intérêt de citer des fragments, puisqu'ils jettent du jour sur la situation de la Belgique.

L'orateur, Réal, voulait que la société se prononçât en faveur des mesures agressives, sans doute pour appuyer le plan que Dumouriez s'apprêtait à faire prévaloir: « J'ai vu, dit-il, je connais parfaitement l'armée campée dans les environs de Givet; j'ai des renseignements certains sur le nombre, sur la situation des troupes ennemies qui se trouvent dans l'entre Sambre et Meuse; j'ai vu Liége, je connais l'esprit des Liégeois, de tous les peuples soumis à la domination du prince-évêque; je sais combien nous sont favorables les dispositions des peuples qui habitent le Namurois, et c'est d'après toutes ces données que je déplore l'inaction funeste dans laquelle languit notre armée. »

L'orateur fait l'éloge des soldats français; il vante leur discipline, leur patriotisme; il rappelle leur désir de se mesurer avec l'ennemi; il énumère les motifs de brusquer l'attaque, puis il ajoute: « Je

Digitized by Google

dois vous parler des dispositions des peuples qui nous avoisinent. Lorsque l'avant-garde fut campée à Bouvignes, les habitants de Dinant arborèrent la cocarde nationale; l'arbre de la liberté fut planté, orné des couleurs françaises; nos soldats entrèrent sans armes dans la ville; les habitants s'empressèrent de leur offrir des rafraîchissements de toute espèce; des provisions furent portées au camp; les uns ne voulaient point recevoir le prix de ce qu'ils offraient, d'autres recevaient en payement des assignats au pair. Des raisons que je ne connais pas, ont forcé le général (Lafayette) à lever le camp de Bouvignes. Les hussards autrichiens sont descendus dans Dinant, et ont fait essuyer aux habitants les plus mauvais traitements; ils ont conduit le bourgmestre au pied de l'arbre de la liberté, et le sabre levé ils l'ont contraint de porter les premiers coups de hache sur l'arbre qu'ils ont abattu. Cet événement est fâcheux; il pourrait avoir des suites funestes, et refroidir étrangement la bonne volonté de nos voisins pour les Français.

Plus loin, Réal fait allusion aux vues du parti feuillant : « On dit que certaines gens ne verraient pas avec plaisir mettre à exécution dans la Belgique et ailleurs un système complet de république; ils craignent, dit-on, la propagation de ce système. Ce sont sans doute des calomnies, mais des gens qui se prétendent dans le secret en ont fait la naïve déclaration.

« Quoi qu'il en soit, malgré la mauvaise volonté, malgré les deux légers échecs de Mons et de Tournai, les peuples qui nous environnent n'en sont pas moins travaillés d'un ardent patriotisme. J'ai lu des lettres écrites par plusieurs villes et bourgs : ils demandent qu'on vienne les municipaliser; ils veulent la liberté et l'égalité; ils veulent les Français.

« Je sais qu'on a répondu avec affectation, que l'on n'avait point trouvé dans le peuple belge les dispositions favorables que l'on avait annoncées. On voulait que l'insurrection des habitants précédât nos mouvements. Où en seraient les habitants de ce malheureux pays, s'ils avaient pris ce parti? Livrés aux bayonnettes autrichiennes ou à la hâche des bourreaux, ils auraient fourni au despotisme

Digitized by Google

l'occasion de donner un exemple horrible qui aurait paralysé pour longtemps l'énergie des peuples de ces belles contrées.

« Ils ont donc agi avec sagesse, les peuples qui ont attendu, qui attendent pour exterminer leurs oppresseurs, les mouvements bien prononcés de l'armée française, et certes il a fallu les contenir ; dans cette situation, ils n'étaient que trop portés à l'insurrection ; il a fallu arrêter leur impétuosité qui aurait offert inutilement des victimes au despotisme, sans procurer le moindre avantage à la liberté.

« Cette énergie est aujourd'hui dans toute sa force ; ceux qui disent le contraire sont ou mal instruits ou calomniateurs. A Liége surtout, les neuf dixièmes de la population adorent la liberté et les Français... Il résulte de tout ce que je viens de dire, que notre intérêt est de marcher à l'ennemi ; que nous pouvons y marcher ; que le soldat le désire, qu'il le veut ; que la discipline jointe au courage nous promet la victoire ; que l'armée est abondamment fournie de vivres et de fourrages ; que nos ennemis sont en petit nombre, et que sous peu de jours des forces immenses vont nous ravir tous ces avantages ; qu'en emportant Namur, qu'en pénétrant dans le pays ennemi, nous facilitons l'insurrection universelle ; qu'elle devient impraticable si les forces ennemies, dirigées d'abord vers le Rhin, viennent dans le Brabant. Je conclus donc que si l'assemblée nationale veut le salut de l'empire, si elle veut empêcher des flots de sang de couler, elle doit prendre tous les moyens pour forcer les armées à marcher. »

Ce discours provoqua les réclamations de la Montagne. Chabot prit la parole pour reprocher ses arrière-pensées à Réal, qui n'ignorait pas que Lafayette refusait d'attaquer : « Je te somme, dit-il, au nom de la liberté, au nom du peuple liégeois, au nom du caractère dont il est revêtu auprès de ces derniers, de dénoncer Lafayette, Gouvion et Narbonne. Je vous somme, M. Réal, de dire toute la vérité. »

Réal y avait séjourné en qualité de chargé d'affaires du gouvernement français.

Digitized by Google

Ici éclatèrent des murmures que le président, Merlin de Thionville, réprima en invitant à sortir ceux à qui déplaisait le langage de Chabot.

Celui-ci continua ainsi : « Je vous engage, monsieur Réal, à faire vos dénonciations aux ministres, pour qu'ils les fassent eux-mêmes à l'assemblé nationale. Je suis loin de m'exagérer les dangers de cette guerre. Le peuple français n'est pas comme celui de Liége, il se lèvera tout entier s'il le faut. Mais il ne faut pas de ménagements; il ne faut pas craindre d'exposer sa tête, lorsqu'on prévoit déjà les flots de sang qu'un plus long retard dans l'attaque peut faire couler. »

Réal se défendit faiblement en disant qu'il croyait l'inactivité dangereuse, mais qu'il ignorait si les intentions de ceux qui la voulaient étaient bonnes ou mauvaises.

Merlin dévoila la pensée de la Montagne dans cette phrase : « Jusqu'à présent on s'est écarté de la question. Les Belges nous tendent les bras, et des hommes, plus perfides que des aristocrates déguisés, sont assez ennemis de la liberté universelle pour oser se mettre entre nous et nos frères. Pourquoi n'entrons-nous pas sur le territoire ennemi? Qu'on me réponde. Quels sont les coupables? Le pouvoir exécutif; oui, c'est le pouvoir exécutif. (Applaudissements.) C'est lui qui est responsable des maux que pourront nous causer ces retards. »

Le nouveau plan de Dumouriez ayant été adopté dans le conseil, on transmit l'ordre de marcher en avant à Lückner, et non à Lafayette, trop compromis désormais envers l'opinion révolutionnaire. Deux mois s'étaient passés en insignifiantes escarmouches, et la situation de l'armée sur la frontière du Nord avait subi quelques changements; Lafayette conservait le commandement du centre,

Nous puisons ces extraits, et ceux que nous avons encore à donner sur les discussions de cette société célèbre, dans le *Journal des débats et de la correspondance des Jacobins*, collection précieuse, tout informe et mal rédigée qu'elle est. On aurait peine à trouver un exemplaire plus complet de ce journal que celui que possède la bibliothèque de la chambre des représentants.

Digitized by Google

au grand courroux de La Montagne; mais Luckner était passé du commandement de la droite à celui de la gauche, retiré à Rochambeau; l'armée qu'il quittait, cantonnée dans des départements que l'ennemi ne menaçait pas encore, était confiée au général Lamorlière. L'effectif de ces trois corps est évalué par Dumouriez dans ses mémoires à 150,000 hommes, les garnisons comprises [1].

Le mouvement d'attaque commença vers l'époque où la discorde éclata dans le ministère. Dumouriez fit d'abord renvoyer les trois Girondins (Servan, Roland et Clavières). Quelques jours après, il fut obligé de reconnaître qu'il avait été dupe, et céda la place à des hommes sans importance politique, sous l'administration desquels la cour marcha avec plus d'assurance vers l'exécution de ses projets.

Les Feuillants aussi se virent plus libres dans leurs allures. Luttant pour le maintien de la monarchie constitutionnelle, contre l'émigration aux Tuileries, contre La Montagne à l'assemblée nationale, ils voulaient sauver le roi, le tirer, en quelque sorte malgré lui, de son état de sujétion. Luckner, brave soldat mais homme sans caractère, leur était acquis par Lafayette dont il subissait l'influence. Après avoir approuvé le plan du ministre, il s'était mis à l'œuvre, et s'était emparé, sans grande difficulté, de Menin, d'Ypres et de Courtrai. La chute de Dumouriez était à peine connue, que, docile au mot d'ordre, Luckner éclatant en plaintes évacuait le territoire conquis, sacrifiant ainsi les Belges qui commençaient à s'insurger [2].

Le mouvement s'effectua dans la nuit du 29 au 30 juin (1792). Ce fut plutôt une nouvelle déroute qu'une retraite, et, s'il faut en croire un correspondant du *Moniteur*, un détachement de la légion belge fut abandonné dans Courtrai [3]. L'influence du parti

[1] *Campagnes du général Dumouriez dans la Champagne et la Belgique, écrites par lui-même*, Vol. I, p. 7.

[2] « L'insurrection commence à Tournai; il ne faut pas désespérer. » Lettre lue par Vernas à l'assemblée nationale, le 2 juillet. *Moniteur*, n° 185, du mardi 3 juillet 1792.

[3] « Ce qu'il y a de plus fatal, c'est qu'environ cinquante chasseurs belges qui se

Digitized by Google

feuillant dans cette affaire était évidente [1]; le député Delmas le dénonça à l'assemblée nationale, et donna lecture de deux lettres qui lui étaient adressées de Menin.

La première portait, entre autres : « Depuis le changement de ministère (girondin), l'intrigue fait des progrès dans l'armée, et nous perdons espoir si le maréchal n'ouvre pas les yeux sur ceux qui l'entourent, et notamment sur son état-major ; il a reçu hier un courrier de M. Lafayette, et une heure après l'ordre de faire partir les convois pour Lille a été donné. On lui a mis dans la tête que le comité Belgique envoyait tout l'argent du pays en Angleterre. Une députation de Bruges s'étant rendue chez lui, il s'est mis en colère, en disant qu'on l'avait trompé. »

On lisait dans la deuxième lettre : « On a fait accroire à M. le maréchal que les Prussiens étaient à Gand, et il n'a été détrompé que par le récit des courriers qu'il a dépêchés lui-même [2]. »

Il y eut, contre cette communication, d'assez vives réclamations de la part des constitutionnels; mais elles portaient sur des points accessoires.

« L'intrigue, disait Lasource aux Jacobins, est venue à bout de persuader à Luckner que les Brabançons n'étaient pas disposés en notre faveur... Si on a cherché à lui inspirer des craintes, c'est qu'à Tournai l'insurrection commençait à se manifester dans l'armée autrichienne ; c'est qu'un succès trop prompt dans le Brabant eût dérangé le complot des perfides qui, d'accord avec le comité autrichien, disposent des armées [3]. »

« Non, jamais la cour n'a voulu nos succès, disait Brissot à l'as-

trouvaient dans Courtrai, et qui n'avaient pas été prévenus de l'évacuation de la ville, ont été pris par les Autrichiens ; et l'on devine aisément quel sort leur est réservé. Aurait-on donc voulu perdre entièrement ces infortunés Belges qui s'étaient dévoués à notre cause, qui en assuraient le succès, et qui, comme nous, étaient dignes d'être libres? » *Moniteur*, n° 189, du samedi 7 juillet 1792.

[1] Aussi les Girondins, et Brissot notamment, qui jusqu'alors avaient ménagé Lafayette, se rangèrent-ils du parti de La Montagne contre lui.

[2] *Moniteur*, n° 185, du mardi 3 juillet 1792.

[3] Séance du 2 juillet 1792.

Digitized by Google

semblée nationale. Peut-elle s'excuser sur le défaut de troupes, tandis qu'elle pouvait porter sur les frontières les troupes de l'intérieur : celles de Paris que vous avez mises à sa disposition, celles des garnisons qu'il était si facile de remplacer ; mais on ne voulait pas laisser prendre le Brabant ; on voulait respecter le château de l'archiduchesse, et voilà le motif de cette inaction. Qu'on se rappelle la dernière phrase de Lückner à l'assemblée nationale ; elle peint l'anxiété de l'âme candide de ce général : *Je demande*, dit-il, *qu'on m'éclaire enfin sur la destination politique de mon armée*. Ce seul mot dévoile les intrigues dont on l'a environné pour l'engager à retirer son armée du pays ennemi pour la porter sur Paris ; il n'osait révéler le complot que couvrait le lâche abandon du Brabant. On vous a dit, pour justifier cet abandon infâme, que les Belges ne voulaient pas se révolter ; on vous a trompés, ils veulent la liberté et l'insurrection, mais ils ne veulent pas être abandonnés et égorgés. L'événement n'a-t-il pas trop justifié ces craintes ? Il fallait, dites-vous, protéger l'Alsace ; dites plutôt qu'on ne voulait pas protéger le Brabant, qu'eût certainement conquis Lückner qui ne joue pas la comédie, et qui faisait de bonne foi la guerre à l'Autriche. Infortunés Belges, vous êtes forcés de monter sur l'échafaud, ou de vous expatrier ! Et qui vous y a fait monter ? Non, ce n'est pas la France, mais la conjuration d'hommes dévoués à l'Autriche [1].

« Vous avez décrété la guerre à la maison d'Autriche, disait Aréna ; vous l'avez décrétée parce que cette maison n'a pas voulu reconnaître votre souveraineté. On vous a dit alors que vous étiez prêts, que les armées étaient complètes, parce qu'on savait bien qu'avec les traîtres dont elles étaient remplies, vous ne pouviez avoir de succès. Aujourd'hui que le maréchal Lückner a pris en trois jours trois villes ennemies, et vous promet des victoires, aujourd'hui Lückner a dû se replier et abandonner les patriotes brabançons au glaive autrichien. Est-il un citoyen qui ne gémisse de

[1] *Moniteur*, n° 192, du mardi 20 juillet 1792.

Digitized by Google

voir une armée de 40,000 hommes rentrer sans y être contrainte par une force supérieure[1] ? »

Le parti révolutionnaire fut unanime dans l'appréciation du motif qui avait déterminé la retraite de Luckner; il comprit qu'il s'agissait d'utiliser la force armée à l'exécution d'un projet dont il ne connaissait pas exactement le caractère, mais qu'il sentait dirigé contre lui. Ce fut un texte nouveau d'invectives contre Lafayette, dont les intentions furent dénaturées en ce sens seulement qu'on en faisait un allié de l'Autriche.

Robespierre s'écriait dans son journal : « Ce n'est plus un secret aujourd'hui pour personne, que le but de la guerre n'est point de détrôner la maison d'Autriche en Brabant, mais de rétablir son empire en France. Ce n'est point Bruxelles qu'on veut affranchir, c'est Paris que l'on veut réduire. Il s'agit, non de dompter les factieux de Coblentz, mais de châtier les factieux de l'assemblée nationale et de la capitale. Le roi de Prusse et le roi de Hongrie, comme on sait, sont bien moins à craindre pour la France que les municipaux et les sociétés des amis de la constitution : Léopold et Lafayette nous l'ont hautement déclaré. Il faut épargner Coblentz, évacuer Courtrai, et préparer le siége du couvent des Jacobins. Le véritable théâtre de la guerre n'est donc point la Belgique, c'est Paris. Le véritable quartier-général n'est pas au camp retranché de Maubeuge, il est dans le palais des Tuileries... Pourquoi les Autrichiens donneraient-ils à Lafayette quelque inquiétude pendant son absence[2] ? Est-il en guerre avec eux? Que dis-je? Ne sont-ils pas ses alliés? Ne sont-ils pas ligués avec lui pour rétablir en France *le bon ordre, pour anéantir le régime des clubs et rétablir celui de la loi*[3] ? »

Pour justifier son mouvement rétrograde, Luckner, dans la lettre

[1] *Moniteur*, n° 186, du mercredi 4 juillet 1792.

[2] Lafayette était venu à Paris, en juillet 1792, pour risquer une dernière tentative en faveur de la monarchie constitutionnelle.

[3] *Défenseur de la Constitution*, n° 8.

Digitized by Google

où il en informait le ministre de la guerre [1], donnait pour raison que les armées prussiennes et autrichiennes avançant, il craignait d'être coupé; que d'ailleurs aucun mouvement ne s'effectuait en Belgique, et que les paysans, au lieu de se prononcer en faveur des Français, tiraient sur leurs patrouilles ou arrêtaient leurs convois.

Le comité des réfugiés belges se chargea de répondre à cette partie du rapport de Luckner. Une lettre fut à cet effet adressée par lui au *Moniteur* [2]. Elle commence par relever une singulière inexactitude : le rédacteur du rapport [3] faisait dire au maréchal : « Tous le pays entre Lannoy (près de Lille), Bruges et Bruxelles est couvert par mon armée. » Le comité répondait que l'armée française, loin de couvrir cette étendue de territoire, se trouvait au contraire presque complétement en dehors du triangle que formaient les trois localités; que l'Escaut, qui le traversait, n'était pas occupé par les Français, mais par leurs ennemis; qu'enfin c'était l'armée de Clerfayt et de Beaulieu, et non celle de Luckner, qui couvrait le territoire dont il parlait.

L'erreur était évidente; l'intention qui l'avait fait commettre ne l'était pas moins : on établissait la nécessité de la retraite sur ce « qu'aucun mouvement ne s'était effectué de la part des Belges, » quoique l'occasion leur en eût été offerte. « Si les Belges, répliquait le comité, avaient fait quelques mouvements, nous n'aurions eu qu'à gémir de leur imprudence. »

« Je n'entrevois même pas, ajoutait le rapport, la plus légère espérance de l'insurrection si manifestement annoncée. » Ici le comité énumérait les faits qui prouvaient au contraire la sympathie

[1] Datée du 29 juin 1792.

[2] *Moniteur*, n° 195, du vendredi 13 juillet 1792. Cette lettre, qui occupe deux colonnes entières du journal, est datée de Lille, le 8 juillet 1792, et elle est signée : *E. L. Rens, président du comité général révolutionnaire des Belges et Liégeois réunis, J. J. Smits et E. S. Dinne, secrétaires.*

[3] Luckner, dit-on, connaissait peu la langue française et se servait d'un secrétaire; ce qui l'exposa plusieurs fois à signer des choses qu'il ne comprenait pas ou qu'il n'avait pas relues.

Digitized by Google

que les Français avaient rencontrée à leur arrivée en Belgique; il citait, entre autres, des députations envoyées de Gand et de Bruges, pour engager le maréchal à marcher sur ces villes. « Il est vrai, disait-il, qu'un morne silence a succédé aux premières manifestations, mais la cause en est naturelle et simple : des hommes, bien intentionnés sans doute, avaient publié partout que M. le maréchal ne voulait plus avancer sans les ordres du nouveau ministère, et ils avaient obtenu la confiance qu'on doit à la vérité. Il était raisonnable de croire que ces ordres pouvaient être contraires à ceux du ministère précédent [1]. »

Enfin le rapport accusait des mécomptes éprouvés « un petit nombre de personnes à qui importait peu le salut de la France, et qui cherchaient uniquement à satisfaire leur ambition et leur fortune. » Le comité voyant avec raison dans cette phrase une attaque personnelle, la releva vivement : « Les sacrifices que nous avons, disait-il, déjà faits à la liberté de notre patrie, les dangers auxquels nous nous sommes exposés avec courage, les privations et les travaux que nous avons supportés avec joie, nous donnaient des droits à l'estime et à la confiance de nos concitoyens. Nous voulions les rendre libres, et nous méritions déjà leur reconnaissance et leur amour. On a craint cette puissance salutaire que ne tardent pas à se créer des hommes véritablement conduits par des intentions courageuses et pures, et dès le moment de notre rentrée sur le territoire de notre malheureuse patrie, ceux qui devaient nous protéger, nous ont insultés, nous ont calomniés en présence de nos concitoyens et à la tête de l'armée. Nous pouvions être utiles à la liberté ; il fallait nous perdre. »

Une des circonstances de la retraite fournit un texte de plus aux récriminations du parti révolutionnaire. Le maréchal de camp Jarry, l'un des généraux placés sous les ordres de Luckner, fut attaqué dans Courtrai par les Autrichiens qu'il repoussa, mais qui se retranchèrent dans des maisons du faubourg situé hors de la porte

[1] Allusion à la chûte du ministère girondin.

Digitized by Google

de Gand. Pour les déloger, Jarry fit mettre le feu non-seulement à ce faubourg, mais aussi à tous les autres ; quelques heures après, il évacua la ville (nuit du 29 au 30 juin 1792).

Au lieu de voir dans ce fait atroce une mesure de défense inutile, on voulut y trouver une nouvelle manifestation du complot. Les antécédents de Jarry furent rappelés avec affectation : noble et ami de plusieurs émigrés, il avait des intelligences avec la cour de Berlin ; son but était de faire détester les Français à l'étranger [1].

« Le Brabant nous appelait, s'écriait à l'assemblée nationale l'enthousiaste Isnard, et déjà victorieux nous l'avons évacué ; en abandonnant le malheureux Belge nous avons incendié le toit de ses pères. On dirait que le roi des Français venge par la flamme la cour de Vienne de l'insurrection Belgique [2]. »

« Comment la patrie ne serait-elle pas en danger, disait Robespierre aux Jacobins, quand un général qu'on a cru le général des Français et qui n'est que celui de la cour de Vienne... circonvient de ses émissaires et de ses complices un autre général ; lorsque les flammes de Courtrai sont les seuls gages que nous donnons de notre attachement aux Brabançons [3] ? »

Quoi qu'il en soit des motifs qui déterminèrent Jarry, le gouvernement de Bruxelles ne laissa pas échapper l'occasion de prémunir les Belges « contre les régénérateurs des empires, ces nouveaux apôtres qui recouraient aux torches incendiaires pour les éclairer sur les avantages chimériques d'un régime incomparable [4]. » Plusieurs numéros du journal officiel furent consacrés à reproduire le détail des dégâts [5], la correspondance échangée à ce sujet entre Jarry et

[1] « Il paraît que cet acte de férocité a été préparé, et qu'on a voulu par ce moyen nous faire abhorrer des braves Brabançons et de toute la terre. » *Patriote français*, n° 1061.

[2] *Moniteur*, n° 218, du dimanche 5 août 1792.

[3] Séance du 10 juillet 1792.

[4] *Supplément de la Gazette des Pays-Bas* du 3 juillet 1792.

[5] « *Liste d'une partie des dégâts commis par les troupes françaises dans les faubourgs de Courtrai.—Faubourg de Lille.* Quinze maisons et une grange brûlées,

Digitized by Google

Beaulieu, une censure aussi juste que sévère de la conduite du général français, et plusieurs lettres relatives à ce déplorable événement.

A Paris, l'affaire fut portée, par le ministre de la guerre, à la connaissance de l'assemblée nationale dans la séance du 5 juillet (1792); il fut décidé à l'unanimité que les victimes seraient indemnisées. Les colonnes du *Moniteur*, absorbées par les discussions sur le décret qui devait déclarer la patrie en danger, ne nous disent pas les observations que provoqua la communication ministérielle; mais nous avons quelques vestiges de ce qui se passa à cette occasion aux Jacobins [1]. Il y eut là un concert véritable d'imprécations, auxquelles le parti feuillant ne s'était que trop exposé en ne faisant pas instruire le procès de Jarry, en l'élevant même à un grade supérieur; si on peut ajouter foi à la déclaration que fit Dubois à l'assemblée nationale.

« L'assemblée nationale, dit Merlin, a appris avec douleur que Clerfayt avait retiré son armée sous les murs de Lille, et qu'en abandonnant Courtrai, M. Jarry, officier général étranger, sous le prétexte frivole que des chasseurs tyroliens pouvaient se cacher dans les faubourgs de cette ville, y avait fait mettre le feu, sans doute pour inspirer aux Brabançons de l'horreur pour les Français à qui ils avaient tendu des mains généreuses. »

une blanchisserie avec une petite campagne brûlées, quatre censes brûlées, une campagne brûlée et ravagée, un moulin à huile et la maison contiguë fort endommagés. *Faubourg de Tournai.* Un moulin à vent avec la maison du meunier brûlés, une grande cense brûlée, une maison de plaisance avec son jardin et une maison contiguë brûlées, huit censes brûlées, trois maisons avec écuries et dépendances brûlées, quarante maisons brûlées, une campagne considérable brûlée et ravagée, un moulin et la maison du meunier brûlés. *Faubourg de Saint-Jean.* Dix-neuf maisons brûlées, quatre campagnes brûlées et ravagées, cinq jardins de plaisance brûlés et ravagés, trois cabarets brûlés, un autre cabaret à moitié brûlé, et sept cents pièces de toile enlevées. » Ibid. La *Gazette des Pays-Bas* ajoute cette réflexion : « *Guerre aux châteaux, paix aux chaumières,* disent les Jacobins ; il n'y a dans tout ceci aucun château, et l'on y voit pour trois millions de ravages. »

[1] Séance du 2 juillet 1792.

Digitized by Google

Lasource prit la défense de Lückner, et rejeta tous les torts sur Jarry : « L'incendie de Courtrai est une action infâme qui serait capable de couvrir de honte la nation française, si elle ne témoignait pas hautement toute l'indignation que lui inspire une telle horreur; si l'assemblée nationale, après avoir réparé autant qu'il sera en elle les pertes des malheureux Brabançons, ne livrait pas au glaive de la justice l'auteur de cette infamie. »

« Quelle trahison, s'écriait Camille Desmoulins, vous fera tomber les écailles des yeux, si ce n'est pas l'infâme action du général Jarry incendiant Courtrai, pour rendre la nation exécrable à ses alliés les Belges. »

Un mois plus tard, quand Pétion vint, à la tête d'une députation de la commune de Paris, demander à l'assemblée nationale la déchéance de Louis XVI, l'incendie de Courtrai fut encore allégué comme un des griefs que la révolution imputait au monarque : « En vain la Belgique nous appelle, disait-il; des ordres pervers ont enchaîné l'ardeur de nos soldats; nos premiers pas dans ces belles contrées ont été marqués par l'incendie; et l'incendiaire est encore au milieu du camp des Français! »

Deux fois la révolution avait fait irruption au dehors; deux fois elle avait reculé. C'était à elle désormais à repousser l'attaque. La coalition organisée apprêtait son manifeste, dirigeait ses armées vers la frontière de France. Le moment approchait où la France allait apprendre au monde ce que peut une nation pour défendre son territoire et son indépendance menacés.

Digitized by Google

LA TERRE ET L'HOMME.

L'*Encyclopédie nouvelle* publiée à Paris, sous la direction de MM. Leroux et Reynaud, contient dans une de ses dernière livraisons, à l'article *Terre*, un travail de ce dernier écrivain qui attire l'attention de la presse en France. Cet article, comme les autres écrits de M. Reynaud, se fait remarquer à la fois par la largeur et par le positivisme des idées, par un mélange brillant de science et d'imagination. L'article se divise en deux parties; dans la première l'auteur traite des lois physiques auxquelles la terre est soumise, dans la seconde il décrit les rapports de l'homme avec ces mêmes lois de la planète qu'il habite.

La terre, qui, aux yeux du vulgaire, semble n'avoir que deux mouvements, l'un sur elle-même, l'autre autour du soleil, est soumise en même temps à l'influence des autres planètes qui, quoique ayant des conséquences plus faibles, altère à la longue et complique tellement la ligne générale de son mouvement, qu'il lui faudrait des millions de siècles pour revenir exactement à la position où elle était dans tel moment donné, si même en aucun temps elle peut complétement revenir sur ses pas. Ainsi, tout est sans cesse nouveau dans

Digitized by Google

l'univers ; et de même que rien n'y est simultanément pareil, rien non plus ne s'y recommence.

Toutefois l'action des planètes, à cause de leur éloignement, est faible et n'est appréciable qu'en considérant la marche de la terre dans une période immense. Il n'y a que le soleil en vertu de sa masse et la lune en vertu de sa proximité, qui exercent sur elle une influence caractérisée par des effets considérables.

L'action du soleil sur la terre change ses effets selon les époques, mais dans des limites de variation très-resserrées. Les saisons sont différentes, mais les années sont sensiblement identiques quant aux conditions les plus essentielles pour l'existence, la proportion de la chaleur et de la lumière. Il est certain, en thèse absolue, que la chaleur solaire décroît sur la terre, depuis une haute antiquité, et qu'elle doit continuer à y décroître encore durant une longue suite de siècles. C'est l'effet d'une de ces influences lentes qui éloignent la terre du soleil pour l'en rapprocher après l'achèvement d'un cycle immense ; mais les résultats pour la terre n'en peuvent être bien sensibles, si on songe qu'il faudra environ 75 siècles pour qu'elle soit plus éloignée du soleil qu'elle ne l'est maintenant d'environ un demi-dix-millième.

Il résulte cependant d'une des lois auxquelles le mouvement de la terre est soumis, que si la chaleur solaire y diffère si peu, la différence des saisons n'y est cependant pas toujours la même. Dans l'hémisphère boréal aujourd'hui, d'année en année, le contraste entre l'hiver et l'été diminue, et cette diminution doit se poursuivre encore pendant une certaine suite de siècles, après lesquels cet effet s'interrompant, les saisons commenceront à devenir de plus en plus distinctes jusqu'à la fin d'une période de dix mille ans, où parvenues à leur plus grande inégalité, elles reprendront de nouveau la variation inverse.

L'intérieur de la terre n'étant pas habité, l'histoire de la surface est la plus intéressante. La masse de la terre n'est en quelque sorte qu'une espèce de lest pour l'atmosphère ; l'atmosphère est pour ainsi dire l'astre véritable, car cette substance diaphane que le noyau solide retient autour de lui est le réceptacle des êtres dont la vie est attachée à la terre.

Digitized by Google

Il ne paraît pas douteux que la terre n'ait été primitivement en fusion, au moins à sa superficie et jusqu'à une certaine profondeur. La masse ayant cessé de se trouver dans le même état thermo-électrique qu'auparavant, s'est refroidie et obscurcie peu à peu. L'extérieur s'est figé, les croûtes vacillantes dont il se couvrait çà et là s'étant à la fin rejointes et soudées, ont formé une enveloppe continue qui a couvert tout le feu.

Ce refroidissement de la terre a amené des changements importants dans l'atmosphère. Formée dans l'origine par des vapeurs de diverse nature, il s'est trouvé qu'une partie de ces vapeurs plus sensible que l'autre à la variation thermométrique et se condensant par suite de ce refroidissement, s'est métamorphosée en un liquide et déposée à la surface de la planète. C'est la naissance des mers. Et quoique ce dépôt liquide n'ait guère que l'épaisseur d'un demi-millième du diamètre du globe qu'il mouille, c'est cependant l'un des éléments les plus importants de l'histoire de la terre. Les régions qui entourent le pôle sont celles où ce dépôt s'est d'abord effectué. Ces parties, à cause de leur obliquité à l'égard du soleil, sont les plus exposées au refroidissement et ont dû provoquer avant toutes les autres une chute de vapeur. De là, le liquide s'est répandu par une crue continuelle sur une étendue considérable, sans jamais abandonner les deux stations primitives.

La mer moins profonde qu'aujourd'hui couvrirait le globe entier, si la surface de la terre était parfaitement régulière. L'élévation de certaines parties de sa surface et la dépression d'autres parties ont déterminé la place des continents et des mers.

Certaines parties de la surface de la terre ont dû s'élever, d'autres s'abaisser par suite de son refroidissement. La masse de la terre en se refroidissant devait par cela même diminuer de volume. Le refroidissement des parties extérieures, dont la température était déjà plus voisine de l'état définitif d'équilibre, étant moins considérable que celui des parties intérieures, l'enveloppe ne pouvait se contracter dans la même proportion que le noyau; pour ne pas se séparer de lui, elle a dû perdre sa régularité et se bosseler. De là, la naissance des montagnes et partant des continents.

L'auteur pénètre ensuite au fond des lois qu'ont dû suivre ce

Digitized by Google

refroidissement et la formation de ces protubérances de la surface terrestre; il y trouve à la fois la raison de la forme générale qu'affectent les continents et des lignes que suivent les grandes chaînes de montagnes.

De ces grands effets de la chaleur propre de la terre, il passe à ceux de la chaleur solaire. Les premiers se manifestent principalement à la surface de la terre, ceux-ci se manifestent de préférence dans l'atmosphère. Ils dérivent tous de la condensation qui s'opère dans cette masse de vapeurs; tantôt ils changent sa composition, tantôt ils la déplacent.

Tout lieu de l'atmosphère dont la température s'élève reçoit, s'il y a du liquide à portée, une nouvelle quantité de vapeur; et au contraire là où la température s'abaisse, une certaine quantité de vapeur tend à se déposer sur la terre. Mais ces vapeurs ne demeurent pas attachées aux régions où elles se sont formées. Dans toute l'étendue de la zône équatoriale, le fluide, à cause de l'aplomb du soleil, étant plus échauffé que dans les zônes latérales, s'élève continuellement, et parvenu aux limites de son ascension, se déverse sur les régions tempérées. De ce principe combiné avec celui du décroissement de la vitesse de la rotation de la terre depuis l'équateur jusqu'aux pôles, dérivent les lois des grands courants qui règnent dans l'atmosphère.

Nous ne suivrons pas l'auteur dans ses autres considérations sur l'atmosphère et sur la circulation des fleuves et des rivières. Il fait ressortir comme un des caractères les plus remarquables de cette circulation, sa continuité, résultat de la lenteur de l'écoulement des eaux, lenteur qui dérive elle-même du peu d'inclinaison des terrains sur lesquels les eaux coulent. Avant que les fleuves ne se soient écoulés dans la mer, un autre dépôt a pu se former pour alimenter leurs sources. Si la terre avait eu une autre forme, si ses diverses régions avaient été plus inclinées, il y aurait eu intermittence dans la circulation des fleuves.

De la terre l'auteur passe aux êtres qui l'habitent. Nous allons le laisser exposer lui-même les rapports de l'homme avec les lois physiques de la planète à laquelle il est attaché.

Digitized by Google

La terre n'a point été ordonnée par Dieu, de manière à se trouver en tous temps et en tous lieux à la convenance de l'homme. Par un ordre singulier, et auquel on ne peut faire trop attention, les choses y sont tellement ménagées, qu'il n'est pour ainsi dire aucun des effets naturels qui s'y produisent dont l'homme ne soit exposé à recevoir du mal; à la domination duquel il ne soit par conséquent porté à résister; qui cependant, à certains égards, ne lui soit utile, et dont, par son industrie, il ne soit maître de tirer continuellement de plus en plus de profit. De sorte qu'il n'y a pas une chose sur terre qui soit si mauvaise, qu'elle ne soit bonne en même temps par quelque endroit, ni qui soit si bonne, que, d'autre part, elle ne soit mauvaise aussi. Les effets les plus opposés, quant au plaisir ou à la peine que nous en devons ressentir, procèdent donc, suivant les circonstances, des mêmes sources; et pour vivre incommodés le moins possible, nous n'avons d'autre moyen que de nous appliquer, autant que nous en sommes capables, à détourner ce qui nous fait mal, pour donner cours à ce dont notre organisation s'accommode. Mais ce résultat ne s'obtient jamais que par une lutte où notre force s'engage. Sur ce même sol qui produit de bonnes herbes, il en croît indifféremment de mauvaises, et pour qu'il n'y en vienne que de bonnes, il faut toujours, selon la juste expression de l'hébreu, que la sueur coule sur le visage de l'homme. C'est sur ce principe essentiel de la destinée terrestre que je veux fixer l'attention.

Dès à présent, bien que les hommes n'aient pris possession de la terre que depuis si peu de temps, il est sensible que leurs rapports avec elle, tant en raison des modifications qu'ils lui ont fait subir, que de l'art avec lequel ils savent s'y conduire, ont considérablement changé. Comparé à l'état primitif, dont la triste indigence de quelques peuplades sauvages nous conserve un dernier reflet, l'état des peuples les plus avancés en diffère autant que s'il était d'un autre monde. Au lieu d'une existence troublée par des souffrances et des anxiétés continuelles, ces masses d'hommes commencent à se trouver en position de vivre en paix, même avec satisfaction, et par conséquent de se perfectionner en liberté. Non, sans doute, qu'il n'y ait malheureusement encore par la faute de l'ordre social, même chez les peuples les plus favorisés, de cruelles et nombreuses exceptions. Mais en embrassant la race humaine dans sa généralité, on y voit une conspiration universelle, permanente et déjà en pleine prospérité sur plusieurs points, pour se délivrer successivement de toutes les contrariétés de la terre. On est en marche vers une limite, limite extrême, il est vrai, et purement idéale, où cessant d'être gênés par les conditions physiques dans lesquelles ils sont nés, et prenant tout-à-fait le dessus, les hommes seraient en harmonie à tous égards avec leur planète et n'en éprouveraient que du bien. C'est un sujet dont les conséquences vont loin.

Digitized by Google

Il est donc essentiel de l'examiner scrupuleusement, et c'est ce que nous essayerons de faire en reprenant sommairement une seconde fois, mais d'un autre point de vue, la suite des lois qui régissent la terre, afin de nous assurer, à l'endroit de chacune, des moyens par lesquels l'homme s'affranchit des obstacles qu'elles lui opposent, et des conditions de cet affranchissement.

A commencer par la gravitation, il est certain qu'il n'y a point à dire que l'homme soit parvenu à se délivrer de son obéissance naturelle à ses lois. Son corps est toujours attiré par la terre avec la même force, sans que l'on puisse seulement entrevoir la possibilité de le soulager directement. Il lui faut toujours une base solide, et il est hors d'état de se soutenir ni dans l'air, ni sur l'eau. Ce serait donc une chimère que de se figurer les hommes débarrassés de leur chaîne la plus gênante par le développement de leur force musculaire, et prenant, comme les oiseaux, un essor naturel dans les régions de l'air. Il résulte d'un calcul de mécanique élémentaire, qu'il faudrait leur supposer une force environ cent cinquante fois plus grande que celle qu'ils possèdent dans leur condition actuelle, pour les mettre en état de se soutenir en l'air, tout le jour, par le simple jeu de leurs organes; degré de perfectionnement qu'il n'y a aucune raison d'attendre, et que le philosophe ne peut même rêver.

Mais, comme il n'y avait rien de considérable à gagner sur le fond même de la gravité, on s'est attaché à ses effets, et c'est où le génie de l'homme triomphe. La terre, dans toutes les directions que l'homme juge convenables, a été égalisée, nettoyée, consolidée; elle s'est couverte d'un réseau de routes, de chemins, de sentiers, dont le nombre et le bon établissement sont un des plus frappants indices de la prédominance de la civilisation sur la nature. Par cette précaution, la fatigue n'a pas été seulement adoucie; il s'est trouvé qu'elle était toute détruite, puisque, sans renoncer à se mouvoir, on a pu dès lors se dispenser de marcher. En se créant des demeures mobiles, l'homme a inventé le moyen de se transporter en tous lieux sans mettre, pour ainsi dire, le pied hors de chez lui. Sa locomotion, primitivement si difficile, est devenue plus parfaite que celle d'aucun animal. Rien ne l'arrête, ni les rivières, ni les montagnes, ni les marécages, ni la mer. S'il est pressé, et son but lointain, il va nuit et jour et sans repos. Le voilà même qui prend, pour la vitesse ordinaire de ses voyages, celle dont les plus rapides des quadrupèdes ne jouissent que dans les instants de crise; et qui commence à glisser à la surface de la terre avec une impétuosité sans égale, comme si l'ouragan portait son char. La vaste étendue de l'océan lui est même désormais si familière, qu'il l'habite en quelque sorte comme il habite la terre; qu'il y fait descendre et y entretient des villes flottantes qui se laissent conduire où il veut, circulant à son aise malgré le vent, se jouant, derrière ses remparts, du vain tumulte des eaux, et obligeant

Digitized by Google

la tempête elle-même à le servir et à prêter main-forte à sa manœuvre. Il n'y a pas jusqu'à l'atmosphère, où, en dépit de la pesanteur, il n'ait déjà réussi à s'élever; et il est à croire que, son audace se joignant à son désir, on le verra bientôt fréquenter habituellement les nuages. Ainsi il s'est ouvert par son génie toutes les voies; et, soit qu'il prenne son vol comme les plus hardis oiseaux dans les hautes régions, soit qu'il s'avance à la surface des eaux en répandant l'effroi parmi leurs silencieux habitants par l'appareil et la vélocité de sa marche, soit qu'il roule en souverain sur ses domaines naturels, délivré de la chaîne qui l'étourdissait, il achève tous ces grands mouvements sans plus de fatigue musculaire que s'il était resté tranquillement assis dans sa maison. Certes, sur tous ces points, la force astronomique est bien vaincue.

Mais il est admirable que l'homme ne soit parvenu à la vaincre qu'en prenant appui sur elle. Ce sont les lois mêmes de la gravitation qui obligent ses aérostats à s'enlever; ce sont elles qui donnent du lest à ses vaisseaux et les rendent capables de lutter contre les vents et de s'en faire obéir; ce sont elles qui l'assurent, même sur terre, où, sans elles, ses voitures, privées de stabilité, verseraient au moindre choc, s'emportant d'ailleurs, aussi bien que sa personne elle-même, à chaque souffle de l'air. En se dispensant de la pesanteur, il n'acquerrait donc la facilité de se déplacer qu'au détriment de celle de se conduire, puisque les conditions de son indépendance du plus capricieux de tous les règnes, celui des vents, est justement son obéissance à ce règne invariable. Tandis qu'en y demeurant soumis, son industrie le rend à la fois capable et d'aller où il veut et d'y aller sans fatigue. On sent encore mieux combien cette force, si incommode dans l'institution primitive, rend de bons services dans l'ordre social, lorsqu'on réfléchit à la difficulté qu'éprouveraient les hommes, si la pesanteur n'existait pas, pour faire subir à la surface de la terre des modifications permanentes. Quel système coûteux de constructions ne leur faudrait-il pas inventer pour sceller au sol leurs édifices, qui, dans l'état actuel, y demeurent solidement assis par le seul effet de leur poids? Ces routes, ces ponts, ces lieux d'habitation, ces monuments dont chaque génération gratifie ses héritières, ces maçonneries de toute espèce qui disposent l'extérieur du globe à la convenance du genre humain, rien de tout cela ne serait sorti de la terre, car rien de tout cela n'aurait pu s'y maintenir. Le vent aurait fait continuellement trembler les villes jusque dans leurs fondements, et il aurait suffi d'une tempête pour les balayer à travers les champs comme un tourbillon de feuilles. Ainsi, pour peu que l'on considère les choses avec attention, on découvre que, tout en retardant l'homme, la pesanteur est cependant nécessaire à sa marche, et que tout en aggravant les travaux de l'architecture, elle est une des conditions principales de leur réussite. Si bien que par cette contradiction

Digitized by Google

singulière des choses terrestres, elle nous est un auxiliaire comme un obstacle, et une cause de liberté en même temps qu'une cause d'esclavage. Mais domptée successivement partout où elle est incommode, elle tend en définitive, par les progrès futurs du génie industriel de l'homme, à se changer en un bien pur.

Nous voici amenés à ce qui se rapporte à l'étendue et à la configuration superficielle de la terre. Il est évident que si le don de cette planète à la race des hommes n'est pas un vain mot, il faut que chaque homme la possède collectivement tout entière. Or, pendant des siècles, loin d'y jouir de la moindre possession à distance, nos prédécesseurs n'ont pas même eu l'idée de ce qui y existait au-delà des strictes limites de leur voisinage. Ce n'est que d'hier, par l'achèvement presque parfait de toutes les grandes découvertes, que nous sommes devenus capables de nous figurer le globe terrestre dans son entier. Et toutefois, le commerce y est dès à présent si bien institué, que nous tirons indifféremment de toutes les parties du monde ce qui s'y trouve de notre goût. On peut donc dire, sans hyperbole, grâce à ce développement de notre domaine naturel, que la terre est aujourd'hui à chacun de nous. Nous sommes en relations familières avec toutes les contrées qu'elle embrasse, et nous ne pouvons remonter à la source de nos satisfactions domestiques les plus simples sans voir la géographie universelle se déployer devant nous.

Cette mise en commun de tous les biens ne serait pas encore une correction suffisante de la trop grande étendue de la terre, si nous n'étions en état, à la différence de nos ancêtres, de nous y transporter aisément en tous lieux, et d'entretenir des relations commodes les uns avec les autres tout autour du globe. C'est ce qui résulte naturellement de l'établissement du commerce universel. Il y a un si vif mouvement de correspondance, soit dans l'intérieur des terres, soit de continent à continent, que les lettres et les voyageurs ne font que se croiser continuellement dans tous les sens. En même temps que les transports deviennent plus fréquents et de plus long cours, ils deviennent aussi plus prompts et plus commodes; de sorte que l'étendue de la terre par rapport à l'homme étant déterminée, non par la proportion de la grandeur du corps humain à la grandeur de la terre, mais par la facilité avec laquelle l'homme, mesurant le globe avec le compas de ses mains, peut en toucher alternativement les parties opposées, on se trouve logiquement conduit à ce résultat remarquable, que cette étendue, au lieu de demeurer constante, diminue progressivement de jour en jour. Et qui ne voit, en effet, en se mettant au vrai jour de la géographie, que la terre est incomparablement plus petite pour nous qu'elle ne l'était pour nos devanciers, que chaque année, par le perfectionnement des moyens de communication, elle subit une réduction

Digitized by Google

nouvelle, et qu'elle est destinée à devenir encore bien plus petite pour nos descendants que pour nous. Dès à présent même, elle l'est à ce point, que tandis que les anciens pouvaient admirer la puissance infinie en se prosternant devant l'immensité de la terre, nous nous verrions exposés à prendre une médiocre idée de l'œuvre du Créateur, si nous ne devions juger de sa magnificence que par une demeure où nous commençons à nous sentir à l'étroit, où les plus longs voyages sont désormais des promenades sur des routes frayées, enfin dont l'exiguïté effraie déjà les statisticiens pour la postérité. Aussi est-il heureux que cet air de majesté que la terre a nécessairement perdu en se laissant connaître, ait été remplacé avec tant d'avantage par les perspectives nouvelles que les astronomes nous ont ouvertes dans le ciel; de sorte que tandis que la terre nous a paru de plus en plus bornée, le monde sidéral, par une tendance contraire, nous a de plus en plus étonnés par sa grandeur. Pour trouver la signification essentielle de l'étendue de la terre relativement à l'homme, il faut donc voir ailleurs. Et en effet, dès qu'on rapporte cette étendue à l'ensemble du genre humain, et non plus à l'être particulier, sa valeur constante se découvre. Que l'on fasse le calcul de ce qu'il faut à chaque homme de place au soleil, tant pour son jardin et sa maison que pour les animaux et les végétaux nécessaires à son entretien, on en déduira immédiatement quel est, au maximum, le nombre de vivants qui peuvent exister simultanément sur la terre. Tel est le sens métaphysique de l'étendue superficielle de la planète sur laquelle nous sommes. Cette étendue est l'expression de la force numérique virtuelle, et, par suite de l'un des éléments fondamentaux de la puissance morale de la société humaine, l'indice du temps d'arrêt qui menace le développement ordinaire des générations, et, en conséquence, le signe certain d'un changement dans les conditions naturelles de la population terrestre, lorsque le genre humain sera au dernier terme que sa prospérité, sous le régime actuel, puisse atteindre.

Après la distance des lieux, les montagnes, les mers, les déserts sont ce qui gêne le plus les hommes dans la libre pratique de la terre. Leur caractère commun le plus essentiel est de rompre la continuité des voisinages. Il résulte de leur interposition que les hommes qui habitent du même côté sont induits à se lier entre eux plus étroitement qu'avec ceux qui habitent de l'autre. Car, bien que les communications directes, en raison de la distance qui est également un obstacle, puissent être quelquefois plus difficiles d'un même côté que d'un côté à l'autre, cependant la contiguïté est cause que tous les habitants du même côté se trouvent en connexion par des communications de proche en proche qui n'existent que pour eux et qui s'évanouissent nécessairement devant tout intervalle désert. L'effet général de ces coupures est donc d'obliger les

Digitized by Google

hommes à se tourner de préférence vers certains centres, et il faut par conséquent les ranger en première ligne parmi les moyens naturels dont la Providence s'est servie pour déterminer, dès l'origine, des noyaux particuliers de formation dans le chaos de l'humanité sauvage. Nous sommes à la vérité hors d'état d'évaluer avec précision leurs avantages, puisque nous ne connaissons ni le meilleur mode de société universelle que l'on puisse concevoir, ni les meilleures combinaisons à suivre pour y parvenir. Mais cependant, comme il est dès à présent hors de doute que l'établissement des nations, à cause des influences et des réflexions réciproques qui en résultent, est un des principes les plus efficaces du perfectionnement général de l'esprit, on ne peut refuser d'admettre que ce qui y a si puissamment contribué ne soit un bien. Il paraît même vraisemblable, lorsque l'on mesure attentivement les conditions du développement politique dans le passé, que le genre humain serait peut-être encore aujourd'hui dans sa confusion primitive, si la terre sur laquelle il a été répandu, au lieu de s'être trouvée naturellement coupée, eût constitué, avec la même étendue superficielle, une seule plaine. Ne voyons donc que ce qu'il y a de grand dans les barrières qui séparent les diverses résidences de notre race, et, en regard de cette grandeur, méprisons les inconvéniens secondaires dont le commerce peut se plaindre. Ces traits fondamentaux de la géographie terrestre qui règlent souverainement l'ordre des peuples viennent de Dieu. Il les avait marqués dès le principe dans la poussière de laquelle devait naître la terre, et dont les tourbillons lui récitaient déjà l'histoire future de nos sociétés; et s'il lui a plu de mettre les hommes dans une maison toute bâtie et que toute leur puissance ne peut changer, c'est que cette maison était bâtie conformément à ses desseins sur eux. Sans parler des divisions secondaires qui ont tant servi et qui servent encore si efficacement à la netteté des nations, mais qui, n'étant pas aussi indestructibles que les séparations capitales, ne jouissent pas d'un caractère aussi absolu, il n'y a point à douter que ces dernières ne soient en permanence dans la société générale des hommes jusqu'à la fin. Rien ne fera que les quatre grands quartiers de la cité humaine ne soient toujours isolés les uns des autres par les mers qui les divisent, ni que cette discontinuité ne soit toujours un principe de physionomie particulière pour chacun d'eux. Donc, puisqu'ils doivent persister jusque dans l'ordre parfait des temps futurs, leur existence n'a rien de condamnable en soi.

D'ailleurs, qui sait tout le profit dont la masse des mers sera peut-être un jour la source? Je ne puis croire que cette immense partie du domaine de l'homme soit destinée à une stérilité perpétuelle, et à ne verser jamais d'autre richesse dans nos sociétés qu'un peu de sel et de poisson. Je me persuade que

Digitized by Google

c'est la faiblesse de notre esprit et non la parcimonie de la nature qui fait la pauvreté de ce vaste territoire, et quand je considère le parti que le Créateur en a tiré pour l'économie de la terre, je ne puis m'empêcher de penser que le genre humain, devenu plus puissant, en tirera également parti, à l'exemple de Dieu, pour son économie spéciale. Indépendamment de la force, aujourd'hui en pure perte, des vagues et des marées, de quels inappréciables trésors, l'océan, décomposé en ses éléments primitifs, ne pourrait-il pas nous combler? Quels secrets n'est-il pas susceptible de nous cacher encore? Je ne me suis jamais vu dans ces étranges déserts, lorsque, la terre s'étant éclipsée, on n'aperçoit plus autour de soi que la multitude des flots, sans être profondément frappé de la conviction que je me trouvais là en présence de quelque grand inconnu. En déterminant la ligne de ses rivages, l'hydrographie n'a pas soulevé tous les voiles qui l'enveloppent, et après avoir découvert comment nous pouvons visiter malgré lui tous les lieux de la terre, il nous reste à découvrir par quel art nous pouvons nous servir de lui. Il y a bien d'autres mines que les hommes, dans leur ignorance, ont long temps frappées du pied, sans se douter que ces substances dédaignées seraient, pour leurs descendants mieux instruits, les sources fondamentales de l'opulence! Plus notre clairvoyance se développe, plus il nous est manifeste qu'il n'y a rien autour de nous qui n'y soit pour nous, et dont notre industrie ne saisisse enfin l'utilité. Outre les biens naturels que nous recevons de l'océan, les nuages, la pluie, l'humidité de l'air, les rivières, outre ceux que nous réussissons déjà à nous y procurer, ne craignons donc point de faire avec confiance, dans cette mystérieuse réserve, une part pour les inventions qu'il faut laisser à l'avenir, et n'ayons pas la témérité de condamner comme incommode et inutile un établissement dont nous ne sommes pas sûrs de savoir le fond.

J'en viens à la différence des climats et des saisons, à la vicissitude et aux inégalités du jour et de la nuit, qui sont aussi des conséquences de la figure de la terre combinées avec celles de son mouvement. Rien de plus aisé à concevoir qu'une planète sur laquelle la température, égale en tous lieux, serait aussi la même en tous temps, où il n'y aurait pas de nuit, enfin où le soleil, immobile au même point du ciel, ferait régner partout un éternel midi. Il suffirait que la rotation de cette planète lui eût donné la forme d'un disque ou d'un anneau tel que celui de Saturne; que, placée dans une orbite circulaire, elle fût assujettie à tourner constamment son axe vers le soleil; de plus, qu'un soleil secondaire lui servît de satellite. Dieu n'aurait qu'à faire jouer quelques autres pour mettre bientôt, s'il le voulait, la terre en cet état, et il n'est pas improbable que, dans l'infinie variété des mondes, il n'y en ait de soumis à ce régime. Mais, je ne crains pas de le dire, à ces mondes toujours en plein soleil et en

Digitized by Google

printemps, je préfère le nôtre; à une condition toutefois, c'est que nous ayons le moyen de nous y garantir sans peine des intempéries et des inconvénients de la nuit.

Il n'y aurait donc pas à redire aux saisons si elles ne s'écartaient en rien de ces types divins qu'aiment à représenter les peintres et les poëtes; si le printemps était toujours riant, l'été toujours modéré, l'automne toujours riche et sereine, l'hiver toujours pur; enfin si, avec tant de diversités, il n'y avait jamais que de beaux jours. Mais combien il s'en faut que la réalité soit d'accord avec cette régularité idéale! C'est une perfection dont on ne jouit nulle part sur la terre, et dont notre consolation est de rêver l'existence pour des mondes meilleurs. Le régime auquel nous sommes soumis peut se traduire par ce seul fait, que nous avons été obligés de quitter le plein air de la campagne pour nous réfugier dans des lieux plus agréables. La nature terrestre nous est, en effet, mauvaise hospitalière. Non seulement elle ne nous étale guère de beautés qui ne soient quelque part gâtées par des laideurs; mais, sans attention pour nos besoins, après nous avoir un instant caressés, elle se pousse à des excès que nous ne pouvons supporter sans douleur, et nous réduit à nous garder de ses injures, tout en utilisant ses bienfaits. C'est à quoi nous réussissons dans l'intérieur de nos maisons lorsqu'elles sont bien établies. Nous nous y faisons un monde à part, soumis à nos lois, aussi indépendant du dehors que nos convenances le commandent, et dans lequel, bravant les intempéries, nous coulons à notre gré des jours paisibles.

Mais dès que nous mettons le pied hors de ces mondes particuliers que nous avons eu l'industrie de nous créer, notre empire s'en va, et nous retombons sous la tyrannie de la nature. Il nous reste encore quelques ressources, soit contre la nuit, soit contre l'insubordination des saisons. Nous avons nos enveloppes, dont les unes, toutes légères, nous abritent seulement contre les rayons du soleil, dont les autres, plus épaisses, nous garantissent du froid; nous pouvons marcher accompagnés de flambeaux qui, dissipant autour de nous l'obscurité, suffisent pour éclairer nos pas; nous pouvons même ne sortir qu'en voiture, conservant ainsi dans nos déplacements les avantages essentiels de nos intérieurs, et obligeant en quelque sorte nos maisons à aller elles-mêmes où il nous plaît. Enfin, à la rigueur, en utilisant la faculté des voyages, nous pourrions trouver moyen de nous affranchir tout-à-fait de la vicissitude des saisons, en leur opposant la différence des climats. N'est-ce pas ce que font sous nos yeux les oiseaux, qui, au lieu de vivre toute l'année au même lieu, passent périodiquement d'un lieu à l'autre, choisissant les pays froids pour leur demeure d'été, et les pays chauds pour leur demeure d'hiver? Ainsi pourrions-nous faire à leur exemple, grâce à notre puissance de locomotion

Digitized by Google

devenue égale à la leur; comme eux, habitant vraiment la terre de même qu'une maison, et y circulant régulièrement, selon les lois de l'année, de nos appartements d'hiver à nos appartements d'été. Ainsi font en effet les nomades et ceux que leur condition n'attache à aucune place. Mais ces voyageurs sont des exceptions. Les sociétés ont des liens qui les fixent à demeure sur le sol qu'elles occupent; et lors même qu'elles seraient en état d'exécuter sans trop de peine de telles migrations, elles seraient obligées d'y renoncer et de se résigner aux inconvénients des saisons, car elles ne sont point comme les oiseaux, qui prennent à leur gré leur volée parce qu'ils sont sans patrie et portent avec eux tout leur bien.

Toute notre industrie ne saurait donc empêcher que, si nous ne voulons renoncer à jouir de toute l'étendue de notre territoire, il ne faille nous résoudre à endurer, au gré de la nature, le froid et le chaud. C'est une des fatalités de notre séjour actuel, et il ne paraît pas que notre puissance soit jamais capable de s'agrandir assez pour la réprimer tout-à-fait. Malheur pour toujours à ces climats excessifs dans lesquels, à un hiver atroce, succède régulièrement tous les ans un accablant été! Qui pourrait imaginer, sinon en rêverie, leurs habitants, maîtres du soleil et des mouvements de l'air, détournant à volonté de leurs champs, tantôt les vents glacés, tantôt les vents brûlants, et renversant ainsi les lois astronomiques du globe pour lui en imposer d'autres à leur gré? La constitution fondamentale de la terre ne nous laisse donc d'autre parti que de choisir entre deux esclavages; l'esclavage des saisons, ou l'esclavage du logis. C'est celui des saisons que, tout pesé, il faut prendre; et, pour l'alléger, le plus sûr est encore de nous y habituer, de nous faire une force d'insensibilité supérieure à toute intempérie, et, ne pouvant changer l'organisation de la terre à cet égard, de nous changer, autant que possible, nous-mêmes. Et toutefois, comme toutes nos affaires, hors de nos domiciles, ne nous appellent pas nécessairement dans la campagne; comme les voies publiques sont, aussi bien que nos appartements, un terrain limité dont la fréquentation est continuelle; comme il existe enfin un intermédiaire entre nos possessions domestiques et celles où nous ne pouvons songer à dompter aussi absolument la nature, il est certain que nous aurions du profit à prolonger davantage nos toits autour de nos maisons. Ne pouvant prendre sur la nature de régler nous-mêmes le temps dans nos campagnes, nous devrions être en état de le régler du moins dans nos villes, et d'y vivre partout avec la même indépendance que nous avons chez nous. Le vent, la pluie, le soleil, ne devraient y donner que de l'aveu de nos architectes; l'air, échauffé ou refroidi, selon les saisons, par son passage dans les régions souterraines, devrait y circuler méthodiquement et en balayer tous les miasmes; enfin, nous devrions y entretenir avec les mêmes soins que

Digitized by Google

nous jugeons nécessaires dans nos intérieurs, la douceur de température, la salubrité, la netteté. L'imperfection de nos villes montre combien nous sommes encore pauvres et mal policés, et la postérité s'étonnera qu'aussi recherchés dans nos constructions domestiques, nous ayons pu nous contenter de constructions civiles si grossières. Depuis quelques siècles cependant les nations d'élite ont fait à cet égard de grands progrès. Les voies publiques asséchées et raffermies, le régime des eaux savamment administré, les lieux de réunion mis à couvert ou agréablement plantés, la ventilation facilitée, sont des améliorations sensibles de notre vie extérieure. Dès à présent, il n'y a pas une ville digne de ce nom où l'on ne soit maître de la nuit. Cette seule conquête est immense. Elle en appelle bien d'autres dont elle est le prélude, que le développement simultané de l'esprit d'association et de la délicatesse du goût déterminera peu à peu, et qui ne contribueront guère moins à l'accroissement de notre liberté sur la terre.

Je crois que l'on peut établir en principe que les excès de la température nuisent encore moins à notre existence en plein air que la pluie.

Ainsi, quoique la pluie soit un bien pour l'atmosphère qu'elle humecte, pour le sol qu'elle empêche de se mettre en poussière, pour la circulation des eaux qu'elle alimente, pour la végétation qu'elle garantit de la sécheresse; quoique l'homme en profite indirectement de toutes ces manières, elle lui est cependant, dans son engagement immédiat avec lui, un véritable mal. Du reste, elle a été un des principaux moyens qui l'aient contraint à laisser la vie sauvage pour embrasser la vie domestique. C'est contre elle que se sont élevés les premiers toits. Si la destinée de la terre était d'être une demeure tout agréable, la pluie y tomberait sans doute suivant un tout autre ordre qu'il est facile de concevoir, et qui, sans nous priver d'aucun avantage, nous ôterait tous les ennuis qu'elle nous cause. Il suffirait que, se réglant sur la convenance des saisons, et toujours modérée dans son développement, la pluie fût liée de telle manière à la nuit qu'elle ne se produisit qu'aux heures où les habitants de la terre, retirés dans leurs maisons, jouissent du repos, et ne s'inquiètent pas de ce qui se passe dehors. Mais tel n'est point l'ordre de ce monde-ci. La pluie y tombe le jour comme la nuit, trop abondante aux époques où elle n'est pas utile, et trop rare, au contraire, à celles où elle l'est; en un mot, tout au rebours des lois que nous lui dicterions si nous étions ses maîtres. Il y a des pays dans lesquels elle se soutient sans interruption durant des mois entiers, leur donnant une mauvaise saison mille fois plus incommode, malgré la tiédeur de l'air, qu'un pur hiver. Il y en a d'autres dans lesquels, loin d'avoir à se plaindre de sa régularité, c'est au contraire par son dérèglement que l'on est le plus contrarié. On n'y peut compter d'avance sur le temps, pas même pour

Digitized by Google

le lendemain, pas même, bien souvent, pour le seul intervalle de la journée. Le beau et le mauvais temps y sont à la merci du vent, et le vent y est si variable qu'il y est le symbole de l'inconstance. Enfin on y vit, touchant l'état prochain de l'atmosphère, dans une incertitude perpétuelle, et dans toutes les affaires du dehors on est obligé d'aller là-dessus à l'aventure.

A la vérité, il est juste de reconnaître que l'architecture, sans ces disgrâces de la nature terrestre, n'aurait jamais atteint les proportions sublimes qu'elle a prises, surtout dans les climats les plus exposés à la pluie. C'est presque toujours en vue des grands toits que les grands édifices se sont faits. A force de génie et de patience, les hommes ont su se créer, malgré les intempéries, la liberté de leurs rendez-vous politiques et religieux, et en s'assemblant ainsi à couvert, ils ont été conduits à se donner mutuellement une marque d'autant plus éloquente de leur communauté, qu'à la majesté des foules s'est trouvée jointe celle des voûtes érigées à leur intention. Mais cette magnificence n'est, au fond, qu'une protestation du genre humain contre la terre; les temples lui inscrivent au front sa condamnation; et c'est en effet un signe bien considérable de sa méchanceté, que les hommes, quand ils veulent se mettre convenablement en communion devant Dieu, soient obligés de se séparer de la demeure dans laquelle il leur a plu de les faire vivre, pour se loger momentanément dans une résidence meilleure.

Pour perfectionner, à l'égard de la pluie, les conditions de notre existence, le parti le plus héroïque serait, à coup sûr, de nous emparer de la direction de ce capricieux météore. Mais il n'y a qu'à considérer la grandeur des principes qui le règlent, l'Océan, la chaleur solaire, la figure et la rotation de la terre, pour entrevoir aussitôt toute l'ambition de l'entreprise. Les courants de l'atmosphère sont des forces astronomiques avec lesquelles il n'est pas vraisemblable que la nôtre soit jamais capable de lutter, et l'on peut croire qu'il n'y aurait guère moins de chimère à vouloir maîtriser les vents qu'à vouloir maîtriser le flux et le reflux de la mer ou les vibrations de la lune. Cependant, si l'on réfléchit à l'action capitale de la chaleur sur ce météore, et à ce que, dans l'état présent, il n'y a que celle du soleil qui y ait de l'influence, on devra sentir que les mouvements de l'atmosphère ne sont pas aussi essentiellement indépendants de notre industrie que ceux des astres. Il nous suffirait en effet de faire jouer de quelque manière la chaleur de la terre pour susciter au soleil, au moins dans notre atmosphère, une puissance capable de le troubler dans sa domination absolue, et pour causer par conséquent une révolution dans l'ordre actuel des vents et des nuages. Mais on se convaincra aussi, par ce même enchaînement de réflexions, que c'est seulement à la condition de pouvoir manier à son gré une arme aussi prodigieuse que la chaleur planétaire, que l'homme pourra

Digitized by Google

jamais se faire maître dans ce domaine. Le parti le plus sage serait donc, sans refuser à l'imagination aucune des glorieuses perspectives par lesquelles elle peut chercher à se faire jour vers la terre future, de se résigner, dans l'expectative, à l'établissement actuel, en ne se proposant que d'en déterminer les lois. Mais cette détermination, qui par la prescience des variations de l'atmosphère assurerait un si précieux développement à notre liberté; qui, enrichissant la géographie générale d'une donnée capitale qui lui manque, lui permettrait de comparer rigoureusement, par rapport au climat, tous les lieux, et de servir ainsi de flambeau à la géographie politique; qui changerait cette terre où, physiquement, nous vivons, à proprement dire, au hasard, et trop souvent à contre-sens, en une demeure dont nous aurions du moins la ressource de savoir la règle: cette détermination, qui mettrait d'un seul coup à néant tant d'incertitudes et de déceptions, paraît contrariée, de son côté, par des difficultés dignes par leur étendue d'être mises en parallèle avec ses avantages. Ici, toutefois, les travaux desquels résultera ce progrès, si jamais, pour le bonheur de notre postérité, il s'effectue, peuvent dès à présent commencer. Ce ne serait pas une médiocre avance, pour ce changement si désirable dans la condition du genre humain, que de posséder, quelque vulgarité qu'il semble y avoir dans cette étude, l'état journalier des girouettes sur toute la surface de la planète. Sans doute cela ne suffirait pas, puisqu'il y faudrait pouvoir joindre l'état et la vitesse des nuages, à toutes hauteurs, à tout instant, et en tous lieux, sur mer comme sur terre. L'universalité des observations, à cause de la connexion météorologique qui existe entre tous les pays, est, aussi bien que leur continuation durant un intervalle de temps assez long, une des conditions nécessaires du succès. A moins de ces longs efforts, la science n'a donc point à essayer de surprendre la nature dans son secret, ni de l'empêcher de nous causer à l'avenir tous les contre-temps avec lesquels elle nous afflige aujourd'hui. Mais en attendant que l'esprit humain ait amélioré par cette difficile, bien que légitime conquête l'existence terrestre, le meilleur remède, pour la soustraire autant que possible à tous les troubles de cette espèce, est de poursuivre le perfectionnement de nos maisons, de nos lieux publics, de nos voitures, de nos vêtements. Et d'autant plus que si nous devons jamais parvenir à la prescience des intempéries, ce ne sera que pour être mieux avertis de nous prévaloir contre elles de tous les moyens de garantie que nous aurons inventés.

Telles sont les ronces et les épines que fait germer la terre; les ronces avec lesquelles elle embarrasse l'homme dans ses mouvements; les épines avec lesquelles elle le menace, le tourmente, et empêche son esprit de demeurer en repos. L'homme les arrache; mais il ne semble pas que son industrie puisse

Digitized by Google

jamais se développer assez pour qu'il puisse tout arracher, surtout pour qu'il puisse rien extirper si profondément que cela ne revive et ne veuille être arraché encore. Au fond, la nature terrestre demeure constante, ou du moins ses variations, qu'il faut tant de raisonnements pour découvrir, sont à peu près indifférentes à notre égard. Si donc il se produit du changement dans les rapports de la terre avec l'homme, ce ne peut être que par le changement des qualités de l'homme. Mais je veux voir maintenant quelles sont ces herbes de la terre dont notre race est condamnée à se nourrir.

C'est un grand sujet de réflexion que de tant de milliers d'espèces d'animaux et de végétaux qui pullulent à profusion autour de l'homme, il n'y en ait qu'un si petit nombre qui lui servent, et qu'encore ces espèces d'élite soient, dans l'ordre naturel, si parcimonieusement répandues. Je me représente que tout l'effet des travaux soutenus durant tant de siècles pour la culture du sol et la multiplication des animaux domestiques venant tout à coup à disparaître, la surface de la terre, dans toute son étendue, retourne à sa virginité primitive, quelle effroyable calamité pour les peuples que cette restauration de la nature! Je crois qu'il ne faudrait pas huit jours pour que le genre humain, surpris de la sorte au milieu des forêts ressuscitées, diminuât au moins des trois quarts. Et en supposant même que la disette, rétablissant l'équilibre, eût enfin achevé de mettre le nombre des vivants en harmonie avec la quantité de nourriture qui se produit librement sur la terre, quelles difficultés de tout genre pour ramasser à l'aventure, dans leur dispersion, ces rares et misérables objets de subsistance! Si le genre humain trouve de quoi vivre dans la demeure qui lui est assignée, c'est donc par l'effet de l'ordre particulier qu'il a su y instituer, et non point en vertu des bonnes dispositions de la nature. Ce qu'il reçut d'elle est peu de chose en comparaison de ce qu'il l'oblige à lui donner, et l'on peut dire que, féconde à contre-cœur, tous ses bienfaits, sauf bien peu d'exceptions, sont forcés. Il a fallu que l'homme cherchât et déterminât lui-même les espèces qui convenaient le mieux à ses besoins. Et si, au lieu de demeurer clairsemées et à demi perdues dans l'exubérance des espèces nuisibles et inutiles, comme dans l'institution naturelle, elles ont pris le dessus sur toutes les autres, c'est lui seul qui en est cause. Il a même dû les modifier de manière à développer leur saveur et leur succulence, et en se chargeant lui-même du soin de leur propagation et de leur entretien, il leur a donné tant d'avantages qu'elles ont fini par remplir toute la campagne. Enfin, autour de lui, comme dans un paradis terrestre, il n'y a pour ainsi dire plus rien qui ne relève de lui. Là, à perte de vue, des sillons, des prairies, des vignes, des vergers; là, des compagnies d'oiseaux, des ruches, des viviers; là, des troupeaux de toute sorte. Il semble, à voir les champs si bien fournis, que l'homme n'ait

Digitized by Google

qu'à étendre la main devant lui pour avoir de quoi se nourrir; et même, s'il y a quelque objet de son goût hors de son voisinage, le commerce est aux aguets pour le lui présenter sitôt qu'il le demande.

Mais pour assurer la prédominance à ces hommes espèces, il est rigoureusement nécessaire qu'il les prenne sous sa tutelle et combatte en leur faveur, autant que possible, les lois de la nature. C'est lui-même qui doit nettoyer le sol et le disposer à se prêter mollement aux racines; c'est lui qui doit opérer le dépôt de la semence; qui doit s'opposer aux végétaux ennemis qui voudraient faire invasion et opprimer ceux qu'il protège; qui doit présider à l'irrigation et à la nourriture de ces derniers; qui doit même, s'ils sont délicats, les protéger par des abris convenables contre les vivacités du froid et du soleil. C'est pour eux, c'est pour les servir, c'est pour les récolter, c'est pour leur préparer des sillons, qu'il est obligé de passer une partie de sa vie en plein air, et de braver, hors de sa demeure, toutes les intempéries des saisons. Les animaux qu'il administre ne lui donnent pas moins de mal. Il y en a pour lesquels il est forcé d'avoir presque autant d'attention que pour lui-même; il faut qu'il les mène et les surveille; qu'il leur bâtisse des maisons; qu'il leur cultive et leur emmagasine les plantes dont ils ont besoin; enfin, que les retirant du règne dur et sévère de la nature, il les fasse vivre dans sa propre hospitalité. Heureux quand la nature, suivant un cours tranquille et acceptant avec docilité les réformes qu'il lui impose, ne se révolte pas contre cette usurpation par de soudaines violences, comme pour marquer, en éclatant ainsi, que sa soumission n'est qu'apparente, et que sa force est toujours la souveraine! L'homme, en effet, n'a devant elle aucun moyen certain de garantie. Tantôt ce sont des pluies excessives contre lesquelles il est sans ressource, tantôt des débordements de rivières, tantôt des sécheresses, tantôt la grêle, tantôt la gelée, tantôt les épidémies, tantôt même l'incendie; car l'ordre des éléments est si hasardeux sur la terre, qu'il n'y a presque aucune de nos créations qui n'y coure la chance de prendre feu, cette atmosphère où nos poumons doivent puiser la vie étant toujours prête à se tourner contre nous et à faire sa proie de ce que nous possédons. Adieu alors le fruit de tant d'industrie et de labeurs; les champs sont dévastés, les troupeaux sont enlevés, et l'homme, menacé des horreurs de la famine, erre avec désespoir dans ces campagnes sur lesquelles la nature vient de ressaisir momentanément son empire. Ainsi, pour obtenir ce que son organisation lui rend indispensable, l'homme est obligé d'être constamment en éveil, et malgré sa sollicitude, il n'a pas même l'assurance de réussir. Que de choses Dieu n'a-t-il pas gardées dans sa main! L'ouragan, la foudre, les tremblements de terre sont à lui seul comme la mort. Non seulement donc tout ne nous est pas utile dans notre demeure présente, mais d'indomptables

Digitized by Google

puissances y sont en action contre nos créations, contre nous-mêmes, et nous rappellent cruellement que si, sur certains points, il existe entre notre nature et la nature de la terre une harmonie calculée, notre destinée n'a cependant pas voulu que cette harmonie fût parfaite.

Ainsi, combien s'en faut-il que tout ce qui vit sur la terre y vive à l'intention de l'homme! Loin que, dans cette étrange réunion, il y ait une convergence aussi régulière de toutes les espèces vers celle du sommet, ce n'est que par une lutte assidue contre l'institution naturelle que cette espèce est parvenue à en attirer à elle quelques unes. Pour quel motif des millions de races diverses, et entre les destinées desquelles il ne se voit rien de commun, sont-ils ainsi rassemblés dans le même séjour? Le mystère est profond; mais, quelle que soit, en Dieu, la raison d'un rapprochement que notre intelligence ne peut comprendre, cette raison est tout autre, on peut l'affirmer, que le service du genre humain. Non seulement les espèces utiles à son entretien ne sont qu'une fraction presque insensible de ce nombre immense, mais encore n'en tire-t-il ce qu'il lui faut qu'en modifiant lui-même, en vue de sa personne, leur essence, et en leur créant des conditions nouvelles d'existence. A mesure que sa clairvoyance se développe, il entrevoit, il est vrai, des ressources imprévues dans des espèces qu'il avait jusqu'alors jugées indifférentes. Mais, de quelques végétaux qu'il parvienne à enrichir encore ses champs et ses jardins; de quelques animaux, transformés par sa discipline, qu'il imagine d'accroître ses basses-cours, ses haras, ses troupeaux; enfin, sans les nommer, quelques acquisitions qu'il lui reste à faire dans le monde sauvage, on peut douter qu'il n'y ait une limite à laquelle il doive s'arrêter, et qu'il ne lui soit par conséquent interdit de tenir jamais sous sa main et pour son bien, tout ce qui existe autour de lui sur la terre. Ne serait-ce que ces armées de mollusques et de zoophytes qui habitent dans les incubatores de l'océan, une fraction considérable de la population co-planétaire semble trop étrangère à l'homme pour ne pas conserver à perpétuité son indépendance native. Il est même presque évident que, pour achever de nous établir convenablement sur la terre, nous n'avons pas moins de races à en éliminer qu'à y soumettre. Et la paléontologie d'ailleurs nous enseigne que la puissance créatrice se témoigne en faisant disparaître les anciennes races comme en en faisant paraître de nouvelles. Mais, quelle que soit l'opinion sur ce point particulier où l'on ne peut rien affirmer sans témérité, puisque notre ignorance est la seule chose que nous y connaissions avec certitude, lors même que l'on voudrait que la fin de toutes les espèces qui sont sur la terre, même de celles qui y ont précédemment été, soit en définitive l'utilité future du genre humain, cela n'est rien, et l'essentiel est ceci: Que l'homme, quelque soit son développement

Digitized by Google

intellectuel, sera toujours lié à certains êtres, principe fondamental de sa nourriture et de son entretien, et qu'une partie considérable de son temps devra toujours se passer dans les champs, en guerre contre la nature, afin d'assurer, malgré ses influences, à ces êtres nécessaires, la possession de la terre.

C'est là ce qui constitue le travail principal de l'homme sur la terre. Si l'on pouvait embrasser d'un seul coup d'œil tout ce qui se fait à sa surface, on apercevrait que les mouvements que se donnent chaque jour, en tant de pays divers, ses habitants de toute espèce ont presque uniquement pour but la recherche des objets de subsistance, et que les hommes, considérés dans leur ensemble, ne diffèrent guère des animaux sur ce point-là. C'est la difficulté de nourrir leurs corps qui leur emporte le plus de temps, et tant de soins de tout genre qu'on leur voit prendre s'y rattachent. Non seulement ils sont contraints par la faim et par la stérilité naturelle de leur planète à consacrer à cette occupation la majeure partie de leur vie, mais cette occupation, si misérable en elle-même, n'a rien d'agréable pour eux. Les choses, loin d'être ordonnées de manière à ce qu'elle soit une jouissance ou un divertissement, le sont de telle sorte qu'elle est une peine véritable, et qu'elle exige à elle seule plus de dépense de force musculaire que ne le font ensemble toutes les autres occupations que notre condition nous impose. C'est elle qui fait couler sur le visage humain cette éternelle sueur dont il est question dans l'hébreu. Bon gré mal gré, sous peine de mort, il faut nous résoudre à la verser, car c'est de quoi nous vivons; et si nous regardions bien à ce que nous mangeons, nous verrions que c'est tout imprégné de sueur d'homme. Combien il s'en répand, en combien de lieux, sur combien de fronts, dans combien d'opérations différentes, pour la création d'un seul morceau de pain! cela étonne quand on y pense en détail, et on y découvre bien vivement le triste état de l'homme sur la terre, qui ne peut se soustraire au tourment de la faim qu'en se tourmentant lui-même de tant de manières. Commençons par celui qui laboure le sol après l'avoir péniblement défriché; voyons celui qui a arraché de la terre, pour le livrer à la forge, le fer de la charrue; celui qui marche dans les sillons pour les ensemencer, celui qui fait la moisson, celui qui fait le battage ou la mouture, celui qui pétrit avec tant d'efforts et de doléances, celui qui veille pour entretenir le feu et diriger la cuisson. Et, maintenant, ne faudrait-il pas se tourner vers le four et appeler ceux qui ont extrait la pierre, la brique, la chaux; ceux qui ont assemblé et mis en place ces matériaux; les bûcherons qui sont allés couper le bois dans les forêts; les voituriers et les bateliers qui l'ont amené, et avec ces gens-là, tous ceux qui ont dû travailler pour eux, tandis qu'ils s'acquittaient eux-mêmes de ces tâches particulières! Enfin, voilà

Digitized by Google

toute une multitude en haleine pour cette seule bouchée, et en faisant l'analyse de toutes les sueurs qu'elle a causées, et dont elle est en quelque sorte l'essence, nous y trouvons tous les métiers. Que serait-ce donc si, au lieu de me borner à un pauvre morceau de pain, le strict remède contre l'inanition, j'avais considéré ce qui nous est nécessaire pour un repas convenable! Je ne voudrais pas, même à la table la plus frugale, éveiller l'idée des fatigues, des épuisements, des dangers de tout genre endurés sur terre et sur mer, même dans les profondeurs souterraines, pour produire ce peu d'aisance et de bonne chère qui s'y trouve, de peur d'y étouffer la joie, d'y faire paraître abominable la délicatesse la moins recherchée, et devant les saisissantes images des souffrances physiques et morales dont on y savourait étourdiment les fruits, d'y faire tomber des larmes de compassion et de découragement parmi les coupes. Ainsi, la misère de notre condition est partout. Nous réunissons-nous pour nous égayer un instant en respirant la vie en commun, cette misère est là, au milieu de nous, qui se cache, d'autant plus grande qu'il y a plus de richesse dans le service, et si nous ne la voyons pas, c'est grâce à la légèreté de notre esprit, et parce que nos yeux ne veulent toucher que la superficie des objets. Mais partout où le luxe nous sourit, ôtons le masque, et nous verrons dessous des visages qui pleurent.

En effet, ce n'est pas seulement pour nourrir son corps que l'homme est obligé de pâtir; il est obligé de pâtir de la même manière pour se préserver de tous les autres inconvénients du séjour terrestre. La nature n'y obéit nulle part à sa voix, et il n'en obtient rien qu'en lui faisant violence. Il est donc forcé, s'il veut lui imposer quelque changement, de s'y prendre de vive force, de soutenir une guerre, de se fatiguer, d'entrer de lui-même dans le mal-être. Ce n'est qu'avec cette peine volontaire qu'il se délivre des peines naturelles auxquelles sa présence sur la terre l'expose, et s'il parvient à s'y procurer quelque aisance, c'est toujours avec son labeur qu'il le paie. Ainsi le travail est sa rançon, et il ne se peut racheter qu'à ce prix. S'il veut communiquer, malgré l'obstacle de la distance, avec les pays lointains, en évitant la perte de temps et la souffrance qu'une longue marche lui causerait, il faut qu'il se rachète en travaillant pour établir des routes, pour construire des voitures, pour nourrir et entretenir des chevaux; s'il veut traverser la mer, il faut qu'il se rachète en bâtissant des vaisseaux; s'il veut se préserver du froid, de la pluie, des incommodités de toute espèce qui font de l'atmosphère un lieu d'affliction, il faut encore qu'il se rachète en s'appliquant, soit à fabriquer des vêtements, soit à rassembler les matériaux avec lesquels la chaleur et la lumière se produisent, soit enfin, chose si coûteuse, à édifier des maisons. Combien son génie est donc au-dessus de sa puissance, puisqu'il y a une telle opposition

Digitized by Google

entre la facilité avec laquelle il conçoit la manière de corriger la nature et la peine avec laquelle il la corrige effectivement. Aussi, pour apercevoir la grandeur du genre humain, vaut-il bien mieux jeter les yeux, comme nous le faisions tout à l'heure, sur les résultats généraux de ses inventions que sur son activité. Celle-ci, par la monotonie et la puérilité des opérations manuelles, par la médiocrité des effets, par le déplaisir et la lassitude dont elle est presque toujours accompagnée, n'est-elle pas digne de pitié? On ne peut s'empêcher de prendre une bien pauvre idée de la vertu créatrice de l'homme, quand, au lieu de le contempler, la lutte achevée, jouissant en paix du fruit de sa patience, et triomphant majestueusement de la nature partout où elle l'avait menacé, on le suit à la tâche, et qu'on le voit piochant, creusant, portant des fardeaux, tournant des manivelles, haletant, mal à l'aise, aspirant à l'heure où il se reposera, trempant la terre de ses sueurs tout le jour pour y faire en définitive si peu de chose qu'il suffit de s'éloigner de quelques pas pour que cela ne paraisse déjà plus. Et c'est, en effet, une suite et en même temps une marque bien manifeste de l'imperfection de son état présent, que cette difficulté qu'il éprouve à se rendre maître de la nature dans les moindres objets. Ce n'est qu'avec le temps, au moyen de toutes sortes de ruses et d'artifices, après s'être mis en ligue avec ses semblables, qu'il vient à bout de ce qu'il veut. Il ne manœuvre pas autrement qu'une fourmi, et sa persévérance avec son adresse valent mieux que ses muscles. Quelle misérable chose que son corps si l'on y cherche un instrument de création! Sa destinée est de transformer la surface du globe pour l'accommoder à ses besoins, d'y découper les montagnes, d'y asseoir les rochers dans un autre ordre, d'y tailler aux rivières de nouveaux lits, et il n'est pas même organisé de manière à creuser avec ses ongles dans la poussière. Il n'est en état par lui-même ni de trancher, ni de frapper de grands coups, ni de manier et de déplacer les lourdes masses, et cependant il faut qu'il exécute tout cela. Il faut que, sur tous les points par où la nature le touche, il s'engage contre elle, et il est sans armes, presque sans force. Qui ne conviendrait que la loi à laquelle il se trouve livré sur la terre est une loi sévère? Et comment ne serait-il pas soumis à une fatigue continuelle quand il a tant à faire avec un bras si faible?

Cette obligation ne serait encore, j'ose le dire, qu'un demi mal si l'homme était certain de se procurer, en y satisfaisant, toute l'aisance dont il est possible de jouir sur la terre. Ceci est une autre question en effet. Il est constant qu'il y a des moyens de remédier à chacun des inconvénients de la nature, et que les hommes, en combinant leurs efforts, sont en état d'assurer ces réformes, mais il reste à savoir si ce qu'un homme peut verser de sueur suffit pour payer tout ce dont il a besoin. Que l'on consulte l'expérience, et l'on verra combien

Digitized by Google

l'industrie est encore loin de compte là-dessus. Voilà qui est considérable assurément : l'immense majorité des hommes est à la peine ; sa corvée est de tous les jours, presque de tous les instants, rude, fatigante, souvent excessive, la sueur coule de toutes parts, continuellement, en abondance, et avec tout cela, il n'y a qu'un petit nombre d'hommes qui obtiennent les commodités de la vie, tandis que les autres, destitués des garanties nécessaires, demeurent exposés, au moins en partie, à toutes les duretés de la nature. L'immense majorité habite dans de tristes et déplaisantes maisons, mal meublées, mal aérées, mal éclairées, mal chauffées, l'immense majorité est incapable de passer à son gré d'un lieu à l'autre, sinon à pied, à la pluie, au soleil, dans la poussière, sans hospitalité ; l'immense majorité est imparfaitement vêtue, aussi dénuée d'élégance dans son costume que dans son logis, à peine chaussée, malpropre ; l'immense majorité est pauvrement nourrie, privée de vin, privée de viande, privée de tout agrément culinaire, souvent réduite à se ménager le pain, souvent même à avoir faim ; bref, l'immense majorité travaille, et non seulement elle ne jouit pas, mais son travail est si assidu et sa vie si épineuse, qu'elle manque presque absolument de la quiétude nécessaire au plein développement de l'existence. Qu'est-ce donc au fond que cette misère ? Le défaut de la vertu créatrice. Le genre humain peut bien concevoir un autre ordre physique, mais il n'a pas le nerf qu'il faudrait pour le réaliser. La nature terrestre lui est trop hostile et trop supérieure, et, pour donner un autre cours à ses lois, il est ou trop faible ou trop inintelligent. En rassemblant toute sa puissance, il ne réussit à produire que la somme d'actions nécessaire pour faire régner autour d'une minorité imperceptible les conditions qui devraient être celles de tout le monde. Les bras lui manquent. En un mot, dans sa lutte contre la nature, il n'y a pas assez de force de son côté.

Mais cette infériorité appartient-elle à ce qu'il y a de constant dans les choses humaines, appartient-elle à ce qu'il y a de variable ? Faut-il se résigner à l'indigence actuelle, faut-il s'embellir l'avenir ? Le problème est capital, mais facile. Si le genre humain, dans sa guerre, n'avait pour lui que la force musculaire, comme cette force, liée à l'organisation même de l'espèce, n'augmente guère, il n'y aurait guère à espérer non plus que l'état de la guerre pût changer. Mais il est rare que l'homme engage directement sa force contre la force naturelle qu'il veut vaincre. Pour remonter les courants il a des méthodes plus recherchées et plus impérieuses que de fatiguer ses bras sur les rames. Il a enfin une tactique. D'où il suit que sa puissance industrielle n'est pas moins fondée sur son intelligence que sur ses muscles. Donc cette puissance loin d'être stationnaire, se développe continuellement. Aidé par la connaissance des secrètes dispositions de la nature, l'homme parvient à tourner les unes

Digitized by Google

contre les autres les forces qu'elle entretient sur la terre, et à la réduire par le seul effet des circonstances qu'il lui prépare et dans lesquelles il la laisse. Il est aidé non seulement par sa force personnelle, mais encore par toutes celles qu'il a su enrôler sur l'ennemi. Ainsi font tous les habiles conquérants. C'est là que l'augmentation paraît sans bornes. Plus la nature est au-dessus de l'homme, plus les auxiliaires qu'il en détache ont de vigueur. Il n'est rien qu'avec leur concours il ne puisse projeter, s'il lui suffit de porter les premiers coups pour que l'action qu'il a commandée, quelque forte qu'elle soit, succède à ce signal. Et n'est-il pas en droit de songer, sans chimère, à une réforme universelle de l'existence terrestre, si cette réforme peut effectivement résulter, sans plus de labeur, de plus de génie?

Puisque l'homme est capable par les seules conséquences de son perfectionnement spirituel de mettre de son côté autant de force qu'il en peut souhaiter, il ne lui reste pour assurer son succès qu'à tourner son intelligence à deux choses : la première, c'est de découvrir les moyens propres à neutraliser de mieux en mieux les influences pernicieuses de la nature, et à faire régner autour de lui l'élégance et le bien-être; la seconde, de découvrir les moyens de réaliser ces inventions avec une quantité de bras de plus en plus petite, et d'étendre par conséquent leur bienfait à une multitude de vivants de plus en plus considérable. L'une, pour garder la comparaison avec la guerre, est la détermination des positions à enlever; l'autre, la détermination de la manière de soustraire à l'ennemi et de mettre en action les forces dont il est possible de faire usage contre lui. Voilà, en effet, qui importe non seulement à l'intérêt matériel, mais à l'honneur. Qu'il fût dans les lois primitives de l'homme de se contenter des voies les plus simples, c'est ce que la bassesse de son point de départ explique assez : mais aujourd'hui, avec l'idée superbe que nous avons de notre espèce, quoi de plus répugnant que de le voir s'employant, toute intelligence à part, comme un agent mécanique, se ravalant au niveau d'un animal, d'une chute d'eau, de toute force aveugle et grossière. Ce n'est pas tant la sueur qu'il verse qui fait pitié, c'est le métier misérable dans lequel il est. Est-ce bien à jamais la destinée d'un si grand nombre de mes semblables de n'être sur la terre que des fournisseurs de mouvement? ou plutôt la fin de l'industrie n'est-elle pas, comme je le marquais tout à l'heure, non seulement de nous donner des moyens de remédier à tous les inconvénients de notre séjour actuel, non seulement de faire que cette aisance essentielle devienne commune à tout le monde, mais encore, ce qui n'est pas moins considérable, d'élever tous les travailleurs à la dignité soit d'artistes, soit de directeurs intelligents de la force étrangère? J'aime à me représenter les hommes comme les officiers de cette grande milice que nous tirons de la nature, et qui nous

Digitized by Google

sert à soumettre la terre à notre discipline. Qu'ils se fatiguent maintenant, qu'ils fassent effort, qu'ils se trempent de sueur, leur grandeur ne m'échappe plus. Je puis les plaindre, mais je vois des maîtres, et je les admire. En voici un qui médite de grandes choses, il entre dans la terre, il en rompt d'un coup de poudre quelques morceaux qu'il jette, en les y enflammant, dans une construction qu'il a disposée d'avance, et dans laquelle ce feu trouve de l'eau : que la nature agisse maintenant, qu'elle suive ses lois, ces mêmes lois desquelles, dans sa liberté, elles nous fait naître l'incendie, la sécheresse, la pluie, les inondations de toute espèce, il n'y a plus à la craindre, car on l'a su mettre dans des conditions où tous les phénomènes qu'elle peut produire sont désormais à la convenance de l'homme. Elle est prête à travailler sous ses ordres, et, pourvu qu'il lui prépare les matériaux et les instruments nécessaires et qu'il la mette aux prises avec eux, elle va lui fabriquer ses vêtements, lui forger le fer, lui scier le marbre, lui façonner toutes choses, lui creuser ses rivières, lui remorquer ses bateaux, le transporter lui et ses fardeaux partout où il lui plaît, et, pour peu qu'il le désire, lui labourer et lui ensemencer la terre. Il suffit qu'il soit présent, afin de veiller à l'imprévu, et de guider par la main, dans les champs et dans les ateliers, son aveugle et gigantesque esclave. C'est un esclave en effet qui ne saurait travailler de lui-même et sans l'assistance de son maître ; ou, pour prendre une figure plus juste, il n'y a là qu'un simple développement de la force musculaire de l'homme. Ainsi fortifié, un seul bras accomplit ce qu'autrement mille bras n'auraient pu faire. Mais encore est-il de première nécessité que ce bras d'homme soit à l'œuvre, puisqu'il est le principe de tout. C'est cette présence de l'homme au travail qui constitue, dans l'industrie, le point invariable. Du reste, tout est susceptible de changer, tout a changé, tout changera. On sait assez que les inventions de l'homme pour corriger la nature sont sans bornes, et dès à présent même il n'y a plus guère de maux dont il n'ait trouvé quelque moyen de se défendre. Mais il n'y a pas de bornes non plus à la quantité de force qu'il peut attacher à son service. La terre lui en offre plus que, selon toute apparence, il ne lui en faudra jamais. Outre les sources de force artificiellement fondées sur les propriétés physiques et chimiques des éléments, de combien de sources naturelles et inépuisables ne sommes-nous pas maîtres de prendre possession? Les vents, les fleuves, les cascades, les variations de l'atmosphère, les foyers calorifiques souterrains, même les effets jusqu'à présent négligés de l'électricité planétaire, toutes ces puissances au milieu desquelles nous vivons, dont les moindres manifestations nous sont des prodiges en comparaison de nous-mêmes, et, rien qu'à nous toucher, nous écrasent, toutes ces puissances sont à nous si nous le voulons, car notre génie les domine. Pour ne citer que la

Digitized by Google

force qui donne les marées et les tempêtes, que celle qui donne les volcans, que celle qui donne la foudre et les éclairs, que n'en ferions-nous pas si nous les avions à nos ordres? Ne craignons donc pas de nourrir dans nos espérances une industrie ambitieuse, car il est certain que l'homme n'est pas fait pour recevoir toujours un aussi faible prix de son travail qu'aujourd'hui. S'il consent à verser sa sueur sur la terre, il faut du moins que cette sueur y devienne de plus en plus efficace. Sa destinée ne saurait être de demeurer éternellement l'inférieur de la nature, puisqu'il s'agrandit continuellement et que la nature ne change pas; puisqu'il y a en lui l'infini, et qu'il n'y a jamais rien que de fini dans cette nature telle qu'elle se témoigne à lui. Demeurons donc persuadés que l'anéantissement universel de la misère n'est qu'une simple question d'intelligence et de travail. Qu'on laisse faire les sociétés humaines, elles sauront bien la résoudre.

Toutefois, quel que soit le succès du genre humain dans l'amélioration de sa résidence, il ne faut pas oublier que le travail en sera toujours la condition essentielle. Il est la conséquence du défaut d'harmonie qui existe, d'ordre divin, entre l'organisation de l'homme et l'organisation de la terre, et, pour qu'il cessât, il faudrait que l'une ou l'autre de ces organisations vînt à changer. Mais les inconvénients de la terre étant une suite naturelle de ses lois fondamentales, ne peuvent changer qu'avec elles, et, comme ces lois régissent aussi l'organisation de l'homme, il y aurait nécessité à ce que cette organisation changeât en même temps. D'où il suit que l'existence du travail est liée à jamais à l'existence du genre humain. Il ne faut donc pas rêver de s'y soustraire. Et, bien que l'on n'en puisse rien conclure contre la terre, puisque rien n'empêche d'y concevoir une race différente de la nôtre et conçue de manière à être indifférente aux phénomènes qui nous sont contraires, ou même à y trouver du plaisir, il est cependant légitime d'établir que la terre, considérée dans ses rapports avec le genre humain, n'arrivera jamais à la perfection. Le travail, par le progrès de l'association et de l'industrie, pourra y devenir moins continuel, moins rude, moins déplaisant, mais il y aura toujours à s'y résigner. C'est une peine sans fin. La technologie, quoi qu'on fasse, appellera toujours la fatigue.

Il me semble voir sur le visage même de l'homme, au plus noble endroit, dans ces sourcils qui n'ont d'autre fin que d'empêcher la sueur qui tombe du front de ruisseler dans les yeux, un signe de la condition invariable de sa race, et, si j'ose le dire, comme une marque de condamnation à perpétuité au travail forcé. Que la rigueur de cet arrêt fondamental perde, avec le temps, de sa dureté, le genre humain n'en sera pas moins visiblement solidaire dans tous ses membres, et en rendra jusqu'à la fin témoignage.

Digitized by Google

Mais, toute pénalité à part, sans chercher à soulever les voiles de cette mystérieuse expiation dont la terre est le théâtre, quelle est donc la nécessité philosophique du travail? Pourquoi une partie si importante de la vie humaine se consume-t-elle dans des actes absolument étrangers à son salut éternel? Quelle convenance y a-t-il entre notre essence infinie et ce genre d'occupation qui ne profite qu'à notre manifestation temporelle? Ne serait-ce pas que l'obligation du travail, qui est, sans doute la peine de notre imperfection, est en même temps d'accord avec toutes les autres conséquences de cette imperfection? Je me persuade qu'étant ce que nous sommes, il nous serait funeste de n'être pas condamnés au travail comme nous le sommes. Les hommes n'ont point en eux assez de force pour s'appliquer avec un effort continuel aux œuvres qui procèdent directement de l'amour de Dieu et des êtres. Il leur faut à tous de la relâche, et d'autant mieux que leur éducation, qui ne se peut effectuer que peu à peu, réclame également des intermittences durant lesquelles les choses reçues s'absorbent, pour ainsi dire, et s'identifient avec l'être. C'est donc une nécessité de la nature humaine, que de se divertir par instants, de l'infini. Donc il lui faut une autre occupation qui la puisse fixer aussi, et sans la détourner assez pour l'égarer. Cette occupation, c'est le travail. Moins l'être est élevé, plus il a besoin de s'aider et de se préserver par le travail. Travailler et prier : travailler, si l'on ne prie pas; prier, si l'on ne travaille pas; voilà, en étendant le nom de prière à tout ce qui perfectionne les âmes, le système de la vie sur la terre. Et même, en ce sens, le travail, comme acte de soumission et d'expiation volontaire, prend-il une vertu plus efficace encore qu'il n'y paraissait au commencement, et devient-il capable, par la force d'intention, de se sanctifier et de s'associer par conséquent à la prière. Qui travaille prie, a dit le plus profond des théologiens. Il ne faut donc pas nous plaindre que les lois qui régissent la terre nous fassent du travail une obligation générale. Il ne faut nous plaindre que de nous-mêmes, puisque dans l'état d'imperfection où nous sommes, c'est une grâce de Dieu que nous soyons tirés, malgré nous, du désœuvrement, et assujettis à dépenser sérieusement une partie de notre vie pour assurer notre aisance. Aussi n'est-il pas à croire que les parties de la terre dont le climat donnant le plus de dispense du travail est en apparence le plus favorable, soient effectivement les meilleures. De ce que le sol y est plus fécond, l'atmosphère plus tempérée, les besoins de l'organisation moins actifs, il ne résulte pas que les hommes y soient dans une position plus prospère. L'oisiveté qui leur y est permise, loin de profiter à leur développement, sert plutôt, comme l'expérience ne le montre que trop, à les faire dévier et à les perdre. De sorte que les contrées dans lesquelles le genre humain, dans son état actuel, est en définitive le mieux placé sont celles où il n'est ni trop flatté ni trop

Digitized by Google

incommodé par la nature. Il est bon que nos sociétés aient constamment quelque travail à accomplir, les âmes supérieures étant les seules qui puissent sans péril s'abstenir d'y prendre part, parce qu'elles ont assez d'attachement à la pensée pour se garder elles-mêmes de l'engourdissement ou des aberrations du loisir. Mais comme les conditions du travail ont ainsi une certaine convenance aux conditions métaphysiques de l'âme, il s'ensuit que, pour peu qu'il y ait de l'harmonie dans l'institution terrestre, il faut que le travail y soit soumis à une variation correspondante à celle des âmes. L'ordre aurait également à souffrir, soit que le travail diminuât sans que les âmes s'élevassent, soit que les âmes s'élevassent sans que le travail diminuât. L'adoucissement graduel du travail, qui, ainsi que nous l'apercevions tout-à-l'heure, est en fait une des conséquences naturelles de la perfectibilité humaine, en résulte donc aussi en droit providentiel. Le genre humain se justifie à mesure qu'il s'éclaire, et se justifiant et s'éclairant, il devient plus capable et de s'appliquer à l'infini et de se délivrer.

Digitized by Google

QUELQUES MOIS A BUENOS-AYRES.

SUITE ET FIN.

LES FEMMES DE BUENOS-AYRES. — LES GAUCHOS. — LES PÊCHES. — LES ILES DE PÊCHERS. — COMMERCE. — CARACTÈRE. — UNE REVUE.

Les femmes de Buenos-Ayres sont jolies, elles ont la tournure élégante et de petits pieds parfaitement chaussés; leurs cheveux sont noirs, très soignés, et presque toujours séparés en bandeaux sur le milieu du front. La tête est surmontée d'un immense peigne en écail, à dessins compliqués, et dont le prix s'élève parfois jusqu'à 4 et 500 francs. Ce peigne supporte un voile assorti à la robe qui, sans rien cacher de la figure, retombe sur les épaules ou flotte en arrière. Le vent, qui règne fréquemment, tiraille tout l'édifice de cette coiffure d'une manière très désagréable, et les deux mains suffisent à peine à le maintenir en équilibre. Grâce à l'effet de ces oscillations, beaucoup de dames sont obligées d'avoir recours de très bonne heure à des cheveux d'emprunt. Cette coiffure, étrange au premier coup d'œil, finit par être d'un effet noble et gracieux.

Le côté faible chez les femmes buenos-ayriennes, ce sont les

Digitized by Google

dents. L'habitude de manger des sucreries les leur gâte promptement, ajoutez l'usage de sortir la tête nue, ce qui dans un pays où les variations atmosphériques sont fréquentes, rend les fluxions et les maux de dents fort communs.

La toilette est à Buenos-Ayres un objet de première importance, et qui doit gêner bien des familles, car Buenos-Ayres a perdu beaucoup dans ces dernières années, par suite de la sécheresse qui a fait périr une grande quantité de bétail, par suite des guerres civiles qui ont désolé le pays, et aussi par les incursions des Indiens qui ont détruit un grand nombre d'*estancias*. Les fortunes ont diminué et le luxe est resté le même, il est poussé au point que tous les rangs sont confondus, toutes les femmes sont mises de même...., et toutes font elles-mêmes leurs robes.

L'éducation des femmes est fort négligée, et l'instruction nulle. La toilette absorbe la majeure partie du temps. Les Buenos-Ayriennes se promènent, vont au bal, font de la musique ordinairement fort médiocre, et n'ouvrent jamais un livre. On leur accorde de l'esprit naturel, et leur physionomie l'indique; leur teint est blanc et coloré, on ne trouve pas chez elles les nuances bistrées ou brunes si fréquentes dans d'autres parties de l'Amérique méridionale.

Elles marchent élégamment, et se promènent tous les soirs de boutique en boutique, se dessinant sans trop d'affectation et avec grâce, pour se montrer de face, de profil aux jeunes lovelaces qui circulent le long des trottoirs; elles voient, sont vues, causent entre elles, font dérouler des étoffes qu'elles n'ont le plus souvent aucune intention d'acheter, et le temps passe. Tout cela dure à peu près deux heures, de huit à dix heures du soir.

Les églises, et surtout celle des Jésuites qui est l'église à la mode, sont les principaux points de réunion des dames. Elles y arrivent accompagnées de l'indispensable duègne, ordinairement noire ou mulâtresse, et d'un petit groom qui porte le tapis carré sur lequel les dames s'agenouillent et s'accroupissent. A l'église les femmes sont séparées des hommes; il se forme du côté des femmes de petits cercles, de petites réunions où l'on s'occupe fort peu de l'office et du sermon.

A Buenos-Ayres comme ailleurs les femmes se décident avec peine à vieillir; on voit des visages ridés et des yeux éteints rendus

Digitized by Google

encore plus laids par des parures qui surpassent en élégance celles des plus jeunes personnes. Nous avons vu au bal une jeune dame accouchée depuis quatre ou cinq semaines, elle était arrivée portant son nourrisson dans ses bras, pour danser elle le confiait à une voisine; et quand l'enfant se mettait à crier elle l'emportait dans une autre chambre, remplissait ses devoirs maternels, et se remettait à danser. C'est à Buenos-Ayres un usage général; on assure que les enfants ne s'en trouvent pas mal.

Beaucoup d'étrangers établis à Buenos-Ayres s'y marient avec des demoiselles du pays. Mais si cet étranger est riche ou seulement aisé, en épousant la fille il épouse toute la famille, qui insensiblement s'infiltre dans la maison. C'est d'abord une petite sœur, puis le père, la mère, les petits frères, et jusqu'aux oncles, tantes, cousins et cousines.

Les *Gauchos* forment une partie de la population de ce pays qui mérite une esquisse détaillée. Les Gauchos sont les gardiens des nombreux troupeaux qui couvrent la plaine; mais là ne se borne pas leur mission. Ce sont les Gauchos qui tuent le bétail, portent la viande au marché, préparent les peaux, fondent le suif, qui sont chargés, en un mot, de toute la partie industrielle de ce vaste commerce, principale richesse du pays.

Les Gauchos gardent les troupeaux à cheval; pour faire dix pas ils montent à cheval; on ne les voit guère qu'à cheval; ce sont de véritables centaures. A pied, ils sont hors de leur élément; aussi paraissent-ils lourds et embarrassés; mais à cheval ils sont beaux à voir. C'est une superbe race d'hommes. Leur figure brûlée par le soleil est belle et caractérisée, leurs longs cheveux sont quelquefois flottants, quelquefois réunis en tresses sur les côtés, d'autres fois encore rassemblés derrière en une longue queue. Leur costume est singulièrement pittoresque; un chapeau de paille, un caleçon de toile garni de franges au bas, autour de la taille et descendant à mi-cuisse, un shale rouge qu'ils nomment chiripa, une veste verte ou bleue, et par-dessus tout le *goncho,* qu'on ne peut mieux comparer qu'à la chasuble du prêtre; c'est une sorte de manteau de couleur tranchée, fait en étoffe imperméable. Les plus estimés sont fabriqués à la main par les Indiens.

D'énormes moustaches noires couvrent une partie de la figure des

Digitized by Google

Gauchos. A la ceinture de cuir qui leur serre la taille, et dans laquelle ils placent leur argent, pend dans sa gaine un couteau de 15 à 18 pouces.

Leur chaussure se compose de bottes sans couture, nommées *gotros*. C'est la peau du jarret d'un poulain tué tout exprès, qu'on enlève ainsi que chez nous on dépouille un lapin ou un lièvre. Ces bottes serrent le pied comme un bas; un trou est pratiqué à l'extrémité pour laisser passer l'orteil et le deuxième doigt, les seules parties du pied qui appuient sur l'étrier juste assez grand pour les recevoir. Le derrière des bottes est garni d'éperons à molettes grandes comme un petit écu; les Gauchos ont quelquefois les pieds entièrement nus, l'éperon dans ce cas est tout simplement attaché au talon par une lanière de cuir.

Le corps de l'homme semble vissé sur le cheval. Les jambes du Gaucho flottent négligemment, la pointe du pied basse, et l'étrier est la chose du monde dont il paraît s'occuper le moins. Comment ne seraient-ils pas de parfaits cavaliers? enfants, on les élève pour ainsi dire à cheval. Dès que le jeune Gaucho a acquis assez de raison pour connaître le prix d'une denrée et calculer la valeur d'une pièce de monnaie, on le hisse sur un cheval entre deux paniers ou deux jarres qui pendent de chaque côté, et on l'envoie au marché. Ces enfants sont surprenants d'adresse. Dans une de nos promenades nous en remarquâmes deux jouant à la balle derrière une haie, ils avaient laissé leurs chevaux sur la route en pleine liberté. Ces chevaux étaient de grande taille, et nous nous demandions comment d'aussi jeunes enfants pouvaient escalader de pareilles montures. L'un d'eux vit ou entendit quelque chose qui l'effraya; abandonnant aussitôt la partie commencée, il courut à son cheval, et en moins d'une seconde il l'avait enfourché et était parti au galop. Il s'était placé devant le cheval, s'était élancé en appuyant son pied nu sur le genou gauche de l'animal, et, s'accrochant au cou et à la bride, il était parvenu en moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire à gagner l'étrier et le dos de sa monture. On rencontre souvent le jeune Gaucho debout sur son cheval, comme les écuyers de nos cirques, le lançant au galop dans toutes les directions.

Malgré leur humeur sauvage et leur caractère indomptable, de l'aveu de tous les voyageurs, les Gauchos sont généralement hospi-

Digitized by Google

taliers. A l'étranger qui se présente, ils offrent le peu qu'ils possèdent; leur refuser est une injure. L'étranger est invité à s'asseoir, ou, s'il est trop fatigué, à se coucher; le siége mis à sa disposition est une tête de cheval ou de bœuf bien blanche et bien luisante; le lit, c'est le sol recouvert d'un cuir; l'abri, une misérable cabane; la nourriture, de la viande de bœuf sans pain.

Les Gauchos sont cruels entre eux; ils se donnent des coups de couteau pour les plus faibles motifs de querelle, surtout pour une difficulté survenue au jeu, qui est leur plus ardente passion. Le coup de couteau donné, l'assassin saute à cheval et s'en va à 25 ou 30 lieues offrir ses services dans une autre *estancia* (ferme), où on le reçoit sans difficulté aucune, puis tout est dit. Chez eux pas d'injures impunies, mais pas non plus d'esprit de vengeance; tout se fait de premier mouvement.

Nous allâmes faire visite à un officier retiré, dans les environs de Buenos-Ayres. Il nous entretint de ses plantations de pêchers et de leur grand produit; puis il ajouta avec une expression de regret que les travaux étaient interrompus à cause de l'absence de son capitaz. — Et pourquoi est-il parti? — Il y a trois jours, il est venu me dire: Maître, il faut que je m'en aille; *yo me he disgraciado* (littéralement: j'ai eu une disgrâce), j'ai eu une dispute avec un tel (un Gaucho du voisinage). — Mais l'avez-vous tué? — Je crois bien qu'oui; d'abord je ne le voulais pas, et je lui avais seulement fait une croix sur la figure; on s'est échauffé, et je lui ai donné un coup dans la poitrine.

Tout cela avait été raconté simplement et devant deux jeunes dames qui souriaient comme s'il s'agissait d'une espièglerie. La plus jeune reprit le récit, et dit à son père: — Mais il lui a donné un quatrième coup de couteau. — C'est vrai, dit le père, j'oubliais; il lui a percé ensuite le côté. Il a bien fallu que je lui donnasse un cheval pour s'éloigner; il est maintenant à une autre *estancia*, à cinq ou six lieues d'ici, mais il m'a promis de revenir dans quelque temps.

Et quand cet homme reviendra, il sera reçu par la famille comme si rien ne s'était passé, comme s'il avait eu une course à faire à la ville. Du reste, il est aussi en sûreté à six lieues qu'à deux cents. Tout le monde sait qu'il est là, et personne ne l'inquiétera.

Digitized by Google

L'arme favorite des Gauchos c'est le *lasso*, longue lanière de cuir terminée en nœud coulant qu'ils lancent avec une prodigieuse adresse à une fort grande distance. L'extrémité du *lasso* est attachée à la selle; si le Gaucho veut s'emparer d'un bœuf il lance le *lasso* aux cornes de l'animal et l'entraîne, c'est de la même manière qu'il enlace un cheval en pleine course.

Les Gauchos écorchent et dépècent les bestiaux dans les abattoirs, opération qui ne dure que quelques minutes, car ils sont d'une adresse et d'une habileté extrêmes. Aussitôt que la peau est enlevée, les gigots et les épaules sont détachés et suspendus sous un hangard où on les dépèce. La viande qui recouvre le corps est enlevée en deux grandes plaques, que l'on amincit, c'est-à-dire qu'avec chaque plaque on en fait deux; puis on étend ces plaques ainsi que les autres viandes en lits successifs séparés par des couches de sel jeté à la pelle. Les plaques bien pénétrées de sel sont ensuite étendues sur de fortes perches disposées horizontalement en plein air, où le vent et le soleil achèvent l'opération. Cette viande séchée (*tasajo*), préparée d'une manière convenable et lorsqu'elle n'est pas trop vieille, est assez agréable; son prix moyen est de 10 francs le quintal.

Les cuirs, aussitôt qu'ils ont été enlevés, sont remis à d'autres Gauchos dont la seule besogne est de les débarrasser de la graisse inutile, de couper les extrémités et d'y faire les trous nécessaires pour attacher chaque cuir, et les sécher en l'air. Des piquets de bois fixés en terre soutiennent les cuirs à 3 ou 4 pouces au-dessus du sol et les préservent ainsi de l'humidité. Le cuir à peu près sec est plié en deux sur sa longueur et exposé encore quelque temps à l'air, puis on le met en tas à couvert, en ayant soin de le secouer et de le remuer tous les huit à dix jours jusqu'au moment de l'expédition; le bois dont on se sert pour les perches et les piquets se nomme *nandubay*, il jouit de la propriété singulière de se durcir et presque de se pétrifier à l'air et en terre, il vient des bords de l'Uruguay et s'achète à un prix fort élevé.

Quand on veut saler les cuirs, et c'est à cela que se réduit la préparation dans la plupart des *estancias* de Buenos-Ayres, on se borne après les avoir nettoyés à les saupoudrer, du côté opposé au poil, d'une forte quantité de sel. Au bout de quelques jours on les secoue, on les plie en paquets, et ils sont ainsi expédiés.

Digitized by Google

Rien n'est perdu ; les suifs, séparés avec soin et séchés comme la viande, sont fondus et déposés en barriques. Les déchets, soumis à la vapeur par un procédé particulier, sont également dépouillés du suif et de la graisse. Les os servent à alimenter le feu des chaudières, il en reste encore des masses considérables qui sont expédiées en Angleterre pour faire du noir animal ou des engrais.

Telles sont les occupations des Gauchos. On comprendra qu'une classe d'hommes incessamment livrés à de pareils travaux, ne doit ressembler en rien à la classe commune ; à la guerre on pourrait en tirer un grand parti, si surtout il était possible de les discipliner. Ils sont en général tous bons soldats, sobres, infatigables, endurcis aux intempéries de l'air, et leur adresse surprenante à se servir du *lasso* les rend très redoutables à l'infanterie. Un fantassin qu'ils peuvent tenir à la distance du lasso est en un instant pris dans le nœud coulant, entraîné et étranglé. Contre la cavalerie ils se servent de trois boules de pierre réunies par des liens de cuir, qu'ils lancent aux jambes des chevaux ; ceux-ci, quand ils sont atteints, s'abattent immédiatement. Le Gaucho prend une de ces boules en main et fait tourner rapidement les deux autres au-dessus de sa tête, puis lance le tout. Les boules se séparent en l'air, mais retenues par les lanières, elles produisent l'effet de boulets ramés et vont s'enrouler violemment, en sens inverse de l'élan de projection, autour de l'objet qu'elles atteignent. Le général Paz, un des chefs les plus distingués du parti unitaire, eut l'imprudence de s'éloigner à quelque distance du corps qu'il commandait, un Gaucho du parti contraire se mit à sa poursuite, le général piqua des deux, mais son cheval atteint par les fatales boules s'abattit et Paz fut fait prisonnier ; lors de notre séjour à Buenos-Ayres il languissait depuis cinq ans dans les cachots de Cordova.

Le soir, en rentrant en ville, nous passions souvent près d'un bivouac de Gauchos arrivant de l'intérieur avec un convoi de grandes charrettes attelées chacune de six bœufs. Ces charrettes perchées sur des roues très élevées, n'ont pas un seul morceau de fer. On n'emploie dans leur construction que du bois ajusté, des chevilles de bois et des cordes de cuir, que les Gauchos adaptent à tous les usages avec beaucoup d'adresse. La couverture est en roseaux tressés artistement, qui résistent à la pluie. Ces attelages font jusqu'à

Digitized by Google

dix ou douze lieues par jour. A la nuit tombante on s'arrête en plein champ, les bœufs dételés vont paître aux environs; quand on craint qu'ils ne s'échappent, on en attache deux ensemble, de même pour les chevaux; puis on allume un feu de tiges de chardon et de quelques branches de pêcher, un morceau de bœuf est enfilé à une grande broche qu'on enfonce obliquement en terre au-dessus du feu; puis les Gauchos s'asseyent en rond, les coudes appuyés sur les genoux, et causent gravement entre eux. Ces figures bronzées à longues moustaches, ces costumes étranges éclairés à effet, présentent un coup d'œil bizarre et digne du pinceau d'un grand peintre.

La vie animale à Buenos-Ayres est à très bon marché, on y trouve en abondance du gibier, surtout des canards sauvages; le poisson y est d'excellente qualité, la viande de boucherie et surtout le bœuf s'y vend presque pour rien, on le paye trois francs les vingt-cinq livres espagnoles, et le peuple se plaint de la cherté. Le grand commerce qui se fait dans ce pays en peaux de bœuf est la principale cause de l'abondance de cette viande sur les marchés; c'est, comme nous l'avons dit, l'unique nourriture des Gauchos, et elle est si commune qu'on la donne aux cochons, et même aux volailles; aussi pour manger une volaille supportable, il faut l'acheter quinze jours à l'avance et l'engraisser avec du maïs, sans quoi l'on pourrait croire que le pacifique oiseau de basse-cour a été transformé en oiseau de proie, tant sa chair est fétide et nauséabonde. Les légumes d'Europe, tels que le chou, les carottes, les haricots, sont en général fort bons, mais on assure que la pomme de terre dégénère. Au nombre des fruits qui abondent sur les marchés, il en est un dont l'innombrable quantité surprend les étrangers, c'est la pêche. Les pêches arrivent à Buenos-Ayres, par bateaux entiers, des îles formées par la jonction du Parana et de l'Uraguay, et situées à une dixaine de lieues de la capitale.

On dit que les premiers noyaux ont été plantés par les jésuites; ils ont tellement prospéré que ces îles sont maintenant couvertes de forêts de pêchers qui fournissent à Buenos-Ayres non-seulement leurs fruits, mais encore le bois à brûler; c'est le seul bois qui soit employé à cet usage. Les pêchers dont on ne veut pas recueillir le fruit et qu'on cultive seulement pour le bois, sont coupés à blanc tous les trois ans, et dans ce laps de temps ils acquièrent la force de nos taillis de six à sept ans en Europe.

Digitized by Google

On nomme les pêches *durasiros*, et les habitants du pays prétendent qu'on peut en manger tant qu'on veut sans se faire de mal. Elles sont de grosseur moyenne, les unes jaunâtres à l'intérieur, ce sont les meilleures, les autres blanches. Ces deux variétés se pèlent au couteau et la pulpe adhère au noyau.

Un Anglais, possesseur d'un très beau jardin dans l'intérieur de Buenos-Ayres, y a planté des pêchers d'Europe, entre autres la pêche au vin, celle que nous nommons madeleine blanche ; elles y viennent très bien.

Mais c'est surtout dans les îles du Parana que l'abondance de ces fruits est surprenante, elle est telle que des familles entières vont s'y établir pendant la saison pour recueillir les pêches, les peler et les sécher au soleil. Les fruits appartiennent à tout le monde, on en prend qui veut ; les uns en chargent des bâtiments pour les porter frais à la ville, les autres les sèchent pour les exporter dans des boîtes, d'autres enfin en font des confitures qui sont fort recherchées.

La position commerciale de Buenos-Ayres est déplorable. Le papier-monnaie, à peu près seul moyen d'échange, est tombé en peu d'années au septième de sa valeur primitive, et peut descendre encore. Les fonds publics n'ont jamais dépassé le taux de 40 pour cent ; et l'escompte y est de 2 et 3 pour cent par mois ; on a vu escompter au taux d'environ 5 pour cent par mois des effets donnés en paiement par le gouvernement et à payer par le trésor. Les finances sont dans le plus grand désordre ; toutes les opérations du gouvernement se font dans l'ombre et sans aucune publicité. Il y a pourtant dans ce pays de grands éléments de prospérité ; mais il lui faudrait de la tranquillité et par suite de la confiance. Le principal objet d'exportation c'est la viande salée et les peaux ; or le sol et le climat sont merveilleux pour la multiplication du bétail. Nous avons sous les yeux deux tableaux recueillis sur les lieux. Le premier donne le produit d'une *estancia* calculé sur une période de six années, dans la Banda orientale ou république de l'Uraguay ; le second concerne la province de Buenos-Ayres et donne l'accroissement du bétail pendant une période de dix années.

Il résulte du premier de ces tableaux, qu'un capital primitif de 25,000 piastres fortes (environ 130,000 francs) employé dans une

Digitized by Google

estancia est plus que doublé au bout de six ans, et que pendant ce laps de temps il a donné un produit moyen en écus de 18 °/₀ pour cent.

Le second tableau montre qu'en prenant pour point de départ 10,000 bêtes à cornes, on a pu en dix ans de temps vendre 58,600 têtes d'animaux, et qu'il en restait 59,000, c'est-à-dire que la reproduction avait à peu près décuplé le troupeau primitif. Toutefois ce dernier calcul ne peut être pris au pied de la lettre, puisqu'il n'y est tenu aucun compte des accidents; des sécheresses, par exemple, qui, comme en 1828 et 1830, font mourir le bétail par milliers, et des incursions des Indiens; ce dernier inconvénient n'existe pas pour la Banda oriental, qui se trouve séparée des Indiens par la Plata et qui est coupée par une multitude de ruisseaux.

Mais quelque incomplètes que soient ces appréciations, elles suffisent pour faire entrevoir les immenses ressources que possède ce pays, et le parti qu'il sera possible d'en tirer quand il aura atteint une époque de calme et de tranquillité. Sous ce rapport Monte-Video est déjà beaucoup plus avancé que Buenos-Ayres.

Les habitants de la république Argentine ont conservé le caractère espagnol; leur amour-propre s'exalte aisément; leurs guerres de voisins à voisins n'ont guères plus d'importance que les luttes qui s'engagent chez nous entre campagnards de villages rivaux, à l'occasion des kermesses, et pourtant ils font du moindre succès obtenu une victoire signalée, comme s'il s'agissait du choc de deux grandes nations.

Nous avons parlé d'une place de Buenos-Ayres qui, décorée d'un obélisque, porte le nom de Place de la Victoire; ce nom lui a été donné en mémoire d'un avantage remporté sur les Anglais en 1806.

En 1806, les Anglais envoyèrent dans cette partie de l'Amérique une expédition sous les ordres du général Whitelock. Cette expédition pour laquelle des sommes considérables avaient été dépensées, manqua par la faute de son chef. Elle était composée de 1,200 hommes de débarquement et d'un assez grand nombre de bâtiments. Les Anglais prirent d'abord d'assaut Monte-Video et y établirent une garnison, puis ils vinrent débarquer à dix lieues au-dessous de Buenos-Ayres, quand il leur eût été facile de prendre terre à une lieue au-dessus de la ville.

Digitized by Google

Pour arriver à Buenos-Ayres, les soldats eurent à passer à gué, ayant de l'eau jusqu'à la poitrine, des bras de mer et plusieurs ruisseaux enflés par les pluies, c'était en hiver; ce ne fut donc que mouillés et harassés qu'ils parvinrent aux premières maisons de la ville, qui n'était défendue que par une garnison de 400 hommes mal armés.

Aucun moyen de résistance n'était préparé; si le général anglais s'était borné à placer des corps-de-garde aux principales avenues de la ville, de manière à affamer les habitants, nul doute qu'ils n'eussent très promptement capitulé. Au lieu de cela, il voulut emporter la place de vive force, et fit entrer ses soldats en colonne serrée dans les longues rues qui coupent la ville à angles droits. Du haut des terrasses qui couvrent les maisons, les habitants virent de loin venir les Anglais, et à défaut d'une défense régulière et générale, ils se préparèrent à arrêter la marche de l'ennemi par une multitude de défenses partielles; à mesure qu'ils avançaient, les Anglais se voyaient assaillis à coups de pierre et de brique, ils ripostaient par des coups de fusil, qui n'atteignaient personne, et ils ne pouvaient pénétrer dans les maisons dont les portes sont généralement solides et les fenêtres garnies de barreaux et de grillages.

Cette défense improvisée prit un caractère tellement énergique, que les troupes anglaises, après avoir perdu beaucoup de monde, durent se réfugier et se barricader dans les églises. Le général Whitelock demanda à capituler et il se soumit à toutes les conditions que les autorités de Buenos-Ayres voulurent lui imposer. Les principales de ces conditions étaient le rembarquement immédiat des troupes anglaises et l'évacuation de Monte-Video.

Telle est la victoire à laquelle la place de Buenos-Ayres voisine de celle du 25 Mai doit son nom. C'est la victoire mémorable du pays, celle à laquelle on fait allusion dans toutes les circonstances, et qu'on met sans hésiter au-dessus des grandes batailles qui ont illustré les vingt années des dernières guerres européennes.

A l'occasion de la dernière inauguration de Rosas, la place dite de la Victoire avait été pompeusement illuminée et ornée de transparents. L'un de ces transparents représentait deux soleils, l'un très pâle, l'autre très brillant. Sur le soleil pâle on lisait *Austerlitz*, et sur le soleil brillant, la date de la victoire remportée sur le

Digitized by Google

général anglais Whitelock. Ce fait suffit pour faire apprécier le caractère des Buenos-Ayriens.

Rosas a presque obtenu les honneurs du triomphe pour avoir, à la tête de quelques centaines de Gauchos, refoulé les Indiens jusqu'en Patagonie.

Les troupes buenos-ayriennes sont à peu près uniquement composées d'Indiens, de nègres et de mulâtres. Tout ce qui est blanc ou à peu près blanc ne veut servir que comme officier.

Lors du *Te Deum* chanté pour la prise de possession du gouvernement par Rosas, il y eut grande parade sur la place de la Victoire, on y voyait figurer 6 à 800 hommes de troupes de ligne et de gardes nationales. Ces troupes sont bien tenues et les officiers en général beaux hommes ; les Indiens, assez bons soldats et surtout adroits tireurs, ont presque tous dans le regard un caractère de férocité sauvage tout particulier.

Parmi les troupes de ligne, il se trouvait deux compagnies de grenadiers portant un uniforme à peu près semblable à celui des grenadiers de la vieille garde impériale française, avec le bonnet à poil, mais défiguré par un long morceau de drap rouge qui en couvre la partie postérieure dans toute sa longueur et descend jusque sur les épaules.

Pour qui avait vu sous Napoléon ce bel uniforme accompagnant des figures dont le souvenir ne peut s'effacer, c'était un singulier spectacle que de le retrouver ornant des faces cuivrées, noires ou jaunes.

Digitized by Google

POLITIQUE INTÉRIEURE.

DES DERNIERS ÉVÉNEMENTS ET DE LA SITUATION.

Des faits politiques d'un caractère nouveau viennent de se passer en Belgique. Le pays s'en est vivement ému. A-t-il eu tort? Aujourd'hui que la réflexion a succédé à l'effet d'impressions subites, on peut apprécier avec plus de maturité les deux événements qui viennent de s'accomplir : le renversement d'un ministère, la formation d'un ministère nouveau.

Au mois de mars de l'année dernière, l'administration dont M. de Theux était réputé le chef, ayant posé une question de cabinet à propos d'un acte qui avait froissé les sentiments de la presqu'unanimité de la Chambre des Représentants, une majorité composée à la fois de ses amis et de ses adversaires se prononça contre elle, et décida sa retraite. La Couronne appela à former le cabinet nouveau un ancien ministre qui pendant les six années que dura l'administration de M. de Theux n'avait pris part à aucune hostilité contre elle, et n'avait figuré dans la dernière lutte que par un vote monosyllabique, qu'il avait fait suivre, pour rester dans les termes les plus rigoureux des principes administratifs, de sa démission de

Digitized by Google

fonctionnaire. Il s'associa pour procéder à la composition du cabinet nouveau un de ses collègues dont les antécédents et la position étaient les mêmes. Tous les deux avant la révolution avaient été du nombre des libéraux fondateurs de cette *union* dans laquelle l'opinion catholique et l'opinion libérale s'étaient rapprochées pour réclamer du gouvernement l'adoption des principes acceptés par l'une et par l'autre. Tous les deux depuis la révolution étaient restés inébranlablement fidèles à ces principes, tous les deux aussi s'étaient dévoués, dès le début des luttes les plus vives des partis et pendant dix années, à la défense des idées d'ordre, de pouvoir et de modération. Ils désignèrent pour être leurs collègues des hommes qu'ils jugeaient appartenir à la même nuance d'opinion. Leur choix fut agréé par la Couronne.

Quelles intentions présidèrent à cette composition uniforme du cabinet? Ceux qui s'en chargèrent n'ignoraient pas que le chef de l'ancienne administration laisserait après lui des regrets assez vifs dans certains rangs de la représentation nationale; ils savaient qu'à cette époque l'opinion libérale n'aurait pas repoussé un ministère de coalition, que cette combinaison paraissait la plus naturelle, la mieux indiquée, la plus commode pour l'administration nouvelle. Mais ils regardèrent autour d'eux dans les Chambres et se demandèrent quels hommes voudraient ou pourraient être par leur personne une représentation suffisante de l'opinion catholique dans un cabinet nouveau quel qu'il fût. Ces hommes n'existaient pas. On pouvait à la vérité feindre un cabinet de coalition, y faire entrer quelque homme du parti catholique d'une influence secondaire. On rejeta cet expédient. On ne voulut pas qu'un membre du ministère, victime de son inexpérience politique, s'exposât à être désavoué comme insuffisant par la majorité de son propre parti et soupçonné peut-être d'avoir sacrifié ses opinions à des vues personnelles. Jusqu'à cette époque on n'avait jugé les ministres que d'après leurs actes et leur caractère, on crut que cela suffirait encore. Confiant dans sa propre loyauté, dans sa modération, on voulut que la composition du cabinet fût empreinte de ce caractère.

Digitized by Google

on recula devant le soupçon d'un mensonge. Le cabinet avait résolu de marcher dans une voie où les hommes sages d'aucun des deux partis ne pourraient élever de véritables griefs contre lui. Avec la conscience des services que ses membres avaient déjà rendus à la nationalité belge, il crut pouvoir lui en rendre encore. Les intentions étaient pures, la mission était belle; pour en espérer le succès, il suffisait d'avoir confiance dans les hommes raisonnables et modérés. Le succès était infaillible, si tous ceux qui étaient politiquement intéressés au maintien du ministère obéissaient à cet intérêt.

Le cabinet s'empressa de paraître devant les Chambres avant leur clôture. Il y fut favorablement accueilli. On remarqua seulement, comme on devait s'y attendre, de la mauvaise humeur chez d'anciens ministres et autour d'eux parmi une vingtaine de leurs amis. Les ministres nouveaux avaient été soumis à une réélection, tous furent réélus à la presqu'unanimité. Deux d'entre eux qui ne faisaient pas encore partie de la Chambre, furent élus sans difficulté aux deux premières places vacantes. Le calme continua dans l'intervalle des deux sessions. A la rentrée des Chambres, les adresses en réponse au discours du trône furent des plus bienveillantes pour l'administration; à peine remarqua-t-on dans celle du Sénat une ou deux restrictions sans importance et introduites à petit bruit. Depuis quelque temps cependant des personnes qui se prétendaient bien informées annonçaient que l'opinion catholique n'avait fait qu'ajourner la lutte, voulant s'assurer si le ministère ne tomberait pas sur quelque incident de la main même des libéraux; que dans le cas contraire elle lui livrerait un combat sérieux avant la fin de la session, vers la mi-mars. Bientôt on put s'apercevoir en effet que la presse catholique avait reçu une organisation nouvelle, une impulsion plus vive, plus uniforme, et surtout plus hostile. A la Chambre des Représentants, sans qu'aucune discussion importante en révélât les motifs, on put remarquer que l'opposition grossissait, que peu à peu elle parvenait à enrôler des hommes modérés qui jusqu'alors n'avaient montré aucun mauvais vouloir

Digitized by Google

au cabinet. C'était par des tracasseries, par des notes sur des lois sans portée politique, que cette opposition se manifestait. Le ministère désirait une discussion politique, des explications franches. Il eut peine à amener les débats sur ce terrain avant l'époque prédite. Enfin sur le budget de l'instruction publique, qui était, disait-on, l'occasion attendue, il s'empressa, après le discours d'un seul opposant, d'accepter et d'élargir lui-même la discussion politique et d'appeler ses adversaires à entrer ouvertement dans la lice qu'il leur ouvrait. Très-peu d'orateurs le suivirent dans cette lutte loyale. Une grande partie de l'opposition, y compris ses chefs, crut devoir garder le silence. La discussion ne servit qu'à faire ressortir l'absence ou la nullité des griefs des opposants, la modération et la sagesse avec lesquelles le cabinet avait géré les affaires depuis un an; car on ne trouva à lui reprocher que l'uniformité de couleur de sa composition que depuis un an on avait acceptée.

Sans doute, c'était quelque chose de bien nouveau, de bien peu digne des mœurs constitutionnelles que cette opposition ressuscitée dans l'ombre contre des ministres auxquels on n'avait rien à reprocher, dont on respectait les antécédents, dont on innocentait les actes. Rompre de cette manière injuste et passionnée avec des hommes tels que ceux qui étaient au pouvoir, repousser avec cette dédaigneuse rudesse l'opinion libérale au moment où elle donnait tant de gages et de preuves de sa modération, c'étaient d'énormes fautes, de malheureuses imprévoyances. Mais enfin, malgré cette injustice, ces erreurs, ces passions aveugles, l'opposition de la Chambre des Représentants était, à tout prendre, rigoureusement dans son droit constitutionnel. S'efforcer de se faire majorité et renverser un ministère qui ne lui inspirait pas assez de confiance, c'était, à part la franchise et la prudence de l'attaque, rester dans l'esprit de nos institutions.

L'opposition échoua. Quarante-neuf voix accordèrent leur confiance au cabinet. La minorité compta dix voix de moins. Il est une observation importante à faire sur cette majorité qu'obtint le ministère : c'est que la Chambre qui sanctionnait ainsi formelle-

Digitized by Google

ment son existence et son maintien, avait été élue tout entière sous la longue administration du chef de l'opposition, M. de Theux. En Angleterre, un ministère nouveau, lorsqu'il apporte quelque changement notable dans les principes ou la position parlementaire du gouvernement, regarde comme un de ses droits les plus naturels, la dissolution de la chambre élective. Dès qu'il est reconnu en effet que le gouvernement exerce une influence quelconque sur les élections, on ne peut dire qu'un ministère comparaissant devant une Chambre élue sous l'administration de ceux qui se rangent dans l'opposition contre lui, subisse la véritable épreuve à laquelle il a droit. Dans une Chambre ainsi composée, il doit rencontrer des ennemis qui n'y ont pris place que par l'influence administrative de ses prédécesseurs. Pour que les conditions fussent égales entre ses prédécesseurs et lui, pour qu'il fût régulièrement prouvé auquel des deux cabinets, à laquelle des deux opinions qu'ils représentent appartient le droit d'être au pouvoir, il faudrait que l'un des cabinets comme l'autre ne comparût que devant des Chambres formées pendant son administration. Il est évident que le cabinet formé par M. Lebeau trouvait dans les Chambres un certain nombre d'ennemis qui n'y étaient entrés que par l'influence de l'administration de M. de Theux. Celui-ci, pendant les six années qu'il a dirigé le département de l'intérieur et exercé une influence prépondérante dans le cabinet, avait même pu peupler les rangs des fonctionnaires les plus influents, et particulièrement ceux des commissaires d'arrondissement, d'hommes dévoués à ses opinions ou à sa personne. Aussi longtemps donc que les Chambres n'avaient pas été réélues en dehors de cette influence, l'épreuve pour les deux administrations n'était pas la même. Si le cabinet nouveau en entrant aux affaires n'invoqua pas son droit de procéder au renouvellement des deux Chambres, d'exercer son influence sur la composition du personnel des fonctionnaires qui jusque-là avaient été les instruments politiques les plus actifs du gouvernement, c'est une preuve de sa modération, de celle de ses principes et de ses projets, c'est une preuve de la confiance qu'il croyait pouvoir placer dans les hommes sages

Digitized by Google

des diverses opinions. Mais dans cette position, s'il éprouvait un échec parlementaire, il ne devait pas se croire définitivement jugé, il pouvait légitimement invoquer, contre l'opposition des amis du ministère précédent, un appel aux électeurs. Obtenir au contraire d'une Chambre ainsi composée une majorité contre l'opinion de M. de Theux lui-même, c'était sortir triomphant d'une épreuve plus forte que celle qu'il devait subir, c'était un succès d'autant mieux constaté qu'il était remporté dans des conditions plus défavorables que celles auxquelles il était tenu de se soumettre.

Après l'issue de cette lutte à la Chambre des Représentants, la question de l'existence du ministère était épuisée et régulièrement résolue. La minorité devait la tenir pour jugée, et attendre, si elle persistait dans son opposition, que de nouveaux actes du ministère, de nouvelles élections, de nouvelles dispositions d'esprit eussent amené la majorité de son côté. Malheureusement pour le pays, mal heureusement pour cette opinion même, ses passions étaient trop éveillées, ses lumières politiques trop faibles, pour qu'après avoir échoué par les moyens naturels et réguliers, on n'en cherchât pas d'autres. On ne pouvait pas aller plus loin sans forcer le caractère de nos institutions; on ne s'arrêta pas devant cet obstacle. Ici commence une série de fautes que nous n'énumérerons pas toutes, mais dont depuis lors chaque jour a vu sortir des conséquences nouvelles.

Le Sénat entreprit de renverser le ministère. D'abord on voulut refuser un budget, puis se ravisant on aima mieux faire une adresse au roi dans la même intention. A la Chambre des Représentants, c'était l'opinion catholique qui s'était mise en lutte contre l'opinion libérale. Au Sénat, l'opinion catholique trouva pour auxiliaires d'autres passions, d'autres mobiles, les uns du nombre de ceux qu'on n'avoue pas hautement, les autres de ceux qu'on ne s'avoue pas à soi-même. On ne prévit pas qu'en jetant le Sénat dans une lutte si peu faite pour lui, on risquait d'ajouter à une division d'opinions le commencement d'une division de classes; qu'au premier mot de cette discussion, le pays pouvait se dire que ce n'était pas

Digitized by Google

seulement comme trop libéral, mais peut-être plus encore comme trop bourgeois que le ministère déplaisait; on ne vit pas que la lutte parlementaire de l'autre Chambre allait prendre les allures d'une conjuration de salon. On ne se demanda pas si le Sénat, institution de si fraîche date, avait des racines assez fortes pour provoquer un orage. Enfin on n'eut pas même l'air de remarquer que si on ne violait pas la constitution dans son texte, on la bouleversait dans son esprit, qu'on faussait le caractère du pouvoir du Sénat, qu'on attentait à celui de la Chambre des Représentants.

Nous ne sommes pas des partisans bien outrés ni bien exclusifs du principe démocratique. La démocratie, alors même qu'elle ne descend pas au-dessous des classes moyennes, ne nous paraît ni tellement sûre d'elle-même, ni tellement exempte de dangers, que nous soyons impatients de la délivrer de tout contrôle et de tout contre-poids. L'existence d'une aristocratie n'a rien qui nous effraye. Nous déplorerions que son influence prétendît à une action exclusive ou prépondérante; mais nous sommes loin de croire que, restreinte dans de sages limites, cette influence soit sans utilité pour la société. L'expérience de tous les peuples et de tous les temps démontre combien, en n'admettant même l'influence de la grande propriété que comme un fait, il serait imprévoyant de ne pas lui faire, dans les institutions sa part d'action légale. Mais nous savons aussi qu'une chambre aristocratique, ayant mission de tempérer les mouvements de la représentation nationale, est une de ces institutions qui ne sont pas dans les tendances les plus sympathiques et les plus fortes de notre époque; elle existe au contraire pour modérer ces tendances, elle est fondée en défiance d'elles. Il faut supposer beaucoup de raison aux classes moyennes, dont la prédominance est si certaine et si évidente dans notre société actuelle, pour croire qu'elles comprendront toujours qu'il leur est utile à elles-mêmes de rencontrer au travers de leur chemin un intérêt différent; il faut supposer beaucoup de maturité aux idées progressives, pour croire qu'elles ne s'irriteront jamais devant une institution dans laquelle elles peuvent voir un

Digitized by Google

obstacle. La royauté a de bien plus fortes racines dans les esprits qu'une institution aristocratique. Et cependant la royauté est déjà condamnée à beaucoup de prudence, à beaucoup de réserve. Les témérités qui étaient sans conséquence pour elle en d'autres temps lui sont interdites à tout jamais. Les institutions aristocratiques ont bien plus de ménagements à garder avec la société actuelle; car cette société est plus imprégnée d'idées d'égalité, que de sentiments hostiles à l'unité et à la force du pouvoir. Dans tout le monde civilisé aujourd'hui, sous les formes de gouvernement les plus diverses, les idées d'égalité ont pénétré et étendent leur empire en dépit de tous les obstacles; leur progrès, de l'aveu de ceux que préoccupe le plus vivement l'état de la société, est plus continu, plus assuré, plus universel que celui même des idées de liberté déjà si puissantes. C'est un fait qu'on peut diversement apprécier dans ses conséquences, qui peut éveiller des craintes ou des sympathies, mais dont il est difficile de méconnaître la réalité.

Aussi voyez ce qui arrive aux institutions aristocratiques sous les gouvernements qui subissent l'influence immédiate de l'opinion.

En France, aussitôt après les journées de juillet, tous les hommes raisonnables se précipitent vers une royauté nouvelle comme dans un port de salut. La Chambre des Députés fait, sans mandat nouveau, acte de pleine souveraineté. La chambre aristocratique au contraire est décimée, réduite au silence; elle n'a même plus qu'une existence provisoire; on craint pendant longtemps de soulever la question de son existence, et quand enfin on l'aborde, c'est pour énerver son caractère aristocratique, pour capituler avec les idées qui lui sont hostiles, c'est pour demander en quelque sorte grâce en sa faveur, et lui ôter l'éclat de son passé. Combien a été grande depuis lors la prudence du rôle auquel elle se sent obligée! Dans quelles limites de modération et de réserve s'est renfermée son action!

En Angleterre, cette aristocratie historique dont les traditions non interrompues sont si brillantes et si populaires, cette aristocratie encore si forte dans les mœurs, dans les lois, si respectable par son mérite, par ses talents politiques, par les services qu'elle a

Digitized by Google

rendus aux libertés, à la richesse du pays, avec quelle circonspection ne croit-elle pas devoir user de son pouvoir à la Chambre des Lords? L'émancipation catholique si contraire à ses idées, elle l'a acceptée; le bill de réforme si hostile à ses intérêts, elle l'a sanctionné; des ministères composés exclusivement d'hommes qui lui sont antipathiques, elle les subit depuis dix ans, se contentant de modifier dans leurs détails quelques-uns de leurs actes; il n'y a pas longtemps encore qu'une partie de l'opposition se retira en masse plutôt que d'émettre un vote qui compromît directement l'existence du cabinet.

Qu'avons-nous vu en Belgique après la révolution? L'institution de la royauté n'y rencontra dès les premiers jours que des adversaires peu nombreux, peu assurés, ne comptant pas eux-mêmes sur le succès de leur opinion. Son sort, au Congrès, ne fut pas un instant douteux. Mais combien fut laborieux et incertain l'enfantement d'un sénat aristocratique! La commission nommée par le Congrès pour préparer un projet de constitution, et qui s'était livrée à son œuvre avec une courageuse modération, recula elle-même devant une solution nette de la question, tant déjà elle prévoyait les obstacles. Elle proposa l'alternative d'un sénat héréditaire ou nommé à vie par le roi. Cette partie de son œuvre excita les plus vives réclamations de la presse. Au Congrès l'existence d'une chambre sénatoriale souleva une opposition si considérable, que des nobles mêmes la combattaient avec force. Environ le tiers de l'assemblée fut contraire à l'institution, qui, adoptée d'abord en principe, fut rejetée ensuite après qu'on eut posé les bases de son organisation. Plus tard on renouvela la discussion; l'opposition fut tout aussi forte, et quand la majorité se fut prononcée sur l'existence du Sénat, le dissentiment devint plus grand encore sur les principes de son organisation. L'hérédité était abandonnée comme une cause désespérée; ceux qui soutinrent avec le plus de zèle le principe même de l'institution, MM. Lebeau, Devaux (rapporteur de la section centrale), Nothomb, etc., se bornèrent à défendre la nomination à vie et en nombre illimité par le

Digitized by Google

Roi. Mais cette opinion fut rejetée, on ne parvint à sauver le principe de l'existence d'une seconde Chambre, qu'en la soumettant comme l'autre à la garantie populaire de l'élection. Le vote qui sanctionna définitivement le Sénat fut le résultat de concessions péniblement obtenues, résultat qui déplaisait à la fois à la plupart des amis et des ennemis de l'institution.

On peut dire en l'honneur du Sénat et du pays que, pendant dix ans, l'action de ce pouvoir, créé avec tant de défiance, fut sage et en harmonie avec son but. Par son existence seule, nous n'en avons pas de doute, le Sénat a empêché des entraînements, des votes précipités, des prétentions exorbitantes auxquelles on eût pu s'abandonner, si la royauté se fût trouvée en face d'une Chambre unique. Par la circonspection de son rôle, le Sénat fit comprendre au pays le caractère de sa mission. Aussi vit-on les partis, souvent si ardents aux élections de l'autre Chambre, n'intervenir dans les siennes que par exception. Les opinions ne demandaient pas au Sénat de les représenter dans toutes leurs nuances et dans toute leur vivacité; elles sentaient que des garanties de sagesse, qu'elles croyaient si naturellement unies à l'âge et à la position sociale des sénateurs, suffisaient à l'accomplissement de leur mandat. Le Sénat et le pays lui-même montraient ainsi une parfaite intelligence du caractère constitutionnel de l'institution, et de l'intention de ceux qui l'avaient fondée. Car personne au Congrès n'avait songé à faire du Sénat une institution rivale de la Chambre des Représentants. Pour tout le monde, la Chambre des Représentants était la vraie représentation nationale. Le Sénat n'était qu'un rouage accessoirement ajouté, pour tempérer le mouvement de celle-ci, ou pour le retarder quelque peu, pour appeler de la Chambre à la Chambre mieux informée, et surtout pour épargner à la royauté l'usage trop fréquent et trop irritant du *veto*. On peut dire qu'il n'y eut pas deux opinions à cet égard, ceux mêmes qui désiraient la nomination à vie étaient les premiers à signaler les dangers d'une lutte entre les deux Chambres, et proposaient comme remède la non-limitation du nombre des sénateurs, qui permettrait toujours à ... de dissi-

Digitized by Google

dence grave de ramener la majorité du Sénat à l'opinion de l'autre Chambre ; d'autres dans la même intention demandaient que le Sénat n'eût qu'un vote suspensif ; d'autres enfin voulaient qu'en cas de dissentiment les deux Chambres fussent astreintes à voter ensemble pour vider le différend. Ce fut formellement comme moyen de ramener l'harmonie entre les deux Chambres dissidentes, que le pouvoir de dissoudre le Sénat, qui avait été contesté d'abord, fut accordé à la royauté.

Ce caractère propre de son institution, si bien établi par les circonstances auxquelles il doit son origine, par l'expérience des autres gouvernements représentatifs, par l'opinion du pays et par des précédents de dix ans, le Sénat vient tout à coup de le méconnaître. Le vote qu'il a émis le 17 mars change la nature même de son pouvoir. Par ce vote en effet le Sénat a déclaré qu'il n'est pas, comme le congrès constituant l'a voulu, comme jusqu'aujourd'hui le pays l'avait cru, un pouvoir modérateur interposé entre la royauté et la représentation nationale, un contre-poids, un lest ajouté à celle-ci, mais un pouvoir rival de la Chambre des Représentants, lui déniant sa prépondérance, méconnaissant l'infériorité de ses propres droits, élevant la représentation d'un intérêt, d'une classe, au niveau de la représentation de tous les intérêts et de toutes les classes du pays.

C'est là sans contredit un événement de la plus haute gravité dans notre politique intérieure. Sans doute, le Sénat n'a violé aucun texte de loi par son vote, mais il a renversé l'esprit de la constitution dans une de ses bases les plus caractéristiques, dans la nature même d'un des trois grands pouvoirs de l'État. Il n'est pas toujours nécessaire d'enfreindre la lettre d'une loi écrite pour dénaturer les institutions d'un pays. Il n'est pas bien certain que les ordonnances de Charles X aient violé le texte de la charte, et que le roi déchu ne pût se prévaloir de la lettre de l'article 14. Le parlement anglais dans son omnipotence peut renverser la plupart des institutions de son pays sans enfreindre un texte constitutionnel. Chez nous, les Chambres si elles le voulaient pourraient annuler nos

Digitized by Google

plus précieuses garanties sans se heurter à la lettre de notre constitution. La Chambre des Représentants ne pourrait-elle supprimer ou rendre dérisoire les traitements des magistrats, et rendre ainsi l'administration de la justice impossible? Ne pourrait-elle, étendant la mesure aux fonctionnaires amovibles, annuler le pouvoir exécutif? Ne pourrait-elle, en soumettant chaque feuille imprimée à un timbre de dix francs, confisquer la presse? Ne pourrait-elle supprimer la liberté des industries qui n'est écrite nulle part, en les soumettant toutes à une autorisation préalable?

Le Sénat a par son vote du 17 mars livré la guerre à nos institutions, et malheureusement avant tout à l'une des plus faibles de ces institutions, à l'une de celles dont la force morale est le moins assurée, à la sienne propre. Car si son pouvoir était ce qu'il a voulu le faire, il serait dit que nous aurions au milieu de nous une institution pleine de danger, à l'aide de laquelle l'influence de toutes les autres pourrait être annulée, une espèce d'article 14, une machine à coups d'État plus ou moins déguisés, au service du pouvoir ou des ambitions qui parviendraient à s'en emparer. Les hommes de sens et de prévoyance devraient se réunir pour en appeler et en préparer la réforme dans l'avenir.

Le Sénat n'a pas mission de décider de l'existence d'un ministère, ce pouvoir est en dehors du but de son institution. Devant un ministère nommé par la Couronne et agréé par la Chambre qui représente le pays tout entier, le Sénat n'est pas condamné au mutisme ni à tout approuver. Outre le droit de contrôler les actes du ministère, du point de vue spécial de la classe dont le Sénat est sorti, il a celui de modifier, de compléter, de rejeter les lois dans lesquelles la Chambre des Représentants aurait agi sans modération, sans maturité, sans prudence, sans impartialité. Mais le droit de renverser un cabinet, et bien plus, celui de le renverser abstraction faite de ses actes, ce droit le Sénat ne peut légitimement l'exercer. Refuser même un budget, dans l'intention de changer le ministère, serait dépasser les limites de sa mission. Tout ce que le Sénat peut demander au ministère, c'est qu'il n'entraîne pas la Chambre des

Digitized by Google

Représentants au delà d'un certain point où la prudence commande de s'arrêter. Le Sénat ne peut pas nourrir l'espoir d'imposer toutes ses idées, toutes ses sympathies au cabinet ; ce serait vouloir que les idées, les intérêts des 400 éligibles du sein desquels il est tiré, fussent forcément imposés à la Belgique entière. Dans un pays de classes moyennes, une administration qui aurait toutes les sympathies d'une assemblée aristocratique, pourrait être par cela même, dans telle circonstance donnée, hostile aux intérêts généraux du pays.

Ce pouvoir même de contrôler les actes de l'autre Chambre, pouvoir si salutaire, si rassurant pour le pays tant qu'il est sagement exercé, on peut dire que le Sénat, dans l'esprit de nos institutions, dans l'intérêt de son autorité morale et de son avenir, ne doit le mettre en pratique qu'avec la plus grande réserve, la plus grande prudence. On peut le comparer sous ce rapport au vieillard qui par les conseils de la sagesse et de l'expérience, conserve une noble influence sur des hommes qu'anime la vigueur de la jeunesse, mais qui, s'il s'emporte, s'il veut en venir contre eux aux voies de fait de la colère, ne fait plus que compromettre son autorité et constater l'infériorité de ses forces dans un genre de lutte peu fait pour lui. Après une révolution, après un usage si complétement libre de la parole et de la presse, croire qu'une institution aristocratique est de force, non pas seulement à soutenir une lutte violente, mais à la provoquer spontanément, sans détour, et en se faisant des torts jusque dans les moindres détails et les moindres apparences, c'est oublier son pays, son époque, c'est oublier les institutions et les idées au sein desquelles la Belgique se meut depuis dix ans.

Comment a-t-on pu penser que la Belgique ne comprendrait pas à quelle espèce de gouvernement elle se trouverait assujettie, s'il pouvait dépendre d'une dizaine d'hommes moroses, conduisant une dizaine d'hommes sans opinion, de prendre à leur gré la haute main sur ses affaires, si elle devait toujours être dans l'attente de quelque petite conjuration, tramée sous le manteau de la cheminée, qui du jour au lendemain bouleverserait un gouvernement et

Digitized by Google

tuerait un ministère, comme on fait une révolution de palais en Orient? A-t-on pu s'imaginer un seul instant que le pays reconnaîtrait comme égale à la mission politique de la Chambre des Représentans celle d'une assemblée élue jusqu'ici presqu'au hasard, pour la composition de laquelle le choix de l'électeur est renfermé dans un cercle si étroit, qu'à peine dans chaque province peut-il s'étendre à dix personnes dont l'opinion lui soit connue, que quelquefois il n'y en a pas deux entre lesquelles il puisse réellement choisir; d'une assemblée où 24 voix peuvent en tout temps former une majorité, dont les pouvoirs ne sont soumis à la révision des électeurs que tous les huit ans? Il faudrait croire que la Belgique a renoncé à toute intelligence des choses qui se font sous ses yeux. Le pays a déjà compris qu'il se passait devant lui des faits irréguliers, extraordinaires. Peut-être, il est vrai, n'a-t-il pas encore l'intelligence bien nette de la portée de tous les événements qui se sont accomplis. L'esprit belge n'a pas toute la vivacité de l'esprit français. Il nous faut souvent des mois pour nous rendre bien compte de ce que nos voisins saisissent en quelques jours. Mais aussi nous nous trompons moins qu'eux, nous distinguons plus sûrement le vrai du faux, et ce que nous avons compris, nous l'oublions moins aisément.

Qu'on laisse arriver l'époque des élections du Sénat, et on pourra reconnaître si l'entreprise de cette assemblée ne porte pas ses fruits. On verra si les partis continuent à n'y intervenir qu'accidentellement. La première conséquence du vote du 17 mars sera de changer le caractère des élections du Sénat et par conséquent l'esprit de sa composition même. Des hommes qui semblent croire que la prévoyance est de trop dans la politique, n'y avaient peut-être pas songé. Ils n'auront que trop l'occasion d'apprendre ce qui arrive, quand en politique on veut par tous les moyens atteindre un but prochain, sans rien voir au delà.

Mais pénétrons au fond de la discussion du Sénat, arrivons, à travers les petits mobiles et les influences diverses, au sens politique de ce débat. Qu'y avait-il là comme à la Chambre des Représentants sous cet orage qui éclata brusquement et à jour fixe? Une question

Digitized by Google

qu'on s'est bien gardé de poser, quoique ce fût celle dont on était le plus préoccupé, à savoir : Les élections se feront-elles sous l'administration qui est au pouvoir, ou sous une autre plus favorable à l'opinion catholique?

Là est le motif politique de la chute du ministère et de ce qui vient de se passer dans les Chambres; et c'est ce qui relève encore l'importance de ces événements.

Vouloir décider sous quelle influence administrative se feront les élections au parlement, c'est plus encore que de vouloir en principe décider de l'existence d'un cabinet.

Qu'on le remarque d'abord, c'est des élections de la Chambre des Représentants qu'il s'agissait, et non de celles du Sénat. Sur cette question qui, si elle n'a pas passé sur les lèvres de tous les orateurs, était dans tous les esprits : Le ministère est-il digne de rester au pouvoir pendant les élections prochaines de la moitié des représentants? la Chambre des Représentants avait répondu : Oui, il en est digne. Et cependant cette Chambre tout entière, moins trois de ses membres, avait été élue sous l'administration de M. de Theux, et c'est malgré l'opposition de M. de Theux et de ses amis qu'elle a fait cette déclaration. Le Sénat, lui dont les élections n'étaient pas en cause, lui élu avec une mission politique si inférieure à celle de l'autre Chambre, lui pour l'élection duquel le choix des électeurs est tellement restreint qu'à peine y a-t-il pour le nommer possibilité de faire acception d'opinion politique, lui élu tout entier sous l'administration de M. de Theux, avec cette indifférence qui laisse tant d'action au gouvernement s'il veut en prendre, le Sénat s'arroge le droit de casser l'arrêt de l'autre Chambre, et veut imposer à l'élection de celle-ci l'influence de ministres nouveaux, qu'elle ne serait pas même appelée (comme la suite le fit voir) à agréer au préalable! Ainsi ce corps, loin de borner son rôle à modérer l'autre Chambre dans ses actes, ne se contente pas de vouloir décider de l'esprit de l'administration, c'est sur l'esprit et la composition de l'autre Chambre qu'il prétend étendre son action. Ce n'est plus seulement à une prépondérance parlementaire, mais à une prépon-

Digitized by Google

durance électorale qu'il aspire. Son esprit à lui, issu d'une classe spéciale, pour représenter un intérêt spécial, il veut l'imposer à la Chambre issue de toutes les classes et représentant tous les intérêts, il veut l'imposer aux électeurs eux-mêmes. Nous voulons bien absoudre les intentions, nous voulons bien croire qu'on n'a pas apprécié toute la portée de ce qu'on faisait, mais quelque part qu'on fasse à la légèreté et à l'imprévoyance d'une assemblée chez laquelle de pareils défauts ont si peu d'excuse, il est impossible de ne pas reconnaître dans de telles entreprises des tendances profondément hostiles au caractère de nos institutions et au développement régulier de leurs effets.

En renversant un ministère, en prétendant imposer son esprit aux élections, le Sénat a fait ce qu'il n'avait pas droit de faire. Le ministère et l'opinion qui le soutenait étaient ainsi écartés du pouvoir par des juges incompétents. En aucun cas, d'ailleurs, ni le ministère ni son opinion ne pouvaient se regarder comme légalement et définitivement condamnés par un corps élu sous l'administration précédente, sur la composition duquel l'action de cette administration avait exercé son influence. L'un et l'autre étaient en droit de demander d'autres juges.

Ce droit, que le ministère aurait pu faire valoir à son entrée aux affaires, il l'invoqua après le vote du Sénat. Il demanda à paraître devant des Chambres autres que celles qui avaient été élues sous une administration ennemie de la sienne.

La dissolution des deux Chambres excitait des craintes vives chez les ennemis du cabinet. Ils redoutaient que leur parti n'y fît des pertes trop considérables. Ces craintes étaient précisément la justification du ministère, elles montraient qu'il n'avait pas été renversé par ses vrais juges, elles prouvaient que ses ennemis ne devaient leur force qu'à l'influence électorale de l'administration précédente. Elles constataient la fausseté de la position de ceux qui prétendaient être assez forts pour renverser un ministère et confessaient ne pas l'être assez pour paraître devant les électeurs sans l'appui de l'administration.

Digitized by Google

Le ministère toutefois, voulant jusqu'à la fin faire preuve de sa modération, et renonçant à une partie d'un droit incontestable, insista sur la dissolution du Sénat seul. Outre son droit, outre le droit de l'opinion qui lui avait prêté son appui, l'intérêt du pouvoir, l'intérêt de nos institutions parlait impérieusement. Il fallait que le Sénat fût arrêté dans la voie dangereuse où la passion venait de l'égarer. Ce précédent d'ailleurs, s'il n'était réprimé, était un encouragement, une autorité nouvelle donnée à la minorité systématique de l'autre Chambre ; le refus de dissolution devait affaiblir considérablement le cabinet devant cette minorité, car il confirmait l'idée dans laquelle l'opposition avait pris une partie de ses forces, qu'aucune dissolution ne serait en aucun cas accordée. Un refus de concours de la part de la Couronne, venant à être ainsi ouvertement constaté, constituait le cabinet dans un état de suspicion et le désarmait à l'égard de l'opposition, à l'égard même de ses subordonnés administratifs, en montrant qu'il n'avait pas la libre disposition des moyens de gouvernement dont toute administration doit pouvoir user.

Le ministère déclara que sans la dissolution du Sénat il ne pouvait continuer de gérer les affaires du pays. Sa démission fut acceptée, et un nouveau cabinet vint le remplacer.

Quand le ministère sortant était arrivé au pouvoir, M. de Theux et ses collègues venaient de se retirer purement et simplement devant un vote de la Chambre prépondérante ; ils n'avaient point placé la Couronne dans l'alternative de leurs démissions et de la dissolution des Chambres, ou de l'accomplissement de quelque autre condition que ce fût. Leurs successeurs avaient donc trouvé le ministère vacant. La formation d'une nouvelle administration était indispensable et n'était en elle-même une hostilité contre personne. En formant leur cabinet, les ministres actuels ont au contraire fait acte d'hostilité contre ceux qu'ils remplacent, contre l'opinion qui voulait les conserver au pouvoir, contre les règles de gouvernement qui voulaient leur maintien. A eux incombe aujourd'hui la respon-

Digitized by Google

sabilité entière de ce qui s'est passé. En entrant au pouvoir ils ont tout sanctionné. De ce qu'on avait tenté, rien ne pouvait être réalisé sans le concours, sans l'adhésion, sans la présence aux affaires de ministres nouveaux. Ce concours, cette adhésion, sont dans la formation même du cabinet.

En acceptant l'administration, en empêchant l'accomplissement de la condition à laquelle le cabinet précédent soumettait la continuation de la sienne, le cabinet nouveau sanctionne les prétentions du Sénat; il change le but et le caractère de cette institution; il lui reconnaît le droit non-seulement, ce qui ne lui est pas contesté, de modérer les actes du ministère et de l'autre Chambre, mais de renverser une administration, indépendamment même de ses actes, une administration agréée par la Chambre prépondérante; il élève la représentation spéciale au même rang que la représentation générale; il annule ainsi la prépondérance politique de la Chambre des Représentants; il déclare en même temps qu'une des deux opinions qui partagent le pays n'a pas au gouvernement les mêmes droits que l'autre; il lui dénie le pouvoir d'administrer au même titre et avec les mêmes moyens de gouvernement que sa rivale; il lui refuse les juges auxquels elle a droit; il condamne l'opinion libérale à ne pouvoir rester aux affaires qu'avec l'appui de deux Chambres élues sous une administration qui lui est hostile; il force des ministres qui ne s'étaient personnellement imposés à personne, des ministres librement appelés, librement agréés par la Couronne, librement appuyés par la seule Chambre qui ait droit de décider de l'existence des ministères, par une Chambre sur la composition de laquelle ils n'avaient même pu exercer aucune influence, il les force à abandonner les affaires, faute des moyens les plus justes, les plus naturels de gouvernement, faute des moyens dont ceux qui les combattaient ont été en possession pendant six ans; il laisse renverser l'opinion libérale du pouvoir au moyen d'armes irrégulières, et dans un moment où ceux qui se sont constitués ses juges prouvent par la crainte qu'ils ont de paraître devant les leurs qu'elle est pleinement en droit d'y rester. Nous ne nous rappelons

Digitized by Google

pas que les fastes parlementaires offrent l'exemple d'un fait semblable. C'est la négation des conditions naturelles et fondamentales de la monarchie représentative. C'est au fond, et à part les intentions, l'esprit du gouvernement royal et aristocratique substitué à celui du gouvernement représentatif fondé en 1831.

Cette origine si malheureuse du cabinet a pesé sur sa composition comme elle doit peser sur le caractère de ses actes, sur sa position, sur son existence entière.

En supposant le ministère précédent régulièrement condamné par un vote de la Chambre des Représentants, quelle devait être la composition du cabinet nouveau pour rester dans la vraie voie du gouvernement représentatif, dans celle de la dignité, de la franchise du pouvoir et des partis? Le ministère étant renversé par l'opinion catholique comme n'ayant pas ses sympathies, il n'y avait que cette alternative : donner dans les éléments du cabinet une prépondérance ouverte et franche à l'opinion catholique, ou bien combiner dans le choix des personnes l'influence des deux opinions, de telle manière que l'une balançât l'autre.

Le premier de ces deux partis, on n'a pas osé le prendre! Le second, on ne l'a pas osé, et on ne l'a pas pu.

Nous disons qu'on n'a osé prendre ni l'un ni l'autre de ces deux partis. En effet, l'opinion qui a renversé le cabinet des libéraux modérés est dans une position si singulière, qu'elle veut être au pouvoir et qu'elle craint de s'y montrer.

Nous comprendrions l'opinion catholique prenant le pouvoir pour elle seule et avouant ouvertement la prétention de mieux entendre les principes de la Constitution, les vrais intérêts du pays, de mieux administrer, en un mot, que l'opinion libérale. Nous ne la comprenons plus se proclamant insuffisante, n'osant pas composer un cabinet, se bornant à vouloir y être représentée le plus humblement possible, et, en quelque sorte, à en faire l'appoint.

On dit que c'est là, de sa part, faire preuve de modération. Nous aurions peine à y voir autre chose qu'une tactique, un de ces moyens sans franchise et sans dignité qui, sous le régime de nos Institu-

Digitized by Google

tions, nuisent si profondément à la force morale des partis et des hommes qui croient y trouver une utilité passagère.

On n'a pas même voulu essayer un véritable cabinet de coalition. Le nom de M. de Theux, qui représente le plus sincèrement l'opinion de la majorité du parti catholique, a été proscrit comme un épouvantail qui effrayerait les électeurs. L'opinion catholique a voulu être aussi effacée que possible dans la composition personnelle du ministère. Aussi se contente-t-elle d'y avoir pour représentant avoué un homme qu'elle ne connaît pas, un sénateur qui en est à son début politique, un homme neuf dans les affaires, neuf dans le pays, si peu connu que nous-mêmes, si nous voulions apprécier le ministère dans le caractère et les principes de chacun de ses membres, nous serions obligés de faire abstraction complète de celui qui, chargé en apparence d'y représenter personnellement à lui seul une opinion entière, est encore une énigme pour nous. Le ministère actuel n'est pas un ministère de coalition, un ministère sincèrement mixte; la présence de M. de Briey n'y est qu'un expédient, un prétexte qu'on a voulu donner à l'opinion catholique pour colorer l'opposition qu'elle a faite au cabinet précédent et l'appui qu'elle donne à celui-ci. Pour l'opinion catholique, ce n'est pas M. de Briey qui fait la différence entre les deux administrations. Si elle a des sympathies pour le cabinet actuel, ce n'est pas M. de Briey qui les commande. Si M. de Briey n'était pas ministre, elle soutiendrait le ministère comme elle le fait aujourd'hui. Quand elle voudra lui retirer son appui, la présence de M. de Briey ne l'en empêchera pas.

Un ministère de coalition était impossible, parce que l'opinion catholique ne voulait pas être ouvertement représentée au pouvoir avant les élections; il l'était de plus parce que l'opinion libérale ne pouvait y être réellement représentée; on n'est pas trouvé d'hommes avoués par la majorité de l'opinion libérale qui eussent accepté le rôle auquel le nouveau cabinet était condamné par son origine.

Remarquons ici combien la composition actuelle du ministère justifie le cabinet précédent du seul grief articulé contre lui. L'mi-

Digitized by Google

formité de sa couleur. Que répondait-il à ses adversaires? que des ministères de coalition n'étaient pas toujours possibles, que les hommes manquaient à cette combinaison, qu'on n'eût pu y réunir ceux qui étaient une représentation sérieuse et suffisante de chaque opinion. Ce cabinet est renversé dans le dessein formel, disait-on, de parvenir à ce qu'il avait déclaré impossible. Et qu'arrive-t-il? La réalisation complète de ce qu'il avait avancé. On éprouve tous les genres de difficultés pour le remplacer; après un mois d'efforts, on en désespère, on est sur le point d'y renoncer, et on n'arrive enfin à un résultat que par une combinaison si peu sérieuse dans quelques-uns de ses éléments, que si, au début de leurs négociations, ceux qui s'étaient chargés de la former avaient su que c'était là qu'ils devaient aboutir, personne assurément n'aurait mis la main à l'œuvre! Dans cette combinaison, l'opinion catholique, elle qui vient de renverser le cabinet précédent, a pour tout représentant avoué un inconnu.

Si le nouveau ministère n'est point un ministère sincèrement mixte, quel est donc son caractère? Serait-ce par la modération de ses principes qu'il diffère du cabinet auquel il succède? On le dit, on désirerait le faire croire, mais, chose singulière! le ministère lui-même n'ose pas constater cette différence; dans son programme, il élude toute question de principes, et craint de marquer la ligne qui sépare les siens de ceux de ses prédécesseurs. C'est que pour l'opinion libérale, avec laquelle il craint encore de rompre ouvertement, il n'y a pas de principes avouables au delà de la modération de ceux du cabinet précédent. C'était sa dernière limite; au delà elle peut s'annuler, se soumettre, mais il n'y a plus de principes qu'elle puisse avouer.

Le caractère et les antécédents des ministres actuels offriraient-ils à la modération des garanties éprouvées de fermeté, de résistance, que l'opinion catholique ne rencontrait pas chez leurs prédécesseurs? Posez à des hommes de cette opinion, dont les passions du moment ne troublent pas le jugement, la question suivante: Si l'opinion libérale venait à prévaloir définitivement aux élections et

Digitized by Google

dans les Chambres, si abusant de ses forces elle venait à opprimer ses adversaires, à lui enlever ses droits, en qui des ministres influents du cabinet actuel ou de ceux de l'ancien cabinet auriez-vous le plus de confiance? Lesquels, par leurs principes et leurs antécédents, vous offriraient le plus de garantie qu'ils ne se mettront pas au service de la majorité, qu'ils combattront ouvertement et courageusement en faveur d'une minorité dont ils n'auront plus rien à attendre? — La réponse à cette question, si la sincérité la dictait, ne serait pas un instant douteuse en faveur du cabinet précédent. C'est précisément l'indépendance et la fermeté de caractère de ceux qui étaient à la tête de l'ancien cabinet qui ont blessé l'opinion catholique; c'était ce qui devait l'en rapprocher si elle avait été prévoyante. La vraie différence pour elle entre les deux cabinets n'est pas que le ministère actuel soit plus mixte ou plus modéré, c'est que, par son origine, par sa position, par le caractère de ceux qui le composent, elle le croit plus dans sa dépendance.

Aussi nous ne croyons pas que la prétention réelle du ministère soit d'être ni un ministère de coalition, ni un ministère plus modéré dans ses principes que celui qu'il remplace; sa véritable prétention, bien qu'il ne l'avoue pas, c'est, pensons-nous, de former un ministère neutre, et d'être accepté comme tel. La circulaire du ministre de l'intérieur paraît n'avoir pas d'autre sens. Elle ne pose les questions que pour montrer que le ministère ne se charge pas de les résoudre. C'est une profession de principes consistant à dire qu'on craint d'en avoir.

Nous pouvons croire aux ministères modérés, nous pouvons croire aux ministères de coalition; mais, sous nos institutions, un ministère neutre est à nos yeux, il faut bien le dire, une niaiserie politique, une chimère, et tôt ou tard, qu'on l'ait voulu ou non, une hypocrisie. Nous savions bien que sous un gouvernement représentatif qui ne date pas de très-loin, il existe encore un certain nombre d'esprits qui professent une assez grande indifférence pour la politique, qui ne pensent au gouvernement du pays que le jour de l'année où ils payent leurs contributions, à qui les questions de nationa-

Digitized by Google

lité, de libéralisme, de catholicisme, de progrès, d'intérêts généraux, offrent moins d'attraits que les commérages du quartier; qui acceptent les ministères et les gouvernements de toutes les couleurs, pourvu qu'ils ne dérangent ni l'heure de leurs repas ni celle de leur sommeil. Mais jusqu'ici nous n'avions pas cru que cette opinion, en quelque sympathie qu'on la pût tenir, fût destinée à devenir le symbole d'un gouvernement représentatif, et nous aurions eu peine à deviner que jamais des hommes politiques prétendissent en faire la base et la force d'un ministère. Dans notre opinion, nous l'avouons, le gouvernement représentatif est un gouvernement de franche et libre discussion, et par conséquent un gouvernement de luttes, quelques dénominations que prennent les partis qui s'y mêlent. Sous le nom de vainqueurs et de vaincus proscrire les majorités et les minorités, comme le fait la circulaire de M. le ministre de l'intérieur, c'est nier l'essence même de notre gouvernement. Vouloir arriver à l'extinction des majorités et des minorités, à une espèce de paix perpétuelle des opinions, c'est vouloir non pas les modérer, mais les rendre indifférentes, les endormir; c'est une tâche qu'on poursuivrait aujourd'hui avec de faibles chances de succès à travers les ruines du gouvernement représentatif, mais à l'accomplissement de laquelle ne suffirait dans aucun cas un gouvernement neutre.

Modérer les passions des partis est pour un ministère un noble rôle. Mais entre un ministère modérateur et un ministère neutre la distance est grande. Un ministère modérateur, placé entre deux partis extrêmes, s'appuie sur la fermeté et la franchise de ses principes pour créer autour d'eux une opinion intermédiaire. Un ministère neutre vise à l'ambiguïté ou à l'absence des principes et n'a d'espoir que dans les indifférents; l'un agit, l'autre s'abstient; l'un soutient courageusement la lutte, l'autre l'esquive; le premier montre son drapeau à tous, il le tient haut et ferme; le second le baisse et le cache. Le rôle d'un ministère modérateur nécessite le dévouement, le courage politique, la force de caractère. Celui d'un ministère neutre ne suppose rien de tout cela, si même il ne suppose pas

Digitized by Google

tout le contraire. L'un, c'est, en France, Casimir Perier, s'appuyant sur l'opinion du juste-milieu que sa fermeté a créée; l'autre, c'est le ministère des trois jours, avec des chefs sans noms, flottant au sein d'une opinion sans nom, qui flotte elle-même jusqu'à ce que quelque main plus puissante vienne lui donner la fixité et le caractère qu'elle n'a pas. Un ministère neutre est tout le contraire d'un ministère modérateur, en ce sens que sous lui les partis sont abandonnés à eux-mêmes. A la queue des partis, à la remorque de leurs mouvements, il n'a d'action sur aucun, il empêche le gouvernement d'exercer envers eux sa véritable mission et détruit la force morale du pouvoir. Un tel ministère offre bien d'autres dangers. Pour conserver une position si contraire à l'esprit des institutions représentatives, il doit tôt ou tard se mettre en lutte ouverte ou secrète avec elles. S'il n'est point un mensonge à sa naissance, il ne peut durer sans le devenir. Suspect à toutes les opinions franches, aux hommes qui les représentent, à tout ce qui a une force durable sous un gouvernement de publicité, il doit bientôt, pour trouver un appui, racheter sa neutralité par des gages exagérés de sympathie envers l'une ou l'autre opinion; heureux si repoussé d'un côté, il n'est pas obligé ensuite de se rejeter avec le même excès de l'autre, et si son indifférence première entre les deux opinions dominantes ne finit pas par le conduire à trahir l'une au profit de l'autre ou à les trahir successivement toutes les deux.

Le ministère actuel combien de temps peut-il espérer de faire durer l'apparence de sa prétendue neutralité?

Des ministres whigs renversés par des torys, et remplacés par d'autres whigs, aux applaudissements des torys, qui les jugent momentanément plus propres à faire leurs affaires qu'eux-mêmes, c'est là un événement si anormal, qu'on peut bien espérer d'entretenir pendant quelque temps l'incertitude dans un certain nombre d'esprits sur l'étendue de ses conséquences. L'entrée au pouvoir d'un tel cabinet étant une répudiation de principes, il peut y avoir, en l'absence des Chambres et pendant que la machine représentative sommeille, indécision sur les principes qui succéderont à ceux aux-

Digitized by Google

quels on renonce. Mais que les rouages des institutions constitutionnelles se remettent en jeu, combien de temps prolongera-t-on l'équivoque? La presse déjà, la presse qui soutient le ministère et celle qui l'attaque ne lui donnent-elles pas plus de couleur qu'il n'en voudrait prendre? Viennent les élections, quelque précaution qu'on prenne, comment réussira-t-on à dérober le change sur les sympathies d'un gouvernement qui prétend n'en pas avoir? Viennent enfin les Chambres, ces Chambres qu'on peut momentanément renvoyer chez elles, mais qu'après quelques mois, qui s'écoulent si vite, il faut bien enfin se résigner à entendre: là combien de discussions faudra-t-il pour que le mystère s'éclaircisse, et pour que la prétendue neutralité s'évanouisse aux yeux des Chambres et du pays tout entier?

Pour espérer le succès de ce rôle, il faudrait croire que les Chambres et les opinions se contenteront de mots, sans apercevoir les choses; qu'avec elles rien n'est plus facile que de jouer au fin, en un mot, il faudrait compter sur le défaut d'intelligence politique des partis et du pays. A vrai dire nous craignons que ce ne soit là une des erreurs des membres les plus influents du cabinet actuel, erreur dont d'autres sont et seront les conséquences. On s'imagine que le pays ne voit pas, n'entend pas, ne comprend pas; que le mouvement apparent des opinions est, de la part de l'opinion libérale surtout, une espèce de jeu d'enfant sans conséquence, qu'un ministère habile n'est pas tenu de prendre au sérieux; et on juge de la moralité des partis avec aussi peu de faveur que de leur intelligence. Le roi Guillaume a payé cher la même faute. Car ce n'est pas la première fois que notre Belgique se voit dénier son intelligence, ses progrès, sa sincérité politiques. En 1828, le roi des Pays-Bas et ses partisans les plus dévoués, quand on leur parlait des garanties constitutionnelles réclamées par l'opposition, disaient encore que c'étaient là des opinions factices, des idées françaises ou anglaises, qui jamais ne s'acclimateraient sur notre sol; et deux années après, la Belgique faisait une révolution, brisait un trône, déchirait un État en deux, pour écrire ces garanties dans une constitution. Le vieux monarque n'avait pas aperçu le mouvement des esprits et le travail intérieur des opi-

Digitized by Google

nions; il voyait toujours devant lui la Belgique si maniable des premières années de son règne. Le ministère actuel n'a pas vu les progrès d'intelligence politique que le pays, que l'opinion libérale surtout a faits depuis peu d'années. La justesse d'appréciation avec laquelle la position du dernier ministère a récemment été jugée sur tant de points divers de la Belgique ne l'a point éclairé. Il s'est toujours à la Belgique de 1831 ou de 1835, sinon de 1824, et il ne s'est pas dit qu'un pays qui venait de comprendre si aisément une situation, ne serait pas longtemps à comprendre tout aussi bien celle qui la suivrait. On dirait que le vice de son origine, le défaut de dignité et de franchise de sa position, la nécessité d'asseoir une administration sur des principes avoués, sont à ses yeux des puérilités qui ne résistent pas à un peu de savoir-faire. Ce dédain pour la parole intelligente du pays, pour la moralité des partis, pour la franchise des opinions et des positions, est une des dispositions d'esprit les plus dangereuses qui puissent dominer le pouvoir dans le gouvernement représentatif; il n'est pas de fautes, pas de malheurs auxquels à la longue il ne puisse conduire, car c'est une lutte perpétuelle contre la nature de ce gouvernement même dont il attaque l'esprit, dont il combat les plus nobles, les plus inévitables conséquences. Dans cette voie on est naturellement conduit à une indifférence chaque jour plus grande sur les moyens, afin d'arriver à un but chaque jour moins élevé; les intérêts généraux s'abaissent peu à peu pour faire une énorme part aux intérêts secondaires, et même aux intérêts de personnes; l'avenir tout entier peut être sacrifié à la convenance du moment; l'égoïsme indifférent devient une vertu, et le patriotisme dévoué commence à tenir de l'extravagance; des opinions sans foi, sans intelligence, sans désintéressement, sans valeur morale, mais souples et résignées, sont mises au-dessus des opinions sincères, éclairées, que leur moralité rend elle-même suspectes ou hostiles

[1] Aussi dès les premiers jours du ministère le voit-on clore les Chambres, au lieu de faire sanctionner son existence par elles; puis violer ouvertement la loi pour empêcher les électeurs de prononcer sur le sort des ministres avant que ceux-ci ne président aux élections de la moitié de la Chambre.

Digitized by Google

Il a existé dans le monde politique contemporain un homme d'État dont l'exemple exerce encore une fatale influence. M. de Talleyrand, par sa réputation, peut-être plus encore que par ses actes, a accrédité dans bien des esprits cette idée, que le savoir-faire est tout dans l'art de gouverner, que prendre en pitié les partis et leur prêter politique, se jouer d'eux sans presque se donner la peine de le leur cacher, est le grand secret de l'homme d'État. Ceux qui veulent appliquer ces axiomes à la politique de nos jours, oublient la différence des temps et des institutions. Ils oublient que M. de Talleyrand n'a atteint son apogée et sa grande position qu'à l'ombre de l'immense pouvoir de Napoléon, que de telles existences fondées sur de telles bases ne sont possibles qu'avec le mutisme du gouvernement absolu. Qu'est devenu M. de Talleyrand en présence des institutions de la restauration? Il a été ministre pendant quelques mois à leur début, puis pour toujours il a quitté le premier plan de la scène politique, et n'a plus reparu qu'au loin dans des fonctions diplomatiques sans responsabilité envers les partis, soustraites au contrôle de la discussion et de la publicité. En Angleterre aujourd'hui parmi les hommes politiques contemporains, combien en compte-t-on qui se soient élevés et maintenus par l'ambiguïté des principes et des positions? En France, qu'est devenu M. Dupin avec son tiers parti neutre et ses hésitations? Que commence à devenir aujourd'hui M. Molé, qui lui aussi a rêvé des ministères neutres?

La neutralité du ministère actuel est donc une illusion pleine d'erreurs et de dangers. Dès aujourd'hui le ministère n'est pas neutre, il sert d'instrument à l'une des deux opinions qui se disputent la prépondérance politique. C'est dans ce dessein qu'il est substitué à ses prédécesseurs; volontairement ou involontairement, il doit subir les conséquences de son origine. Dans les élections, ses sympathies, qu'il les cache ou qu'il les avoue, seront généralement du côté de l'opinion catholique. Quand le ministère précédent est entré aux affaires, son avénement n'était pas une hostilité contre l'opinion catholique. Elle pouvait honorablement et consciencieusement lui donner son appui si ses actes n'étaient pas plus hostiles que sa naissance. D'ailleurs

Digitized by Google

les ministres étaient entrés aux affaires avec leur caractère, avec la fermeté de leurs principes, et quelle que devint leur position, on trouvait dans ce caractère et dans ces principes la garantie qu'ils rompraient avec tout parti qui espérerait les entraîner au delà. Le ministère actuel, au contraire, est hostile à l'opinion libérale par son avénement, par la position que cette origine lui donne; or, pour lui la position est tout, car il n'offre pas contre elle la garantie des principes. En entrant aux affaires les membres influents du cabinet ont renoncé aux principes politiques. Le cabinet, quoi qu'il fasse, ne parviendra pas même à se maintenir dans cette ligne de bienveillance déguisée pour l'une des deux opinions entre lesquelles il prétend se placer. Les élections sont le grand service que le ministère est appelé à rendre à l'opinion catholique. Le mois de juin passé, si le résultat satisfait cette opinion, ses exigences croîtront; s'il lui est contraire, sa reconnaissance pour le ministère ne sera pas grande. Dans tous les cas, elle commencera à lui faire sentir qu'il n'a été pour elle qu'un pis aller, qu'un expédient; que les élections faites, elle serait moins embarrassée de le remplacer. Au moindre acte qui révélera une velléité d'indépendance, l'appui s'affaiblira, les défenseurs feront place aux indifférents, puis aux adversaires. D'ailleurs l'opinion catholique, si défiante, si soupçonneuse de sa nature, représentée dans le cabinet par un homme qu'elle n'a pu apprécier encore, comment pourrait-elle avoir pleine confiance dans ce ministère, pour la formation duquel on a fait si bon marché des principes, chez qui principes de politique intérieure, principes même de politique extérieure, tout, pour la première fois depuis dix ans, est dans le vague et dans l'indécision? Comment pourrait-elle se tenir bien certaine que ce ministère, si la balance venait par quelque cause que ce soit à pencher de l'autre côté, si des circonstances nouvelles venaient à se présenter, serait à jamais incapable de l'abandonner, et qu'ayant à vaincre, pour se rejeter du côté opposé, l'obstacle de son origine, il ne rachèterait pas son début à un bien autre prix que ses prédécesseurs n'eussent accepté l'appui de quelque opinion que ce fût? C'est précisément ce dé-

Digitized by Google

faut de garanties offertes par le ministère à l'opinion catholique qui le tiendra, plus encore peut-être que M. de Theux lui-même, dans la dépendance de cette opinion, sous peine d'en être abandonné et de n'avoir plus d'appui nulle part.

La prétention de neutraliser le gouvernement et de l'appuyer, non sur la modération, mais sur l'indifférence des partis, est donc une erreur profonde. S'il en était autrement, si essayer d'assoupir les opinions, substituer à des luttes politiques des rivalités locales, s'adresser aux intérêts des personnes plutôt qu'aux sympathies des opinions, rendre le pouvoir insignifiant, subalterne, hésiter, s'abstenir, payer de mots, étaient des moyens de gouvernement durables, leur danger ne serait pas moindre. Car ils cachent une guerre sourde contre la vraie nature du gouvernement représentatif; ils tendent à la fois à décréditer le pouvoir, et à fausser le développement et la marche régulière des opinions. Le gouvernement représentatif a ses défauts comme tous les gouvernements, mais c'est dans la franchise de ses mouvements et de ses luttes que réside le remède à ces maux et sa grande supériorité sur tous les autres. Retranchez-lui ce caractère, faites-en un gouvernement tortueux, à petits moyens d'intrigue, et vous ne lui laissez que ses vices ajoutés à ceux des gouvernements absolus. C'est dans une majorité franche, régulièrement formée, reposant sur des principes hautement avoués, publiquement discutés, que le pouvoir trouve une force morale plus grande que celle d'aucun autre gouvernement, et qui seule lui permet de surmonter les obstacles que les institutions lui opposent. Ce n'est que devant une telle majorité que la minorité reconnaît la nécessité de se résigner, jusqu'à ce qu'elle soit parvenue à étendre l'empire de ses principes. C'est cette franchise des institutions et des luttes qui force la majorité à se respecter elle-même et à obtenir du pays le respect des principes sur lesquels elle est fondée; c'est là ce qui donne tant d'autorité et de force aux idées modérées dont la majorité est obligée de conserver l'appui. Supposez un pouvoir appuyé sur une majorité factice, irrégulièrement formée, ne reposant plus sur aucun principe sincère et avoué : à l'instant

Digitized by Google

le rôle du pouvoir et des partis se rapetisse et se pervertit.

Le ministère actuel aura peine à leur rendre d'autres services. Arrivé aux affaires par une mauvaise voie, à l'aide d'un parti à qui les moyens réguliers n'ont pas suffi, avec la mission d'empêcher le développement naturel des opinions, d'altérer l'esprit de la majorité électorale et parlementaire, n'osant dire ni ce qu'il pense ni ce qu'il veut, il rabaisse le pouvoir et lui ôte sa plus grande autorité morale. Il y a dix ans, et même moins, il existait contre le pouvoir une foule d'idées hostiles dans les esprits; à chaque instant on lui soupçonnait des arrière-pensées d'intrigue, d'intérêt personnel, d'oppression, de mauvais vouloir contre les libertés publiques; grâce à quelques années de pratique régulière de nos institutions, le pouvoir était parvenu à triompher de ces préventions qui commençaient à passer pour des anachronismes. Dans la position où on s'est placé aujourd'hui, ces préventions vont renaître, et il ne faudra que peu de temps au pouvoir pour qu'il sente se rouvrir des plaies qui ne se cicatriseront pas en un jour.

Le ministère exercera-t-il une influence plus heureuse sur les partis que sur le sort du pouvoir lui-même? L'opinion libérale sait aujourd'hui qu'elle a été irrégulièrement éloignée des affaires; elle sait que, si l'esprit du gouvernement n'avait été ouvertement méconnu, elle y serait encore; elle a conscience de la modération dont elle a usé; elle sait qu'au pouvoir aucune faute n'a pu lui être reprochée; elle sait que tous les torts ont été du côté de ses adversaires; elle sait qu'aux élections, là où elle est vaincue, ce n'est pas une opinion qui prévaut sur elle par sa propre force; que c'est à l'assistance du pouvoir qu'elle doit sa défaite; le triomphe de l'opinion qui l'emporte sur elle manque à ses yeux de cette légitimité devant laquelle les minorités se résignent et acceptent leur défaite comme une nécessité. L'influence d'une telle position est certes plus propre à irriter une opinion qu'à la modérer. Pour l'affaiblir, il faudra donc chercher à la diviser, tâcher de lui faire perdre les fruits d'une expérience de dix ans, de lui faire désapprendre l'esprit public, lui souffler l'indifférence, créer dans son sein un

Digitized by Google

parti, non pas modéré, mais résigné à tout, recrute ici d'hommes faibles, là d'hommes sans intelligence, ailleurs de ceux dont l'intérêt ou l'ambition forme la conscience politique; et, cela fait, repousser loin du pouvoir tout le reste de cette opinion et surtout ce qui a le plus de force et d'avenir, les hommes francs, les hommes désintéressés, les hommes qui allient la modération à l'indépendance de caractère, les hommes qui veulent la loyauté dans le pouvoir, dans les institutions, dans les partis. Ainsi, ce progrès si heureux pour le pouvoir, pour l'avenir du pays, ce progrès qui se développait à vue d'œil et réunissait cette opinion chaque jour croissante autour d'une bannière à la fois nationale, modérée, gouvernementale, il faudra le combattre, l'arrêter, au risque de perdre pour longtemps ses meilleurs effets.

L'opinion catholique à son tour, quels services réels et durables peut-elle attendre du cabinet? Les partis ne vivent pas d'expédients, ils ne vivent pas de ruse, ils vivent d'influence morale, et pas d'autre chose. Ministériels, parlementaires, électoraux, les succès d'expédient qui minent à leur force morale sont des succès qui les minent et que la réaction ne tarde pas à suivre. Les partis passionnés n'ont pas de plus redoutables ennemis qu'eux-mêmes; M. de Villèle a fait bien plus de mal à son parti que les Guizot et les Benjamin Constant. Aucun ministère au monde ne pouvait faire à l'opinion catholique le mal qu'elle vient de se faire à elle-même. L'appui qu'elle prête au cabinet actuel, les armes dont elle s'est servie contre le cabinet précédent, cette indifférence dans l'adoption des moyens et des hommes ébranle son influence morale à une profondeur où des succès momentanés, et pour ainsi dire matériels, n'atteignent pas.

Quelques-uns des organes de cette opinion ont voulu présenter l'avénement du ministère comme l'aurore d'une nouvelle *union* catholico-libérale. Cette idée, que le *Journal historique* de Liége semble loin de partager, en la supposant sincère, est une pure illusion. Le cabinet actuel n'aurait qu'un moyen de faire renaître l'ancienne *union*, ce serait d'élever un intérêt plus grave au-dessus de celui de la division actuelle, de trahir ouvertement les deux partis

Digitized by Google

à la fois ; de mettre en péril, par exemple, un des grands intérêts extérieurs de la nationalité belge. Mais alors l'*union* se formerait contre lui et non pas dans ses rangs. La raison pour laquelle le ministère ne peut reconstituer l'ancienne union, n'est pas seulement qu'il lui est impossible de montrer aux deux opinions un danger ou un intérêt commun en vue duquel un pareil rapprochement puisse se faire sous sa bannière ; une alliance de cette nature doit, avant tout, reposer sur des principes que les deux partis avouent et dont ils réclament l'un et l'autre l'application. Or, ce qui caractérise le mieux le cabinet jusqu'aujourd'hui, c'est l'incertitude et l'absence des principes. Les bases de l'ancienne *union* étaient précises, l'un et l'autre parti y réclamaient la liberté franche de la presse, la responsabilité ministérielle, la liberté d'enseigner, l'abolition d'impôts odieux, etc. ; quelles bases de ce genre le ministère offrirait-il à une *union* nouvelle?

Les écrivains de l'opinion catholique savent-ils bien par qui l'ancienne *union* est rompue? par qui ses principes sont aujourd'hui méconnus? Nous n'hésitons pas à le leur dire, c'est par leur opinion même, ou du moins par ses organes dans la presse et dans les Chambres. L'opinion catholique, peut-être à l'insu de beaucoup de ses adhérents, s'est peu à peu laissé entraîner hors des principes de cette *union* qu'on invoque aujourd'hui. Le ministère qui vient de se retirer, était la représentation fidèle et sincère des principes de l'ancienne *union*, il n'en est pas un qu'il eût méconnu, pas un qu'il ne fût déterminé à défendre au prix de son existence. Et ce ministère, l'opinion catholique l'a renversé; elle l'a renversé, non pas en alléguant qu'il eût violé un des principes sur lesquels l'*union* était fondée, mais en lui disant : Il en est parmi nous qui ne vont pas assez souvent à la messe, qui ne pratiquent pas *assez ouvertement* les dogmes du catholicisme. Étaient-ce là l'esprit et les principes de l'*union*? En la formant avait-on demandé aux libéraux qu'ils stipulassent le nombre de jours qu'ils feraient maigre par semaine? On peut le dire, en l'honneur du dernier ministère et de l'opinion libérale, car c'est un des plus beaux faits dont l'un et l'autre puissent se glorifier, ces principes de l'ancien unionisme que le ministère avouait et défendait

Digitized by Google

ouvertement, étaient acceptés par l'opinion libérale, il n'en est pas un qu'elle ait essayé de violer. C'est l'opinion libérale qui s'est rangée aujourd'hui sur le terrain de l'unionisme, c'est l'opinion catholique qui l'a abandonné. Voilà pourquoi elle regarde aujourd'hui comme adversaires des hommes modérés mais indépendants, qu'elle eus pour alliés autrefois. Ces hommes n'ont pas varié, c'est elle qui a changé. Il n'y avait dans l'*union* que des exigences de liberté, on y a substitué des exigences de pouvoir, des exigences de domination. L'administration de M. de Theux a été fatale à l'opinion catholique, parce qu'elle l'a trompée sur sa force et sur son avenir, elle a exalté ses espérances; l'opinion catholique s'est abandonnée, involontairement peut-être, à des prétentions nouvelles; elle a oublié les leçons de l'adversité et désapprit la nécessité de la modération et de la prudence. L'opinion catholique, qui peut-être, nous le répétons (car nous n'aimons pas à oublier combien les actes peuvent différer des intentions), qui peut-être ne s'en rend pas compte à elle-même; l'opinion catholique, à en juger par ceux qui parlent en son nom, est loin de l'*unionisme* aujourd'hui, elle est à une grande distance de ses antécédents de 1825, de 1828, de 1830, et même de 1834. La question de l'instruction publique montre à elle seule combien les exigences se sont étendues, combien les principes ont changé. Aux États-Généraux des Pays-Bas, que demandaient avant la révolution les catholiques belges qui insistaient le plus vivement sur la liberté d'enseignement? Que le gouvernement n'eût pas le monopole, la direction exclusive de l'enseignement tout entier, que le père de famille ne fût pas forcé de mettre ses enfants dans les écoles du gouvernement; en un mot, que des établissements particuliers pussent librement s'élever à côté des écoles fondées par le pouvoir. Personne ne songeait à contester au gouvernement le droit d'avoir ses propres écoles et de les diriger; on en reconnaissait, on en proclamait l'utilité[1]. Depuis la révolution, depuis la formation du ministère de M. de Theux surtout, chaque année on

[1] V. le discours de M. de Gerlache du 13 décembre 1825.

Digitized by Google

a fait un pas de plus; et aujourd'hui où en est-on arrivé? Que demande-t-on? Que l'autorité civile, soit gouvernement, soit administration provinciale ou communale, ne puisse nommer un seul professeur ou instituteur dans ses propres établissements que de l'assentiment du clergé. Avant la révolution on demandait que le père de famille ne fût pas placé dans l'alternative d'envoyer ses enfants dans les établissements du pouvoir, ou de les priver de toute instruction; on réclamait la faculté d'enseigner pour les particuliers. Aujourd'hui, qu'on possède cette faculté dans toute son étendue, on conteste à l'autorité civile son indépendance dans ses établissements à elle; on veut établir la supériorité légale du clergé sur les écoles du gouvernement, des provinces et des communes. On ne veut plus même le principe de la loi des universités votée en 1836, dans laquelle, pour le choix des professeurs, l'indépendance du pouvoir civil n'avait pas seulement été contestée. Le projet de loi rédigé et adopté à l'unanimité en 1834 par une commission où siégeaient MM. de Gerlache et de Theux, devient l'objet des critiques les plus amères, c'est presqu'une œuvre de trahison, tout au moins une œuvre d'impiété; on va jusqu'à se récrier contre la loi communale de 1836, qui accorde aux régences la libre nomination des instituteurs communaux. On était parti de la liberté de l'enseignement et on arrive à la dépendance absolue de l'enseignement, au monopole et même à quelque chose de plus. Car les principes qu'on pose vont bien plus loin encore que les conclusions qu'on se contente d'en tirer aujourd'hui. Ils se résument ainsi : L'influence que l'enseignement exerce sur les esprits est trop grande pour qu'on puisse l'abandonner à des hommes qui n'offrent pas de garanties de la rectitude et de la sincérité de leurs opinions religieuses; le clergé étant seul juge compétent de ces opinions, seul il peut constater si ces garanties existent; personne donc ne peut être chargé d'enseigner par l'autorité civile, sans avoir été agréé par le clergé. Ce droit du clergé s'étend par les mêmes raisons de la nomination du professeur à son maintien, à la surveillance, à la direction de son enseignement; car il faut bien qu'on puisse s'assurer que les garanties qu'il

Digitized by Google

offrait avant d'être nommé, il ne les a pas perdues depuis lors. Il y a plus : ce raisonnement a tort de se renfermer dans les écoles de l'autorité civile, il atteint toutes les écoles, tout l'enseignement, qu'il soit donné aux frais de l'État ou aux frais des particuliers. Ainsi il condamne la liberté d'enseignement et l'absence de mesures préventives écrites dans la constitution, il ne reconnaît de légitime que l'enseignement autorisé et dirigé par le clergé. Ce n'est pas tout encore : au fond de ce principe sont déposées bien d'autres conséquences. La presse exerce sur les esprits une influence d'enseignement bien plus puissante, bien plus définitive que les écoles; quelques pages des écrivains du siècle dernier ont semé plus d'incrédulité que ne le feront jamais tous les maîtres d'école de la terre; l'argument qu'on applique aux écoles, il faudrait faire violence à la logique pour ne pas l'appliquer à la presse. L'orthodoxie de l'écrivain et des livres, qui en sera juge compétent si ce n'est le clergé? Voilà les écrivains et les livres soumis au régime de la censure ecclésiastique comme les instituteurs et l'enseignement. Cette identité des principes qui asservirait la presse au même titre que l'enseignement, nous ne sommes pas les premiers à la signaler. Personne ne l'a fait avec plus d'énergie que les catholiques eux-mêmes avant la révolution. « Si vous voulez, s'écriait en 1828 M. de Gerlache aux États-Généraux, si vous voulez diriger l'instruction à votre fantaisie et propager de préférence certaines doctrines, ayez aussi le monopole des livres et une religion de l'État : sinon vous vous tourmenterez en pure perte. Cela me paraît d'une incontestable et d'une effrayante vérité. Je ne sais si on l'a sentie dans toute son étendue. » A ce langage, qui s'adressait aux partisans des doctrines du gouvernement d'alors, que pourraient répondre les partisans des principes qu'on préconise aujourd'hui? Enfin, qu'on presse encore les prémisses, qu'on en suive les conséquences jusqu'au bout, et l'on arrivera à reconnaître que tous les pouvoirs, toutes les positions sociales, tous les moyens qui permettent d'exercer une influence sur le sort de la société, sur sa direction, sur ses idées, sur sa civilisation, doivent être subordonnés à la sanction, à la surveillance, à la direction du clergé, c'est-à-dire

Digitized by Google

que dans cette voie il n'y a qu'à être logique pour arriver à la théocratie pure.

Voilà un exemple des entraînements de parti. Nous ne calomnions pas l'opinion catholique; nous savons bien qu'aujourd'hui elle n'adopte pas toutes les conséquences de ces principes; nous savons qu'il y a même encore, en matière d'instruction, une certaine hésitation dans quelques-uns de ses rangs au sujet des doctrines d'un des membres influents de l'épiscopat. Mais dans ces rangs mêmes, qui ose contredire ces doctrines, qui ose dire hautement qu'il les répudie, et jusqu'à quel point il les répudie? Qui oserait revenir aux doctrines de l'*univers* et du temps des Etats-Généraux? Si, il y a quelques années, on avait dit à cette opinion: Un jour il se trouvera au pouvoir un ministère professant tous les principes de l'*univers*, qui aura rallié toute l'opinion libérale autour de ces principes, ce ministère, vous rendrez justice à ses antécédents, à sa modération, à sa loyauté; vous reconnaîtrez vous-même que vous n'avez aucun grief à lui reprocher; ce ministère aura obtenu la majorité de la chambre prépondérante, et cependant vous le renverserez par des moyens irréguliers, inconstitutionnels, en vous bornant à lui dire qu'il y a des dogmes qu'il ne pratique pas assez ouvertement, et vous mettrez à sa place des hommes qui, personnellement, vous inspireront moins de confiance que leurs prédécesseurs et que vous appuierez, L'*opinion* catholique ne se serait-elle pas écriée qu'on était injuste envers elle? et elle l'aurait cru, elle l'aurait cru peut-être encore il y a huit mois. A cette époque, il y avait chez elle d'un côté des hommes passionnés, de l'autre des hésitations. Mais quel homme modéré s'est levé avec énergie pour résister aux passions? Personne; et les passions ont fait ce qu'elles font quand on ne leur résiste pas, elles ont fini par tout entraîner, même les intérêts d'avenir les plus sérieux, les plus incontestables. L'unité qui a été la force de l'opinion catholique pourrait bien finir par faire sa faiblesse. Un parti où les hommes modérés n'ont pas assez de force ou d'indépendance pour se séparer des hommes passionnés, doit finir par s'abandonner à toutes les erreurs, à tous les hasards des entraînements irréfléchis.

Digitized by Google

Quel autre service le ministère actuel peut-il rendre à cette opinion, que de l'éloigner de plus en plus des principes tolérants de l'ancienne union, de l'entretenir dans ses illusions, de l'empêcher de revenir de ses entraînements, de l'aider à marcher plus avant dans cette voie si dangereuse? Supposons que les faits servent à souhait les espérances d'aujourd'hui, admettons que le ministère va atteindre aux élections prochaines le but de sa création, en un mot, que l'opinion catholique va ressaisir, grâce à lui, la majorité parlementaire qu'elle n'avait plus. Sans doute aux yeux de ceux que la passion égare, pour qui les leçons de l'histoire ne sont rien, pour qui le présent est tout, pour qui une opinion semble ne pas avoir de lendemain, aux yeux de ces hommes-là le succès serait immense. Nous croyons, nous, que ce succès serait en réalité, et dans un avenir prochain, le plus grand malheur qui pût arriver à l'opinion catholique. Et quel serait le premier résultat de ce triomphe? De constater partout ce qui vient de l'être à Gand, que dans la lutte des deux opinions qui partagent le pays, c'est par les campagnes seules que les villes sont vaincues. Dès lors la question si délicate, si grave du changement du système électoral, question à peu près abandonnée par tout le monde sous le ministère précédent, prendrait une face et une importance nouvelles; et ainsi une opinion dont on peut retarder, mais non arrêter le développement, lorsqu'elle arriverait au pouvoir trouverait inscrit sur son drapeau une exigence à laquelle elle renoncerait aujourd'hui. Pour avoir voulu ressaisir à tout prix une majorité éphémère, on serait un peu plus tard réduit définitivement à une minorité beaucoup plus faible que l'opinion libérale ne le demande aujourd'hui, et qu'aujourd'hui aucun homme modéré ne le désirerait. Un parti dans un moment de désespoir peut, par un effort convulsif, se donner pour quelque temps une force fébrile. Cela s'est vu en France sous M. de Villèle. Le royalisme de cette époque se faisait sur son triomphe des illusions auxquelles il ne serait pas difficile de trouver aujourd'hui des analogies. Qu'est-il arrivé? Que la passion nécessaire au maintien d'une telle situation a éveillé contre elle des passions bien autrement redoutables; que des deux côtés

Digitized by Google

on s'est de plus en plus aigri et exalté dans la lutte, qui a fini, après quelques années, par aboutir au dernier mot des passions politiques, un coup d'État d'une part, une révolution de l'autre. De nos jours, peut-être, il y a des raisons pour que les choses n'aillent plus aussi loin, mais il y en a d'autres pour qu'elles aillent beaucoup plus vite. Il y en a d'autres aussi, puisées surtout dans la position extérieure de la Belgique, pour qu'elle doive trembler devant des crises bien moindres.

Les partis, quels qu'ils soient, ne gagneront donc pas plus à la situation actuelle, que le pouvoir lui-même. Il est de ces situations qui faussent tout, qui exercent une influence pernicieuse sur les hommes et les choses, où la victoire coûte autant que la défaite. Le mal qu'on a fait, on ne l'a pas compris, on ne l'a pas voulu, cela peut être. Nous ajouterons qu'aujourd'hui encore on ne comprend pas, on ne veut pas celui qu'on est peut-être destiné à faire. Les partis ne prémeditent jamais à leur début toutes les conséquences auxquelles la fatalité de leurs entraînements condamne leurs principes. Mais une fois qu'ils ont tourné le dos à la modération et à la loyauté politique, une fois emportés par la passion, ils deviennent alors de terribles improvisateurs et de terribles logiciens.

A nos yeux les événements qui viennent de s'accomplir en Belgique sont graves; ils le sont par la position nouvelle qu'ils donnent au pouvoir et aux partis; ils le sont surtout par les tendances qu'ils manifestent et par les conséquences auxquelles, tôt ou tard, ils peuvent conduire. Longtemps, nous le croyons, on pourra regretter, longtemps tous les hommes de bien dévoués à la nationalité belge, même ceux qui, dans leur aveuglement se réjouissent aujourd'hui, pourront regretter les premiers mois de l'année 1841. Pour la première fois depuis 1830, l'esprit du gouvernement représentatif, jusqu'ici franchement accepté par tous, a été faussé. Pour la première fois la lutte a été transportée hors de la voie loyale de nos institutions, hors de la seule voie où de nos jours le pouvoir et la société ne soient pas condamnés à se trouver, un peu plus tôt ou plus tard, en face de grands malheurs. C'est là un changement profond. C'est sur ce ter-

Digitized by Google

rain mouvant, sur ce terrain d'incertitudes et de dangers, qu'on vient de reporter brusquement l'édifice de cette nationalité belge, qui, après avoir péniblement assis ses bases pendant dix ans, s'élevait pleine d'espoir et de vie, amie de l'ordre et du progrès, et imposait déjà à ses ennemis mêmes. Nous sommes retournés de quinze ans en arrière, en ce sens que le pouvoir en est de nouveau à éluder les conséquences naturelles de nos institutions. De nouveau, il est en lutte contre ce que son devoir est de subir. De nouveau, il est exposé à voir peu à peu se ranger contre lui tous ceux qui veulent dans le pouvoir et dans les institutions, la modération, la loyauté, la sincérité, c'est-à-dire les seules conditions auxquelles soient possibles, dans un pays comme le nôtre, non pas seulement la liberté, mais la sécurité stable du gouvernement, celle des plus hauts intérêts du pays, la perspective de son développement paisible et régulier. Et à qui l'initiative de ces fautes appartient-elle? Hélas! comme toujours, comme partout, à ceux qui devaient être les premiers à les prévenir, à ceux qui ont le plus à redouter des passions, à ceux dont les plus grands intérêts sont des intérêts de sécurité, de calme, de conservation, à ceux qui, s'ils ne sont couverts du bouclier de nos institutions, ne savent plus si dans les luttes de l'avenir ils trouveront une ancre à laquelle ils puissent se rattacher. La durée de cette situation peut être éphémère, mais celle de ses conséquences le sera-t-elle? Toutes ne s'aperçoivent pas en quelques jours, toutes ne surgiront pas en quelques semaines. La semence une fois déposée dans le sol, quoi qu'on fasse pour l'en arracher, empêchera-t-on tous les germes de se développer?

Pour nous, convaincus que l'avenir des partis est dans leur force morale et pas ailleurs, nous conseillons aux hommes de notre opinion de persister, quoi qu'il arrive, dans la modération et la fermeté des principes, dans la loyauté des moyens, dans la ligne d'une politique franche, morale, sans exagération comme sans faiblesse. Là est le terrain de l'avenir. Hors de là, il n'y a, sous nos institutions, rien de solide, rien de durable ni pour les partis ni pour les hommes.

15 avril 1841.

Digitized by Google

ESQUISSE BIOGRAPHIQUE

JACQUES D'ARTEVELDE.

De tous les noms fameux que nous offre l'histoire des communes, aucun n'a plus d'éclat que celui de Jacques d'Artevelde. Ce fier capitaine du peuple, qui fut le maître de la Flandre et le « compère » d'Édouard III, devait à plus d'un titre attirer l'attention de ses contemporains et de la postérité. Également habile et audacieux comme guerrier et comme politique, il étonna son siècle par la grandeur et par la nouveauté de ses entreprises, et prit place à côté des princes sans avoir renié son rang de bourgeois. C'est par ce dernier trait surtout que l'intrépide Gantois obtint de bonne heure cette célébrité qui s'attache encore à sa mémoire. Mais, par un étrange contraste, la renommée qu'il avait conquise n'a pas empêché le temps d'obscurcir et de défigurer l'histoire de sa vie. A part deux ou trois grandes actions, trop éclatantes pour être dénaturées par l'ignorance des écrivains, tout ce que l'on raconte de lui est entaché d'incertitude

Digitized by Google

ou mélange de fictions. Qui le croirait, si les plus savants n'étaient les premiers à en convenir? on n'est pas très certain aujourd'hui s'il faut considérer Artevelde comme un noble ou comme un plébéien, s'il fut le tribun du peuple ou le dictateur de la cité, et s'il exerça l'autorité régulière d'un magistrat ou le pouvoir momentané d'un chef de parti. Ceux qui ont voulu approfondir ces questions sont arrivés à des solutions contradictoires, et tandis que la tradition historique continue à le représenter comme le hardi brasseur autour duquel se groupait la commune en révolte, la science semble lui assigner un autre rôle et lui reconnaître un type différent.

Ce n'est donc pas chose facile que de vouloir maintenant dégager cette grande image des ténèbres dont elle est entourée. Mais les imputations dont Artevelde a été l'objet, les noms odieux qui lui ont été prodigués par des écrivains passionnés ou mal instruits, l'opprobre dont quelques-uns cherchent encore à le couvrir, devaient animer nos historiens à prendre sa défense. Tel est le but avoué d'un livre que M. Voisin vient de faire paraître, et dont le titre promet « la réhabilitation d'un grand homme [1]. » Mais selon nous la première chose à faire pour rendre bonne justice au chef flamand, ce serait d'écrire l'histoire de son administration : son caractère ressortirait alors de ses actes, et chaque lecteur se trouverait à portée de le juger. Au lieu d'entreprendre un pareil travail, l'auteur ne s'est occupé que de passer en revue les historiens de son héros. C'est encore là peut-être une œuvre utile; cependant il faut convenir que si la mémoire d'Artevelde a besoin d'être réhabilitée, elle devrait l'être plus directement.

On trouve à la suite de l'ouvrage de M. Voisin divers morceaux qui ont été publiés de nos jours sur le capitaine gantois; deux de ces écrits sont consacrés à expliquer ses vues politiques et rendent un juste hommage à la sagesse et à la grandeur de ses desseins : d'autres attestent l'enthousiasme que sa gloire a inspiré à nos poëtes; mais ceux qui ont rapport à sa biographie sont incomplets et n'offrent guère au lecteur avide que de nouveaux mécomptes. L'on dirait que les auteurs n'ont d'autre but que d'établir plus ou moins

[1] *Examen critique des historiens de Jacques d'Arteveldé, ou Un grand homme réhabilité*, Gand, 1841.

Digitized by Google

bien qu'Artevelde n'était ni un simple bourgeois ni un brasseur; mais après lui avoir ôté son double caractère, et détruit cette vieille figure plébéienne que l'histoire avait adoptée, ils ne cherchent même pas à mettre une autre image à la place. Déjà, dans un fragment remarquable de M. le professeur Lenz, le héros des communes avait été dépouillé du titre de Ruwaert de Flandre, et même de celui de doyen des métiers. Ainsi tombe pièce par pièce le géant auquel s'étaient accoutumés nos yeux et notre imagination. Mais où trouver désormais le véritable Artevelde?

Un ouvrage important, fruit de longues recherches et d'études sérieuses, doit bientôt répandre un nouveau jour sur cette époque de notre histoire : nous voulons parler du grand travail de M. Lenz, dont la publication est si vivement désirée par tous ceux qui ont pu en apprécier la valeur [1]. Mais en attendant l'apparition d'un livre qui n'est pas encore confié à la presse, faut-il donc se résigner à cette profonde incertitude qui règne aujourd'hui sur le personnage le plus fameux de nos annales? Ce n'est pas qu'il soit très facile de porter remède à ce mal, et nous avouerons franchement que nous n'aurions pas eu nous-même le courage de l'entreprendre avant l'impression du livre de Despars [2], de la chronique rimée qu'a éditée M. Kausler [3], et de plusieurs autres ouvrages historiques qui ont paru depuis quelques années, en Belgique et à l'étranger. Mais ces publications récentes ont fourni de nouveaux moyens de contrôler les récits que l'on connaissait déjà, d'en combler les lacunes, et quelquefois d'en constater l'exactitude. Il semble donc que l'on peut du moins esquisser dès aujourd'hui le portrait histo-

[1] Il est presque superflu de dire que le fragment de ce travail qui a déjà paru dans les *Nouvelles Archives* nous a été de la plus grande utilité pour l'article que nous donnons ici au public. Nous devons aussi à l'amitié de M. Lenz plusieurs renseignements importants.

[2] Considéré comme écrivain Despars est de la plus grande médiocrité, et l'on pourrait croire au premier coup d'œil qu'il ne mérite pas plus d'attention comme compilateur, puisqu'il a toujours l'air de suivre De Meyer pas à pas. Mais c'est faute de savoir grouper les faits qu'il se traîne ainsi sur les traces de son prédécesseur : car souvent il complète ou améliore son récit d'après des documents qui paraissent authentiques.

[3] *Reimchronich von Flandern*, Tubingen, 1840. Il y a dans ce livre plusieurs passages qui concernent Artevelde. L'auteur, quoique concis, paraît bien informé.

Digitized by Google

rique de ce célèbre Jacques d'Artevelde, objet de tant de controverses et de tant de déclamations. Nous n'oserions pas sans doute essayer de donner ici à son image les grandes proportions que pourrait exiger un tableau plus complet ; mais nous nous efforcerons d'en indiquer les traits les plus remarquables de manière à ce que le lecteur les saisisse facilement. On nous permettra d'ajouter que nous entreprendrons cette tâche dans un esprit de justice et de bonne foi, sans enthousiasme aveugle, sans odieuse malveillance, avec ce sentiment de respect que commande le souvenir des grandes choses, et ce culte de la vérité que l'historien ne doit pas séparer du culte de la patrie.

§ I. *Artevelde bourgeois de Gand.*

La population des grandes communes flamandes au XIIIe et au XVIe siècle, peut se diviser en deux classes : d'une part les gens de travail, groupés en divers corps de métier ; de l'autre, les propriétaires et les marchands qui formaient une sorte d'aristocratie, et que l'on appelait dans un sens spécial « les bourgeois » (*poorters*). Les métiers, quoique placés d'abord fort au dessous de la classe bourgeoise, avaient acquis par degrés une importance que chaque jour augmentait encore. Enrichis par l'extension de l'industrie et du commerce, redoutables par leur organisation militaire, aguerris par la part qu'ils avaient prise aux luttes nationales [1], ils avaient déjà la conscience intime de leur force, et devenaient difficiles à contenir. Si la cité ouvrière était laborieuse comme une république d'abeilles, en revanche elle avait aussi ses jours d'effervescence et d'irritation et ses accès subits d'aveugle colère. Quant à la haute bourgeoisie « qui ne faisait point œuvre de ses mains, » et qui comptait dans son sein plusieurs familles seigneuriales, elle se rapprochait jusqu'à un certain point des mœurs, des habitudes et du caractère de la noblesse. Les bourgeois héritables, descendus de l'ancienne classe des hommes libres, avaient conservé longtemps, dans l'inté-

[1] Dès le commencement du XIIIe siècle la commune de Gand avait mis en campagne plus de 20,000 hommes. *Guillaume le Breton*, Philip. l. II, v. 49.

Digitized by Google

rieur de la cité, ces usages guerriers à demi barbares dont les races nobles se montraient si jalouses. Se venger d'un ennemi les armes à la main, prêter main-forte à ses parents dans leurs guerres privées, exiger des otages d'un adversaire qui se soumet à la loi, se fortifier dans sa maison comme dans un château, et l'entourer de murs crénelés et de hautes tours, voilà des droits que nos vieilles chartes municipales ont reconnu à la bourgeoisie [1]. Quoique ces mœurs antiques eussent commencé à s'adoucir dans le cours du XIIIe siècle, ce serait une erreur de croire qu'il se fut opéré à cet égard un changement complet [2]. La fierté de la haute bourgeoisie, ses idées d'honneur, sa confiance dans son courage et dans ses armes, étaient restées à peu près les mêmes [3]. L'accroissement de la richesse contribuait à soutenir la considération qui s'attachait à cette classe puissante. Elle ne reconnaissait aucune supériorité aux gentilshommes qui se trouvaient mêlés à elle, et le titre de *poorter* était accepté par quelques-uns des principaux seigneurs du pays. Aussi les alliances entre la noblesse et les familles bourgeoises du premier et du second ordre n'étaient-elles pas moins fréquentes alors dans nos grandes communes qu'elles ne le devinrent plus tard dans les républiques marchandes de l'Italie.

C'est à ce grand corps des bourgeois héritables qu'appartenait la famille des Van Artevelde ; cependant elle n'était pas des plus riches ni des plus anciennes, suivant le témoignage unanime de nos vieux historiens [4]. Le savant généalogiste l'Espinoy s'est inscrit en faux

[1] « Le bourgeois de Gand qui aura une vengeance mortelle à exercer contre un autre, « ne sera pas tenu de prendre part à son arrestation. » (*Art. III de la deuxième charte de Philippe d'Alsace.*) « On ne pourra amener avec soi des gens de la ban-« lieue pour frapper un homme, à moins que ce ne soient des parents ou des servi-« teurs. » (*Art. IV de la charte de Philippe de Namur, en* 1205.) « Les bourgeois « de Gand peuvent fortifier leurs maisons autant que bon leur semble. » (*Art. IV de la quatrième charte de Philippe d'Alsace.*)

[2] Les magistrats servaient de pacificateurs ; mais leur intervention était quelquefois impuissante, et il ne leur restait qu'à exiler le coupable et à empêcher que sa famille ne le vengeât sur ses ennemis.

[3] Voy. l'*Appendice*.

[4] Il serait inutile de les citer tous. De Meyer qui est le plus favorable à Jacques d'Artevelde le nomme « *clarus magis quam nobilis* » plus distingué par sa renommée que par sa naissance. Les chroniques récemment publiées n'offrent rien qui ne con-

Digitized by Google

contre cette assertion, et a voulu revendiquer comme noble la maison qui donna deux chefs à la Flandre; mais les preuves qu'il a citées à l'appui de son opinion, et celles que d'autres y ont ajoutées depuis, n'ont rien de concluant. On a montré que les Van Artevelde avaient des armoiries; mais on peut dire la même chose de toutes les anciennes familles bourgeoises. On a découvert un château seigneurial dans le village dont ils portaient le nom; mais on n'a trouvé aucune marque de leur parenté avec ceux qui avaient possédé ce château. On a constaté leurs alliances avec des filles de gentilshommes; mais il n'en résulte nullement qu'ils fussent gentilshommes eux-mêmes : car les actes de l'époque ne leur donnent pas les qualifications honorifiques toujours accordées à leurs nobles épouses [1]. Il n'existe donc aucun motif de rejeter sur ce point l'opinion ancienne et générale. Seulement les recherches récentes (et surtout celles de feu M. Van Hoorebeke, de Gand) ont parfaitement établi qu'ils tenaient un rang assez distingué dans la ville, et qu'ils étaient alliés à plusieurs maisons considérables [2].

firme à cet égard l'opinion déjà établie. Jean de Clerq, qui écrivait ses *Brabantsche Yeesten* à Anvers vers 1347, et qui était par conséquent le contemporain du capitaine gantois, le désigne par un terme (*knape*) qui peut se traduire par écuyer, mais qui se prend quelquefois dans un sens très vulgaire (*compagnon*). Il ajoute d'ailleurs que sa fortune était petite et sa naissance médiocre :

Een KNAPE *niet rike van haven*
Ende van geenre grooter geboort. (Page 49.)

La chronique publiée par M. Kausler, et qui paraît écrite un demi-siècle plus tard, dit simplement « un nommé Jacques d'Artevelde. »

Een hiet Jacob van Artevelde. (V. 8092.)

[1] Un acte de l'an 1347 rapporté parmi les preuves de la généalogie des Van Vaernewyck, n° 9, fait mention de *Mademoiselle de Tronchiennes* (*Myne Jonc-vrouwe van Dronghene*), mère de Jacques d'Artevelde. Son mari, cité après elle, est appelé simplement *Jan Van Artevelde,* sans la moindre qualification; tandis que Guillaume Van Vaernewyck, qui paraît quelques lignes après, est titré de *noble homme et chevalier* (*edelen vromen man ende werdt, Mynheer Willem Van Vaernewyck, ruddere*). L'acte est fait par devant les baillis de Tronchiennes, dont l'un était *l'homme* de ce même *Jan Van Artevelde,* exerçant les droits seigneuriaux de son épouse.

[2] Le mémoire que M. Van Hoorebeke avait adressé à l'Académie de Bruxelles, et dont on annonce l'impression prochaine, est un des ouvrages que l'on pourra consulter avec le plus de fruit sur ce sujet.

Digitized by Google

Jean d'Artevelde [1] père de Jacques, vivait vers la fin du XIIIe siècle. On ne sait rien de lui, sinon qu'il avait épousé la fille de Sohier le Courtroisin, deuxième du nom, seigneur de Tronchiennes, et l'un des plus illustres barons de Flandre [2]. C'était une alliance riche et surtout honorable. Sohier fut un des cinquante chevaliers qui suivirent en France le malheureux comte Guy de Dampierre, et que Philippe-le-Bel retint prisonniers. Un de ses frères figure parmi les chefs des Flamands dans la glorieuse campagne de 1303. On ne peut douter que les deux Courtroisin ne fussent attachés au parti du Lion, moins nombreux parmi la noblesse que celui des Lys : car nous verrons le vieux Sohier se montrer encore à la fin de sa carrière le partisan déclaré de l'indépendance flamande. Ce fut lui sans doute qui jeta le premier dans l'âme de son petit-fils le germe des mêmes opinions et des mêmes sentiments.

Jean d'Artevelde semble avoir vécu dans une obscure tranquillité, et ne parvint pas même au rang d'échevin qu'avait obtenu son père ou du moins un autre *Jean Van Artevelde*. Mais la seigneurie de Tronchiennes fut assignée à sa femme dans la succession de Sohier le Courtroisin [3], et comme cette disposition avait sans doute été réglée d'avance (suivant la coutume), l'aîné des fils de ce simple bourgeois devait hériter un jour d'une terre seigneuriale. Si l'on ajoute à cette circonstance que ce fils aîné tenait par sa mère aux plus nobles familles de la province, on ne sera pas surpris que Jacques d'Artevelde (car c'est de lui qu'il est question) paraisse avoir reçu l'éducation d'un jeune homme destiné à parcourir la carrière des armes et des honneurs. On le voit d'abord attaché à la maison de Charles de Valois, prince du sang de France, et père de ce Philippe de Valois qui devait rencontrer un jour un adversaire si formidable dans le capitaine flamand [4]. Jacques le suivit en Italie et

[1] L'histoire ayant consacré la forme française de ce nom, nous continuerons à écrire d'Artevelde au lieu de Van Artevelde.

[2] Il fut plus tard maréchal du comté.

[3] C'est ce qui résulte de l'acte de 1347 cité plus haut, où il paraît comme mari et tuteur de Mademoiselle de Tronchiennes.

[4] C'est de la *Chronique de Flandre*, publiée par Denys Sauvage, que sont tirés ces détails, adoptés par tous nos annalistes.

Digitized by Google

de là dans l'île de Rhode, alors assiégée par les Turcs (1513). Mais sans doute le jeune page (car tel devait être son emploi) ne put prendre une part active aux nobles faits d'armes dont il fut alors le témoin [1]: son âge ne lui permettait encore que d'assister à cette lutte glorieuse. De retour en France, il passa au service du roi Louis le Hutin (probablement par la protection de Charles de Valois, oncle de ce monarque). Il y remplit les fonctions de varlet de la fruiterie, office plus relevé à cette époque qu'il ne le serait aujourd'hui, et qui conduisait aux charges du palais. On ne peut guère douter que l'ambition d'Artevelde ne fût alors de parvenir au titre de chevalier, et cette ambition devait être partagée par sa famille. Son origine bourgeoise du côté paternel eût pu retarder son élévation en Flandre; mais à la cour de France cet obstacle était facile à surmonter, pourvu que le jeune écuyer se créât lui-même des titres par le mérite ou par la faveur. L'exemple d'un de ses proches, Guillaume d'Artevelde qui est cité comme *Watergrave* de Flandre en 1341, indique assez que ses espérances n'avaient rien de chimérique [2]: les talents et les premiers succès de Jacques promettaient sans doute une carrière honorable et brillante : comment se fait-il donc qu'il s'arrêta, et qu'il n'alla pas plus loin?

Un fait que nous ont transmis les écrivains de l'époque, paraît expliquer le brusque changement de résolution qui le ramena pour toujours au sein de la bourgeoisie. Le séjour du jeune varlet du roi à Paris ne fut pas de longue durée, peut-être à cause d'une nouvelle guerre qui venait d'éclater entre la France et les Flamands. Il revint donc dans sa ville natale vers la fin du règne de Louis le Hutin (1316); mais arrivé à Gand, il ne tarda pas à se marier avec « une brasseresse de miel. » Nous n'avons aucun détail sur cette union, qui fut probablement bien moins inégale qu'on ne le supposerait au premier coup d'œil : car il ne faut pas oublier que les professions industrielles étaient exercées par la bourgeoisie flamande

[1] On ne connaît pas l'époque précise de la naissance de Jacques d'Artevelde; mais voici quelles données l'histoire paraît offrir à cet égard. Sohier le Courtroisien fut décapité en 1339, étant alors selon Froissart « un chevalier ancien. » En le supposant octogénaire, et on ne peut guère aller au delà, il serait né vers 1259. La naissance de son petit-fils ne peut donc pas remonter beaucoup plus haut que l'an 1300.

[2] L'Espinoy, p. 195.

Digitized by Google

avec une certaine splendeur, et qu'une reine de France avait comparé les femmes de Bruges à des princesses. Cependant le petit-fils de Sohier le Courtroisin semble avoir perdu dès lors l'espoir ou le désir de gagner des éperons d'or. Peut-être cette alliance l'avait-elle brouillé avec sa famille dont elle contrariait les desseins. Mais Artevelde jeune et fier, et sans doute fortement attaché à la femme qu'il avait choisie (car ni son caractère, ni son âge, ne permettent de supposer que son mariage eût une autre cause que l'inclination), n'hésita pas à rentrer dans les rangs du peuple, et s'y tint constamment depuis lors, quelque facile qu'il lui eût été plus tard d'en sortir. Si nous en croyons même Froissard, non content d'avoir épousé la fille ou la veuve d'un brasseur de bière ou d'hydromel, il aurait exercé activement cette profession lucrative. Nos vieux annalistes semblent adopter également cette tradition, et les écrivains plus modernes qui la combattent, admettent pourtant avec l'Espinoy qu'il s'était fait inscrire dans la corporation des brasseurs, mais pour parvenir par ce moyen aux dignités communales.

Cependant cette opinion ne laisse pas que de souffrir encore quelques difficultés. D'abord le livre des brasseurs, qui renferme la liste des membres du métier depuis une époque antérieure à Jacques d'Artevelde, ne contient pas son nom ; ensuite la maison qu'il habitait ne peut guère avoir jamais servi de brasserie; enfin, et c'est là le grand argument, des documents authentiques lui donnent pour épouse, non pas une simple bourgeoise, mais Christine ou Catherine Baronaige, qui était d'une famille noble, déjà alliée à celle de Sohier le Courtroisin. On voit que la question devient difficile à résoudre. Un écrivain gantois, frappé de ces contradictions, s'est demandé si Froissard et l'ancien auteur de la *Chronique de Flandre* n'auraient pas commis une erreur grossière en prenant le titre de *Mevrouwe,* donné aux dames nobles, et qui signifie simplement Madame, pour le nom de marchande d'hydromel (*mê vrouwe*). Mais il est malaisé de croire qu'une méprise aussi puérile ait été la seule cause de l'opinion de tous ceux qui ont fait de Jacques d'Artevelde un brasseur. L'auteur de la *Chronique* et Froissard lui-même, écrivant l'un vers 1380, l'autre de 1360 à 1400, avaient vécu avec des contemporains du chef flamand, et devaient avoir puisé ce qu'ils racontent de son histoire, non pas à une

Digitized by Google

seule source, mais dans une foule de récits. De Meyer et Despars, qui avaient consulté tant de documents aujourd'hui perdus, n'auraient pas admis à la légère une tradition qui eût défiguré gratuitement le portrait d'un homme illustre et dont ils étaient tous deux les admirateurs. Nous n'avons donc pas le droit d'attribuer à un misérable malentendu l'opinion que des contemporains avaient émise, et que des auteurs graves ont adoptée ; et avant d'oser la rejeter entièrement, nous devrions être bien assurés qu'elle est toute mensongère.

Mais si nous comptons le nombre d'années qui s'écoula entre la mort de Louis le Hutin et l'apparition de Jacques d'Artevelde sur la scène politique, nous trouverons un intervalle de 21 ans (1316 à 1337), pendant lequel la vie du chef gantois nous est parfaitement inconnue. Il ne serait sans doute pas surprenant qu'il eût été marié deux fois pendant ces 21 années, et que sa première femme eût appartenu à la bourgeoisie comme la seconde à la noblesse. Rien n'empêche donc que tout ce qui a été raconté par tant d'auteurs sur la profession de brasseur de bière ou de miel à laquelle il se serait adonné, et sur le rang de doyen qu'il aurait obtenu dans cette corporation, soit fondé sur un fait réel, son mariage avec la fille ou la veuve d'un brasseur. On aura exagéré les résultats de ce mariage, puisque le livre des brasseurs ne cite Artevelde, ni comme doyen, ni comme membre du métier [1] ; mais il doit y avoir quelque chose de vrai au fond même de ces exagérations [2].

Nous ignorons quels soins occupèrent cet esprit vaste et puissant dans le cercle de sa vie privée. Froissard semble insinuer que la richesse et la libéralité du brasseur ne furent pas sans influence sur la popularité qu'il acquit dans la ville; mais nous avons déjà dit que s'il

[1] Quoique ce livre ait été recomposé sous Philippe le Bon, nous ne pensons pas que son autorité doive être contestée.

[2] Quelque opinion qu'on se fasse de l'énergie du caractère d'Artevelde, il semble impossible de croire qu'il eût dédaigné à l'époque de sa puissance les titres et les distinctions même les plus légitimes, protestant à chaque occasion de sa ferme volonté de rester homme du peuple, si les événements de sa vie antérieure ne l'avaient conduit à prendre cette position : car l'histoire nous apprend que plusieurs autres chefs du même parti étaient nobles et chevaliers. Mais sa première alliance explique son attitude, et il était trop fier pour en changer.

Digitized by Google

possédait une brasserie et des auberges[1], il ne paraît nullement avoir exercé lui-même la profession qu'on lui attribue. Des documents de l'époque qui ont été recueillis par Diericx, prouvent qu'il s'adonna pendant ces années d'obscurité à des entreprises agricoles, ayant fait endiguer et dessécher des terres exposées jusque-là aux inondations de l'Escaut. Cependant ces entreprises durent être assez tardives puisqu'elles donnèrent lieu à des contestations qui ne furent terminées qu'après sa mort. Peut-être même les propriétés qu'il améliora ainsi et qui se trouvaient situées à Basserode, ne lui étaient-elles échues que du chef de sa seconde femme Christine Baronaige : car elles touchaient presque à la seigneurie de Moerseke, qui s'étendait sur l'autre rive de l'Escaut et que les Baronaige possédaient depuis longtemps[2]. On verra plus loin que ces mêmes terres et les démêlés dont elles furent l'objet, paraissent avoir été dans la suite une des causes de sa perte.

L'histoire se tait sur la part qu'Artevelde dut prendre dès lors aux affaires de la commune. Le parti des Lys avait encore la supériorité à Gand, et pendant les troubles qui éclatèrent dans les premières années du règne de Louis de Crécy (1322 à 1328), l'influence de quelques grandes familles fut assez puissante pour décider la ville à prendre les armes en faveur du comte et de la noblesse. Sans doute Jacques, dont toutes les sympathies étaient pour la cause populaire, n'avait pu s'associer alors à ceux qui dirigeaient la bourgeoisie dans un sens opposé. Plus tard l'avidité de Louis et ses prétentions despotiques finirent par irriter les Gantois comme le reste des Flamands, et les partisans du comte cessèrent d'être les plus forts. Ce fut surtout à l'occasion des charges dont la commune était grevée que le peuple fit éclater sa colère (1335). Dès lors, si nous en croyons quelques annalistes, Sohier le Courtroisin

[1] Celle de ses filles qui hérita de sa maison eut aussi deux auberges, l'une située vis-à-vis (*le Renard*) et l'autre au pied du Beffroi (*le Cerf*). Diericx, *Mém. sur la ville de Gand*, t. III, p. 46.

[2] *Même ouvrage*, p. 46 et 48.

[3] On trouvera des détails sur ce point dans le mémoire de M. Van Hoorebeke. Un acte cité par Diericx porte que ces terres avaient appartenu à Jacques Van Artevelde et à sa femme.

Digitized by Google

et son petit-fils dirigeaient les mécontents et cherchaient à pousser la ville vers l'alliance anglaise. Mais cette opinion ne peut soutenir un examen attentif. L'Angleterre ne travaillait pas encore à remuer la Flandre, et les pièces de l'époque ne prêtent point à ces premiers troubles de Gand le caractère politique qu'on a voulu leur attribuer. Il ne s'agissait que de résister à des exactions odieuses. L'attitude de la ville devint menaçante; mais l'intervention de l'évêque de Tournai suffit bientôt pour amener un arrangement à l'amiable qui fut suivi d'une apparente réconciliation. Toutefois il semble qu'après cette première rupture la domination du parti des Lys ne se rétablit plus à Gand.

Pendant ce temps une lutte plus grave se préparait. Au dehors, Edouard III, roi d'Angleterre, irrité de l'appui que la France donnait à l'Écosse, avait résolu de passer la mer et d'attaquer le monarque français. Il entrait dans son plan de s'assurer des alliés dans le pays où il voulait porter ses armes, et après avoir attiré à son parti le duc de Brabant, le comte de Gueldre et plusieurs autres princes voisins, il voulut aussi gagner les Flamands. La marche qu'il suivit fut assez adroite. Louis de Crécy avait imprudemment ordonné l'arrestation des marchands anglais, à la suite de querelles et de collisions entre les marins des deux pays. Le roi interdit aussitôt l'exportation de la laine anglaise en Flandre, et par cette mesure il menace de ruiner la principale industrie des habitants. Mais bientôt après il envoie des députés offrir secrètement au comte une alliance de famille, et il les charge en même temps de traiter des affaires commerciales avec les bonnes gens des trois grandes communes de Bruges, de Gand et d'Ypres [1]. Il paraissait donc n'avoir en vue que les relations des marchands de Flandre avec ses

[1] Voici l'indication des pièces relatives à ce sujet, qui se trouvent dans Rymer (t. II):

1° Propositions d'arrangement adressées au comte et aux villes (16 mai 1335).

2° Trève entre les deux pays (16 août).

3° Offre de prolonger la trève (20 mars 1336).

4° Nouvelles propositions très amicales au comte et aux villes (18 octobre), treize jours après l'arrestation des marchands flamands en Angleterre (5 octobre).

5° Établissement de l'étape des laines en Brabant, à condition qu'elles ne puissent être exportées en Flandre (3 décembre).

Digitized by Google

sujets, et comme la négociation ne semblait rouler que sur les grands intérêts du commerce et de l'industrie, rien n'était plus naturel que d'appeler les villes à y prendre part. Les incertitudes de Louis, qui n'osa pas rejeter ouvertement la proposition d'une alliance de famille, même après qu'Édouard eût déclaré la guerre à la France, permirent aux partisans de l'indépendance flamande d'espérer que le moment était venu d'entraîner leur prince et leur pays dans une voie nouvelle. Ce fut alors que commença le rôle de Jacques d'Artevelde.

§ II. *Artevelde capitaine de la commune.*

La guerre entre l'Angleterre et la France n'était pour les deux royaumes qu'une question de supériorité passagère ou d'agrandissement momentané; mais pour la Flandre c'était une de ces crises qui mettent en péril l'existence politique et matérielle d'un peuple. En effet les princes flamands avouaient le roi de France pour suzerain, reconnaissaient sa juridiction sur les quatre cinquièmes de leurs états, se regardaient eux-mêmes (à cette époque du moins) comme Français, et auraient cru commettre une trahison en concevant ou en tolérant une opinion différente. Leurs sujets aussi semblaient appartenir légitimement à ce grand corps de la monarchie française dont leur pays était une province. Mais d'un autre côté la différence de langage et de mœurs, le souvenir des guerres récentes et le ressentiment des vieilles injustices, empêchaient le peuple de pou-

6° Invitation au roi de Castille de ne plus envoyer les marchands de son pays dans les ports de Flandre (18 mars 1337).

7° Envoi de députés *pour conclure toute espèce d'alliance, d'amitié et de fédération avec le comte de Flandre et les Flamands* (10 avril).

8° Pouvoir donné aux députés de négocier le mariage du fils du comte de Flandre avec Jeanne, fille du roi (18 avril).

9° Déclaration de guerre à la France (21 août).

10° Eustache Piscair, chevalier flamand, reçoit cent livres pour avoir fait hommage à Édouard (20 septembre).

11° Nouveaux pouvoirs pour le mariage du fils du comte de Flandre avec la fille du roi (3 octobre).

Digitized by Google

voir adopter dans ses croyances intimes cette nationalité menteuse que lui imposaient des conventions politiques. En outre ses intérêts les plus pressants lui commandaient une alliance perpétuelle avec l'Angleterre, royaume avec lequel il entretenait un commerce immense et d'où il recevait la laine nécessaire à la fabrication de ces fameux draps flamands recherchés par toute l'Europe. Ainsi une rupture ouverte entre l'Angleterre et la France contraignait la Flandre ou à briser tous ses liens politiques en s'attachant au premier des deux pays, ou à sacrifier son industrie et son commerce en demeurant enchaînée malgré elle au second.

Deux hommes semblent avoir alors conçu la grande idée de fonder à la fois l'indépendance et le bien-être de la Flandre, sur sa neutralité entre les deux monarchies rivales. Jacques d'Artevelde fut un de ces deux hommes; mais l'histoire ne lui donne que le second rang : le premier appartient à son aïeul, le vieux seigneur de Tronchiennes. Sohier le Courtroisin avait-il eu, comme on le prétendit plus tard, des relations personnelles avec des agents d'Édouard III; s'était-il posé au sein de la commune comme le partisan du monarque anglais et l'ennemi de la France? voilà des imputations dont la vérité paraît douteuse. Mais dès que le comte Louis eut convoqué à Bruges une assemblée générale des états [1], le vieux chevalier s'y rendit et ne craignit pas de déclarer tout haut que l'amitié de l'Angleterre était nécessaire à la Flandre, tandis que l'interruption des relations commerciales causerait infailliblement la ruine du pays. Louis, dévoué à la France, et que ses conseillers poussaient à une aveugle sévérité, fit saisir aussitôt le vieillard et l'envoya dans la forteresse de Rupelmonde, où il le retint captif (juillet 1337). Il se flattait d'effrayer les mécontents par cet acte de rigueur, et jusqu'à la fin il se montra implacable contre son noble prisonnier; il ne savait pas que le sang de Sohier le Courtroisin coulait dans les veines d'un autre bourgeois de Gand [2] qui allait devenir pour lui un adversaire bien plus redoutable.

[1] Cette expression n'était pas encore en usage pour désigner la réunion de la noblesse avec les représentants des villes et des territoires distincts; mais nous l'avons employée comme la plus claire.

[2] Le vieux seigneur de Tronchiennes était aussi membre de la commune (*poorter*

Digitized by Google

Sans doute Jacques d'Artevelde n'avait pas besoin de motifs personnels pour être touché de l'état de souffrance où se trouvait alors le peuple de Flandre et surtout celui de Gand. Le manque de laine (Édouard avait défendu d'en exporter), l'absence d'acheteurs et le blocus des côtes par les vaisseaux anglais, avaient interrompu la fabrication et le commerce. Les ouvriers étaient sans travail et sans ressources, et l'avenir n'offrait que la perspective de maux plus cruels encore. Mais quelque mécontentement que dussent soulever dans le cœur d'un citoyen généreux le malheur du pays, les fautes du comte et l'abandon des intérêts nationaux en faveur d'une politique étrangère, c'était une entreprise périlleuse que de vouloir soustraire la Flandre à la domination française. Presque toute la noblesse était dévouée à la cause royale et elle avait pour elle l'autorité du comte, la possession des emplois et des commandements, l'apparence même du bon droit et enfin l'appui des forces françaises, prêtes à la secourir. Le peuple, quoique ses intérêts fussent compromis, n'avait pas lieu d'accuser son souverain qui ne faisait que remplir son devoir. Philippe de Valois avait su engager le pape à exiger des communes un serment solennel de fidélité à la France [1]. Elles se sentaient liées et n'osaient que se plaindre. D'ailleurs le comte et le roi lui-même cherchaient à les calmer par de belles promesses et en leur faisant espérer un prompt soulagement. Rien ne remuait encore plusieurs mois après l'arrestation de Sohier, et une flotte anglaise ayant paru sur la côte au commencement de novembre, les milices bourgeoises s'armèrent pour repousser les troupes qu'elle voulait débarquer.

Une victoire que ces troupes remportèrent quelques jours après sur les soldats du comte qui gardaient l'île de Cadsant, répandit plus d'agitation dans le pays. Les plaintes redoublèrent, et le roi ayant envoyé des commissaires pour conférer avec les Flamands, il se fit à cette occasion plusieurs assemblées, la bourgeoisie tenant conseil sur les moyens de sauver le pays. Ceux de Gand se réunirent le 27 décembre, dans l'enclos de la Byloke, situé hors de la ville [2], et

[1] Il avait feint de vouloir partir pour la Terre-Sainte, et d'être seulement retenu par les inquiétudes que lui causait la Flandre.

[2] Froissard parle de cette assemblée comme convoquée par Artevelde, et composée

Digitized by Google

des officiers du comte qui présidaient à cette convocation [1], les haranguèrent longuement, cherchant à leur inspirer des sentiments de soumission et de fidélité à leur souverain. Mais ils rencontrèrent un antagoniste à la hardiesse duquel ils ne s'étaient pas attendus : c'était Jacques d'Artevelde, qui prenant la parole à son tour avec autant de fermeté que d'éloquence, déclara que la commune ne pouvait plus tenir son serment d'obéissance, à moins de vouloir périr de besoin et de misère, faute de commerce et de travail ; mais que si le seigneur comte voulait condescendre jusqu'à écouter les vœux de ses sujets et s'unir à eux pour traiter avec le roi d'Angleterre, alors la ville serait riche à jamais, ayant à souhait trafic et industrie. Les gens du comte, voyant l'effet de ce discours, pensèrent qu'il était temps de se défaire de l'orateur, et comme ils portaient leurs épées sous leurs robes, ils fondirent sur Artevelde, frappant d'estoc et de taille. Il allait être égorgé comme un traître et un ennemi public, sans ceux du quartier d'Overschelde [2] (outre-Escaut) qui prirent sa défense assez à temps pour le sauver. Sur ce, la commune s'émut et courut aux armes. Jacques, à sa rentrée dans la ville, fut escorté et convoyé par les gens du peuple, qui le conduisirent sur le marché, criant à haute voix : Commerce et travail, voilà ce qu'il faut demander à Dieu. Travail, travail ! Les officiers du comte en furent si troublés qu'ils profitèrent de la nuit pour quitter la ville, craignant qu'il ne leur arrivât pis.

Le gant était jeté et la commune ne devait pas se dédire. Quel-

de ses partisans. Nos historiens donnent une version différente, que nous avons préférée. C'est Despars que nous suivons ici : sa chronique paraît composée d'après les mêmes documents qu'avait employés De Meyer ; mais il entre dans plus de détails.

[1] De Meyer et Despars disent les échevins ; mais ils doivent avoir confondu les envoyés de Louis de Crécy avec les magistrats de la ville, qui se montrèrent neutres. La chronique publiée par M. Kausler parle des officiers (du comte), du bailli et des échevins :

De welke verdreef huter stede
De officiers.....
De balius ende scepenen. (V. 8094.)

[2] C'était probablement dans ce quartier qu'habitait sa famille : car nous lisons dans Froissard que son fils Philippe demeurait au bord de l'Escaut, et passait les journées à y pêcher sans sortir de sa maison.

Digitized by Google

ques jours après la scène de la Byloke (3 janvier 1338) la bourgeoisie se réunit dans les diverses paroisses pour nommer cinq capitaines de la ville (*hooftmans*). Ces charges militaires tout-à-fait distinctes de la magistrature civile, investissaient d'un pouvoir redoutable ceux qui en étaient revêtus [1]. Artevelde fut élu premier capitaine et chef des quatre autres. Le peuple jura de lui obéir « jusqu'à la mort, » et lui de son côté fit le serment de se dévouer à la défense des droits et des intérêts de la ville. L'Espinoy lui prête en cette occasion des paroles remarquables, mais qu'il faudrait peut-être placer un peu plus tard. « Pour mieux complaire à la commune, rapporte cet écrivain, il dit que quand il feroit bastir de grandes maisons et allieroit ses enfants avec des chevaliers et gentilshommes portant éperons dorez, que lors il seroit temps de se défier de luy et que plus on ne le devroit croire [2]. »

Le comte de Flandre, mal assuré de la fidélité de ses autres villes, était loin d'avoir les forces nécessaires pour essayer de réprimer par les armes l'entreprise des Gantois, et la saison ne permettait pas aux troupes de France d'entrer en campagne. Ce fut donc une nécessité pour le prince de souffrir un état de choses qu'il n'était plus le maître d'empêcher. Il eut alors recours aux négociations et aux promesses; de nouvelles propositions furent faites au nom du roi, qui offrait d'ouvrir la France aux marchandises flamandes : une seconde assemblée des états fut convoquée par Louis. Le but était de gagner du temps; mais déjà deux échevins de Gand avaient conclu un traité avec le comte de Gueldre, stipulant au nom d'Édouard. Ils s'engageaient à ne point combattre contre l'Angleterre, et le comte accordait aux Gantois la permission de s'approvisionner de laine. Ce traité préliminaire fut soumis à l'assemblée des états le 9 février, et Louis de Crécy, dupe de ses propres artifices, ne put faire autrement que d'y donner son approbation. Vainement le vieux roi de Bohême, Jean de Luxembourg,

[1] Les *capitaines* sont toujours nommés avant les magistrats, dans les actes recueillis par Rymer. Mais les échevins des trois bonnes villes, *réunis en parlement général de Flandre*, se mettent au dessus des capitaines.

[2] *Antiquités de Flandre*, p. 448. Les autres historiens disent seulement qu'Artevelde parlait ainsi dans les premiers temps de son autorité.

Digitized by Google

fut-il envoyé par Philippe de Valois pour nouer de nouvelles négociations avec les villes de Flandre. La mission de ce prince aventureux fut sans effet, et tandis que des députés des communes se rendaient à Louvain pour ratifier les conventions conclues avec le comte de Gueldre, la vigilance de Jacques d'Artevelde armait la population de Gand et lui préparait des alliés dans toutes les parties de la Flandre.

Ces précautions n'étaient pas superflues. Vers la fin du mois de mars, on apprit que le vieux Sohier avait été décapité dans sa prison et que la Flandre était mise en interdit au nom du pape. Au commencement d'avril, des troupes françaises parurent sur la frontière, et ceux des nobles qui tenaient le parti des Lys se réunirent dans la forteresse de Biervliet, prêts à marcher de leur côté contre les mécontents. En même temps Louis prodiguait les priviléges aux Brugeois, dans l'espoir d'armer les communes les unes contre les autres. Mais Artevelde entrant en campagne avec les milices de Gand, attaqua les partisans du comte près de Biervliet et les mit en déroute. Le prince lui-même ayant essayé de se rendre maître de Bruges avec l'appui des principaux bourgeois, fut arrêté dans son entreprise par les foulons et par d'autres gens des métiers qui le forcèrent à prendre la fuite. Partout le peuple se déclarait en faveur des Gantois, et les troupes rassemblées sur la frontière française n'étant pas assez nombreuses pour tenter la conquête du pays, le roi et le comte eurent encore une fois recours aux négociations. Philippe permit aux Flamands de ne point faire la guerre aux Anglais, pourvu que Louis de Crécy, les nobles et autres gens de fief continuassent à lui rendre leur service; et le roi Édouard consentit à traiter avec les communes aux mêmes conditions, permettant au comte et à ses hommes fieffés de porter les armes pour leur seigneur, et n'exigeant que la neutralité « *des gentz de bone naçion et des burgoys et habitans dedeinz les villes* [1]. »

Aussitôt que les préliminaires de ce traité eurent été signés (vers la fin d'avril), Louis se rendit à Gand et y fut joyeusement reçu. Il semblait que le peuple eût pardonné le meurtre de Sohier le Cour-

[1] *Concordia inter regem Angliæ et homines de Flandria.* (Le jour de la Trinité, 1338.)

Digitized by Google

troisin, et Jacques d'Artevelde lui-même ne pouvait en demander vengeance. Mais le comte ne lui pardonnait pas de l'avoir humilié; et lui de son côté n'eût pas obéi aux idées et aux mœurs de son époque, s'il avait pu oublier qu'il y avait du sang entre le prince et lui. Froissard raconte [1] que Louis tint conseil avec ses serviteurs les plus dévoués pour trouver un moyen de le faire périr, et qu'à plusieurs reprises on essaya de lui tendre des piéges. Mais le dévouement du peuple fit avorter ces infâmes desseins. Jacques lui-même se tenait sur ses gardes, et appelé dans l'hôtel du comte, il ne s'y rendit qu'avec si bonne escorte que personne ne parut tenté de tirer l'épée du fourreau. L'entretien ne fut rien moins qu'amical; le prince montrait des soupçons et faisait des menaces; le capitaine répliqua « comme celui qui n'avait pas peur. » Nos historiens ajoutent que dans l'hôtel même, et sous les yeux de Louis, le chef de la commune osa frapper à mort sire Volkart de Rode. Ils ne nous apprennent pas si ce gentilhomme était de ceux qui avaient projeté l'assassinat d'Artevelde, ou si c'était seulement par des paroles qu'il l'avait provoqué [2].

Lorque le comte se fut enfin aperçu qu'il n'était ni le plus fort ni le plus habile, il n'osa rester à Gand et se retira dans ses châteaux de Male et de Rupelmonde, d'où il ne tarda pas à passer en France. Un moment encore il eut la pensée d'appeler sa noblesse aux armes, et il accourut lui-même dans la West-Flandre à la nouvelle de quelques succès remportés par les gentilshommes de ce canton sur les milices populaires. Mais à peine venait-il d'entrer à Dixmude avec quelques soldats, qu'un corps de Brugeois s'introduisit dans la place, surprit et dispersa ses défenseurs, et réduisit le malheureux prince à chercher son salut dans la fuite. Bientôt la terreur acheva ce qu'avait commencé la force. Les derniers partisans des Lys virent leurs chefs conduits en otage dans les murs de Gand. Nul ne songeait plus à lutter contre l'ascendant des vain-

[1] Dans son premier manuscrit sur la guerre de Flandre.

[2] On a voulu nier ce meurtre, comme faisant tache dans la vie d'Artevelde. Mais il ne faut pas juger le capitaine gantois d'après les idées de nos jours. Nous ne le voyons jamais balancer à tirer l'épée pour venger une injure personnelle, ni à mettre à mort un traître sans aucune forme de procès.

Digitized by Google

queurs : car Jacques d'Artevelde était partout, et se montrait aussi rigoureux qu'infatigable. Cinq échevins qui gouvernaient la petite ville d'Ardenbourg avaient fait mine de se défendre contre ses soldats : ils furent précipités des fenêtres de l'hôtel de ville sur les piques des Gantois [1].

Si le capitaine du peuple ne reculait pas devant ces mesures terribles, c'est qu'il avait accepté une grande tâche et qu'il avait la volonté sérieuse de la mener à bonne fin. Il ne se fiait pas plus aux promesses d'Édouard III qu'aux concessions de Philippe, et il sentait que la Flandre avait besoin d'être bien forte pour ne pas tomber sous une main étrangère, quel que fût celui des deux princes qui resterait vainqueur. Bientôt on apprit que le monarque anglais cinglait vers le port de l'Écluse avec une grande flotte chargée de troupes (juillet 1338). Artevelde sans balancer un moment se met en marche avec ses milices, garnit d'arbalétriers le port et le château, et déclare au roi que la côte lui est fermée comme à ses ennemis. Édouard céda et fit voile pour Anvers; il avait compris de quelle trempe était l'homme qui lui tenait tête, et qu'il se plut dans la suite à nommer son compère. Le chef flamand après être resté quelque temps en observation sur la rive gauche de l'Escaut, employa les troupes qu'il avait amenées à réduire la forteresse de Biervliet où se maintenaient encore quelques partisans du comte. Il ne ramena ses bourgeois dans leurs foyers qu'après la reddition de la place [2] et le départ d'Édouard pour l'Allemagne.

L'année suivante, qui fut la seconde de son commandement, devait être marquée par des événements d'un autre ordre. A l'intérieur la lutte paraissait finie; mais au dehors l'orage grondait avec plus de violence. Edouard III, après avoir consacré l'hiver à s'assurer des alliés en Allemagne et dans nos contrées, menaçait les frontières de France et commença les hostilités par le siége de Cambrai. De l'autre côté Philippe de Valois, qui avait enfin réuni toutes ses forces, se disposait avec la même ardeur à repousser l'invasion. La noblesse de Flandre, séduite par la grandeur même de ces préparatifs militaires, se partageait entre les deux camps,

[1] Despars, p. 323. La date précise de ce fait n'est pas bien établie.

[2] Suivant Despars, elle se rendit sans résistance.

Digitized by Google

tandis que les communes, qui demeuraient immobiles, semblaient rester seules indifférentes à l'issue de la guerre. Cependant Artevelde continuait à organiser les milices flamandes, que ses soins et son activité portèrent à plus de soixante mille hommes : et lorsqu'il vit les deux armées, qui avaient passé la campagne à s'observer, faire retraite toutes deux sans oser risquer une bataille, il jugea le moment venu de prendre un parti décisif. Par son conseil des députés furent envoyés à Philippe pour réclamer la restitution des villes de Douai, Lille et Orchies, détenues par ses prédécesseurs sans autre droit que celui de la violence. A ce prix la Flandre promettait obéissance au roi ; en cas de refus, elle était prête à employer aussi la force [1].

Le prince français, qui trouvait déjà les Flamands trop redoutables à son gré, était bien éloigné de vouloir augmenter leur puissance par cette restitution; mais il se voyait entouré d'ennemis et ce n'était pas le moment d'en augmenter le nombre. Il crut pouvoir gagner du temps en envoyant le comte Louis en Flandre, et ce dernier accepta le misérable emploi de calmer les communes par des promesses vagues ou de les désunir par de sourdes intrigues. Mais Louis, malgré l'accueil assez bienveillant que lui firent les Gantois, ne put les détourner de leur dessein ; il s'agissait de reconquérir l'intégrité de la Flandre, et c'était là un espoir qui les remplissait tous d'ardeur et d'enthousiasme. Convaincus, par la conduite artificieuse de

[1] *De Vlaminghe sonden haestelike*
An den coninc van Vranckerike
Bi rade van Jacoppe van Artevelden :
Dat die coninc beede de steden
Ricele, Duway, sonder vele onleden,
De Vlaminghe wilde over gheven,
Bedi sine waren ostagen maer bleven
Over penninge die betaelt waren.
Dat die coninc sonder sparen
Si souden bliven obedient;
Maer anders, daden si hem bekent...
Hem ne stont te latene niet,
Si souden forchetic gecrighen.

(Chronique publiée par M. Kausler, v. 8177.)

Despars et De Meyer donnent plus de détails, mais leur récit est le même pour le fond.

Digitized by Google

Philippe, qu'ils n'avaient aucune justice à attendre de lui, ils se tournaient ouvertement vers son adversaire. Aussi vit-on leurs députés et leur capitaine paraître en grande pompe dans l'assemblée des alliés d'Édouard, qui se réunit à Anvers [1], le jour de la Saint-Martin (11 novembre).

Pour l'intelligence de ce qui se passa dans cette assemblée, il faut se rappeler que le pape (trompé, comme nous l'avons dit, par les artifices de Philippe) avait exigé des Flamands un serment solennel d'obéissance à ce monarque, sous peine d'excommunication et de forfaiture de deux millions de florins (somme excessive pour l'époque). Ce serment inquiétait encore la conscience du peuple : on craignait que le pontife lui-même ne mît le comté en interdit, et cette fois il ne se serait trouvé personne pour braver les foudres de l'Église. Ainsi un lien religieux enchaînait encore la Flandre à son ennemi ; on ne pouvait le briser, et cependant il rendait l'affranchissement du pays impossible.

Une pensée hardie s'éleva alors dans l'esprit d'Artevelde. C'était au roi de France que les Flamands avaient juré d'obéir ; mais était-il bien sûr que Philippe fût le roi de France. Parent éloigné du dernier roi, il avait eu Édouard lui-même pour compétiteur au trône, et le prince anglais l'aurait emporté sur lui, si une cabale puissante n'avait exhumé en sa faveur d'anciennes dispositions de la loi salique, contraires à la coutume des autres monarchies. La décision qui lui avait donné la couronne n'était donc pas d'une légitimité si certaine qu'on ne pût la contester ; et si ses droits étaient révoqués en doute, la Flandre ne lui devait plus obéissance. Ainsi aux armes religieuses dont le monarque français avait mis tant d'adresse à se pourvoir, le capitaine gantois osa opposer une question légale : est-ce Philippe qui est le vrai roi ?

Le langage des députés des communes à l'assemblée d'Anvers, fut la conséquence de cet argument ; nous ne pouvons pas nous unir au roi d'Angleterre, dirent-ils à Édouard ; mais nous croyons que vous êtes le roi de France, et à ce titre nous sommes prêts à traiter avec vous. Les historiens ont rapporté que le prince anglais, surpris de cette proposition inattendue, demanda quelque temps pour y ré-

[1] Froissard paraît s'être trompé en mettant cette assemblée à Bruxelles.

Digitized by Google

pondre; mais son incertitude ne dut pas être de longue durée, puisque dès le 13 novembre (le surlendemain de la réunion) il délégua quatre seigneurs de sa cour pour régler les conditions de l'alliance. Il les autorisa, par un acte encore existant, à promettre au comte et aux hommes de Flandre « toutes les libertés et immunités et « tous les priviléges dont ils avaient joui jusque-là sous ses ayeux les « rois de France, dont le droit héréditaire lui était dévolu » (*temporibus progenitorum nostrorum regum Franciæ, ad nos jam jure hæreditaris devoluto*); la restitution de tous les châteaux, villes, terres et lieux ayant jadis appartenu à leur comté; le rétablissement des anciennes frontières de Flandre; des donations de terres et fiefs « dans ses royaumes; » enfin leur accorder le consentement et l'accession du roi à l'annulation de tous les procès et sentences contre les Flamands poursuivis, et obtenus en cour pontificale à la requête d'un ou de plusieurs rois de France. [1] » Il est évident d'après ce langage qu'Édouard n'hésitait plus, et qu'il acceptait dès ce moment les propositions d'Artevelde. Ce qui a trompé nos annalistes, c'est que le premier acte public dans lequel ce prince ait pris le titre de roi de France, ne date que du mois de janvier suivant.

Mais ce titre ne pouvait être proclamé à la face de l'Europe avant que tous les arrangements qui restaient à prendre de part et d'autre ne fussent terminés, et un intervalle de sept semaines n'était pas trop long pour compléter cette tâche.

Le monarque avait à cœur de gagner entièrement ses nouveaux alliés. Pour cet effet il leur promit de nouveau, d'une manière formelle, la restitution des villes de Douai, Lille, Béthune et Tournai, enlevées à la Flandre par les armes ou par la politique françaises. Il fit mettre en liberté les gentilshommes flamands pris à la bataille de Cadsant, qui se trouvaient encore en Angleterre, et il paya leur rançon de ses propres deniers. Il offrit de nouveau la main de sa fille au fils du comte, et chargea son cousin le duc de Brabant de régler toutes les autres conventions avec Louis. En un mot, il n'épar-

[1] *De potestatibus ad tractandum cum Flandriæ comite de sponsalibus.* Rymer, t. II, part. IV, p. 55. Ce titre incomplet a empêché la plupart des écrivains de remarquer l'importance de cet acte.

Digitized by Google

gnait rien pour gagner les esprits, et lorsque les affaires de son royaume l'obligèrent à repasser la mer, ce fut à Gand qu'il laissa jusqu'à son retour la reine son épouse, comme s'il eût voulu donner aux Flamands un gage de plus d'affection et de confiance.

Mais quelles que fussent la bienveillance d'Édouard et la loyauté de ses intentions, il n'entrait pas dans la pensée d'Artevelde de s'en remettre à lui les mains liées. Tout en poursuivant les négociations avec le roi d'Angleterre, le capitaine gantois avait déja jeté les bases d'une alliance particulière entre la Flandre et le duché de Brabant. Son but était de former une ligue offensive et défensive entre ces deux provinces, également grandes et riches, et dont la population avait le même caractère et les mêmes intérêts. Il comprenait que réunies par un pacte fédéral qui doublerait leurs forces, elles n'auraient plus à redouter aucune attaque étrangère. Le duc Jean III, auquel il s'adressa, consentit à cette proposition : quant à Louis de Crécy, qui se trouvait encore à Gand, il n'eût pas été le maître de refuser. Quatorze villes (d'une part Louvain, Bruxelles, Anvers, Bois-le-Duc, Tirlemont, Nivelle et Leeuwe; de l'autre, Gand, Bruges, Ypres, Courtrai, Alost, Audenarde et Grammont) et quatre-vingts gentilshommes des principaux des deux pays, se portèrent garants de l'alliance perpétuelle qui fut signée à Gand, le 3 décembre. Le commerce était déclaré libre entre les Brabançons et les Flamands; la monnaie devait être uniforme; les deux peuples se promettaient assistance envers et contre tous, et un conseil mixte, siégeant tour à tour à Gand, à Alost et à Bruxelles, aurait à prononcer sur les difficultés qui pourraient s'élever entre eux.

La plupart de nos historiens n'ont vu dans ce traité qu'un premier moyen indirect d'entraîner les Flamands dans le parti de l'Angleterre. Mais outre l'erreur de date qu'ils ont commise, il suffit d'un moment d'examen pour s'assurer qu'il s'agit ici d'une véritable confédération, qui conduisait tout droit à l'indépendance des deux provinces. Aussi n'hésitons-nous pas à la regarder comme une des plus vastes et des plus glorieuses conceptions de Jacques d'Artevelde [1].

[1] Voici l'exposé des motifs que l'on trouve en tête du traité original (publié en flamand par M. James, dans l'appendice du premier volume de la *Vie du Prince noir*) :
« Nous Jean, duc de Lothier, Brabant et Limbourg... Nous Louis, comte de Flan-

Digitized by Google

Cet homme fameux était alors l'âme et le bras du parti des communes. Son pouvoir s'étendait sur tous les districts confédérés avec Gand, c'est-à-dire sur la Flandre entière, et ses ordres y étaient exécutés sans appel. Les riches courtiers de Bruges furent les seuls qui essayèrent de ne pas obéir à ce chef du peuple ; mais il leur en coûta cher. Attaqués par les tisserands, par les foulons et d'autres petites gens, auxquels s'était jointe une troupe de Gantois, ils furent taillés en pièces, et l'on vit les rues qu'ils habitaient jonchées de leurs cadavres. A Gand, le faible et malheureux Louis, qui était témoin de l'exaltation populaire, et que l'on avait déjà contraint à prendre la livrée de la ville, tremblait d'être arrêté dans son château et détenu prisonnier. Il croyait lire sa perte dans l'attidude menaçante du capitaine et des bourgeois, et il eut recours à de petits artifices pour trouver le moyen de s'enfuir [1].

Les hostilités entre les Flamands et les Français commencèrent dès le printemps de l'année 1340. Un parti de ces derniers, sortant de Tournai, était allé enlever tout le bétail dans les environs d'Audenarde. Artevelde partit aussitôt de Gand pour former le siége de la ville ennemie. Mais les comtes de Suffolk et de Salisbury qui

« dre... Nous mayeurs, échevins, conseillers et communes gens des villes de Brabant, « et nous bourgmestres, avoués, baillis, échevins, conseillers et communes gens des « villes de Flandre, considérant que les bonnes gens des deux pays de Brabant et de « Flandre sont de même origine et de même sang, alliés par mariages et voisins, mais « sans avoir (jusqu'ici) aucun moyen salutaire et avantageux de se maintenir en bonne « alliance, amitié et union, et de se liguer ensemble de plein vouloir et de cœur sin- « cère ; considérant aussi que ces deux pays sont remplis d'une grande population « qui ne peut subsister que de commerce et d'industrie ; considérant que le commerce « et l'industrie ne sauraient fleurir que dans des pays de paix, de tranquillité et de « liberté ; voulant rester toujours unis ensemble en paix et en concorde, en liberté, en « trafic et en travail ; voulant prévenir et empêcher entre nous et aussi entre nos des- « cendants, toute cause et occasion de démêlés, de discordes et d'effusion de sang, et « voulant défendre et protéger notre vie, nos biens et notre pays..... »

Voilà probablement quelques-unes des paroles que Jacques d'Artevelde répéta à l'assemblée de Valenciennes, et qui firent admirer son éloquence et sa raison. Nous ne pouvons nous défendre de croire qu'un pareil exposé de motifs ne saurait être justement attribué qu'à lui.

[1] De Meyer et plusieurs autres ont mal placé cette fuite du comte, qu'ils mettent en 1338 ou avant. Oudegherst a été mieux informé. Remarquons ici que Louis devait encore se trouver à Gand le 15 novembre 1339, puisque les pouvoirs donnés au duc de Brabant pour traiter avec lui au nom d'Édouard portent cette date.

Digitized by Google

devaient le rejoindre avec les troupes anglaises et les milices de la West-Flandre, se laissèrent entraîner à une autre expédition. Ils allèrent brûler Armentières et insulter la nombreuse garnison de Lille, qui les attaqua brusquement, les battit et les fit prisonniers. Il fallut donc ajourner le siége de Tournai jusqu'au retour d'Édouard qui devait amener des forces imposantes. Dans l'intervalle l'armée de France se réunit du côté de Cambrai et pénétra dans le Hainaut. Philippe avait confié cette expédition à son fils; mais il ne tarda pas à la diriger lui-même, dès que la résistance fut devenue sérieuse. Alors Artevelde rentra en campagne, et le roi fut forcé de donner le signal de la retraite lorsqu'il vit soixante mille piquiers flamands déployer leurs bannières vis-à-vis de son oriflamme.

Cependant une flotte française, commandée par le trésorier Béhuchet et par l'amiral génois Bocanégra, s'était approchée des côtes de Flandre, dans l'intention d'attaquer Édouard à son retour. Elle comptait 190 gros vaisseaux de guerre, un plus grand nombre de bâtiments légers, et 35,000 marins ou soldats. Le monarque anglais avait promis d'être à l'Écluse pour la Saint-Jean (24 juin). Il parut en effet au jour fixé; mais avec une escadre si inférieure aux forces ennemies, que l'on s'attendit un moment à le voir virer de bord et prendre la fuite. En effet il n'était accompagné que de 260 navires, la plupart très petits et assez mal pourvus d'équipages. Mais trop fier et trop vaillant pour reculer, il donna l'ordre de porter sur la flotte ennemie. Celle-ci était rangée dans ce bras de mer étroit qu'on appelle le Zwin de l'Écluse. Quoique surprise de l'audace des assaillants, elle les reçut avec tant de vigueur « que là « convint les Anglois souffrir et endurer grand'peine; car leurs « ennemis étoient quatre contre un, et toutes gens de fait et de « mer. » Mais Froissard, qui nous donne ces détails, a omis de dire que les marins de Flandre eurent part à ces périls et à la gloire du vainqueur. C'est une lettre d'Édouard lui-même à son fils qui nous apprend que « les Flemengs estoient de bone volenté, d'avoir ve- « nuz à la bataille du commencement tanque à la fin. » Avec l'aide

Lettre d'Édouard III, publiée à la suite du 1er volume de l'*Histoire du Prince noir*, par M. James.

Digitized by Google

de ce secours, les Anglais finirent par l'emporter, et la flotte française fut entièrement détruite [1].

Édouard victorieux se hâta d'aborder au port, pour s'enquérir de la situation où se trouvaient les affaires. Ayant appris l'expédition des Flamands dans le Hainaut, où ils se trouvaient encore, il s'achemina vers cette province, et fut accueilli avec splendeur par le comte Guillaume II qui le conduisit à Valenciennes. Arteyelde l'accompagna dans cette ville : le capitaine des communes avait montré que son pouvoir égalait celui des princes, et il n'hésitait pas à prendre place à côté d'eux pour délibérer dans le conseil comme sur le champ de bataille. On remarquait avec surprise qu'il ne paraissait nullement inférieur aux nobles personnages parmi lesquels il se trouvait; et dans l'assemblée des seigneurs du Hainaut tous admirèrent son éloquence et sa sagesse, avouant (dit Froissard) qu'il était bien digne de gouverner son pays.

Son discours, dans la réunion de Valenciennes, roulait sur les droits du prince anglais à la couronne de France, et sur l'avantage qu'offrirait au Hainaut une alliance intime avec la Flandre et le Brabant. Il produisit une impression profonde, qui se renouvela encore quelques jours après, lorsque le bourgeois de Gand traita ces deux points à Vilvorde dans un « parlement général » des alliés d'Édouard. Le comte de Hainaut et sa noblesse acceptèrent la proposition d'entrer dans la ligue déjà formée entre les Brabançons et les Flamands, et le monarque anglais fut déclaré protecteur de la confédération [2]. Il fut aussi résolu dans cette assemblée, que toutes les forces des princes alliés se réuniraient pour faire le siége de Tournai, comme le demandaient les députés de la Flandre [3].

[1] Despars donne quelques détails sur la part que les Flamands prirent au combat. « Les navires de Flandre, dit-il, firent admirablement leur devoir, de sorte qu'ils s'emparèrent de deux grands vaisseaux qui peu auparavant avaient été traîtreusement enlevés par les Français aux Anglais; l'un était appelé *le Saint Christophe*, dont le capitaine, sire Jean Van Heylle, fut décapité devant la halle à Bruges, et l'autre *l'Édouard*, dont avait eu charge messire Nicolas Buchet, que l'on pendit au haut du mât. » Les Français avaient traité de même les marins de Bruges à la bataille de Zieriksee, livrée 37 ans auparavant.

[2] Butkens, t. I, p. 430.

[3] On ne sait pas la date précise de ce parlement de Vilvorde, auquel assistèrent des

Ce siége mémorable fut commencé le 23 juillet, et dura jusqu'au 25 septembre (en tout 65 jours). Soixante mille Flamands s'y trouvèrent avec Artevelde, tandis que vingt mille autres, conduits par le comte Robert d'Artois, couvraient la frontière occidentale de la province. Ces derniers essuyèrent un échec dans une tentative audacieuse pour s'emparer de Saint-Omer. Leur chef les avait divisés en plusieurs petits corps assez éloignés les uns des autres, et la cavalerie française put les attaquer séparément. Cependant les troupes ennemies n'osèrent rien entreprendre après ce combat, si ce n'est une attaque nocturne contre la ville de Cassel. A Tournai, les milices d'Artevelde se signalèrent par de fréquents assauts, conduits avec plus d'art et de vigueur que ceux des autres alliés. Mais la place était forte, la bourgeoisie résolue à se défendre, et la garnison composée de quatorze mille soldats d'élite. A la fin le duc de Brabant (dont les intentions paraissaient douteuses) déclara qu'il ne pouvait plus retenir ses troupes, et le roi d'Angleterre, auquel il ne restait plus ni argent, ni crédit, fut forcé de suivre le conseil de ses lords qui voulaient accepter la trêve proposée par Philippe. Celui-ci avait envoyé au camp des alliés sa sœur Jeanne de Valois, comtesse douairière de Hainaut, dont l'influence et l'adresse hâtèrent le succès de la négociation. Les princes, fatigués d'avoir tenu la campagne si longtemps, semblaient ne chercher qu'une occasion de se retirer sans honte, et Édouard lui-même fut à la veille de signer un arrangement dans lequel les Flamands ne se trouvaient point compris. Mais Jacques d'Artevelde, lui rappelant ses promesses en présence de tous les chefs, le somma énergiquement de ne point forfaire à l'honneur et à sa parole royale. Il ajouta que si Philippe ne consentait point à se désister de toutes les obligations que ses prédécesseurs avaient imposées à la Flandre, et à faire lever la sentence d'interdit qu'il avait obtenue, jamais les communes ne voudraient dégager le prince anglais de son serment. Ce fut en vain que Jeanne de Valois essaya de détruire l'effet de ces paroles en s'écriant « que ce seroit trop notable perte et dommaige, si pour

députés des villes. Mais une lettre d'Édouard à son parlement (dans Rymer) semble prouver que tous les arrangements étaient terminés dès le 9 juillet, c'est-à-dire quinze jours après la victoire de l'Écluse.

Digitized by Google

« respect d'un vilain tel qu'estoit Artevelde, il souffroit que le sang « de la plus grande noblesse du monde fust en dangier d'estre « espandu. » Edouard, frappé de la justice des réclamations de son fidèle allié, exigea qu'une convention expresse assurât aux Flamands toutes leurs demandes [1].

Ce fut donc le capitaine gantois qui régla les stipulations relatives à la Flandre, dans la trêve conclue entre les deux rois, et qui devait être suivie d'une paix définitive. Il exigea que Philippe abolît et fît casser toutes les sentences civiles et religieuses portées contre les Flamands depuis près d'un demi-siècle, et qu'il promît de renoncer pour l'avenir à l'emploi de pareils moyens. Ainsi furent brisés les liens dont la politique française avait travaillé si longtemps à enchaîner l'indépendance et la prospérité du pays. L'interdit était celui qui avait paru le plus redoutable : cependant les condamnations pécuniaires stipulées par les traités précédents avaient aussi une effrayante gravité. Les sommes dont la Flandre se trouvait encore endettées envers le roi à cette époque sont évaluées à 600,000 livres parisis, et l'amende récemment encourue envers le Saint-Siége, par suite du traité avec l'Angleterre, s'élevait à un million de livres de la même monnaie. Au total c'était à peu près vingt-cinq millions de nos francs [2], dette immense pour une époque où l'argent était si rare et l'intérêt si excessif. Une partie des anciens titres, en vertu desquels ces sommes étaient exigibles, furent remis entre les mains d'Artevelde « qui les déchira avec les dents et en jeta les lambeaux dans le feu [3] ; » mais c'est sans doute par erreur

[1] Oudegherst (que nous avons suivi) et tous nos annalistes s'accordent sur ce point avec la vieille chronique de Flandre ; mais le récit du chroniqueur contemporain mérite d'être répété comme offrant le tableau le plus naïf. « Jacques de Hantevelde vint « devant le roy d'Angleterre et devant les barons de l'Ost, et leur dit : Seigneurs, « prenez garde quelle paix vous ferez. Car si nous n'y sommes compris et tout notre « article pardonné, jà ne nous partirons d'icy, ny ne vous quitterons du serment que « vous avez fait à nous. Dont dit la comtesse de Hainaut : Ha, sire, Dieu en ait pitié : « quand pour le dit d'un vilain, tout le noble sang de la chrestienté sera respandu. » (*Chron. des Flandres*, p. 162.) Ce qui confirme les assertions de nos historiens, c'est qu'il n'est aucunement question de la Flandre dans les conventions de la trêve. Il paraît que les intérêts de ce pays furent garantis par un acte particulier qui a été perdu.

[2] La valeur moyenne du marc d'or de 1330 à 1340 fut de cinquante livres parisis.

[3] Despars, p. 358.

Digitized by Google

que nos écrivains ont placé le lieu de cette scène au camp de Tournai et dans la tente royale, la restitution des actes officiels n'ayant pu s'accomplir que longtemps après le départ des assiégeants. Un manuscrit [1] porte que le capitaine gantois déchira toutes ces pièces devant le peuple, sur le marché du Vendredi, comme s'il eût voulu déployer aux regards de la commune les trophées glorieux de la campagne de 1340.

§ III. *Artevelde maintenu en possession du pouvoir par le peuple, malgré la haute bourgeoisie.*

Les trois premières années du commandement d'Artevelde avaient offert une suite constante de grandes entreprises et de succès importants; mais après la trêve entre la France et l'Angleterre commença pour le capitaine gantois comme une ère nouvelle. Le salut du pays n'exigeait plus d'aussi puissants efforts : c'était de son gouvernement et non pas des conditions de son existence qu'il fallait s'occuper, et l'homme qui avait armé les Flamands contre Philippe n'avait plus à régler que les affaires intérieures de la commune ou de la province. Ce n'est pas que Jacques dût rester au dessous de lui-même dans ce nouveau rôle : également habile comme administrateur et comme politique, il se montra supérieur à sa position pendant le calme aussi bien que dans les orages. Mais les grandes luttes électrisent les nations et font idolâtrer les chefs; tandis que les petites difficultés qui surgissent de l'exercice du pouvoir dans les temps d'inaction divisent les esprits, soulèvent les jalousies et les ressentiments, et minent la base des colosses.

L'armistice qui venait d'être conclu laissait fort indécise la situation politique de la Flandre. En effet Louis de Crécy, qui demeurait le seigneur immédiat du comté, reconnaissait pour souverain Philippe de Valois, tandis que la nation continuait à donner ce titre à Édouard. Il y avait donc impossibilité absolue de former un gouvernement auquel concourussent à la fois le comte et le peuple. En vain les stipulations du traité conservaient-elles à Louis tous ses

[1] Feu M. Delebecque de Gand nous en avait donné communication.

Digitized by Google

droits : lorsque ce prince fut revenu à Gand après la fin des hostilités, il s'aperçut lui-même qu'il n'avait aucune influence sur ses communes et qu'il ne pouvait lutter contre l'ascendant d'Artevelde. Aussi ne tarda-t-il pas à retourner auprès de Philippe, sans même avoir pris aucune mesure pour établir une administration régulière du pays en son absence. Peut-être avait-il mis son espoir dans le désordre qu'il laissait après lui.

Cet abandon du comté à lui-même semblait appeler l'intervention des états de Flandre (c'est-à-dire de l'assemblée générale de la noblesse, des députés des villes et des représentants de quelques territoires particuliers). En effet on avait déjà vu plusieurs fois dans les moments de crise cette assemblée se réunir, prendre la défense des intérêts nationaux, et agir en souverain. Il lui appartenait sans doute de donner au pays un gouvernement légal ; mais Louis ne l'avait point convoquée, et les chefs du peuple n'essayèrent pas de réparer cet oubli ou cette faute. La situation des affaires peut expliquer cette omission, du moins en ce qui concerne Artevelde et son parti. Les trois quarts de la noblesse tenaient encore pour la France, tandis que les communes étaient partagées par suite de rivalités industrielles dont nous verrons plus loin les effets sanglants. La réunion des états eût donc offert trop d'éléments de discorde et de dissentions intestines, pour qu'il fût possible de s'arrêter à ce projet.

Restaient les villes, et ce fut à elles en effet qu'échut le pouvoir par la force même des choses et presque sans opposition. Cependant elles n'obtinrent pas toutes la même part d'influence et d'autorité, non-seulement parce qu'elles étaient inégales en grandeur, en force et en richesse, mais encore parce que les plus puissantes s'arrogeaient une sorte de suprématie sur les plus faibles. Depuis longtemps les cinq cités principales, Gand, Bruges, Ypres, Douai et Lille, avaient tenu le premier rang dans le pays, leurs échevins pouvant casser les arrêts de ceux des autres communes, et formant, lorsqu'ils étaient réunis, la cour souveraine de Flandre. Mais aucune dépendance politique ne résultait pour les petites villes de cette infériorité de jurisdiction, et souvent elles intervenaient comme les grandes dans les négociations et dans les traités [1]. Toutefois après

[1] En 1275 les cinq cités garantirent les conventions conclues avec le roi de France,

Digitized by Google

la perte de Douai et de Lille, et pendant les troubles occasionnés par l'avènement de Louis de Crécy, on voit Gand, Bruges, Ypres, prendre le rôle de capitales, négocier comme « bones villes » au nom de « tous cheaux de Flandres[1], » et faire marcher sous leur bannière tout ce qui ressortissait de leur échevinage. Cette révolution interrompue presque à son origine par le triomphe momentané du comte sur le peuple, poursuivit son cours pendant les trois années dont nous venons de raconter l'histoire. La ville de Gand, d'abord isolée dans sa lutte contre le prince, n'avait combattu qu'en son propre nom, et s'était fait promettre fidélité par les petites communes qui avaient embrassé sa cause. Mais il eût été impossible d'en agir de même avec les cités de Bruges et d'Ypres, qu'elle reconnaissait pour ses égales. Ce fut un concours libre et une alliance fraternelle qu'elle leur demanda, et depuis lors les échevins des trois villes se mirent en relation pour diriger les affaires du pays. Le commandement militaire paraît cependant avoir été laissé tout entier aux chefs gantois, et les autres communes n'élurent pas même de capitaines, soit pour marquer leur confiance dans leurs alliés, soit surtout pour éviter les chances de désunion[2]. Ce fut ainsi que Jacques d'Artevelde se trouva maître de diriger seul les forces de la Flandre, sans avoir besoin d'aucun titre plus élevé. Quant à l'administration intérieure, elle resta partout dans les mains des autorités locales et du peuple. Les cités dominantes avaient même soin de consulter dans les occa-

et la même garantie fut donnée par toutes les autres « villes de loi » du comté. *Inventaire des chartes de Lille,* dans le *Précis analytique des archives de la Flandre occidentale,* par M. Delepierre, p. LXXII.) Le traité conclu avec le Brabant en 1339 nous a offert de même la ratification des villes d'Audenarde, d'Alost, etc.

[1] Rymer, t. II, p. II, p. 135. Depuis lors les rois d'Angleterre ne traitèrent plus qu'avec ces trois bonnes villes, tandis que quelques années auparavant ils écrivaient séparément aux diverses communes, comme à celles de Dam, de Nieuport et de Dunkerque, en 1319, etc. (*Ibid.*, p. I, p. 170.)

[2] Édouard III, pour annoncer aux Flamands la prolongation de la trêve, écrit (le 18 juin 1341) aux bourgmestres, échevins, conseillers et bonnes gens de Bruges; aux CAPITAINES, échevins, conseillers et bonnes gens de Gand; à l'avoué et aux échevins, conseillers et bonnes gens d'Ypres. Ainsi les Gantois seuls ont des capitaines, et il n'existe ni ruwaert ni gouverneur de Flandre, quoique nos écrivains aient donné ce dernier titre à Jacques d'Artevelde.

Digitized by Google

sions graves « les bones gentz des autres villes et commun pays de « Flandres » avec lesquels ils se réunissaient en parlement.[1]

Les doutes qui régnèrent d'abord sur la durée de la trève conclue devant Tournai, contribuèrent probablement à prolonger cet état de choses. Les deux souverains n'étaient convenus de déposer les armes que pour neuf mois (du 25 septembre 1340 au 24 juin 1341). Ils renouvelèrent ensuite la trève pour une seule année, et quoique ce terme ne dût pas être le dernier, l'incertitude d'une autre prolongation tenait les esprits en suspens. Les historiens ne nous ont presque rien rapporté des mesures qui furent prises dans cet intervalle pour la défense du pays. La chronique de Flandre nous apprend seule que les milices des communes se rassemblèrent aux environs de Gravelines en 1342 [2], attendant la venue du roi d'Angleterre pour attaquer l'Artois. En effet la rupture de la trève était alors d'autant plus probable, que les troupes anglaises et françaises s'étaient déjà livré plusieurs combats furieux en Bretagne, où elles soutenaient deux partis opposés. Peut-être même la bonne volonté des Flamands pour recommencer la guerre, tenait-elle en partie à la nouvelle de cette autre lutte héroïque : car la cause qu'Édouard défendait en Bretagne, était celle de Marguerite de Flandre, comtesse de Montfort, vaillante sœur de l'inepte Louis. Tous les regards étaient fixés sur cette princesse aussi digne d'admiration que de pitié, et dont Philippe retenait l'époux dans un cachot, par une de ces basses perfidies qui souillèrent trop souvent l'histoire des rois de France [3]. Il est impossible de croire que le peuple flamand, idolâtre du sang de ses anciens comtes, même dans ses moments de colère, fût resté indifférent au danger de cette noble femme qui portait, comme le dit Froissard, « un courage d'homme et un cœur « de lion. » Les relations de nos marchands avec la Bretagne et le Poitou étaient alors nombreuses; et les ressentiments populaires

[1] Lettre des Flamands à Édouard (Rymer, t. II, p. IV, p. 138.)

[2] Ce qui confirme cette assertion du chroniqueur, c'est qu'on voit par les actes d'Édouard qu'il fit équiper sa flotte et réunir ses troupes cette même année pour attaquer la France vers la fin de septembre. Mais des nouvelles qu'il reçut ensuite lui firent adopter le projet de débarquer en Bretagne. Voy. Rymer, l. c., p. 134.

[3] Le comte de Montfort fut arrêté par l'ordre du duc de Normandie, dont il avait reçu un sauf-conduit.

Digitized by Google

devaient donner un nouvel intérêt à des récits qui rendaient le prince français odieux ou qui faisaient espérer sa défaite.

On ne doit donc pas s'étonner que les communes aient consenti en ce moment aux propositions de Louis de Crécy qui demandait à retourner en Flandre. Artevelde seul se défiait de ses intentions. Il affectait de dire « qu'il n'aimait pas le retour des fugitifs et des bannis, » ce qui pouvait s'entendre du comte lui-même aussi bien que de ses partisans. Mais cette fois Jacques d'Artevelde ne fut écouté qu'à demi : les trois bonnes villes, tout en refusant d'amnistier les exilés, répondirent favorablement au prince. Elles ne pouvaient croire que le frère de la comtesse de Montfort fût encore le serviteur secret de Philippe.

« Adonc » dit l'auteur de la chronique « le comte de Flandres « mit son corps en aventure, et entra entre ses ennemis, où il ouit « moult de dures paroles : toutefois il fit tant par eux blandir (flat- « ter) qu'il les fit retirer en leurs villes ». C'était là le but de son voyage, entrepris à la prière du roi de France ; et sans doute ce désarmement de la Flandre dut causer une grande surprise à Édouard, puisque les trois grandes communes jugèrent à propos de lui écrire le 29 novembre pour dissiper les craintes qu'il avait conçues, et probablement exprimées sur leur fidélité [1]. Leur lettre ne fait aucune mention du comte : mais elle rapporte que dans une assemblée tenue à Damme (peu de jours auparavant) « les bones « gentz de Flandres furent très-esmeus, pour aucunes novelletés « que furent attemptés au contraire des alliances faites entre le roy « (d'Angleterre) et le dit pays de Flandres. » Or il résulte d'une charte du 7 décembre suivant que la ville de Damme était alors la résidence de Louis de Crécy [2].

Le mystère de ces « novelletés » n'a pas besoin d'autre explication : le comte était venu pour détacher les Flamands de l'Angleterre, et

[1] Rymer, p. 128. C'est une réponse au message que leur avait apporté Guillaume Trussel, un des conseillers d'Édouard. Cet agent confidentiel avait quitté l'Angleterre le 4 octobre ou peu après, et il avait assisté à l'assemblée de Damme, dont nous parlons plus bas.

[2] *Précis analytique des pièces contenues dans les archives de la Flandre occidentale*, par M. Delepierre, t. 1er, p. 35.

Digitized by Google

ses propositions, quelque prétexte qu'il y donnât, tendaient toujours au même but. Mais nos annalistes ont recueilli un fait remarquable qui semble se rattacher aux projets et aux artifices de ce malheureux prince. Affectant de témoigner de la bienveillance pour la bourgeoisie, il déclara qu'il consentait à donner aux villes le monopole de la fabrication du drap, et à prohiber cette industrie dans les campagnes. Était-ce réellement son dessein, et les communes lui avaient-elles demandé ce privilége exclusif? De Meyer et Despars l'ont pensé, peut-être trop légèrement. Quoi qu'il en soit, cette nouvelle vraie ou fausse répandit le désespoir dans les bourgs, dans les châtellenies et jusque dans les moindres villages. Les campagnes se disposèrent à la révolte, et quatorze étendarts aux armes du comte furent distribués aux gentilshommes les plus dévoués et les plus influents. C'était dans les environs de Damme que se faisaient surtout ces préparatifs, et messire Pierre Lammin, chevalier et échevin d'Ardenbourg [1], était un des chefs de la conspiration. Mais Jacques d'Artevelde se tenait sur ses gardes. Sorti de Gand avec quelques hommes sûrs, il pénètre à l'improviste dans la petite ville d'Ardenbourg, va droit à la maison du chevalier, et l'apercevant à sa porte, il l'abat à ses pieds d'un coup mortel. Les habitants indignés s'attroupent aussitôt et menaçent le capitaine gantois. Fouillez dans sa maison, leur dit froidement Artevelde; vous y trouverez la bannière de la révolte. Ils la découvrirent en effet, et applaudirent alors à la rigueur du châtiment. Ce coup hardi étouffa les projets et l'espoir des conspirateurs. Louis, découragé par les dispositions qu'avaient montrées les communes, et par l'échec que venaient d'éprouver les mécontents, ne songea plus qu'à sa sûreté personnelle. Il partit brusquement pour la France, le 2 janvier 1345 [2], et alla retrouver Philippe dont il avait été l'agent docile. Si l'on peut juger de l'opinion du peuple par le langage des historiens, les Flamands,

[1] Ces qualités lui sont données dans la liste des échevins du Franc de Bruges. (Beaucourt, *Jaerboeken*, t. I, p. 257).

[2] C'est Despars qui nous fournit cette date, et elle s'accorde parfaitement avec celles que nous ont données les actes diplomatiques. Cependant De Meyer et lui se sont étrangement égarés dans le récit de ce voyage du comte, répétant deux fois les mêmes faits sans s'en apercevoir.

Digitized by Google

accoutumés à trouver en lui un adversaire, ne le poursuivirent point de leur haine, mais ils le méprisèrent pour avoir lâchement abandonné sa sœur.

Cependant Artevelde lui-même voyait baisser son influence sur l'esprit des Gantois. La classe inférieure, quoique prompte à se fatiguer de ses chefs, lui restait encore attachée; mais la haute bourgeoisie avait perdu toute affection pour lui. Peut-être était-ce à la jalousie qui régnait entre les bourgeois et les gens de métier, qu'il fallait attribuer le mécontentement de cette aristocratie communale; car le capitaine qui avait mené le peuple au combat s'occupait encore de l'organiser et d'augmenter sa puissance à l'intérieur comme au dehors. Il faut aussi remarquer que le parti des Lys n'avait jamais cessé d'avoir de l'importance à Gand. Mais outre ces motifs particuliers qui pouvaient indisposer contre Jacques d'Artevelde un grand nombre de ses concitoyens, son rôle même de chef militaire n'avait pu que lui attirer la haine, la défiance ou l'envie. Depuis le commencement de la lutte (1338), il avait gouverné par l'épée toute la Flandre seigneuriale, si l'on peut nommer ainsi les parties du comté qui, ne relevant d'aucune ville, appartenaient au prince ou à ses barons. Il avait exigé des otages, la plupart des familles nobles, saisissant une partie des biens des émigrés, et quelquefois même faisant brûler les châteaux de ceux qui combattaient contre leur pays. C'était surtout dans les châtellenies de la West-Flandre qu'il avait exercé un empire absolu, donnant des gouverneurs aux petites villes et déployant au besoin toute la sévérité qu'autorisent ou qu'excusent les lois de la guerre. Pour être obéi des masses, le bourgeois de Gand devait se faire craindre; et en abattant sans pitié tout ce qui lui résistait, il subissait lui-même cette loi de la nécessité qui impose aux pouvoirs nouveaux une rigueur plus grande. Mais chaque coup qu'il portait l'atteignait lui-même. Les familles des bannis, des prisonniers et des morts, nourrissaient contre lui des haines ardentes et profondes; la pitié qu'elles inspiraient était d'autant plus vive, que celui qu'elles accusaient, obligé de frapper comme ennemi, était jugé comme magistrat; l'orgueil même et l'indignation de la haute bourgeoisie lui demandaient compte de ce droit souverain qui n'avait jamais été accordé aux princes, et que les chefs populaires n'exercent pas longtemps sans danger. Une troupe de 28 soldats, mise à

Digitized by Google

ses ordres par la commune, et qui lui servait de garde suivant l'usage, était représentée par ses ennemis comme un moyen de terreur et d'oppression. D'autres étaient offensés de ce qu'il faisait rebâtir sa maison en pierres [1], et l'accusaient d'ambition et d'avidité. Enfin l'Espinoy nous apprend qu'il avait blessé beaucoup de bourgeois héritables en faisant creuser en ligne droite le canal de la Lieve de Gand à Damme : car les propriétaires riverains auraient voulu que l'on fît passer ce canal entre leur terres sans les couper [2].

Ce fut au commencement de l'an 1343 [3] que l'orage éclata. La rigueur des commandants qu'Artevelde avait placés dans la West-Flandre, excitait chaque jour de grandes plaintes ; mais le capitaine les soutenait hardiment et sans se laisser fléchir ni effrayer. Alors un noble chevalier de Gand, messire Jean de Steenbeke, osa l'accuser en plein conseil, et il en résulta une scène violente que nous laisserons raconter à Despars, en remarquant seulement que cet écrivain se prononce toujours pour le parti aristocratique.

« Le capitaine ne voulant écouter aucunes plaintes contre ses officiers, tandis qu'il punissait avec une sévérité merveilleuse tous les autres auteurs de crimes ou de désordres ; messire Jean de Steenbeke dit que par cette manière d'agir il violait son devoir et son serment : sur quoi Artevelde répliqua qu'il en avait faussement menti, et il n'eût pas balancé à tuer aussitôt messire Jean, sans l'intervention des échevins et des gens de la commune qui l'arrêtèrent. L'offensé s'encourut promptement dans sa maison, où son adversaire le poursuivit et l'enveloppa de toutes parts à la tête de vingt-six bannières d'hommes armés. L'attaque fut vive, et les gens d'Artevelde eussent, sans aucun doute, mis l'hôtel à sac, sans la vigoureuse et sévère interdiction des échevins.

[1] On a voulu en faire un palais. Les actes où elle est citée l'appellent une maison (*huus*), tandis que l'habitation des Massemines, située à côté, est nommée hôtel (*hof* ou *herberghe*). Voy. Diericx, *Mém. sur Gand*, v. III, p. 46.

[2] P. 451. Le creusement de la Lieve avait été commencé par les XXXIX, vers la fin du XIIIe siècle. Mais il était resté incomplet, et les propriétaires riverains avaient pratiqué des barrages dans la partie achevée, comme le prouve une charte de Louis de Crécy, du 7 novembre 1330, indiquée dans le *Précis* de M. Delepierre, p. CXLV.

[3] Après le départ du comte, mais avant Pâques; ce qui fait que De Meyer, comptant suivant l'ancien style, place cet événement en 1342.

Digitized by Google

« Cependant les amis et les proches de messire Jean de Steenbeke voyant cette grande injustice, violence et présomption, s'assemblèrent à la hâte, en grand nombre, et en armes, au marché du Vendredi, et se dirigèrent de là vers l'hôtel des échevins, en criant tout d'une commune voix et de toutes leurs forces que désormais ils ne voulaient plus être régis ni gouvernés par personne d'autre que leur seigneur et prince naturel. Ils demandèrent en conséquence que l'on voulût démettre l'arrogant Jacques d'Artevelde de son pouvoir et de son serment, de même que ses lieutenants et tous ses autres officiers, en leur retirant aussi la livrée de la ville qu'ils portaient en signe de leur office : ce qui eut lieu en effet, au contentement de la commune et à l'appaisement de ceux qui étaient alors en armes. Les échevins prononcèrent qu'Artevelde devait tenir prison au château de Gérard-le-Diable, et Steenbeke au château du comte, pour être le tout pris en considération et être fait régulièrement justice.

« Cette décision causa à Artevelde un tel déplaisir, qu'il envoya (sous main) par toute la Flandre, demandant que ceux qui étaient ses partisans et ses amis vinssent à Gand pour être témoins de sa mort. Il ajouta de grandes promesses de bien reconnaître leurs services. En conséquence de ce message, on vit aussitôt en mouvement ceux de Bruges, d'Ypres, d'Audenarde, de Termonde et de Dixmude, ainsi que ceux d'Alost et du pays de Waes. Ils s'empressaient d'accourir à Gand, et tout ce qui, à l'intérieur de la ville, était bon arteveldiste alla leur ouvrir les portes, drapeaux flottants et bannières déployées ; de sorte que Jacques d'Artevelde par leur secours en vint de nouveau à son but, et fut remis dans son ancien et premier état, avec prestation d'un second serment, renouvellement des livrées, adoption de couleurs différentes, et installation de quatre nouveaux capitaines, qui étaient Guillaume de Vaernewyk, Ghelloot de Leyns, Pierre de Cauthentove et Jacques d'Aspere. Ces nouveaux magistrats bannirent pour cinquante ans du pays et comté de Flandre messire Jean de Steenbeke, lui quatre-vingtième. Au nombre de ses compagnons d'exil se trouva une digne et vénérable dame. »

Cette nouvelle lutte dans laquelle nous voyons le chef gantois s'engager encore avec tant d'audace, et d'où il semble sortir victorieux, doit-elle lui être imputée? Est-ce la hauteur de son caractère et la violence de ses ressentiments qui l'entraîne dans une rupture

Digitized by Google

avec les échevins, et pouvait-il l'éviter en supportant patiemment un outrage? Voilà des questions auxquelles les faits seuls peuvent répondre; et si nous consultons les faits, ils nous montreront que la querelle véritable n'est pas celle de Jacques d'Artevelde contre Jean de Steenbeke, mais celle du capitaine de la commune contre la classe des grands bourgeois. Voyons comment Jacques emploie cette autorité qu'il vient de reconquérir. Son premier soin est d'imposer à la ville une nouvelle organisation, combinée de manière à donner au peuple la prépondérance la plus complète sur la bourgeoisie. Dans ce but, il divise la population en trois classes : bourgeois, artisans et drapiers; et affectant de les rendre égales, il met à la tête de chacune un doyen qui lui servira de chef dans la paix comme dans la guerre. Le doyen de la bourgeoisie conserve le pas sur les deux autres et a l'honneur de guider les bannières de Saint-George, de Flandre et de la ville de Gand. Mais le doyen des artisans dirige les cinquante-deux bannières des métiers, et celui des drapiers commande à vingt-sept corps de tisserands. L'inégalité du pouvoir répond à celle des forces. Sur les treize échevins qui administrent la commune, de même que sur les treize qui rendent la justice, les *poorters* choisissent le premier, le quatrième et le septième : les dix autres sont élus moitié parmi les artisans et moitié parmi les drapiers [1]. Ainsi demeure anéantie l'autorité des grands bourgeois : c'est aux classes populaires qu'appartient toute la puissance, et le doyen des artisans, qui seul est nommé pour deux années consécutives et qui porte le titre *de souverain doyen,* se trouve en réalité le plus grand personnage de la ville [2].

L'établissement d'un pareil ordre de choses dans la cité la plus populeuse et la plus énergique du pays, écrasa en effet pour longtemps cette aristocratie bourgeoise qui avait essayé de lutter contre Artevelde; mais il y avait une étrange témérité à oser faire ainsi des petites gens la classe dominante, et Jacques lui-même ne devait pas tarder à s'en apercevoir. Toutefois les commencements furent heureux. La commune obéissait à son capitaine, et les deux autres bonnes villes le soutenaient ouvertement. Il est vrai qu'elles avaient

[1] Sanderus, *Fl. illustr.*, t. I, p. 147. — Diericx, *Mém. sur Gand,* t. I, p. 183.

[2] L'Espinoy affirme que Jacques d'Artevelde fut élu le premier à cette charge.

Digitized by Google

lieu d'adopter ses desseins : car c'était en les rendant souveraines qu'il voulait assurer la force et l'union de la Flandre. Dès cette même année (1343), il proposa le partage du comté en trois membres ou districts, placés sous le commandement des trois cités principales. Toute la région du Sud-Ouest devait dépendre d'Ypres; celle du Nord, de Bruges, et celle de l'Est, de Gand. Les villes secondaires, tout en conservant leur liberté intérieure, tombaient sous la seigneurie des trois capitales, et suivaient leur bannière, comme elles avaient suivi autrefois celle du prince. Ce plan, aussi simple que vaste, faisait disparaître toutes les difficultés d'administration et de gouvernement qui naissaient de l'indépendance respective des diverses châtellenies. Il fut immédiatement approuvé par l'assemblée des communes, et Louis étant revenu sur ces entrefaites pour négocier encore une fois avec ses sujets, on profita de sa présence pour lui faire ratifier cette nouvelle division du territoire.

Une conséquence assez remarquable de cette grande réorganisation conçue par Artevelde, c'est qu'elle devait faire sortir de ses mains le commandement qu'il avait exercé jusque-là dans les districts d'Ypres et de Bruges. Il était juste en effet que chaque ville eût son capitaine, et il en fit la proposition [1]. Le conseil répondit en le chargeant de choisir lui-même ses deux collègues. On vit donc le chef gantois donner la capitainerie de Bruges à Gilles de Caudenbrouck, et celle d'Ypres à messire Jean de Houtkerke. C'était au moment où il abdiquait une partie de ses droits, que la confiance de la nation l'investissait d'une autorité presque suprême.

Mais le terme des succès d'Artevelde était arrivé, et au moment même où son astre semblait jeter tant d'éclat, la tempête populaire, qu'il avait déchaînée, commençait à gronder de toutes parts. Non qu'il fût menacé lui-même par ces masses qu'il avait su mettre en mouvement. Elles lui étaient encore dévouées; mais déjà elles sentaient qu'il les avait rendues souveraines et que leur frein était rompu. C'étaient surtout les drapiers qui s'agitaient. Tantôt ils prétendaient que les étoffes dont la fabrication appartenait à leur ville étaient contrefaites par les habitants d'une commune diffé-

[1] C'est ce qui résulte du *consentement* que nos historiens attribuent aux trois villes. Elles ne firent qu'accepter la proposition d'Artevelde.

Digitized by Google

rente; tantôt ils se querellaient avec les autres métiers; et ils finissaient toujours par en appeler à la force. Messire Jean de Houtkerke, à peine nommé capitaine d'Ypres, fut requis par le peuple de marcher contre ceux de Poperinghe qui leur faisaient concurrence, et après un combat entre les deux partis, le champ de bataille resta aux Yprois qui tuèrent ou emmenèrent prisonniers la plupart de leurs adversaires. Les vainqueurs saccagèrent ensuite plusieurs autres bourgs où régnait la même industrie. Ceux de Gand ne montraient pas moins d'irritation contre leurs rivaux de Termonde. Mais une querelle domestique excitait surtout leur fureur. Les foulons exigeaient des tisserands un salaire plus fort que de coutume, et cette prétention avait soulevé tant de haine et d'acharnement que les gens des deux métiers en venaient aux mains partout où ils se rencontraient [1]. Artevelde était favorable aux tisserands, dont le droit était le meilleur; cependant il n'empêcha point que deux foulons ne fussent nommés échevins de la ville en 1344, et il semble, quoi qu'en aient dit nos historiens, qu'il ne voulut pas prendre parti ouvertement [2]. Enfin les deux corporations marchèrent l'une contre l'autre, sous la conduite de leurs doyens, et le marché du Vendredi, qui leur servit de champ de bataille, resta jonché de cadavres (2 mai 1345). Les foulons avaient été défaits, et Gérard Denys, doyen des tisserands, était devenu le héros des vainqueurs.

L'anarchie ne se bornait point sans doute à ces grandes scènes de désordre que l'histoire a décrites; mais, suivant le langage d'un chroniqueur, « dans ces troubles et autres, il se commettoit d'étran-« ges méfaits en plus d'une ville [3]. » Alors Artevelde reconnut l'impossibilité de ce gouvernement sans prince et sans seigneurs qu'il avait voulu baser sur l'union des villes. Mais s'il s'était fait illusion sur les résultats de cette indépendance prématurée et sur le danger

[1] D'après les détails donnés par L'Espinoy (p. 450), la querelle aurait duré plusieurs années.

[2] S'il avait soutenu les tisserands à main armée, comme on l'a prétendu, le combat des deux métiers eût été impossible, ou il aurait fallu que toute la ville y prît part.

[3] *In dese beroerte ende andere mede,*
Ghesciede in Vlaender, te meneger stede,
Menich wonderlic abuus.
(Chronique publiée par M. Kausler, v. 8511.)

Digitized by Google

d'armer le peuple contre les classes supérieures, il eut le courage et la bonne foi de vouloir revenir sur ses pas. Le remède qu'il jugea nécessaire à la Flandre, ce fut l'ancienne autorité des comtes, et il ne songea plus qu'à la rétablir.

Cette dernière période de la carrière du chef flamand est celle que l'on a le moins généralement comprise. C'est que Froissard et la plupart des chroniqueurs n'en ont donné qu'une esquisse inexacte. Le plan de Jacques était d'abord de rappeler Louis de Crécy [1]. Quelque haine que lui portât ce prince, c'était le droit seigneur de Flandre, et Arteveldе se soumit à la loi de la légitimité. Mais Louis consentirait-il à entrer enfin dans l'alliance anglaise? Et s'il s'y refusait encore, la contrée devait-elle passer sous la domination de Philippe (car le comte et le peuple ne pouvaient pas obéir à deux souverains différents)? Ici s'offrait une grave difficulté politique. La conduite antérieure du comte n'annonçait que trop qu'il repousserait toute alliance avec Édouard. Quel serait alors le moyen de sauver le pays?

Pour résoudre cette question, il faut se rappeler que la Flandre ne pouvait abandonner l'Angleterre, sans s'exposer à une ruine assurée. En voulant ramener ses sujets dans le parti de la France, Louis mettait en péril la prospérité de ses villes et leur imposait des conditions différentes d'existence et de nationalité. S'il ne s'agissait pas de la vie ou de la mort, il y allait du moins de tous les intérêts, de toutes les sympathies, de tout l'avenir politique, industriel et commercial.

Arteveldе ne crut pas que le respect des Flamands pour les droits de leur comte dût aller jusqu'à changer de parti pour qu'il daignât revenir à eux. La première condition du gouvernement qu'il songeait à rétablir, fut à ses yeux que la Flandre restât ce qu'elle voulait être, l'alliée de l'Angleterre, et non plus la vassale de ces rois de France qui l'avaient traitée en ennemie. Il demandait (et nous mettrons ce point hors de doute) que Louis acceptât Édouard pour son suzerain; à ce seul prix il lui rendait toute sa puissance. Mais si le

[1] On va voir plus bas que le gouvernement du pays fut offert au comte *jusqu'au dernier moment*, à la seule condition de prêter hommage au souverain que reconnaissait la Flandre.

Digitized by Google

prince s'obstinait à toujours refuser, il le regardait comme déchu et il voulait confier le sort du peuple à une autre dynastie. Dans cette prévision, le capitaine gantois avait cherché quel nouveau comte pourrait au besoin fixer le choix des communes et s'assurer leur obéissance. Il fallait un nom glorieux et un bras ferme, ou du moins fortement soutenu. Sa pensée s'arrêta sur le jeune Édouard d'Angleterre, prince de Galles, célèbre plus tard dans l'histoire sous le nom de Prince noir. Il touchait alors à sa seizième année, et annonçait déjà ce caractère énergique et généreux qui devait le faire aimer et craindre. Sincère dans ses vœux pour son pays, Jacques ne pouvait lui offrir un plus noble maître; mais s'il n'eût songé qu'à dominer lui-même sous le nom d'un souverain sans force et sans volonté, jamais il n'eût pu faire un choix moins favorable à son ambition.

Quelques auteurs ont pensé que ces mesures énergiques, dans lesquelles le capitaine gantois cherchait le salut de son pays, lui avaient été inspirées par Édouard III, dont il n'aurait fait qu'adopter les vues intéressées. Mais un document authentique nous apprend que les démarches du roi à cette époque furent déterminées par « les *nouvelles subites* qu'il reçut de Flandre, et qui réclamaient « sa présence dans cette province s'il voulait la conserver[1]. » On peut donc en croire Froissard, toujours bien informé des affaires d'Angleterre, qui attribue au seul Artevelde le plan d'après lequel agit le monarque. Et sans doute la nécessité de recourir à de grands moyens était devenue bien urgente, puisque le document que nous venons de citer ajoute qu'en effet la présence d'Édouard a rendu stable, *par la grâce de Dieu*[2], la fidélité des Flamands.

Mais tandis que le monarque se disposait à passer en Flandre, comme Artevelde le lui avait conseillé, de nouvelles causes de division et de discorde jetaient le trouble dans les esprits. Louis de Crécy, accueilli à Bruxelles par le duc Jean III, cherchait à ranimer

[1] *Propter aliqua nova subita quæ venerunt nobis de perditione terræ nostræ Flandriæ, nisi illùc statim personaliter veniremus.* (Lettre d'Édouard à ses barons, du 3 août 1345, dans Rymer, p. 185.) Probablement c'était sa femme qu'Artevelde avait chargée de conférer avec le roi : car nos historiens disent qu'elle se rendit en Angleterre vers cette époque.

[2] *Dictam terram Flandriæ* LAUDETUR DEUS, *stabilivimus. Ib.*

Digitized by Google

ses partisans et annonçait le dessein d'attaquer les communes [1]. Il n'est guère douteux que les violences populaires et le mécontentement de la bourgeoisie ne lui offrissent en ce moment quelques chances de succès. L'on vit la ville de Termonde, qui se trouvait menacée par les drapiers gantois, embrasser sa cause et l'appeler dans ses murs. Le duc de Brabant, qui se détachait peu à peu de l'alliance anglaise, le soutenait avec ardeur. Ce prince convoqua même à Bruxelles les députés des villes de Flandre, pour qu'ils eussent à s'entendre avec leur souverain; et loin de repousser cette proposition, les communes l'accueillirent sans balancer [2]. La députation promit que l'on rendrait au comte ses forteresses, ses revenus, et la nomination des baillis, des juges et des officiers de justice. Elle voulut même fixer le jour où il ferait sa rentrée solennelle avec sa femme et son fils; et elle assurait qu'il recevrait un accueil honorable et brillant [3]. Si Louis eût osé saisir l'occasion, peut-être une réconciliation sincère était-elle possible; mais le malheureux prince, toujours mal conseillé, hésita et montra de la défiance.

Ce qui disposait peut-être les Flamands à vouloir traiter avec lui, c'est qu'il n'était plus alors le vassal de Philippe (du moins en sa qualité de comte de Flandre). Dans les conventions récemment conclues pour le maintien de la trêve entre la France et l'Angleterre, les négociateurs avaient stipulé qu'il ne relèverait d'aucun des deux rois, mais qu'il serait regardé provisoirement comme « seigneur à la fois immédiat et médiat, ne reconnaissant point de suzerain [4]. »

[1] *Intendebat ipsos debellare, et terram suam, suorum amicorum adjutorio, recuperare.* (*Chronicum comitum Fl.*, p. 216, édition de la Commission d'histoire. L'auteur de ce passage, qui écrivait en 1347, mérite toute confiance.

[2] Il faut remarquer qu'il ne pouvait rentrer dans le pays que du consentement du peuple. Ainsi le porte le texte même de la trêve conclue pour trois années en 1345, et dont un écrivain anglais, Thomas de Walsingham, donne la copie. *Comes Flandriæ, durante treugâ, remaneat in Flandriâ, ita tamen quod hoc fiat* DE ASSENSU POPULI. (*Scripta anglica, normannica*, etc., p. 159.) L'auteur de la continuation du *Chronicum comitum Flandriæ* a connu aussi cette circonstance.

[3] Nous transcrivons pour ainsi dire la chronique latine, citée dans la note précédente.

[4] *Sicut dominus sine medio et medius, velut superior.* (Walsingham, l. c.) Il parle lui-même de *sa puissance royale*, dans une charte du 7 décembre 1362, citée par Beaucourt, dans le premier volume de ses *Jacrboeken*.

Digitized by Google

Cet arrangement qui lui donnait une entière indépendance, lui eût permis de prendre une position neutre, la plus favorable peut-être aux intérêts du pays, et telle que l'avait d'abord choisie Artevelde. Ainsi par un étrange concours de circonstances, c'était le comte qui semblait le mieux placé pour suivre le système pacifique dont son adversaire avait jeté les bases, tandis que ce dernier paraissait se laisser entraîner de plus en plus à servir la cause d'Édouard.

Tel était l'état des choses, lorsque la flotte qui portait le roi d'Angleterre et son fils aborda enfin à l'Écluse, le 5 juillet. La position d'Édouard dans cette occasion ne laissait pas que d'être difficile; il ne savait pas encore s'il faudrait présenter aux Flamands le prince de Galles, ou s'il restait quelque chance de pouvoir traiter avec le comte légitime. Son indécision semble s'être prolongée pendant quelques jours, même après que le capitaine gantois l'eut rejoint. Il le retint à bord de son navire, le consultant sur toutes les affaires et lui témoignant une confiance sans bornes. Il s'entretint aussi avec les députations que lui envoyèrent les communes, et déclara qu'il ne s'opposait point à ce que Louis fût reçu en Flandre, à condition toutefois que ce prince vint lui faire hommage; « mais le comte « évita de se rapprocher, sachant bien qu'on l'eût forcé à reconnaître Édouard [1]. » Ainsi jusqu'au dernier moment les droits du seigneur naturel de Flandre avaient été respectés; mais lorsque son éloignement eut prouvé quelles étaient ses intentions, Artevelde voulut que les villes lui demandassent une dernière fois de jurer fidélité au roi d'Angleterre, déclarant que s'il persévérait dans son refus, elles lui donneraient pour successeur le prince de Galles. Son intention était aussi d'exiger de toute la contrée un nouveau serment de foi et d'obéissance à Édouard III, et de donner à cet acte la forme la plus obligatoire [2]. Dans ce double but, il se rendit lui-même à Ypres et à Bruges, où le peuple approuva ses propositions. Mais ce voyage l'ayant retenu pendant quelques jours, il ne put se trouver à Gand assez tôt pour présenter lui-même son projet à l'assemblée générale [3].

[1] *Chronicum com. Fl.* Le récit des autres écrivains est moins détaillé, excepté celui de Froissard; mais ce dernier écrivain connaît assez mal les affaires de Flandre.

[2] *Istudque sibi sigillarent. Ibid.*

[3] C'est Froissard qui nous apprend cette circonstance importante (chap. 217).

Digitized by Google

Ce fut donc en son absence que la commune se réunit pour délibérer sur ce grave sujet. On n'a pas oublié qu'il avait encouru la haine du grand corps des bourgeois, et au milieu des discordes qui divisaient les métiers, il était impossible qu'il n'y en eût pas aussi quelques-uns qui fussent mal disposés pour lui. Ce furent les tisserands qui se montrèrent les plus hostiles à son dessein ou plutôt à son pouvoir et à sa personne; et les *poorters*, soutenus par cette classe formidable, firent rejeter la résolution [1]. Une foule d'habitants avaient reculé devant l'idée de déshériter le descendant des anciens comtes de Flandre, dont le nom était encore vénéré.

Le capitaine n'arriva dans la ville qu'après cette décision qui semblait devoir faire échouer son plan. Froissard rapporte qu'il fut assez mal accueilli sur son passage par ce même peuple au respect et à l'amour duquel il avait été accoutumé [2]. On l'avait accusé de cruauté, de concussion [3] et de tyrannie, et ces imputations avaient produit leur effet. Cependant l'échec qu'il venait d'éprouver n'avait encore rien de décisif ; son influence personnelle pouvait ramener les esprits, et dans tous les cas il suffisait que les villes fussent divisées d'opinion pour que la question dût être agitée dans leur « commun parlement, » où Bruges et Ypres balanceraient l'autorité des Gantois, et où la majorité lui paraissait acquise. Aussi l'intention de ses adversaires n'était-elle pas de lui laisser l'occasion d'en appeler ni à la commune ni à la Flandre. Ils craignaient trop l'ascendant qu'il

[1] *Ende haestelike metten worde*
Gecreech hire vele lainen accorde;
Maer de meeste poerters van machte
Worden al in ander ghedachte,
Ende in gelike een Gheraard Denys.....

(Chronique publiée par M. Kausler, v. 8545.)

[2] C'est probablement ce mauvais accueil qu'il reçut à son entrée, qui aura fait croire à nos annalistes qu'il était sorti de Gand après le rejet de sa proposition, et qu'il y revint à la suite d'une entrevue avec Édouard. Le récit de Froissard, qui nous sert de guide ici, paraît exact en tout ce qui se rapporte aux faits que les seigneurs de la suite du roi avaient pu connaître.

[3] Froissard donne beaucoup d'importance à cette accusation de détournement des deniers publics ; mais la médiocrité de sa fortune prouve assez combien il méritait peu le reproche d'avoir des trésors en Angleterre ou ailleurs. Sa succession a été évaluée par Diericx ; elle monterait aujourd'hui à trois ou quatre cent mille francs.

Digitized by Google

avait pris sur les populations, et c'était avec le poignard qu'ils s'apprêtaient à le combattre. Le complot était déjà formé. De Meyer a hésité à dire ouvertement que le comte Louis eût trempé dans ce lâche assassinat; Despars l'affirme sans restriction. Mais les indications qui nous restent semblent prouver que des haines privées et des rivalités locales s'associèrent pour ce crime aux calculs politiques. On ne voit point un seul des chevaliers du comte diriger les assassins. L'homme que l'histoire nous montre à leur tête est Gérard Denys, le doyen des tisserands. Ce chef de métier jouait un rôle dans la ville depuis sa fatale victoire du marché du Vendredi. Quel motif l'animait contre Artevelde; portait-il envie à la supériorité du capitaine; le haïssait-il pour avoir protégé les foulons vaincus; se prit-il d'une ardeur brutale pour la cause qui lui paraissait légitime, ou fut-il l'instrument grossier de passions étrangères? C'est cette dernière opinion qui paraît offrir le plus de probabilité.

D'un autre côté, l'on a prétendu que Jacques lui-même songeait à employer la violence, et qu'il avait demandé des troupes à Édouard pour surprendre ses ennemis. Quoique Froissard et la chronique contemporaine des comtes de Flandre ne parlent point de cette circonstance, il paraît certain que cinq cents Gallois, envoyés par le prince anglais, se trouvaient déjà postés dans les environs de la ville. Ces forces trop insignifiantes pour servir d'appui à de grands projets ou pour garantir la sûreté personnelle du chef flamand, pouvaient cependant être destinées à quelque coup de main conforme à la politique de l'époque et aux exemples qu'Artevelde avait déjà donnés. Il ne paraît donc pas impossible que Gérard Denys fût réservé dans sa pensée au même châtiment que le chevalier Pierre Lammin et les échevins d'Ardenbourg; et si cette imputation manque de vérité, elle était du moins fondée sur des apparences fatales, qui donnèrent une sorte de prétexte ou d'excuse au forfait des assassins.

C'était le dimanche 17 juillet 1345 [1], qu'Artevelde était rentré à

[1] On a voulu que ce fut le dimanche suivant, 24 juillet; mais Édouard III, parti de l'Écluse le 1er dimanche après la mort d'Artevelde, aborda en Angleterre le 1er août, après avoir passé plusieurs jours sur mer, battu par la tempête. En rapprochant ces dates, on voit que le capitaine avait été tué le 17.

Digitized by Google

Gand ; le même jour, dans la soirée ou même dans la nuit, une troupe de tisserands que Gérard Denys avait rassemblée secrètement dans le quartier de Saint-Pierre, descendit sur la place du Calanderberg, cerna la maison du capitaine et l'attaqua de plusieurs côtés. On ne sait rien de plus avec certitude, sinon que Jacques essaya de s'enfuir par la petite rue du *Paddenhoeck*, où se trouvaient ses écuries, et qu'il fut abattu d'un coup de hache qui l'atteignit à la tête. Neuf de ses amis et de ses partisans périrent avec lui, et sa maison fut incendiée.

On demandera peut-être quel fut le châtiment des meurtriers : le parti qui les appuyait avait déjà pris trop de force pour qu'ils pussent être punis. Les Gantois ne voulurent pas même se joindre quelques jours plus tard aux habitants des autres villes de Flandre pour témoigner à Édouard III le regret de cet assassinat. Un mois après, Gérard Denys procédait à l'élection des échevins de Gand, en qualité de second commissaire nommé par la commune[1] ; ainsi la ville avait encore des distinctions et des marques d'honneur pour celui qui avait présidé au meurtre. Les anciens amis de Jacques finirent, il est vrai, par reprendre le dessus ; mais ce ne fut qu'en transigeant avec la faction qui l'avait massacré.

Vingt-six ans plus tard, quand l'esprit de parti ne protégeait plus les complices de ce crime, ils se résignèrent à quelques sacrifices pour désarmer le ressentiment de la famille du mort. Une somme d'argent fut payée aux enfants d'Artevelde, et une lampe funèbre entretenue sur son tombeau. Mais quels furent ceux qui se rachetèrent ainsi ? Nous n'apercevons parmi eux aucun de ces hommes du peuple que les annalistes représentent comme les assassins, ni les enfants de Gérard Denys, ni le sellier ou le savetier qui avait, dit-on, porté le coup de hache. C'est un bourgeois héritable, nommé Walter de Mey, qui se charge de payer l'expiation et qui donne hypothèque sur ses biens pour la fondation religieuse[2]. A côté de ce De Mey figure, comme allié et comme chargé d'une partie du

[1] L'Espinoy, p. 167. Il y avait huit commissaires, dont quatre nommés par le comte, et quatre par les habitants.

[2] Dieriex, *Mém. sur Gand*, t. II, p. 47 et 48. Un De Mey avait été échevin de Gand en 1318.

Digitized by Google

paiement, un Jean Panneberch dont la famille habitait Basserode et y possédait une terre contiguë à celle qu'Artevelde avait endiguée au détriment de ses voisins [1]. Ce sont donc des *poorters*, les anciens égaux et voisins du capitaine, qui se sont glissés jusqu'à lui et qui ont répandu son sang dans l'ombre, tandis que le doyen des tisserands et les gens de métier assumaient sur eux dans leur colère aveugle le bruit de l'attaque et l'odieux du meurtre. Les droits du comte et l'intérêt de sa cause ne nous apparaissent plus ici que comme une question éloignée ou un appât jeté à la multitude; mais la querelle de la bourgeoisie, peut-être même les empiètements de la digue de Basserode, ou quelque autre motif de ressentiment personnel, semblent avoir été les véritables mobiles de ceux dont la voix souleva la foule et dont la main porta le coup.

Frappé à mort au milieu de sa carrière, et avant d'avoir accompli ses desseins, Artevelde n'en avait pas moins posé des bases de granit que rien ne put ébranler après lui, quoique nul ne put parvenir à continuer son œuvre. Il avait donné la Flandre aux communes, et la noblesse ne s'y releva plus; il avait fait régner à Gand le peuple, et le peuple de Gand resta souverain; il avait organisé la domination des grandes villes sur le reste du pays, et cette domination se maintint pendant plus de deux siècles; enfin il avait légué aux rois d'Angleterre la pensée de régner sur la France, et l'arrière-petit-fils d'Édouard fut couronné à Paris. Il faut donc le reconnaître : toutes les conceptions de cet homme extraordinaire, et même celles qui ont été traitées de chimériques et de monstrueuses, furent marquées au coin de la force et de la stabilité autant que de l'audace et de la grandeur [2]. Peu de souverains ont exercé une influence aussi puissante sur les destinées de leur nation; aucun simple bourgeois ne

[1] Jean Panneberch est chargé d'un huitième dans le paiement de l'explation, et paraît être un parent maternel de Walter De Mey. (Acte du 20 janvier 1371). Quatre ans après, une charte de Philippe d'Artevelde cite Guillaume Pannebergh, qui demeure contre l'ancienne digue de l'Escaut, et immédiatement à côté des terres endiguées par Jacques. (Diericx, p. 49.) Il resterait à faire des recherches sur les autres bourgeois nommés dans l'acte d'arrangement, Van Merlaer, Pauwels et de Westhuc.

[2] Nous avons déjà dit notre pensée sur l'exagération du principe démocratique dans le gouvernement communal qu'il avait voulu former ; mais on ne peut lui refuser le mérite d'avoir cherché à réformer ce qu'il y avait de défectueux dans son œuvre.

Digitized by Google

joua un aussi grand rôle dans l'histoire européenne ; et nul homme peut-être n'imprima si profondément sa pensée dans les institutions d'un pays et dans le caractère d'un peuple.

Vienne donc un historien pour Jacques d'Artevelde : car les annales de la Flandre seront incomplètes tant qu'on n'aura pas relevé tout entière la statue du bourgeois de Gand ! Nous savons bien qu'examinée de près, cette grande figure offrira aussi l'empreinte de son siècle et la trace des passions humaines ; mais malgré ses imperfections, elle ne laissera pas que de commander ce tribut de respect qui est dû au génie.

APPENDICE.

Le savant Dierickx, auquel la ville de Gand doit les éléments de son histoire, a remarqué que les mœurs guerrières de l'ancienne bourgeoisie de Flandre sont écrites dans ses chartes, mais qu'il n'en reste plus d'autres traces. Un monument historique, qui peut en partie combler cette lacune, se conserve dans les archives de Tournai : c'est le livre des trêves et des paix conclues entre les habitants [1]. Ce livre, qui date de la fin du XIIIe siècle, nous montre les magistrats de la cité intervenant pour concilier les adversaires, et s'armant contre ceux qui violaient la trêve après l'avoir jurée. La petite bourgeoisie figure là comme la grande ; mais avec cette différence, que le prévôt se sent assez fort pour contenir les gens du peuple, tandis qu'il use des plus grandes précautions pour désarmer les familles d'un rang plus élevé.

Ce sont surtout les querelles de deux maisons puissantes, les Dumortier et les de Rongis, qui prennent l'importance d'événements politiques. Vers la fin de l'an 1273, un Jean Dumortier, qui avait reçu la cléricature, blesse Jacquemin de Rongis, au mépris d'une trêve conclue entre les deux lignages. Aussitôt les magistrats obligent son père, avec soixante-cinq de ses parents du côté paternel et quarante et un du côté maternel, à comparaître devant eux « en pleine halle » pour faire serment qu'ils ne prêteront aucune assistance au coupable et qu'ils renoncent à le venger « ne pour mort, ne pour afolure, ne pour navrure, ne pour kose qui aviègne à l'occasion de son crime [2]. » Les frères aînés jurent pour ceux qui sont trop jeunes et les pères s'engagent pour leurs fils mineurs, qui devront comparaître à leur tour dès l'époque de leur majorité. Cependant les haines n'étaient qu'assoupies. Deux ans plus tard, au commencement

[1] Il se trouve dans un recueil manuscrit, portant pour titre : DIVERSES CHOSES TOUCHANT LA VILLE DE TOURNAI.

[2] C'est cette classe de gens reniés et mis hors la loi de la commune et de la famille, que l'on appelait en Flandre VOGELVRY (libres comme l'oiseau); mais abandonnés à tout venant, comme lui.

Digitized by Google

de 1276, Jean Aletake, cousin de Jean Dumortier, rencontre par un dimanche Jean de Rongis, frère de Jacquemin, et « le ferit et ventre d'un coutiel, si que les bins (les entrailles) li sali dou ventre. » Les représailles ne se firent pas attendre. « Ce jor meisme, si con cantait vespres, » Jacquemin de Rongis et Jacquemin Wille atteignent Michel Dumortier (cousin du précédent) sur le pont du château. De Rongis lui porte un coup d'épée qui perce son chapeau de feutre, et lui fait à la tête une profonde blessure. Wille le frappe aussi, à deux ou trois reprises, mais « sans qu'il li fist ne sang ne plaie. » A la nouvelle de cet attentat, le prévôt et les jurés, « pour les périls et les maux abaissier entre les parties, prirent trève as plus prochains parents de l'une partie et del autre, » et cette trève fut jurée franche, bonne et loyale pour tous ceux des deux familles, depuis le troisième jour de mai jusqu'au jour de saint Jean-Baptiste. Mais Jacquemin de Rongis, Jacquemin Wille et un troisième (Gillot li Savages) en furent exceptés.

Dans les actes de trève et de forjurement qui terminent ces deux querelles, l'on voit figurer indistinctement des bourgeois et des gentilshommes. Messire Gossuin de Bruiele et les fils de la dame Margot Fouquète prêtent serment comme parents paternels de Jean Dumortier : d'autres noms, qui ne sont précédés d'aucun titre, appartiennent cependant à des maisons nobles bien connues. Les de Rongis avaient eux-mêmes leurs terres seigneuriales, et ne le cédaient à aucune autre famille du Tournaisis. Il est donc évident que la haute bourgeoisie n'était ni inférieure ni étrangère à la noblesse, dont nous avons déjà remarqué qu'elle avait tous les usages.

Artevelde, sorti de cette classe de la société, ne fait qu'obéir aux idées d'honneur et de vengeance qu'elle professait hautement, lorsqu'il répond par des menaces et par l'emploi des armes aux reproches injurieux du chevalier Van Steenbeke ou du seigneur Volkaert de Rode. Non-seulement sa violence n'est point un crime dans l'opinion de ses contemporains, mais elle est presque un devoir. Il est vrai que cet ordre de choses touchait à son terme et qu'un siècle après lui la Flandre n'en offre plus de traces; mais si son génie devança son époque, ses mœurs furent celles de son temps.

Digitized by Google

SOUVENIRS DE VOYAGE.

Bâle. — Mulhouse. — Strasbourg.

Il faut se méfier, dans la nature comme dans le monde, des réputations trop bruyantes. Combien, parmi les sites qu'on vous vante, en est-il qui produisent sur votre esprit l'effet auquel vous vous étiez préparé? L'imagination est une fâcheuse compagne de voyage. Elle évoque devant vous, dans les songes éveillés du désir, des spectacles que rien n'égale; la réalité est bien audacieuse ensuite de venir se mesurer avec les souvenirs que l'autre vous laisse. Il n'y a de vraiment beau, dans des voyages, que les tableaux qu'on n'avait pas prévus et qui viennent se placer inopinément sur votre route. Ce sont autant de petits coups de théâtre qui prennent l'imagination au collet et ne lui laissent pas le temps de se reconnaître; elle s'humilie, se reconnaît dépassée, et contemple en silence. Puis l'amour-propre de celui qui croit avoir fait une découverte y trouve aussi son compte. Il se persuade qu'un spectacle dont on ne lui avait point rebattu les oreilles, a été fait pour lui seul et qu'il faut sa sensibilité pour en comprendre tout le charme. Plus tard, quand

Digitized by Google

il recueillera ses souvenirs, il l'appellera son vallon, sa cascade, comme un poète dit : Mes vers ; mais vous n'entendrez jamais personne dire : Ma cataracte du Rhin.

On nous avait fait des descriptions si mensongères de cette fameuse chûte, qu'instruits par de nombreux désappointements, nous nous attendions à un nouveau mécompte. Le Rhin n'avait qu'à se bien tenir ; nous étions en humeur de lui trouver mille défauts. Nous avions fait trente-cinq lieues tout d'une traite pour le voir : de Fribourg à Schaffhausen, à travers les riantes campagnes de Berne et de l'Argovie. Il se serait élancé de par-dessus les nuages qu'il aurait eu encore malle à partir avec nous, Imaginez quel fut notre dédain quand nous nous convainquîmes par nos propres yeux qu'il ne faisait pas une culbute de plus de soixante-dix pieds. Nous eûmes presque pitié de sa confusion, et nous lui épargnâmes tous les reproches que lui méritaient ses flatteurs. Si l'on veut trouver quelque beauté à ce spectacle, d'un fleuve dont les eaux, d'un volume assez médiocre encore, bondissent par-dessus de petits rochers dans un bassin assez étroit, il faut n'avoir point vu de cascades. Celle de la Handeck dans la vallée de l'Oberhasli est mille fois plus sauvage et plus imposante. Ce qui ôte surtout à ce spectacle ce qu'on pourrait lui trouver de grandeur, c'est la vulgarité du paysage qui lui sert de cadre. Les bords du Rhin en cet endroit sont plats et uniformes ; l'éminence sur laquelle est situé le château de Lauffen, où se rendent tous les touristes, n'a rien de vraiment remarquable. Puis le pauvre fleuve est livré en cet endroit à un commerce indigne. C'est une cataracte sous clé ; ne la voit pas qui veut ; le propriétaire du château de Lauffen vous débite de l'émotion à un franc par personne, y compris le manteau de toile cirée qui ne vous préserve pas du brouillard. Voulez-vous passer l'eau, l'exploitation vous attend à l'autre bord. Là c'est un aubergiste qui a mis le Rhin en chambre obscure et qui s'est établi de telle façon qu'il faut descendre chez lui, quoi qu'on en ait. Ne croyez pas que les rives du fleuve en cet endroit appartiennent à tout le monde. Ces bons Suisses connaissent si bien tout le prix des beautés naturelles de leur pays, qu'ils ne vous permettent d'en approcher que la bourse à la main. Trop heureux les voyageurs quand ces braves gens qui ne brillent pas toujours par la pureté de leur goût, ne

Digitized by Google

s'appliquent pas à les gâter par des enjolivements de leur façon, pour en doubler l'importance. Ainsi, n'ont-ils pas été fucher, sur l'un des rochers de la cataracte, au risque de s'y noyer cent fois, une grande statue plate toute barbouillée de rouge qui a la prétention de représenter Guillaume Tell, et qui ressemble à ces sentinelles fictives qui gardent, à Paris, le bois des chantiers contre les voleurs. Ce qu'il y a de plus remarquable dans cette chute, ce sont ces rochers mêmes dont le Rhin ronge la base depuis le temps du déluge, et qu'il dévorera un beau jour à force de les grignoter. Alors il n'y aura plus de cascade, et les arrière-petits-fils des fermiers actuels du Rhin croiront que l'ingrat les ruine. Mais peut-être trouveront-ils moyen d'arrêter ses ravages et de se faire des rochers de carton peint. L'exploitation est si ingénieuse en Suisse!

La ville de Schaffhausen est assez curieuse à voir. Les maisons ont presque toutes une tourelle qui fait saillie sur la façade, et qui donne à ses rues une physionomie toute locale, qui n'est pas sans charme. Ajoutez à cela des murs peints à fresque du haut jusqu'en bas, surchargés d'images et de devises, et vous conviendrez que ce petit chef-lieu d'une petite république ne laisse pas d'avoir un aspect fort original. La maison qui faisait face à notre auberge pourrait passer pour un des plus beaux modèles de ce genre particulier de décoration extérieure. Toutes les devises étaient en italien; il faut que le peintre, venu sans doute de l'autre côté des monts, fût un grand misanthrope, à en juger par la plus apparente de ses légendes qui ne montre pas une bien profonde estime pour l'espèce humaine. En voici la traduction : « Préservez-moi de mes amis, Seigneur; je saurai me préserver moi-même de mes ennemis. » Un autre usage particulier à Schaffhausen, c'est que toutes les maisons sans distinction y ont un nom qui sert à les désigner, de façon qu'il pourrait leur tenir lieu de numéro; ce qui, au premier abord, les fait prendre pour autant d'hôtelleries.

Du reste, Schaffhausen offre si peu d'attraits au voyageur que nous n'y restâmes qu'un jour. Nous quittâmes cette ville pour nous rendre à Bâle, par la route qui longe le Rhin dans le grand duché de Bade, cheminant avec lenteur pour jouir, par une soirée magnifique, de la vue d'un des plus agréables pays qu'on puisse voir, même quand on arrive des lacs de la Lombardie. A peine sortis de

Digitized by Google

la ville, nous eûmes une surprise bien agréable qui valait mille fois la cataracte, objet de notre pélerinage. Au bout de l'horizon, dans une atmosphère idéale comme un rêve, la chaîne de l'Oberland bernois nous apparut, toute rosée par les teintes délicates du soleil couchant. Était-ce réellement la Jungfrau, le Finsteraarhorn qui se dessinaient dans les tendres vapeurs d'une mourante perspective, ou bien n'en était-ce que le fantôme, et nos yeux abusés étaient-ils le jouet des mensonges du mirage? Non, nous ne nous trompions pas : c'était bien l'Oberland; les nuages n'ont point ces lignes vives et nettes, ces tons jaunes et vigoureux que colore la surface pleine des glaciers, c'était l'Oberland, qui flottait, à trente lieues de nous, dans une mer si abondante de lumière que l'on pouvait distinguer les grandes ombres projetées dans les vallées supérieures par ses dernières cimes. On ne saurait peindre la beauté de cette vision inattendue, et combien nous fûmes émus de revoir, au milieu des petites collines d'un terrain presque sans mouvement, ces nobles géants des Alpes auxquels, depuis Berne, nous croyions avoir dit pour longtemps adieu : comme Eurydice qui s'évanouit sous les yeux d'Orphée, cette brillante apparition s'effaça bientôt dans les vapeurs décolorées du soir, et nos yeux en conservaient encore l'image, qu'elle était déjà rentrée dans l'empire des songes. Nous remerciâmes le Rhin qui grondait derrière nous dans le porte-voix sonore de ses riantes rives, de joindre le noble accompagnement de son vaste murmure à un si beau spectacle, et nous poursuivîmes notre route à travers une jolie vallée déjà silencieuse, tout à fait consolés du détour que nous avions fait, puisqu'il nous avait permis de voir un spectacle qu'aucun livre ne nous avait imposé, dont aucune parole humaine, pas même la pompe du Psalmiste, ne saurait rendre la magnificence.

Bâle est plutôt allemande que suisse, plutôt l'ancienne ville impériale que la capitale nouvelle d'un État libre. Bâle est trop riche, trop adonnée aux spéculations et au commerce pour être républicaine de cœur, comme ces vieux cantons de Schwitz et d'Unterwald, si pauvres et si gothiques encore. Aussi cette ville est-elle, depuis 1830, une espèce de Stuart dans la constitution fédérale de la Suisse; souveraine détrônée, elle se console de la perte de sa puissance en comptant ses écus. Comment est arrivée cette grande

Digitized by Google

révolution qui lui enleva la meilleure partie de son territoire? Comme tous les événements de cette nature arrivent dans un État composé de républiques fédérales, où le principe de l'indivisibilité n'est point regardé comme la sauvegarde de la grandeur nationale. Cette marqueterie de constitutions, qui forme le pacte fondamental de la confédération helvétique, permet la dispersion à l'infini des forces de la patrie. Que trois hameaux s'associent entre eux, et qu'ils prouvent, par plusieurs actes successifs, leur inaltérable intention de former un corps politique, les voilà devenus personne dans l'État, et admis comme telle au rang des républiques helvétiques, en vertu du droit sacré d'insurrection, d'où presque toutes tirent leur origine. Nous ne serions pas étonnés de voir le différend religieux qui agite aujourd'hui l'Argovie se terminer par un fractionnement de cette espèce. Comme c'est l'élément démocratique à présent qui domine dans la diète, et qu'il est décentralisateur par essence, rien que la sagesse du peuple ne s'oppose à ce qu'il ne s'élève tous les ans des républiques nouvelles aux dépens des anciennes. L'exemple de Bâle n'est pas le seul qu'on puisse citer depuis 1830; mais il est sans contredit le plus remarquable. Bâle, sous le régime du pacte fédéral de 1815, avait bien un territoire de 54,000 habitants. Elle fournissait 198 hommes à l'armée fédérale et jouissait d'une voix tout entière à la diète. Un jour les paysans de 45 villages de ce territoire trouvèrent que Bâle les opprimait; ils firent irruption dans les rues du chef-lieu pour revendiquer leurs droits, et ils appuyèrent leur réclamation, si notre mémoire est bonne, de l'argument d'une pièce de quatre. La bourgeoisie de Bâle, indignée que des manants fussent assez osés pour attenter à sa souveraineté, les priva du bonheur qu'ils avaient de lui appartenir, et prononça la séparation politique des villages rebelles. Les villages se le tinrent pour dit, et les manants y ramenèrent leur pièce de quatre en triomphe. Aujourd'hui, l'État proprement dit ne se compose donc plus que de la ville et de sa banlieue. A ses portes s'est élevée une autre république, dont Liestall, le chef-lieu, compte jusqu'à deux mille âmes, et qui s'intitule Bâle-campagne. Les deux États se partagent la voix du canton tout entier à la diète. Voilà une voix en bonnes mains: car il faudrait ne pas connaître les hommes et les révolutions pour deviner que quand la demi-voix de Bâle-ville dira blanc sur une

Digitized by Google

question un peu importante, l'autre moitié de voix appartenant à Bâle-campagne, s'empressera de répliquer noir. Pour nous, nous ne voyons pas trop le mal que pourrait faire à des campagnards la prépondérance d'une cité aussi riche et aussi paisible que l'antique Bâle. Quoiqu'elle ne se soit point associée aux grandes luttes de la patrie, Bâle a conservé dans son territoire ainsi morcelé, un sol fameux dans toute la Suisse; nous voulons parler de la plaine de St-Jacques, aux portes de la ville, qui fut littéralement inondée, en 1444, du sang de 1,600 braves républicains de Berne, de Lucerne, d'Unterwald et de Zug, à qui Louis XI et les 40,000 hommes qu'il commandait virent renouveler les prodiges des Thermopyles; tous périrent sur le champ de bataille, à l'exception de douze qui furent notés d'infâmie à leur retour dans leurs foyers. Un obélisque d'une exécution assez médiocre, et qui tombe déjà en ruine, a été élevé sur les lieux par la ville de Bâle, pour transmettre à la postérité ce mémorable événement, auquel, ville impériale alors, elle ne prit aucune part. En voyant cet obélisque si mesquin, si petit et surtout de si mauvais goût, on ne peut s'empêcher de songer au monument magnifique que le colonel Pfyffers a fait élever dans ses jardins de Lucerne à ses compatriotes morts au service d'un roi dans la fameuse nuit du 10 août 1792. Ici, trois maigres blocs de granit rouge, où l'on cherche en vain des noms immortels pour éterniser la mémoire d'un de ces traits du courage républicain que la Grèce eût enviés et que l'antiquité eût célébrés par la voix de ses plus grands poëtes; et là, tout un rocher taillé à vif par le génie, un lion gigantesque et des nécrologes en lettres colossales pour garder le souvenir de l'obéissance passive du courage vénal. Le XIVe et le XVe siècle ont été l'époque héroïque de la Suisse. C'est dans ces beaux temps que ces grands montagnards combattaient pour la plus sainte des causes, pour celle qui ne trouve jamais de détracteurs, même chez les convictions les plus hostiles à la liberté, pour l'indépendance du sol sacré de la patrie. Les grands combats de Morgarten, de Sempach et de St-Jacques auraient dû effacer les souvenirs les plus fameux de la Grèce et de Rome; mais, chose étrange, l'antiquité a exercé, dès l'invention de l'imprimerie, une influence si absolue sur les esprits, que nous savons les grands faits qui se sont passés il y a deux mille ans, tandis que nous ignorons pour ainsi dire des actions non

Digitized by Google

moins grandes que des hommes de notre croyance et de notre civilisation ont accomplies chez nous et à cinq siècles à peine de notre âge. Le premier écolier venu vous dira combien il y avait d'Athéniens à Salamine; il vous racontera dans tous ses détails le trait si fameux et si peu croyable de Cynégire, comme si c'était la chose la plus simple du monde d'arrêter dans une rade une galère à trois rangs de rames avec les dents; mais demandez-lui qui était ce Winkelried, qui ramena sur sa poitrine toutes les lames d'un bataillon d'impériaux pour frayer un chemin à ses compagnons interdits, et dans quelle bataille eut lieu cette action sublime qu'on ne peut révoquer en doute, il sera bien embarrassé de vous le dire. Le nom de Winkelried résonne si désagréablement, tandis que celui de Cynégire est rempli d'une harmonie à laquelle toute oreille un peu musicale est forcée de se rendre. Ainsi, les grandes batailles soutenues dans le siècle suivant contre le puissant duc de Bourgogne, ces journées tout homériques de Morat, de Granson, de Nancy, attendent en vain leur Iliade. Les historiens les ont racontées; mais cela ne suffit pas. Pourquoi les poëtes ont-ils dédaigné de les immortaliser dans leurs vers, tandis que nous nous intéressons encore à ces petits combats qui ont rougi, il y a trois mille ans, les eaux bourbeuses du Scamandre, pour la querelle d'un époux et d'un hôte outragés? C'est que les Grecs bientôt civilisés ont agrandi la scène et la cause de leurs premières batailles, comme un peuple qui se sent appelé à jouer un rôle éminent dans l'histoire des nations. Ils ont toujours mis l'Europe aux prises avec l'Asie, ou pour la vengeance de Ménélas, ou pour la défense de la stérile campagne de l'Attique. En même temps qu'ils chantaient leurs exploits nationaux, ils nous font entrevoir de plus puissants ressorts, l'hostilité des races, le jeu des empires; ils vont droit aux grandeurs, poussés par la conscience intelligente de leur héroïsme et de leur mission; tandis que ces pauvres montagnards suisses, barbares sublimes qui ont fait d'aussi grandes choses, n'ont jamais su que résister à leurs oppresseurs, les vaincre et rentrer dans leurs villages, obscurs, jaloux de leur liberté, mais peu soucieux d'en faire envie au reste du monde, répandant stérilement leur sang dans leurs querelles disproportionnées avec les plus grands monarques de la terre, afin que dix bourgades perdues dans les rochers pussent avoir un gouver-

Digitized by Google

nement de leur façon, et ne se doutant pas seulement qu'il ne tenait qu'à eux d'en faire, comme les Grecs autrefois, un foyer de beaux exemples et d'irrésistibles lumières. Nous n'affirmerons pas que, dans l'ignorance et l'égoïsme qui caractérisaient la liberté de l'époque féodale, les Suisses eussent pu rivaliser avec les beaux siècles de la Grèce; nous voulons expliquer par là l'obscurité où est retombée leur histoire. St-Jacques vaut bien les Thermopyles; Morgarten est le Marathon du moyen âge; Sempach, un autre Salamine; mais jamais ils n'auront leur célébrité. Pourquoi? c'est que les civilisations sont sœurs, et la dernière paie à son aînée ce qu'elle en reçoit, en gloire et en reconnaissance. Nous devons plus aux Grecs d'Athènes qu'aux Suisses d'Unterwald et d'Uri; ceux-là ont été nos maîtres, ont éclairé nos esprits par de grands préceptes et de magnifiques exemples; ceux-ci, au contraire, se sont battus pour eux, rien que pour eux, et ne nous ont pas dit une seule fois, comme les anciens, qui avaient toujours le souci de la postérité : Imitez-nous. Ils n'ont point vu des hommes au-delà de leurs montagnes, et nous les punissons par l'oubli de n'avoir pas voulu nous régénérer et nous instruire. Puis les Suisses ont gâté leur belle histoire; à cette bataille de St-Jacques, Louis XI fut tellement frappé de leur indomptable courage, qu'il résolut dès ce moment de les attacher à la défense de son royaume. C'est de cette époque, c'est du milieu même des siècles héroïques de la Suisse, que date sa déplorable coutume de vendre le sang de ses enfants pour des querelles étrangères. L'esprit du temps autorisait ces sortes de marchés. Presque tous les rois de l'Europe, à cette époque, louaient des troupes qui étaient bien plus à leur dévotion que les contingents fournis et guidés par une noblesse turbulente. Louis XI eut une garde suisse comme il avait déjà une garde écossaise. Ce qu'il y a de fâcheux, c'est que les Suisses se mirent à vendre leur sang à l'étranger au moment où les armées commençaient à se former partout d'éléments purement nationaux. Sans doute, les Grecs avaient fait comme eux, et les plus braves étaient à la solde du grand roi; mais il faut remarquer qu'ils louèrent leur courage au Perse, leur ennemi naturel, plus pour le perdre que pour le servir, s'alliant de préférence aux usurpateurs qui entretenaient le trouble dans cette vaste monarchie et en préparaient la décadence. Les Suisses, au contraire, se mêlè-

Digitized by Google

rent aux sanglantes guerres de l'Italie, depuis l'invasion de Charles VIII, jusqu'aux guerres de Charles-Quint, sans y avoir un intérêt même indirect. Ils se firent battre par François Ier à Marignan, comme pour lui montrer le tort qu'avaient les rois de France de ne plus les prendre à leur solde; et en effet, depuis ce temps, ils n'ont cessé de renouveler leurs capitulations avec eux. C'est un triste mérite pour un peuple qui avait fait tant de prodiges pour conquérir et assurer son indépendance, que d'en venir à se battre au profit de l'étranger qui le hait, souvent pour la plus inique des causes, et de faire de l'héroïsme à tant par homme. Le lion de Lucerne, à qui Thorwaldsen a donné une pose sublime, ce lion qui se couche sur l'*écu* de France pour le défendre encore, malgré sa blessure mortelle; eh bien, le spectateur pense involontairement que le sculpteur aurait dû l'étendre sur un *écu de six livres*, et voilà toute la poésie de ce monument évanouie. Tout admirable qu'est ce rocher, à qui l'une des plus belles conceptions de l'art a donné la vie, combien est plus auguste et plus éloquente cette petite pyramide si mesquine et si laide du champ de St-Jacques! il n'y a pas jusqu'à la poussière de ce sol, autrefois abreuvé d'un si généreux sang, que le voyageur ne doive secouer avec un saint respect. Mais, hélas! tandis que les noms des soldats morts dans la nuit du 10 août sont gravés profondément dans le rocher de Lucerne, nous avons cherché en vain, au pied de la petite pyramide de Bâle, le *Old Mortality* helvétique qui devrait écarter religieusement la mousse amassée par le temps sur ce fragile souvenir de seize cents martyrs égorgés dans la terrible journée du 25 août 1444!

C'est une ville presque moderne que Bâle. Les dernières traces de la cité du moyen âge ont disparu sous la truelle. Plus de portes et de remparts que pour la forme; de vastes maisons bien commodes et bien laides s'élèvent dans des rues mieux alignées. La tour, qui était à l'entrée du pont, est tombée sous le marteau des démolisseurs, et la vieille horloge n'y fait plus sa grimace séculaire aux habitants de l'autre côté de l'eau. Bâle est une ville de banquiers, et l'on sait que la finance n'écoute guère les balivernes des artistes sur le pittoresque qui rétrécit les rues et sur le sublime où l'on risque d'accrocher sa voiture. Le propre et l'utile sont les signes distinctifs des villes où l'on remue l'argent à la pelle. Il ne se peut

Digitized by Google

rien voir de plus grotesquement prosaïque que les prétentions conservatrices de l'édilité bâloise en matière de monuments. L'hôtel de ville et la cathédrale, les deux seuls édifices gothiques échappés à cette guerre d'extermination que la finance déclare aux vieilles pierres, ont subi les injures, le premier, de la brosse à la détrempe; le second, de la peinture à l'huile. L'hôtel de ville ressemble à une toile d'opéra comique; nous ne pouvons mieux le comparer, pour l'extérieur, qu'au décor de la grande salle du château, dans la *Dame Blanche*. On y voit des statues peintes, des salons peints, et de beaux messieurs et de belles dames, en costume galant, *également peints,* regardant le monde passer du haut de ce balcon. Cependant, de chaque côté du péristyle, il y a sur les murailles de grandes fresques d'un style assez pur; mais celles-ci s'écaillent et disparaissent peu à peu sans qu'on les répare. Le génie de la peinture en bâtiments ne va pas jusque-là. Pour la cathédrale, vénérable basilique où se tint un célèbre concile, on l'a barbouillée du haut en bas en rouge sang de bœuf : ceci est à la lettre; la préférence accordée à cette affreuse couleur qui empâte la pierre et l'alourdit, outre qu'elle révolte un œil tant soit peu délicat, vient de ce que le grès des Vosges, qui entre dans la construction de tous les monuments de l'Alsace, du Brigaw et de cette partie de la Suisse, est naturellement d'un rouge assez crû et assez désagréable d'abord, que le temps éteint, quand les hivers l'ont recouvert de leur gaze verdâtre. On peut s'en convaincre en regardant la flèche de Strasbourg, qui est aujourd'hui d'un ton admirable, quoique tous les édifices construits nouvellement avec la même pierre choquent encore la vue. Aussi l'artiste ne saurait faire un long séjour à Bâle. La bibliothèque, où l'on conserve les manuscrits et les tableaux, est, dans cette cité consacrée au culte de Baal, le seul lieu de dévotion qui soit digne d'arrêter ses pas. C'est là qu'il trouvera les plus beaux tableaux d'Holbein, et surtout le portrait de la femme du peintre d'Érasme et de Henri VIII, qui mériterait à lui seul le voyage. Ce grand artiste, à ce que dit la légende locale, était, du reste, un assez mauvais sujet, qui laissait sa famille dans la plus profonde misère. Un jour sa femme, tenant ses deux garçons sur ses genoux, lui demanda du pain avec une expression de douleur si déchirante que le malheureux en fut frappé, non pas en père

Digitized by Google

pourtant, mais en poëte. Il prit aussitôt sa palette et composa de verve cette œuvre de désolation, dont la vente ramena pour quelques jours l'aisance dans sa famille, et qu'a su conserver la ville natale du grand peintre qui l'a composée. Ces portraits font mal à voir; c'est la nature, c'est la réalité, sans art, qui serre le cœur, parce qu'on sent que ces choses-là ne s'inventent point. Ce tableau protestera éternellement contre la mémoire d'Holbein. Les deux enfants regardent leur père en pleurant; leurs visages maigres et pâles n'expriment que l'excès du besoin. Ce sont de pauvres créatures laides et souffreteuses, conçues dans l'angoisse, nourries dans l'affliction. La mère a une expression plus noble; ses yeux sont fixes et ne répandent plus de larmes. Sur ses traits bouleversés, on découvre à peine les traces d'une beauté dévastée; sa poitrine nue, malgré son amaigrissement, accuse encore de beaux contours. Ces visages pleurants, ces chairs pâles et creusées, sont en pleines lumière; tout cela sort du tableau et n'en est que plus poignant; le peintre a poussé l'exactitude jusqu'à donner aux nez cette rougeur vulgaire qui enlaidit les visages noyés de larmes, et cependant l'affliction de cette famille qui demande du pain est si effrayante, que c'est là encore un trait de plus qui concourt à la sauvage beauté de l'ensemble. Ce portrait gâte toutes les autres œuvres d'Holbein qui sont pendues tout autour aux murailles; on admire trop le peintre en même temps qu'on hait l'homme, pour que les autres tableaux parviennent à dissiper ou à surpasser les sentiments si contraires que celui-là vient d'exciter en vous. Trois pierres, où l'on distingue des figures fort bien exécutées, c'est là tout ce qui reste de la fameuse *Danse des morts*. Après la destruction du cimetière de Saint-Jean dont elle couvrait intérieurement la clôture, on les a transportées dans la bibliothèque, où des soins trop tardifs préservent ces derniers restes d'une ruine complète. Il ne faut pas oublier de dire que la *danse* primitive n'existe plus depuis longtemps. Les injures de l'air en avaient tellement altéré les couleurs qu'un peintre bâlois fut chargé de la restaurer entièrement vers la fin du XVIe siècle; il est donc inutile d'ajouter que la tradition populaire qui attribuait cet ouvrage à Holbein, est fondée sur une fable. Tout ce qui reste de cette restauration, outre les trois pierres dont nous venons de parler, ce sont de bonnes gravures du temps, publiées avec la

Digitized by Google

ballade allemande en regard. Nous avons déjà parlé, à propos du pont de Lucerne, de ces singulières compositions où le moyen âge raillait la mort avec une gaîté plus grossière que philosophique. Le second auteur de cette danse macabre n'a pas voulu demeurer en reste de cynisme avec son devancier. Il a terminé la procession des victimes par sa femme, ses enfants et lui-même; ce que les versets écrits au bas de ce dernier acte du drame comico-funèbre prennent le soin d'expliquer. C'était cependant un homme de goût qui avait de la mollesse italienne au bout de son pinceau, et qui prit la peine de fondre et d'arrondir toutes les lignes gothiques du modèle qu'il retouchait. Il y a encore dans cette bibliothèque un album vénérable par son antiquité, où bien des voyageurs ont inscrit leur nom et laissé sans le vouloir la trace des événements parmi lesquels ils ont vécu. Il remonte à l'année 1660; quelles révolutions étranges ont passé sur ses pages! Nous y avons vu la signature d'un capitaine de cavalerie *au service de S. M. Louis XIV,* fier d'inscrire son nom à l'ombre de celui qui faisait trembler toute l'Europe, et plus loin, à la fin du volume, nos regards sont tombés aussitôt après sur les signatures de deux empereurs qui passèrent par Bâle en 1814, pour envahir la France de Napoléon; entre ces deux feuillets quel abîme, et quelle histoire! Une autre signature nous a frappé encore; celle-ci n'est pas plus modeste, quoique plus obscure. C'est celle de ce cher *Carolus* Patin, dont Guy-Patin parle toujours dans ses lettres avec l'admiration d'un père étonné d'avoir produit un fils aussi savant. Nous avions toujours soupçonné le Thomas de cet autre Diafoirus d'être un pédant fieffé. Les belles phrases cicéroniennes par lesquelles il a cru devoir faire part à la postérité de son passage à Bâle, ne nous ont plus laissé aucun doute à cet égard.

Nous avons dit que Bâle est une ville d'argent; c'est l'Amsterdam de l'Alsace et du nord de la Suisse. On prétend que les millions y courent les rues. Bâle est, financièrement parlant, comme un lac de capitaux, qui alimente et arrose les centres manufacturiers, sur le revers des Vosges et du Jura. Zurich et Mulhouse surtout ne peuvent rien faire sans Bâle. Depuis Strasbourg jusqu'aux frontières de la république, il n'est pas une entreprise à laquelle les Bâlois ne soient intéressés. Ce sont eux qui ont facilité l'établissement du grand chemin de fer de l'Alsace, où M. Kœchlin qui l'a conçu au-

Digitized by Google

nait bientôt absorbé toutes ses ressources, s'il n'avait pas reçu leur appui. Ignorant que cette belle ligne de communication fût aussi avancée, nous l'avons, pour ainsi dire, découverte en rase campagne, et voici comment. Quand on est à Bâle, il faut aller voir Huningue, qui n'en est qu'à une portée de canon, Huningue si célèbre par la merveilleuse défense de Barbanègre, et par ses fortifications détruites, dont depuis vingt-six ans l'opposition en France réclame la reconstruction. Il n'y a pas grand'chose à voir cependant à Huningue. C'est la plus triste bicoque qu'il soit peut-être au monde, et l'on ne conçoit pas que le régiment de cavalerie qui y tient garnison n'y périsse point d'ennui. Si l'on voulait rétablir les fortifications d'Huningue, rien, du moins il le semble, ne serait plus facile; les remparts qu'on a fait sauter par la mine, sont retombés sur eux-mêmes, et les fossés n'ont pas même été comblés par leurs décombres. Mais on comprend que la ville de Bâle s'opposera toujours avec la plus grande énergie au rétablissement d'une forteresse qui pourrait lui envoyer des bombes et la mettre à contribution, dès qu'elle le voudrait, comme ces nids d'aigle d'où la féodalité descendait pour opprimer les vassaux sans défense. Nous avions donc parcouru Huningue et ses fortifications en dix minutes, traversé l'embranchement du canal du Rhône au Rhin qui débouche près de là, et admiré en passant la pyramide élevée au général Abbatucci, *mort pour la patrie*, dit l'inscription, lorsque, prêts à retourner à Bâle, nous avisâmes dans la campagne quelque chose qui ressemblait, à s'y méprendre, aux stations des chemins de fer en Belgique. Nous y courûmes; c'était, en effet, l'extrémité du chemin de fer de l'Alsace à Saint-Louis. Ce travail est une des preuves les plus convaincantes de ce que pourraient la science des jeunes ingénieurs et la persévérance des capitalistes, si le mauvais vouloir du corps des ponts et chaussées et l'apathie du gouvernement ne mettaient obstacle à l'établissement des grandes lignes de voies ferrées en France. M. Koechlin, l'un des premiers fabricants de Mulhouse, dont le nom est désormais célèbre dans l'histoire industrielle, entreprit de doter sa riche province d'un chemin de fer, que la nature du terrain rendait très-facile à construire et qui devait opérer une révolution nouvelle dans son industrie déjà si étendue. L'Alsace forme, comme on sait, une vaste plaine au pied des Vosges; c'est la moitié

Digitized by Google

du bassin diluvien du Rhin, quand ce fleuve majestueux, lors de la dernière révolution du globe, roulait entre les Vosges d'un côté et les Montagnes-Noires de l'autre. Le sol de l'Alsace est plat comme celui des provinces occidentales de la Belgique; la pente de Bâle à Strasbourg est uniforme et presque insensible. Riche par son industrie agricole et manufacturière comme la Flandre, à laquelle on ne peut mieux la comparer, l'Alsace est couverte de belles villes, de gros bourgs et de nombreux villages, répartis presque également dans cette longue vallée qui embrasse une étendue de plus de quarante lieues, de la frontière de Suisse à la frontière d'Allemagne, tandis que sa largeur dans certains endroits est de sept lieues à peine. Ainsi resserrée entre un fleuve et une chaîne de montagnes, elle ne communique avec le reste de la France et l'Allemagne que par ses deux extrémités. Car trois routes royales seulement traversent les défilés des Vosges, et ce qui est bien remarquable, un seul pont, celui de Kehl, établit sa communication avec le pays de Bâle, depuis la dernière guerre qui a fait disparaître les ponts de Brisach et d'Huningue, dont la jalousie de la confédération germanique semble redouter le rétablissement. Tout appelait donc la construction d'un chemin de fer dans cette belle contrée, d'un chemin qui reliât entre eux les différents districts manufacturiers et rapprochât les populations emprisonnées, pour ainsi dire, entre deux barrières. C'est ce que comprit M. Kœchlin; dès 1837, ce grand citoyen à qui l'Alsace devra de posséder la première en France un *rail-way* d'un grand développement, avait demandé au gouvernement l'autorisation de présenter ce beau projet. Il fit ce que M. Rogier avait fait en Belgique; il s'adjoignit deux jeunes ingénieurs à peine sortis des écoles, qui avaient leur réputation à établir, et qui, doués de cette énergie qu'amortit plus tard la routine, se dévouèrent avec ardeur à l'entreprise brillante, mais chanceuse encore, qu'on proposait à leur audace. De ces deux ingénieurs, l'un, M. Chaperon, s'était déjà fait connaître par la manière heureuse dont il avait su fixer à Brisach les rives si mobiles du Rhin; l'autre, M. Bazaine, végétait dans les derniers grades de la hiérarchie des ponts et chaussées. Tous deux vinrent étudier le chemin de fer belge, avec lequel celui de l'Alsace devait avoir tant d'analogie, et quand ils se furent suffisamment familiarisés avec ce genre de travaux, quand ils eurent

Digitized by Google

complété leur éducation par une tournée en Angleterre, ils méditèrent à pointer le projet que demandait le gouvernement pour présenter la loi aux Chambres. Le succès de l'entreprise dépendait du tracé qu'on allait adopter. En effet de Bâle à Strasbourg, il y avait déjà trois voies de communication, une route, un fleuve et un canal, qui se suivent presque parallèlement le long d'un ruban d'une lieue de largeur. Là le terrain ne présente aucune courbure, aucun mouvement; il n'y aurait eu, pour ainsi dire, qu'à poser les rails. Cependant les ingénieurs préférèrent s'éloigner tout-à-fait du Rhin et placer leur route au pied même des Vosges, malgré les petites difficultés et l'augmentation de dépenses qu'entraînait ce choix. C'est que c'est là qu'est agglomérée toute la population manufacturière. Presque toutes les vallées qui débouchent dans l'Alsace retentissent du bruit infatigable des métiers et des marteaux, et l'on y voit pointer partout les hauts minarets de l'industrie d'où s'échappe jour et nuit la fumée de la houille, ce noir encens du travail moderne. Il fut donc résolu que le chemin, parti de Strasbourg, passerait par Schelestadt et Colmar, pour se rabattre sur Mulhouse et prendre ensuite la vallée de Biais jusqu'à Bâle. Le corps des ponts et chaussées voulut bien approuver le tracé; mais on ne s'imagine pas toutes les objections dont l'aristocratie du génie civil s'étudia à accabler deux jeunes gens assez audacieux pour entreprendre un si grand travail avant d'avoir vieilli dans les préjugés du métier. Ils nous les racontaient avec indignation, et peu s'en fallut qu'ils ne perdissent courage. Nous n'en citerons qu'un exemple, pour montrer que la jalousie secrète de l'administration des ponts et chaussées, qui est un pouvoir en France, a peut-être contribué plus que toute autre cause à laisser les autres peuples prendre, en matière de chemins de fer, l'avance sur cette nation si puissante et si riche. On voulut exiger qu'aucune route ne croisât le chemin de fer, que toutes passassent par dessus; car par dessous, il n'y fallait pas penser. En vain M. Bazaine objectait que le sol étant uniformément plat, on serait forcé de créer à chaque pas des rampes et des pentes qui ne seraient pas sans danger; en vain ajoutait-il qu'en Belgique on se trouve fort bien du croisement des routes, et qu'il y a bien moins à craindre de l'effroi des chevaux sur une route fermée par une barrière que sur une hauteur d'où ils peuvent précipiter l'atte-

Digitized by Google

lage. Le sénat des ingénieurs n'en voulut pas démordre, et ce fut à grand'peine qu'on obtint que les sentiers et les chemins de traverse pourraient croiser. L'un d'eux même, sur cette objection de l'épreuve faite en Belgique, alla jusqu'à dire que les Belges ne savaient pas faire de chemins de fer! Le croisement des routes est du reste le point sur lequel la théorie se montre le plus tenace. Le célèbre inventeur des chemins de fer, M. Stephenson lui-même, fut tout épouvanté du plan de MM. de Ridder et Simons, quand il vit que le chemin de fer de Bruxelles à Anvers serait au niveau des routes pavées. Il paraît qu'il insista même pour qu'elles coupassent toutes le *rail-way* par dessous. Alors il faudra l'établir sur un viaduc de dix lieues, répliqua simplement M. de Ridder. M. Stephenson comprit la force de l'argument; il céda, mais l'idée ne lui vint pas de forcer toutes les routes à faire le gros dos à leur rencontre du chemin de fer, au grand ennui des voyageurs et surtout des compagnies dont cette condition augmente inutilement les charges. Le chemin de fer de l'Alsace, pour en finir avec le tracé, devait traverser Bâle et rejoindre par la campagne celui que l'on se propose d'établir entre cette ville et Zurich. Mais les Bâlois réclamèrent vivement; ils craignirent qu'une fois le chemin de fer établi de la sorte, on ne se contentât de passer à côté d'eux sans s'arrêter dans leur ville, aujourd'hui fréquentée par une multitude d'étrangers, comme l'un des vomitoires de la Suisse. La crainte n'était pas sans fondement, car la vapeur aurait traversé toute la république en dix minutes. Comme les Bâlois sont maîtres chez eux, et que d'ailleurs on ne peut montrer rigueur à une ville actionnaire, le premier tracé a été modifié de façon à ce que le voyageur soit contraint de s'arrêter à Bâle, comme ces pélerins que le meunier de Walter Scott force de passer par son moulin. La république ainsi satisfaite s'occupe vivement du chemin de fer bâlois qui, de Saint-Louis aux portes de la ville, aura bien deux portées de fusil. Ce chemin de Strasbourg à Bâle, dont quelques sections ont déjà été ouvertes, sera livré tout entier cette année à la circulation. Outre les avantages que cette ligne doit procurer à l'Alsace même, outre qu'elle fera sans doute renoncer à la construction du chemin de fer de Manheim à Bâle par le grand-duché de Bade, avantage que la persévérance seule de M. Kœchlin vient d'assurer à la France, elle se rattachera, dans

Digitized by Google

l'avenir, au chemin de fer du Havre au Rhin par Strasbourg, et à celui de Marseille au Rhin par Lyon et Marseille, si la France comprend assez à temps la nécessité de retenir chez elle un commerce de transit près de lui échapper. Tels sont les renseignements que nous donna M. Bazaine, dans la station même de Saint-Louis, découverte par nous aux portes d'Huningue. Il sut si bien nous intéresser à cette belle entreprise que nous résolûmes de pousser jusqu'à Mulhouse, quoique nous n'eussions pas pensé le moins du monde à visiter cette ville. Mais nous n'eûmes pas à nous repentir d'avoir fait ce petit détour.

Mulhouse, l'un des plus grands foyers industriels de la France, est bien la plus singulière ville qui soit dans ce pays. Ancienne république alliée des cantons suisses, devenue française depuis plus de quarante-cinq ans, en même temps qu'elle a vu naître et grandir sa richesse, sa population tripler dans moins d'un demi-siècle, et des rues superbes prolonger l'antique labyrinthe de son noyau primitif, elle est descendue, à force de splendeur, du rang d'État libre à celui de simple *chef-lieu de canton*. On ne s'imagine pas les bizarreries que présente cette jolie ville. Peuplée de plus de trente-cinq mille âmes, elle n'en compte que dix-sept mille aux yeux de l'autorité; petite fraude de contribuable par laquelle elle esquive des impositions qu'elle a bien le moyen de payer, supercherie qui est le secret de tout le monde, et que le gouvernement feint d'ignorer pour ne pas arrêter le mouvement ascensionnel de sa prospérité. Quand Mulhouse aura cinquante mille habitants, peut-être se décidera-t-elle à se déclarer enfin grande ville! Jusqu'à présent elle n'a d'autre ambition que d'imposer ses cotons, dessinés avec le goût qui distingue la fabrique française, à cette classe choisie de consommateurs qui sait payer la mode. Une autre de ses singularités, c'est que les rues n'y ont pas de nom. Quand elle avait neuf mille habitants tout au plus, cela n'offrait pas d'inconvénients; aujourd'hui on commence à se trouver embarrassé de la confusion qui en est la conséquence; mais on ne se presse pas d'y porter remède, par la raison péremptoire partout qu'il en a toujours été ainsi. Mais ce qui est vraiment merveilleux, ce qui fait le plus grand honneur à l'industrie alsacienne, c'est que cette ville qui voit accourir tous les jours dans ses fabriques plus de cinquante mille ouvriers, de cette espèce qu'on nomme

Digitized by Google

prolétaires, d'ordinaire si turbulente parce qu'elle est si sujette aux vicissitudes des crises commerciales, n'a jamais connu d'autre force armée que ses quarante agents de police et la brigade de gendarmerie à laquelle elle a droit comme chef-lieu de canton. Jamais depuis sa réunion à la France, elle n'a possédé de garnison; jamais elle n'a connu l'émeute, l'heureuse ville. Si elle avait un sous-préfet, peut-être perdrait-elle bientôt cette virginité si rare dans les cités industrielles. C'est pour cette raison, sans doute, qu'elle tient tant à cacher son importance. Il ne reste de l'ancienne république alliée des Suisses que son hôtel de ville, où l'on voit les armes des treize cantons, et *un* républicain. Ce républicain est un marchand de drap, vieux grognard municipal, qui voit encore dans Mulhouse une patrie, qui gémit de son asservissement, pour qui ses prospérités prodigieuses sont autant de hontes et de coups de poignard, et qui soupire après l'instant glorieux où elle secouera enfin le joug de l'étranger. Lors de la visite que Charles X fit en 1829 au Manchester de l'Alsace, ce brave homme, pour protester contre le tyran de sa chère Mulhouse, fit peindre sur sa maison un portrait de Guillaume Tell dont la main, armée d'un trait vengeur, visait fièrement l'écu aux fleurs de lis. On eut beaucoup de peine à faire comprendre à l'obstiné républicain que les bienséances seules ne lui permettaient pas une pareille injure. Il consentit à regret à effacer l'écusson; mais il n'entendit pas raison sur le Guillaume Tell; ce qui fait que, depuis tantôt douze ans, le héros d'Altorf a l'air d'en vouloir à l'innocente gouttière que sa flèche menace. Quand ce vieux débris rentrera dans la poussière de ce passé qu'il regrette, il ne restera plus rien d'un État qui a péri comme Venise, avec moins de bruit cependant. Combien des politiques les plus avancés se moqueraient de cet homme, qui cependant lui ressemblent, à l'originalité près!

Depuis deux ans Mulhouse possède un embranchement du grand chemin de fer de l'Alsace; c'est la section qui réunit cette ville à Thann, autre bourgade industrielle au pied même des Vosges. Nous avons fait cette petite excursion, qu'on achève en une demi-heure. Une fois dans la station de Mulhouse, il ne tient qu'à vous de croire que vous êtes à Bruxelles ou à Malines. Les voitures sont calquées sur des modèles venus de Belgique; les classifications de places sont les mêmes. Cependant on paraît s'être décidé à abandonner le sys-

Digitized by Google

tème des diligences à seize places seulement, cette sorte de voitures ne contenant pas assez de voyageurs pour le haut prix auquel les carrossiers les livrent dans ce pays-là. Croirait-on que, tandis qu'en Belgique elles coûtent seulement quatre mille francs, on ne peut se les procurer à Mulhouse à moins de sept mille? Cette petite section de chemin de fer, vers le milieu de laquelle le grand *rail-way* s'embranchera, traverse de cinq minutes en cinq minutes des villages peuplés uniquement d'ouvriers et de fabricants. Figurez-vous une longue avenue de cheminées à vapeur, au bout de laquelle s'élève le charmant clocher de Thann, miniature délicate de la flèche de Strasbourg, avec une jolie vallée verte pour encadrement dans le fond. Le lendemain, satisfait d'une excursion aussi profitable, nous rejoignîmes de bonne heure le bateau à vapeur qui descend tous les matins dans l'été de Bâle à Strasbourg. Ce service, établi depuis dix-huit mois seulement, complète la grande route fluviale que la vapeur parcourt depuis Rotterdam jusqu'à la Suisse. Mais que ceux qui ont vu les rives admirables du Rhin à Cologne et à Mayence, ne s'imaginent pas que les mêmes spectacles les attendent entre le Brisgaw et l'Alsace; ils éprouveraient un bien amer désenchantement. Déjà vers Manheim, le Rhin commence à perdre toute sa beauté; mais entre Strasbourg et Bâle, aucune parole ne peut rendre l'horreur des affreuses solitudes qu'il s'est faites et que son courant mobile traverse au milieu d'un silence interrompu seulement par le cri des hérons et par le triste clapottement de la vapeur. Point de rives; point de villages; aucune habitation, si ce n'est quelques cabanes entre les joncs des îles, et de temps en temps un pâle visage de douanier qui se montre à travers les buissons; et dans le lointain à droite et à gauche, des montagnes nues qui semblent désertes comme le lendemain du déluge. Dans toute cette partie de son cours le Rhin, dont le lit n'a qu'une pente fort faible, s'est étendu en largeur, et comme s'il s'ennuyait de ne savoir où mordre, tant ses rives sont basses, a pris plaisir à former des îles aujourd'hui pour les emporter le lendemain. Le moindre obstacle détermine son courant vagabond à se déplacer; aussi c'est cette inconstance de son lit qui s'était opposée jusqu'à présent au prolongement de la ligne des bateaux à vapeur. On comprend qu'avec des fantaisies pareilles, le Rhin donne beaucoup d'affaires aux ingénieurs badois et français, toujours aux aguets sur

Digitized by Google

la rive pour voir si la capricieuse rivière n'emporte pas un peu de la patrie. Il ne faut pas songer à lui élever des digues; ce qu'on a mis un mois à élever, le Rhin l'emporte en une nuit. Le seul obstacle qu'il respecte c'est, le croirait-on? les endiguements en fascinage! Aussi sur les deux bords voit-on des ouvriers occupés à réparer les travaux de ce genre. On peut dire que les ingénieurs badois et les ingénieurs alsaciens passent leur temps à se relancer le fleuve, comme un hôte fâcheux, comme un parent incommode que deux voisins se renvoient, faute de pouvoir s'en défaire. M. Chaperon, l'un des ingénieurs actuels du chemin de fer de l'Alsace, s'était acquis une grande réputation quand il était à Brisach, pour son adresse à museler le monstre aquatique. Ses beaux travaux ont rogné quelques arpents de marais au grand-duc de Bade. Depuis Napoléon, M. Chaperon est peut-être le seul qui ait augmenté matériellement le territoire de la France; mais sa modestie ne lui permettra jamais d'en tirer vanité. En somme, ce voyage de Bâle à Strasbourg, par le Rhin, est si monotone qu'il faut être bien pressé pour prendre cette voie. Quand le chemin de fer de l'Alsace sera ouvert dans toute sa longueur, il est probable que le service cessera. Après avoir aperçu pendant une grande heure la flèche de Strasbourg, qui semblait toujours fuir devant nous, nous arrivâmes enfin au pont de Kehl, où des omnibus attendent les voyageurs pour les jeter dans les mains fureteuses de la douane, sous les remparts mêmes de Strasbourg.

Il ne faut pas croire que Strasbourg soit sans intérêt pour le voyageur, c'est une ville aussi curieuse à voir que ces cités de la Flandre où le moyen âge tout entier respire. Si les maisons n'y portent point les vestiges de richesse qui distinguent les anciennes habitations de la bourgeoisie de Bruges ou de Gand, elles conservent encore ce vieux cachet d'ancienneté qui sent sa grandeur d'autrefois. Strasbourg est une ville toute vieille et toute moderne à la fois; allemande et impériale par ses rues étroites, ses édifices à pignons et sa noble cathédrale; française par sa citadelle, son arsenal, sa nombreuse garnison et ses monuments militaires. Sa basilique, un des plus célèbres et des plus admirables temples que l'art catholique ait élevés dans les siècles antérieurs à la renaissance, est digne à elle seule d'attirer dans ses murs les penseurs et les poètes. Ce n'est pas

Digitized by Google

en faire un mince éloge que de la proclamer supérieure à la cathédrale d'Anvers, dont la flèche est si admirable et si hardie. Elle serait irréprochable et complète sans l'odieuse profanation de l'architecte du XVIIIe siècle qui en a gâté tout le chœur par une restauration du plus pauvre goût, quand d'ailleurs le style tout moderne n'en serait pas déplacé. On ne conçoit pas un musicien qui n'aurait pas d'oreille; il y a eu des architectes qui n'avaient pas d'yeux, qui n'ont pas vu que le besoin le plus impérieux de l'architecture, c'est l'harmonie, et qu'il n'est pas plus permis d'enter, sans transition, le plein cintre sur l'ogive que de chanter faux. Mais ces petits esprits croyaient faire beaucoup d'honneur aux barbares ouvriers du moyen âge en couvrant leur pensée trop sévère de caressantes volutes et de chicorées galantes. Ils mettaient des mouches et des paniers à une fière statue; ils tournaient une sombre épopée en madrigaux, et ils étaient satisfaits. Tout le génie du moyen âge a passé sur ce *Munster*, dont la construction a duré plusieurs siècles et qui a dévoré des générations d'architectes. Il y a une porte latérale où l'art, réellement grotesque et sans aucune conscience du beau, prélude par des bizarreries pleines d'intention cependant, à cette époque d'imagination, de force et de sagesse, dont d'autres parties, achevées plus tard, attestent le règne. L'autre porte qui lui correspond a été construite après tout le reste de l'édifice; le mauvais goût, l'abondance stérile, l'esprit, percent déjà de toutes parts; il était temps que la grande œuvre fût achevée. Un demi-siècle de plus, et c'en était fait de son unité. Il est à remarquer que c'est surtout dans les pays de plaines que les édifices atteignent une grande hauteur. Les Pyramides s'élèvent sur un horizon sans bornes; les Grecs, au contraire, n'ont jamais construit que des temples fort bas. Il semble que le spectacle des grandes masses si facilement étagées par la nature décourage l'homme. Les deux édifices gothiques les plus hauts de l'Europe sont élevés sur un terrain uniformément plat dans un rayon très-étendu. La cathédrale d'Anvers domine les poldres qui se prolongent jusqu'à la Zélande; celle de Strasbourg s'élève majestueusement au dessus de l'immense vallée du Rhin. N'oublions pas d'ajouter que dans la Flandre et le Brabant, pays dont le niveau uniforme va se confondre insensiblement avec celui de la mer, il y a plus de hautes tours qu'en aucune autre contrée de l'Europe. Il semble que les architectes de

Digitized by Google

ce temps-là aient voulu corriger la nature qui a refusé à quelques peuples ces hauteurs d'où la pensée semble prendre un vol plus grand, à mesure que l'œil embrasse de plus vastes spectacles. Nous ignorons si l'intention de cette dynastie de grands artistes qui a exécuté le *Munster* de Strasbourg était d'élever une seconde flèche à la place qui lui semble destinée. Les temps sont venus dans tous les cas, qui n'auraient pas permis d'achever cette pensée colossale. Faute de mieux, les bons Alsaciens y ont établi un cabaret où ils viennent boire et fumer sur la terrasse, lorsque la fantaisie leur prend de regarder la campagne. La noble flèche va se perdre dans le firmament sur leurs têtes, et quand vient le soir, ils aiment à entendre le vent siffler dans le squelette du mammouth de pierre; c'est un plaisir qui a sa poésie et qui va bien à un peuple grave. Ce n'est pas un mince sujet d'étonnement que la vue des piliers sur lesquels repose tout le système de cette tour démesurée. Il y a un endroit du parvis où le spectateur peut se placer dans l'axe même de l'aiguille pyramidale. Les quatre piliers sur lesquels pèse toute la masse, comme le ciel pesait sur Atlas, ont l'air de jouer avec leur fardeau, tant les architectes ont habilement amaigri leur apparence; le calcul seul peut vous rassurer sur leur monumentale solidité. Aujourd'hui, un architecte à qui l'on proposerait de soulever sur une base aussi hardiment évidée une masse dix fois moindre, perdrait la tête, et d'ailleurs la police ne le lui permettrait pas. La science a fait sans doute des progrès, mais non pas la pratique. La vue dont on jouit de la lanterne qui est au dessous de la croix est une des plus magnifiques qu'on puisse voir. On n'y parvient pas sans danger; il faut se glisser comme une couleuvre dans un escalier qui tourne autour d'une des longues nervures de la pyramide; aussi faut-il une permission spéciale pour faire cette dernière partie de l'ascension, qui cependant n'est effrayante que pour les têtes sujettes à s'effrayer de la vue des abîmes. Toutes les pierres de la tour sont couvertes de noms gravés avec soin. C'était autrefois l'usage que les visiteurs de tout rang laissassent ces souvenirs ineffaçables de leur passage. Aujourd'hui on en a reconnu l'abus. Un livre dont les feuilles sont plus périssables est toute la pâture qu'on offre à présent à la vanité du tourisme.

Digitized by Google

LITTÉRATURE BELGE.

L'ABBÉ DE RANCÉ,

DRAME EN 5 ACTES ET EN VERS, PAR ÉDOUARD LUDOVIC, LIÉGE ET BRUXELLES, 1841, IN-18.

Ce drame est le premier essai d'un jeune poëte de Liége, qui se cache sous un pseudonyme. C'est, comme début, une publication trop remarquable pour que nous ne nous fassions pas un devoir de la signaler à cette partie du public qui entoure de ses sympathies toutes les espérances de notre développement littéraire.

Personne n'ignore que l'abbé de Rancé réforma l'ordre de la Trappe vers le milieu du XVIIe siècle. Un écrivain, M. Édouard Bergonnieux, qui en a visité le principal monastère, a donné sur cet institut religieux des détails dont l'extrait suivant ne sera pas inutile à l'examen du drame de M. Ludovic :

Fondé en 1140 par Rotron II, comte du Perche, le monastère de la Trappe, vers la fin du XVe siècle, offrait l'exemple d'une singulière décadence. Au XVIIe, le désordre fut complet. Les pères y menaient joyeuse vie, et de toutes façons. Armand-Jean Le Bouthillier de Rancé était alors abbé commendataire de l'ab-

Digitized by Google

baye de la Trappe; mais lui-même chassait, jouait, et le reste; il laissait faire, et sans fermer les yeux encore. Mais voilà qu'un beau jour, hélas! non, ce fut un jour fort triste, Rancé, au lit de mort de Gaston, duc d'Orléans, fait un retour soudain sur lui-même, et tout à coup ce grand seigneur cité par les plus brillants de la cour, ce bel esprit qui avait annoté Anacréon, ce cœur tendre qui l'avait encore mieux traduit, ce fastueux abbé qui cumulait tant d'abbayes avec tant de bénéfices, prend la poste, traverse Mortagne, la forêt du Perche, et vient, un plan de réforme dans la tête, frapper à la porte du monastère de la Trappe. »

L'abbé de Rancé trouva ce lieu autrefois si saint, livré aux plus étranges désordres. Les moines, qui n'avaient pris le froc que pour donner plus de carrière à leurs vices, résistèrent à tous ses plans de réforme :

«Voyant donc, continue l'auteur, qu'il n'y avait point de prise sur ces cœurs endurcis, il voulut bien consentir à les livrer à leurs mauvais penchants; mais il les fit prier d'abandonner le monastère. Ce n'était pas leur compte vraiment! C'eût été à leur avis un marché de dupes; ils firent la sourde oreille. En désespoir de cause, n'ayant d'autre moyen de s'en défaire, l'abbé de Rancé offrit de l'argent; alors ils écoutèrent l'abbé de Rancé. Il y eut des pourparlers; l'abbé de Rancé proposait à chaque moine cent écus de rente viagère; ils en demandèrent deux cents. On convint enfin de quatre cents livres. A ce prix, ils sortirent tous, un seul excepté que l'abbé de Rancé avait converti et qui mourut en odeur de sainteté. Demeuré seul, l'abbé de Rancé mit à exécution ses projets de réforme, fit refleurir la règle dans toute sa vigueur, et la laissa telle à peu près qu'elle gouverne aujourd'hui : »

Comme on le voit, la vie de l'abbé de Rancé offre un contraste bien fait pour séduire une imagination de poëte. Tant qu'il est dans le siècle, ses passions l'emportent; il oublie les devoirs du grave ministère auquel il a été consacré au pied des autels;

C'est un excellent homme, un charmant compagnon.
. . . . . .
Il lit son bréviaire au fond de deux beaux yeux.
. . . . . Nul ne le surpasse
Au jeu, dans un festin, dans un bal, à la chasse.
Il est universel. . . . . .
Il fait de petits vers pour plus d'une Sylvie.

Digitized by Google

. . . . . Il a des bijoux
Pour les belles toujours prêts. Pour les époux
Il a tout prêts aussi, de bons coups de rapière.
C'est un abbé d'humeur amoureuse et guerrière.

Tel est le portrait qu'en trace M. Ludovic dans la première scène. La seconde part de sa vie est vouée aux mortifications les plus dures, aux plus effroyables austérités qu'aient imaginées le génie sombre du catholicisme pour le salut du pécheur. Entre ces deux moitiés de cette surprenante existence, il y a un instant de soudaine résolution qui brusquement la sépare. De la cour, l'abbé de Rancé se plonge tout à coup dans un désert, pour n'en plus sortir. Brillant de grâce et de jeunesse encore, il s'ensevelit vivant dans une tombe qu'il fait mille fois plus froide et plus cruelle qu'elle n'était. L'éclair de volonté qui a déterminé, dans un pareil homme, cette étonnante résolution, d'où est-il parti? L'auteur que nous avons cité l'attribue au spectacle de Gaston, duc d'Orléans, à son lit de mort. Le poëte, lui, feint que l'abbé de Rancé aimait la femme de son ami, qu'il a tué celui-ci en duel, qu'il a cru cette femme morte, et que, déchiré de désespoir et de remords, il a cherché, dans les pratiques rigoureuses du cloître, la mort lente du corps et l'oubli qui est la mort de l'âme. Sur cette donnée, il a construit un drame. Elle nous paraît plus vraisemblable, plus conforme à cette nature forte que devait agiter jusqu'au bout une impérissable passion, pour n'en avoir plus de nouvelle; plus attachante, en un mot, plus tragique; et fût-elle en contradiction avec l'histoire, nous l'adoptons volontiers. Voyons comment M. Ludovic a traité ce beau sujet.

Le premier acte se passe dans la maison de Roger de Moncroix; c'est ainsi que se nomme l'ami de Rancé. Julie, sa coupable épouse, reine de la fête qui s'y donne, a enfin inspiré des soupçons à Roger, qu'un lâche, Beaumont, furieux d'avoir été éconduit par cette femme, change cette nuit-là en une cruelle certitude. Une lettre anonyme déposée sur un meuble dévoile au mari ce secret dont il voudrait en vain douter. Roger, caché derrière un rideau, surprend les discours passionnés de Julie et de Rancé, qui révèlent l'intimité de leurs âmes:

Rappelle-toi le soir que nous étions là-bas,

dit Julie,

Digitized by Google

Dans le jardin, cachés derrière les ifs sombres,
A l'heure où les rayons se baignent dans les ombres !
De frayeur et d'amour à la fois je tremblais.
Toi pour me rassurer ainsi tu me parlais :
« O que je soit maudit si jamais, mon idole,
« Je souille ton front pur d'une seule parole,
« D'un geste, d'un regard, d'une pensée ! Oh ! non ;
« Et si je le faisais, que Dieu soit sans pardon !
« La femme de Roger m'est à jamais sacrée.
« Un mot, Julie, un mot, de ta bouche adorée,
« Un son de ta voix d'ange, un soupir de ton sein,
« Un léger tremblement de ta main dans ma main,
« Un regard de tendresse où ton âme s'épanche,
« Un baiser fraternel sur ton front qui se penche !
« C'est assez que mes jours à tes jours soient liés,
« Qu'ils passent dans l'oubli, prosternés à tes piés!
« Bonheur pur, sans mélange, et que le monde ignore !
« A ce prix, je bénis l'amour qui me dévore. »
Quand tu parlais ainsi, moi, sans honte et sans peur,
J'osais laisser mon front reposer sur ton cœur,
Cependant je pleurais. Souvenir plein de charmes !
Oh ! quelles voluptés vaudront jamais ces larmes ?
C'était là le bonheur. En ce temps tu m'aimais...
Oui, tu m'aimais ! non pas comme une amante, mais
Comme une sœur.

Rancé lui répond :

Je t'aime à présent comme un ange !
Moi, je pourrais, Julie, en mon délire étrange
Te faire envisager un jour avec effroi
Le sort inespéré qui m'a conduit vers toi !
Le vent des passions n'a jamais, d'un nuage,
Dans les eaux de mon cœur obscurci ton image.
Je t'aime avec transport, mais dussé-je en mourir,
Désormais plus un mot ne te fera rougir !

Ces deux tirades renferment de beaux vers que le lecteur aura remarqués. Elles définissent bien la nature des sentiments qui unissent Julie à Rancé. Cependant il nous semble qu'en faisant du mondain abbé de la Trappe, un esprit délicat et mélancolique, l'auteur s'est privé d'un contraste que lui-même avait indiqué. Cet amour vague et innocemment coupable a de la grâce dans la poésie qu'on a nommée intime ; il est trop pâle et trop langoureux pour la scène.

Digitized by Google

Le drame a de plus vives allures que l'élégie. Que la femme de Roger de Moncroix soit romanesque et faible, qu'elle éprouve mille remords, le spectateur y consent de grand cœur; il faut pour qu'elle intéresse qu'elle paraisse subjuguée. Mais plus la métamorphose du moine sera soudaine et complète, plus on voudrait aussi que la passion qui l'y conduit soit impérieuse, emportée, impitoyable. Le théâtre vit de ces grandes oppositions. Nous ferons remarquer ici que l'auteur se contredit deux fois lui-même. Ou Rancé est le débauché qu'il a peint dans la première scène, et alors il ne peut éprouver cet amour élégiaque qui sent trop son dix-neuvième siècle, ou s'il est capable en effet d'éprouver des sentiments aussi délicats, il n'est pas concevable qu'il ne fasse point une seule fois un retour sur son double crime comme prêtre et comme ami. Suffit-il qu'il se borne à enlever à Roger le cœur de sa femme, pour qu'il ne croie point avoir outragé l'amitié? L'homme qui se réformera plus tard à l'austère couvent de la Trappe, ne pouvait pas non plus oublier toujours le ministère sacré qu'il violait; cependant, il n'en parle pas une seule fois à Julie. L'auteur nous paraît avoir manqué d'observation, et nous en faisons la remarque non dans un but de vaine critique, mais pour montrer qu'il ne faut souvent qu'un trait en plus ou en moins pour rendre une situation intéressante ou fausse. Roger nous semble être bien indulgent, lorque après leur départ il vient dire :

Et lorsque tout mon sang bouillonne de fureur,
Je dois les admirer : ce sont de nobles cœurs.

Un noble cœur, celui de Rancé qui trompe son ami, séduit sa femme, offense la religion dont il est un indigne ministre, et n'a pas un remords!

On aura remarqué que l'auteur use d'une grande liberté dans la coupe du vers. Quelque licence que puisse se permettre le drame à cet égard, nous croyons qu'il a trop multiplié les enjambements, et pour lui montrer combien, en se relâchant des règles sévères de la prosodie, un poëte perd en énergie et en ressources imprévues ce qu'il gagne en facilité, nous citerons dans ses vers un enjambement qui, s'il était le seul de cet acte, ferait un grand effet au théâtre.

Digitized by Google

mais que, perdu parmi les autres, l'auditeur ne remarquera pas. Roger dit à un valet :

> Quand vous remarquerez que le monde s'apprête
> A sortir, retenez messieurs de Saint-Remi,
> De Laval, de Blénac, Beaumont, et *mon ami*
> L'abbé !...

Ce mot ironique *mon ami,* sur lequel la colère réveillée de Roger s'arrête, justifie l'enjambement et en fait une beauté. Mais à deux vers de là, la plume négligente du versificateur a souffert un enjambement qui n'a point de motif ; il a détruit d'avance l'impression que l'autre devait produire.

Roger se détermine à la vengeance. Il découvre successivement à sa femme et à son perfide complice qu'il connaît leur amour, et tous deux s'avilissent en niant tout d'abord, en cherchant à lui donner le change. C'est un tort : il ne faut pas que l'intérêt se retire des deux personnages qui feront le dénoûment ; Julie ne doit pas dire à son mari :

> Pour que je vous pardonne,
> Tout de suite, Monsieur, tombez à mes genoux ;
> Je le veux ! Et s'il est possible, apaisez-vous.

En voulant payer d'audace, elle se dégrade. Rancé se dégrade aussi, quand, pour repousser une accusation qui devrait l'accabler, il proteste de son respect pour la femme de son ami avec une chaleur qui ne convient qu'à l'innocence : c'est un fourbe, et non un homme égaré qui s'écrie :

> O ciel ! quel soupçon odieux !
> Ah ! Roger, *devant Dieu* je l'atteste et le jure :
> Tu te trompes, ta femme est innocente et pure.
> Mais quelqu'un à tes yeux a voulu la ternir.
> Quel qu'il soit, cet infâme, oh ! fais-le-moi venir.
> Son nom ! dis-moi son nom ! je veux fouetter sa joue
> Du plat de mon épée ! et je veux qu'il avoue
> Qu'il a menti ! Son nom, et je fais le serment
> De venger ton honneur !

Tout ce grand éclat de Rancé porte sur une équivoque que le mari

Digitized by Google

ne peut admettre. Cependant Roger avait déjà prononcé ces beaux vers qui, à quelques taches près, sont bien sentis parce qu'ils sont dans la situation :

Rancé, je viens d'apprendre
Qu'il faut éviter, *plus* que la peste et la faim,
La femme qui sourit, l'ami qui tend la main.
S'il faut qu'un cœur soit traître au nôtre, sans nul doute,
C'est celui qui le mieux du nôtre sait la route;
Qui semblait partager nos plaisirs, nos douleurs,
Où couraient s'épancher notre rire et nos pleurs!
Qu'une bouche à la fois nous flatte et nous déchire,
Et nous tue à loisir sans cesser de sourire;
Ce sera cette bouche où nos baisers d'amour
Venaient mourir en foule, et par qui chaque jour,
Comme au limon troublé se mêle une onde pure,
Notre âme se mêlait avec l'âme parjure!
L'amour n'est qu'un vain rêve, un leurre! et l'amitié
Qu'un indigne mensonge.

Nous tue à loisir sans cesser de sourire, est admirable. Roger provoque Rancé en duel, après avoir appelé auprès de lui un ecclésiastique, Benoît, lui mandant

Qu'ici peut-être
Dans une heure quelqu'un aura besoin du prêtre.

C'est le mari qui succombe dans cette cruelle lutte. On le rapporte expirant chez lui, et cet infortuné, grand et généreux jusqu'au bout, meurt en pardonnant à sa femme et à son meurtrier :

Soyez heureux! Moi seul... j'étais de trop ici.

Telles sont les dernières paroles qui terminent le premier acte. Si l'intérêt dans cette première partie s'est trop porté sur Roger, du moins il y a un intérêt; l'action est vive, l'intrigue pressée. On se demande ce que deviendront les deux amants, délivrés du principal obstacle qui retenait leur passion.

Voici le cours que nous aurions voulu que prît la pièce. Rancé, près d'être plus coupable encore, rendu à la vertu par les remords de Julie, épouvanté du meurtre affreux que la nécessité l'a forcé de commettre, se serait jeté tout d'un coup dans les bras de

Digitized by Google

la religion, et aurait songé dès lors à cette réforme fameuse qui a illustré sa mémoire. Le dénoûment de l'auteur restait le même. Le second acte ne se passe pas tout-à-fait ainsi. Rancé est bien poursuivi par la vue de Roger expirant ; il s'est séparé pour jamais de celle qu'il aime encore ; mais il ne s'est pas souvenu de Dieu. Cela n'est ni dans l'esprit du drame ni dans les mœurs du XVIIe siècle. Au lieu de courir s'enfermer dans le couvent de la Trappe, il est demeuré à Paris, il laisse même ses amis se livrer à leurs débauches habituelles dans sa mondaine demeure. C'est au milieu d'une orgie autorisée de sa présence, qu'on lui dit que Julie est morte, et quand il a reçu cette fatale nouvelle, à quoi pensez-vous qu'il songe? Au suicide. Le suicide de l'homme qui réformera la Trappe! en vain a-t-il écrit au prêtre Benott :

. . . La religion peut venir à mon aide :
Souvent la foi renaît et brille encore en moi.
Jour et nuit, du Sauveur je médite la loi.
Ces préceptes si doux, si pleins de tristes charmes,
Des yeux les plus éteints savent tirer des larmes ;
On se sent attendrir et doucement rêver!
Je pense maintenant que pour mieux m'abreuver
De cette onde céleste à mes maux salutaire,
Je dois me retirer dans quelque cloître austère.
Mais mon esprit hésite et chancelle incertain,
La foi paraît et meurt comme un astre lointain.
Guidez vers sa clarté le pécheur qui succombe,
Ou l'étoile pourrait s'effacer sur ma tombe.

Ce retour indécis vers Dieu peut suffire chez l'homme qui se fera moine, mais non point chez celui qui sera réformateur d'un ordre monastique. Mais il oublie complètement qu'il se nomme de Rancé, lorsque, débarrassé de la présence odieuse de ses compagnons, parmi lesquels il *avait la mort dans l'âme en écoutant sourire,* apprenant la mort de Julie, la perte de toutes ses espérances dans ce monde, il saisit son épée, non sans s'être préalablement livré à un long monologue, et s'écrie : Voici la clef du néant. Rien n'était moins dans les idées de l'époque où vivait de Rancé qu'un pareil langage. Un athée était un monstre horrible dont on niait même l'existence. Les libertins, c'était le nom des esprits forts de ce temps-là, médisaient de Dieu, mais ils ne le niaient pas. Dans la

Digitized by Google

bouche surtout du futur réformateur de la Trappe, cet appel au néant produit une impression étrange. Il est fâcheux que le prêtre Benoît soit forcé d'accourir lui rappeler que son âme est immortelle et qu'il en répondra au tribunal de l'éternité. C'est ce Benoît qui a tout le mérite de la réforme de la Trappe; l'abbé ne fait que suivre ses conseils comme un homme qui a perdu toute volonté. Or, ce n'est là ni le Rancé de l'histoire ni un Rancé dramatique. Un homme tel que lui devait penser les vers que voici, et non pas se les laisser dire, tout bien écrits qu'ils sont :

Quand l'hiver est venu, quand l'espérance est morte,
Quand le vent du malheur, feuille après feuille, emporte
Le livre des erreurs jusqu'au dernier lambeau;
Quand le front plus pesant regarde le tombeau,
Il faut chercher alors une retraite austère
Où ne puisse arriver aucun bruit de la terre.

Rancé accepte avec transport cette existence nouvelle; mais apparant, il veut aller méditer sur le tombeau de Julie. Toute cette scène qui se passe dans un cimetière et qui ressemble à une nuit d'Young, ne serait pas supportée au théâtre. L'action s'arrête pour faire place à un long dialogue funèbre entre le prêtre et le novice. Le spectateur n'est ému que par le spectacle des passions. On en fait un regret sans espoir. Après le départ des deux affligés, on voit dans ce cimetière un spectacle étrange qui rendrait plus que jamais la représentation de cet acte impossible. Des *résurrectionnistes*, c'est le nom des vendeurs de cadavres en Angleterre, viennent déterrer le corps de Julie. Julie n'est pas morte; elle n'est que tombée en léthargie. Elle se réveille à la vue des fossoyeurs qui fuient épouvantés. Si l'on accepte cette horrible situation, il faut convenir que cette transition de la léthargie à la conscience du réveil est dramatiquement exprimée par ces mots que prononce Julie :

. . . A présent je parle et je m'entends. Pourquoi
Ne m'entendrait-on pas ? Si je criais... A moi !
A moi !... l'écho redit mes cris... Pour ma parole
Il est donc un écho ! Quelle espérance folle !
. . . . . .
. . . . La lune ici projette sa lumière,
Mon Dieu ! Ne vois-je pas un mur du cimetière,

Digitized by Google

Une ombre tout là-bas qui se dessine en noir !
Mon ombre sur le mur ! je la vois se mouvoir.
Je ne suis pas moi-même une ombre ! Oh ! quel délire !
Je parle et je m'entends ! Je me meus, je respire,
Et voilà sur le sol la trace de mes pas !

Ce retour de Julie à la vie, serait peut-être impossible à montrer matériellement à la scène, mais il remue profondément l'âme du lecteur. Il semblait que de Rancé eût épuisé toutes les souffrances. Une dernière plus forte que toutes les autres lui est réservée. Il reverra Julie, et il la perdra encore. Mais cette fois pour jamais.

L'inexpérience de l'auteur, défaut bien excusable chez un débutant, se décèle à chaque pas. Il pouvait tirer parti de cette réforme de la Trappe, montrer l'abbé de Rancé arrivant au monastère souillé par la débauche, faisant honte à ses moines de leurs crimes, en les soumettant aux rigueurs d'une règle surhumaine, par l'énergie de sa parole, par l'exemple de ses erreurs et de son châtiment. Cette scène se présentait sur le chemin de l'auteur ; il a passé outre sans y prendre garde. C'est qu'il était trop absorbé par l'amour de Julie ; plus en possession de lui-même, il n'eût pas négligé une chance aussi belle d'émouvoir le public en variant ses effets scéniques. Nous sommes persuadé que plus tard, il ne laissera point échapper de pareilles bonnes fortunes.

L'abbé de Rancé, soumis à la règle des Trappistes, sans qu'il soit dit une seule fois que ce soit lui qui l'ait réformée, se console dans les pratiques les plus austères, avec Benoît qui l'a suivi dans sa retraite. Le misérable Beaumont dont la trahison infâme a causé la mort de Roger s'est fait aussi Trappiste, et Rancé a le courage de recevoir sa confession. Mais une autre rencontre vient éprouver son courage. Julie est dans le couvent sous des habits de moine ; elle se meurt ; elle veut voir son amant une dernière fois. C'est exactement la scène finale de la *Favorite*, opéra dont les paroles sont dues à la collaboration d'un auteur belge, M. Gustave Vaez. M. Ludovic se défend de l'avoir copié. Cela n'était pas nécessaire ; on voit bien que son drame est de premier jet. Le dénoûment est développé de façon à écarter tout rapprochement injurieux. Julie se confesse à Rancé ; elle lui raconte son histoire. Il est fâcheux que les spectateurs la sachent aussi bien. Comme il faut leur dire

Digitized by Google

jusqu'au bout quelque chose qui soit nouveau, l'auteur fera bien de raccourcir ce récit de la mourante, et surtout de supprimer cette phrase que réprouve la grammaire :

> Mais je croyais *l'aimer;* il méritait de *l'être*.

Tout l'effet dramatique est dans cette mort de Julie, qui est au comble du bonheur d'expirer aux pieds de Rancé, reconnue par lui, plus que jamais aimée ; tandis que le malheureux moine, éperdu, égaré, comprenant à peine cette nouvelle espérance si peu attendue et si tôt détruite, ne peut croire qu'elle soit réellement morte une seconde fois, et s'écrie dans son désespoir :

> Oui, Dieu l'a dit ! Avec la foi vous pouvez tout !
> Les morts renaîtront à votre voix ! Debout !
> Julie, oh ! debout !

Cette crédulité sublime est poignante, et l'auteur ne pouvait terminer par un trait plus énergique. Rancé, épuisé par tant de douleur, ne songe plus au suicide cette fois, mais compte sur les ravages de cette longue agonie qui planait sur le cloître de la Trappe :

> Je n'ai plus qu'un espoir... la suivre au ciel ! Mourir !

Mourir ! s'écrient avec lui tous les moines, au son de la cloche funèbre, et le rideau tombe.

Il y a beaucoup de talent dans cette première œuvre de M. Ludovic. Notre critique ne s'est point apesantie sur des défauts dont l'habitude d'écrire le corrigera. Qu'il ne se décourage point comme c'est le sort commun de nos jeunes auteurs belges ; qu'il tienne ses promesses. Nous, nous avons rempli les nôtres en faisant connaître à nos lecteurs les plus beaux passages d'un drame national, d'un essai plein d'éclairs, dont nous leur conseillons vivement la lecture.

Digitized by Google

LE

PARLEMENT ANGLAIS;

PRINCIPAUX PERSONNAGES DES DIVERS PARTIS.

C'est une chose surprenante et regrettable à la fois que l'ignorance, où nous vivons en Belgique, des choses et des hommes de l'Angleterre et de l'Allemagne. Ces deux pays, nos proches voisins, avec lesquels il existe des moyens de communication faciles et journaliers, ne nous sont pas plus connus que si la Belgique était située à l'autre extrémité de l'Europe, au sud des Alpes ou des Pyrénées. Un Hongrois nous disait, il n'y a pas longtemps, que dans son pays on suivait avec le plus grand intérêt les débats des chambres françaises, mais que ceux du parlement anglais n'excitaient pas moins vivement l'attention; on y lit les journaux de Londres comme ceux de Paris. En Belgique, les Anglais seuls voient les journaux anglais, les Allemands les journaux allemands; nous ne croyons pas que dans tout le pays cinquante Belges lisent habituellement les uns ou les autres. Notre propre presse quotidienne, toujours un peu portée à suivre l'exemple des journaux français, est loin sous ce rapport de remplir le rôle utile qu'elle pourrait se prescrire. Bien qu'il y ait quelque progrès depuis peu d'années, elle ne s'occupe des affaires d'Allemagne et d'Angleterre que d'une manière irrégulière, intermittente, et d'ordinaire avec si peu de soin et de développement que cette partie de nos journaux est

Digitized by Google

presque toujours privée de couleur et d'attrait. A une époque où une grande partie du continent de l'Europe se forme aux mœurs du gouvernement parlementaire qu'elle a importé de la Grande-Bretagne, où une autre partie aspire aux mêmes institutions, nous nous sommes souvent étonné qu'aucun libraire de ce côté du détroit n'ait encore eu l'idée de publier en français un bulletin exact et quelque peu développé des débats des chambres anglaises. Peu de livres seraient pour les hommes politiques d'une instruction plus réelle et plus pratique. La Belgique surtout, qui, pour le fond du caractère et des mœurs, a avec l'Angleterre et l'Allemagne bien des points de contact que la France ne lui présente pas, y trouverait une grande utilité. Nous doutons, par exemple, que si un tel ouvrage y eût été depuis quelques années dans les mains du public, il s'y fût trouvé personne qui osât soutenir cette thèse subversive de tout l'esprit de nos institutions, que le Sénat doit exercer sur nos affaires une influence politique égale à celle de la Chambre des Représentants. Probablement aussi on n'en serait plus à vouloir persuader au pays qu'il y a crime de lèse-majesté à ne pas se résigner à toutes les administrations quelles qu'elles soient, qu'on ne peut faire à des ministres quelconques une opposition loyale, régulière et conservatrice, sans cesser d'être un homme modéré, sans devenir un ennemi du trône, un révolutionnaire et un anarchiste. Nous connaissons aujourd'hui jusqu'aux moindres traits de la physionomie politique de tous les hommes qui ont quelque peu marqué sur la scène parlementaire en France, même au second et au troisième rang : leurs talents, leur caractère, leurs antécédents, leur position, rien ne reste ignoré. Du monde politique anglais, au contraire, nous savons cinq ou six noms, Wellington, Peel, O'Connell, Brougham, Russell, Palmerston; le reste ou peu s'en faut, nous est complétement étranger. Ceux-là mêmes ne nous rappellent que des traits vagues et indécis. Combien de personnes n'ont encore sur le mérite politique du duc de Wellington d'autre opinion que celle que leur ont transmise les chansons venues de Paris en 1815.

Ces motifs nous engagent à attirer de temps à autre l'attention de nos lecteurs sur les affaires politiques de l'Allemagne et de l'Angleterre [1]. Les esprits

[1] Voir t. I, p. 151. *Esquisses historiques des hommes parlementaires du temps de George II.* — T. II, p. 577. *De la rupture entre l'Angleterre et la Chine.* — T. IV, p. 32. *Le nouveau roi de Prusse et la diète de Kœnigsberg.* — T. IV, p. 5. *De quelques causes qui ont influé sur la solution de la question turco-égyptienne.*

Digitized by Google

aujourd'hui vont se reporter assez naturellement vers la Grande-Bretagne, aussi longtemps du moins que la crise politique qui vient d'y éclater n'aura pas perdu de sa vivacité. Mais bien des données antérieures, bien des éclaircissements manqueront à l'intelligence complète de tous les faits. Nous croyons donc faire chose utile, en passant en revue tous les noms en possession de quelque importance dans les rangs des divers partis du parlement britannique, tel qu'il se trouvait composé avant la dissolution récemment prononcée.

Commençons par les ministres. Le vicomte Melbourne, chef ostensible du cabinet, ou premier lord de la trésorerie (ce qui ne signifie pas ministre des finances), est âgé d'environ soixante ans; son essor dans la carrière politique fut tardif. Chargé, sous le ministère de lord Grey, du portefeuille de l'intérieur, il fut appelé à la présidence du cabinet en 1835 : le parti whig était alors affaibli par la retraite des comtes Grey et Spencer, sous le ministère desquels avait été adopté le bill de réforme, et par la désertion de sir J. Graham et de lord Stanley. En sa qualité de pair, lord Melbourne siége à la chambre haute.

Les ministres en Angleterre ne jouissent pas, comme en France et en Belgique, du privilége d'avoir accès aux deux chambres. Un ministre pair ne peut assister aux débats de la chambre des communes. Telle est aujourd'hui la position de lord Melbourne; telle était celle du duc de Wellington. Réciproquement, un ministre député ne paraît pas à la chambre haute. La chambre des communes a toujours été du reste le vrai théâtre de l'éloquence parlementaire. C'est là que les Pitt, les Fox, les Canning remportèrent leurs triomphes; c'est là que brillent aujourd'hui les Peel et les Russell.

Quant aux titres de noblesse qui précèdent les noms de plusieurs orateurs de la chambre des communes, il faut se rappeler que ce sont de pures dénominations de courtoisie. Le fils aîné d'un duc porte le nom de marquis, celui d'un marquis reçoit le titre de comte; tandis que les autres enfants, ainsi que les frères du chef de la famille, se qualifient de *lord*. Dans le langage familier, ce dernier nom se donne souvent par extension à un noble quelconque.

A côté de lord Melbourne se placent le lord chancelier, lord Cottenham, qui remplit les fonctions de président de cette noble assemblée, et le marquis de Normanby, ministre de l'intérieur. Ce dernier, qui s'est acquis un nom dans la littérature comme auteur de quelques romans, remplit de 1838

Digitized by Google

à 1839, les fonctions de vice-roi d'Irlande : son administration mérita les éloges d'O'Connell. Puis viennent le marquis de Lansdown, président du conseil, homme d'état jadis estimé, mais aujourd'hui affaibli par l'âge; lord Clarendon, connu comme ambassadeur à Madrid sous le nom de M. Villiers, et dont les talents diplomatiques se révélèrent dans des moments difficiles; et enfin le comte de Minto, premier lord de l'amirauté, dont l'administration, objet des attaques réitérées des tories, fut vengée par le canon de Saint-Jean-d'Acre.

C'est à la chambre des communes qu'il faut chercher les sommités politiques du ministère. En première ligne se présente lord John Russell. Bien qu'il ne soit chargé que du portefeuille des colonies, il doit être regardé comme le véritable chef du cabinet. A une connaissance approfondie de toutes les questions de législation intérieure, à une tactique parlementaire très-habile, et un sang-froid peu ordinaire, lord John Russell unit une éloquence parfaitement adaptée au caractère des débats de la tribune britannique. Là, en effet, les discussions sur les relations extérieures ou la politique générale sont aujourd'hui fort rares. Plus de discours dans le genre de ceux que nous présentent encore les assemblées législatives françaises, et dont retentissaient autrefois les voûtes de Westminster. Aux brillantes improvisations sur les questions d'honneur, de dignité nationale, de philanthropie, ont succédé les froides discussions sur les droits d'entrée, les dîmes ou les corporations municipales. C'est surtout dans ces débats que se montre le talent de lord John Russell. Orateur brillant quand la nature de la discussion l'exige, il possède au plus haut degré l'art d'exposer un projet de loi, d'en développer tous les détails. Aussi son nom figure à la tête de toutes les grandes mesures de réforme effectuées depuis vingt ans; et dans les graves débats qui viennent d'avoir lieu à la chambre des communes, c'est encore lui qui menait au combat la phalange réformiste. Lord John Russell est frère du duc de Bedford, un des plus riches propriétaires de l'Angleterre, et descend en ligne directe de l'illustre lord Russell, mort pour la cause de la liberté sous le règne de Charles II.

A côté de lord John Russell se présente lord Palmerston, ministre des affaires étrangères, celui de tous les hommes d'état anglais dont la réputation est sans contredit la plus européenne. Depuis quelques années son nom est devenu presque aussi familier à tous ceux qui s'occupent de politique dans les diverses parties du monde civilisé, que celui de Talleyrand et de

Digitized by Google

Metternich. Peu d'hommes d'état d'ailleurs ont joui d'une plus longue carrière ministérielle. C'est un fait rare dans un pays constitutionnel et dans ces jours de péripéties politiques, que la présence d'un ministre aux affaires pendant plus de trente ans. Tel a cependant été le sort de lord Palmerston : à de très-courts intervalles près, son nom figure sur les listes de tous les cabinets qui se sont succédé en Angleterre depuis 1809; Perceval, Castlereagh, Grey, Canning, ayant tour à tour apprécié ses capacités administratives. Longtemps attaché au parti tory modéré, il se sépara en 1828 du ministère du duc de Wellington, sur la question de la réforme, mesure dont il était partisan; il était alors chargé du département de la guerre. A l'avènement du cabinet de lord Grey, en 1830, lord Palmerston fut enfin nommé ministre des affaires étrangères. Il a occupé ce poste important jusqu'à ce jour, excepté toutefois pendant la courte administration de sir Robert Peel, en 1835. Les complications successives des affaires de la Belgique, du Portugal, de l'Espagne et de l'Orient ont contribué à donner aux actes de lord Palmerston une grande importance politique. Ce qu'on ne saurait contester, ce dont conviennent même ses adversaires de bonne foi, c'est que, dans sa carrière politique, lord Palmerston n'a jamais cessé de travailler aux véritables intérêts de son pays.

Après lord Russell et lord Palmerston, il faut placer M. Macaulay, secrétaire d'état au département de la guerre : c'est le plus jeune des membres du cabinet. Publiciste distingué, M. Macaulay prend une part active à la rédaction de la *Revue d'Édimbourg*. Partisan du vote par scrutin secret et du rappel de la loi sur les céréales, il peut presque être regardé comme appartenant au parti libéral avancé. Il fut élu député lors de la discussion du bill de réforme : les discours qu'il prononça à cette époque firent une grande sensation, et rappelèrent les beaux jours de l'éloquence parlementaire anglaise. Revenu de l'Inde, où il occupait une position importante, il fut envoyé à la chambre par les électeurs d'Édimbourg; et il ne tarda pas à faire partie du cabinet dont il est aujourd'hui un des membres les plus éclairés et les plus éloquents.

Les ministres qu'il nous reste à mentionner sont M. Baring, chancelier de l'échiquier (ministre des finances); M. Labouchère, président du bureau du commerce, et sir John Hobhouse, chargé de la direction des relations avec l'Inde. Le nom de Hobhouse n'est étranger à aucun des admirateurs de Byron. Dans sa jeunesse il fut l'ami et le compagnon de voyage de l'illustre poëte : c'est à lui que fut dédié *Childe Harold*.

Digitized by Google

Immédiatement après les ministres il faut nommer lord Morpeth, secrétaire d'état pour l'Irlande, et auteur du bill ministériel destiné à modifier le régime électoral de ce pays; et lord Howick, fils aîné de lord Grey, qu'une différence d'opinion éloigna du cabinet en 1839 pour faire place à M. Macaulay, mais qui n'en doit pas moins être rangé au nombre des chefs du parti ministériel.

Passons aux principaux orateurs qui appuient ou qui combattent les mesures du cabinet : la classification n'en sera pas difficile. D'un côté, il est vrai, les défenseurs du ministère se subdivisent en réformistes modérés, radicaux plus ou moins prononcés, députés irlandais partisans du rappel de l'union : d'autre part l'opposition compte dans ses rangs des tories de la vieille école et des conservateurs modérés : mais ces nuances ont tendu depuis quelque temps à se fondre en une couleur plus tranchée. Aujourd'hui surtout, que les réformes proposées par le ministère ont ramené le combat sur un terrain nouveau, la chambre des communes ne présente plus aux yeux de l'observateur que deux classes d'hommes, les uns partisans de réformes dont ils sentent la nécessité, les autres résolus de s'y opposer. Dans la polémique actuelle les dénominations de whigs, de réformistes, de conservateurs, de tories, disparaissent pour faire place à celles de *monopolistes* et d'*anti-monopolistes* : tant la grande question de protection et de liberté commerciale a absorbé les questions isolées de législation.

Au nombre des principaux orateurs ministériels figurent le procureur-général sir John Campbell, M. Charles Wood, ex-secrétaire de l'amirauté; sir E. Bulwer, dont tout le monde connaît les romans, mais qui doit sa renommée aux productions de sa plume plutôt qu'à ses talents politiques; M. Talfourd, également écrivain, à qui les auteurs anglais sont redevables d'un bill sur la propriété littéraire; M. Villiers, frère de lord Clarendon, un des partisans les plus éclairés du rappel de la loi sur les céréales; M. Shiel, que plusieurs regardent comme un des premiers orateurs de la chambre. M. Shiel est Irlandais et catholique. Son éloquence porte le caractère brillant et fleuri qui distingue les enfants de la patrie de Shéridan et de Burke. Ami et frère d'armes d'O'Connell, il publia en 1829 des articles pleins de verve et d'esprit sur le prodigieux mouvement catholique et révolutionnaire dirigé par le grand agitateur. M. Shiel ne doit pas toutefois être classé dans le bataillon irlandais si dédaigneusement nommé la queue d'O'Connell. Il n'a jamais proclamé les whigs « une faction

Digitized by Google

de fripons; » il s'est même montré assez traitable pour accepter la place de trésorier de l'hôpital de Greenwich.

Nous avons nommé O'Connell. Qu'apprendre à nos lecteurs au sujet de celui qu'on a appelé avec raison la figure historique sinon la plus haute, du moins la plus extraordinaire de notre temps, de cet homme qui par la force de la parole a su conduire depuis trente ans près de sept millions d'hommes? Tout a été dit sur son étonnant pouvoir de remuer la multitude, sur son incroyable activité, sur ses terribles harangues populaires. Ici nous n'avons pas à parler de lui comme chef du mouvement irlandais, mais seulement comme représentant de la ville de Dublin à la chambre des communes. Réduit à ces proportions, M. O'Connell est un homme qui a reçu de la nature la plupart des rares qualités qui font l'orateur : beaucoup d'abondance et de facilité d'élocution, une conviction vive et une extrême véhémence. Homme de sang-froid et de raillerie, quand il veut, il sait prendre tous les tons et tous les langages. On peut lui reprocher, et avec raison, son manque de patience, de modération et de goût, ses brutalités de langage dignes des plus ignobles tavernes. Mais que l'on songe aux maux que sa patrie a soufferts, à ceux qu'elle souffre encore, à la haine qu'il a vouée, lui catholique et Irlandais, aux oppresseurs héréditaires de la catholique Irlande, à la mission qu'il a entreprise et à laquelle il consacre son existence tout entière, et l'on y trouvera certes l'explication de ces saturnales oratoires du Démosthène irlandais.

La chambre des communes compte une quarantaine de membres irlandais, qui marchent sous les ordres du député de Dublin, et que le torisme a flétris de la dénomination de queue d'O'Connell. Dans cette fraction de la chambre dont l'appui a été souvent si utile au ministère actuel, on remarque les trois fils d'O'Connell, et M. Grattan, fils de l'illustre orateur et patriote de ce nom, un des plus beaux dont s'honore l'Irlande.

Nous voici bien dans les rangs du radicalisme. Les représentants de cette opinion à la chambre, pour être peu nombreux, n'en sont pas les moins dignes de remarque. Leur armée se grossit même insensiblement : chaque jour viennent s'y ranger des députés jadis ennemis de toute réforme dans le sens radical; aux prochaines élections il sera difficile de démêler les nuances de ces divers membres réformistes. Des mesures que demandaient autrefois exclusivement les radicaux, sont devenues aujourd'hui des questions de cabinet : telle est la proposition actuelle sur les droits d'entrée et les céréales. Aux yeux du radicalisme, les ministres ne vont peut-être pas assez loin; mais n'est-ce pas

Digitized by Google

déjà pour lui un signe éclatant de succès, que de voir des hommes d'État, membres de l'orgueilleuse aristocratie, proposer eux-mêmes des réformes qu'ils avaient jusqu'ici combattues, et que leurs pères eussent regardées comme le commencement de leur suicide politique[1] ?

Au nombre des députés radicaux dont la conduite repose sur des principes arrêtés, et qui ont pour organes le *Sun* dans la presse quotidienne, et la *Revue de Westminster* parmi les recueils périodiques, se présentent M. Warburton, sir William Molesworth, M. Ward, M. Leader et M. Grote : celui-ci se retire, dit-on, du parlement. Hors de la chambre, cette nuance de l'opinion radicale compte deux hommes remarquables que les tories parvinrent à écarter de la représentation nationale aux dernières élections : le colonel Thompson et le docteur Bowring ; ce dernier est très-connu à l'étranger par ses voyages et ses travaux comme publiciste.

Plaçons ici M. Hume, radical dans toute la force du terme, qui depuis trente ans s'est fait une réputation populaire par la sévérité qu'il met à critiquer les dépenses du gouvernement. Ses idées d'économie sont quelquefois poussées à l'excès ; mais sa présence à la chambre n'en est pas moins très-utile, et ses conseils en matière de finance ne sont jamais dédaignés. Sans être orateur, M. Hume déploie dans son langage un grand fond de *bon sens*, et se fait toujours écouter attentivement. Sa carrière politique offre une singularité parlementaire assez curieuse. Écossais de naissance, M. Hume fut d'abord envoyé à la chambre par ses compatriotes : les électeurs de la capitale le choisirent ensuite pour leur député. Il fit place, lors des dernières élections, à un membre tory : dans la chambre aujourd'hui dissoute il représentait la ville de Kilkenny en Irlande. Les électeurs des trois royaumes l'ont donc successivement honoré de leurs suffrages.

Les autres députés radicaux se font moins remarquer par leurs discours à la chambre que par ceux qu'ils ont l'habitude de prononcer dans les *meetings*

[1] Comme nouvelle preuve des progrès de l'opinion radicale, nous citerons la proposition du vote par scrutin secret, mesure qui, si elle était adoptée, serait un coup formidable porté à l'influence de l'aristocratie. Quand elle fut proposée pour la première fois en 1830, elle ne fut appuyée dans la chambre que par 21 membres : reproduite chaque année, elle a successivement vu s'augmenter le nombre de ses partisans ; et la dernière fois, elle réunit au-delà de deux cents voix, parmi lesquelles figurent celles de plusieurs membres du cabinet.

Digitized by Google

si fréquents en Angleterre. La plupart d'entre eux sont élus par des districts de la capitale ou par de grandes villes manufacturières : tels sont MM. Wakley, Duncombe, Muntz, et le colonel Évans, celui qui commanda pendant deux ans la légion britannique au service de la reine d'Espagne.

Abordons enfin le terrain de l'opposition. Ici les rangs sont plus compactes, et l'état-major moins nombreux. Le rôle purement négatif que les tories sont condamnés à jouer depuis plusieurs années, a contribué à les réunir sous un même drapeau, à les soumettre à un chef unique. Ce chef, c'est sir Robert Peel, qui par son expérience et ses talents aussi bien que par son éloquence, s'est acquis une place dans l'histoire du parlement britannique. Entré fort jeune à la chambre, en 1812, il ne tarda pas à y devenir un des coryphées du parti tory, alors tout puissant; mais les circonstances lui imposèrent de durs sacrifices. Voyant le pays à la veille d'une convulsion politique, il fut forcé de proposer lui-même, en 1829, le bill d'émancipation des catholiques. Il perdit à cette occasion la confiance du parti anglican, sans obtenir celle de ses adversaires, qui ne virent dans cette mesure qu'une concession arrachée par la peur. Contraint l'année suivante de quitter le pouvoir et de devenir chef d'opposition, il fut réduit au triste rôle de défenseur de la corruption électorale et des priviléges de l'aristocratie. Le bill de réforme adopté, sir Robert Peel fut obligé d'accepter cette mesure comme un fait accompli, et d'en reconnaître lui-même les avantages. Depuis cette époque il se trouve dans la position pénible d'un homme placé entre les exigences d'un parti rétrograde et exclusif, et la nécessité de ne point se mettre tout à fait en hostilité avec les progrès du siècle. Il était bien difficile de ne pas faire naufrage entre de pareils écueils : aussi sir Robert ne put-il échapper aux reproches des hommes extrêmes de son parti, qui l'accusèrent de céder le terrain et de temporiser avec ses adversaires. Peu s'en fallut même qu'il ne perdît le sceptre et qu'il ne le cédât à un lieutenant, sinon plus habile que lui, au moins plus audacieux aux yeux du torisme invétéré. Déjà dans les luttes parlementaires ce rival commençait à l'éclipser. Sir Robert Peel prit son parti : à l'étonnement du ministère qui comptait sur les dissidences de l'opposition et sur l'inactivité de son chef, il recommença sa guerre à mort contre les mesures du cabinet. Aujourd'hui il s'est assuré de nouveau le rang qu'il paraissait sur le point de perdre : toute son ancienne ardeur lui est revenue; il cherche de nouveau à ressaisir le pouvoir qu'il a perdu depuis si longtemps. Mais s'il parvenait à réaliser cet espoir, quelle rude tâche n'aurait-il pas à remplir !

Digitized by Google

Comment même pourrait-il conserver la direction des affaires sans se plier à de nouvelles concessions?

Le rival dont nous avons parlé est lord Stanley, ancien membre du cabinet de lord Grey. Après avoir vainement essayé de diriger un tiers-parti, il a fini par se jeter dans les bras du torisme; et de réformateur qu'il était, il est devenu un des plus fougueux défenseurs de l'église anglicane et de l'aristocratie. Ce rôle ne sied pas mal du reste à l'héritier d'une des plus riches pairies de l'Angleterre. Lord Stanley est l'auteur d'un bill sur le régime électoral de l'Irlande: cette mesure, entièrement au désavantage de la population catholique, fut appuyée par les tories et adoptée à une faible majorité. Comme l'a dit O'Connell, ce bill de lord Stanley, s'il devenait loi, suffirait pour soulever l'Irlande; et ce serait encore une des innombrables difficultés qu'éprouverait le parti tory s'il arrivait au pouvoir. Celui qui l'a proposé ne peut se dissimuler les dangers de son projet, et s'il devient ministre, force lui sera d'y apporter de grandes modifications.

Lord Stanley figure au nombre des principaux orateurs de la chambre: son langage, facile et brillant, se prête parfaitement à la discussion de questions pratiques. C'est entièrement celui d'un homme d'état.

Après lord Stanley nous devons nommer sir J. Graham, dont la position est analogue à la sienne, puisqu'il quitta le ministère de lord Grey en même temps que lui pour entrer dans les rangs de l'opposition. Les autres orateurs du côté conservateur de la chambre sont M. Goulburn, ministre de l'intérieur dans le dernier cabinet de sir Robert Peel; sir W. Follett, sir F. Pollock et sir E. Sugden, trois célébrités du barreau anglais; sir Stratford-Canning, connu par les fonctions qu'il a remplies dans la diplomatie; sir Robert Inglis, député de l'université d'Oxford, et digne représentant de ce foyer de l'intolérance anglicane; aux yeux de sir Robert, l'église établie n'est pas assez opulente, il lui faut encore de nouvelles augmentations. Là figure aussi sir Francis Burdett, celui qui pendant plus de trente ans fut un des plus éloquents défenseurs de l'opinion réformiste. Sir Francis Burdett osa un des premiers s'avouer radical quand cette épithète était encore considérée comme outrageante; il se fit même mettre à la Tour de Londres pour la véhémence de son langage. Aujourd'hui, affaibli par l'âge, il n'a conservé que l'ombre de son ancienne éloquence: il prend rarement la parole, et à la place du brillant orateur d'autrefois, du généreux défenseur des libertés populaires, il n'offre plus qu'un exemple bizarre de tergiversation politique.

Digitized by Google

Si à ces noms l'on ajoute ceux de lord Sandon et de lord Francis Egerton, du député écossais M. Colquhun, et de MM. Jackson, Litton et Emerson Tennent, ces derniers faisant partie du petit nombre de membres irlandais tories, l'on aura à peu près tous les orateurs de l'opposition qui méritent d'être cités.

Ne quittons pas la chambre des communes sans dire quelques mots de sa composition. Cette assemblée consiste en six cent cinquante-huit membres, y compris le *speaker* ou président. De ce nombre, cinq cents sont élus par les comtés et les villes de l'Angleterre et du pays de Galles, cinquante-trois par l'Écosse, et cent et cinq par l'Irlande. Les comtés sont représentés par environ deux cents membres, dont la plupart appartiennent au parti tory. Les députés sont élus pour sept ans, mais il est rare que le même parlement dure aussi long-temps. La chambre qui vient d'être dissoute comptait quatre années d'existence; elle fut élue à l'avènement de la reine Victoria. Son président, M. Shaw Lefevre, fut porté au fauteuil en 1839 par les voix de la majorité réformiste : il avait pour concurrent M. Goulburn.

Nous ne nous étendrons pas aussi longuement sur la chambre des lords. Son rôle politique est fort inférieur à celui des communes; dans les circonstances actuelles surtout, les débats sont loin de s'élever à l'importance de ceux de l'autre chambre.

Un mot d'abord sur la constitution de la chambre. Elle contient en premier lieu les pairies anglaises, héréditaires par ordre de primogéniture : ce sont incomparablement les plus nombreuses; ensuite les pairies écossaises et irlandaises, qui sont électives selon deux modes différents. Les pairs écossais sont nommés pour la durée d'un parlement; les pairs irlandais, à vie. Les archevêques et les évêques anglais et irlandais siégent, les premiers de plein droit et à vie; les autres, annuellement, à tour de rôle, quatre par quatre.

Le nombre des pairs est aujourd'hui d'environ quatre cent cinquante; mais il ne faut pas croire qu'ils assistent régulièrement tous aux séances de la chambre; il faut un motif important pour réunir seulement la moitié des pairs. Les voix des absents ne sont cependant pas perdues pour leur parti, car les membres de la chambre des lords jouissent du privilége de voter par procureur. Pour user de cette faculté, il fallait autrefois demander le consentement royal; aujourd'hui on se dispense de cette formalité.

Parcourons les rangs des pairs qui assistent ordinairement aux discussions. Il est presque inutile de répéter que le parti tory se trouve ici en majorité; il

Digitized by Google

reconnaît toujours pour chef le duc de Wellington, que ses soixante-douze ans n'empêchent pas d'être très-assidu aux débats. Autour de cette grande existence se groupent ses aides-de-camp politiques, les lords Wharncliffe, Ellenborough, Aberdeen et Harrowby; tous anciens membres de cabinets tories. Là se présente lord Lyndhurst, célébrité du barreau anglais, et lord-chancelier sous le cabinet de sir Robert Peel : l'énergie et le sarcasme de son langage en faisaient une des colonnes de l'opposition; mais l'âge commence à affaiblir sa vigueur, et on remarqua que l'année dernière il ne prononça pas le discours dans lequel il avait l'habitude, à la fin de chaque session, de critiquer les actes du ministère.

Dans les rangs du torisme nous rencontrons lord Strangford, connu par ses missions diplomatiques et par sa traduction des poésies de Camoëns, qui eut la singulière destinée d'être retraduite en français par le conventionnel Barrère.

Un des membres les plus ardents du parti tory est le marquis de Londonderry, frère du fameux lord Castlereagh. Général de cavalerie, il met dans les fréquentes interpellations qu'il adresse aux ministres une impétuosité toute militaire. Citons aussi le comte Stanhope, qui prend assez souvent la parole sur les questions d'agriculture et de paupérisme, et le duc de Buckingham, le défenseur le plus persévérant du système actuel de législation sur les céréales.

L'extrême torisme a pour représentants à la chambre le duc de Newcastle et les comtes de Winchilsea et de Roden. Ces deux derniers forment avec l'évêque d'Exeter la personnification de l'intolérance anglicane.

Avant d'examiner le côté ministériel de la chambre des lords, il faut mentionner encore deux pairs dont les opinions politiques ne sont pas très-nettement tracées. Ce sont le duc de Richmond et le comte de Ripon. Le premier, bien qu'il ait figuré jusqu'ici au nombre des pairs libéraux et qu'il ait fait partie du cabinet de lord Grey, est inflexible sur la question des céréales : il doit donc être compté, dans la crise actuelle, comme antagoniste du ministère. Nous pouvons en dire autant du comte de Ripon, mieux connu sous le nom de vicomte Goderich. Cet homme politique, après avoir faiblement dirigé une administration après la mort de Canning, et occupé ensuite un poste sous le cabinet de lord Grey, a fini par se rapprocher des tories. Le nouveau projet trouvera encore en lui un ardent adversaire.

Nous avons déjà nommé les pairs membres du cabinet. Dans les rangs clairsemés de ses défenseurs, nous trouvons quelques orateurs qui doivent nous

Digitized by Google

arrêter. Ce sont le comte de Radnor, libéral éclairé et consciencieux; lord Plunkett, chancelier pour l'Irlande et en quelque sorte membre du ministère : avocat et orateur renommé, lord Plunkett prononça lors du bill d'émancipation des catholiques, d'éloquents discours en faveur de cette mesure. L'âge n'a malheureusement pas épargné la vigueur de cet homme d'état, que ses fonctions contraignent d'ailleurs à s'absenter presque continuellement de la chambre [1]. Le parti ministériel compte également parmi ses membres le comte Fitzwilliam, dont le libéralisme est fort avancé pour l'atmosphère de la chambre des lords, et lord Denman, parvenu comme tant d'autres à la pairie par les succès du barreau. Il fut un des défenseurs de la reine Caroline en 1820.

Ce dernier fait nous conduit naturellement à l'orateur distingué par lequel nous terminerons cette revue, à lord Brougham. Lord Brougham est peut-être, après O'Connell, l'homme politique de l'Angleterre le mieux connu à l'étranger : nous n'essayerons donc pas ici de l'apprécier comme orateur, comme avocat, ni comme publiciste, encore moins d'expliquer sa pensée politique, tâche assez difficile pour tout le monde, et peut-être pour lui-même. Dans sa position exceptionnelle, les deux partis semblent s'en défier; mais ses talents ne le rendent pas moins l'ornement de l'assemblée où il siége, et les mesures de réforme qui divisent aujourd'hui les esprits en Angleterre ne manqueront pas de trouver en lui un défenseur plein de zèle et d'éloquence.

Tels sont les orateurs des deux chambres du parlement britannique. Nous ajouterons quelques mots sur les principaux organes des partis dans la presse anglaise.

Les journaux quotidiens qui défendent les mesures du ministère actuel sont le *Morning Chronicle* et le *Globe*, auxquels on peut ajouter le *Morning Advertiser*. Le radicalisme a pour organe le *Sun*. L'opinion torie ne compte pas moins de cinq feuilles; le *Times*, le journal le plus répandu de Londres, le *Standard*, le *Courier*, le *Morning Herald* et le *Morning Post*. Mais il s'imprime à Londres un nombre considérable de journaux hebdomadaires, qui appartiennent presque tous à l'opinion réformiste. Tels sont l'*Examiner*, organe du radicalisme modéré et progressif; le *Spectator* et le *Sunday Times*, dont la couleur est plus avancée; enfin des feuilles d'un radicalisme extrême, qui forment la lecture des classes inférieures, tels que le *Weekly Chronicle* et

[1] Lord Plunkett vient de donner sa démission. Il aura pour successeur sir J. Campbell, élevé à la pairie.

Digitized by Google

le *Weekly Dispatch*. Le ministère a pour organe l'*Observer;* et parmi le petit nombre de feuilles de cette classe qui défendent les principes tories, on peut citer l'*Argus* et le *Britannia*.

On voit qu'à part les journaux hebdomadaires, le torisme présente dans la capitale autant et même plus d'organes que le parti réformiste : mais il n'en est pas de même dans les provinces, où les journaux de cette dernière opinion sont infiniment plus nombreux que ceux du parti opposé.

Nous nous arrêtons ici, espérant que ces citations rapides ne seront pas sans intérêt et sans utilité pour ceux de nos lecteurs qui s'apprêtent à suivre dans toutes ses phases le mouvement politique de l'Angleterre et les événements importants qui se préparent. Quelle que soit l'issue du grand combat politique dont la Grande-Bretagne est en ce moment le théâtre, il ne peut manquer d'être fécond en résultats et en enseignements.

Digitized by Google

POLITIQUE.

La Belgique en 1841. — La France en 1840.

L'histoire offre parfois de singuliers rapprochements, de surprenantes analogies. A un siècle et demi de distance, le trône d'Angleterre et celui de France tombent sous la hache révolutionnaire, deux républiques se soumettent au pouvoir d'un dictateur, deux restaurations aboutissent, après le règne de deux frères, à une révolution nouvelle; de l'un et de l'autre côté du détroit, ce grand drame s'accomplit à peu près dans le même nombre d'années. On dirait deux tableaux dont la couleur diffère, mais calqués l'un sur l'autre dans leurs grandes lignes. Le mouvement politique qui précéda en Belgique la révolution de 1830, reproduisit avec une étonnante exactitude plusieurs des circonstances les plus caractéristiques de celui qui amena la révolution brabançonne du siècle dernier. Parcourez l'histoire de Florence écrite par Machiavel, et souvent vous croirez lire quelques pages détachées du livre de M. Mignet

Digitized by Google

sur la révolution française, parfois même vous y reconnaîtrez, dans leurs moindres détails, des scènes populaires de notre révolution.

Il y a dans cette espèce de rapprochement plus d'une coïncidence fortuite, et le hasard mettant cette fidélité à se copier lui-même a quelque chose qui arrête et trouble notre intelligence. Au fond cependant les grandes analogies historiques s'expliquent presque toujours (et c'est là leur côté sérieux) par la constante uniformité des passions de l'homme et des penchants de son esprit. Quand les hommes se meuvent en masse, les influences accidentelles, les différences qui n'existaient qu'à la surface disparaissent, et il semble alors qu'ils n'obéissent plus qu'à ces grandes impulsions qui sortent du fond même de leur nature. Ainsi en est-il de ces masses groupées autour d'une bannière politique qu'on appelle les partis. C'est là le secret de leur ressemblance à travers les âges. C'est aussi cette constance des lois auxquelles leurs mouvements semblent soumis, qui rend l'étude de l'histoire si utile, si indispensable sous le régime des institutions qui font une part si grande à l'influence des opinions, et par conséquent des partis.

Il est une époque dans l'histoire récente d'un pays voisin, qui présente avec ce qui s'est passé depuis peu en Belgique des traits nombreux de ressemblance. Nous voulons parler de la situation des partis et du pouvoir en France de 1819 à 1821. Au milieu de la ressemblance se trouvent sans contredit des différences de plus d'un genre. Car la France n'est pas la Belgique, et 1841 n'est pas 1820. Mais une similitude singulière et digne d'être méditée n'en domine pas moins le fond des deux situations.

En 1818, sous un ministère dans lequel prévalait une nuance modérée de l'opinion de la droite, la France obtient l'évacuation de son territoire que les troupes alliées occupaient encore, et elle termine ainsi avec les puissances étrangères la grande question diplomatique qui la préoccupait depuis 1815. Aussitôt, le parti libéral, qui avait eu déjà ses luttes et ses progrès, prend une consistance et des développements nouveaux. Quelques mois se sont à peine écoulés, que le ministère de droite cède la place à un cabinet de libéraux modérés (décembre 1818). Le général Dessolle en était le président, à côté de lui figuraient MM. Gouvion-St-Cyr, Louis, Decazes, de Serres et Portal, appartenant tous au centre gauche. Ce

Digitized by Google

ministère qui se signala par de beaux actes administratifs, eut à subir à la chambre des députés l'hostilité passionnée du côté droit; cependant il y resta en possession de la majorité. Mais la chambre des pairs présentait une opposition plus forte. C'étaient les élections futures qui inquiétaient surtout les adversaires du cabinet: les libéraux depuis quelque temps avaient gagné du terrain dans la chambre élective, on craignait qu'ils n'y acquissent une prépondérance décisive. La chambre des pairs se résolut à présenter une adresse au roi, non pour demander un changement de ministère, elle ne crut pas pouvoir aller jusque-là, mais pour supplier la couronne de présenter aux Chambres une nouvelle loi d'élection moins favorable à l'opinion libérale. Le ministère s'était formellement opposé à l'adresse. Aussitôt après le vote hostile de la chambre des pairs, le président du conseil présenta au roi un mémoire qui posa nettement la situation : « Le ministère de Votre Majesté, disait-il, partageant l'opinion de la chambre élective, il ne reste au roi qu'un parti à prendre, c'est ou de dissoudre la chambre élective et de composer un ministère dans le sens de la pairie, ou bien de soutenir le ministère et la chambre des députés, et de briser l'opposition qui s'est formée dans la chambre des pairs. Et je ne dissimule pas à Votre Majesté que ce dernier parti est le plus populaire, et que, dans les circonstances actuelles, c'est le seul qui puisse ramener le calme dans les esprits. » Louis XVIII accueillit l'opinion de son ministère et celle de la chambre des députés; le 6 mars 1819, une promotion de soixante-trois pairs nouveaux fut faite dans l'intention de rompre la majorité hostile au cabinet. Mais l'opposition de la droite ne s'arrêta pas là; elle chercha à perdre le ministère dans l'esprit de Louis XVIII, qu'on effrayait des élections nouvelles. En vain le cabinet fit-il des concessions, consentit-il même à se modifier, il ne put tenir contre les intrigues de ses ennemis qui s'emparèrent des émotions produites par l'assassinat du duc de Berry (février 1820) pour obtenir son remplacement. Le nouveau ministère se composa d'hommes d'une couleur peu prononcée et qui suscitaient personnellement peu d'opposition, c'étaient MM. de Richelieu (président du conseil), Roy, Siméon, Pasquier, Desserres, Portal et Latour-Maubourg. L'avènement de ce cabinet fut une grande victoire pour le côté droit. Toutefois sa composition

Digitized by Google

en elle-même ne pouvait satisfaire ce parti qu'en attendant mieux. Elle ne lui offrait aucun homme qui fût réellement en possession de ses sympathies et de sa confiance. Le ministère s'était cru sûr de pouvoir à la fois calmer les prétentions de la droite et empêcher les progrès de l'opinion libérale. Mais il dut bientôt reconnaître combien son origine rendait ces espérances vaines; pour conserver un appui dans les chambres, il fut forcé de se faire l'intrument docile de la droite. La division des opinions qu'il prétendait rapprocher devint plus tranchée que jamais. Le gouvernement vit s'éloigner de lui tous les hommes indépendants de caractère et jouissant de quelque considération dans les rangs les plus modérés de l'opinion libérale, même ceux qui avaient jusque-là prêté leur appui au pouvoir nouveau et lui avaient montré le plus de dévouement. MM. Royer-Collard, Camille Jordan et Guizot furent destitués et traités en ennemis. Le ministère ne s'était pas fait faute de concessions envers le parti dont il dépendait, il lui avait accordé même cette nouvelle loi électorale qui devait réduire l'opinion libérale à une si faible minorité parlementaire dans les élections, et avait favorisé les candidats de la droite sans pouvoir lui faire adopter les siens; malgré tous ses efforts, il ne put obtenir la sympathie de cette opinion, elle l'appuya faiblement, lui présenta bientôt quelques adversaires ardents, et dès qu'elle crut le moment venu, elle se sépara de lui. Le cabinet Richelieu n'ayant pour lui dans l'opinion libérale que quelques individualités sans influence qui se déconsidéraient en l'appuyant, se vit abandonné ainsi des deux opinions à la fois, et périt de cette triste mort en décembre 1821. Il n'avait servi qu'à préparer la voie à un ministère qui pût prétendre aux véritables sympathies de la droite et qui se composa de MM. de Villèle, de Peyronnet, Corbière, Mathieu de Montmorency, de Bellune et de Clermont-Tonnerre.

C'est en 1820 et 1821, c'est-à-dire après la chûte du ministère libéral modéré et l'avènement du ministère Richelieu, qu'on comprit en France qu'au fond de la politique intérieure deux ordres d'idées se trouvaient définitivement en lutte, les idées anciennes qui voulaient remonter vers le passé, et les idées nouvelles qui entendaient retenir le gouvernement dans leur direction. A cette époque, M. Guizot qui s'éloignait pour la première fois du pouvoir, publia

Digitized by Google

deux ouvrages qui précisèrent admirablement cette situation, en dessinant avec netteté cette lutte entre la France aux anciennes idées et la France nouvelle. Il y a peu de jours que ces deux écrits de M. Guizot, que nous avions le tort de ne pas connaître, sont tombés entre nos mains. En les lisant, nous avons éprouvé une singulière impression. A chaque instant et presque à chaque page, nous étions tentés de nous croire dupes de quelque illusion, et de nous demander si ces livres, que leur titre disait avoir été publiés en France il y a vingt ans, n'avaient pas été écrits depuis quelques semaines en Belgique. Notre incertitude peut-être eût été grande si, par intervalles, quelques noms propres français n'étaient venus nous prouver qu'il s'agissait bien de la France de 1821, et si à nos dénominations habituelles de *libéraux*, de *catholiques*, de *rétrogrades*, etc., ne s'étaient trouvées substituées celles d'*ancien régime*, de *contre-révolution*, de *révolution*, etc., que la presse française adopta à cette époque.

Nous croyons qu'il ne sera ni sans intérêt ni sans utilité de mettre sous les yeux de nos lecteurs l'opinion de M. Guizot sur cette situation de la France. Non, sans doute, que nous voulions assimiler sous tous les rapports la position de la France en 1820, à celle où se trouve la Belgique. Mais le lecteur jugera par lui-même si, après avoir fait la part des dissemblances, il ne subsiste pas assez de points de contact entre l'une et l'autre, pour que les opinions émises par M. Guizot puissent être lues aujourd'hui chez nous avec quelque fruit, et il n'oubliera pas combien les faits sont venus confirmer exactement en France les prévisions de l'auteur sur les conséquences de la politique qu'on venait d'adopter, conséquences que depuis lors chaque jour est venu réaliser et grossir.

Nous prions le lecteur d'être bien convaincu, que tout ce qui suit est fidèlement transcrit des deux ouvrages de M. Guizot, dont le premier est intitulé : *Du gouvernement de la France depuis la restauration et du ministère actuel;* et le second, *Des moyens de gouvernement et d'opposition dans l'état actuel de la France.* Nous ne changeons rien, nous n'ajoutons rien, mais nous avons cru quelquefois ne pas devoir tout reproduire. Ces publications de M. Guizot portent l'empreinte d'une telle modération de principes, il oublie si peu dans l'opposition les droits et les intérêts

Digitized by Google

du pouvoir, qu'aujourd'hui, placé dans une position bien différente, l'auteur peut encore en avouer toutes les doctrines. Mais le pouvoir a aujourd'hui en Belgique un genre d'auxiliaires d'un dévouement si ombrageux et d'une si austère rigidité de principes en matière de gouvernement, que la *Revue Nationale* ne pourrait, sans s'exposer aux anathèmes de ce nouveau gouvernementalisme, reproduire aujourd'hui tout ce que M. Guizot écrivait en France il y a vingt ans, c'est-à-dire, à une époque où l'écrivain politique jouissait de droits si peu étendus que la presse périodique subissait encore le régime de la censure.

La question qui nous travaille, dit M. Guizot, je l'ai résumée en ces termes: Il s'agit de maintenir le trône légitime et de fonder l'ordre constitutionnel; est-ce par les maximes, les pratiques et le secours de l'ancien régime, ou par les principes et l'alliance de la France nouvelle que ce but peut être atteint [1]?

Le premier fait qui se présente à moi dans cette recherche, c'est que les intérêts nouveaux sont les plus forts. Je pourrais me dispenser d'aller plus loin. Par cela seul, ils sont les alliés naturels du pouvoir; c'est à eux que le pouvoir doit s'unir. Que les moralistes retiennent leur anathème. Je n'adore point la force et sais qu'il est des cas où un honnête homme doit se refuser à son empire. Mais un honnête homme se retire des affaires quand il ne veut pas s'associer au vainqueur. Certain que les gouvernements trouveraient cette condition trop dure, j'entrerai en composition avec eux. Je leur accorderai que la force a ses vicissitudes, que celle d'aujourd'hui peut n'être pas celle de demain, que la plus prépondérante a des égarements où il ne faut point la suivre. Mais quand elle se présente avec l'empire d'un arrêt de la Providence, quand elle a revêtu les caractères de la nécessité, il y a folie à se séparer d'elle, à prétendre s'établir hors de son sein [2].

L'ordre, la stabilité, la durée, ne sauraient naître que de la domination des forts; il n'y a, dans celle des faibles, que trouble, angoisse et cause de bouleversements nouveaux.

Le pouvoir s'abuse donc étrangement quand il se place hors du camp des vainqueurs. Il se trahit ainsi lui-même et ment à sa propre nature. Il quitte ceux qui veulent et doivent posséder l'empire, pour aller à ceux qui ne peuvent

[1] *Des moyens de gouvernement et d'opposition dans l'état actuel de la France*, par F. Guizot. Paris, 1821. Préface, page VII.

[2] *Ibid.*, p. 183.

Digitized by Google

réclamer que la liberté. Les intérêts nouveaux ont donné le despotisme à Buonaparte. Ils contesteront à tout gouvernement qui prendra son point d'appui dans l'ancien régime, ses droits les plus naturels, ses prérogatives les plus nécessaires. A leur chef, ils accorderaient beaucoup et demanderaient peu. Paraissez le chef de leurs adversaires, ils exigeront tout et ne se contenteront de rien. Est-ce là la situation qui convient au pouvoir [1]?

Quelle est la situation du pouvoir? Ce n'est pas lui qu'on redoute; c'est à lui, au contraire, qu'on demande de repousser les envahissements du clergé, de le contenir dans sa place constitutionnelle et dans les bornes de sa mission. La souveraineté, l'indépendance du pouvoir, voilà où la liberté voit ses garanties; loin de prétendre l'entraver ou le restreindre, elle lui crie d'être fort, de se garder lui-même, et se croira bien gardée à ce prix.

Certes la position est bonne, et le pouvoir n'a pas coutume de traiter, sur de pareils termes, avec la liberté. Communément c'est de lui, c'est de sa force qu'elle se méfie; ici c'est en lui et en sa force qu'elle peut et veut se confier.

Qui le gêne donc, et pourquoi hésiterait-il? Manque-t-il d'armes pour se défendre, de moyens pour accomplir ce qu'on attend de lui? la puissance du clergé est-elle si grande, et son existence si profondément, si universellement liée à celle de la société tout entière, qu'il soit très-malaisé au gouvernement de résister à ses prétentions? le roi a-t-il besoin du concours du clergé pour lever des impôts, rendre la justice, pour que les citoyens naissent, se marient et meurent légalement, en un mot pour que l'ordre politique suive son cours, pour que les intérêts de la vie civile soient réglés et satisfaits? faut-il enfin, contre des empiétements illégitimes, recourir à la persécution, à l'arbitraire, aux mesures violentes, aux coups d'état?

Il n'en est rien. Jamais les points d'appui matériels du clergé ne furent si rares; jamais le pouvoir temporel ne fut si bien posé, si bien armé pour maintenir sa suprématie. Le principe que je viens de rappeler, la séparation absolue de la vie civile et de la vie religieuse, a fait plus, à ce sujet, que toutes les pragmatiques et tous les arrêts des parlements. Le grand problème qui a tant lassé les rois et les peuples modernes, le problème de l'indépendance de l'autorité temporelle, est, sinon résolu, du moins bien avancé par là. Le gouvernement peut encore avoir à traiter avec le clergé; il n'est plus contraint, en aucun cas, de subir sa loi ou d'acheter très-chèrement son aveu.

Que si cependant, invité par la liberté même à être fort et sûr, muni de tout ce qui procure la sûreté et la force, le pouvoir se trahit lui-même avec la liberté, s'il ne sait pas être indépendant pour son compte, quand on ne lui

[1] *Des moyens*, etc., p. 185.

Digitized by Google

demande rien de plus, s'il cède pour se dépouiller, se soumet quand il devrait régner, livre enfin non-seulement les droits du peuple, mais les siens, que veut-il qu'on pense? A quel titre se plaindra-t-il de ne pas obtenir une confiance que lui-même, dans sa propre cause, ne peut pas avoir en lui?

C'est du ministère que je parle, c'est à lui que j'impute la conduite que je décris. Je cherche la vérité, non le scandale. Je ne recueillerai point ces milliers de petits faits qui prouvent mon assertion. Les faits généraux, la politique publique et avouée, suffisent. N'est-il pas clair que, dans leurs rapports quotidiens et toujours croissants, le clergé a la main sur le pouvoir? Qu'en toute circonstance, dans le moindre comme dans le plus grave débat, le pouvoir, incapable de résister au fond, ne s'applique qu'à faire sa retraite aussi secrètement, aussi décemment qu'on veut bien le lui permettre encore? Dès qu'il voit jour à céder, il cède; quand il essaie de refuser, il s'excuse; ses démarches, son attitude, ses paroles, sont d'un vaincu triste mais impuissant, dont la défaite éclaterait avec honte, si l'ancienne vigueur du clergé lui-même n'était éteinte, si la force des choses n'était telle qu'il a lui-même quelque inquiétude de ses progrès, et n'ose pas tout ce qu'il peut [1].

Ce pays-ci a conservé, sur tout ce qui se rattache au clergé et à l'établissement ecclésiastique, une susceptibilité extraordinaire. On n'y saurait toucher sans réveiller aussitôt une multitude d'idées, de prévoyances et de craintes, d'autant plus difficiles à manier qu'elles sont vagues, obscures, et ne savent pas elles-mêmes où s'arrêter ni comment se régler : preuve certaine qu'il y a là un problème encore bien éloigné de sa solution. C'est une remarque devenue vulgaire que l'irréligion n'est plus de mode en France. Si Pascal revenait parmi nous, il y trouverait peu de ces hommes *qui se glorifient,* comme il dit, *dans ce doute malheureux,* et encore moins de ceux *qui, n'y étant pas, croient qu'il leur est glorieux de feindre d'y être, ayant ouï dire que les belles manières du monde consistent à faire ainsi l'emporté.* Il y a plus, non-seulement ce misérable orgueil d'une impiété frivole n'a plus guère aujourd'hui de prosélytes ni d'admirateurs, mais les vrais besoins religieux ont repris de l'empire; il n'est pas d'âme un peu élevée qui ne regarde, avec une sérieuse inquiétude, à ces questions décisives; et l'indifférence en matière de religion, cette étrange insensibilité que Pascal appelle un repos brutal, un enchantement incompréhensible, un assoupissement surnaturel, sera bientôt peut-être encore plus décriée que l'incrédulité. Mais cette disposition des esprits, pleine d'avenir et d'un puissant secours pour qui saurait en comprendre la tendance, loin de faciliter le retour vers des idées ou des formes jadis étroitement unies à la

[1] *Des moyens,* etc., p. 198.

Digitized by Google

religion, s'y refuse au contraire avec énergie, et le pouvoir se tromperait gravement si, voyant l'impiété sans crédit parmi nous, il en inférait la possibilité de ramener l'ancien établissement ecclésiastique, ses principes et ses conséquences [1].

Un cri général s'éleva (lors de la présentation d'un projet de loi favorisant les prétentions du clergé); tous les intérêts nouveaux prirent l'alarme; les craintes les plus chimériques obtinrent créance; les résurrections les plus impossibles semblèrent prochaines. On eût dit que Grégoire VII allait ressaisir la tiare, que les ordres monastiques remettaient la main sur leurs propriétés, que l'inquisition posait enfin le pied sur ce sol français qu'elle n'avait jamais osé aborder; terreurs étranges qui, pour être vaines, n'étaient cependant pas hypocrites, et que le pouvoir soulèvera toujours, quelque absurdes qu'il les juge, quand il essaiera de rétrograder vers le régime qui les inspire. C'est un fort mauvais raisonnement, pour rassurer un peuple, que de lui dire que ce qu'il redoute est impossible, au moment où on paraît le tenter. Le ministère actuel se défend souvent ainsi de la tendance contre-révolutionnaire qu'on lui suppose. Laissez-moi faire, semble-t-il dire; ce dont vous m'accusez, je ne le peux pas. Et n'a-t-on pas vu mille fois l'impossible tenté, non-seulement malgré l'impossibilité, mais par gens qui, ne le voulant pas eux-mêmes, servaient d'instrument à gens qui le voulaient, peut-être aussi sans l'espérer [2]?

J'ajouterai, sur la passion irréligieuse, quelques observations.

Qui l'a réchauffée? Depuis quand réimprime-t-on sans cesse Voltaire? Qui a rendu au scandale une saveur, aux débauches de l'impiété une vogue qu'elles n'avaient plus? Je laisse à d'autres le soin de répondre. J'admets le tort; mais que chacun en prenne sa part.

Il y a là un mal, et un mal sur lequel l'autorité n'a aucune prise directe. Elle n'impose aux hommes ni leurs croyances, ni le retour de celles qu'ils n'ont plus. C'est la nature sublime de la foi qu'elle commande à tout et ne se laisse jamais commander; elle est souveraine et libre comme Dieu de qui elle descend. Des temps ont été où la force, méconnaissant les droits de la foi et les siens, a pu s'employer avec fruit contre une idée religieuse, au profit d'une autre. Je crois fermement que ces temps ne sont plus. Ils reviendront peut-être; mais faisons notre œuvre et laissons la sienne à l'avenir.

Quand on y regarde de près, on s'aperçoit que l'autorité n'est pas ici tout à fait désarmée. Des ressources lui restent, lentes, j'en conviens, mais qui ne sont pas sans valeur.

[1] *Du gouvernement de la France depuis la restauration, et du ministère actuel,* par F. Guizot. (Quatrième édit.) Paris, 1821. Page 39.

[2] *Ibid.*, p. 41.

Digitized by Google

Elles consistent surtout à donner l'exemple, à seconder l'empire du respect pour la liberté de conscience, seul sentiment au nom duquel on puisse aujourd'hui repousser avec succès les attaques de l'impiété.

Chaque époque a son idée favorite, qu'elle défend par-dessus toute autre, en qui elle voit la vérité, qui en contient en effet une part plus ou moins grande, et où résident alors les moyens de gouvernement.

Quand une croyance religieuse s'est emparée du plus grand nombre des esprits et les possède fortement, elle devient cette idée; et tous les droits de la vérité pleine, parfaite, absolue, lui sont attribués par le public qui la suit. Alors elle attaque pour se répandre, elle persécute pour régner; elle veut un gouvernement qui persécute à son profit et en son nom. C'est un grand malheur, c'est même un grand crime, et dont, tôt ou tard, la croyance qui l'a provoqué supporte le poids. Mais c'est aussi un fait que toutes les croyances religieuses, le christianisme, le mahométisme, le catholicisme, le protestantisme, ont reproduit, chacune à son tour.

Nulle croyance positive n'est maintenant assez jeune, assez énergique, assez ascendante pour se saisir ainsi de la force et mettre aux fers la liberté. La liberté de conscience est elle-même l'idée religieuse de notre temps, idée profondément religieuse en effet, d'où ne découle, il est vrai, aucun système de dogmes et de pratiques, mais qui est, à elle seule, une sorte de culte rendu à la foi.

C'est donc là l'idée dont il faut s'armer contre l'impiété agressive et insultante. Partout où la liberté de conscience prévaut, tout culte, toute croyance religieuse réclame, à juste titre, le respect non-seulement du pouvoir, mais du public. Leur droit contre l'outrage dérive du même principe que leur droit à la liberté.

Pour se pénétrer de cette doctrine, la France a besoin, j'en conviens, de la voir hautement professée et longtemps pratiquée par le pouvoir. Non-seulement l'irréligion a eu, parmi nous, la force, mais elle s'est crue la vérité. Elle a persécuté et parce qu'on résistait à ses décrets, et parce qu'on se refusait à ses arguments. Le principe de l'intolérance n'a pas été autre au dix-huitième siècle qu'au seizième. Quand ils sont convaincus et maîtres, les incrédules, comme les fanatiques, veulent qu'on croie en eux et comme eux.

Ils ne sont pas tous guéris de cette coupable prétention; et bien qu'il reste aujourd'hui peu d'hommes qui voulussent employer directement contre la religion les armes du pouvoir, il en est encore un assez grand nombre qui, à chaque occasion où la religion se déploie avec quelque hardiesse, s'en étonnent et s'en irritent comme d'un attentat à la liberté. Celle-ci a pour eux quelque chose de nouveau et d'imprévu qui les offense. Que si, en pareil cas, le pouvoir,

Digitized by Google

au lieu d'intervenir comme le protecteur de la liberté, se montre partial ou faible au profit d'un clergé et d'une croyance, la passion prend aussitôt une certaine légitimité sous laquelle disparaît ce qu'elle a, au fond, d'hostile et d'oppressif. Il y a des torts qui enlèvent au pouvoir jusqu'au droit d'avoir raison; il y a des fautes qui empoisonnent la bonne conduite elle-même. Le gouvernement qui cède mal à propos d'un côté se désarme de l'autre. Ici comme partout, il n'y a pour lui de position forte que la position haute, la position constitutionnelle. Il n'en saurait descendre sans tomber lui-même dans une mêlée où le juste et l'injuste se confondent, où de part et d'autre les coups portent au hasard tantôt sur une usurpation, tantôt sur un droit [1].

Ce que j'ai dit de la noblesse, je le dis également du clergé. Là encore c'est l'espérance qui soulève les esprits pour les lancer de nouveau à la poursuite d'un ordre de choses qui n'est plus, qui ne renaîtra point. Peut-être y a-t-il ici, en faveur des vieilles maximes et contre le système constitutionnel, une force plus profonde que partout ailleurs, et qui se rattache à des principes bien plus élevés, bien moins maniables que ceux de l'ancienne aristocratie. En définitive, il y a place dans la charte pour tous les intérêts, et les plus rebelles, si toute chance leur est ravie, en viendront à se contenter de ce qu'elle leur offre [2].

Au fond, ce que le clergé demande, c'est de la sûreté et du respect. Si sa position était bien fixée, s'il y était à la fois maintenu et contenu, si le présent était, pour lui, convenable et inflexible, il l'accepterait. Maintenant il est en proie aux deux sentiments qui troublent le plus les hommes, l'espérance et la crainte, les dispositions de la nouvelle société l'effraient, celles du pouvoir ouvrent le champ le plus vaste à son ambition; d'une part il se croit menacé au cœur, de l'autre il se promet toute liberté. Nulle situation n'est plus périlleuse et plus enivrante. L'empire du régime constitutionnel peut seul la faire cesser et rendre à la magistrature ecclésiastique cette sécurité temporelle qu'elle cherche aujourd'hui dans la poursuite de son ancienne domination [3].

Nous avons à la fois un gouvernement à fonder et une guerre à soutenir. Repousser l'ancien régime, fonder le régime constitutionnel, c'est là notre tâche. Le ministère s'impose la tâche contraire, il entreprend d'empêcher la défaite de l'ancien régime et la fondation du régime constitutionnel [4].

[1] *Des moyens*, etc., p. 220.
[2] *Ibid.*, p. 228.
[3] *Ibid.*, p. 290.
[4] *Ibid.*, p. 16.

Digitized by Google

Ce n'est pas ma faute si la langue n'a point de termes assez vagues, d'une portée assez courte et d'un sens assez incomplet pour exprimer exactement, sans explication ni périphrase, la politique du ministère. Je conviens que les mots ancien régime, contre-révolution, despotisme, ne s'y adaptent point avec pleine vérité; ils emportent des idées trop positives et trop concluantes. Mais si les mots manquent aux faits, les faits n'en subsistent pas moins [1].

Au fond le ministère redoute la contre-révolution qu'il juge insensée, et la contre-révolution se méfie du ministère qu'elle croit incertain. Cependant, il faut qu'ils marchent ensemble, car l'un sans l'autre ils s'estiment perdus, et retomberaient, en se séparant, dans les alarmes qui les ont poussés à s'unir [2].

Telle fut donc, dès les premiers jours, la situation de ce ministère, qu'il fut formé en crainte de la force même à laquelle on l'accordait, et pour empêcher qu'elle n'obtînt un triomphe plus décisif. Mais, dans l'ordre politique, ce qui importe, ce n'est pas l'étendue de la concession; la vraie question est de savoir qui l'a arrachée et à qui elle est faite. Les ministères précédents avaient été aussi des concessions incomplètes et accordées avec quelque frayeur. Mais elles étaient l'œuvre des intérêts nouveaux; elles attestaient leur crédit et assuraient leur progrès. Pour la première fois, en 1820, les intérêts anciens firent un ministère. Ils en voulaient un autre, j'en suis convaincu; mais ils firent celui-là, et par cela seul il leur appartint.

J'insiste sur ce fait parce qu'il est concluant. Le ministère, qui ne veut pas qu'on le croie au service de la contre-révolution, ne cesse de s'en défendre avec une vive inquiétude. Il est vrai qu'il la redoute, qu'il essaie de la contenir. Il n'est pas moins vrai qu'il est son ouvrage, et par suite, son instrument. L'astre sous lequel naît le pouvoir règle son cours et décide de sa destinée.

La destinée du ministère actuel est triste, et il l'a subie, dès sa naissance, avec une anxiété visible. Mais enfin il l'a subie, il la poursuit chaque jour. Elle était fatale [3].

Il y avait donc dans cette position, dans les liens qu'elle avait fait contracter aux ministres, quelque chose d'irrévocable. Ils étaient conquis, subjugués; et, quelque fausse que fût aussi la situation du côté droit devenu ministériel sans tenir en main propre le ministère, quelque embarrassants que dussent être pour ses amis les désaveux de M. de la Bourdonnaye refusant de se dissimuler avec tant d'humilité, il était évident que le parti de la contre-révolution pos-

[1] *Des moyens*, etc., p. 19.

[2] *Ibid.*, p. 96.

[3] *Du gouvernement*, etc., p. 95.

Digitized by Google

sédait les ministres et ne se conduisait avec tant de réserve que pour ne pas effaroucher des néophytes dont le concours lui était si nécessaire [1].

Entrés dans cette voie, les ministres ont été amenés à penser que certains hommes leur étaient et leur seraient toujours un embarras, un obstacle; ils ont reconnu qu'il ne s'agissait plus de concessions, de dissentiments passagers, de chemins divers suivis pour arriver au même but, et qui, tôt ou tard, se doivent rejoindre. Ils ont senti qu'ils avaient passé dans un camp nouveau et que ces anciens alliés ne consentiraient jamais à les y suivre. Tant que les divers ministères et MM. Royer-Collard, Camille Jordan et autres avaient combattu au fond pour la même cause, nulle rupture n'avait dû, n'avait pu même éclater. Il fallait une autre rupture, bien autrement importante, bien autrement profonde, pour amener celle-là. Elle a eu lieu; le ministère a déserté le parti national; et aussitôt les mêmes actes, la même conduite qui, jusque-là, n'avaient paru exiger aucune séparation, ont fait regarder la séparation comme inévitable, comme imposée par les circonstances; et elle s'est opérée, car les circonstances avaient en effet complétement changé. On avait été au service du trône légitime terminant et consolidant la révolution. On ne voulait pas être au service de la contre-révolution compromettant le trône légitime. La question était là. Elle a été jugée comme on pouvait le prévoir.

Presque toutes les destitutions provoquées par les ministres ont eu la même origine, la même tendance. Presque toutes ont porté sur des hommes d'un royalisme éprouvé, mais qu'on savait inébranlables dans leur attachement aux intérêts nationaux [2].

Et que de combats ont livrés les ministres, que d'attaques ils ont soutenues, que de reproches ils essuient pour n'avoir pas fait davantage! Déjà le parti les taxe publiquement de mollesse et de lenteur; nous entendrions bien d'autres plaintes si nous assistions aux entretiens secrets, aux sollicitations quotidiennes, aux représentations aigres ou amicales, à tout ce murmure intérieur qui remplit la vie ministérielle. Mais qu'importe qu'ils n'aient fait que cela, si ce qu'ils ont fait suffit pour constater leur servitude et mettre la contre-révolution en progrès? On peut les plaindre dans leurs angoisses; on peut reconnaître leurs velléités de résistance. Mais ce qu'ils souffrent, ce qu'ils empêchent même, n'arrête pas le cours du torrent [3].

C'est ainsi que, dans l'administration, dans les chambres, le ministère s'est montré et se montre l'instrument malheureux, le serviteur rénitent mais

[1] *Du gouvernement*, etc , p. 112.
[2] *Ibid.*, p. 127.
[3] *Ibid.*, p. 129.

Digitized by Google

vaincu du parti anti-national. Plus il dira qu'il a lutté, qu'il a empêché, plus le fatal empire de sa situation paraîtra évident et irrésistible; car il est certain que, dans cette lutte, la contre-révolution a plus gagné que lui, et qu'il l'a plus servie que réprimée. Après lui avoir cédé beaucoup pour obtenir une loi d'élections, il a fallu lui céder toujours, il faudra lui céder encore pour essayer d'obtenir les élections mêmes. Une nécessité ne manquera jamais devant les pas des ministres pour les attirer plus avant. La contre-révolution a la main sur eux; elle ne lâchera point prise; elle les remorquera avec plus ou moins d'efforts, mais elle les traîne à sa suite. Les factions sont bien plus habiles, bien plus actives, bien plus vivaces que les ministères; elles ne servent que celui qui les sert; elles le brisent quand il ne les sert plus. M. de Richelieu et M. de Serres, en acceptant le parti de l'ancien régime, se sont condamnés à le rendre sage, résigné, prudent, national. Il faut qu'ils le gouvernent, et qu'ils nous gouvernent bien par lui, car ils ne peuvent le vaincre. Je ne pense pas qu'ils aient mission pour un tel miracle [1].

Dans les élections comme dans la chambre, les ministres ne sont rien, ne peuvent rien, si la contre-révolution n'est sage, timide, sans passion, si elle ne s'abdique elle-même au profit du ministère.

Que la contre-révolution fasse un tel sacrifice pour un moment, dans une occasion donnée, avec l'espoir d'en obtenir un grand avantage, cela se conçoit et même s'est vu; mais qu'elle le fasse constamment, au jour décisif, pour le seul maintien d'un état provisoire qui n'est rien pour elle s'il n'amène l'état définitif auquel elle aspire; qu'elle se dévoue enfin aux ministres avec tout le renoncement de l'amour pur, en vérité ce serait bien plus merveilleux que la contre-révolution vaincue par le ministère; ce serait la contre-révolution elle-même se détruisant de plein gré et de ses propres mains. Il n'en est point, il n'en sera point ainsi : la contre-révolution, je le répète, n'a accepté les ministres actuels qu'en attendant, et elle ne peut longtemps attendre. Les bonnes chances ne lui reviennent pas si souvent qu'elle tarde tant à les saisir [2].

Et comment voulez-vous que la contre-révolution agisse autrement? se laissera-t-elle encore une fois prendre pour dupe? elle a ses affaires qui ne sont point celles de M. de Richelieu, ni de M. de Latour-Maubourg. Si les ministres ne les font pas à son gré, il faut bien qu'elle les fasse elle-même. Que lui importe d'avoir renversé le ministère précédent et changé la loi des élections, si elle n'atteint pas à son but? C'est son but qu'elle poursuit, et toutes les victoi-

[1] *Du gouvernement*, etc., p. 132.
[2] *Ibid.*, p. 221.

Digitized by Google

res possibles, tous les ministres du monde ne sont, pour elle, que des moyens d'y arriver. Elle a combattu, en 1815, M. de Richelieu qui la combattait ; elle ne votera point, en 1820, par pure complaisance pour M. de Richelieu qui ne la satisfait pas. Or, il ne la satisfait pas, cela est certain. Nous nous plaignons, et avec raison, qu'il fait beaucoup trop pour elle. Elle se plaint qu'il ne fait pas assez, et elle a raison aussi. C'est donc folie aux ministres que d'espérer, dans les colléges électoraux, l'adhésion du parti à leurs candidats; il poussera les siens partout où il se croira quelques chances, et, presque partout, ce seront les amis des ministres qui se joindront à lui. Le plus fort absorbe le plus faible, cela est de droit [1].

Voici donc, au vrai, la nature de la politique des ministres, et les éléments de leur parti. Prenant l'immobilité pour tactique et la peur pour drapeau, ils invitent, dans la France de la révolution, et dans le parti de l'ancien régime, tous les hommes faibles, abattus, dépourvus d'opinions arrêtées ou préoccupés d'intérêts personnels, à venir partager avec eux l'héritage du gouvernement impérial. A ce prix, ils se flattent d'échapper, d'une part, aux conséquences de la charte, qu'ils ne peuvent ni exécuter ni abolir; de l'autre, à celles de leur alliance avec la contre-révolution, qu'ils ne peuvent ni accomplir ni rompre.

Je discuterai ce misérable système. J'examinerai les prétextes dont il s'appuye, les moyens dont il se sert, les espérances dont il se nourrit. Je ferai voir combien est vaine cette prétention de tout arrêter, de tout suspendre, d'empêcher, en un mot, la solution de ces questions vitales qui s'agitent partout en France, veulent absolument se dénouer, et fermentent encore aujourd'hui dans le sein du ministère lui-même [2].

Quelle insulte à la monarchie que d'attacher son salut à la formation d'un ministère évidemment condamné à demeurer inactif et chancelant! Celui-ci existait à peine, que déjà dans son attitude se révélait son avenir. Il fut clair qu'il avait rapproché des faiblesses et non uni des forces. La transaction constatait une double impuissance [3].

Comment s'y prendre? Quel système de gouvernement conviendra à des alliés qui ne peuvent ni se séparer, ni tendre de concert vers le même but? Le grand péril est passé; la loi électorale, d'où naissaient les craintes communes, a été vaincue. Maintenant il faut gouverner, c'est-à-dire faire des lois, commencer des institutions, contenter des intérêts, occuper des forces, se

[1] *Du gouvernement*, etc., p. 223.
[2] *Des moyens*, etc., p. 31.
[3] *Ibid.*, p. 37.

Digitized by Google

mettre enfin en marche vers l'avenir; toutes choses qui supposent le mouvement, et, dans le mouvement, une direction. Cela aussi devient une nécessité.

Celle-là est insoluble par le ministère actuel. Tel qu'il est, le progrès lui est impossible, le mouvement lui serait fatal. Il est condamné à demeurer stationnaire. Qu'on me passe l'expression, il s'est établi dans un cul-de-sac.

Il n'en veut pas sortir, et je le conçois; il ne croit le pouvoir qu'en livrant au parti de la contre-révolution le roi et la France. Seul, ce parti-là marcherait; il a des principes à faire prévaloir, des intérêts à satisfaire, des forces à user, tout un avenir enfin à poursuivre, à ses risques et périls. Mais, n'en doutez pas, le ministère lui-même connaît le danger de lui abandonner les affaires. Les ministres ont vécu avec le parti; tous ont vu de près, tous ont pu mesurer la violence de ses prétentions, la folie de ses espérances, la vanité de ses forces. Malgré la dissidence qui existe entre eux, et dût-on n'attribuer d'ailleurs à aucun d'eux nulle vue d'intérêt, nul goût un peu vif pour l'exercice du pouvoir, il n'en est pas un, j'en suis certain, qui ne tremblât de le voir décidément tomber aux mains de ce funeste allié.

Voilà donc le ministère en présence de la plus dure alternative. Dans sa manière de concevoir le gouvernement, sans l'alliance de l'ancien régime il ne peut vivre; avec cette alliance, il ne peut marcher [1].

Évidemment il doit essayer de l'immobilité; la politique stationnaire reste seule à son usage. C'est en effet la sienne [2].

Les formes constitutionnelles sont excellentes en ce sens que tôt ou tard elles provoquent le triomphe de la vérité; mais elles n'ont point le privilége de se passer du temps, ni de dispenser du travail. Et en attendant elles peuvent se prêter à la plus fausse politique, se laisser détourner aux plus mauvais usages. Contraint de les subir, le ministère essaie de les corrompre; il travaille à loger dans leur sein une majorité dévouée, comme lui, à ce système stationnaire sans vie et sans but, qui est la loi de sa situation. Voici où il en cherche les éléments.

Après une révolution telle que la nôtre, il est impossible que, même parmi les hommes qui l'ont désirée ou en ont profité, la peur ne soit pas un sentiment très-puissant et fort répandu. Les libéraux l'ont beaucoup trop oublié [3].

Le ministère s'empare de ce fait; dans la France de la révolution, il exploite la peur que la révolution inspire encore. Or le propre de la peur, c'est de réduire à l'immobilité; elle voudrait tout retenir, tout arrêter, et le temps.

[1] *Des moyens*, etc., p. 21.
[2] *Ibid.*, p. 22.
[3] *Ibid.*, p. 35.

Digitized by Google

et le monde, et la vie. Quelle bonne fortune qu'une telle disposition pour un pouvoir effrayé lui-même de la nécessité du mouvement! Elle fut, en 1820, le premier appui du système des ministres; c'est la dot qu'ils ont apportée au parti de l'ancien régime en s'unissant avec lui [1].

Si cette force formait à elle seule le parti ministériel; si, comme sous Buonaparte, l'ancien régime, sans espoir et sans voix, ne se joignait à elle que secrètement et en n'élevant nulle autre prétention; si le besoin de l'ordre enfin se trouvait seul en face du besoin de la liberté, je craindrais, je l'avoue, que la France ne s'y méprît encore, et que les terribles souvenirs de la révolution n'eussent encore assez de puissance pour déterminer les Français à chercher l'ordre et le repos dans quelqu'un de ces systèmes de gouvernement qui ne le donnent que sans honneur et pour un jour.

Mais il n'en est point ainsi, et c'est là l'erreur de tant d'honnêtes citoyens, qui, ne voulant pas l'ancien régime, s'éloignent cependant du parti national. L'ancien régime est là qui a repris toutes ses prétentions avec une lueur d'espérance; il est derrière eux, autour d'eux; c'est lui qui leur a ouvert ses rangs; c'est lui qui parle, qui agit, qui a des besoins pleins d'ardeur et des perspectives où il s'élance. Comme le ministère, ils sont tombés dans le mouvement de la contre-révolution; comme le ministère, elle les abuse et les entraîne. Tout ce que j'ai dit jusqu'à présent, tout ce qui démontre que la contre-révolution domine les ministres, en dépit de leurs efforts, est également applicable à ces alliés des ministres. Le temps n'est plus où les intérêts anciens n'attendaient rien et vivaient résignés, où l'on pouvait repousser les idées libérales et obéir à ses craintes, sans compromettre les intérêts nouveaux. Ce qui était assoupi s'est réveillé; la lutte suspendue s'est rengagée. La contre-révolution est maintenant en attaque; et comme c'est elle qui veut détruire, comme c'est elle qui est ingouvernable par la charte, on ne peut s'allier à elle sans subir son joug, car elle ne s'abdiquera point par égard pour ses nouveaux alliés. Et non-seulement elle les trompe, elle trompe aussi sur leur compte leurs concitoyens. Ils croient ne réclamer que l'ordre, et, aux yeux de tout ce qui ne les a pas suivis, c'est l'ancien régime qu'ils adoptent et qu'ils servent. De toutes parts, on leur suppose des intentions qu'ils n'ont point; et, quand on ne les dit pas livrés à la contre-révolution, c'est de servilité envers les ministres qu'on les accuse. Dans le parti national, ils sont très-propres à soutenir le gouvernement, et à réprimer les tentatives de l'anarchie; alliés au parti de l'ancien régime, ils ne sont plus que ses instruments. Ils ne veulent que le repos, la justice, et ils ne paraissent que des transfuges; ils se compro-

[1] *Des moyens*, etc., p. 27.

Digitized by Google

mettent pour une chose qui n'est pas la leur; ils perdent, dans cette nouvelle position, une bonne part de leur crédit et de leur force. Des gens qui veulent, comme eux, la stabilité, se séparent d'eux; d'autres, qui ne la veulent pas, profitent de leur fausse démarche pour les calomnier et les insulter. Loin de porter ainsi au pouvoir tout le secours qu'ils lui avaient promis et dont il a besoin, ils se discréditent avec lui; loin de l'aider à vaincre la faction qu'ils redoutent, ils le livrent, et se livrent eux-mêmes, à celle qu'ils ont tort de ne pas redouter. Je ne sache rien de plus douloureux que cette dissolution des alliances naturelles, cette dépravation des forces utiles, cet égarement d'intérêts conservateurs, attirés et emportés dans le tourbillon des intérêts destructeurs. Et ce n'est pas seulement dans leurs espérances d'ordre et de repos que s'abusent les hommes dont je parle : il en est beaucoup parmi eux qui sont surtout dominés par le désir d'obtenir enfin un gouvernement religieux et moral, ami de l'honnêteté et adversaire de la licence. La révolution a blessé en eux ce sentiment, et ils espèrent mieux du parti qui l'a combattue. Vain espoir, trop démenti par l'expérience des temps qui ont ressemblé aux nôtres [1] !

Je n'ai point le bonheur de compter sur la mollesse éternelle et l'incorrigible inhabileté de nos adversaires; mais je ne partage pas non plus l'espoir de ceux qui se promettent, de ce côté, une politique plus religieuse et plus morale. Je pense, au contraire, et les faits disent avec moi, que les partis du passé, les partis voués aux systèmes rétrogrades, qui essaient de reconquérir l'arbitraire ou le privilége, ne peuvent enfanter et n'enfantent en effet que les plus immoraux et les plus pervers des gouvernements. On me permettra de citer encore l'histoire de l'Angleterre, plus on y regarde, et plus on y découvre d'importantes révélations. Là aussi beaucoup d'honnêtes gens, dégoûtés de la licence révolutionnaire et de la corruption qui s'était introduite dans le long parlement ou dans les serviteurs de Cromwell, s'étaient flattés que le parti des torys ramènerait dans le gouvernement l'ordre, la droiture, le respect de tout ce qui est sacré. Les torys saisirent le pouvoir, et ils fournirent les plus intrigants, les plus licencieux, les plus dépravés des ministères. Ils persécutaient les non-conformistes au nom de l'église nationale, et une impiété profonde était en eux. Ils vantaient sans cesse les anciennes mœurs, l'ancienne gravité morale de la vieille Angleterre, et une immoralité dégoûtante trahissait leur mensonge. L'esprit national était contre eux, et, pour le surmonter, ils donnèrent à la corruption parlementaire une régularité, une étendue jusque-là

[1] *Du gouvernement*, etc., p. 191.

Digitized by Google

ignorée. Clarendon lui-même les en accuse, et Robert Walpole ne fit que marcher sur les traces du comte de Danby [1].

Les mœurs du parti aristocratique, la mémoire de ses défaites, ses terreurs récentes, tout concourt à faire, dans son sein, un assez bon nombre d'amis obligés à la politique stationnaire des ministres actuels. Ceux-ci de leur côté n'y épargnent sans doute pas les soins; ils accueillent, promettent, inquiètent; ils encouragent les petites espérances et entretiennent les grandes craintes; ils déploient enfin, dans les relations privées, tout ce manége de séduction qui a prise sur des hommes plus vaniteux que fiers, plus susceptibles qu'intraitables. Et c'est ainsi que là encore, exploitant tour à tour la peur, les prétentions personnelles, le défaut de principes, tout ce qu'il y a de mol, de faible et d'imprévoyant dans notre nature, les ministres cherchent de quoi prolonger leur station dans ce défilé sans issue où ils sont engagés [2].

Les embarras, l'impuissance du ministère, se sont à l'instant révélés; il n'a pu professer aucun principe, donner aucune promesse, faire entrevoir aucun avenir.

Telle sera la situation du ministère, aussi souvent qu'il s'agira d'institutions. Elles sont presque toujours importunes au pouvoir; pour celui-ci, elles sont impraticables. S'il ne se livre pas pleinement à l'ancien régime, s'il ne se fait pas le simple exécuteur des desseins d'un parti, il faut qu'il demeure dans l'inaction et le vide, qu'il refuse toute question générale, qu'il écarte toute idée de droits reconnus et garantis par des lois, qu'il tienne enfin la société dans cet état de dissolution et d'inertie où nous la voyons en ce moment [3].

Ainsi font nos ministres. Ils ont hérité de la machine de Buonaparte comme Louis XV de celle de Louis XIV et de la vieille monarchie. Ils exploitent aussi ce goût du repos, cet état de prospérité qu'après les révolutions et la guerre, amène nécessairement la paix. Ils ont, j'en conviens, à vivre avec des partis politiques plus sérieux et plus profonds. Mais ils traitent avec eux comme on traiterait avec des partis de cour, prenant les hommes un à un, négociant avec les prétentions personnelles, offrant beaucoup aux intérêts individuels, et ne donnant d'ailleurs à tout ce qui serait général ou deviendrait décisif, que des refus ou des apparences.

Voilà le secret de la stérilité de la dernière session, et aussi du mal qu'elle a fait. On n'a tenu nul compte de l'avenir; et, dans le présent, on s'est efforcé d'éluder la nature de notre gouvernement ou de le corrompre [4].

[1] *Du gouvernement*, etc., p. 195.
[2] *Des moyens*, etc., p. 29.
[3] *Ibid.*, p. 62.
[4] *Ibid.*, p. 67.

Digitized by Google

N'est-il pas clair que la pensée même du public a disparu, que tout se passe entre des volontés arbitraires et capricieuses, appliquées à s'asservir ou à se jouer réciproquement, et traitant la politique non comme une œuvre de raison et de nécessité générale, mais comme une affaire livrée aux intrigues ou aux passions de parti [1]?

Le mépris du droit, l'oubli du public, l'absence de vues générales, l'indifférence pour le vrai et le faux, l'abandon de l'avenir, l'asservissement de la politique à des combinaisons de coterie, à des nécessités particulières, à des intérêts privés, c'est là, je le répète, le caractère de la conduite du ministère dans la session. C'est assez dire que la nature même, le but fondamental de notre gouvernement, ont été méconnus. Il a précisément pour objet d'imposer à la politique des principes et des règles, de faire prédominer les intérêts généraux sur les intérêts privés, le public sur les hommes et les partis. Tôt ou tard, il remplira aussi parmi nous sa destination; mais sa marche a été suspendue; on a essayé de le jeter dans les voies des gouvernements de faction ou de cour. Selon l'ordre naturel et vrai, chaque session doit faire un pas vers l'avenir et affermir des droits. On a voulu arrêter tout progrès; on a ébranlé tous les droits. On a demandé à un système qui veut le mouvement, la règle et la vérité, de servir l'immobilité, l'arbitraire et le mensonge.

Et on vient nous dire que la contre-révolution n'a rien gagné! Elle a gagné ce qui lui importe avant tout: sous le manteau constitutionnel, elle a fait pénétrer dans le gouvernement sa politique pratique, la seule politique que comporte sa situation. Au-dehors, ses écrivains peuvent professer des doctrines, concevoir de grands projets, régénérer la société. Quand il approche du pouvoir, le parti n'en demande pas tant; il sait fort bien que ces doctrines sont inapplicables, ces projets chimériques, que la société ne se laissera point imposer les formes où voudraient la faire rentrer M. de Montlosier et M. de Bonald. Mais s'il ne peut refondre la société, il tentera de la corrompre; il ne prétendra point remplacer ouvertement les principes de l'ordre nouveau par les siens, mais il s'appliquera à éluder tous les principes; il ne mettra pas le privilége en lutte directe avec le droit, mais il s'efforcera d'énerver le droit, de l'écarter, de n'en tenir compte; il n'affichera pas le triomphe des intérêts d'une classe sur les intérêts généraux sans puissance et sans garantie; il essayera de leur masquer le péril en les endormant au sein du repos. Voilà la vraie tactique contre-révolutionnaire; tout le reste est rêverie, et bon seulement pour complaire aux passions extérieures du parti. Que, même par là, il soit hors d'état d'atteindre son but et de s'établir, je le pense; mais il n'en

[1] *Des moyens*, etc., p. 75.

Digitized by Google

est pas moins vrai que ce sont là les seuls moyens par où il puisse prolonger et exploiter, en attendant, le succès qu'il obtient aujourd'hui. Le ministère le sert donc en faisant, de ces moyens, son propre système de gouvernement; il le sert, car il fait prévaloir, dans la politique, des maximes, des pratiques, des habitudes qui conviennent à la contre-révolution aussi bien qu'à lui. Refuser au droit son empire, ajourner toute institution, se soustraire à la domination des intérêts généraux, ne rien faire pour l'avenir, c'est frayer la route au parti de l'ancien régime, qui ne ferait pas d'abord grand'chose de plus. Quand la dernière session, dans la chambre des députés, n'aurait eu pour le parti aucun résultat plus positif et plus direct, ce qui n'est pas, puisqu'il y a consolidé son système électoral et gagné plusieurs questions qui ne sont point sans importance, elle lui aurait valu un immense avantage. Elle a introduit son esprit dans le gouvernement [1].

Qui n'a entendu dire : — Les opinions ne sont rien; il n'y a de réel et de puissant que les intérêts?

Misérable lieu commun d'une politique subalterne; en s'y pavanant, elle trahit son ignorance; elle prouve qu'elle n'entend rien au gouvernement des masses et n'a jamais traité qu'avec des individus.

Il ne faut pas avoir beaucoup vécu pour savoir que, dans les relations d'homme à homme et quand on les prend un à un, on en rencontre bien peu qui se donnent ou se défendent en vertu d'une idée. Les convictions sont rares, les intérêts de la vie pressants; la séduction a mille secrets, la conscience mille subterfuges. Oui, certes, il est aisé de gagner un homme, puis dix, puis vingt, et dans ce manége quotidien les opinions sont en effet de peu de valeur.

Mais que ferez-vous pour gagner un peuple? Voyons; recueillez tous vos moyens, déployez toute votre science; ne perdez pas un jour, une heure, une minute. Qu'avez-vous à offrir à ces millions d'hommes qui ne vous demandent rien? Que ferez-vous pour ces populations qui vivent loin de vos yeux, que vous pouvez à peine compter, et qui, de vous, ne connaissent que votre nom? Il faut les gagner cependant; il faut qu'elles vous acceptent et se donnent; car si un lien puissant ne les unit à vous, vous ne les posséderez point, et il faut posséder son peuple pour le gouverner.

Les peuples ont aussi des intérêts, direz-vous, des intérêts généraux qu'on doit satisfaire; et ainsi, sans traiter avec des individus, c'est avec des intérêts qu'on traite toujours.

Je voudrais que ces politiques si sûrs de leur art me pussent apprendre à

[1] *Des moyens*, etc., p. 78.

Digitized by Google

bien distinguer, dans les masses, les intérêts des opinions; qu'ils en fissent devant moi la séparation claire et complète; qu'ils me dissent où finissent les unes, où commencent les autres; qu'ils me prouvassent enfin que, dans leur action sur les peuples, c'est en effet à des intérêts seuls qu'ils s'adressent, sur des intérêts seuls qu'ils fondent leur pouvoir. Ils y seraient, je crois, fort embarrassés.

C'est que rien n'est plus vain, plus faux que ces distinctions par où l'on prétend décomposer la société, isoler les unes des autres les forces qui s'y meuvent, donner un nom à chacune d'elles, et n'appeler ensuite à soi que celles qui se laissent plus commodément manier. Les hommes qui, en gouvernant, pensent faire un tel travail se trompent; il est impossible. Il n'est pas vrai que les intérêts se puissent ainsi séparer des opinions ou les opinions des intérêts; il n'est pas vrai que ceux-ci soient tout et celles-là rien. Les uns et les autres sont étroitement, fortement tissus ensemble; une sorte de susceptibilité nerveuse leur est commune et les unit; et quand le pouvoir agit sur la société, je le défierais bien souvent de dire si c'est par les opinions ou les intérêts qu'il l'atteint. Il atteint tout à la fois, car, dans le corps social comme dans le corps humain, rien n'est insensible et tout se tient [1].

Plus d'une révolution a secoué le monde; il n'en est aucune où les opinions, les élans de l'esprit humain aient eu plus de part que dans la nôtre. Contradiction bizarre! On s'acharne contre les principes, les doctrines, les théories; on les poursuit comme un fléau de nouvelle sorte; on leur impute tout le mal que nous avons souffert; et en même temps on les traite de vains songes! On tremble devant les idées, et on n'en veut tenir compte que pour avoir peur! Il y a là je ne sais quel mélange d'insolence et de faiblesse dont on est tenté de sourire et de s'irriter à la fois. Que Louis XIV, du haut de son trône et dans l'éclat de sa gloire, ne vit dans le *Télémaque* qu'une satire, et dans Fénélon qu'un rêveur mécontent, cela se conçoit; le gouvernement de Salente n'était en effet que l'utopie, un peu chimérique, d'un poète homme de bien. Mais prenez garde; les temps sont bien changés; ces opinions qui, dites-vous, sont de si peu de poids, ont renversé et fondé des empires; sur la foi de leurs promesses, les peuples se sont élancés vers un avenir orageux et incertain; les rois se coalisent pour résister au souffle de l'esprit nouveau. Qu'après de telles expériences et en un tel état, le pouvoir affecte, pour les idées, un dédain pareil à celui que peut leur porter le roi de Siam, en vérité je ne sais pas de termes pour qualifier une telle fanfaronnade dans un tel aveuglement. Certes jamais la politique ne prit plus mal son temps pour insulter à la théorie. Qu'elle cesse

[1] *Des moyens*, etc., p. 135.

Digitized by Google

donc de frissonner à ce seul mot, ou qu'elle avoue qu'il y a là une force avec laquelle il faut bien compter. Je ne demande point qu'on s'y soumette; je sais ce qu'ont de faux, de périlleux les opinions les plus accréditées de nos jours, et ne me sens point disposé à fléchir le genou devant elles. Mais le fait grave, le fait impérieux, c'est ce mouvement de l'esprit humain, qui fait aujourd'hui de la pensée une puissance pour ainsi dire temporelle; puissance susceptible et fière qui veut, sinon qu'on lui obéisse, du moins qu'on la comprenne et qu'on la respecte. Abreuvée de théories comme de victoires, la France semble maintenant stationnaire dans la carrière des idées comme dans celle des armes; mais c'est une halte de lassitude, non de dégoût; elle n'a pas plus renoncé à raisonner qu'à vaincre; la secousse qu'elle a reçue et donnée n'est pas de celles qui se terminent par l'épuisement. L'esprit reprendra son vol et poursuivra sa route. Loin donc qu'il soit permis à la politique de traiter les opinions avec une légèreté arrogante, il lui est prescrit de les prendre en grande considération; de puissants moyens de gouvernement y sont déposés comme de rudes obstacles; et la plus grossière faute où puisse tomber aujourd'hui le pouvoir, c'est de négliger de s'en servir quand il ne saurait s'empêcher de les craindre [1].

La chambre des députés est maintenant coupée en deux partis; cent vingt-cinq de ses membres ont voté contre l'introduction du privilége dans notre système électoral : ce sont là les hommes de la France. Je suis loin de nier que parmi les autres, il s'en trouve qu'il est nécessaire et possible de rallier. Les partis sont exclusifs, je le sais; mais ils ne deviennent capables de gouverner que lorsqu'ils renoncent à cette manie. *Qui n'est pas pour moi est contre moi,* disait Pompée, et Pompée fut battu; *qui n'est pas contre moi est pour moi,* disait César, et César demeura vainqueur. Et ce ne fut pas seulement après le succès, c'était aussi pendant la lutte que César tenait ce langage. Il savait qu'avec la fantaisie de s'épurer, on ne gagne point en intensité ce qu'on perd en étendue : c'est la folie qui se concentre; la raison se répand, et fait des conquêtes. Cependant, comme le parti national ne possède pas aujourd'hui le pouvoir, il lui importe beaucoup, sans se montrer intolérant, de ne porter à la chambre que des hommes d'opinions sûres et d'une fermeté connue. On cherchera à gagner le suffrage de beaucoup d'honnêtes citoyens qui ne veulent pas de la contre-révolution, en faveur de certains candidats dont on fera valoir les vertus privées, la bonne réputation, la sincérité, la droiture. Ce sont là des titres; mais il faut quelque chose de plus. On rencontre en France beaucoup d'hommes honorables, que des causes diverses, tantôt la piété, tantôt la crainte

[1] *Des moyens,* etc., p. 139.

Digitized by Google

des agitations politiques, mettent, pour ainsi dire, contre leur intérêt et leur vœu, à la portée du parti de l'ancien régime, qui exploite, pour s'en emparer, les scrupules de leurs croyances ou la timidité de leur caractère. Dans les temps ordinaires, ce sont de bons députés; aujourd'hui, ils seraient probablement faibles et incertains [1].

Les périls les plus opposés, comme les excès les plus contraires, se provoquent et se correspondent. A la manie de s'épurer, aux dépens de leur intérêt, les partis joignent celle d'accepter tout ce qui s'offre à eux, au profit de leur passion. Méfiants et rigides en un sens, ils sont aveugles et complaisants dans l'autre; au moment même où ils écartent des gens qui pourraient les servir, ils en accueillent qui doivent leur nuire, et ne s'aperçoivent pas qu'une recrue fâcheuse fait sortir des rangs, à l'autre extrémité de la ligne, trois ou quatre hommes très-précieux à garder. Ainsi, dans la session dernière, l'élection de M. Grégoire a repoussé vers le centre droit plusieurs députés dont ce n'est point la place, et qui siégeraient volontiers ailleurs si tous leurs sentiments ou leurs intérêts légitimes leur semblaient en sûreté. Aujourd'hui de telles fautes ne seraient pas moins fâcheuses [2].

C'est, de notre temps, la prétention de chaque ministère d'être non-seulement le seul bon, mais le dernier possible.

Le régime représentatif a cependant pour objet, tout le monde en convient, de prévenir les grandes secousses politiques, en réduisant à des questions ministérielles les divers systèmes de gouvernement. Il enrégimente les partis, les discipline, les cantonne, et place le trône au-dessus de leurs combats.

Bien fous seraient les peuples qui ne sentiraient pas cet immense avantage de telles institutions, et ne se hâteraient pas d'en profiter. Rien n'est plus douloureux qu'un changement de dynastie. La guerre civile, avec ses horreurs, l'accompagne presque toujours; et s'opérât-il d'abord sans résistance, il entraîne infailliblement, et pour de longues années, l'agitation de l'état, la discorde des citoyens, des complots, des révoltes, l'oppression des faibles, la tyrannie des forts, et toutes ces iniquités, tous ces maux que l'ordre constitutionnel à mission de repousser [3].

Les Anglais eux-mêmes le reconnurent. Aussi prirent-ils grand soin de renfermer leurs agitations dans l'arène des ministères. Sous le règne de la reine Anne, les jacobites avaient des chances et voulaient les faire valoir. Alors aussi la nation redoutait le papisme et les tentatives de son parti. Les torys

[1] *Du gouvernement*, etc., p. 229.
[2] *Ibid.*, p. 231.
[3] *Ibid.*, p. 213.

Digitized by Google

furent ministres et excitèrent beaucoup d'alarmes. Plusieurs d'entre eux favorisaient des espérances anti-nationales. La reine elle-même semblait quelquefois propice à leurs vues. Mais les défenseurs des intérêts nouveaux se conpuisirent avec sagesse et habileté. Leurs attaques ne dépassèrent point les ministres; ils les renversèrent, et seulement alors le système représentatif commença à devenir un gouvernement régulier [1].

Nous avons donc, dans notre situation présente, d'une part toutes les raisons imaginables, et, de l'autre, tous les moyens nécessaires pour réduire à des questions ministérielles les débats qui nous agitent. Il ne s'agit donc point de renverser ce qui est, de porter atteinte à la légitimité. Nous voulons ce qui est, au profit de ce qui est, et non de ce qui n'est plus. Nous réclamons pour l'ordre nouveau, cette même légitimité que l'ancien régime prétend usurper. Ce n'est pas nous qui la repoussons, ce sont nos ennemis qui veulent nous l'arracher, et qui la compromettent pour leur compte, quand, pour le nôtre, nous aspirons à l'affermir [2].

Qu'a gagné ce ministère qui ne peut rien gagner sur la France? Les élections viennent de le lui apprendre [3].

Voilà donc ce grand, cet assuré triomphe! Voilà cette modération, cet attachement, cette complaisance que le ministère a inspirée à ses nouveaux amis! Vous ne leur arrachez pas le plus léger symptôme de l'oubli de leurs prétentions, la plus frivole marque de quelques desseins de sagesse? Est-ce là tout le terrain que vous avez conquis? Est-ce là cette contre-révolution domptée, convertie, que vous nous aviez promise? Certes, ou l'on vous manque étrangement de parole, ou vous nous leurriez vous-mêmes d'une espérance que vous n'aviez point.

Que le ministère reconnaisse donc bien sa situation. Il n'a rien fait, rien gagné. L'ancien régime ne s'est point abdiqué, la France nouvelle n'est point changée; hommes et choses, le pays et les partis, tout se retrouve dans les mêmes dispositions, tout est dans le même état, du moins quant au pouvoir. Nulle part il n'a poussé de racines; nulle part il ne s'est créé une force, un point d'appui, un avenir. Des ministres ont duré un an de plus; c'est là tout. Dureront-ils encore un an? cela se peut. Mais chaque année les rendra à eux-mêmes tels qu'elle les avait reçus de l'année précédente, aussi faibles, aussi incertains, aussi incapables de rien gagner, de rien fonder, attestant seule-

[1] *Du gouvernement*, etc., p. 214.
[2] *Ibid.*, p. 219.
[3] *Des moyens*, etc. p. 371.

Digitized by Google

ment, par leur continuelle présence, que l'ordre nouveau n'obtient pas ce qu'il demande, que l'ancien régime ne peut pas ce qu'il veut.

C'est ici en effet une seconde révélation que l'incurable aveuglement de l'esprit de parti peut seul méconnaître. Depuis six ans, deux grandes chances se sont offertes à l'ancien régime, le 20 mars et le fatal attentat du 13 février 1820. Le parti était là; il les a saisies, il les a exploitées avec toute la vivacité, tout le savoir-faire dont il est capable. Qu'en a-t-il tiré? est-il bien près de son but? il nous a fait beaucoup de mal; il nous a jetés hors de la route du développement constitutionnel; mais lui-même, pour son propre compte, où en est-il? la France nouvelle est-elle soumise? notre société a-t-elle changé de principes, de formes? les vieilles doctrines, les intérêts anciens en ont-ils repris possession? évidemment il n'en est rien; la France nouvelle est toujours là, toujours active, toujours dominante, malgré l'abandon du pouvoir et l'air de triomphe de ses adversaires. Quelle est donc cette force cachée qui protége l'ordre nouveau jusqu'au sein de la défaite, qui se rit des vicissitudes du pouvoir et déjoue les plus superbes espérances du parti, qui frappe de stérilité les succès de l'ancien régime, sans lui opposer aucune résistance visible, qui le condamne à porter sa faiblesse dans sa victoire et à avoir peur quand il fait peur à tous? j'en sais bien le secret. Il est dans la destinée des partis vaincus de ne pouvoir plus rien pour eux-mêmes, bien qu'ils puissent nuire encore à leurs ennemis. Quand une institution, une idée, un ordre de choses enfin, sont jeunes et pleins d'avenir, ils s'emparent de la société, y répandent à la fois le bien et le mal, et s'y propagent, s'y enracinent par leurs erreurs comme par leurs vérités, par leurs vices comme par leurs vertus. Plus d'une religion naissante a, dès ses premiers pas, semé dans les esprits d'absurdes superstitions, de fausses et dangereuses croyances; mais en même temps elle a réformé les mœurs, relevé la nature morale abattue, proclamé de nobles et utiles vérités. Elle était neuve et vivante; elle marchait vers la conquête; dans son développement victorieux, le mal a fait route avec le bien; le bien a fait le crédit du mal. Mais quand arrivent les jours du déclin, quand la vie est usée, si on tend alors de rendre l'empire à l'ordre de choses qui ne le possède plus, qui n'est plus d'accord avec rien dans le monde, le mal est la seule arme qui lui reste; on retarde le bien nouveau, et on ne rétablit point le bien ancien; on arrête le progrès des institutions naissantes, et on n'en fait point pour son compte; on nuit à tout et on ne se sert point soi-même, car rien ne peut servir un parti épuisé; rien ne peut faire retomber en sa possession l'avenir qui ne lui appartient plus. C'est maintenant le sort de l'ancien régime en France; il peut quelque chose contre nous, rien à son profit. Qu'après avoir suspendu le mouvement constitutionnel, il essaie de se livrer à son propre mouvement, une

Digitized by Google

puissance secrète le retient; tout lui est obstacle, rien ne lui est moyen; il ne peut pas ce qu'il veut, il n'osera pas ce qu'il peut; d'espérance en espérance, il tombera dans sa ruine. On dirait que la providence ne lui permet de toucher encore au pouvoir que pour bien convaincre le monde et lui-même qu'il ne lui est pas donné d'accomplir ses desseins.

Que le parti de l'ancien régime, à son tour, ouvre donc aussi les yeux sur sa position. Chances, secours, efforts, soumission, rien ne lui a manqué; et il n'a rien fait, rien du moins qui le rapproche de son but. La France est sous sa main, mais sa main n'a point de serres pour saisir et façonner à son gré la France. Elle le souffre parce qu'il est impuissant. S'il tentait de suppléer à l'impuissance par la folie, s'il lui était jamais permis d'essayer sur la France ce qu'il veut, elle se délivrerait de lui, je ne sais quand, je ne sais comment, mais à coup sûr elle s'en délivrerait. Fasse le ciel que rien n'arrive à cette extrémité! Maintenant ce parti nous nuit beaucoup, nuit beaucoup au trône, sans en retirer, pour lui-même, aucun des grands résultats où il aspire. Il compromet toutes choses et n'en est pas plus près de triompher[1].

N'ayant rien fait pour l'avenir, les ministres ne peuvent compter sur le lendemain. Je ne doute pas qu'ils ne se promettent de tenir bon et de persister dans leur immobilité. On dit même que leur projet est de rendre la session aussi courte, aussi nulle que le permet la plus stricte nécessité. Il faut, en effet, qu'ils annulent les chambres pour être en état de rester nuls eux-mêmes. J'ai peine à croire que les choses, bien que portées au repos, se soumettent cependant à une si complète abnégation du mouvement et de la vie. Nous sommes, je le répète, entre deux impuissances, celle du ministère qui, en persévérant dans sa position, ne peut rien pour personne, et celle de l'ancien régime qui, pour lui-même, ne peut rien de décisif. C'est là le seul fait qui soit évident aujourd'hui.

Il y en a un autre que j'ai déjà indiqué et sur lequel je veux insister encore, c'est que la France nouvelle n'est point disposée à courir gratuitement de périlleuses chances, ni à se livrer aux factions mêmes qui comptent le plus sur sa faveur. Elle sent le prix des biens qu'elle possède, et ne les compromettra point pour se précipiter vers un avenir qui lui inspire, il est vrai, peu de confiance, mais ne lui cause pas non plus de pressantes alarmes. Il ne faut pas croire que sa situation, ses sentiments, ses désirs, ses croyances, que rien en elle soit simple et décidé; elle a des craintes qui se combattent, elle forme des vœux qui se balancent; elle se méfie souvent des idées mêmes qu'elle professe, des hommes mêmes qu'elle avoue, ou plutôt elle n'irait pas jusqu'au bout de

[1] *Des moyens*, etc., p. 371.

Digitized by Google

ces idées, n'avouerait pas tout de ces hommes. Elle veut qu'on défende à la fois sa liberté et son repos, qu'on la sauve de l'ancien régime sans la donner en proie aux révolutions. Pour tout dire, enfin, elle demande un gouvernement, un gouvernement qui soit le sien, qui l'affranchisse à la fois, au-dehors, de l'étranger, au-dedans, de l'ancien régime et de toutes les factions. La vraie monarchie selon la charte répondrait seule à son véritable vœu. Elle l'obtiendra. Après ce vœu qui domine tout, elle en forme un autre, c'est que l'accomplissement du premier ne lui coûte pas trop cher. Il dépend du pouvoir de les accomplir tous les deux. Par le système qu'il a adopté, il s'en éloigne et nous en éloigne chaque jour[1].

Les publications de M. Guizot éveillèrent contre lui le courroux du ministère et de celle des deux opinions qu'il avait appelée le parti de l'ancien régime. Les injures ne manquèrent pas à cette polémique de ses adversaires. On essaya de le représenter comme rêvant des bouleversements sociaux, comme ennemi du trône. On a pu voir déjà, par quelques-uns des extraits qui précèdent, comment, dans le second de ses ouvrages, M. Guizot répond à cette accusation. Un autre reproche lui fut surtout prodigué. C'était d'avoir semé la division dans le pays, de l'avoir en quelque sorte séparé en deux camps, la France de l'ancien régime d'un côté, la France nouvelle de l'autre. M. Guizot n'avait créé ni division ni partis; mais il avait dit ce qui était. Les partis qu'il avait signalés existaient longtemps avant qu'il eût écrit; en constatant la situation de la France, il n'avait pas cru devoir fermer les yeux sur leur existence, qui faisait le fond même de cette situation, et n'avait nulle foi dans cette politique sans franchise et sans prévoyance, qui croit détruire les faits en feignant de ne les pas voir.

Voici comment M. Guizot répond lui-même à cette accusation dans le second de ses ouvrages et dans l'avant-propos qui précède la troisième édition du premier :

Cet ouvrage a été l'objet de beaucoup d'attaques. Elles n'étaient point imprévues pour moi. Dans l'état actuel du monde politique, embrasser une cause, c'est accepter une guerre. D'ailleurs, ce n'est pas d'aujourd'hui, ni en publiant ce livre, que j'ai encouru pour la première fois l'animadversion du

[1] *Des moyens*, etc., p. 377.

Digitized by Google

parti qui s'en montre si irrité ; je n'ai donc nul dessein et nul droit de me plaindre de sa colère. C'est sans étonnement que je lis les calomnies et les injures de ses journaux. Un parti ne manque jamais d'hommes qui se chargent de lui rendre ce grossier et honteux service. Qu'ils continuent : leur cynisme ne parviendra point à épuiser mon mépris [1].

La révolution et la contre-révolution, la France nouvelle et l'ancien régime, ce sont là les deux puissances dont j'ai voulu établir la situation respective depuis la restauration et aujourd'hui même. Mon ouvrage n'a pas d'autre dessein. Il fallait donc, dès l'abord, nommer ces deux puissances, et déterminer le caractère général et dominant de leurs rapports [2].

En exprimant ce fait, j'étais fort loin de prétendre à l'honneur d'une découverte ou seulement d'une nouveauté. Je ne voulais que résumer l'histoire politique de la France. La lutte des ordres remplit ou plutôt fait toute cette histoire. On savait et on disait cela bien des siècles avant la révolution. On le savait et on le disait en 1789. On le savait et on le disait il y a trois mois. Bien qu'on m'accuse maintenant pour l'avoir dit, je ne pense pas que personne l'ait oublié. Les faits ne s'évanouissent point selon le bon plaisir et pour la commodité momentanée des ministres et des partis [3].

Maintenant voulez-vous savoir ce que j'entends par la contre-révolution ? Il me sera facile de vous le dire. C'est le retour plus ou moins prompt, plus ou moins direct, plus ou moins absolu, à l'état de choses qui existait avant 1789, soit dans l'organisation des pouvoirs politiques, soit dans la constitution de la société elle-même. Vous protesterez ; vous vous écrierez que nul n'y songe, que nul ne rêve la possibilité d'un tel dessein. Je vous répondrai qu'il importe peu qu'on n'y songe pas, si on y est poussé, et qu'on n'y puisse pas arriver, si on y tend. Y a-t-il donc dans ce monde autre chose que des tendances ? Nous n'ignorons pas que la contre-révolution est impossible ; nous savons même que, dans vos efforts, vous ne vous proposez point un résultat complet, un but déterminé. Mais nous savons aussi, à n'en pouvoir douter, que l'égalité dans le partage des successions vous déplaît, et que vous regrettez les substitutions et le droit d'aînesse. Nous savons qu'à la libre concurrence de l'industrie, vous préférez les jurandes et les maîtrises. Vous nous avez dit qu'il était bon que la noblesse et le clergé fussent des corps, c'est-à-dire des ordres, et qu'il serait sage de répandre le privilége au-delà de la chambre des pairs. Vous vous êtes opposés à la formation d'une armée natio-

[1] *Du gouvernement*, etc. Avant-propos de la 5e édit., p. j.

[2] *Ibid.*, p. v.

[3] *Ibid.*, etc., p. vj.

Digitized by Google

nale, et à la loi qui donnait des garanties contre les envahissements de la faveur. Nous vous avons vus constamment redouter l'influence de la propriété moyenne où domine la bourgeoisie, et rechercher la prédominance factice de la grande propriété où l'ancien régime compte plus de partisans. Enfin, toutes vos théories, toutes vos tentatives ont pour but de combattre les forces que la révolution a créées, et de ranimer celles qu'elle a combattues. C'est là ce que nous appelons la contre-révolution, la tendance à la contre-révolution; et nous ignorons si, après avoir obtenu tout cela, vous ne demanderiez pas davantage; et vous avez jadis si obstinément repoussé tant d'autres choses, bonnes selon nous, que nous sommes fondés à concevoir quelques doutes sur la limite de vos désirs.

Tel est le sens que j'ai attaché et que j'attache encore à ces mots dont on m'a reproché l'usage. J'ai employé concurremment ceux de *France nouvelle* et d'*ancien régime*, non-seulement parce qu'ils rendaient aussi ma pensée, mais encore parce qu'ils ne réveillent peut-être pas, avec la même vivacité, l'idée d'une division et d'un combat entre les citoyens. Moi aussi, je déplore de voir se perpétuer nos dissensions; moi aussi, je voudrais qu'on en pût abolir, je ne dirai pas la mémoire, mais la renaissance et les causes. Ce n'est pas avec un sentiment de joie que je parle de la guerre de ces intérêts qui se sont déjà si cruellement froissés. Elle est un mal très-douloureux, même pour les forts; et les termes qui en reproduisent l'image portent toujours avec eux une impression pleine de tristesse. Je consentirais donc bien volontiers à les voir écartés de la langue politique; car ils n'y pourraient tomber en désuétude sans être auparavant sortis des réalités. Ce fut le signe d'un pas vers la paix, en Angleterre, que de voir les whigs et les torys succéder aux cavaliers et aux têtes rondes. Mais quand les faits et les partis subsistent, il faut bien se résoudre à les appeler par leur nom [1].

Dans un discours qu'il a prononcé en 1820 comme président du collége électoral de la Haute-Garonne, M. de Villèle s'est élevé contre la distinction des intérêts anciens et des intérêts nouveaux, la qualifiant presque de séditieuse. « Si cela était vrai, a-t-il dit, il n'y aurait plus pour nous que désordre « et destruction à attendre : *Un royaume divisé avec lui-même ne peut sub-* « *sister.* »

C'était aussi, vers la fin de son règne, la manie de Buonaparte que cette prétention de nier les réalités qui avaient le malheur de lui déplaire. J'en demande pardon à M. de Villèle; Buonaparte avait, à ce genre de déraison, beaucoup plus de droits que lui. Il faut avoir souvent dompté, souvent humilié devant

[1] *Du gouvernement*, etc. Avant-propos de la 3e édit., p. xxxiij.

Digitized by Google

soi les faits pour être admis, sans trop de ridicule, à les traiter avec tant de dédain ; et les maîtres du monde sont seuls excusables de tomber, à ce point, dans l'enivrement du pouvoir.

Depuis quand donc un fait cesse-t-il d'être parce qu'il est chargé de mal et de péril? Depuis quand les sociétés, même prospères, sont-elles affranchies de ces déchirements qui déplacent, dans leur sein, le pouvoir, la richesse, le rang, et naissent quelquefois de leur prospérité même? Où, quand ces déchirements ont eu lieu, s'apaisent-ils tout d'un coup, sans qu'il en demeure aucune trace, sans qu'ils se prolongent dans leurs conséquences?

Je le voudrais. Mais la providence n'a pas montré aux hommes tant de faveur. Quand elle veut changer la face des sociétés, ce n'est pas une seule génération qu'elle dévoue à l'orage ; elle n'arrête point, au gré des partis, le cours qu'elle a une fois imprimé aux choses humaines. Notre révolution a été la lutte terrible d'intérêts ennemis ; sinon, pourquoi une révolution? Cette lutte dure encore ; sinon, pourquoi tant de peur? La distinction des intérêts subsistera longtemps, même après que la lutte aura cessé.

Je la prends donc comme un fait fâcheux, mais certain. Ce n'est pas en le niant qu'on peut le détruire. Sondez l'abîme, si vous prétendez à le combler. Je n'en dirai pas plus sur ce point. Je ne sais pas plus enclin que M. de Villèle à fomenter nos divisions. Je crois seulement qu'il faut les connaître, et même les avouer, pour travailler à les guérir.

[1] *Des moyens*, etc., p. 181.

PREMIÈRE INVASION FRANÇAISE EN BELGIQUE.

EN 1792 [1].

Avant de suivre les Français en Belgique, il importe de connaître l'organisation des réfugiés belges en France, et la nature de leurs rapports avec l'intérieur.

Nous avons vu les principaux d'entre eux, dès l'instant où la rupture avec la cour de Vienne devint imminente, former à Paris un comité révolutionnaire qui prit la direction du mouvement. Ce fut un centre de ralliement pour tous les mécontents, et des officiers se chargèrent du soin d'enrôler les recrues. Bientôt après, les partisans du système agressif parvinrent au ministère en France, et la guerre fut déclarée à l'Autriche. Le gouvernement français n'avait plus désormais de ménagements à observer. Dans le mois de mai furent arrêtées les conditions auxquelles on promettait

[1] Voy. page 201.

Digitized by Google

d'une part de révolutionner la Belgique, de l'autre d'appuyer l'insurrection. L'organisation était donc à peu près complète lors de l'expédition que Luckner fit en Flandre en juin 1792.

Les documents relatifs à cet épisode du drame révolutionnaire sont peu nombreux. Le *Moniteur* [1] nous apprend que les réfugiés belges formaient une légion dont l'effectif devait s'élever à 2,159 hommes, ainsi répartis : quatorze compagnies légères de 120 hommes chacune, dont sept de fusiliers et sept de carabiniers, un bataillon de cavalerie légère, et une compagnie d'artillerie. Ce chiffre ne doit pas avoir été atteint [2], parce que beaucoup de Belges s'enrôlèrent dans les compagnies franches dont le ministère feuillant, nous verrons bientôt dans quel dessein, encouragea la formation. Le comité lui-même, par l'excentricité de ses opinions, provoqua des défections nombreuses.

La légion belge prit une part active à l'invasion dirigée par Luckner. Son commandant était le général de Rosières, un des officiers étrangers que le Congrès, en 1790, admit à son service et qui fut enveloppé dans la disgrace de Vandermersch. En sous-ordre figuraient les colonels Leunekens et Fyon, puis d'autres officiers dont plusieurs, tels que Dumonceau et Ransonnet, obtinrent par la suite un grade élevé dans l'armée française. Placée à l'avant-garde, la légion belge se distingua surtout à la prise de Courtrai, où elle enleva aux Autrichiens une pièce de canon qu'elle obtint de conserver comme trophée [3].

[1] N° 222, du 9 août 1792.

[2] Lemontey, dans son rapport mentionné plus loin, évalue la force de la légion belge à 1,500 hommes environ.

[3] « Victoire, victoire, portait une lettre lue par Sillery aux jacobins le 20 juin, nous « venons de prendre Courtrai après une heure et demie de siége... En entrant dans « la ville, tous les habitants se sont mis à crier : *Vive la nation, vivent les Fran-« çais !..* Nous avions avec nous 2,000 patriotes brabançons, qui se sont battus « comme des diables. » Le *Journal général de l'Europe* mentionne plusieurs traits de courage de nos compatriotes ; voici entre autres un extrait de son n° 578, du 7 juillet 1792 : « Nous rapporterons quelques anecdotes qui honorent singulièrement le cou-« rage et l'intrépide bravoure des Belges. Pendant que le feu consumait les faubourgs « de Courtrai, dans la journée du 28, les Autrichiens retranchés dans les maisons, et « qui assassinaient bravement les Français par les fenêtres et les lucarnes, furent « chassés dans les blés par l'incendie. De courageux Belges imaginèrent de monter sur

Digitized by Google

La coopération des réfugiés à cette expédition serait au besoin attestée par une proclamation [1] du duc Albert de Saxe-Teschen, auquel venait d'être déféré le commandement supérieur des forces que l'Autriche fournissait à la coalition ; cette pièce portait que tout individu qui aurait émigré pour joindre une troupe ennemie, « serait, en cas qu'il fût pris tant en uniforme qu'en habit bourgeois, les armes à la main ou parmi les combattants, traité comme rebelle et traître à la patrie, et en conséquence puni sur-le-champ et sans autre forme de procès que celui dit *standrecht*, par le premier régiment ou corps qui l'aurait arrêté. » Un article du journal officiel nous apprend que la punition consistait à pendre sur-le-champ celui qui tombait au pouvoir des troupes impériales [2]. Ce mode de supplice n'était pas le seul, car les bulletins de l'époque font souvent mention de prisonniers *arquebusés conformément aux ordonnances*. Ni le grade ni la position sociale n'amélioraient

« les pignons des masures qui restaient debout, et là, comme d'habiles chasseurs à « l'affût, au fur et à mesure qu'un Tyrolien levait la tête au-dessus des épis pour viser « son homme, les intrépides Belges leur décochaient leurs coups, étendaient raide « mort ou tout au moins mettaient hors de combat leur homme. Nous tenons ce fait « d'un officier général, témoin oculaire, et qui en a vu tuer plusieurs par un seul Belge. « A l'affaire de Harlebeke, lorsque les Autrichiens tentèrent de jeter un pont sur la Lys, « pour venir en force attaquer Courtrai, un jeune Belge de vingt ans au plus s'est dé- « taché derrière un saule sur le bord de cette rivière, et d'un sang-froid dont il y a « peu d'exemples, ajuste son homme sur l'autre rive et le tue ; mord une nouvelle car- « touche, recharge son fusil sans la moindre émotion, met en joue, tire et fait encore « mordre la poussière à son homme. Enfin ce prodige de bravoure, en moins de onze « minutes, tire cinq coups et tue cinq hommes. Nous tenons ce fait d'un aide de camp « de M. [illegible] qui en a été le témoin oculaire. Dans une attaque où un corps nom- « breux de l'ennemi s'était avancé très-près de Courtrai, et où il fut repoussé verte- « ment et avec une perte considérable, un grand nombre d'entre eux allèrent chercher « leur salut dans des champs de colza. Les Belges, qui poursuivaient les fuyards la « baïonnette dans le dos, imaginèrent de coiffer ces arbrisseaux de leurs chapeaux. « Les Tyroliens, voyant cette armée de colza qu'un vent léger agitait, tirèrent sur ces « têtes végétales, et ne manquèrent pas, avec leur adresse si vantée, d'abattre ces cha- « peaux. Ces succès illusoires les enhardissaient à avancer, pendant que nos braves « Belges filaient le long des fossés en sens contraire, pour les prendre par derrière et « les mettre entre deux feux. Cette ruse ingénieuse réussit, et fut le signal d'un grand « carnage. »

[1] Des premiers jours de juin.

[2] *Gazette des Pays-Bas*, n° du 24 juillet 1792.

Digitized by Google

le sort du prisonnier ; nous voyons figurer parmi les victimes un capitaine, et le fils d'un riche brasseur belge[1]. Ces cruautés poussaient les réfugiés au désespoir, un journal contemporain dit qu'ils se battaient *comme gens qui n'avaient aucun quartier à attendre*[2].

A la veille de commencer son mouvement d'invasion dans le département du Nord, le duc de Saxe-Teschen publia une nouvelle proclamation : « Les Béthunistes-Charostistes ou autres rebelles de quelque genre qu'ils soient, seront, disait-il, hachés en pièces là où on les trouvera armés. Si quelques-uns sont faits prisonniers, on les exécutera par le *standrecht*. »

Cette disposition, qui ne fut pas une mesure simplement comminatoire, pourrait faire supposer qu'il existait un corps à la solde de Béthune-Charost ou du parti aristocratique. Les documents que nous avons eus sous les yeux n'en fournissent nulle trace. On doit croire que le gouvernement de Bruxelles confondait tous les réfugiés sous la dénomination de Béthunistes, pour donner plus de consistance à un complot dont il exagérait à dessein la portée, et qui devenait un prétexte permanent de poursuites criminelles contre les Belges soupçonnés d'être hostiles à l'Autriche. Le chef de la conspiration ne donnait nul signe de vie, et les partisans des états, repoussés par l'opinion dominante en France, semblaient attendre que les événements leur indiquassent la conduite à tenir. La portion agissante de l'opinion aristocratique s'était enrôlée sous les bannières de la démocratie.

La position des réfugiés belges en France éprouva diverses vicissitudes. Décidé à la guerre, le ministère Dumouriez devait rechercher tous les moyens de créer des embarras à la cour de Vienne ; il ne pouvait rester indifférent au projet d'insurrection des provinces des Pays-Bas. Le comité révolutionnaire belge obtint, à titre d'avances, plusieurs secours en argent, destinés à l'équipement et à l'entretien des recrues.

[1] *Nouvelles extraordinaires de divers endroits* (Gazette de Leyde), n° 68, du 24 août 1792. Suppl.

[2] *Journal général de l'Europe*, n° 400, du 29 juillet 1792.

[3] *Nouvelles extraordinaires*, etc., n° 54, du 6 juillet 1792.

[4] Le 23 juillet 1792.

Digitized by Google

Ces subsides cessèrent, quand la Gironde fut renvoyée des conseils du monarque. Obligés de faire la guerre, les Feuillants ne voulaient pas rendre une réconciliation impossible. Leur conduite à l'égard de la Belgique le témoigna : désormais les généraux français s'attachèrent à paralyser les menées insurrectionnelles du comité; plusieurs compagnies franches se formèrent sous la direction de Lafayette [1], et portèrent la désorganisation dans la légion belge, à laquelle on enleva même la pièce de canon conquise à Courtrai, glorieux trophée qui rappelait sa valeur et ses services.

Des actes de cette nature ne pouvaient manquer d'attirer l'attention, à une époque où les projets bien connus de la cour portaient à son comble l'exaspération du parti révolutionnaire. Le député Gorsas fit, du dénuement où le ministère laissait les réfugiés belges, l'objet d'une motion formelle à l'assemblée nationale. « Personne n'ignore, dit-il, quelle part les patriotes belges ont prise à nos affaires dans le Brabant. Telle est l'opinion que le maréchal Luckner a de leur courage, qu'il n'est point d'occasion périlleuse où il ne les emploie. J'apprends qu'ils sont couverts de haillons. Je demande que le ministre de la guerre soit chargé de pourvoir à leur habillement. »

Sur la proposition de Duhem, la motion fut renvoyée à l'examen du comité militaire, et le *Moniteur* ne nous dit pas si on en fit rapport. Mais peu de jours après [2], le comité révolutionnaire belge vint lui même se porter dénonciateur : « Nous voyez devant vous, dit en commençant son orateur, des hommes dont l'âme est libre et la patrie esclave. » Le discours est long, plein de déclamations, et rédigé dans le style emphatique de l'époque ; il fut applaudi surtout à cause de ses inculpations contre les ministres successeurs des Girondins.

Après avoir dit, que les réfugiés belges n'étaient vus, par les secours de Dumouriez, en état de prêter leur assistance à l'armée française, l'orateur ajouta : « Nous étions rentrés dans ce pays

[1] Le général Bancennet était capitaine d'une de ces compagnies franches signalées dans une lettre lue à l'assemblée nationale le 4 septembre 1792.

[2] Séance du 9 juillet. *Moniteur*, n. 192, du 10 juillet 1792.

[3] Le 27 juillet. Voir pour cette affaire les nos 211, 212 et 213, des 29, 30 et 31 juillet 1792.

Digitized by Google

cela ve sur lequel nous voyons luire l'aurore de la liberté... Nous venons de traverser la rivière qui sépare la Belgique de la France. Belgique, disons-nous, tes enfants te saluent (l'assemblée applaudit à plusieurs reprises); ils viennent avec leurs frères les Français t'apporter cette liberté que tu désires, que tu sauras si bien apprécier et défendre! Belgique, terre fertile, tu vas bientôt jouir aux bienfaits de la nature ceux de la liberté! Des cris de joie retentissent autour de nous; des cris de *vive la nation française, vivent les Belges et Liégeois patriotes!* s'élèvent jusqu'au ciel. La cocarde nationale est arborée; des citoyens s'élancent pour renverser les armoiries de notre tyran, signe odieux de dépendance et d'esclavage. Tout à coup un officier général français s'avance d'un air menaçant; il appelle à lui ses soldats. N'est-ce pas, nous disons-nous avec effroi, contre les satellites des despotes qu'il doit combattre? Des hommes libres sont-ils les ennemis d'un général français? Des cris d'allégresse civique et de liberté peuvent-ils déchirer ses oreilles et son cœur? Que veut-il? Nous l'apprîmes de lui-même : il déclara hautement qu'il ne voulait point de mouvements populaires, et qu'il les empêcherait par la force des armes. Nous nous retirâmes consternés. Cet officier général, nous le nommons avec répugnance, car son nom seul fait horreur aux amis de l'humanité, de la liberté et des lois; cet officier général est le maréchal de camp Darry. (Il s'élève dans toute l'assemblée des murmures d'indignation.)

L'orateur ajouta que les réfugiés, pressentant une retraite prochaine, avaient dû engager leurs compatriotes à ne pas se déclarer. Leurs craintes s'étaient vérifiées, et le comité venait demander justice de l'incendiaire de Courtrai.

La pétition avait aussi pour objet de faire rendre à la légion belge la pièce de canon conquise par elle à Courtrai, et d'obtenir une information sur l'emploi des sommes avancées par Dumouriez. « Dans le moment où nous avons l'honneur de paraître devant vous, disait l'orateur en terminant, nos frères armés ont la gloire d'être en face de vos ennemis. (On applaudit dans toutes les parties de la salle.)... Tous sont pleins de courage et de zèle; mais nous avons appris, depuis quelques jours, qu'ils étaient près de manquer des choses les plus nécessaires à leur subsistance. Vous le voyez, messieurs, nous n'avons pas à présent des trésors à vous offrir pour la

Digitized by Google

défense de votre liberté, mais nous avons du sang à répandre. (On applaudit avec transport.) Et nous apprendrons à vos tyrans, que s'ils ont pour alliés des rois, vous avez pour alliés naturels les peuples qui aiment ou désirent la liberté, des hommes qui savent vaincre ou mourir pour elle. (La salle retentit d'applaudissements.) »

La discussion s'engagea avec vivacité sur les différents points de la pétition. Les deux fractions de l'opinion révolutionnaire se réunirent, pour demander la mise en accusation du ministre Lajard, successeur de Dumouriez, motion que les Feuillants repoussèrent, en attribuant au cabinet girondin la responsabilité des derniers désastres. Enfin l'assemblée ordonna le renvoi à la commission extraordinaire, avec injonction de présenter son rapport le lendemain.

« S'il homme de bien aux prises avec la fortune, disait le rapporteur (Lemontey), était pour les anciens le spectacle le plus digne des regards du ciel, quel grand intérêt ne doivent pas exciter ces citoyens généreux, fugitifs mais indomptables, soldats de la liberté jusqu'à la mort, et à qui les revers n'ont ôté ni l'espérance ni la force de vaincre pour elle! » Les conclusions toutes favorables aux pétitionnaires furent adoptées, et un décret qui confirmait le don de Luckner, enjoignit au ministre des affaires étrangères d'employer, pour l'entretien et l'armement des réfugiés belges, une somme de 500,000 livres, à prendre sur les six millions affectés aux dépenses secrètes de son département.

« La France, disait l'assemblée, s'honorera toujours de recevoir dans son sein et sous ses drapeaux, les soldats de la liberté qui viendront s'y ranger pour la défendre, et quelle que soit leur patrie, ils ne seront jamais étrangers pour elle. »

Dans la discussion qui précéda le décret, discussion que le *Moniteur* n'a pas reproduite [1], le député Lavroix prit la parole pour dénoncer les manœuvres de Lafayette qui, assurait-il, avait cherché à diviser les Belges en les engageant à se former en compagnies franches.

La légion belge fut donc maintenue en dépit des Feuillants; déjà elle était allée se placer au camp de Maulde, sous les ordres de

[1] Nous l'avons trouvée dans le compte-rendu du *Journal général de l'Europe*, n° 400, du 29 juillet 1792.

Digitized by Google

Dumouriez qui, dans mainte occasion, reconnut ses services[1]. A la veille de quitter Lille, elle envoya au président de l'assemblée nationale une adresse, pour lui manifester ses regrets de ne pouvoir assister à la fête de la fédération : « c'est en combattant l'ennemi commun, lui mandait-elle, c'est en versant notre sang que nous ferons avec les Français la plus solennelle des fédérations, et que nous remplirons notre serment de vivre pour la liberté ou de mourir pour elle[2]. » Plus tard, une partie de la légion se renferma dans Lille ; l'autre contribua à la défense des défilés de l'Argonne.

Pour avoir une idée exacte de la position des réfugiés belges, il faut aussi ne pas perdre de vue leurs dissentiments. Nous avons déjà signalé l'antipathie de Vonck pour les doctrines des Montagnards qui tendaient à prévaloir dans le comité de Paris ; elle le porta à établir à Lille un second comité dont la présidence lui fut déférée[3]. Ce n'était en apparence qu'une succursale du premier, et tous deux avaient un but commun, quoiqu'ils différassent essentiellement sur la nature des moyens à employer. La discorde éclata entre eux lors de l'expédition de Luckner, quand le comité de Paris, ou du moins sa partie active, se transporta à la frontière pour diriger le mouvement insurrectionnel qu'on espérait déterminer dans les Pays-Bas. Deux de ses proclamations semblent avoir particulièrement mécontenté Vonck. Elles commençaient l'exécution des principes exposés dans le manifeste : l'une invite les Belges à courir aux armes, et déclare que le comité ne conservera l'administration des affaires que jusqu'au moment où le peuple se sera prononcé ; par l'autre le comité s'attribue une souveraineté provisoire, en cassant les pouvoirs conférés au nom de l'empereur, en plaçant les caisses publiques sous sa surveillance, etc. Au dos d'un exemplaire de cette dernière proclamation, Vonck a consigné de sa main cette réflexion significative : *Pièce ridicule qui est restée sans effet ou emploi.*

Son caractère s'accommodait mal en effet d'actes de ce genre. Après

[1] « Le général Dumouriez nous a fait les plus grands éloges des Belges qui servent « dans son armée. » Lettre des commissaires envoyés à l'armée du Nord après le 10 août. *Moniteur*, n° 236, du 23 août 1792.

[2] *Journal général de l'Europe*, n° 587, du 15 juillet 1792.

[3] Vonck avait pour collègues *de Rosières*, *Leunekens*, *Vandercruyce* et *Vandersteen* ; ce dernier était un ecclésiastique.

Digitized by Google

une correspondance assez aigre, Vonck finit par signifier son intention formelle de ne plus passer dans le public pour participer aux délibérations d'une assemblée dont il désapprouvait les actes[1]. Le comité de Lille entra aussitôt en dissolution, et cette dissidence connue devint le signal d'énergiques réclamations de la part de tous les mécontents.

Étaient pour la plupart des individus suspects d'une couleur plus ou moins prononcée d'aristocratie, pour avoir continué à servir dans l'armée du Congrès, après que le commandement supérieur en eût été retiré à Vandermersch. Animé d'un louable esprit de conciliation, Vonck n'avait pas hésité à les admettre dans les corps organisés sous sa direction. Les chefs du comité de Paris en jugèrent différemment : les officiers de cette catégorie furent congédiés ou placés dans un grade inférieur à celui qu'ils avaient occupé, et souvent des étrangers obtinrent la préférence sur eux ; la proscription atteignit même des hommes dont l'unique crime consistait à admettre, avec certaines réserves, le symbole de foi politique qu'on prétendait leur imposer. Tous se coalisèrent pour présenter en commun leurs plaintes à l'assemblée nationale. Le comité eut connaissance du projet et le fit avorter, en menaçant de destitution les uns, en faisant même arrêter les autres ; il ne put toutefois empêcher une dénonciation à l'assemblée électorale du département du Nord qui prit l'affaire à cœur.

Le secrétaire de cette assemblée était un jacobin du nom de S. J. F. Girard, déjà connu par diverses publications en faveur des réfugiés belges, qui provoquèrent même des plaintes de la part du gouvernement de Bruxelles[2]. A son instigation, l'assemblée électo-

[1] Le comité de Paris avait fait plusieurs publications où il s'appuyait du nom et de l'autorité de Vonck.

[2] Voir à ce sujet une publication de 9 pages in-4°, intitulée : *Extrait des registres de l'assemblée électorale du département du Nord*.

[3] Il existe, dans le *Journal des débats et de la correspondance des Jacobins*, une lettre où ce Girard annonce à la société qu'il est parvenu à faire connaître aux Belges leurs véritables intérêts : « J'ai, ajoute-t-il, le secret de leur révolution ; elle sera « telle que les amis de la constitution y applaudiront. Les hommes les plus recommandables de la Belgique sont déjà parmi nous... Permettez que je les cautionne auprès « de vous ; vous ne refuserez pas votre confiance à un frère qui, depuis le commence-

Digitized by Google

rale tenta une enquête contre le comité qui déclina sa compétence, et fut ensuite par elle dénoncé à la Convention, sous prétexte que ses mesures arbitraires empêchaient l'insurrection d'éclater en Belgique.

Ces récriminations devaient être fondées, puisque certains démocrates des moins suspects manifestèrent hautement leur mécontentement. Nous avons entre autres remarqué, dans la correspondance inédite de Vonck, une lettre où Dinne, l'auteur du *Mémoire historique* pour Vandermersch, et secrétaire même du comité, élève des plaintes amères contre un de ses membres (Leroz) qui, dit-il, *veut en être le dictateur*. Une autre lettre d'un certain Peetersl, se qualifiant d'aide de camp, porte : *Ces messieurs (du comité) agissent déjà en souverains*.

En Belgique, la position du gouvernement autrichien ne s'était pas améliorée. Malgré les ordonnances les plus sévères, l'émigration continuait; une circulaire, adressée par les fiscaux des provinces aux magistrats de leur ressort, nous apprend que nombre de jeunes gens partaient pour se joindre aux *hordes* qui se formaient contre l'empereur. L'alliance de la Prusse augmentait la présomption du cabinet de Vienne, et lui inspirait une opinion exagérée des forces de la coalition dont il était le promoteur. S'étourdissant sur l'avenir, entraîné d'ailleurs par la force même des choses, il s'avançait toujours davantage dans la voie des mesures arbitraires; quand vint plus tard le désillusionnement, avec la retraite des armées coalisées, les événements se pressèrent avec une telle rapidité que ses concessions tardives n'obtinrent aucun résultat.

Telles étaient les circonstances au milieu desquelles l'armée française, après deux vaines tentatives pour porter la guerre au dehors, s'était de nouveau, en juillet 1792, repliée sur l'extrême frontière. Les rôles allaient changer. La coalition, organisée enfin, s'apprêtait à prendre l'offensive : au midi la Sardaigne, au nord la Prusse, s'associaient à l'Autriche; une armée de 130,000 hommes menaçait la France sur son point vulnérable. Et cela au moment où Louis XVI, perdant par ses irrésolutions les derniers défenseurs de la monar-

« ment de la révolution, s'est dévoué à sa patrie, et qui est ami de l'incorruptible Ro-
« bespierre. »

Digitized by Google

chie constitutionnelle, rendait désormais un compromis impossible entre la révolution et lui.

Le 10 août survint et la république s'installa; huit jours après, Lafayette émigra, après avoir échoué dans sa généreuse tentative pour sauver la royauté qui refusait son appui. Sa défection, et celle de ses principaux officiers, laissa découverte une partie importante des frontières.

On ne peut douter que si les chefs de l'armée coalisée eussent profité du désordre, adopté un système différent, ils ne fussent aisément parvenus sous les murs de Paris. C'était le parti que conseillait Bouillé qui, connaissant la situation militaire de la France, avait suggéré l'attaque de la Lorraine [1].

Quatre corps d'armée s'étendaient le long des frontières du nord depuis la Suisse jusqu'à la mer; le centre, d'où devaient partir les coups décisifs, était placé sous le commandement immédiat du duc de Brunswick. Des petits états de la confédération, la Hesse seule avait pris parti; l'alliance de la Prusse et de l'Autriche portait un caractère hostile à leur indépendance, tellement que les deux cours donnèrent des explications sur les causes de cette réconciliation subite [2].

En dépit des protestations de désintéressement du cabinet de Vienne, il reste à peu près certain qu'il songeait à profiter de la circonstance pour réaliser son projet favori : l'échange de la Belgique contre la Bavière. On ne craignait plus, comme du vivant de Frédéric II, l'opposition de la Prusse, à qui d'ailleurs on espérait offrir quelque compensation territoriale. Car on peut admettre la non-existence du traité de Pavie, et supposer néanmoins des arrière-pensées à la coalition [3].

La France n'opposait à l'invasion que 93.000 hommes agités par l'indiscipline, et commandés par des officiers inexpérimentés pour

[1] *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'État*, vol. I, p. 373.

[2] Lettre du roi de Prusse à ses ministres dans l'empire, et rescrit impérial, des 2 et 6 décembre 1791.

[3] Un mémoire, adressé le 19 février 1792 par le duc de Brunswick au ministre prussien Bischofswerder, renferme cette phrase : « Moi, je donne aux acquisitions qu'on « espère effectuer en Pologne, la préférence sur des conquêtes en France. » Voir les *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'État*, vol. I, p. 353.

Digitized by Google

la plupart. Les efforts de l'armée austro-prussienne se portèrent sur la Lorraine. Longwy capitula le 23 août, Verdun le 31. Les alliés, en possession du cours de la Meuse, n'avaient plus que la Marne à traverser pour arriver à Paris. Entre les deux rivières se trouve une forêt devenue justement célèbre, l'Argonne. Dumouriez, chargé de diriger la défense du territoire national envahi, fit ses Thermopyles de cette contrée boisée et marécageuse [1]. Sa détermination hardie sauva la France de la restauration.

Ce n'est pas ici le lieu de rapporter les circonstances de cette mémorable campagne. Il nous suffira de rappeler qu'un mois après la prise de Verdun, les Prussiens commencèrent leur retraite. Le 22 octobre, l'expulsion de l'étranger fut consommée dans cette partie de la France par l'évacuation de Longwy.

A la droite de Dumouriez, le siége de Thionville fut aussi levé vers la même époque. A sa gauche, avait manœuvré le duc Albert de Saxe. Parti de Tournai le 24 septembre, ce prince investit Lille qui fut bombardée huit jours entiers; ce n'était qu'une diversion dont le sort dépendait de l'attaque principale confiée au duc de Brunswick. Le siége fut levé le 8 octobre, et dix jours après, les Autrichiens étaient rentrés dans leurs premiers quartiers.

En se retirant, le duc Albert offrit une amnistie aux réfugiés qui abandonneraient les drapeaux de l'insurrection [2]. Cette maladroite démarche devenait une preuve de détresse, et fut accueillie comme telle par ceux à qui elle s'adressait; on lui fit cette laconique réponse: « Les Belges et Liégeois unis ont juré, par leur manifeste, d'exterminer leurs tyrans; ils tiendront leur serment. C'est l'unique réponse à l'insolent pardon offert par Albert [3]. »

Le moment était venu pour Dumouriez d'exécuter les plans qu'il avait conçus pendant son ministère; car il persistait à regarder la Belgique comme le point sur lequel la révolution devait s'attacher à porter ses premiers coups. Prouver qu'il fallait reporter sur les géné-

[1] *Campagnes du général Dumouriez dans la Champagne et la Belgique, écrites par lui-même*, vol. 1, p. 93.

[2] Proclamation en date du 12 octobre 1792.

[3] Cette pièce, signée *Alex. Balsa*, président, *A. de Raet, L. Dinne, E. Vandesteen*, secrétaires au nom du comité révolutionnaire des Belges et Liégeois unis, n'est qu'une copie de la fameuse réponse de la municipalité de Lille.

Digitized by Google

raux charges de l'exécution, le mauvais succès des tentatives précédentes, lui paraissait aussi une victorieuse réponse à ses détracteurs, une éclatante satisfaction pour lui-même [1].

Avant de commencer son invasion, il alla se concerter à Paris avec les ministres du 10 août; l'un d'eux était Lebrun, chaud partisan des démocrates belges, et qui, chargé du portefeuille des affaires étrangères, leur rendit d'éminents services.

L'armée qui se préparait à envahir la Belgique formait trois corps principaux; à droite, Valence, à la tête de 30,000 hommes, devait déboucher de Givet sur Namur et empêcher Clairfayt, qui avait opéré avec Brunswick, de rejoindre le duc Albert; à gauche, Labourdonnaye, avec 18,000 hommes, avait mission de menacer Tournai, pour forcer les Autrichiens à partager leur attention et leurs moyens de défense; le centre, forte de 40,000 environ, était commandé par Dumouriez en personne, et de Valenciennes devait pénétrer en Belgique par Mons.

Les opérations militaires de Dumouriez se liaient avec celles des armées de Kellerman et de Custine; le plan était combiné de façon à mettre, avant la fin de la campagne, la France en possession du Rhin, de Nimègue à Bâle. Custine en fit manquer l'exécution, et compromit la cause de la révolution par ses expéditions en Allemagne. Ses fautes peut-être valurent à notre pays les désastres d'une seconde invasion.

A la fin d'octobre, l'effectif de l'armée de la Belgique s'élevait, grâce aux renforts obtenus, à plus de 100,000 hommes. Quoique Clairfayt fût parvenu, malgré Valence, à rejoindre le duc Albert, le gouvernement autrichien pouvait à peine, à cette masse formidable d'ennemis, opposer 40,000 hommes.

Dumouriez connaissait mieux que ses devanciers la situation du pays dont il projetait la conquête. Il s'en était enquis par lui-même et par des émissaires [3]. Sorti du ministère, il continua une correspondance active avec des patriotes belges qui le tenaient au courant de ce qui pouvait l'intéresser. Le mécontentement, il le savait, n'y

[1] *Campagnes du général Dumouriez*, etc., vol. II, p. 12.

[2] *Campagnes du général Dumouriez*, etc., vol. II, p. 40.

[3] Au nombre des émissaires employés par Dumouriez en Belgique, figurait le fameux St.-Huruge.

Digitized by Google

était pas moins vif que précédemment, et la crainte seule de se compromettre sans fruit empêchait les habitants d'éclater; lui-même dut modérer leur zèle en promettant de les avertir quand il serait temps[1]. On n'était pas, il est vrai, rassuré en Belgique sur les projets du gouvernement français à l'égard de la cour de Vienne; la politique des Feuillants avait été aisément pénétrée, et le sort des deux premières tentatives légitimait la circonspection. Ajoutons que les timides, qui forment toujours la majorité, voulaient attendre la conquête, pour avoir, en cas de revers, une apparence de violence à alléguer comme excuse.

Le corps d'armée du centre se mit en mouvement le 28 octobre. Les Autrichiens s'étaient retranchés en avant de Mons dont ils défendaient les approches. Clairfayt cherchait à balancer son infériorité numérique par la sagesse de ses dispositions. Plusieurs jours se passèrent en escarmouches, et nous les mentionnons pour avoir occasion de rappeler qu'à l'attaque du village de Thulin[2], entre Quiévrain et Boussu, une partie de la légion belge se laissant emporter par son ardeur, s'aventura sans canons dans la plaine, et éprouva de la part des hussards autrichiens une perte considérable; elle prit sa revanche le lendemain sous le commandement du duc de Chartres, aujourd'hui le roi Louis-Philippe. Le 6 novembre, Dumouriez ayant enfin disposé toutes ses forces, livra la bataille de Jemmapes. Quoique les Français fussent plus de deux contre un, le succès leur fut vivement disputé[3]. Mons tomba en leur pouvoir le lendemain.

Dumouriez data de cette ville sa proclamation aux Belges[4], pièce qui fut imprimée dans les deux langues et envoyée à tous les

[1] « J'aime mieux attendre que de donner des espérances qui compromettraient vos « compatriotes avant l'époque où on pourra opérer. Je vous avertirai à temps. » Lettre écrite le 12 août du camp de Maulde. Cette lettre est inédite; elle nous a été communiquée avec plusieurs autres de Dumouriez, de Gensonné et de Merlin de Douai, par le fils d'un patriote d'Ypres à qui elles étaient adressées.

[2] Le 3 novembre 1792.

[3] Notre intention n'étant pas de reproduire les détails des opérations militaires, nous renvoyons, pour une narration de la bataille de Jemmapes, aux historiens de la révolution française, et particulièrement au chapitre XVI de l'ouvrage de M. Thiers.

[4] Elle porte la date du 8 novembre 1792.

Digitized by Google

généraux de l'expédition pour la répandre dans le pays. Il déclarait rompus, au nom de la république française, les liens qui unissaient la Belgique à l'Autriche; il engageait le peuple à élire sur le champ de nouveaux administrateurs; il promettait que ses soldats, arrivant *comme alliés et comme frères*, n'influenceraient pas les délibérations populaires et laisseraient le maniement des deniers publics aux magistrats à choisir. La proclamation se terminait par la menace de traiter en ennemies les provinces ou les villes assez viles par l'esclavage, pour ne pas saisir avec enthousiasme l'arbre de la liberté que les Français voulaient établir chez leurs voisins. »

« Vraisemblablement, ajoutait Dumouriez pour atténuer l'effet de ses dernières phrases, aucun général français ne sera dans le cas d'en venir à ces extrémités. Le peuple belge a l'âme trop élevée et soupire depuis trop longtemps après la liberté, pour ne pas rentrer avec énergie et empressement dans tous les droits que la nature a donnés aux hommes réunis en société, et dont l'ignorance seule leur a fait perdre l'usage. »

Il n'est pas sans intérêt de rappeler que la Convention, qui eut plus tard un si singulier oubli des promesses de Dumouriez, donna à sa proclamation son approbation préalable.

Cette proclamation avait été précédée d'un manifeste où le général excitait les Belges à l'insurrection, et reconnaissait les torts de la révolution française à leur égard. « Victimes, leur disait-il, de la politique insidieuse et cruelle de toutes les cours de l'Europe, et particulièrement de celle de France qui regardait votre liberté comme le dernier coup porté au despotisme qu'elle voulait rétablir sur nous, non-seulement vous n'avez reçu aucun secours efficace des Français vos voisins, mais vous avez été abandonnés et trahis par les Français eux-mêmes, lorsqu'ils sont entrés dans vos provinces. » C'était, ajoutait-il, à la France républicaine à réparer ces torts, et l'unique marque de déférence qu'elle réclamât se bornait à désirer l'établissement en Belgique d'un gouvernement qui

[1] *Campagnes du général Dumouriez*, etc., vol. II, p. 50.

[2] Cette pièce, non datée, coïncide avec les premiers mouvements de l'armée française.

Digitized by Google

consacrât le dogme de la souveraineté populaire. Il y avait loin de là au système d'intimidation qui prévalut par la suite.

L'effet que produisit dans le pays la bataille de Jemmapes fut décisif. Le Journal officiel chercha vainement à l'atténuer, en publiant coup sur coup deux bulletins dont le laconisme contrastait singulièrement avec l'emphase habituelle des autres pièces de ce genre. « Les nouvelles arrivées cette nuit de l'armée, disait le premier, portent que les Français ont attaqué hier les villages en avant de Mons avec une artillerie si formidable, que son altesse royale a trouvé nécessaire d'abandonner sa position, pour ne pas sacrifier ses braves troupes inutilement. »

« Les nouvelles ultérieures, portait le second bulletin, sont bien différentes de ce que des rapports exagérés en avaient fait accroire. La perte ne consiste qu'en quelques centaines d'hommes tant tués que blessés, prisonniers et égarés. Mons n'est pas au pouvoir de l'ennemi, et l'on a tout lieu de se tranquilliser sur les mesures qui viennent d'être prises dans la nouvelle position que l'armée occupe. Le lieutenant général baron de Beaulieu observe l'armée ennemie en gardant Mons avec deux régiments[1]. »

Il y avait tellement peu sujet de se tranquilliser, que, vingt-quatre heures après, le gouvernement, sentant l'impossibilité de résister à cette menaçante invasion, abandonnait Bruxelles en grande hâte pour se retirer à Ruremonde et de là ensuite repasser le Rhin[2]. Il informa de son départ les états des provinces et les conseils de justice, les engageant à ne quitter leur poste qu'à l'extrémité[3].

En même temps parut une dépêche adressée aux états de Brabant,

[1] *Nouvelles extraordinaires*, etc., n° 92, du 16 novembre 1792.

[2] Voici la description que fait de la situation de Bruxelles, au moment du départ des gouverneurs-généraux, le correspondant de la *Gazette de Leyde* : « La ville offre « pour un observateur qui dans ces circonstances peut être impartial et tranquille, « un spectacle des plus frappants : le gouvernement se retirant à la hâte ; les troupes « défilant à la débandade dans leur retraite ; des équipages, des bagages, des muni- « tions revenant en désordre ; des soldats épuisés, même découragés ; des blessés en « grand nombre amenés jour et nuit ; des hôpitaux regorgeant de malades ; des offi- « ciers consternés et perdant la tête ; voilà la faible esquisse de notre position. »

[3] Cette pièce et la suivante se trouvent reproduites dans la plupart des journaux du temps.

Digitized by Google

qui mettait le comble à toutes les maladresses passées; elle était ainsi conçue : « Sa Majesté, dont l'intention est d'avoir toujours la justice pour base de son règne, vient de nous manifester que sa résolution souveraine étant d'établir autant que possible, entre elle et ses sujets belges, cette confiance nécessaire pour assurer le bien public, elle déclare de vouloir maintenir immuablement la constitution brabançonne et la *joyeuse entrée*, et qu'on doit par suite de cette disposition royale, considérer la déclaration du 25 février 1791 comme non avenue, n'étant que provisoire. »

Cette déclaration du 25 février, par laquelle le comte de Mercy, en réorganisant le conseil de Brabant, avait écarté les membres connus par leur attachement au système aristocratique, était l'origine des démêlés survenus avec les états de cette province. Il était certes difficile de choisir plus mal le moment, de mettre moins de dignité à reconnaître ses torts.

Pour effectuer leur retraite, les hommes du pouvoir n'avaient pas de temps à perdre. A peine le résultat de la bataille de Jemmapes était-il connu, que des mouvements populaires, indices d'une fermentation violente, éclatèrent sur différents points : à Anvers, à Diest, à Alost, il y eut commencement d'insurrection. A Bruxelles, peu d'heures après le départ des gouverneurs-généraux, les nombreux détenus politiques furent élargis, *sur une sommation un peu brusque faite au procureur fiscal*, dit *Feller* [1].

D'autre part, Dumouriez continuait le cours de ses succès. Clairfayt, avec une armée de beaucoup inférieure et dont les rangs s'éclaircissaient encore par la désertion, faisait ce qui était humainement possible en maintenant l'ordre parmi ses troupes démoralisées, et défendant le terrain pied à pied [2]. Les Français entrèrent dans Bruxelles le 14 novembre au matin, après un combat livré la veille à Anderlecht.

Selon l'usage, les magistrats vinrent présenter les clefs de la ville

[1] *Journal historique et littéraire*, 1792, vol. III, p. 479. Le journaliste ajoute : « Toute la ville s'est rendue aux prisons pour les recevoir et les conduire en triomphe : « les corps de garde autrichiens ont été obligés de leur présenter les armes. »

[2] Voir la manière dont cette retraite est appréciée dans les *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'État* (vol. II, p. 202), et par Dumouriez lui-même (*Campagnes*, etc., vol. II, p. 157).

Digitized by Google

au général, qui leur fit cette réponse pleine de sens : « Citoyens, il ne faut plus de cérémonies. Gardez vos clefs vous-mêmes, et gardez-les bien. Ne vous laissez plus dominer par aucun étranger ; vous n'êtes point faits pour l'être. Joignez vos citoyens aux nôtres pour chasser les Allemands. Nous sommes vos amis, vos frères [1]. »

La possession de Malines (le 16) valut aux Français, outre douze pièces de canon et des approvisionnements considérables en grains et fourrages, 2,000 quintaux de métal, 1,300 quintaux de poudre, 1,000,000 de cartouches à fusil, 24,000 cartouches à canon, 16,000 fusils et carabines, etc. [2].

Le duc Albert fit un dernier effort pour arrêter son adversaire, en lui proposant, à raison de la saison avancée, une suspension d'armes. Dumouriez repoussa cette offre, en déclinant l'insuffisance de ses pouvoirs, et le 20, toujours battant les Autrichiens, il entra dans Louvain. Huit jours après, la prise de Liége rejeta les Impériaux sur la rive droite de la Meuse. Des circonstances indépendantes de la volonté de Dumouriez, et surtout les fautes de Custine en Allemagne, ne lui permirent pas de pousser jusqu'au Rhin, comme il se l'était proposé.

Vers l'époque où il entrait à Liége aux acclamations de la grande majorité de la population [3], le ministre Lebrun avait reçu une sommation d'y comparaître devant les juges chargés par l'évêque de connaître des faits de l'insurrection. Le rédacteur de l'ex-journal de Herve, depuis près de deux ans transporté à Paris, et toujours favorable aux patriotes liégeois, avait ajouté à ses anciens torts celui d'avoir annoncé dans les termes suivants la mort récente de l'évêque : « On apprend de Liége que le comte de Hoensbroeck, prince évêque de ce pays depuis le 21 juillet 1784, pour réparer les maux infinis qu'il a causés à ce malheureux peuple durant un règne de huit années, a voulu au moins une fois dans sa vie, faire

[1] Cette réponse de Dumouriez a été reproduite, à peu près dans les mêmes termes, par la plupart des journaux de l'époque.

[2] Lettre du général Steingel à Dumouriez. *Moniteur*, n° 329, du 24 novembre 1792.

[3] « Il m'est impossible, écrivait-il le 28 novembre au président de la Convention, de « peindre l'ivresse de ce brave peuple, et les délicieuses émotions qu'il nous a fait « éprouver. » *Moniteur*, n° 337, du 2 décembre 1792.

Digitized by Google

une action qui fût un bienfait pour tous. En conséquence il a rendu sa vilaine âme le 4 de ce mois (juin), à cinq heures et demie du soir. Le peuple a passé cette soirée et toute la nuit en festins, en danses, en divertissements de toute espèce; aussi le vil gazetier de Liége assure ne pas trouver d'expressions pour peindre la consternation générale [1]. » Cet article démontre l'exaspération provoquée par l'administration réactionnaire de l'évêque Hoensbroeck.

A la droite et à la gauche de Dumouriez, les deux corps de Valence et de Labourdonnaye avaient manœuvré conformément au plan décrété. Valence, retardé par le défaut de fournitures, ne put empêcher la jonction de Clairfayt avec le duc Albert. Le 10 novembre, il occupa Charleroi, et le 20, Namur, dont la citadelle tint jusqu'au 1er décembre. La prise du château de La Tour, effectuée quelques jours auparavant, le mit en possession de plusieurs drapeaux conquis par les Autrichiens sur les Belges en 1790; un de ses aides de camp vint les présenter à la Convention. Ducos proposa de les rendre à leurs premiers possesseurs. « Je remarque sur ces drapeaux, s'écria Tallien, des croix, des marques qui tiennent au fanatisme et à l'aristocratie féodale..... Je demande qu'à la place de ces tristes emblèmes, il soit donné aux Belges trois drapeaux tricolores. »

« Ne faisons pas aux Belges de 1792, répondit Léonard Bourdon, l'injure de les comparer aux Belges de 1790. Le jour de la liberté dont ils n'avaient encore entrevu que l'aurore, vient enfin de luire pour eux [2]. »

La proposition de Ducos fut adoptée, et Dumouriez chargé de la remise de ces drapeaux. S'ils parvinrent à leur destination, ce que nous n'avons pu découvrir, ils éprouvèrent sans doute le sort d'autres drapeaux semblables trouvés dans le local du conseil du gouvernement à Bruxelles, et que l'assemblée des représentants provisoires fit brûler *pour avoir été souillés par les mains du despotisme* [3].

[1] *Journal général de l'Europe*, no 351, du 9 juin 1792. Le collaborateur de Lebrun était alors un Liégeois du nom de J. J. Smits.

[2] *Moniteur*, no 308, du 3 novembre 1792.

[3] *Procès-verbaux des séances des représentants provisoires de la ville libre de Bruxelles*, séance du 21 novembre au matin.

Digitized by Google

Labourdonnaye s'était mis en marche en même temps que Dumouriez, et, le 8 novembre Tournai, tomba en son pouvoir. La conquête de la Flandre fut, pour lui, une promenade véritable; partout les Français se virent accueillis en libérateurs. Le 30 novembre, la capitulation de la citadelle d'Anvers acheva la conquête de cette partie du pays, et procura encore aux Français un matériel considérable[1].

L'expédition chargée de prendre possession de la Flandre maritime, se composait d'une frégate, *l'Ariel*, et de six autres petits bâtiments de guerre; elle était commandée par un officier étranger du nom de Mouthon, qui fit au ministre de la marine un rapport long et détaillé. Ce document caractérise trop bien l'époque pour être passé entièrement sous silence : « Résolu de périr sous les débris de mon bâtiment, mandait le capitaine Mouthon, je suis parti de Dunkerque pour forcer le port et la ville d'Ostende à reconnaître l'indépendance de ma nation adoptive. Je me suis présenté à l'embouchure du port, la mèche allumée et les hommes en batterie; mon équipage avait juré de s'ensevelir dans le vaisseau, plutôt que d'amener le pavillon tricolore qui fait sa gloire; mais cette résolution ne pouvait avoir son effet, car aussitôt notre entrée, des cris d'allégresse se sont fait entendre dans toutes les parties du port et de la ville, et tous exhalaient leur amour pour la liberté. Ces cris prouvaient aisément que pour conquérir cette cité, les bonnets étaient plus utiles que les canons. Le peuple, amant des Français, s'est jeté dans des canots, des nacelles, et détruisant l'espace qui le séparait de nous, est venu se jeter dans nos bras, en pleurant du plaisir de presser contre son cœur ceux qu'il appelait ses libérateurs. Les scènes les plus touchantes ont eu lieu à bord, et dans l'effusion de leur âme éprise du charme naissant de la liberté, des journaliers pauvres, des hommes opulents, tous voulaient nous donner leur bourse pour nos besoins, leurs maisons

[1] Le rapport de Miranda à Pache énumère entre autres 156 pièces de campagne, 12,500 bombes et boulets, 10,000 grenades, 200 milliers de poudre et 300 milliers de cartouches d'infanterie. Si on ajoute à cela 7,417 quintaux de farine de froment, 20,500 livres de viande salée, et les autres approvisionnements en proportion, on se dira, sans doute, qu'une place comme la citadelle d'Anvers dut être pourvue de singuliers défenseurs, pour capituler après quelques heures de bombardement.

Digitized by Google

pour nous servir d'asile. Bientôt les magistrats sont venus nous offrir les secours dont nous pouvions avoir besoin. Nous n'en avions qu'un, c'était le désir de parler au peuple; mais il était trop tard pour le satisfaire. Pendant toute la nuit, on entendait du vaisseau les transports de la joie qui empêchait les citoyens de se livrer au sommeil. Le jour a paru, et plusieurs députations du peuple sont venues nous inviter à descendre à terre, pour être témoins de leur joie et la partager. Cédant à des prières si souvent répétées..... nous nous sommes rendus à la maison commune, où j'ai dit : Citoyens,... nous ne sommes point venus pour ravager vos propriétés, ni porter un fer assassin dans le sein de vos timides épouses; nous ne voulons que votre amitié, chasser vos oppresseurs, les conduire jusqu'aux enfers, et les renfermer dans le lieu de supplice d'où la bonté divine n'eût jamais dû les laisser sortir..... Il est difficile d'exprimer tous les transports et tout le délire que notre présence a fait naître dans le cœur et dans la tête de ces hommes. On a bien raison de dire que pour faire voir le jour à l'aveugle il faut le conduire par gradation à la lumière, ou l'on s'expose à lui faire perdre entièrement la vue. Il en est ainsi de la raison; car lorsqu'on la fait connaître trop vite, on doit craindre de perdre le fruit de son ouvrage. J'ai cru, pour un instant, que ce peuple sensible était devenu fou; mais heureusement que la raison a survécu au délire, et qu'il a été plus sage et plus religieux lors de la cérémonie qui a suivi notre entrée à la commune. Sur une place vaste on avait déjà creusé le lieu où les racines du chêne sacré devaient nourrir et étendre ses rameaux. Dès la veille, les citoyens avaient été à deux lieues de leur cité chercher un arbre superbe : il était prêt à se placer dans son berceau; le peuple a voulu que les premiers Français entrés dans la ville, fussent aussi ceux qui eussent la gloire de placer l'arbre autour duquel, en se serrant, il n'aura rien à craindre des efforts des tyrans....[1]. »

Le vainqueur d'Ostende, continuant sa route avec son escadrille, força la consigne hollandaise, et remontant l'Escaut, entra dans ce port d'Anvers qu'une politique odieuse tenait depuis un siècle et

[1] *Moniteur*, n° 329, du 24 novembre 1792.

Digitized by Google

demi fermé au commerce européen. Son arrivée fut célébrée par une fête réellement populaire.

Cette expédition sanctionnait un arrêté récent, par lequel le conseil exécutif de la république française, sur la proposition d'un de ses membres[1], avait décrété la liberté de nos deux fleuves. On invoquait à l'appui de la mesure le principe « que le cours des fleuves est la propriété commune et inaliénable de toutes les contrées arrosées par leurs eaux ; qu'une nation ne saurait, sans injustice, prétendre au droit d'occuper exclusivement le canal d'une rivière et d'empêcher que les peuples voisins qui bordent les rivages supérieurs ne jouissent du même avantage ; qu'un tel droit est un reste des servitudes féodales, ou du moins un monopole odieux qui n'a pu être établi que par la force et consenti que par l'impuissance ; qu'il est conséquemment révocable dans tous les moments et malgré toutes les conventions, parce que la nature ne reconnaît pas plus de peuples que d'individus privilégiés, et que les droits de l'homme sont à jamais imprescriptibles[2]. »

Il convient de signaler ici cette singularité que la cour de Vienne réclama alors la clôture d'un fleuve[3], dont la libération exigée par elle en 1784, avait failli mettre l'Europe en feu. Quant aux États-Généraux qui, pour maintenir cette clôture, avaient résolûment affronté, huit ans auparavant, une rupture avec Joseph II, ils ne trouvèrent que d'inutiles protestations à opposer à ce hardi mépris des traités ; tant était grande la terreur que commençaient à répandre au dehors les succès obtenus au nom de la Convention.

Cette généreuse conduite de la France à notre égard, lui valut deux ennemis déclarés de plus. L'Angleterre et la Hollande ne pouvaient rester impassibles en présence d'une mesure qui anéantissait par la force, des conventions que la force avait imposées. La conquête de la Belgique ne faisait-elle pas disparaître cette barrière élevée à si grands frais par la politique anglo-hollandaise ? Le cabinet de St-James avait d'ailleurs pour axiome qu'il fallait préserver les Pro-

[1] Probablement Lebrun.

[2] *Moniteur*, n° 327, du 22 novembre 1792. Le décret est daté du 16.

[3] Mémoire remis le 22 novembre 1792 aux États-Généraux par le comte de Starhemberg, envoyé extraordinaire de l'empereur.

Digitized by Google

vinces-Unies de toute atteinte de la part de la France. L'appui accordé par la Convention aux patriotes bataves, en représailles de l'assistance que la cour de la Haye prêtait aux émigrés français, menaçait de ruine le parti stathoudérien ou parti anglais. Ce furent ces motifs, joints à la crainte d'une invasion en Hollande et à l'espoir de profiter des circonstances pour augmenter le nombre de ses colonies, qui portèrent le gouvernement britannique à déposer sa neutralité; la situation anarchique de la France et la condamnation de Louis XVI, ne furent que des prétextes.

Cependant, même après la conquête de la Belgique et l'ouverture de l'Escaut, le ministère de Pitt ne se lança point sans hésiter dans la coalition, tant semblait impopulaire encore dans la grande Bretagne une guerre avec la révolution française. Un livre auquel nous avons fait plusieurs emprunts, et qui contient des documents d'un haut intérêt sur l'histoire de la diplomatie européenne à cette époque[1], nous apprend que le cabinet anglais se flatta quelques instants de pouvoir ajourner une décision dont les suites étaient incalculables. Le moyen consistait à soustraire la Belgique à l'influence exclusive de la France, en y établissant un souverain particulier ; voici comment la proposition en fut faite.

Quand l'invasion austro-prussienne menaça l'existence de la révolution, le conseil exécutif, installé après le 10 août, désira vivement l'alliance de l'Angleterre. Pour l'obtenir, il s'appropria l'idée émise par Carra et d'autres écrivains de la Gironde, de proposer le titre de roi des Français au duc d'Yorck, fils puîné de Georges III. Un premier commis de Lebrun partit pour Londres, chargé d'ouvrir une négociation secrète. L'offre était séduisante, mais trop extraordinaire pour que le ministère anglais l'accueillît ; il devait croire d'ailleurs que ceux qui la lui faisaient seraient impuissants à en assurer l'exécution. Ce fut néanmoins un motif de ne pas brusquer une rupture qui déjà se montrait prochaine.

Bientôt après survinrent les désastres de la coalition et la conquête de la Belgique, à la suite de la bataille de Jemmapes. Le cabinet de St-James voyant la Hollande directement menacée, tenta de mettre à profit les ouvertures précédentes, de réaliser un projet qui

[1] *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'État,* vol. II, p. 131.

Digitized by Google

devait couronner ses vœux : on eût décrété l'indépendance de la Belgique, et on lui eût donné pour souverain ce duc d'Yorck dont on avait voulu faire un roi des Français ; à ce prix, une quadruple alliance eût réuni la France, la Prusse et les deux puissances maritimes, car la cour de Berlin ne resta pas étrangère aux conférences. Ce projet réalisable à une époque où la révolution se trouvait en face des embarras les plus graves, ne l'était plus depuis que ses armées triomphantes avaient traversé les Alpes, le Rhin et la Meuse ; on répondit que si la France n'avait pas conquis la Belgique pour elle-même, elle ne l'avait pas non plus conquise pour d'autres. Les idées d'agrandissement territorial commençaient à germer dans les têtes.

Il ne faut pas croire en effet que ces appels aux frontières naturelles, si fréquents de nos jours, se soient fait entendre dès le principe de la révolution.

Les traditions de Louis XIV étaient momentanément perdues, et la trace ne devait s'en retrouver que plus tard au milieu des succès. Cette assertion, paradoxale en apparence, est au fond rigoureusement exacte ; les faits le démontrent.

On peut ne pas admettre la justice et la nécessité du grand drame révolutionnaire de la France. On ne peut nier que ceux qui en furent les chefs, ont eu le courage de leurs actes et de leurs opinions ; jamais peut-être politique n'a été plus à découvert que celle du gouvernement français pendant le cours de cette période mémorable.

Nulle arrière-pensée ne dicta la disposition pacifique où la Constituante déclarait à l'Europe que la France renonçait aux conquêtes ; animée d'une sage modération, cette assemblée prévit que la formation du nouvel ordre social rencontrerait trop d'obstacles intérieurs pour qu'il ne fallût pas désirer d'écarter les complications du dehors. La Législative, moins conservatrice, maintint cependant le système de sa devancière ; la déclaration de guerre à l'Autriche fut, à ses yeux, une mesure de défense. Cette guerre durait depuis plusieurs mois, et n'avait encore été signalée que par des désastres, quand la Convention s'installa. Loin de songer à s'agrandir, on devait se croire heureux de repousser l'invasion.

A la suite des succès inespérés que la révolution obtint bientôt après, les idées se modifièrent ; mais toujours elles eurent la fran-

Digitized by Google

chise de s'avouer. On peut voir l'opinion nouvelle se former insensiblement, et en suivre tous les progrès.

L'idée qu'il convenait à la France d'étendre ses frontières, naquit lors de la conquête de la Savoie. Immédiatement après son entrée à Chambéry [1], Montesquiou demanda des instructions sur la conduite à tenir. La Convention posa alors ce principe, qu'un peuple affranchi était libre de se déclarer indépendant, ou de demander sa réunion à la république; les droits de conquête ne pouvaient être invoqués contre lui, que s'il persistait à conserver ses anciens maîtres. Lacroix, il est vrai, fit allusion au droit d'exiger des indemnités pour frais de guerre; Louvet lui répondit avec vivacité, que la meilleure indemnité était la liberté donnée aux peuples étrangers. « Ce principe, ajoutait-il, sera le désespoir des tyrans qui ne pourront plus vous calomnier, en alléguant que vous n'avez que fictivement renoncé aux conquêtes [2]. »

Deux mois après, l'occasion s'offrit d'appliquer le principe : une députation des communes de la Savoie vint, à la barre de la Convention, demander l'incorporation de ce pays à la France. Ici, il est vrai, le vœu des populations n'était pas douteux, et comme il s'agissait uniquement de savoir si la république avait intérêt à l'accueillir, la question ne devait pas rester longtemps indécise. « Qu'avons-nous à craindre, disait Grégoire, en terminant son rapport à ce sujet, cette incorporation n'ajoute rien à la haine des oppresseurs contre la révolution française; elle ajoute aux moyens de puissance par lesquels nous romprons leur ligue [3]. » La réunion fut donc décrétée à la presqu'unanimité.

Il était cependant des Montagnards qui, en haine du prétendu fédéralisme de la Gironde, soutenaient avec Chabot qu'il valait mieux, en républicanisant, s'entourer d'une zône de liberté.

Déjà on sortait ainsi des principes désintéressés de la Constituante. Du point de vue d'utilité où l'on venait de se placer, le nouveau système devait faire des progrès rapides; nous le verrons atteindre tout son développement, lors de l'incorporation de la Belgique à la France.

[1] Le 22 septembre 1792.

[2] *Moniteur*, n° 275, du 29 septembre 1792.

[3] *Moniteur*, n° 333, du 28 novembre 1792.

Digitized by Google

Il existe un document qui complète la démonstration, c'est une lettre de Brissot à Dumouriez [1]; de Brissot qui continuait à être dans la Convention ce qu'il avait été dans la Législative, l'homme spécial de la politique extérieure : « C'est ici, écrivait-il, un combat à mort entre la liberté et la tyrannie, entre la vieille constitution germanique et la nôtre. Avec des pamphlets allemands et des baïonnettes tout s'arrangera... Ah! mon cher, qu'est-ce qu'Albéroni et Richelieu qu'on a tant vantés? Qu'est-ce que leurs projets mesquins, comparés à ces soulèvements du globe, à ces grandes révolutions que nous sommes appelés à faire?... Ne nous occupons plus, mon cher, de ces projets d'alliance de la Prusse, de l'Angleterre [2], misérables échafaudages; tout cela doit disparaître : *novus rerum nascitur ordo*. Il faut que rien ne nous arrête... Une opinion *se répand* ici : la république française ne doit avoir pour bornes que le Rhin. »

Au milieu de ses succès, la situation de Dumouriez n'était rien moins que satisfaisante. Ses troupes, admirables de résignation, éprouvaient les besoins les plus pressants et ne murmuraient pas. Ce dénuement provenait d'une innovation dictée par un sentiment honorable, mais introduite dans un moment inopportun.

Jusqu'alors les fournitures des armées se faisaient, sur réquisition des généraux, au moyen de marchés conclus avec des entrepreneurs par des commissaires ordonnateurs. En arrivant en Belgique, Dumouriez se proposait de s'y approvisionner; s'adresser à des entrepreneurs du pays, lui paraissait un moyen d'empêcher que les fournitures ne manquassent, de faciliter la circulation des assignats, d'intéresser un grand nombre de Belges à la présence et aux succès de l'armée française [3]. Déférant à ses injonctions, ses commissaires ordonnateurs contractèrent sur ce pied.

Mais comme les entrepreneurs, d'accord avec les agents ministériels, volaient impudemment l'état, que des plaintes éclataient sur

[1] La lettre de Brissot porte la date du 28 novembre 1792; elle est ainsi postérieure de quelques jours à l'arrivée de Dumouriez à Bruxelles. Nous l'extrayons des *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'État*, vol. II, p. 158.

[2] Allusion aux négociations secrètes dont nous avons parlé précédemment.

[3] *Campagnes du général Dumouriez*, etc., vol. II, p. 92.

Digitized by Google

tous les points, la Convention crut apporter un remède au mal en décrétant la formation d'un comité des achats; c'était de Paris que désormais on allait veiller à la subsistance et à l'entretien des armées.

La mesure avait été provoquée par Cambon, qui, voyant les dépenses du département de la guerre s'élever parfois jusqu'à 198 millions par mois, et néanmoins les soldats de la république manquer de tout, espérait tromper enfin la rapacité des traitants. Les marchés conclus en Belgique furent donc envisagés comme irréguliers, et la Convention refusa de les ratifier.

Dumouriez se récria contre la décision : l'empêcher de se procurer sur les lieux des objets qui revenaient à moitié de ce que coûtaient ceux qu'on lui envoyait de Paris, lui semblait une absurdité et un manque de confiance [1]. On répondit en décrétant l'arrestation de ses commissaires ordonnateurs, dont il prit vivement la défense, menaçant de donner sa démission si on ne lui rendait justice. Cette obstination de sa part à vouloir imposer ses idées, à soutenir des hommes dont plusieurs étaient notoirement désignés comme fripons, excita la méfiance et fit même suspecter sa probité. La Convention maintint un système dans lequel elle avait foi.

Cependant, comme Dumouriez et le ministre Pache n'étaient pas d'accord sur certains faits, elle délégua quatre de ses membres pour s'assurer sur les lieux de l'état réel des choses. Ces commissaires furent Danton, Lacroix, Camus et Gossuin [2]. Ils reconnurent qu'en effet les plaintes du général étaient fondées ; la cause du dénuement, ils ne la disaient pas [3] : c'était surtout la précipitation que l'on avait

[1] Cette question des fournitures est parfaitement exposée dans le chapitre XVI de l'ouvrage de M. Thiers. Il faut consulter à ce sujet un volume in-8° de 166 pages, publié à Paris, au commencement de 1793, et intitulé : *Correspondance du général Dumouriez avec Pache, ministre de la guerre, pendant la campagne de la Belgique en* 1792. Cette brochure est à joindre aux trois ouvrages de Dumouriez ; elle en est le complément indispensable. Les idées du général, quant à la circulation des assignats en Belgique, sont exposées p. 152.

[2] Les deux premiers, Lacroix surtout, gagnèrent à cette mission une réputation d'improbité, dont plus tard on se fit une arme contre eux.

[3] Rapport fait par Camus à la séance de la convention du 12 décembre. *Moniteur*, n° 349, du 14 décembre 1792.

Digitized by Google

apportée à casser les marchés, lorsque le comité des achats n'était pas encore en mesure de remplir sa mission. Pache, en outre, par faiblesse de caractère, avait ouvert ses bureaux aux jacobins les plus exaltés, à ceux qui déjà criaient à la trahison de Dumouriez. Les fournitures continuèrent à n'arriver qu'en nombre insuffisant, et l'urgence des circonstances devint telle, qu'il fallut de nouveau s'approvisionner en Belgique. Cette désobéissance forcée fournit un nouvel aliment aux clameurs contre le général, et la conduite tenue à son égard ne fut pas sans influence sur la détermination qu'il ne tarda pas à prendre.

Un des autres embarras de Dumouriez, à son entrée en Belgique, fut la question délicate des assignats, qui y étaient décriés à cause de la défaveur attachée naturellement à toute espèce de papier-monnaie, et aussi parce que les émigrés en avaient répandu une quantité considérable de faux [1]. Son système était simple et juste, et certes nous devons lui tenir compte de ses intentions : décidé à ne pas donner à cette monnaie républicaine un cours forcé, à prouver aux Belges qu'il n'était pas question de les traiter en peuple conquis, il avait recommandé à Pache de veiller à tenir prête une somme de 3,600,000 francs pour solder, pendant le premier mois de l'invasion, ses 95,000 hommes [2]; ce délai expiré, des assignats lui suffisaient, car il se croyait les moyens de les faire admettre de confiance.

Mais ses projets, sur ce point encore, furent contrariés, et à peine avait-il, en arrivant à Bruxelles, 14,000 francs en caisse. La somme était loin de suffire aux besoins de l'armée; cependant il fallait y pourvoir sans délai : des fonds furent trouvés chez un banquier du pays, et un emprunt forcé, équivalent à une année de revenu, fut imposé aux abbayes; on promettait « de faire garantir cet emprunt par la nation belgique, avec laquelle la nation française s'acquitterait par un solde de compte à la fin de la guerre [3]. » Cette dernière mesure était d'une saine politique : elle faisait rentrer dans la circulation un numéraire considérable qui restait enfoui; elle fournissait à Dumouriez le moyen d'établir son crédit; elle donnait au clergé

[1] *Moniteur*, n° 349, du 14 décembre 1792.

[2] *Correspondance du général Dumouriez avec Pache*, etc., p. 12.

[3] *Campagnes du général Dumouriez*, etc., vol. II, p. 93.

Digitized by Google

belge la garantie implicite que ses biens n'éprouveraient pas le sort de ceux du clergé français, puisqu'on consentait à traiter avec lui.

Ces actes de Dumouriez déplurent au parti que représentait Cambon, et qui voulait, dans tout pays envahi, trouver une mine à exploiter sans réserve. Les contributions prélevées par Custine, quoique peu productives au fond et désastreuses surtout en ce qu'elles avaient perdu la cause de la révolution si populaire dans cette partie de l'Allemagne [1], souriaient à ces économistes, et ils prétendaient introduire le même système chez nous. A les entendre, peu importait que les Belges fussent des alliés, qu'ils eussent appelé les Français, prêté leur assistance; la guerre avait eu pour résultat leur délivrance, c'était à eux à en supporter les frais. On commença par enlever à Dumouriez son crédit, en refusant de payer les traites de son banquier, puis on lui enjoignit de faire circuler les assignats au pair.

La mesure était d'autant plus injuste, qu'à Paris même ils perdaient plus de cinquante pour cent [2]; elle ne devait profiter qu'à cette nuée de traitants avides qui étaient venus s'abattre sur la Belgique à la suite de l'armée ; pour une légère commission, les soldats se chargeaient de réaliser au profit de ces financiers la valeur de la baisse. Ainsi, où s'effectuait un achat de dix sous, l'acquéreur présentait un assignat de cent livres, et le vendeur s'estimait heureux de lâcher sa marchandise pour rien, s'il échappait à la nécessité de rendre 99 livres 10 sous, en échange de l'assignat qui, en réalité, n'en valait pas plus de 50.

Ce fut une source de rixes et de collisions, et Dumouriez ne vit d'autre moyen de les éviter qu'en désobéissant encore : il fut enjoint à l'acheteur de payer en numéraire. Les bonnes intentions du général, nous le verrons bientôt, devaient être paralysées sur des points plus importants.

Un homme qui depuis deux ans s'était retiré de la scène politique, rompit alors le silence [3]. L'armée autrichienne n'avait pas encore

[1] *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'État*, vol. II, p. 69.

[2] *Campagnes du général Dumouriez*, etc., vol. II, p. 106.

[3] Vandernoot rentra dès lors dans l'obscurité dont jamais il ne fût sorti, sans les persécutions maladroites du gouvernement autrichien. En 1814, on le vit, nouvel Épi-

Digitized by Google

entièrement évacué le pays, quand Vandernoot publia sa proclamation au peuple belge [1], monument bizarre des idées et de la portée politique de ce chef de parti.

« Vous demandez, dit Vandernoot en commençant, où je suis? En Angleterre, chez une nation amie des Belges; hospitalière et magnanime; qui a l'expérience de tous les gouvernements; n'en critique et ne se mêle d'aucun..... Vous demandez, bon peuple belge, quelle est ma façon de penser sur la crise actuelle de la patrie? Vous l'aurez ci-après. » Vandernoot fait ici l'énumération de ses titres à la gratitude publique, puis il ajoute :

« Nous devons bénir la main invisible qui a fait éclore le moment de recouvrer notre liberté, et à jamais témoigner notre vive gratitude à l'auguste république française, d'avoir bien voulu saisir l'occasion de nous la rendre en combattant ses ennemis et les nôtres; ceux-ci une fois expulsés de la Belgique, le but de la France est obtenu, ses intérêts assurés dans ces provinces; et la tâche que la générosité gallicane s'est imposée extérieurement envers nous est terminée d'après la teneur des décrets de la Convention nationale, et les déclarations des généraux de la république. Sa récompense est tout entière dans le voisinage d'une nation libre depuis plus de 600 ans, reconnaissante, aimante, fidèle à ses engagements, et dans une alliance défensive qui formera une forte barrière entre elle et l'Autriche. Chaque nation a le droit d'être libre à sa manière; les braves Français aiment la liberté sous les couleurs bleue, blanche et rouge; les braves Belges l'aiment sous les noire, jaune et rouge. Que la cocarde de ceux-ci soit donc liée avec le ruban tricolore de ceux-là, et *vice versa;* cette manière impartiale distin-

ménide, quitter sa retraite pour publier une lourde brochure destinée à réclamer le rétablissement de l'ancien régime, et à démontrer que la Belgique était un fidéicommis perpétuel établi en faveur de la maison d'Autriche. Cette brochure de 87 pages in-8° porte pour épigraphe : *Anguis latet sub herbis,* et se termine par cette dédicace : *Ad majorem Dei, Deiparæque semper Virginis Mariæ honorem et gloriam, et utilitatem Belgii Austriaci hæc scripsi, hâc* 6 *junii* 1814.

[1] La proclamation de Vandernoot ne porte pas de lieu de publication, mais seulement la date du 20 novembre 1792; elle est imprimée en petit-texte sur une feuille grand in-folio. Nous ignorons si tous les exemplaires sont, comme celui que nous possédons, revêtus de la signature autographe du héros.

Digitized by Google

guera les deux nations, en marquant cependant leur union, la générosité des uns et la reconnaissance des autres. Les arrangements internes et surtout notre constitution nous regardent seuls, et voici celle que je propose. »

Cette constitution proposée par Vandernoot est tout naturellement la *joyeuse entrée,* avec certaines modifications propres à lui concilier la faveur de la Convention. Le passage suivant fera apprécier la lucidité et l'étendue des vues politiques du chef du parti aristocratique.

« Vous fûtes autrefois, bon peuple belge, dans l'illusion que l'ouverture de l'Escaut ramènerait la prospérité mercantile d'Anvers. Agréez aujourd'hui que je combatte ce fantôme avec les mêmes armes qu'en 1789. L'Escaut ne regarde que le Brabant; la Flandre a ses propres ports, et Anvers n'a été si prospère que comme ville d'entrepôt ; maintenant toutes les puissances mercantiles ont des établissements de ce genre dans les quatre parties du monde. L'utilité pour nous et la nuisibilité pour nos voisins de l'ouverture de ce fleuve, est un préjugé vulgaire sur lequel les Brabançons ne devraient plus se traîner, et une chimère banale qui ne devrait plus tourmenter nos amis les Bataves, puisqu'il est connu que nous pouvons nous en passer, en creusant en peu d'années un canal d'environ 14 lieues, depuis le fort Sainte-Marie jusqu'à la coupure de Bruges qui communique à Ostende. Ce plan existe depuis l'an 1692 ou 1695, et rien ne peut en empêcher l'exécution. Feu l'empereur Joseph II ne l'ignorait pas; mais il est notoire que ce monarque ne fut jamais propice au commerce brabançon, ni hollandais ; ainsi, lorsqu'il voulut se mettre à cheval sur l'Escaut, c'était bien moins pour ouvrir ce fleuve, que pour arriver plus vite et droit à son véritable but ; celui-ci ne put échapper aux puissances intéressées à le connaître, et elles le paralysèrent. De plus, Middelbourg et Rotterdam, beaucoup mieux situées qu'Anvers, ont un avantage sur Amsterdam de 4 à 6 et de 6 à 10 : malgré cela, elles ne peuvent jamais négocier de pair avec cette riche et grande ville. C'est donc, de la part des uns, une affectation de craindre le retour de la célébrité mercantile d'Anvers, et de la part des autres, des sollicitudes futiles que de s'en occuper...

« Voilà, bon peuple belge, disait Vandernoot en terminant,

Digitized by Google

quels ont été, sont et seront toujours en général mes principes, et les bases de gouvernement sur lesquelles j'oserai croire que la félicité de ma patrie pourrait se fonder. Mais pour y parvenir, je vous exhorte fortement à la plus étroite union, concorde, paix et tranquillité. Respect à la religion, aux lois, au clergé, aux autorités constituées, à tous individus, aux propriétés, et la plus sincère gratitude à la généreuse république française, à l'auguste Convention nationale, au pouvoir exécutif et au général Dumouriez. Je terminerai mes données, bon peuple belge, en vous recommandant de bien observer que je ne fais que vous communiquer mes idées, et que je ne les crois pas infaillibles; que ma voix ne compte que pour une, et que loin de me permettre de décider, je me soumettrai à tout ce que la nation souveraine belgique, non influencée, légalement assemblée, décidera librement pour son bonheur. »

A l'époque où Vandernoot publiait ce factum, son adversaire se mourait à Lille [1]. Vonck ne revit point cette patrie qu'il chérissait en proportion des rudes épreuves qu'il avait supportées pour elle.

[1] Nous ignorons pour quel motif l'auteur de l'article *Vonck*, inséré dans la *Biographie universelle*, le fait mourir dans les environs d'Alost. Tous les journaux de l'époque annoncent sa mort à *Lille, le 1er décembre* 1792, et cette assertion doit être exacte; nous en trouvons la preuve dans la correspondance inédite de Vonck : une lettre écrite par un de ses parents à son frère, curé de Lombeke, lui mande qu'il a reçu la lettre de faire-part, datée de *Lille, le 4 décembre*.

Digitized by Google

LE VICOMTE J.-P. VILAIN XIIII,

FONDATEUR DE LA MAISON DE CORRECTION DE GAND, EN 1771.

Mémoire sur les moyens de corriger les malfaiteurs et les fainéants à leur propre avantage et de les rendre utiles à l'État, précédé d'un mémoire inédit sur la même matière; présentés aux États de Flandre en 1771 *et* 1775, *par le vicomte J.-P. Vilain XIIII. Nouvelle édition, augmentée d'une notice historique sur la vie et les ouvrages de l'auteur, par Ch. Hippolyte Vilain XIIII, ancien membre du congrès et de la chambre des représentants* [1].

C'est un des préjugés de la France de ce siècle, et qui s'est répandu au delà de ses frontières, de dater de 1789 tous les progrès politiques, toutes les réformes utiles. La révolution française est née de l'esprit de progrès et d'amélioration sociale, elle ne l'a pas créé. Jamais peut-être, grâce à la paix, l'Europe ne fut animée d'un mouvement d'idées plus général que celui du quart de siècle qui précéda la prise de la Bastille. Jamais non plus l'esprit de réforme

[1] Bruxelles, 1841. 1 volume in-8°, avec les plans de la prison et le portrait du fondateur.

Digitized by Google

ne rencontra d'opposition plus faible et moins compacte. Ce qui donne à ce mouvement un caractère propre et pouvait lui assurer une grande fécondité, c'est qu'il avait gagné la plupart des gouvernements de l'Europe et que le progrès de la société pouvait descendre ainsi sans secousse des trônes sur les nations. Louis XVI aidé de Turgot et de Malesherbes en France, Frédéric en Prusse, Catherine en Russie, Joseph II en Autriche, Charles III et ses ministres en Espagne, Léopold en Toscane, Joseph Ier en Portugal, les princes de Saxe-Gotha, de Saxe-Weimar, de Brunswick, de Neuwied en Allemagne, étaient sincèrement dévoués à cette nouvelle foi du progrès, quelques-uns même avec un enthousiasme trop peu mesuré.

La révolution de 1789 vint hâter les effets de ce mouvement en France. Mais aussi elle rendit les autres gouvernements hostiles aux tendances nouvelles. Partout elle donna aux idées de réforme et d'amélioration de puissants et nombreux adversaires, elle constitua dans toute l'Europe le parti de l'ancien régime et du *statu quo*, jusque-là sans lien et sans force, et elle y rejeta les gouvernements. Quand on se pénètre bien de l'état des esprits en Europe pendant les trente années qui précédèrent la révolution de 1789, on peut se demander, tout en symphatisant avec les grandes réformes qu'elle a sanctionnées, si ces progrès ne se seraeint pas graduellement accomplis sans elle, à moins de frais pour la génération contemporaine, d'une manière peut-être plus sûre, surtout plus générale, et si en réalité cet événement n'a pas été moins utile par ses résultats directs que par les nombreux enseignements que l'humanité recueillera en tout temps de cette immense expérience politique.

Pendant cette période anté-révolutionnaire qui commence à la moitié du siècle dernier, la Belgique, à laquelle la paix d'Aix-la-Chapelle (1748) venait enfin de donner le repos, essayait aussi de guérir ses plaies et de revivre; le gouvernement de Marie-Thérèse partageait l'esprit qui animait les cabinets de l'Europe et dont les étourderies de Joseph II n'étaient pas encore venues compromettre les résultats. De grands travaux publics entrepris, des efforts sérieux pour l'amélioration des études, la fondation de l'Académie de Bruxelles, de nombreuses constructions dans nos

Digitized by Google

villes [1] attestent, que le gouvernement et le pays participaient à la fois à cet heureux mouvement.

Parmi les monuments de ce temps, il n'en est pas qui témoigne d'une manière plus certaine de ce mouvement des esprits, et des tendances progressives qui s'introduisaient dans l'administration, que la construction de la maison de force de Gand, et la fondation du régime nouveau de détention auquel elle était destinée.

Ce fut là une de ces belles et grandes initiatives, comme la Belgique au moyen âge et chaque fois, pour ainsi dire, que sa respiration a eu quelque liberté, a su en prendre en Europe.

Il faut lire ce qu'a écrit Howard sur l'état où se trouvaient encore les prisons de l'Angleterre et du continent, il faut se rappeler quels obstacles devaient opposer à ce projet les institutions et les usages locaux, quelles dépenses nécessitait l'étendue de ses proportions, quelles incertitudes sa nouveauté devait laisser dans les esprits, pour comprendre tout ce qu'il y eut de hardiesse dans sa conception, tout ce qu'il fallut de persistance, d'influence persuasive et de patience de détail pour en amener l'exécution.

A pareille œuvre, il est impossible de méconnaître un homme remarquable. La Belgique et l'Europe savent que le vicomte Vilain XIIII fut, en 1771, le fondateur de cette prison célèbre; elles le reconnaissent aujourd'hui comme le créateur de ces grandes améliorations du système d'emprisonnement dont depuis lors on s'est tant occupé. Mais de l'homme, elles ne connaissent guère que son nom et cette œuvre. Il est impossible cependant que

[1] On sait que le Parc de Bruxelles et les rues qui l'entourent, la Place royale, le Musée, datent de cette époque. On pourrait faire une partie de l'histoire de la Belgique d'après la seule date des constructions de nos villes. Il est curieux de remarquer combien de maisons et d'églises, dans les villes et les campagnes, portent la date des années que dura la trève de douze ans. Un siècle plus tard, après la paix d'Utrecht et le traité de la Barrière, ce mouvement de construction recommence. Il en est de même quelques années après la paix d'Aix-la-Chapelle; malheureusement alors on négligeait déjà l'usage d'inscrire sur les bâtiments l'année de leur fondation, mais ceux de cette époque se reconnaissent sans peine; c'est peut-être la plus brillante pour l'architecture, depuis nos monuments gothiques, surtout en ce qui concerne les maisons. Le caractère en est plus grandiose et moins monotone qu'il ne l'est devenu plus tard.

Digitized by Google

celui qui en 1771 a conçu et fait exécuter la prison de Gand, n'ait pas été un administrateur d'un mérite élevé, un homme dont l'esprit et la vie sont dignes d'être connus de son pays.

Un de ses descendants, M. Hippolyte Vilain XIIII, ancien membre du congrès et de la chambre des représentants, aujourd'hui chargé d'affaires de Belgique à Turin, vient d'essayer de remplir cette regrettable lacune. En publiant une nouvelle édition du grand mémoire du vicomte Vilain XIIII, présenté aux états de Flandre en 1775, à l'époque où déjà le projet de l'auteur venait d'être exécuté, il y a joint le premier mémoire inédit, et recemment découvert dans les archives de la Flandre orientale, par lequel Vilain XIIII communiqua aux états les premières bases de son plan; les deux mémoires sont précédés d'une notice biographique sur la vie et les ouvrages de leur auteur.

Ce dernier travail, fruit de recherches faites dans les archives à Gand, est plein d'intérêt. Nous ne lui ferons qu'un reproche, c'est de n'être pas plus étendu. Nous espérons que l'auteur ne bornera pas là ses pieux efforts pour restaurer la mémoire d'une vie administrative si digne de n'être pas oubliée, et qu'en donnant un jour au public une édition complète des œuvres de son aïeul, de nouvelles recherches le mettront à même de jeter plus de lumière encore sur un administrateur de la famille des Turgot, des Malherbes, des Necker, etc., et sans contredit, un des Belges qui, ont le plus honoré leur pays au siècle dernier.

« Jean-Jacques-Philippe Vilain XIIII, dit la notice, naquit à Alost, le 1er mai 1712. Il était fils aîné de François-Ignace Vilain XIIII, seigneur de Welle, receveur-général du pays d'Alost, et d'Isabelle-Josèphe Vandermeere, petit-fils de Jean-François Vilain, seigneur de Dumpel, bourgmestre d'Alost. Ses aïeux avaient successivement occupé les places de bailli, de lieutenant-souverain ou de bougmestre des villes d'Alost ou de Grammont, mais J.-J. Philippe Vilain XIIII était appelé à remplir de plus hautes fonctions. Ses études furent suivies avec soin et paraissent surtout avoir été dirigées vers les lettres grecques et latines, vers l'ancienne philosophie, ainsi que le prouve la lecture de ses ouvrages et des manuscrits qu'il a laissés. Cependant il ne quitta que très-tard la ville d'Alost, après y avoir perdu son père mort en 1740 et sa première épouse,

Digitized by Google

Constance de Lunden d'Anvers, morte en 1748. Il était pour lors bourgmestre des ville et pays d'Alost, place qu'il résigna vers la fin de l'année 1751 pour se fixer à Gand. A l'âge de 41 ans, Vilain XIIII épousa en seconde noce Mlle Dubois de Schondorp. Peu de temps après et en 1754 il fut élu par l'assemblée générale des états pensionnaire ou actuaire de la Flandre. Ce choix fait par la pluralité des voix des députés et qui donnait au dignitaire, dans certaines occasions, l'initiative et l'enregistrement des propositions, faisait pressentir dans l'élu une connaissance profonde des lois administratives et pénales. Il devenait en quelque sorte le conseil permanent des états. Cependant n'ayant voulu accepter cet office que pour une année, il fut en 1755 immédiatement revêtu des fonctions de premier échevin de la keure de Gand, répondant à peu près aujourd'hui à celles de bourgmestre, fonctions continuées sans interruption jusqu'en 1759, reprises en 1761 jusqu'en 1774, où il cumula cette dignité avec celle de grand baili. »

A peine fût-il revêtu de cette dignité de pensionnaire des états, qu'il ne conserva qu'une seule année, que l'esprit de l'administrateur éclairé, partisan des améliorations utiles, se révéla avec éclat. C'était en 1754; les Pays-Bas avaient pendant deux siècles été labourés dans tous les sens par les invasions incessantes des armées étrangères. En 1745 encore, l'armée française commandée par le maréchal de Saxe, était venue mettre le comble aux longs désastres du pays. Le commerce et l'industrie étaient ruinés, les campagnes en proie au brigandage d'une innombrable multitude de vagabonds. Déjà en 1734, le gouvernement avait manqué à ses engagements envers ses créanciers, en ne leur payant plus qu'une partie de l'intérêt de leurs rentes. De son côté, le trésor de la ville de Gand avait suspendu le paiement de sa dette arriérée de 1722 à 1734. Dans la Flandre, le désordre et la mauvaise administration des finances étaient déplorables. Nény évalue la dette de la Flandre en 1754, à quatorze millions de florins. Mais il résulte d'un tableau officiel formé par la jointe des administrations et des affaires des subsides, que les dettes de la province de Flandre et des administrations qui en faisaient en partie, y compris les arrérages, s'élevaient à 50,428,413 florins. Quatre-vingt-onze millions de francs de dette supportés par cette seule partie de la Belgique qui forme actuellement les deux

Digitized by Google

provinces des Flandres, et à une époque où l'argent avait une bien autre valeur qu'aujourd'hui ! De nos jours en Belgique, on se récrie souvent dans les discussions financières contre la pesanteur des charges publiques, contre l'extension de notre dette, et quand on fait un retour sur les temps passés, sur le régime des Pays-Bas autrichiens, c'est souvent pour le représenter comme l'âge d'or de notre prospérité financière. Nous sommes bien oublieux de notre histoire. Quels faits cependant plus dignes d'être retenus et médités aujourd'hui, que ces suites désastreuses des invasions de l'étranger ! Quel plaidoyer contre ces économies exagérées et imprudentes qui, aux jours du danger, nous mettraient dans l'impossibilité de faire respecter notre territoire et nous livreraient au premier occupant !

Mais revenons au pensionnaire des états de Flandre. Ne pouvant porter remède à tous les maux de son pays, il voulut au moins mettre de l'ordre dans ses finances. Le mal était grand, les abus nombreux ; bien des intérêts conspiraient à leur maintien ; vouloir les corriger, c'était s'exposer à de nombreuses et puissantes inimitiés. Il n'était pas homme à s'arrêter devant de tels obstacles. Il voulait agir avec justice et modération, car tout bien, dit-il, est entre les deux extrêmes, mais sans complaisance pour des préjugés et des intérêts nuisibles au bien public.

En ce temps, c'était une hardiesse non-seulement de songer à extirper de tels abus, mais de vouloir seulement les faire connaître. La publicité, loin d'être comme de nos jours la règle en matière de finances, n'était pas même l'exception ; on la regardait comme une ennemie dont on ne pouvait trop se garder et à laquelle tout accès devait être soigneusement fermé. On avait érigé en règle cette maxime : « que l'exposition ou la connaissance des revenus et des « charges de la province serait destructive du crédit public, et que « le secret d'une administration ne doit être connu ni des princi- « paux intéressés ni du souverain même. »

Comme Necker le fit après lui, Vilain XIIII n'en pensa pas moins que le seul moyen d'améliorer les finances était de commencer par porter la lumière sur la situation où elles se trouvaient, et sur les détails de leur organisation. En conséquence, il écrivit ses *Réflexions sur les finances de la Flandre.*

« L'habileté, l'exactitude, la sagesse, l'économie des administra-

Digitized by Google

« teurs, dit-il, ont une grande influence sur le crédit public, « il faut donc diriger le plan de l'administration relativement à ces « objets de façon que tout le monde soit à même d'en juger ; il est « donc conséquemment, non-seulement avantageux, mais indispen- « sable relativement au rétablissement du crédit public, de donner « une connaissance exacte de toutes les parties de détail qui entrent « dans l'administration générale.

« Il n'y a que cette connaissance individuelle qui puisse nous faire « espérer avec succès l'augmentation des revenus, la diminution des « charges, et en un mot le crédit et le rétablissement de la province ; « au lieu que dans une direction abandonnée au monopole et à l'avi- « dité de quelques particuliers qui renfermeraient entre eux les res- « sorts et le secret de l'administration, je ne vois point seulement « un danger continuel, mais une ruine certaine ; il n'y a donc pas à « balancer !

« L'ordre fait l'âme et la sûreté d'une administratiou ; il ne sau- « rait s'établir sans la connaissance de tous les objets ; sans cela toute « législation sur cette matière sera imparfaite et toute son autorité « sera impuissante, contre la corruption dès qu'il sera possible de « cesser d'être vertueux impunément! »

« L'énonciation de ces principes, ajoute la notice, paraîtrait aujourd'hui, je le répète, des lieux communs de législation financière, mais reportons-nous à l'époque où cet écrit fut publié, alors que la plupart des impôts de la province dont une partie devait faire retour à l'État se percevait en régie, où les produits du moulage (mouture), vacquelage, droit par tête de mouton, etc., dans le plat pays ne pouvaient s'obtenir qu'en passant par les mains d'une infinie quantité de commis, d'employés subalternes aux tantièmes onéreux, ne rendant point exactement des comptes annuels, confondant les exercices, ne renseignant même pas l'état des populations, dans l'intérêt des communes amodiées, mode de perception basé sur d'anciens errements, favorisé dans ses abus par les embarras politiques des premières années du règne de Marie-Thérèse, étant enfin arrivé à l'état d'habitude invétérée, et l'on concevra tout le talent et toute la persévérante hardiesse nécessaires à l'énoncé et à l'application du nouveau système.

« Celui-ci est divisé en trois parties, d'abord un détail exact des

Digitized by Google

taxes, des revenus de la province et de la forme actuelle de la comptabilité; 2° la balance des dettes telles qu'elles sont, et la manière d'en faciliter le payement avec plus d'ordre et d'économie; 3° enfin la nécessité et les moyens de les diminuer sans charger les peuples forment la troisième et dernière partie de l'ouvrage.

« C'est dans ce résumé final que sont proposées les principales innovations. Il se distingue par un esprit profond d'analyse, par des aperçus nouveaux et brillants. « Dans toute réforme, dit l'auteur, « il faut d'abord se dépouiller de préjugés et passions en se bornant « au seul bien public; 2° établir le tout selon la justice et l'équité; « 3° adopter la modération, car tout bien est entre les deux ex- « trêmes. » Partant de ces bases, il propose la suppression successive des commisseries (recettes) dont l'excès rongeait le revenu public, et cette suppression au fur et à mesure du décès des receveurs; il enlève aux commis, employés subalternes, tout pot-de-vin, émoluments extraordinaires, coulement de comptes, etc., pour porter ces rendages au profit du trésor; il met en ferme les ponts, quais, bassins de Gand, herbages du canal de Bruges sous la surveillance d'un seul inspecteur, supprimant par cette seule mesure deux receveurs des quais, un directeur des ponts, un idem des herbages, tant le régime de la régie avait multiplié dans la province le fléau des petits fonctionnaires. Il afferme aussi les barques et toutes les chaussées du plat pays; enfin il propose la création d'un seul receveur général comptable, au lieu de douze employés semblables touchant de gros tantièmes sous l'administration précédente; il rend par la même réforme à la caisse générale les pots-de-vin et les gratifications accordés aux gouverneurs et aux magistrats des villes.

« Au chapitre des rentes et de leur remboursement, la création d'une caisse d'amortissement est proposée pour forcer la réduction des intérêts par la division des rentes d'après leur nature. L'auteur démontre, par l'exposé des diverses tables de mortalité, combien l'administration nuit à ses intérêts en continuant d'accepter des rentes à viager. Au chapitre spécial de l'amortissement, il nous apprend que le montant de la dette publique s'élevait en 1755 à 14,347,029 florins : puis dressant deux tableaux d'extinction des dettes, soit en 30 années, en consacrant 180,000 florins, plus 72,839 florins d'intérêt composé par an, soit en 43 années en ne votant

Digitized by Google

que 55,076 florins, il prouve que la province peut facilement disposer annuellement de cet excédant sans surcharger les contribuables.

« Toutes ces utiles suppressions d'employés, de cette régie, vaste pâture d'existences parasites, la réduction même des intérêts de rente, devaient éveiller plus d'une animosité, mais le nouveau pensionnaire des états ne s'en épouvante. « On n'ignore pas, dit-il, qu'il « est bien difficile de dire quelque chose pour le bien public qui ne « choque l'opinion et l'intérêt particulier de quelques personnes, et « qu'ainsi plus on en dit, plus on se fait d'ennemis, mais l'amour et « le devoir de la patrie étouffant toute autre considération, nous « avons bien voulu nous exposer à la censure publique, très-persuadé « qu'après que les principes auront été contredits comme le sont « tous les projets nouveaux, ils prévaudront dans l'esprit des bons « patriotes et seront à la fin adoptés par la généralité. »

A la fin du mémoire, l'auteur soulève la question de savoir pourquoi le clergé, les moines et les gens de service de l'impératrice ne viendraient pas dans la répartition des impôts partager le fardeau des bourgeois et des agriculteurs. « Ces moines si riches, dit-il, ces bénéficiers si opulents qui n'ont d'autre emploi que de chanter au chœur et de lire des heures, seront-ils moins en état de chanter comme ils le font; seront-ils moins en état après tout de faire les devoirs de la religion que les curés des paroisses? » Ceci, remarque le biographe, s'écrivait dans les Flandres, trente ans avant les tentatives de réforme essayées par Joseph II.

La publicité en matière administrative excitait à cette époque de telles répugnances, des appréhensions si vives, que le courageux auteur du mémoire n'osa pas le faire tirer à plus de quarante exemplaires destinés sans doute aux états. L'imprimeur, dans une lettre qui a été conservée, nous apprend qu'un homme veillait à côté de la presse sur chaque feuille tirée, et que si un exemplaire de plus avait été imprimé, on le lui aurait fait sentir jusque dans sa troisième génération. Une autre lettre de 1772 fait voir que le livre fut envoyé aux administrations avec défense sévère de le laisser sortir du greffe, que peu de temps après il en fut retiré, et qu'à cette époque, c'est-à-dire dix-sept ans après l'impression, le président du conseil de Flandre ne parvenait pas à s'en procurer un seul exemplaire.

Digitized by Google

Malgré les obstacles mis à la publicité du mémoire, il n'en produisit pas moins une grande sensation et excita de violentes passions contre son auteur.

« L'antique usage du mystère des comptes, renversé par la demande de leur entière publicité, et comme le seul remède propre à relever le crédit; la plaie des nombreux salaires mise à nu et cicatrisée; les priviléges de la noblesse, des grands de l'État; les franchises des riches abbayes, du clergé alors si puissant dans les Pays-Bas catholiques; toutes ces classes enfin exemptes depuis des siècles des impôts de consommation, signalées à l'attention du peuple et publiquement sollicitées de venir partager son fardeau; voilà ce qui suscita les haines. C'est là aussi ce qui nous explique le petit nombre d'exemplaires publiés, les précautions inquisitoriales mises à cette publicité et à la distribution des quarante exemplaires; l'acrimonie enfin des réfutations connues. La défense de l'ancienne administration fut envoyée en manuscrit à l'impératrice. Elle se trouve à la Bibliothèque royale. Au milieu d'invectives, on y remarque l'appréhension de la publicité des innovations trop hardies réclamées par Vilain XIIII. On y prédit le danger de ces réformes et leur inutilité pour le bien-être public. L'impératrice n'en jugea pas ainsi, et bien lui en prit. Par ses ordres et ceux du gouverneur général le prince Charles de Lorraine, un commandement d'enquête, en date du 6 janvier 1775, fut ordonné pour contrôler, constater et vérifier un juste état de la situation de la province; le tout à l'intervention, dit l'ordonnance, du pensionnaire actuaire de l'assemblée, le chevalier Vilain. Les cinq commis au comité, nommés par Son Altesse, en constatèrent la justesse par examen à Gand de février suivant. Un nouveau système d'administration fut établi sur ces bases, et déjà en 1758 les bienfaits en étaient si sensibles, les mesures et le mérite du réformateur si bien appréciés, que l'impératrice, pour reconnaître ce mérite, le créa vicomte. Aussi le diplôme, en date du 27 septembre, s'explique en ces termes : « Comme c'est en considération du zèle « distingué qu'il a constamment marqué dans toutes les occasions, « ainsi que des services importants qu'il a rendus entre autres *dans « l'établissement du nouveau système d'administration et « d'économie dans la province de Flandre;* Sa Majesté, pour « marquer d'autant plus l'attention particulière qu'elle fait aux mé- « rites et services, etc. »

Digitized by Google

Vingt-deux ans après, à la mort de Vilain XIIII, les dettes des administrations de la Flandre étaient réduites dans la proportion de 50 à 22; la province avait même pu, tout en allégeant l'impôt sur la bière, et sans se soumettre à aucune charge extraordinaire, fournir à Marie-Thérèse un subside extraordinaire de dix millions de florins; et dès 1769, par une mesure de prévoyance que les gouvernements de nos jours ne connaissent plus, elle s'était fait un fonds de réserve de 12 millions.

Certes, on peut dire qu'elle ne fut pas sans honneur cette administration du pensionnaire des états, qui en une seule année parvint à asseoir les bases de ces réformes et assurer de pareils résultats.

Vilain XIIII exerça à différentes reprises les fonctions de premier échevin (bourgmestre) de la keure de Gand. Là aussi il consacra les plus grands soins à l'administration financière. Toutefois on trouve dans les archives de la Flandre la trace de plusieurs autres de ses travaux.

En 1768 et 1769, une épizootie d'une violence extraordinaire qui avait, comme presque toujours, eu son origine en Hollande et dans les poldres zélandais, fit irruption dans la Flandre. Vilain XIIII rédigea à cette occasion un mémoire qui serait utile encore à consulter aujourd'hui, et dans lequel se révèle de nouveau ce dévouement à l'intérêt public, cette fermeté d'esprit qui veut arriver au bien à travers les petits obstacles où vient s'arrêter le zèle des administrateurs vulgaires. Il demande que sur le territoire bordant la frontière hollandaise dans une profondeur de deux lieues, depuis l'Écluse jusqu'à l'Escaut, et dans la Campine liégeoise, toutes les bêtes à cornes soient enfermées, les bêtes à laine marquées; qu'aucune ne puisse être vendue sans la marque; que dès qu'un animal meurt du fléau, tous ceux de la même étable soient abattus et enterrés, le fumier du village enfoui, etc.; il demande en même temps que des indemnités soient accordées sur un fonds commun payé par la province. Nous remarquons surtout une idée ingénieuse, empruntée à l'Italie, l'érection d'un hôpital pour les animaux atteints de l'épidémie, et consistant en deux grands hangars établis dans les localités où le mal se manifeste, et éloignés de toute habitation; l'un destiné aux animaux malades; l'autre, en forme de lazaret, pour les convalescents.

Digitized by Google

Vilain XIIII porta dans l'administration financière de la ville de Gand le même esprit de réforme que dans celle de la province. Dès 1759, il rédigea le plan des améliorations qu'il proposait; le prince Charles de Lorraine, à qui le mémoire était adressé, l'approuva et lui en confia l'exécution. Plus tard, vers 1773 et 1774, il dressa un plan de conversion pour l'amortissement des dettes de la ville, dont il obtint également la mise à exécution, et fit créer un comité de finances ayant mission d'arrêter les abus à leur origine et de donner l'essor à toutes les ressources de la cité. Les intérêts de la ville ne lui faisaient pas oublier, comme membre des états, ceux de la généralité de la province. Les archives conservent de lui un mémoire présenté au gouvernement, pour l'encouragement de la pêche et surtout de celle du hareng. L'administration de la Flandre s'était occupée depuis 1754 de la construction des écluses de Slykens. L'amélioration du port d'Ostende, à cette époque où l'Escaut était interdit à la navigation maritime, était d'un trop grand intérêt pour que Vilain XIIII y demeurât indifférent. Ce fut sur ses instances qu'en 1770, les états poursuivirent et achevèrent l'importante construction de ces écluses. De nouvelles et plus longues recherches amèneraient probablement au jour d'autres travaux utiles de cet homme éclairé, dont la mémoire tout entière serait peut-être encore perdue dans l'obscurité, si son œuvre colossale, sa plus chère création, la maison de force de Gand, n'était restée debout pour la transmettre à une oublieuse postérité.

L'origine de la prison de Gand ne fut pas précisément celle à laquelle on a dû depuis dans d'autres pays l'amélioration du régime de détention. Elle ne fut pas instituée dans le seul dessein de donner à l'emprisonnement des criminels des conditions plus morales, plus salutaires à eux-mêmes et à la société. Le désir d'améliorer l'état des prisons ordinaires n'eût probablement pas suffi à cette époque pour amener la réalisation de cette conception nouvelle et hardie, si une nécessité plus impérieuse et mieux sentie de tous ne lui était venue en aide.

Les invasions étrangères, en ruinant la fortune publique et privée, en accablant le commerce et l'industrie, en dévastant les campagnes, en rompant les liens des populations avec leurs anciennes administrations, avaient laissé après elles un fléau qui faisait l'épouvante du

Digitized by Google

pays. C'était le vagabondage. Une multitude de mendiants valides s'étaient répandus comme une lèpre et commençaient par la dévastation des champs pour finir par tous les genres de crimes.

« On ruine les bois, dit Vilain XIIII dans le mémoire publié aujourd'hui pour la première fois, on vole les épis, les légumes au plat pays ; le laboureur, l'artisan, le négociant et le magistrat même se plaignent des aumônes forcées qu'ils sont obligés de donner aux mendiants valides et gens sans aveu, le mal va toujours en empirant visiblement, et les administrations se contentent à désirer qu'on porte un remède efficace à ce désordre.

« De 64,681 pauvres qu'il y a maintenant au seul plat pays de la Flandre, selon le relevé des registres du droit de moulage, il y a au moins la moitié qui n'est pas véritablement réduite à l'indigence par la vieillesse ou l'infirmité ; mais qui sont des mendiants valides, imposteurs, vagabonds de village en village, des fraudeurs, des oisifs qui se procurent des aisances en ruinant les bois et prenant sur les campagnes ce qu'ils y trouvent de leur gré et commodité, en perpétuant ainsi, à l'exemple de leurs parents, le métier de mendiant de génération en génération.

« Voilà donc au moins quarante ou cinquante mille bras inutiles à l'État, abandonnés à l'oisiveté et réduits à la nécessité de vivre aux dépens des bons citoyens.

« Lorsqu'on jette un coup d'œil attentif sur la culture des bois, sur les plantations, nommément dans les endroits où les villages sont peuplés, on ne voit que des bois à peine de trois ans à demi ruinés, les arbrisseaux coupés et les arbres dépouillés de leurs branches à la veille de périr.

« On entend le propriétaire, désolé par la perte de ses dépenses, se récrier sur l'inobservance des placards infructueusement multipliés et sur l'officier de police qui ne cherche point, en risquant encore de perdre les frais de procédure en justice, de s'exposer à la vengeance de ces sortes de gens qui n'ont rien à perdre. »

Ce fut dans ce besoin généralement senti de délivrer le pays des conséquences désastreuses de la mendicité et du vagabondage, que Vilain XIIII trouva l'inspiration de son plan et en même temps l'appui nécessaire à sa réalisation.

La détention des vagabonds fut en quelque sorte le but originaire

Digitized by Google

et principal de la prison, que son fondateur appela maison de correction. On conçoit comment le désir d'améliorer, avant de la rendre à la société, cette population dont l'oisiveté faisait tous les vices, conduisit le fondateur à la grande idée qui domine son œuvre, l'organisation du travail des détenus, l'introduction des métiers dans le système d'emprisonnement. Le travail, la séparation de nuit, l'ordre, la propreté, la discipline, la classification des sexes, quelques autres classifications, telles sont les principales réformes qu'il parvint à réaliser.

Ces améliorations nécessitaient la construction d'un bâtiment immense. Il fut dès l'origine conçu dans tout son ensemble tel qu'il se trouve aujourd'hui. On sait que cet édifice se compose de huit triangles, se réunissant par leur côté le plus aigu autour d'une grande cour de forme octogone qui est le centre de l'étoile. Chaque triangle forme un enclos complétement séparé des autres; c'est une vaste cour triangulaire bordée de bâtiments de trois et quatre étages sur toute la longueur de ses trois côtés. Cette forme de construction a été appelée plus tard système rayonnant, et s'est répandue de la Belgique en Angleterre et aux États-Unis. Bentham n'a eu guère qu'à substituer un bâtiment couvert à la cour du centre pour en faire son célèbre plan de prison *panoptique*.

Ce plan exigeait une dépense énorme. Vilain XIIII se borna à demander pour le moment qu'on en exécutât la moitié. Les frais devaient encore en être considérables. Heureusement on sentait vivement la nécessité de délivrer le pays du fléau du vagabondage, et grâce aux réformes introduites par Vilain XIIII quinze ans auparavant, les finances de la Flandre présentaient cette année un excédant de six cent mille florins. Il fut consacré tout entier à la construction nouvelle, et y suffit. Le produit du travail des prisonniers était chargé, avec une subvention temporaire, de faire face à la dépense courante de la maison.

Ce fut en 1771 que Vilain XIIII présenta son premier projet aux états; en 1775 il était exécuté et la prison était occupée [1]. Fidèle à son but, et voulant combattre l'oisiveté par tous les moyens, Vi-

[1] La partie dont l'exécution avait été remise à d'autres temps, fut achevée en 1826.

Digitized by Google

lain XIIII ajoutait dans le même local, à sa maison de correction, une école de travail pour les enfants des indigents qui, faute de subsistance ou de moyens, étaient hors d'état de se perfectionner dans les métiers et fabriques. Telle était la chaleureuse sympathie que cet administrateur savait propager autour de lui pour l'application de ses idées, que les députés des états, voulant par leur exemple stimuler la générosité de leurs administrés, fondèrent sur leur propre traitement vingt bourses annuelles dans cette école, auxquelles ils ajoutèrent une somme de 5,000 florins. Le gouvernement accorda aux élèves qui s'y distingueraient la facilité d'être reçus sans frais ni apprentissage dans les corps de métier et de jouir en même temps, sans formalités ni frais, du droit de bourgeoisie dans les villes où ils iraient s'établir.

Rien peut-être ne fait ressortir avec plus d'éclat le mérite personnel du fondateur de la prison de Gand, que l'histoire de cet établissement, depuis l'époque où il fut privé des lumières de celui qui l'avait créé.

Ce fut en 1777 que mourut, à l'âge de 65 ans, le vicomte Vilain XIIII qui, depuis 1774, avait été élevé par Marie-Thérèse à la dignité la plus éminente de la province, celle de grand bailli de Gand.

Lors de sa première visite à la maison de correction de Gand, Howard n'a que des éloges pour ce *grand et noble établissement* que son livre signala à l'admiration de l'Europe. En 1778 et 1781, les errements introduits par Vilain XIIII étaient encore en vigueur; la maison se présente au visiteur sous le même aspect. Mais déjà en 1782, lors d'une quatrième visite, Howard trouva tout changé; le régime était autre, les maladies avaient fait invasion, les ateliers étaient détruits, les métiers, les instruments étaient vendus. « Les grandes vues, dit-il, de ceux qui firent élever cette maison ne purent pas être remplies, les bons effets qu'on en devait attendre sont perdus pour le pays. » C'était Joseph II qui, cédant aux réclamations de quelques personnes intéressées, en avait décidé ainsi. Puis vinrent la révolution brabançonne, la révolution de 1789, l'occupation française. Vilain XIIII avait établi la régie, on y substitua l'entreprise. Les entrepreneurs firent de gros bénéfices en exploitant les détenus. Les prisonniers gagnaient quelquefois de grosses journées

Digitized by Google

immédiatement dissipées au jeu et à la cantine. La discipline avait fait place aux désordres, aux maladies et à la débauche.

Sous le régime du royaume des Pays-Bas et sous le régime actuel, on revint à de meilleurs errements. Le système de l'entreprise fut abandonné, on rétablit la régie, on renforça la discipline. La construction des trois derniers quartiers vint compléter l'octogone du plan primitif. En un mot, on revint aux idées de Vilain XIIII, et après soixante-six ans d'expérience, on n'est parvenu à y ajouter que de bien faibles améliorations.

Certes c'est là une belle gloire pour le fondateur de la maison. Mais, disons-le aussi, ce n'en est pas une pour les administrations qui ont succédé à la sienne jusqu'aujourd'hui; car, si ce que Vilain XIIII a fait était admirable pour son temps, ce qui a été fait depuis, ce qui se fait de nos jours, est trop peu pour le nôtre. Avec ces superbes bâtiments, avec les traditions et les éléments qui y ont été fondés depuis soixante ans, la maison de force de Gand, si elle avait été soumise à une influence quelque peu progressive, devrait être aujourd'hui la première prison du monde. Elle est loin cependant de pouvoir prétendre encore à ce rang. L'ordre, la discipline, la propreté, le travail, y règnent; mais c'est là tout, et de nos jours ce n'est pas assez. On pouvait, on devait faire davantage. La séparation de nuit que Vilain XIIII avait voulue, n'a pas même encore été étendue à toute la maison. Si nous ne nous trompons, il y a encore des dortoirs généraux et même des cellules pour quatre ou cinq hommes, ce qui, en matière de prison, est de la barbarie aujourd'hui. C'est sous le rapport de l'amélioration morale des détenus que subsiste la plus déplorable lacune. On ne peut plus douter cependant que le travail seul, dans lequel le fondateur de la maison avait eu peut-être une confiance trop grande, ne soit insuffisant pour atteindre ce but. Le nombre des prisonniers qu'après l'expiration d'une première peine un crime nouveau ramène dans la prison, est là pour le prouver.

Il est vraiment difficile à comprendre que parmi les administrateurs qui depuis un demi-siècle ont pu imposer leur volonté à cet établissement, il ne s'en soit pas trouvé un seul qui ait dévoué à l'achèvement de l'œuvre de Vilain XIIII la centième partie de l'intelligente énergie qu'il a fallu pour la créer.

Digitized by Google

Serait-ce que le mérite administratif a dégénéré à ce point? Nous serions plus tentés de trouver la cause du mal dans l'organisation de l'administration supérieure de l'établissement. Dès l'origine, la maison de force de Gand a été soumise à la direction de commissions administratives; c'est ce régime qui y prévaut encore aujourd'hui. On sait combien ces administrations collectives étaient dans l'esprit de nos anciennes institutions. Ce régime a son mérite en administration, il met obstacle aux mesures précipitées, aux dilapidations, aux caprices de l'arbitraire d'un seul, il a en général un caractère doux et paternel, mais il est plus conservateur que progressif. Ne lui demandez pas surtout de ces progrès qui supposent de la hardiesse dans la conception et qui, dans l'exécution, exigent de l'énergie et des efforts persévérants. Dans les commissions, la responsabilité et l'honneur du succès sont trop partagés pour aiguillonner qui que ce soit. L'indifférence y est plus contagieuse que le zèle, et il est difficile qu'à la longue elle ne l'emporte; le mal est plus grand encore si elles sont gratuites; car les hommes, en général, sont ainsi faits, que les devoirs des fonctions non rétribuées finissent presque toujours, même à leur insu, par revêtir à leurs yeux un caractère peu rigoureux. C'est ainsi que nous avons par tout le pays des commissions pour les bureaux de bienfaisance et pour les hospices qui, quoique chargées dans beaucoup de localités d'intérêts importants et disposant de ressources dont il serait possible de tirer un grand parti, administrent sans exciter de grandes plaintes, mais aussi avec un défaut d'énergie active et surtout une absence d'esprit d'amélioration qui se démentent rarement. Les commissions peuvent contrôler avec fruit l'action administrative, mais la direction, le pouvoir actif n'est pas leur fait. On peut les concevoir encore comme conseil de perfectionnement, mais sans autorité administrative proprement dite, et avec un caractère purement consultatif.

La responsabilité de l'administration de la maison de Gand ne se perd pas seulement au sein de la commission qui la dirige; il y a défaut d'unité jusque dans l'administration quotidienne, partagée entre deux autorités de même rang, chargées l'une de la discipline et l'autre de ce qui concerne le travail. Il est probable que si depuis longtemps la responsabilité de toute la direction de cet établissement avait pu se résumer sur un seul homme, sauf un contrôle convenable, cet

Digitized by Google

homme, pour peu qu'il eût été choisi avec quelque intelligence, n'aurait pas laissé cette belle institution dans un état d'infériorité à l'égard d'autres prisons célèbres de nos jours; il aurait stimulé la coopération du gouvernement et rendu à la création du vicomte Vilain XIIII le rang qu'elle n'aurait jamais dû perdre. Pour qu'une commission rendît de tels services, il faudrait ou qu'elle fût vivement excitée d'en haut, ou qu'un heureux hasard jetât dans son sein quelque homme de la trempe de Vilain XIIII qui se chargeât d'agir et de travailler pour tous, qui entraînât ses collègues, ou, les dominant par la supériorité de son intelligence et son zèle, sût les condamner à le voir faire.

Mais ces hommes sont malheureusement des exceptions. Si le tardif hommage que rend à l'un d'entre eux l'ouvrage dont nous parlons pouvait avoir pour effet d'en augmenter le nombre en Belgique, ce serait un nouveau bienfait que le pays devrait au grand administrateur de la Flandre, et dont une part reviendrait à l'écrivain qui essaie aujourd'hui de nous remettre en mémoire les services qu'il rendit à sa patrie. La partie active de nos administrations locales, les colléges de bourgmestre et échevins, les députations provinciales, sont aussi des administrations collectives où l'action part d'une origine multiple. Peut-être est-ce une des causes de la médiocrité assez commune du résultat de leurs travaux. Puisse au moins cette publication rappeler à quelques-uns de ceux qui en font partie ce qui semble quelque peu oublié de nos jours, que la gestion des intérêts locaux a aussi ses gloires; que dans cette sphère, comme dans d'autres plus élevées, il y a, pour qui sait dévouer sa vie aux choses grandes et durables, de nobles exemples et de beaux noms à léguer à la postérité.

Digitized by Google

COLLECTION DES AUTEURS LATINS

AVEC LA TRADUCTION EN FRANÇAIS,

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE M. NISARD [1].

Les langues anciennes ont repris faveur ; en déprécier l'étude est une mode qui a passé comme tant d'autres. Dans la grande ferveur du romantisme, on trouvait de bon goût de dédaigner l'antiquité. C'était un thème intéressé où se complaisait l'ignorance de quelques étourdis de vingt ans qui, pour se venger des longs ennuis du collége, brûlaient des livres qu'ils allaient commencer à comprendre. Cette manie n'est pas nouvelle ; à la fin du dix-septième siècle, du vivant même des grands écrivains qui avaient trempé leur génie dans cette source éternelle du beau, alors que l'Europe entière adoptait une littérature qui avait su reconquérir cet héritage merveilleux de l'esprit, il y eut une réaction plus passionnée que réelle contre ces modèles vénérés. Des hommes d'esprit qui n'avaient pas la force de les égaler, s'acharnèrent à les dénigrer par système. Il y en eut qui

[1] Paris, Dubochet et comp., 1840, 1841, 1842. 25 vol. in-4°.

Digitized by Google

osèrent publier qu'Homère était ennuyeux ; et pour le prouver, ils en firent des traductions qui ennuyèrent le public et que depuis longtemps on ne lit plus. Mais alors, on n'entendait pas raillerie sur ces glorieux objets d'une croyance universelle. Les fils vengèrent la paternité outragée dans la personne du plus grand de leurs ancêtres, et Boileau ne fut pas le dernier à tancer, avec sa verdeur ordinaire, ces enfants dénaturés qui, dans leur folle impuissance, ne rougissaient pas de critiquer le patriarche des poëtes sans l'entendre. Plus tard, Voltaire, qui pourtant ne tremblait pas devant les idoles, prit la défense de celles-là, dont sa jalousie impériale avait moins à redouter ; ce qui ne l'empêchait pas du reste de parler librement des Anciens, quand sa gloire y trouvait son profit. La révolution française, en dispersant les maîtres, en appliquant tout entiers les hommes à des poursuites et à des passions plus actuelles, brisa cet ensemble, pour ainsi dire constitué, de connaissances classiques, dont le dernier fruit fut de donner pour législateurs à la France nouvelle, les tribuns éloquents et farouches de l'ancienne Rome ; ce fut cette interruption profonde des études, sans déduire ici mille autres causes étrangères à notre cadre, qui prépara cette génération de réformateurs d'autant plus aveugles, d'autant plus ardents que ne voyant rien derrière eux, ils croyaient avoir recommencé le monde. Cependant ce passé là ne disparut pas plus que les autres, sans laisser dans le présent de vivantes racines qui de toutes parts ont poussé de nouveaux rameaux. Quand la révolution pénétra enfin dans la littérature, comme si le siècle des réformes aurait cru son œuvre inachevée s'il ne les avait épuisées toutes, disons-le à la louange des esprits éminents qui en dirigèrent le cours, n'ayant point l'ignorance de leurs grossiers imitateurs, ils se gardèrent bien d'en partager les préjugés. C'était moins à l'antiquité qu'ils en voulaient, qu'à la littérature moderne sortie d'elle, qu'ils accusaient de lui avoir asservi le génie français. Boileau les indignait ; mais ils avaient moins de colère contre Horace. Ils se piquaient même de priser Virgile et de sentir Homère. Toutes leurs préfaces, qui sont les manifestes où ils ont développé leurs principes, abondent en citations latines et attestent, sinon cette érudition d'autrefois dont le secret semble perdu, du moins l'envie louable assurément qu'on les croie érudits. M. Victor Hugo même, dans ses derniers recueils de

Digitized by Google

poésies, a écrit à la louange du chantre de l'Énéide de beaux vers où l'on dirait qu'il veut se réhabiliter dans l'opinion de ses propres sectateurs. La réaction en faveur des Anciens devait suivre le retour que nous avons vu se prononcer si fortement, dans ces dernières années, aux chefs-d'œuvre du siècle de Louis XIV. Aussi M. Nisard, qui peut au moins s'attribuer le mérite d'avoir devancé en cette occasion un mouvement inévitable, a-t-il complété son ouvrage, en provoquant une publication nouvelle et complète des auteurs latins, et surtout en acceptant la direction d'une aussi laborieuse entreprise. Elle est bien d'un homme convaincu, et nous voyons, dans cet acte d'utile propagande, la seconde face d'un système dont sa polémique littéraire serait la première.

Cette publication, quand elle sera complète, comprendra vingt-cinq gros volumes, qui représentent, selon les éditeurs, la valeur de cent quatre-vingt-six volumes des éditions ordinaires. Déjà parvenue à la moitié de sa carrière, elle sera terminée en 1842, et formera dès lors pour les souscripteurs une collection qui leur aura coûté 300 francs en trois ans. Les traductions qui ont été choisies parmi les meilleures que l'on possède, corrigées ou entièrement nouvelles quand les anciennes n'ont point paru satisfaisantes, sont suivies au bas de la page du texte latin, collationné sur les meilleures éditions. Cette entreprise a réussi au delà des espérances du jeune et savant professeur qui l'a conçue. C'est pour encourager ses efforts, c'est parce que nous la croyons au moins aussi utile pour la Belgique où la librairie n'a jamais songé à en faire de semblables, que nous nous faisons un devoir d'en entretenir nos lecteurs.

Nous croyons superflu d'agiter ici cette question si souvent soulevée dans le monde, si l'étude de l'antiquité est encore de nos jours le fond nécessaire de toute éducation libérale. Nous savons bien qu'un nouvel élément de l'activité humaine, l'industrie, a créé une foule de carrières, pour lesquelles la connaissance de l'antiquité peut n'être que secondaire ; il nous paraît même d'un bon augure pour l'avenir, que les merveilleux progrès des sciences exactes aient détourné l'ambition des parents qui mettaient autrefois tout leur amour-propre à ce que leurs enfants sussent le latin, sans se demander d'abord s'il leur serait jamais utile, et que la

route du barreau auquel aboutissait presque toujours cette prétention dangereuse, ait été un peu débarrassée par la désertion des élèves qui poursuivent les professions plus lucratives créées par la puissance du travail. Que, même dans ces nouvelles carrières, la connaissance des langues anciennes ne soit pas un ornement superflu de l'esprit, nous penchons fortement à le croire. Toute ignorance absolue nous semble funeste au développement des intelligences, alors même qu'elles s'appliquent à la science pour laquelle elles ont montré le plus d'aptitude. L'antiquité a pénétré si avant jusque dans les découvertes que l'homme a faites depuis, que la pensée remontera toujours vers elle, comme au foyer d'où sont partis les rayons innombrables de la science moderne. Mais nous laissons à ceux qui s'occupent plus spécialement de ces importantes matières, à déterminer le degré de teinture que chaque esprit attiré par une vocation particulière, doit recevoir des lettres anciennes. Quand une publication comme celle-ci n'aurait que le mérite de répondre aux regrets tardifs des ignorants, ce serait déjà un grand point. Mais ce n'est pas là sans doute l'unique objet de M. Nisard. Il est une classe d'intelligences privilégiées auxquelles il s'adresse plus particulièrement. Le vaste champ de l'antiquité sera toujours parcouru par elles. Tous ceux qui écrivent, et qui n'écrit pas un peu de nos jours? tous ceux qui s'intéressent aux lettres et aux arts, et le nombre en est heureusement immense, tous les hommes de pensée, tous les hommes de loisir : orateurs, écrivains, poëtes, philosophes, hommes d'État, ont toujours dû et devront toujours se familiariser avec ces civilisations disparues et cependant vivantes dans d'impérissables chefs-d'œuvre, pour être dignes de conduire la nôtre vers ses mystérieuses destinées. N'oublions pas que tout ce qui s'est fait de grand dans ces trois derniers siècles, depuis la renaissance des arts jusqu'à la réforme sociale, c'est en grande partie à la connaissance de l'antiquité que nous le devons. N'en point faire une étude constante et aprofondie, dans la direction particulière de ses goûts et de ses habitudes, c'est consentir à ignorer l'origine de toute chose; c'est se condamner à ne pouvoir jamais remonter vers le point de départ de tous les progrès de l'esprit humain. Aussi nous ne craignons pas que l'étude des langues anciennes soit jamais abandonnée. La paresse et

Digitized by Google

l'ignorance auront beau soulever contre elles des préjugés commodes. Plus le spectacle de notre civilisation est glorieux et beau, plus il est utile pour ceux qui en sont les ouvriers de la comparer avec les époques de perfection révolues, afin d'en découvrir le jeu et d'en examiner, pour ainsi dire, le mécanisme providentiel. L'homme observé à mille ans d'intervalle dans les mêmes conditions d'existence, se retrouve le même; que les circonstances soient identiques, la différence des temps disparaît; il est donc certains points de concordance où l'on peut surprendre les nations, les empires, le genre humain. Voilà ce que, sur cette scène antique illustrée par de si grandes actions, il faut incessamment chercher, parce que les leçons que l'on en tire hâtent le présent et préparent l'avenir. En vain a-t-on voulu faire découler toutes nos institutions, toutes nos mœurs et tous nos arts, de sources plus modernes, et ne compter notre origine que de ces siècles d'obscurité où nos pères cherchaient si péniblement la lumière. Au point où nous en sommes, le sombre moyen âge est mille fois plus loin de nous que ces brillants siècles antiques. La barbarie n'enfante que la barbarie; nous avions traversé dix siècles sans avoir pu nous débrouiller de ce chaos, et l'antiquité n'a pas plus tôt reparu à nos yeux, sous l'éclat de ses grands hommes, de ses philosophes et de ses poëtes, qu'en moins de deux siècles nous l'avions déjà dépassée elle-même, faisant grâce à elle un chemin qui nous en aurait coûté dix peut-être, si nous en avions été réduits à tout redire, tout refaire, tout retrouver par nous-mêmes. Nous sommes des enfants de la Grèce et de Rome que le Christ a élevés jusqu'à la morale nouvelle. Il y a quelque trois cents ans, nous étions toujours ces barbares envahisseurs à demi convertis, tout rudes encore de notre grossièreté native. Non, ce n'est point la société renversée d'hier qui nous sépare de l'antiquité. L'abîme est plus loin; il s'étend de toute la largeur de ces dix siècles crépusculaires, de ces dix siècles d'une lente rénovation, nécessaire sans doute (car rien de ce que Dieu a voulu n'est inutile), où le genre humain s'est refait une seconde jeunesse. C'est alors que la chaîne des civilisations s'est brisée. Écartez la barbarie; supposez après Auguste de plus doux empereurs; imaginez un instant que l'univers ne se disloque pas, et voilà que la famille moderne se rattache immé-

Digitized by Google

diatement à la famille ancienne par le lien du christianisme. Ne parlez pas de ces Goths, de ces Huns, de ces Vandales qui ont couvert notre continent de funérailles. Ils vinrent, nombreux comme les sables du désert, pour exterminer les peuples, effacer les villes, détruire la civilisation, et leurs ossements mêmes ne sont plus. Parlez-nous des bandits du Latium et des bourgeois de l'Attique ; car, plus que jamais, depuis que nous avons effacé jusqu'aux traces de la conquête, nous sentons que c'est leur sang plus vieux qui s'est rajeuni dans nos veines. Traversons rapidement les dédales du moyen âge, puisqu'il faut bien passer par là ; mais, comme Montesquieu s'arrêtant à Alexandre, promenons-nous avec lenteur dans l'antiquité. Car là seul est le but ; le reste n'est que le chemin.

Cependant nous ne nous faisons pas illusion. Les beaux temps de l'érudition ne reviendront plus. En vain les partisans exclusifs des études anciennes le déplorent avec amertume : c'est une nécessité de l'époque qu'il faut bien qu'ils acceptent. Nous ne pouvons plus pâlir comme autrefois sur ces textes qui ont exercé la patience des philologues du dix-septième siècle. Nous sommes trop impatients de tout voir et de tout connaître, pour faire exclusivement nos délices littéraires de cette noble lecture. Le cercle des connaissances humaines s'élargit tous les jours, et c'est à peine si la jeunesse de l'homme, cet âge où l'on apprend sans oublier, suffit à contenir tout le savoir qu'on exige d'une intelligence cultivée. Quel vieillard oserait dire encore : A mon âge, on ne lit plus ; on relit ? Il faut nous résigner, tout tant que nous sommes, à être des écoliers jusqu'au dernier jour ; car ce demi-siècle écoulé a plus jeté d'aliments peut-être dans le foyer de la science qu'il ne s'en retrouva lors de la renaissance des lettres. L'érudition a fait son temps ; quand l'arbre a tant porté de fruits, est-il étrange qu'il dépérisse ? Nous lui devons tout le siècle de Louis XIV, presque tout Montesquieu, beaucoup de Voltaire, un peu de Rousseau, et les encyclopédistes. Elle a rayonné jusque dans ces assemblées éloquentes et terribles qui régénérèrent le monde, et produit ces orateurs admirables que l'antiquité elle-même eût applaudis. Elle a été la cause et le moyen de toute cette palingénésie littéraire et politique de la société ancienne. Que pourrait-elle nous donner maintenant que nous n'ayons pas ? Oui, tout semble le dire, l'érudition n'est plus possible. Elle sera

Digitized by Google

désormais le partage d'un petit nombre d'élus; mais nous ne croyons pas, quelque louables efforts que l'on fasse, que les hommes du monde aspirent à la possession de langues dont l'usage forcé a disparu de nos institutions et de nos coutumes. Mais si pourtant, comme nous croyons l'avoir démontré plus haut, il n'en est pas moins nécessaire que la connaissance de l'antiquité nous soit familière, il est indispensable que nous possédions d'excellentes traductions qui nous la fassent connaître et nous permettent de recourir sans cesse à la langue originale dont jamais elles ne remplacent le génie. Répandre les traductions des auteurs anciens dans le public, en vulgariser la lecture, réunir en un bloc la plus nombreuse des deux littératures anciennes, ce qui permet au lecteur d'en suivre les phases successives depuis son origine jusqu'à sa décadence, et fournir, par le parallélisme du texte, ces moyens constants de comparaison qui écartent le voile jeté par la traduction la plus fidèle entre l'écrivain et le lecteur : voilà peut-être ce qu'il y avait de plus utile à faire pour ranimer le goût de l'antiquité, et c'est ce que l'éditeur de la *Collection des Auteurs latins* semble avoir compris. Il prend le public comme il est, avide de tout savoir, aimant à remonter vers les siècles qui lui offrent des analogies avec les choses contemporaines, mais rebuté trop vite par les obscurités d'une langue qu'il ne sait plus comme on la savait autrefois, et demandant qu'on lui en facilite l'intelligence.

Nous n'avons pu concevoir la pensée d'embrasser l'examen de cet immense travail dans un article de revue. Il suffira au lecteur que nous nous attachions à l'une des parties importantes de cette collection si remarquable. Parmi les ouvrages déjà publiés, celui qui mérite surtout d'arrêter notre attention, c'est le volume qui contient ce que le temps a sauvé du plus grand des historiens : nous avons nommé Tacite. Aucune étude ne nous semble plus propre à faire ressortir les avantages d'une connaissance parfaite de l'antiquité pour tous les hommes mêlés de près ou de loin aux questions de gouvernement, de politique et de morale qui s'agitent dans notre siècle; il n'en est point où les grands faits du monde ancien présentent avec notre propre histoire des analogies et des dissemblances à la fois, plus intéressantes à fixer.

La traduction choisie par l'éditeur de la *Collection des Auteurs*

Digitized by Google

latins est celle de Dureau de La Malle, qui passe à bon droit pour la meilleure. Ce savant n'ayant traduit que les *Annales* et les *Histoires*, la version française des *Mœurs des Germains* et de la *Vie d'Agricola* est due, la première, à la plume de M. Nisard, la seconde, à celle de M. A. François. Pour prouver par un exemple le soin que l'on a mis à rendre cette publication aussi complète que possible, nous rappellerons que cette édition nouvelle des œuvres de Tacite, est accompagnée d'une vie de cet écrivain par M. Daunou, d'un tableau généalogique de la famille des Césars, d'après Brotier, du sommaire de chaque livre, de notes suffisantes sur les passages qui exigent quelque développement, et d'une table analytique de toutes les matières contenues dans ce grand recueil. Ce simple énoncé suffit pour montrer combien cette édition diffère des entreprises ordinaires de la librairie moderne.

Le plus grand ouvrage de Tacite, celui qui sera éternellement lu et médité par les hommes politiques et par les hommes d'État, ce sont ses *Annales* et ses *Histoires*. Les premières ne diffèrent des secondes que parce qu'elles racontent plus rapidement les faits trop éloignés de l'auteur pour qu'il ait pu en être témoin, ou que sa grande jeunesse lui ait permis de les apprécier à l'époque où ils s'accomplissaient. Cet immortel ouvrage nous est arrivé tout mutilé par le temps. Voici le peu que nous en possédons, à moins que des découvertes peu probables ne viennent nous consoler d'une irréparable perte; nous laissons parler M. Daunou :

« Les quatre premiers livres des Annales que l'on possède entiers; le cinquième qui est mutilé, et le sixième dont il ne s'est rien perdu, contiennent le règne de Tibère depuis l'an 14 jusqu'en 37. Les quatre livres suivants, dans lesquels était compris le règne de Caligula, nous manquent ainsi que le commencement du onzième; de sorte qu'en ouvrant ce qui reste de celui-ci, on est transporté à l'année 47, cinquième de Claude : la lacune est d'environ dix ans. »

« On n'en remarque plus de très-sensible ou de très-importante jusqu'au chapitre 55 du livre XVI. Mais ce chapitre ne nous conduit qu'à l'an 66; et la perte de la fin de ce dernier livre des Annales nous prive du tableau des deux dernières années de Néron. Les seize livres embrassaient donc cinquante-deux ans : dans les vingt livres d'histoires, s'ils nous avaient été conservés, Tacite con-

Digitized by Google

tinuerait ses récits depuis la mort de Néron en 68, jusqu'à celle de Domitien en 96, espace de vingt-huit années seulement. Il ne nous reste que les quatre premiers livres et le commencement du cinquième. Ils correspondent aux règnes éphémères de Galba, Othon, Vitellius et à celui de Vespasien jusqu'à la guerre de Civilis en 70. Les livres suivants achevaient l'histoire de Vespasien et y ajoutaient celle de Titus et de Domitien. Quant aux règnes de Nerva et de Trajan, l'historien semblait les avoir réservés pour servir de matière à un troisième ouvrage. »

Tacite, né à ce que l'on croit en 54 ou 57, plus de quatre-vingts ans après la perte de la liberté de Rome, mourut vers l'an 135, sous le règne d'Adrien. Pendant sa vie, il vit expirer cinq empereurs de mort violente, Néron, Galba, Vitellius, Othon, et plus tard Domitien. Aux temps malheureux de sa jeunesse, il vit succéder des jours meilleurs, ayant vécu sous les plus grands hommes à qui la fortune ait donné le sceptre du monde : Vespasien, Titus, Nerva qui ne fit que passer après le cruel Domitien, Trajan et Adrien. Ayant entrevu, avant d'entrer dans la tombe, le règne admirable des Antonins, il s'éteignit, sans doute persuadé de l'éternité promise à sa patrie, et si profond que fût son génie, il est à croire qu'il ne prédit jamais la chûte possible d'un empire qui contenait presque tout le genre humain, au delà duquel il n'y avait que la barbarie et le chaos. Quand il écrivit son immortelle histoire, épouvanté des attentats qui avaient souillé sa patrie sous le règne des Tibère, des Néron et des Caligula, mais rassuré par le retour de l'ordre et par la soumission des peuples une dernière fois terrassés sous les aigles triomphantes, il fut convaincu sans doute que Rome avait surmonté toutes les crises qui auraient pu dissoudre un jour son incroyable puissance. Comment ne pas croire en effet à des prospérités nouvelles, dans un temps où l'on pouvait flétrir avec le style d'airain de Clio tous les vices, toutes les turpitudes dont avaient trop longtemps gémi les restes de la vertu romaine? Nous croyons que pour lire avec fruit l'immortel ouvrage de Tacite, il faut se représenter sans cesse l'époque d'ordre et de stabilité qui avait succédé, sur la fin de ses jours, aux temps de trouble et d'anarchie dont fut suivie l'extinction de la famille de César, et l'effroyable tyrannie sous laquelle Rome avait gémi pendant près d'un siècle. Et pourtant, ce qui nous surprend d'abord

Digitized by Google

dans la lecture des historiens de l'antiquité, de ceux surtout qui ont écrit pendant la décadence de leur patrie, c'est qu'ils ne sortent presque jamais du présent pour regarder dans l'avenir. Ils n'ont point ces grandes vues de nos écrivains modernes qui font de l'histoire un spectacle si vaste et si instructif pour les peuples. Ils décrivent plus qu'ils n'analysent, embrassant avec une ampleur admirable sans doute toute une époque, faisant parfois des peintures de mœurs et de caractères qu'on n'a point surpassées de nos jours, trouvant de grandes leçons dans le présent et dans le passé qui vont droit à leurs contemporains, mais ne voyant point au delà. On ne trouve point chez eux ces pressentiments de la décadence des peuples et de la chûte des empires, ces prophéties fondées sur le rapprochement des faits qui caractérisent le génie des grands historiens de notre civilisation. On n'attend pas des écrivains de la période antérieure, occupés à glorifier les nations alors qu'elles sont encore dans leur mouvement de croissance, qu'ils perdent leur temps à sonder les mystères de l'avenir; ils transmettent à la postérité le secret d'une puissance qui a quelques siècles à traverser encore, avant d'arriver à l'accomplissement des destinées que les peuples se sont promises. Ils ont la passion de leur époque; ils en sont tout enflammés; cette noble croyance est la muse qui les inspire. Ils sont presque autant poëtes qu'historiens, ces écrivains naïfs des premiers âges. Rome croit à son éternité; ils sont convaincus que Rome est éternelle, et pourquoi devanceraient-ils les siècles futurs, quand la moitié de l'univers qu'elle doit conquérir, reste encore à subjuguer?

De même, chez les Grecs, on aime Hérodote, racontant tour à tour l'origine des empires qu'il a parcourus lui-même, accueillant toutes les fables qui entourent le berceau du genre humain, pour aboutir à la Grèce, sa patrie, comme au peuple destiné à vaincre les derniers vainqueurs, comme au centre souverain de la force et de la lumière, dont les vaines attaques de la barbarie ne feront qu'augmenter la puissance et l'éclat. La famille grecque vient de triompher du formidable empire de Xerxès; il est fier d'un si beau triomphe; il ne voit que gloire et que durée pour elle, et lorsqu'aux jeux olympiques où elle est accourue heureuse des nobles loisirs qu'elle a su se donner, il vient lire ses annales toutes chaudes que des milliers de

Digitized by Google

voix applaudissent, qu'est-il besoin qu'il s'inquiète du lendemain et qu'il entrevoie les divisions funestes qu'enfanteront bientôt les prospérités des cités victorieuses, et leur intraitable orgueil? Mais, lorsque ces divisions ont éclaté enfin, lorsque Thucydide, à qui cette lecture avait arraché de nobles larmes, vient raconter d'autres combats, qui feront passer l'empire des mains amollies d'Athènes aux mains plus rudes de Sparte, quand tout le sang que lui-même a vu couler, c'est celui de la patrie qui se déchire le sein, et que le moment est proche où les factions mettront les armées du Perse détesté dans la balance de leurs barbares querelles, comment ne voit-il pas que la Grèce se perd, qu'elle s'épuise pour préparer la voie au premier tyran qui voudra l'asservir, qu'elle passera rapidement à travers le despotisme habile de Philippe et la glorieuse servitude d'Alexandre pour se précipiter dans sa ruine? D'où vient qu'il ne s'élève pas au-dessus des tumultes dont il sera le narrateur, et qu'il ne crie pas aux soldats des deux armées qu'avant d'être citoyens d'une tribu, ils sont fils d'une même mère, d'une mère désolée que désolent leurs fureurs, et que la destruction d'un membre de la communauté doit amener l'asservissement du reste?

Tacite, cet écrivain si profond, ce peintre vertueux de la corruption et de l'anarchie, nous réserve d'autres surprises. Depuis la mort d'Auguste jusqu'au règne de Vespasien, il a vu les plus épouvantables désordres fondre sur l'empire à peine affermi après les dernières luttes d'une sanglante liberté; il a vu le sombre Tibère et l'insensé Caïus, à l'imbécile Claude succéder l'affreux Néron; il a vu Séjan et les affranchis, des femmes si avilies et si cruelles que leur nom seul nous confond de terreur : une Agrippine, une Poppée, une Messaline; il a été témoin des plus monstrueuses folies, des plus horribles caprices qui aient pu épouvanter l'univers tremblant devant la volonté d'un seul homme; il a contemplé Tibère croupissant dans son île infâme de Caprée, Néron froidement railleur devant le corps de sa mère assassinée par lui; Claude ajoutant trois lettres à l'alphabet pendant que Messaline sa femme épouse publiquement Silius; Pison empoisonnant Germanicus, le jeune Britannicus empoisonné aussi à la table de son frère; il a plongé son regard jusque dans cet amas d'horreurs inconnues de nos jours, dont la pensée seule nous fait frémir; il a recueilli le dernier soupir des derniers

Digitized by Google

Romains, se hâtant de mettre le suicide entre la brute tyrannie et la vertu expirante; puis la famille de César s'est précipitée tout entière devant lui dans cet abîme de crimes et de débauches; alors, trois soldats de fortune, tous trois empereurs presque en même temps, ont mis le feu aux extrémités du monde, livrant le sort de Rome aux fantaisies sanguinaires des légions révoltées, et parmi eux, ô comble d'abjection, l'infâme Vitellius allant se repaître sur les champs de bataille de l'odeur de ses ennemis morts, sans qu'un seul reflet de l'ancienne république soit venu venger sur lui la nature outragée: il a vu toutes ces choses; il les a racontées avec cette puissance de style et de pensée que trouve le génie de la vertu; comme à Juvénal, l'indignation a été sa muse, et l'on ne peut pas dire que la lèpre de la corruption romaine ait jamais atteint sa belle âme, et cependant, il ne lui arrive pas une seule fois de s'arrêter, plein d'épouvante, au milieu de ces pages terribles où son stylet se remue dans le sang, et de s'écrier tout à coup : Dieux vengeurs! que veut dire ceci, et quelles destinées promettez-vous à votre ville éternelle? Qu'importe que le règne plus paisible des Flaviens ait succédé à tant d'horreurs! en vain Trajan, le seul conquérant qui soit apparu depuis le grand Jules, recule les bornes de l'empire : ce calme qui peut être celui de la lassitude, ne dit rien. Il y a des signes dans le temps, et il ne les voit pas. Personne dans toute l'antiquité n'a pénétré plus avant que lui dans les profondeurs de l'histoire; pourtant il n'en aperçoit point les présages, et cependant ce grand penseur incline à croire aux prédictions des astrologues!

Toutefois, ne nous hâtons pas de faire, de ce défaut apparent de prévoyance politique, le sujet d'une critique qui pourrait n'être pas juste. Qu'il nous suffise de la constater. Nous connaissons, nous, le sort de ce formidable empire que Tacite ne croyait pas si près de sa ruine. Montesquieu nous a montré, dans son bel et rapide ouvrage, le principe de sa grandeur et les causes fatales de sa décadence. A l'époque où Tacite vivait, il pouvait nourrir encore une illusion qui, quelques années plus tard, n'aurait plus été permise. Ce n'était point la première fois que Rome avait été remplie de trouble et de carnage. Du temps de la république, lorsqu'elle n'était pas encore montée à ce faîte prodigieux de la puissance, les cruautés de Marius, les proscriptions de Sylla l'avaient ensanglantée.

Digitized by Google

Le sang romain, versé par des mains romaines, avait coulé encore pendant les querelles de Pompée et du dictateur César. Faut-il rappeler l'affreuse domination des triumvirs; Brutus, Cassius et tous les vieux républicains expirant dans les champs de Philippes; Rome à la merci d'un seul, de l'ambitieux et vindicatif Octave qui, par un bonheur inouï pour le genre humain, en changeant de nom, change de mœurs et de caractère? Le long règne d'Auguste n'avait-il pas succédé à tant d'horreurs? L'empire en était-il sorti moins grand et moins affermi? Ces excès nouveaux, ces massacres terribles qui avaient flétri d'une ineffaçable tâche le règne violent de ses successeurs, ces troubles excités par les régions révoltées en Espagne, en Orient, en Germanie, pour le choix d'un maître, seraient-ils plus funestes à la forte constitution de l'Etat? Sans doute autrefois, du temps de la liberté, les partis, tout cruels qu'ils étaient, représentaient des opinions, et c'était le peuple romain tout entier qui se divisait dans sa propre cause. Pompée avait combattu pour l'autorité du sénat; Brutus avait tenté de relever, par un assassinat, la république mourante, au lieu que, dans les troubles nouveaux, il ne s'agissait plus que du destin d'un despote, qui de toutes les institutions de l'État ne conserverait que l'ombre, pour ne pas trop effaroucher la populace des cirques, la seule qui crût encore au peuple et au sénat romain. Cette différence des temps était assez grave pour faire réfléchir l'historien. Aussi Tacite, qui met rarement le lecteur dans la confidence de sa pensée, interrompt-il ses grands récits du règne de Tibère pour signaler ce qui le distingue des historiens d'autrefois. C'est en ces termes qu'il s'exprime :

« Je ne me dissimule point que la plupart de ces faits et d'autres que je rapporterai, paraîtront peu importants peut-être, et peu dignes de mémoire; mais on ne doit point comparer ces annales avec les ouvrages qui contiennent les anciens exploits du peuple romain. Là des guerres mémorables, des siéges importants, des rois chassés ou prisonniers; et au dedans, les querelles des consuls et des tribuns, les lois agraires et sur les blés, les combats du peuple et des grands, offraient un libre et vaste champ au génie de l'historien. Pour moi, je suis resserré dans un sujet ingrat et stérile, qui n'offre pour tout incident qu'une paix constante ou faiblement altérée, que les malheurs des citoyens sous un prince peu jaloux d'étendre l'em-

Digitized by Google

pire. Cependant il ne sera point inutile d'arrêter ses regards sur ces faits, peu importants au premier aspect, mais d'où l'on peut tirer souvent de grandes leçons.

« En effet, chez toutes les nations, c'est ou le peuple ou les grands ou un seul qui gouverne; *car une forme de gouvernement qui se composerait à la fois des trois autres, n'est qu'une fiction plus louable que possible, et qui, même réalisée, ne pourrait subsister longtemps* (delecta ex his et consociata reipublicæ forma laudari facilius quam evenire; vel, si evenit, haud diuturna esse potest). Or, sous le gouvernement populaire, il fallait connaître le caractère du peuple et les moyens de le conduire avec prudence; comme sous l'administration patricienne, les politiques et les sages étudiaient avec soin l'esprit du sénat et des grands; de même, aujourd'hui que la chose publique n'est autre que le gouvernement d'un seul, il est bon de rechercher et de rapporter les faits que je rapporte. Peu d'hommes par leurs seules lumières distingueront ce qui honore et ce qui dégrade, ce qui nuit et ce qui est utile. C'est l'expérience d'autrui qui instruit la multitude. Au reste, si ces objets ne sont pas sans utilité, j'avoue qu'ils offrent très-peu d'agrément. La peinture des mœurs nationales, les vicissitudes des combats, les fameux revers des généraux, soutiennent et raniment l'attention des lecteurs. Mais moi, dans cette énumération fastidieuse d'ordres tyranniques, de délations continuelles, d'amitiés perfides, de condamnations injustes, d'événements qui tous ont une fin pareille, il me faut lutter sans cesse contre les dégoûts de l'uniformité. D'ailleurs les anciens écrivains font peu de mécontents, et personne ne s'inquiète que vous exaltiez les armées romaines ou les armées carthaginoises. Mais la postérité de la plupart de ceux qui subirent, sous Tibère, le supplice ou l'infamie, est encore existante; et fût-elle déjà éteinte, vous en trouverez d'autres qui, par la conformité de leurs mœurs, regardent la censure des crimes d'autrui comme une satire personnelle. Il n'y a pas jusqu'à la gloire et à la vertu qui ne choquent, parce qu'à cette proximité, elles semblent accuser la honte des contemporains; mais je reprends ma narration. »

Nous avons extrait cette longue citation de la traduction de Dureau de La Malle, parce qu'elle est très-curieuse, en ce qu'elle peint et le caractère de Tacite et celui de l'époque où il écrivait. L'historien

Digitized by Google

comprend que cette longue nomenclature de crimes, toujours aussi hideux, toujours les mêmes, doit finir par repousser le lecteur; et il prend la peine de s'interrompre pour lui en demander presque pardon. On devine, quelque ménagement qu'il mette à les exprimer, une censure secrète de son temps et son regret de la liberté disparue. Il reconnaît que la république autrefois était gouvernée par le peuple; qu'elle le fut ensuite par les grands; qu'il se donnait alors de grandes batailles; que les luttes de l'opinion étaient utiles à étudier; il semble rappeler avec amertume ces siècles de gloire qui, même dans les jours les plus calamiteux, offraient le spectacle toujours grand de la lutte des passions humaines; il ne peut se dissimuler que tout ce mouvement des esprits a cessé, qu'il est superflu de le chercher dans l'histoire nouvelle, que dans tout l'empire soumis à la volonté d'un seul, et quelle volonté! il suffit d'étudier les mœurs et le génie de César; il reconnaît que cette étude est fastidieuse; mais il faut bien la faire pour que la multitude en tire de grandes leçons. Des leçons! mais y en a-t-il de fécondes pour un peuple dont la lâcheté souffre si longtemps la tyrannie de tant de monstres, et laisse aux affranchis, aux courtisanes, aux légionnaires le soin de choisir le maître qui décimera les grands et amusera la foule? Quoi! Tacite voit que le gouvernement de cette Rome autrefois si libre et si fière, de Rome, reine vénérée de l'univers, se réduit en définitive au pire des gouvernements populaires, celui de la canaille du cirque et de la soldatesque, avec un bourreau couronné au sommet, et il ne se dit pas qu'il est temps de changer cette constitution de l'empire ou Rome périra! Il a vu le gouvernement passer des mains du peuple à celui des grands, et d'oligarchie dégénérer en dictature, et il semble croire que ce dernier régime, dont il éprouve les bienfaits momentanés, mais dont les excès reviendront au sein d'un peuple aussi corrompu qu'il le représente; il semble croire, disons-nous, qu'il est le seul possible et le seul immuable! Il va même jusqu'à traiter de rêverie, le système de la pondération des pouvoirs, la seule des formes politiques que n'eût pas encore essayée la constitution de l'empire! La seule raison que l'on pourrait donner peut-être de cette indifférence singulière pour l'avenir de Rome, serait d'accuser Tacite de ne pas oser dire tout ce qu'il pense, même sous le sceptre d'un bon empereur. Mais sa franchise est connue, il sait qu'en immorta-

Digitized by Google

lisant le souvenir détestable des Tibère et des Néron, il blesse les familles patriciennes et le peuple et l'empereur lui-même, qui doit désirer d'ensevelir dans l'ombre de l'oubli des crimes bien faits pour ranimer la dernière étincelle de la vertu romaine; cependant rien ne l'arrête; il parle, et l'on ne peut pas dire qu'il ait adouci aucun de ses traits hardis en faveur de personne. D'ailleurs, au début du livre de ses *Histoires,* il fera une profession de foi, à laquelle son grand caractère prête un accent irrésistible de vérité.

« Pour moi, dit Tacite, je ne connais Galba, Othon, Vitellius, ni par des bienfaits, ni par des outrages. Vespasien, je l'avouerai, commença ma fortune, Titus l'augmenta, Domitien y mit le comble; mais l'écrivain qui fait vœu d'une fidélité incorruptible, ne doit écouter ni l'amour, ni la haine. Que si le ciel m'accorde de longs jours, j'ai réservé pour ma vieillesse les règnes de Nerva et de Trajan, sujet plus riche et moins dangereux pour l'historien, grâce à ces temps d'une rare félicité, où l'on peut penser comme on veut, parler comme on pense. »

Non, la sécurité de Tacite sur l'avenir de Rome doit s'expliquer autrement. Alors le genre humain n'avait presque pas vécu. Car, à vrai dire, il ne comptait guère que six siècles de civilisation. Où Tacite aurait-il trouvé, pour s'effrayer sur l'avenir de sa patrie, ces exemples de l'avilissement des peuples et de la décadence des États, qui nous sont aujourd'hui si familiers? Dans la disparition successive des gigantesques empires asiatiques? Mais Rome ne se faisait pas l'injure de se comparer à eux. Peut-être la décadence de la Grèce, et la ruine rapide des conquêtes laissées par Alexandre, auraient-elles dû être un sinistre avertissement. Mais Rome savait pourquoi la Grèce était tombée, comme elle savait pourquoi elle-même était devenue si grande. Elle voyait bien que la division avait perdu la famille grecque, du moment que chaque cité au lieu de s'unir comme l'ennemi extérieur, avait cherché la prépondérance aux dépens d'une cité rivale, tandis qu'elle, Rome, la cité unique, avait eu beau regorger du sang de ses enfants, elle n'avait pas été détournée, par ses guerres civiles, de son grand et unique objet: la conquête du monde. L'empire d'Alexandre s'était écroulé presque aussitôt qu'élevé. C'était la faute de sa vie trop hâtive et trop vite tranchée; son ambition avait trop devancé le temps et n'avait

Digitized by Google

voulu rien laisser faire à la destinée. Mais Rome avait consacré sept siècles à s'agrandir, et il était bien juste qu'elle jouît enfin de ses longs travaux. N'était-il pas naturel qu'elle crût qu'elle en jouirait éternellement, elle qui n'avait nourri une si persistante ambition que parce que ses dieux lui avaient prédit qu'elle ne périrait point? D'ailleurs, Rome, c'était le monde; supposer sa ruine possible, il semblait que c'était croire à la dissolution du genre humain, et si les peuples sont comme les hommes, pouvant regarder de sang-froid le malheur en face, mais jamais la mort, à plus forte raison, l'univers civilisé n'y pouvait songer. Il est vrai qu'au delà de cet univers, s'étendait la barbarie; mais on ne la voyait point; on ne la sentait pas encore presser les flancs vides de la mère des nations. On avait vaincu tant de peuples, subjugué tant de royaumes florissants, asservi les Grecs, le peuple le plus policé de la terre : on vaincrait sans peine des peuples à demi sauvages, et sans autre force que leur masse impuissante contre la tactique des légions. Et ce n'est pas au moment où Trajan venait enfin de dompter les Parthes, ces redoutables vainqueurs de Crassus, qu'on pouvait dire que la vertu militaire avait péri avec la liberté.

Toutes ces raisons devaient rassurer Tacite et l'empêcher de porter son regard trop curieux dans les mystères de l'avenir. Cependant quelques doutes auraient pu traverser parfois son esprit et se faire jour dans ses ouvrages. Il pouvait se dire qu'un grand peuple n'existe pas uniquement pour vivre, mais pour agir, mais pour faire quelque chose; que depuis qu'elle avait conquis tout ce que son insatiable ambition pouvait convoiter, Rome n'avait plus rien à faire en ce monde dont elle était la maîtresse, qu'à se déchirer le sein par ennui; que les dieux se retiraient peu à peu d'un empire assez fort pour se protéger lui-même; que les vertus, devenues sans objet, avaient disparu du cœur des grands hommes, devenus inutiles; que le désordre et la corruption allaient toujours croissants; que le nombre des hommes libres et nés Romains se resserrait de jour en jour dans le cercle toujours plus menaçant des étrangers et des esclaves, que la tyrannie et l'infamie avaient bientôt usé tous les ressorts de la nouvelle constitution et toute l'énergie des vainqueurs; que, puisqu'on marchait toujours et que chaque année amenait des changements si nuisibles, il fallait bien

Digitized by Google

arriver quelque part, et c'est ce quelque part qui était terrible. Peut-être Tacite fit-il des réflexions semblables ; peut-être chercha-t-il une issue. S'il avait mieux connu les chrétiens, sans doute il l'eût trouvée. Mais il les croyait les ennemis du genre humain et il les méprisait à l'égal des juifs, avec lesquels il les confondait. Né dans un temps où les passions payennes ne pouvaient avoir qu'une fausse direction et des résultats mauvais, il crut sans doute, comme tous ses contemporains illustres, qu'en l'absence d'un grand but, ce qu'il y avait de plus utile à faire, c'était d'éteindre la flamme inutile qui dévore l'homme, quand son activité ne la dissipe pas en la communiquant au dehors. Il nous semble qu'il fut stoïcien comme Marc-Aurèle, corrigeant l'âme, ne la dirigeant pas, se bornant à être juste et vertueux en haine du vice, et point pour les grandes choses que la passion de la vertu et de la justice permet d'accomplir; vivant au jour le jour, comme on fait dans une civilisation qui a tout accompli ; acceptant la prospérité présente, prévoyant peut-être les désastres futurs, mais n'ayant trouvé aucun remède pour les prévenir, si ce n'est de publier cette histoire d'une époque monstrueuse, histoire fidèle, terrible sans exciter à l'épouvante, écrite sans trouble, avec une tranquillité stoïque, comme doit l'être celle de l'homme que rien n'étonne et qui n'espère pas grand'chose; composée enfin dans le seul but, selon nous, de montrer à la fois aux princes et aux sujets ce que ceux-ci ont à souffrir, ce que ceux-là ont à craindre de la tyrannie, et bornant à cet enseignement muet les grandes leçons qu'il espère que la multitude tirera de ses énergiques tableaux.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE TOME QUATRIÈME.

Politique, administration.

Pages.

De quelques causes qui ont influé sur la solution de la question turco-égyptienne 5
Le nouveau roi de Prusse et la diète de Kœnigsberg. 32
De l'emploi des troupes aux travaux d'utilité publique. 68
Quelques mots à nos contradicteurs passionnés et modérés. 83
Un mot sur la dissolution. 191
Des derniers événements et de la situation. 274
Le parlement anglais, principaux personnages des divers partis. . . 397
La France en 1820, la Belgique en 1841. 411

Histoire, biographie.

Sur la première invasion en Belgique en 1792. 201
Esquisse biographique sur Jacques d'Artevelde. 313

Digitized by Google

Pages.
Sur la première invasion française en Belgique en 1792 (suite). . . 442
Le vicomte J.-P. Vilain XIIII, fondateur de la maison de correction de Gand en 1771. 471

Voyages.

Lettres médicales sur l'Italie, par J. Guislain. 41
Quelques mois à Buénos-Ayres. 130
Voyage à Constantinople, dans l'Asie Mineure, etc., par Baptistin Poujoulat. 165
Quelques mois à Buénos-Ayres (suite et fin). 262
Souvenirs de voyage. — Bâle, Mulhouse, Strasbourg. 364

Sciences, littérature, beaux-arts.

Le lac Ontario, par F. Cooper. — Le romancier Cooper. 107
De l'avenir littéraire de la Belgique. 144
La terre et l'homme. 231
Littérature belge. — L'abbé de Rancé, drame en trois actes et en vers, par Édouard Ludovic. 386
Collection des auteurs latins, publiée par M. Nisard. 492

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

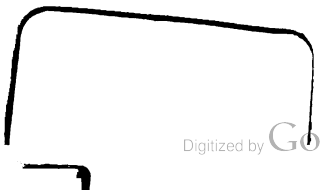
Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google